

VILLES ET VILLAGES
DES
ARDENNES

HISTOIRE, LÉGENDE DES LIEUX-DITS

ET

SOUVENIRS DE L'ANNÉE TERRIBLE

PAR

ALBERT MEYRAC

Rédacteur en Chef du « *Petit Ardennais* »

Officier de l'Instruction publique

Courant la Courcouronnes

CHARLEVILLE

ÉDOUARD JOLLY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place Ducale et rue du Moulin

1898

IMPRIMERIE DU « PETIT ARDENNAIS »

22

2727

349





VILLES ET VILLAGES

DES

ARDENNES 11521

8°

LK 4

2349

OUVRAGES DE M. A. MEYRAC

RELATIFS AUX ARDENNES

1° **Traditions, Légendes et Contes des Ardennes**, un volume grand in-8° de 604 pages — frontispice de A. COLLE — (*épuisé*). — Imprimé au *Petit Ardennais*.

2° **La Forêt des Ardennes**, un volume in-8° de 436 pages (*épuisé*). — Imprimé au *Petit Ardennais*.

3° **Villes et Villages des Ardennes**, un volume in-8° de 608 pages. — Imprimé au *Petit Ardennais*. EDOUARD JOLLY, éditeur.

EN PRÉPARATION

(et pour paraître fin année 1899, chez Edouard JOLLY, éditeur à Charleville)

GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE DES ARDENNES

1° **LIVRE I, Géographie physique et statistique.** — Le département; montagnes; rivières; canaux; chemins de fer; routes; forêts; agriculture; armée; instruction publique; douanes; justice et criminalité; industries du département; etc., etc.

2° **LIVRE II, Géographie descriptive.** — Les sites pittoresques du département: vallée de la Chiers, vallée de l'Aisne, vallée de la Sormonne, vallée de la Semoy, vallée de la Meuse; légendes et histoire; la région de Sedan et la guerre; anciennes églises fortifiées et anciens châteaux.

3° **LIVRE III, Géographie historique.** — Les origines et l'administration du département; histoire générale des Ardennes; hommes célèbres; les 503 communes des Ardennes: nombre d'habitants et d'électeurs, situation, passé historique, les grands événements dont ces communes furent le théâtre, écarts, etc.; en un mot, la monographie de chaque commune.

De fort nombreuses gravures, tirées de collections particulières inédites, ont été spécialement faites pour cette Géographie.

Des bulletins de souscription feront connaître ultérieurement le prix de cette **GÉOGRAPHIE ILLUSTRÉE** qui aura de 600 à 700 pages, **complément** indispensable des trois ouvrages précédemment parus et formant un **TOUT DÉFINITIF**.

VILLES ET VILLAGES
DES
ARDENNES

HISTOIRE, LÉGENDE DES LIEUX-DITS

ET

SOUVENIRS DE L'ANNÉE TERRIBLE

PAR

ALBERT MEYRAC

Rédacteur en Chef du « Petit Ardennais »

Officier de l'Instruction publique



CHARLEVILLE

ÉDOUARD JOLLY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place Ducale et rue du Moulin

—
1898
—

IMPRIMERIE DU « PETIT ARDENNAIS »



Exemplaire n°

appartenant à M

de

VILLES ET VILLAGES
DES
ARDENNES ⁽¹⁾

HISTOIRE, LÉGENDE DES LIEUX-DITS
ET
SOUVENIRS DE L'ANNÉE TERRIBLE

AIGLEMONT

Bois du jeune et du vieux Gély. — En ce lieu s'élevait, autrefois, un ancien manoir, aujourd'hui disparu, et dont l'origine ne fut jamais éclaircie d'une façon bien complète. Subsistent encore quelques ruines de ce château, qui fut une forteresse aux temps où le village de CHAMPEAU — le *Campellum*, le *Petit-Champ* de nos vieilles chroniques — se confondait, pour ainsi parler, avec Aiglemont.

Champeau eut une église célèbre, fondée sous le vocable de saint Quentin, vers le milieu, croit-on, du neuvième siècle. Cette bourgade de Champeau fut atrocement pillée et brûlée, après le siège de Mézières en 1521 : ainsi prit fin cette petite paroisse. Ceux de ses habitants qui survécurent transportèrent alors leur demeure sur le haut de la montagne : installation lente, pénible, douloureuse, faite par « quarante-cinq bourgeois répartis en quatre familles ». Le massacre avait épargné l'église ; toutefois, comme elle tombait en ruines, il fallut bien la remplacer — 1580 — et le nouvel édifice s'éleva sur la colline, au milieu du village reconstruit.

« Cinquante années après — nous apprend dom Noël, — fut bâtie une nouvelle chapelle, également dédiée à saint Quentin, sur le même lieu qui avait vu l'église primitive de Champeau. Elle existe encore, mais elle est devenue un but de pèlerinage, peu fréquenté il est vrai, où viennent de temps en temps quelques

(1) Le lecteur ne trouvera pas en ces pages la *monographie complète* de nos villes et de nos villages. Nous avons seulement voulu — **par ordre alphabétique de communes** — signaler de façon rapide, car un luxe excessif de détails eût beaucoup trop grossi ce volume, ceux de nos *principaux lieux-dits* qui rappellent, dans nos annales ardennaises, un événement historique, un souvenir, une légende. — A. M.

rare fidèles. On y réclame l'intercession de saint Quentin, en vue d'obtenir la guérison de l'enflure, apparemment parce que, pour supplice, de longues broches de fer lui traversèrent le corps. Le cimetière paroissial resta néanmoins autour de ce rustique oratoire : toutefois, de nos jours, en 1880, il a été transféré sur le sommet de la montagne, au-dessus du village. Et pour conserver la mémoire de l'ancien, on érigea, au centre de ce nouveau champ des morts, une petite chapelle pareillement dédiée à saint Quentin. Quant à la deuxième église du village, construite en 1580, elle fut rasée en 1836 et remplacée par l'édifice actuel. »

Le Champ de bataille. — Plus d'une fois, en ce lieu, la charrue fit sortir de terre des débris d'armures et des ossements humains. On découvrit aussi, à côté de ce champ, des tombes très anciennes, disposées symétriquement et renfermant, avec des restes de guerriers, de nombreuses épées. Étaient-ce des tombes vraiment d'origine romaine; et faut-il alors, avec les étymologistes de fantaisie, en conclure qu'*Aiglemont* dérive d'*Aquilæ mons*, ou même d'*Alæ mons*, indiquant la présence, autrefois, des aigles romaines ou d'un simple « escadron » romain? Il n'en est rien. *Es-le-mont* doit son nom à sa situation sur la colline qui domine la Meuse : une prononciation incorrecte, ou mieux, plus simple, nous a, seule, valu *Aiglemont*. En tout cas, il importe de signaler, au pied de la colline, le gué dit *le Gué des Romains*.

Lorsqu'ils levèrent le siège de Mézières — 1521, — étant découragés par la ténacité de Bayard et surtout effrayés par la fausse annonce que des renforts arrivaient, les Impériaux traversèrent la Meuse à ce *Gué des Romains*. Longeant les bois, ils se replièrent vers la Picardie, en brûlant et en pillant sur leur passage — comme nous aurons à le rappeler maintes fois.

Furent alors incendiés et ravagés : à Etion, la cense de Pierson-Péchenart; à Houldizy, la cense de Jean Poncelet; à Tournes, la grange de Jean Maréchal; puis Montcornet, Rouvroy, Aubigny, l'Échelle, Logny-Bogny, La Cerleau, Girondelle, Maubert, Rumigny et Basse-Fontaine.

Le Fond de l'Épine. — Sur ce lieu dit : *Fond de l'Épine*, existait, autrefois, un hameau nommé Manicourt, détruit sans doute par le feu : à preuve, les restes de murs, les pierres calcinées que l'on découvre en cet endroit, si l'on y creuse le sol, même légèrement.

~ Nous avons dit qu'Aiglemont fut mis à feu et à sang. Or, souvent, pour maintes et maintes communes ardennaises, nous

devrons rappeler ces cruelles misères. Autrefois, la guerre ne se faisait pas comme elle se fait aujourd'hui, bien que les troupes prussiennes aient été atroces et sauvages. Maintenant, une guerre est un duel entre deux armées qui tâchent de s'exterminer et ménagent le neutre dans la mesure du possible. Au moyen âge, on guerroyait moins contre les troupes ennemies, que contre le pays ennemi. Une guerre était une entreprise de dévastation. On commençait au printemps : on vivait aux dépens de l'habitant, on brûlait les maisons, on ravageait les moissons, on mettait tout à feu et à sang, et, lorsqu'arrivait l'automne, on s'arrêtait, on prenait ses quartiers d'hiver, et l'on recommençait au printemps suivant. Une région était alors ruinée pour de longues années. Au treizième siècle, ce fléau ne sévit que de temps en temps — trop souvent déjà, — mais au quatorzième siècle, lorsqu'éclata la guerre de Cent ans, dont souffrit notre pays d'Ardenne, la moitié de la France fut perpétuellement ravagée. On vit alors se constituer les bandes célèbres sous le nom de *compagnies* ; étranges agglomérations de soudards recrutés dans la lie de toutes les classes, rebuts de la société, passant d'un camp dans l'autre, se donnant à qui payait de façon plus grasse, gens prêts à toutes les besognes et qu'aucuns scrupules n'arrêtaient. La paix était-elle signée, chaque bande s'installait dans un château en attendant que la guerre recommençât, n'en pillait pas moins le pays et, quand elle l'avait bien ravagé, se faisait donner une forte somme pour le quitter. Les paysans surtout étaient les plus exposés. Que risquait-on de s'attaquer à eux ? Ils devaient donner argent, grains, bestiaux ; s'ils refusaient ou ne pouvaient, on incendiait la maison, la grange ou l'étable. En quelques heures, ils étaient ruinés. Supposait-on qu'ils cachaient leur petit pécule, ils étaient alors cruellement torturés ; dents cassés à coups de cailloux, poings coupés, bras et jambes garrottés, tandis qu'on leur écrasait le ventre sous d'énormes enclumes.

En son ensemble, comme témoignage, cette page lugubre de notre annaliste :

« Cette année 1638, ainsy que les précédente a esté grandement dure à supporter aux pauvres paisans ; à cause des soldats qui hivernoient en quelques endroits. C'estoit une misère de demeurer dans les villages et une cruauté que d'aller en campagne. Le bourg du Chesne à demy vuide d'habitans estoit mangé entièrement ; celui d'Attigny, où estoient logé Allemand, n'avoient pas une maison entière qu'elle ne fust découverte pour en avoyr le bois pour chauffer les soldats. Ceux qui estoient loger à Sainte-Waubourg tenoient les bois prochains d'où ils voloient les passans. Ceux de Charleville pilloient partout. Au commencement

de caresme, les soldats vindrent à Tasnay et n'y trouvant guère de monde, ils lioient quelques habitans et ayant fait chauffer leur four, menaçoient de les jeter dedans, s'ils ne chantoient, mais comme le pauvre monde n'estoit riche qu'en misères et en disettes, plusieurs y eurent les pieds chauffez. D'autres prenoient les petits enfans et les chauffoient bien fort le corps et après cela les rouloient dans la neige et après les reschauffoient, ainsy que font les diables en enfer, le tout afin que les parens donnassent la pièce. Aucuns de ses enfans moururent peu après. » — Voir DOM GANNERON : *Centuries du Pays des Essuens*, dans l'excellente édition — tirée à quatre-vingt-seize exemplaires numérotés — qu'en a donnée notre archiviste M. Paul Laurent.

SAINT-AIGNAN

A la Guène. — La Cave. — Dans la forêt, au lieu dit de la *Guène*, un amas de rochers, d'où l'on extrayait des pierres à bâtir.

Sur ces rochers, aux temps jadis, se remarquaient des failles très profondes, aboutissant, croyait-on, à une caverne qu'habitaient des fées. Par crainte, on tremblait d'approcher. Cependant, quelques téméraires, supposant qu'à certaines heures du jour la caverne était déserte, osaient y jeter des cailloux et des éclats de bois, qui faisaient résonner la vaisselle des fées. Lorsque l'atmosphère était saturée de vapeurs, il se dégagait, de ces failles, tout naturellement, une buée parfois très intense laissant supposer que ces fées cuisinaient et, plus particulièrement, faisaient de la pâtisserie. Mais il leur fallait, bien que fées, du lait et du beurre; aussi avaient-elles des vaches qui, chaque matin, se trouvaient, on ne sait comment, au milieu du troupeau communal et, la nuit venue, disparaissaient tout à coup. Le dernier jour de la saison du pâturage, l'une de ces vaches portait suspendu à une corne un petit sac renfermant la somme due au pâtre qui la gardait. Une fois, un pauvre laboureur, mourant de faim, dit : « Si seulement les bonnes fées m'apportaient de la galette. » Le souhait était tout aussitôt exaucé. Arrivé au bout de son sillon, en effet, il vit à terre, sur une serviette blanche, une galette dorée à point et toute chaude. Il la mangea sans en laisser une bribe et plia soigneusement la serviette qu'il laissa à l'endroit même où il l'avait trouvée, se proposant, son labour terminé, de la porter à l'entrée de la cave aux fées. Mais quelle ne fut pas sa surprise, après un tour de charrue, de ne plus la retrouver. Evidemment les fées étaient venues la prendre. Le lendemain, passant sur la

Guène, il dit encore : « Si seulement ces bonnes fées m'apportaient de leur galette. » Mais jamais plus son vœu ne fut exaucé. — Voir CONDÉ-LES-AUTRY : *La Voie des Vaches*. — Légendes à peu près semblables : pour la grotte du *Nichet*, à Fromelennes, cette grotte qu'habitaient des « nutons » et qui, lorsqu'elle aura été « reconnue », rivalisera sans doute avec celle de Ham. A Montigny-sur-Meuse, des petits nains cordonniers; devant l'ouverture de la roche qu'ils habitaient, on déposait le soir de vieilles chaussures; le matin, elles étaient ressemelées ou rapiécées. Pour salaire, des provisions en nature, mais jamais d'argent. Toutefois, ne pas leur donner cette rétribution, c'était s'exposer aux plus grands malheurs. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

La Queue. — On appelle la *Queue*, la presqu'île que forme la Bar, au sud-est du territoire de Saint-Aignan, et l'extrémité de cette presqu'île : *Queue de Cheveuges*, parce qu'elle s'enfonce dans le territoire de cette commune. Une ferme importante s'élève sur les ruines d'un ancien château-fort, dont la destruction coïncide, en 1641, avec la bataille de la Marfée.

Le dernier châtelain aurait été tué en combattant, et son fils unique aurait disparu sans qu'on pût jamais retrouver ses traces; enseveli vivant, peut-être, dans un souterrain dépendant du château et se prolongeant dans la forêt : on a constaté l'existence de ce souterrain lors du défrichement du bois, transformé en exploitation agricole.

Le Camp. — Dans le bois de la Garenne, existe une dépression de terrain — quarante mètres de diamètre environ. On suppose que c'était un ancien retranchement militaire. Sur l'arête de cette dépression, précisément sous le pied d'un arbre abattu en 1884, et pouvant avoir deux cent cinquante ans d'existence, on mit à jour une sorte de caveau établi en pierre et renfermant un squelette humain. L'arbre fut planté, sans doute, à dessein sur la tombe d'un chef. C'est du moins la croyance populaire.

Le Pré d'Herta — aujourd'hui Réta, par corruption. — C'est un gracieux vallon situé au nord du territoire, consacré jadis, selon toute vraisemblance, à la déesse Herta. — Voir sur cette « déesse Herta » ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

Le Fief. — Qui rappelle une dernière possession seigneuriale.

Le Pré d'Elan. — Partie importante de prairie ayant appartenu à l'abbaye d'Elan.

Le Cimetière des Vaches. — Lors d'une époque très reculée, un sort ayant été jeté sur toutes les étables de la localité, toutes les bêtes à cornes périrent et furent transportées et enfouies dans un vallon situé à un demi-kilomètre du village. Jusqu'à présent, toutefois, aucun indice n'a révélé l'existence d'un charnier en cet endroit.

~ L'église fortifiée de Saint-Aignan est très ancienne. Au premier étage de la tour, quatre meurtrières. A la porte d'entrée, des alvéoles destinées à recevoir les extrémités d'une pièce de bois faisant verrou.

Annonçons que M. PETITEILS, architecte-voyer à Charleville, prépare un important ouvrage sur *les Églises fortifiées des Ardennes*.

ALINCOURT

Pour tout ce qui concerne Alincourt et ses lieux-dits, voir LE CHATELET.

ALLAND'HUY

Le Champ-Frappin. — Endroit que souvent choisirent les sorciers pour leur sabbat. Au *Champ-Frappin*, sous un orme, une grosse croix dite : *Croix du Curé*.

LES ALLEUX

Marcelot. — Ce lieu-dit — ou mieux, cet écart — nous rappelle qu'autrefois ce village se nommait les *Alleux de Marcelot*. Les Alleux étaient, dans l'ancien droit féodal, des terres possédées en toute souveraineté, des terres libres. *Marcelot* semble avoir été, dès son origine, une léproserie. Plus tard il s'y formait une agglomération d'habitants beaucoup plus importante que celle des Alleux, où souvent, à cause des guerres, les héritages « restoient en friches et broussailles ».

La Maison-Rouge. — Écart des Alleux. Doit son nom à « sa maison rouge » qui fut jadis célèbre. Elle était construite en pierres rouges. Elle eut pour seigneurs, à l'origine, les Collart

dont les ancêtres furent anoblis en 1481 par René II, duc de Lorraine et de Bar. En 1784, elle appartenait aux Rivals de la Salle. Cette maison rouge, d'architecture Louis XIII, est aujourd'hui remplacée par des bâtiments modernes. — Voir WADIMONT : *La Maison-Rouge*.

Dans l'église des Alleux, une dalle où sont gravés deux personnages costumés à la mode du seizième siècle; l'homme, cuirassé de toutes pièces, l'épée au côté, le casque et les gants d'armes posés près de ses deux pieds; la femme, en fort curieux costume de veuve. L'inscription funéraire nous apprend que « ci-gist honorable homme Woiry de Chamisso, en son vivant escuer seigneur d'Andevanne, lequel Woiry trépassa la veille de Noël 1527, et Anne de Guissotte, femme du dit Woiry de Chamisso. »

Cette famille de Chamisso était d'origine lorraine. L'un de ses descendants, Adalbert — et c'est pour cela qu'il faut rappeler ce nom — est l'auteur du fameux conte allemand : *Pierre Schlemil*, ou « l'homme qui a vendu son ombre ».

AMBLIMONT

Le Chemin des Romains. — Le Chemin des Romains, aboutissant « à la Truche », fut sans doute une bifurcation de la grande voie romaine de Reims à Trèves. Cette voie reliait Mouzon à Carignan en passant par Baybel, laissant assez proche le côteau de la Truche, où les Romains établirent un camp. — Voir HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*.

~ De nombreuses voies romaines — outre la grande artère principale de Reims à Trèves — ont sillonné les Ardennes. Non moins nombreux sont aussi, dans les Ardennes, les camps romains, dont les traces restent encore, sur nos hauteurs, nettement visibles. Ils sont, d'ailleurs, évoqués par maintes et maintes appellations de lieux-dits.

Les Romains campaient toujours dans un espace de terrains qu'ils fortifiaient en l'entourant d'un fossé et d'un parapet. Les armes offensives, ou armes de jet, étaient, alors, trop imparfaites pour détruire l'obstacle que présentaient ces fortifications. Aussi une armée ainsi campée se regardait-elle comme à l'abri de toute attaque : elle pouvait donc, à son gré, présenter la bataille ou attendre l'occasion favorable.

Lorsque deux chefs ennemis avaient, en ce temps, un égal

désir de se battre, ils rangeaient leurs armées en bataille sur plusieurs lignes, en dehors des camps. Les troupes, dans chaque ligne, étaient sur huit rangs de profondeur au moins. Une fois rangées en bataille, les deux armées s'approchaient l'une de l'autre jusques à n'être plus séparées que par une distance d'environ deux cents mètres. C'était l'espace nécessaire pour la charge qui devait précéder le choc, pour le choc lui-même.

Comme le soldat romain était pesamment armé, et par cela même peu mobile, on attachait la plus grande importance à ne pas le faire combattre dans des terrains difficiles, ou en position désavantageuse. Un chef d'armée cherchait surtout à se donner l'avantage d'une position dominante — d'où *ces traces de camps romains que nos lieux-dits nous indiquent avoir existé sur nos hauteurs et nos monticules ardennais*, — et pour cela il établissait son camp, lorsqu'il le pouvait, sur une colline dont les pentes s'abaissaient peu à peu en avant de son front. Cette disposition permettait de déployer l'armée sur la déclivité du terrain, ce qui obligeait l'ennemi, s'il voulait attaquer quand même, à gravir les pentes et à se placer par là dans les conditions les plus défavorables.

Une armée romaine sortait de son camp par plusieurs portes, et se déployait en bataille, soit à la tête, soit à une distance plus ou moins grande des retranchements. Lorsqu'elle restait à la tête du camp, elle n'avait généralement pas à craindre, même campée en plaine, que l'ennemi l'attaquât. Il y avait à cela plusieurs raisons : c'était d'abord qu'elle s'y trouvait protégée par les tours, les traits et les machines qui défendaient les ouvrages; ensuite qu'elle ne pouvait être que difficilement tournée; enfin, qu'en cas de défaite son camp lui offrait un refuge assuré, ce qui empêchait le vainqueur de le poursuivre, de profiter de la victoire. Un chef d'armée qui ne s'éloignait pas des retranchements de son camp, avait ordinairement pour but de battre son adversaire ou de le provoquer à l'attaque dans des conditions désavantageuses pour ce dernier. Quelquefois aussi, un général médiocre, ou peu disposé à combattre, présentait ses troupes en bataille à la tête du camp, par fanfaronnade, pour ne pas se perdre dans leur esprit.

Un chef d'armée qui désirait la bataille ne laissait pas son armée adossée au retranchement. Il s'en éloignait au contraire, c'est-à-dire qu'il se rapprochait de l'ennemi, mais sans cependant renoncer aux avantages que le terrain pouvait lui offrir et dont le principal était celui de la position dominante. Dans le cas où il déployait son armée en avant du camp sur le versant d'une hauteur, il ne dépassait pas la partie inférieure des pentes, afin

que l'ennemi eût à gravir une certaine étendue de terrain avant d'arriver au choc.

Il se pouvait qu'un général eût si grand intérêt à livrer la bataille, qu'il renoncât aux avantages présentés par le terrain. Alors il ne restait pas sur les pentes de la hauteur; mais, accentuant son mouvement, il descendait et s'avancait en plaines. C'était offrir le combat décisif. — Voir STOFFEL : *Histoire de Jules César*.

La Fontaine Saint-Georges. — Autant est magnifique le paysage lorsqu'on le contemple du haut de la Truche — dont nous parlerons tout à l'heure, — autant est plein d'inélégance le village, avec ses rues irrégulières où, devant chaque maison, s'entasse le fumier; avec ses talus, ses gués et ses mares, qui le rendent inabordable ou infranchissable en saison d'hiver.

Malgré son incontestable antiquité, Amblimont n'offre pas à l'historien un intérêt bien caractéristique. Ses archives municipales sont fort pauvres. On n'y peut voir qu'un manuscrit, datant de 1562 — Charles IX régna — où sont consignées les coutumes locales alors en usage. Si l'on en croit la tradition, la situation topographique du village aurait quelque peu changé. Un incendie ayant autrefois détruit tout une grande moitié d'Amblimont ainsi que son église, il fallut reconstruire un peu plus loin. Au lieu dit *la Fontaine Saint-Georges*, se voient des vestiges d'anciennes constructions et notamment de cette église que consuma le feu.

Le Pré le Taureau. — Dans ce champ, trouvait sa nourriture le taureau banal.

Fief du Sartage. — Le sartage est trop connu dans nos Ardennes pour qu'il soit nécessaire d'expliquer ce mot. Ce fief fut longtemps indivis entre la commune d'Amblimont, le domaine royal et divers seigneurs, dont il semble inutile de rappeler les noms. L'un des derniers « ayant-droit » fut, avant la Révolution, le vicomte d'Imécourt.

Le Fouzay de la Bataille. — Sur ce lieu-dit, se livra sans doute, son nom l'indique, une bataille. Est-ce en 882, alors que les pirates normands, remontant la Meuse, pillèrent Mouzon? Est-ce en 1653 quand les troupes françaises, ne pouvant défendre Rocroi qu'assiégeait le prince de Condé pour l'Espagne, résolurent d'assiéger Mouzon, occupé par les Espagnols? Le P. Fulgence nous dit « qu'une partie de notre armée fut placée, Turenne ayant le commandement en chef, depuis la rivière de Meuse jusques au haut de la montagne proche d'Amblimont. » Ou encore serait-ce

pendant la guerre de Cent ans, alors que les Anglais ravagèrent les Ardennes?

« Le roy Jehan, estant détenu prisonnier en Angleterre, les Anglais voyans la France sans roy et sans aucune police — écrit le chartreux DOM GANNERON, dans ses *Centuries* — par la faction de ceux qui y disputoient la régence, s'avisèrent qu'il feroit bon pescher en eau trouble et, partant, s'en viendrent fondre, l'an 1359, avec une puissante armée, en Champagne, sous la conduite du roy mesme d'Angleterre et du prince de Galles, son fils, et plantèrent le siège devant Reims, quarante jours durant, le roy des Anglais prétendant de s'y faire couronner roy de France quand il l'auroit conquise. Mais ce n'est pas en telle ville — laquelle garde le sacré corps d'un saint Remy, apôtre des Français, qui est protecteur de France et patron de ses roys et où la sacrée onction, destinée pour les seuls premiers nez de l'Eglise, se conserve — qu'il faut que les étrangers revendiquent le sceptre et la couronne de nos rois, puisque tant des puissans amys de Dieu y sont pour leur résister.

« Hors donc, d'une telle ville, cette vermine angloise qui n'y gagaera que de la confusion et honte, par la diligence de l'archevesque Jehan de Craon, qui sçavoit bien masnier l'espée aussi bien que les clefs de l'Eglise et par la vaillantise et générosité de ce très noble et très illustre prince de Portian, qui avoit eu charge de Charles-le-Sage, daufin et régent en France, de protéger cette ville sacrée, plus que toute autre de France!

« Reims échappa donc des griffes angloises; mais non les environs et les pays circonvoisins, car la Champagne et tout le pays des Essuens — *les Ardennes* — sentirent bien leur fureur, y ayant fait des maux infinis par saccagemens, incendies qu'ils exercèrent contre les bourgades qui estoient sans defenses. Le bourg d'Attigny en fit l'expérience, ayant esté bruslé par les Anglais. Ils pillèrent aussi trois gros villages proches le Mont-Dieu, ascavoir : Tasnay, Pont-Bar et Bairon. Quant à Tasnay, il subsiste encore — notre annaliste écrit en 1640, — mais le bourg de Pont-Bar commença d'estre ruiné alors, et la rente de soixante sols parisis, de la fondation du Mont-Dieu, qui estoit affectée sur le four banal du bourg, fut totalement perdue. Le gros village de Bairon commença aussy d'estre ruiné alors et fut achevé de l'estre quand les Rethélois tenans le parti des Bourguignons, à l'encontre du roy de France, sentirent bien par après qu'il ne faisoit pas bon de se jouer à son maistre, car les soldats françois leur monstrèrent bien la fureur de leurs armes, qu'après avoir bruslé le village, ils contraignirent les habitants d'aller planter bourdon ailleurs. »

La Truche. — Ainsi se nomme le coteau d'Amblimont, « le Mont-Aimable », le *Mons-Amabilis* des Romains, s'élevant — écrit DUCOIN-GÉRARDIN dans sa *Géographie des Ardennes* — au-dessus d'un paysage immense, d'une richesse et d'une variété qui défient toute description. » Louis XIV, en admirant ce beau paysage, alors qu'il se rendait au siège de Montmédy, ne s'écriait-il pas, enthousiasmé — l'enthousiasme exagère un peu, toujours! — « Voici le plus merveilleux endroit de mon royaume! » Du *Truche*, dégarni d'arbres, offrant au touriste une croupe arrondie et cultivée, s'aperçoivent, à perte de vue, les deux riantes vallées de la Meuse — évidemment, pas la vallée célèbre qui serpente de Charleville à Givet — et de la Chièrs, semées de bourg pittoresques et de riantes villages. Au sud et à l'ouest, les hauteurs qui dominent Mouzon, Remilly, Thelonne, la Tour-à-Glaire, la côte de St-Walfroy, les bois de Blanchampagne; du nord à l'est, les immenses forêts de Chinny, qui séparent la France de la Belgique, et où, jadis, se cachèrent ces amoureux, dont la légende s'est conservée dans les Ardennes.

Il arriva que le sire de Chinny séduisit, puis enleva la fille de son roi. Pour être introuvables, ils vécurent au plus épais de la forêt, dans un château-fort, que les arbres serrés les uns contre les autres rendaient invisible et défendaient comme un rempart infranchissable. Et jamais sans doute, bien que toujours traqués dans leur retraite, ils n'eussent été surpris, s'ils n'avaient eu l'un et l'autre l'immodérée passion de la chasse. Un jour, poursuivant un sanglier, ils s'aventurèrent imprudemment hors de la forêt. Ils furent reconnus et saisis par les gens du roi, qui les menèrent au souverain, eux et leurs deux enfants. Le roi était toujours fort irrité. Aussi, lorsqu'il aperçut les fugitifs, sa colère fut-elle terrible. Il voulait les faire pendre. Heureusement que la reine intervint. Pour sa fille qu'elle aimait toujours malgré sa faute, comme savent aimer les mères, elle apaisa ce courroux qui, tant il était grand, semblait ne pouvoir jamais être apaisé. « Qu'ils se marient donc, dit-il enfin, désarmé, autant par les larmes de la reine que par les supplications des deux amants, je leur donne en dot le château qui leur a servi de refuge et la forêt qui les a protégés! »

Ces bois de Chinny abritèrent aussi la veuve de Godefroy de Bossu — l'oncle de notre Godefroy de Bouillon, — l'amie préférée du pape Grégoire VII, la fameuse « Mathilde à l'anneau d'or ». Dans un ruisseau qui traversait la forêt, elle laissa tomber son anneau nuptial. Terrible fut son émoi. Vite alors elle implora la Vierge, et tout aussitôt la bague apparaissait à la surface de l'eau. C'est depuis cette aventure merveilleuse que l'abbaye d'Orval

porta, sur son écu armorié, une bague sortant à moitié des eaux.

ANCHAMPS

La Pierre de Roland. — Au temps de la chevalerie, alors que Roland guerroyait dans la forêt des Ardennes, le diable voulut se donner le malin et peu ordinaire plaisir de mettre en fuite ce vaillant. Alors, il arracha de la montagne deux énormes quartiers de roc et les lança contre Roland, lui criant : « Sauve-toi, Roland ! sauve-toi ! » Mais, en courageux chevalier qu'il était, Roland ne recula point, même d'une semelle ; et les deux rocs s'abattirent à ses pieds, s'encastrant dans la terre. L'un d'eux fut, paraît-il, jadis, jeté dans la Meuse. Quant à l'autre, il se dresse toujours, comme « hommage au dieu des limites de la propriété, » affirme une autre tradition, qui n'accepte pas cette aventure singulière dont Roland aurait été le héros.

ANDEVANNE

L'Etang de la Carpière. — Ce lieu-dit tire son nom d'un étang desséché qui, sans doute, appartenait à l'un des trois couvents d'Andevanne : la *Monnerie*, les *Hazois*, le *Ray* — à moins que cet étang n'ait été la propriété du châtelain, seigneur Haut Justicier. — De son château, il ne reste aujourd'hui que les fossés et deux murailles, sans doute le donjon autrefois. Puis une citerne que la tradition complaisante pense avoir été « les oubliettes ».

Le chœur de l'église actuelle provient de l'ancienne chapelle castrale. Quelques tombeaux recouverts de pierres tumulaires armoriées, sur lesquelles se lisent les millésimes : 1577, 1596 et 1629, les noms et les titres des seigneurs qui reposent dans ces tombes. Sur une porte, un écu, dont le champ est entouré d'une couronne tordue, en forme de bouclier.

Assez proche du village, un petit manoir du seizième siècle, avec quatre tourelles en encorbellement ; très délabré d'ailleurs et servant de grange.

ANGECOURT

Le Sentier des Huguenots. — **Le Chêne des Malades.** — Pour ces lieux-dits — et d'ailleurs la plupart des lieux-dits d'Angecourt, — voir nos rubriques : RAUCOURT et HARAUCOURT.

A signaler cette finale *court* qui termine le nom de plusieurs

de nos communes ardennaises. C'est le diminutif de *curtis* : petit jardin, enclos appartenant à une maison. *Ingenii curtis* — d'où par contraction Angecourt — signifierait enclos, habitation du colon; de même que *Radulphi curtis* — d'où par contraction Raucourt — signifierait domaine de Raoul.

Toutefois le mont Ange, pouvant dériver du verbe latin *angere*, impliquerait alors l'idée de *fermé, resserré*; d'où Angecourt : village ou enclos resserré dans une étroite vallée.

La Voie du Four. — Angecourt était jadis une seigneurie. Noyers et Thelonne étaient la seconde de la souveraineté de Raucourt. Le château féodal existe encore : on y arrive par la voie dite : *Voie du Four*. Est-ce en souvenir d'un four banal?

Bois de Roche. — Au bois de Roche furent trouvées de nombreuses médailles romaines, en argent. On suppose que « l'enfouissement de ce trésor » remonterait, environ, à l'an 250 après Jésus-Christ.

~ Le 31 août 1870, la deuxième division du premier corps bavarois bivouaquait à Angecourt. Le général von der Thann y avait installé son quartier général. C'est d'Angecourt que partirent les troupes engagées « dans l'affaire du pont de Bazailles ».

AOUSTE

La Commisserie. — La partie septentrionale d'Aouste ne serait pas d'origine aussi reculée que sa partie méridionale, malgré son ancienne église d'origine gothique. Au lieu dit *la Commisserie* — dans cette partie méridionale, — quelques fouilles ont mis à découvert des murs calcinés, des poteries brûlées, des traces de puits, dont l'origine reste encore imprécise.

ARREUX

Les Vingt Arbres. — Sur ce lieu, un massif de vingt tilleuls — d'où l'appellation de cet endroit — plantés en 1750 par le seigneur de Châtillon. Ce massif, qui s'aperçoit d'assez loin, est fort curieux.

La Queue de l'Étang. — Nous lisons dans « l'acte » par lequel est installé l'instituteur d'Arreux :

« Ce jourd'hui, 25 décembre 1792, l'an I de la République Française, le Conseil général de la commune, étant assemblé au lieu ordinaire des séances de la municipalité, pour délibérer sur les affaires de la dite commune, au sujet d'engager un *chantre et maître d'école* pour cette commune, à laquelle dite assemblée est intervenus la personne de Jean-François Laurent, maître d'école de la paroisse de Deville, qui s'est présenté à cet effet. Ayant délibéré ensemble, sur l'avis du procureur de la commune, aux clauses et conditions qui suivent : le dit Laurent s'oblige de faire les *fonctions de chantre et d'écouter* les enfants depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 1^{er} may, *de sonner l'angelus*, matin, midi et soir, et c'est moyennant qu'il lui sera payé par chaque bourgeois une somme de quatre livres par chaque année : savoir deux livres à la Saint-Jean-Baptiste et le restant des quatre livres au tirage des parts de la dite commune; sur quoi les veuves n'est paierons que moitié qui est de deux livres au même époque; en outre il lui sera payé sur la fabrique d'église de la dite commune, la somme de vingt-deux livres chaque année qui a toujours pris sur la dite église; en outre, il lui est accordé deux quartiers de pré, situé sur le ban d'Arreux, lieu dit : *Queue de l'Étang*, appartenant à la dite commune... puis il lui est accordé un sart en sus de son sart de bourgeois, et il lui sera, aussi, payé par chaque écolier, savoir : pour la première classe, quatre sols par chaque mois; la seconde classe, qui sera pour écriture, six sols aussi par chaque mois; la troisième classe, pour lire, écrire, la rithmétique et le chant, il lui sera payé par chaque mois, dix sols; il jouira du casuel suivant les coutumes et loix du tableau et commencera ses fonctions *tant chantre que pour école*, ainsi que toute les clauses et conditions ci-dessus mentionnés. »

Nous avons reproduit *textuellement* cet acte passé entre Jean-François Laurent et la commune qui lui donne, en supplément d'appointments, trois quartiers sur le pré dit : *Queue de l'Étang*, pour montrer quelle fut la situation sous l'ancien régime — nous sommes pourtant en 1792 — de l'instituteur, toujours plutôt chantre que maître d'école. Faut-il le prouver encore par quelques autres témoignages tout aussi caractéristiques et pris autour de nous?

Oh! ce qu'elle fut, autrefois, l'instruction primaire!

Le premier venu, faute de tout autre gagne-pain, se bombardait instituteur s'il avait une voix retentissante pour la faire valoir au lutrin, s'il promettait de balayer l'église et de sonner les cloches. Bien vite, « le délégué de l'évêque » lui donnait ce que nous appelons aujourd'hui sa « lettre d'obédience »; puis la commune le louait à l'année, ni plus ni moins qu'un valet de ferme.

Nous sommes à *Damouzy*. Le premier instituteur dont on trouve la trace, s'appelait Pierre Meunier et « professait (?) » en 1728. Puis une série de noms qui ne nous apprennent pas grand'chose, et nous arrivons avec Jonnart, en l'année 1809, en plein empire, alors que Napoléon s'occupait d'avoir plutôt des soldats que des savants.

Ce Jonnart a rédigé et « couché » lui-même sur le registre municipal son procès-verbal d'installation. Le voici dans toute sa beauté :

« L'an 1809, le 23 juin le maire de la commune de Damouzy après avoir Recueillie le veu des habitants de la commune et assemblée le conseil municipal et avont fait examinder en talan et moyen du sieur Jean-Baptiste Jonnart ex-maitre décolle à Haudrecy, lequel a été reconnu être exacte de remplir la place d'instituteur et chantre de notre commune nous en avons fait choix pour remplir les Dittes fonctions au condition suivante qu'il déclare accepté et aux qu'el il sisoumete savoir premiere clace huit sols ou quarante centime 2^e clace cinquante centimes 3^e soixante et trois francs pour chaque bourgoi et bourgoise a païée par trimetre moi jonnart je mengage de conduire lorge — (*sans doute l'horloge*).

« Et la commune s'oblige de lui faire une indimité pour la chambre pour les écols lidy Jonar fournirat un poil pour chauffe les Enfant tous le tems quusa tinderat le Ecol a commencé le Ecole au premier octobre prochain. »

Ce dernier alinéa, depuis les mots « et la commune », est rédigé, écrit par M. le Maire, rivalisant en faulaisies d'orthographe, de grammaire et de ponctuation avec son instituteur. Il est vrai, à son excuse, qu'il n'avait pas mission d'initier les enfants aux arcanes et aux beautés de la langue française.

Jonnart a promis, continue le procès-verbal d'installation, « séservisse à la ditte commune à la maniere a coutumé ». Or, quelle est cette « maniere accoutumée » ?

Le contrat passé plus tard, le 12 octobre 1819, entre la commune et Joseph Petit, l'instituteur nouveau, nous l'apprend :

« ... Après avoir fait l'examen — nous continuons à respecter l'orthographe et le style des procès-verbaux d'installation — du sieur petit Joseph, garçon demeurante à la verric — (*verrerie*) — commune de Monthermé Nous avons reconnue qu'il avait les qualite requise pour être instituteur et chantre nous avons convenue et convenons avec le sieur petit qu'il entrerait en possessions de la ditte place au premier janvier prochain pour tous delaie aux condition cy-après dénomme qu'il déclare accepter.

« Qu'il serait payé par année au dit instituteur et chantre une

somme de 225 francs pour indemnité de logement, pour L'ins-tructions gratuit des Enfants indigens pour sonné midi tous les jours l'angélus a huit heures du matin, La retraite tous les jours à huit heure du soire et enfin pour chanter la messe et faire tout ce qui regarde un chantre à L'église et remonté l'horloge... »

Nous avons dit que « la commune louait l'instituteur à l'année comme un valet de ferme ». Dans ce même contrat, nous en trouvons la preuve :

« ... Il a été convenu de la part du sieur Petit et les habitans de la dite commune que si Ledit petit était dans le sentiment de quitté la dite commune de Damouzy il en previendrait le maire trois moi en avances et les habitans de même. »

Les classes primaires étaient assez généralement fermées pendant six mois de l'année :

« Ledit petit sera tenu de commencer les Écolle au premier novembre de chaque année jusqu'au premier mai suivant que l'année sera recommencer. »

Nous avons dit encore que très souvent le premier venu se bombardait instituteur faute de gagne-pain. Rien de plus évident, puisque nous voyons qu'un nommé Misraël, maître d'école, toujours à Damouzy, en 1825, fut, de son état, maçon et couvreur?

Un dimanche, le curé le surprit gâchant du mortier pour réparer un mur. Travailler un dimanche aux temps de la Restauration, était un crime. Le lendemain, notre pauvre Misraël n'eut plus besoin de revenir faire sa classe dans l'infect petit local ayant à peine sept mètres de long sur cinq de large, au-dessus du porche de l'église, où les enfants étaient obligés de monter d'assaut, par une échelle. Plus tard, les choses s'étant rabibochées, Misraël, bien que n'étant plus maître d'école, retrouva son lutrin.

A Damouzy, « les anciens » se rappellent avoir entendu parler souvent de Misraël, « le beau chantre », si majestueux, lorsque devant son lutrin il se redressait dans ses habits d'apparat, la tête coiffée d'une mitre pointue, les cheveux retombant sur le dos en une belle queue poudrée et superbement curubannée.

Encore quelques autres exemples :

Nous sommes à *Etion*, en 1828. Il résulte du contrat entre la commune et Jean-Joseph Hulot, instituteur, que celui-ci « devra sonner l'angélus trois fois le jour, chanter la messe et faire tout ce qui concerne un chantre, dans l'église. » En outre, il ne fera l'école que cinq mois pendant l'année, « du premier novembre au premier avril suivant », ce qui n'empêchera pas les admirateurs du temps passé d'affirmer que les classes se continuaient pendant dix mois entiers.

A *Gespunsart*, l'instituteur devra prouver, « en copiant quelques lignes du rituel, qu'il sait lisiblement calligraphier; » en outre, il devra toujours se tenir à la disposition de M. le curé et balayer l'église. » Quant à sa classe, il importait peu qu'elle fût tenue salement ou proprement. Garçons et filles s'entassaient dans une petite salle au-dessus de la mairie et n'ayant aucune dépendance. A qui voulait satisfaire les besoins naturels, la ruelle des Prés, tout proche, servait d'asile discret, ou plutôt indiscret.

A *Houldizy*, une petite pièce de vingt-sept mètres carrés, tout juste, cubant soixante-huit mètres d'air pour environ quatre-vingts élèves; et l'eau suintant le long des murs. Contrat passé en 1835 avec J.-B.-Nicolas Desmoulias : « Art. 6 : Il sera tenu de conduire l'horloge de la paroisse, de sonner la retraite depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 1^{er} avril, à huit heures; et depuis le premier avril jusqu'au premier octobre à neuf heures. A cet effet, il lui est alloué une somme de cinquante francs par an. Il est encore chargé de tenir l'église en état de propreté, d'instruire et de procurer des enfants de chœur pour servir la messe; il est aussi tenu d'accompagner M. le curé dans ses fonctions toutes les fois que ce sera nécessaire. »

A *Neufmanil*, nous sommes en 1804, dans la salle d'école — vingt-cinq mètres carrés — se trouve un métier à tisser, car l'instituteur Remarche-Dorigny est tisserand. Pas de tables, quelques petits bancs, un tableau noir où Dorigny a tracé quelques lettres que sa fille fait épeler pendant qu'il tisse sa toile.

A *Nouzon*, en 1821, Charles Roynette, instituteur, devra « faire le service de l'église comme chantre et, en général, tout ce qui est relatif à cette charge. »

A *Montcy-Notre-Dame*, le comité cantonal fait, en 1840, un rapport dont voici l'extrait principal : « L'école est fort incommode; elle n'est pas assez éclairée ni assez grande pour loger convenablement tous les enfants. Elle est insalubre; on y respire un air vicié et malsain qui compromet sûrement la santé des enfants. La commune doit, dans son intérêt, se procurer un local vaste et commode sans lequel l'instruction ne peut être développée avec un plein succès, quelques efforts que le maître fasse. »

Ces quelques exemples — qu'il nous eût été facile de multiplier — suffiront évidemment pour montrer tout le contraste entre le passé et le présent!

La Convention, cette Assemblée géante, désira vivement réorganiser l'instruction primaire; mais souvent débordée par son œuvre colossale, et parfois quasi surhumaine, elle ne put mener à bien cette généreuse tentative, d'autant plus que le 18 brumaire eût sans doute brisé son œuvre, Bonaparte — et plus tard Napo-

léon — se méfiant de ce qu'il appelait les « idéologues » et d'une « masse populaire » trop instruite.

Le 11 floréal an II, la circulaire suivante était envoyée — par ordre de la Convention — à Arreux, comme elle fut envoyée d'ailleurs à maintes autres communes ardennaises, et sans doute aussi de la France entière :

*« Les Administrateurs du district de Libreville (Charleville),
à la municipalité d'Arreux. »*

« Citoyens ! l'instruction est le besoin de tous ! Occupés de son organisation, il est indispensable que vous répondiez, dans la présente décade, aux questions suivantes :

« 1^o Quelle est la population totale de votre commune ? — *Suit la réponse : 220 individus.*

« 2^o Quel est le nombre de garçons, de six à neuf ans ? — *14.*

« 3^o Quel est le nombre de filles, de six à neuf ans ? — *14.*

« 4^o Quel est le nombre de garçons, de neuf à douze ans ? — *13.*

« 5^o Quel est le nombre de filles, de neuf à douze ans ? — *11.*

« 6^o Y a-t-il un local employé à l'instruction publique ? — *Il y en a un.*

« 7^o Avez-vous un instituteur ? — *Oui.*

« 8^o Son nom, son âge ? — *Jean-François Laurent, trente-six ans.*

« 9^o Est-il père de famille, combien d'enfants ? — *Il a quatre enfants : six ans, cinq ans, trois ans, cinq mois.*

« 10^o Depuis combien de temps enseigne-t-il dans votre commune ? — *Dix-huit mois.*

« 11^o A défaut de local, le presbytère est-il vacant ? — *Il n'y en a pas.*

« 12^o Votre école était-elle organisée à l'époque du 13 germinal ? — *Oui.*

« 13^o De combien d'élèves se compose-t-elle ? — *32 élèves.*

« 14^o Y enseigne-t-on la morale républicaine, les droits de l'homme et la Constitution ? — *L'instituteur enseigne les trois objets demandés.*

« 15^o Avant d'admettre votre instituteur, avez-vous exigé de lui la représentation d'un certificat de civisme et de bonnes mœurs ? — *Notre instituteur est de bonne vie et mœurs.*

« 16^o Le citoyen chargé d'instruire les enfants doit réunir trois qualités : patriotisme pur, probité, capacité. Vous devez donc vous expliquer franchement, sans haine ni passion, sur la conduite qu'a tenue votre instituteur depuis la Révolution et, notamment, lorsque les satellites des tyrans souillaient la terre de la Liberté, approchaient de nos cantons. Quelle est sa fortune ? — *Il s'est toujours bien comporté conformément aux lois, avec les qua-*

lités requises pour enseigner. Il est logé et possède quelques petites propriétés foncières.

« 17° Quelles sont les communes qui vous avoisinent? — *Montcornet et Houldizy.*

« 18° Si votre population ne s'élève pas à quatre cents, quelle est la commune à laquelle vous préférez vous réunir, et les chemins sont-ils praticables en tous temps? — *Nous ne préférons pas de commune, et les chemins ne sont pas praticables en tems d'hiver.*

« 19° Convient-il que votre instituteur soit placé dans votre enceinte? — *Il convient qu'il reste chez nous, vu sa capacité, son établissement et le nombre de ses élèves.*

« Fait le 22 floréal, deuxième année républicaine française. »
— *Suivent les signatures.*

ARTAISE-LE-VIVIER

La Brianderie. — C'est dans une sorte d'anfractuosité qu'est bâti le *Vivier*, au pied de la forêt du Mont-Dieu où s'étendaient, jadis, de nombreux viviers. On en trouve encore les vestiges dans les terrasses artificielles qui leur servaient de séparation. Cabanes abritant autrefois des bûcherons, des sabotiers qui, l'hiver, venaient travailler au bois et, l'été, retournaient aux champs pour les travaux des moissons. Ils avaient choisi comme endroit de campement le lieu dit *la Brianderie*; et de cette agglomération naquit l'unique rue qui s'appelle le *Vivier*, depuis l'année 1714.

~ Artaise et le Vivier furent brûlés, en 1662, par les troupes de Mansfeld et de Christian de Brunswick, dont la devise, inscrite sur ses étendards, était : *Amicus deo inimicus sacerdotibus* — *Ami de Dieu, ennemi des prêtres.* — Après Mansfeld, ce fut le comte de Curin, commandant les troupes de Charles de Lorraine, qui pillait. En ce temps-là, s'était réfugiée à Vivier « noble dame Elisabeth Durbay, épouse de Hubert d'Hostel, écuyer, seigneur de Sarre ». La légende raconte que du Vivier, elle écrivit au comte de Curin, alors à Sarre, pour le prier d'épargner son château, et qu'à cette lettre elle joignit quelques bouteilles d'un vin fameux, espérant « que le cadeau plairait ». Et vraiment il fit plaisir, le cadeau, car la noble dame fut invitée, tout aussitôt, à rentrer chez elle, avec ses troupeaux et ses gens, assurée de n'y trouver que marques de respect et d'obligeance.

~ Avec dom Ganneron, revenons à ce terrible de Mansfeld,

dont les troupes ravagèrent si cruellement la région sedanaise des Ardennes.

« Comme le roi de France — écrit notre intéressant annaliste — s'employoit de tout son pouvoir à réduire les hérétiques rebelles, qui tenoient bonnes villes de Montauban, la Rochelle et autres lieux. Henry de La Tour, seigneur de Sedan, indigné de ce que le roy avoit pris quelques villes qui estoient de sa religion et même de son patrimoine, voulut le destourner d'achever ses desseins et luy rendre son change. Et partant, comme il sceut qu'Ernest, comte de Mansfeld, bâtard de Saxe, et Christian de Brunswick, évesque d'Halberstadt, rebelles à l'empereur et au roy d'Espagne, avoient une grande armée de gens vagabonds et fugitifs qui ne demandoient qu'à piller Jacques le bonhomme, il les manda de venir en France, leur promettant livrer trois bonnes villes de Champagne, asçavoir : Reims, Chaalons, Epernay. Mais le duc de Bouillon vendoit la peau du renard avant que la beste fut prise, car les Allemands descendus en France et ne trouvant leur giste prest, ils n'advancèrent point davantage, s'arrestans es environs de la rivière de Meuse et de Mouzon.

« Quelque historien a escript qu'ils n'estoient que huit mille piétons et huit mille chevaux; mais il n'entend parler que des plus lestes, car en comtant la canaille, les femmes et les enfans, ils estoient plus de quarante mille. Ils se campèrent donc près de Mouzon, attendans leur monstre du duc de Bouillon, qui les avoit fait venir et n'avoient touché d'argent de luy depuis dix-huit mois, à faute de quoy, le comte de Mansfeld leur permettoient toutes sortes d'insolences.

« Ils vindrent fondre es-environ du Mont-Dieu, vers la fin de juillet, l'an 1622, et y demeurèrent jusques à la fin d'aoust, ruinans tout le pays, faisant une infinité de meurtres, incendies, violences. A leur sortie ils bruslèrent quantités d'hameaux et de villages. Le gros de l'armée ne passa point les terres de Sedan. Il y avoit seulement quelques brigades de larronneaux qui voltigeoient es-environs. Le bourg de Chémery fut pris d'assault par un régiment de ces reistres, et quelques habitants de tuez. Les faubourgs mesmes de Sedan, n'estoient pas exempts de leur course, indignez grandement contre le seigneur d'icelle. C'estoyt pitié de veoir tous les villages vuides d'habitans qui se réfugioient dans les bois comme bestes brutes, n'y ayant eu une telle espouvante au pays depuis la reine de Hongrie.

« Les chasteaux de la Cassine et de Sy estoient pleins de monde jusques aux toicts. Le duc de Nevers envoya quelque sien domestique faire ses complimens au comte de Mansfeld et iceluy s'enquesta qu'est-ce que c'estoit du Mont-Dieu, qu'on parloit tant. Le

gentilhomme bien embouché luy dit que c'estoient religieux qui estoient en la protection du duc de Nevers son maistre ; il envoya quantité de ses plus fidels soldats audit duc pour mettre ès-places qu'il voudroit sauver des courses de ses gens. Le Mont-Dieu en eut deux, un luthérien et un catholique. Mais si l'armée eust avancé davantage, ils pouvoient servir de peu, car le comte n'estoit plus maistre de ses gens, et l'évesque d'Halberstadt, luthérien, un des chefs de l'armée, en vouloit spécialement aux monastères et aux prestres, et en tuoit autant qu'il en trouvoit et portoit escript en ses guidons : *Amy de Dieu, ennemy des prestres.*

« Les Allemands bruslèrent une partie du village de la Neufville-lès-Maires, d'Artaise, d'Onç et de Flaba; mais celuy de la Besace fut entièrement bruslé, hormis la maison du curé. Or, comme les reistres faisoient beaucoup de mal au pays, aussy en endurèrent-ils beaucoup eux-mesmes, car les paysans en tuoient autant qu'ils pouvoient. Et quant à la faim, qui estoit leur plus grand ennemy, encore qu'il leur cuisit journellement vingt-cinq mille pain ès-fours de Mouzon, et qu'on leur eust envoyé de Reims cent pièces de vin, et de Chaalons cent muids de blé, c'estoit bien peu de choses pour tant de monde, tellement qu'ils mouroient à tas dans la campagne. La peste en emporta aussy plusieurs. Un de nos domestiques du Mont-Dieu, allant dans les bois se promener, après leur sortie, trouva une petite fillette aagée de cinq ans à demy-morte entre son père et sa mère morts; il la chargea sur ses épaules et l'apporta au Mont-Dieu où elle fut refaite, et demeure présentement à Reims. Au village de la Neufville, où plusieurs allemands moururent, on trouva quantité de caractères qu'ils avoient sur eux, où estoient escripts ces mots : *In principio erat verbum*, à rebours, à reculons, avec plusieurs autres chiffres incogneus. Après avoir bien fait enduré aussy du mal en ce pays, estant advertis que l'armée du roy approchoit, ils se retirèrent en Hollande... »

Après l'histoire beaucoup trop entachée de légende, telle que nous la raconte dom Ganneron, voici maintenant l'histoire véridique.

C'était au plus fort de la guerre de Trente ans, dont souffrirent cruellement nos frontières de la Champagne. Les protestants s'étaient soulevés contre l'empereur Ferdinand II, et avaient mis à leur tête l'électeur palatin Frédéric, neveu du duc de Bouillon. Louis XIII, mal guidé par son favori de Luynes, renonçait à la vieille politique de François I^{er} et de Henri IV, pour épouser la cause de l'empereur. Une ambassade française persuada même aux princes protestants d'abandonner l'électeur palatin. C'est alors que Mansfeld et Christian de Brunswick — celui qui prenait

pour devise : « Ami de Dieu, ennemi des prêtres » — voulurent châtier la France de cette intervention inattendue. Donc, à la tête d'une armée d'aventuriers, ils passèrent la Meuse, en 1622, et vinrent assiéger Mouzon. Le comte de Grandpré, qui s'était jeté dans la place avec quatre cents hommes, fit remettre les fortifications en état, puis opposa une résistance énergique. Harcelé de toutes parts, Mansfeld imagina ce stratagème. Il feignit de se soumettre au roi, remit en témoignage de soumission huit canons au comte de Grandpré et, ainsi, put s'échapper. C'est au cours de cette expédition sur les frontières de Champagne que la Besace, Artaise, La Neuville-à-Maire, Flaba, Yoneq, furent réduites en cendres.

Cependant, ce Mansfeld n'a pas laissé dans les Ardennes un souvenir aussi lugubre, aussi toujours vivace, que le soudard Erlach et l'aventurier Growstein. On dit encore aujourd'hui, si l'on veut désigner une personne grossière, inhumaine : « C'est un erlang, c'est un arlang », de même que l'on dit aussi, pour désigner un Ardennais dont l'intelligence n'est qu'assez médiocrement ouverte : « C'est un gros-oustrie », rappelant ainsi le chef de bandes hollandais, Growstein, qui, vers le milieu du quinzième siècle, ravageait la Champagne. Les Champenois d'autrefois, dont les Ardennais sont les ancêtres, crurent venger tout leur sang répandu — vengeance anodine et naïve — en représentant Growstein sous un aspect grotesque; d'où, par la suite, ce routier sinistre personnifia les lourdauds, les « gros-oustris ». Rappelons, puisque nous en sommes aux sobriquets, que les « arminaux » — sans doute corruption d'Armagnac — désignèrent, par la suite, les habitants de la région qu'aux temps de la guerre de Cent ans, occupait Clignet de Brabant, lorsqu'il campait à Ham-les-Moines.

Le Vivier. — Ecart plutôt que lieu-dit. Ne porte ce nom que depuis 1714 seulement. Avant cette date, ainsi que nous venons de le dire, le Vivier consistait en pauvres mazures habitées pendant l'hiver par des bûcherons et des sabotiers qui, la belle saison revenant, retournaient aux villages, pour les travaux des champs. Messire Louis de Gentil, marié en 1714 à demoiselle Madeleine de Mecquenem, pour les fixer au Vivier, leur permit, « moyennant finances et un certain nombre de chapons », de construire des maisons : alors le village se forma. D'après MOREAU DE JONNÈS : *La France avant ses premiers habitants*, le mot *Artaise* signifierait : *Autel près de l'eau*. On sait combien les Gaulois, comme d'ailleurs tous les peuples anciens, vénéraient l'eau dont ils avaient fait une divinité. Quant au *Vivier*, il tire son nom de

l'un de ces nombreux étangs par lesquels se trouvait entourée l'abbaye du Mont-Dieu : « Vingt-deux étangs servaient de provisions aux chartreux astreints, d'après les règles de leur couvent, à l'abstinence perpétuelle. »

Le Pont des Oisons. — La Dorsonne. — Au nombre des lieux-dits que HUBERT, en 1856, signalait dans sa *Géographie*, se trouvait le *Pont des Oisons*. En cet endroit, une maison qui semble avoir été la première bâtie par ordre ou avec permission de M. de Gentil. Il y avait établi, pour garder ses viviers, un certain Jean Loison, de Savigny-sur-Aisne. Un incendie, en 1844, détruisit cette maison qui était, alors, maison d'école. M. de Gentil faisait, en même temps, construire quelques bâtiments de ferme dits : « Château de la Rahière », qu'il habita jusques à la Révolution.

Ce qu'on nomme aujourd'hui le château se trouve au lieu dit *la Dorsonne*. En 1847, y décéda H.-L.-Joseph Hubert, de Charleville. Le domaine alors passa, par mariage, à M. Lechanteur qui, en 1860, le vendit à M. Chaffoureaux.

ASFELD

Ecry. — C'est sur ce lieu-dit, autrefois *Ecry*, signifiant — mais nous ne voulons point garantir cette, sans doute, très fantaisiste étymologie — « lieu habité près d'une rivière », que s'éleva le village d'Asfeld : longtemps, d'ailleurs, appelé *Ecry*, puis *Avaux-la-Ville*, lorsque M. de Mesmes, en 1671, ayant acquis « cette terre » du marquis de Bourri, la réunit en une seule seigneurie au comté d'Avaux et la vicomté de Neufchâtel; — puis *Asfeld*, en 1728-1730 — lorsque Claude-François Bidal, maréchal de France et marquis d'Asfeld, obtint l'érection de la terre et seigneurie d'Avaux-la-Ville en marquisat-pairie, avec commutation de son ancien nom en celui d'Asfeld — nom d'un fief allemand qu'il tenait de la reine Christine. — Le maréchal Bidal fit alors bâtir, tout proche de l'ancien château, un autre château, fort grand : il y rassembla des objets d'art précieux et, en grand nombre, des livres fort rares. Son fils émigra en 1791 : alors le château fut démoli, et les terres formant ses dépendances furent vendues.

Posséda jadis, très autrefois, une maison royale avec un château-fort. Séjour privilégié d'Ebroïn, maire du palais, sous Clotaire III. Cette forteresse était si belle, si redoutable, que Louis-le-Germanique vint, tout exprès — en l'an 880 — d'Aix-la-Chapelle, pour l'admirer.

La tradition veut qu'en 882 les Normands, ravageant la Champagne et le Poitou — ils remontèrent aussi toute la Meuse et toute la Semoy — aient subi, proche d'Ecry et même à Ecry, une défaite sanglante : mais aucun lieu-dit ne rappelle cet événement. La *Chronique* de JEAN TATÉ se contente de mentionner : « En 882, Carloman, roy de France, a deffait les Normands en une bataille à Avaux-sur-Aixne; l'eau étoit tinté du sang des Normands. »

Pays de forêts autrefois. Louis IV, d'Outremer, allant à Reims, s'arrêtait quelques jours à la maison royale d'Ecry. Chassant le loup, il tomba de cheval, si malheureusement, qu'il fut relevé mort, pour ainsi dire, car tout aussitôt couché dans un chariot que traînaient des bœufs « de leur pas tranquille et lent », et conduit à Reims, « il mourait au palais de l'archevêque ».

Thibaut III, comte de Champagne, avant de partir pour la croisade, aurait, en 1199, donné à Asfeld — alors Ecry — un tournoi magnifique. On montre même les prairies qui furent le théâtre de cette joute chevaleresque; mais la désignation est tellement hypothétique, tellement vague, qu'il ne nous est pas permis d'insister.

La Maladrerie. — Aujourd'hui écart plutôt que lieu-dit : endroit spécialement réservé aux lépreux. Nous aurons souvent occasion de reparler, dans ce volume, des maladreries et des léproseries, qui furent si nombreuses en pays d'Ardenne. — Voir d'ailleurs ATTIGNY : *Les Maziaux*.

La Presle. — Longtemps une croix de fer, sur ce lieu-dit, rappelait l'endroit où aurait existé un prieuré, nommé, comme le lieu lui-même : *la Presle*.

ATTIGNY

Les Maziaux. — Au nord d'Attigny, longeant le ruisseau, un lieu dit *les Maziaux* : c'est en cet endroit que se trouvait la *Maladrerie* d'Attigny, le refuge, la prison, pour ainsi parler, des malheureux qu'avait atteint la lèpre; cette terrible maladie, qui fut si fréquente autrefois, surtout pendant le moyen âge, et au moins tout autant que la guerre, décima les populations. Cela parce que les plus vulgaires précautions d'hygiène furent, jadis, trop complètement méconnues ou méprisées. A la lèpre, succédait la peste; à la peste, succédait la lèpre; quand toutes deux elles ne se réunissaient point pour tuer. Au treizième siècle, on

comptait, en France, au moins deux mille léproseries ou maladreries, et l'on verra, par nos lieux-dits ardennais, que les Ardennes en eurent leur grande part.

La lèpre avait l'avantage de tuer moins vite que la peste, mais le sort des malheureux qu'elle frappait n'était guère plus enviable que celui des pestiférés. On les regardait « comme morts au monde ». Dès qu'une personne était soupçonnée de ladrerie, l'official diocésain le mandait à son tribunal et le faisait examiner par un médecin. Le mal dûment constaté, l'official prononçait la séparation et ordonnait que cette sentence serait publiée au prône de l'église paroissiale.

Le dimanche suivant, le clergé allait prendre chez lui le lépreux. Comme s'il eût été déjà cadavre, on l'étendait sur un brancard, on le recouvrait du drap mortuaire, et les prêtres, psalmodiant le *Libera me*, faisaient la levée du corps. Arrivé dans l'église, il était déposé sur deux tréteaux qu'une barrière isolait des assistants. On célébrait l'office des morts, puis, un à un, les fidèles défilaient devant le patient, et, après l'avoir aspergé d'eau bénite, chacun lui lançait une aumône.

Quand tout le monde était rassemblé au dehors, le clergé, précédé de la croix, prenait la tête du cortège et, chantant encore le *Libera me*, suivait le lépreux, porté jusques à la hutte qui désormais lui servirait de demeure.

Aussitôt arrivé, le drap noir était enlevé. Le malade se dressait sur ses jambes. Alors, le prêtre lui remettait, après les avoir bénits, des cliquettes, des gants et une panière. Pendant que l'assemblée entonnait le *De profundis*, le curé, s'approchant de la maison, jetait sur le toit une pelletée de terre enlevée du cimetière et disait au lépreux : *Sis mortuus mundo, vivens iterum Deo* — que tu sois mort au monde, mais que tu renaisses en Dieu. — Puis après quelques paroles consolatrices lui faisant entrevoir les joies du paradis, il ajoutait :

— Je te défends de jamais entrer en église ou chapelle, en moulin, en four, en marché, en aucun lieu où tu verras affluence de peuple.

— Je te défends de marcher pieds nus et de sortir de ta maison sans ton habit de ladre et des cliquettes.

— Je te défends de jamais laver ni toi, ni les objets à ton usage, en rivière, ni en fontaine ou ruisseau. Si tu veux de l'eau pour boire, remplis ton baril avec ton écuelle.

— Je te défends de toucher aucune chose que tu marchandes, jusques à ce qu'elle soit tienne.

— Je te défends que tu entres en taverne. Si tu veux du vin, fais-le entonner en ton baril.

— Je te défends d'avoir commerce avec une autre femme que celle épousée par toi en face de la sainte Eglise.

— Je te défends, si aucune personne te parle par les chemins, de lui répondre avant de t'être mis au-dessous du vent.

— Je te défends de passer par chemins étroits.

— Je te défends de toucher au puits, ni à la corde, si tu n'as mis les gants.

— Je te défends de toucher à enfants, et tu ne dois leur donner aucune chose.

— Je te défends de boire ou de manger en autre compagnie que celle des gens lépreux comme toi.

— Je te rappelle que quand tu mourras ton corps sera enseveli dans ta cabane et non au cimetière.

Le prêtre, ayant dit, plantait une croix de bois devant la porte de la hutte, y suspendait un tronc, où les passants jetteraient leur aumône, puis tout le monde s'éloignait.

Le vingt-troisième canon du Concile de Latran ordonna que toute léproserie un peu considérable serait pourvue d'une chapelle et d'un cimetière. Ces chapelles furent communément, sous le vocable de sainte Marie-Madeleine, sœur de Lazare le lépreux. Lorsqu'il n'y avait pas de léproserie, de maladrerie, on bâtissait au lépreux — à vingt pieds du chemin — une maison soutenue par quatre poteaux, et cette maison on devait la brûler avec les vêtements du lépreux, aussitôt qu'il était mort. Tous les nombreux lieux dits *Saint-Ladre* nous rappellent, évidemment, ces petites léproseries.

La Motte. — Un de ces monticules d'observations que l'on élevait, de main d'homme, au moyen âge, pour les vedettes d'un château ou d'une ville fortifiée. *La Motte* d'Attigny surveillait l'Aisne, au point où devaient la franchir les marchands ardennais, du Nord et du Centre, qui se rendaient aux foires célèbres de la Champagne. Elle fut édiflée et transformée en maison-forte, vers 1170 environ, par Henri de France, archevêque de Reims.

~ « 25 août 1870. — Arrivée du corps d'armée commandé par le général Ducrot : une quarantaine de mille hommes.

« Les généraux divisionnaires sont : le général Wolf, le général Duhesme et le général Lacroix.

« Cette armée prend ses positions, partie sur le versant méridional de la *Motte* d'Attigny, partie sur le versant oriental de celle de Givry. Le reste alla dresser ses tentes-abris, sur la portion du territoire qui s'étend, au sud-est de la ville, jusque près de Sainte-Vaubourg. De nombreux postes sont en outre

échelonnés dans toutes les directions. Mais la majeure partie de ces troupes, dont la discipline paraît fort relâchée, se rend en ville, et en moins de rien en absorbe tous les approvisionnements. » — BRUGE-LEMAITRE : *Souvenirs* — inédits.

Les Mazures. — Le nom de ce lieu-dit tirerait son origine de quelques ruines, que l'on croit être les restes d'un monastère relevant du prieuré de Sainte-Vaubourg. Les moines qui l'habitaient correspondaient avec les chanoines de ce prieuré — nous dit la légende — par des souterrains, qu'il serait encore, d'après la croyance populaire, très facile de parcourir, pour peu que l'on voulût s'y aventurer, et où l'on rencontrerait de nombreux squelettes. Un autre endroit porte le même nom ; ce serait l'emplacement d'un très ancien petit hameau que les guerres et les incendies réduisirent en « mazures ».

Le Cassuet. — Rappelle « un bois, une petite forêt » réservés pour la chasse. On sait que les rois francs, mérovingiens et carolingiens, que Charlemagne, surtout, dont Attigny fut l'une des résidences favorites, eurent la chasse pour passion dominante. — Voir pour ces chasses ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

La Marche de Nautré. — On allait d'Attigny à la maison royale d'Arches, par un grand chemin dont la direction était probablement à peu près la même que celle de la grande communication actuelle de cette ville aux Crêtes de Poix. De là, cette route descendait par la vallée de la Vence, se dirigeait sur le village de Barbaisé, d'où, par un chemin connu sous le nom de *Marche de Nautré*, elle allait se réunir, à quelques kilomètres de Gruyères, à la chaussée romaine de Reims à Arches et à la Meuse.

Le pays était ainsi coupé par des communications assez nombreuses pour en rendre le parcours facile ; il est probable que la présence presque habituelle des souverains favorisait d'une manière toute spéciale leur bon entretien.

Le Croli. — Le Pont du Croli. — Le Chemin du Croli. — *Croli*, en bas langage du pays, signifie un borbier. S'acroler, veut dire s'embourber, s'engager les pieds dans la boue.

Rue de la Crolière. — Il y avait aussi, dans l'ancien Attigny, une rue de la Crolière, paraissant avoir tiré son nom de l'effondrement de la chaussée qui la parcourait. Même origine étymologique pour :

Pierre à crouille, ou à craie, qui, dans cette région, se prononce *crauye* ou *crouille*.

Ce lieu-dit est un monticule de craie presque pure, actuellement en exploitation pour fabriquer de la chaux.

« Crauyer » signifie faire des traits à profusion avec de la craie.

La Vigne. — D'un ancien vignoble dont l'étendue paraît fort contestable. « Lorsque les Anglais amblèrent Attigny, en 1339 — écrit FROISSART dans ses chroniques, — ils furent moult joyeux d'y trouver trois mille tonneaux de vin. » Mais était-ce vin de crû provenant de vignes cultivées en pays d'Attigny? Ce lieu-dit est très exactement désigné dans la Charte de 916 : *Culturam quoque ante portam superiorem palatii, inter broilum et vineas.*

La Porte Supérieure. — Ce lieu-dit se nomme aussi : *Pont Thibouret*. Rappelle l'emplacement de la principale porte du palais d'Attigny, donnant accès au vieux chemin qui conduisait du palais d'Attigny à la voie romaine, en un endroit encore nommé *Vivi-ville*, c'est-à-dire *Vieille-Ville* : ancienne villa royale, détruite par l'une des nombreuses invasions qui traversèrent ces points stratégiques.

Les Bourgs. — Cette porte supérieure regardait l'orient. La porte opposée regardait l'occident; elle s'appelait : porte ou *route des Rethélois*. Au sud, la porte du Midi; au nord, une autre porte conduisant, par un pont en maçonnerie romaine de huit arches, aux « bourgs », c'est-à-dire aux burgs, aux bastillons — petits remparts de pieux très rapprochés les uns des autres, reliés par des murs en terre — dont l'emplacement se nomme encore aujourd'hui *les Bourgs*, quartier de l'autre côté de l'Aisne.

Les Remparts. — Ces lieux-dits portent encore les traces visibles des anciens remparts d'Attigny.

Derrière le Bois. — Emplacement — aujourd'hui défriché — d'un rendez-vous de chasse réservée, datant de l'époque carolingienne.

La Culée Roga. — Autrefois anciens pâturages réservés à la maison royale de Charlemagne : d'où l'appellation de ce lieu-dit. Voir d'ailleurs ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*, pour tous les souvenirs laissés à Attigny par le grand empereur, notamment le « baptême de Witikind », ou pour toutes les légendes dont

Charlemagne, qui fit d'Attigny l'une de ses résidences favorites, est le héros. N'oublions pas qu'on lui attribue, souvent à tort, la fondation de l'église actuelle d'Attigny — tout au moins de ses parties les plus anciennes — construite deux siècles plus tard; cette église dont le « Priape » ou le « Bacchus » à l'extérieur ne manque pas d'attirer la curiosité des touristes.

Les Quatre Jours. — Tire son nom de la contenance des diverses parcelles qui la composent :

Le *jour* était une mesure agraire à l'usage du pays de Reims : le terroir de Reims se mesurant par jours, quartels, hommées, verges et pieds.

Le jour valait 4 quartels, ou 160 verges.

Le quartel, 4 hommées, ou 40 verges.

L'hommée, 10 verges de 20 pieds de côté.

Le pied, 10 pouces $\frac{2}{3}$ du pied de roi, qu'on devait, dans l'arpentage, comparer aux dimensions de l'ancienne toise, plutôt qu'à celle de la nouvelle; puisque sûrement ce rapport a été fixé avant le changement arrivé à la toise en 1668.

En estimant la verge rémoise à 38 ares 36 centiares, le *jour* présenterait une contenance de 61 ares 27 centiares.

Le Fossé Cabaret. — Rappelle sans doute une des anciennes brasseries royales, assez nombreuses dans les dépendances du palais d'Attigny — *Camba regis*, — dit la Charte de 916.

Le Vivier. — D'un ancien vivier qu'en cet endroit possédait Charlemagne, pour y mettre son poisson en réserve; vivier alimenté par plusieurs sources dont la principale était le ruisseau nommé Sainte-Reine. Dans une ordonnance datée du 26 juillet 800, Charlemagne ordonne à son intendant d'Attigny « d'entretenir en bon état les étangs et rivières de la maison royale confiée à sa garde et de vendre, au profit de son trésor, les poissons qui seraient pêchés en ces étangs et en ces rivières. »

Charlemagne était d'ailleurs un propriétaire aussi méticuleux, aussi soigneux de ses intérêts, qu'il fut grand capitaine et grand empereur. Aucun détail de ménage, même le plus futile, ne le trouvait indifférent, et son fameux capitulaire *de villis* reste un des plus curieux documents que nous ait conservés l'Histoire.

« Nous voulons — lisons-nous notamment dans ce capitulaire — que nos fermes établies pour notre service nous profitent à nous et non pas aux autres... que nos intendants veillent à ce que tous leurs serviteurs travaillent et ne perdent pas leur temps dans les marchés... qu'ils se procurent soit par achat, soit autre-

ment, des semences bonnes et excellentes... qu'ils fassent vendanger avec soin, qu'ils enferment le vin dans des vases en bon état, sans en rien perdre, et qu'ils l'envoient dans nos celliers... On conservera dans nos domaines les viviers existant; on les agrandira, on en creusera là où il n'y en a pas... Que nos forêts soient bien gardées, replantées quand il y aura lieu de le faire. Que l'on ne fasse pas de coupes excessives et nuisibles. Qu'on y garde avec soin le gibier et qu'on veille sur nos éperviers.

« ... Que nos intendants aient dans les jardins toute espèce de plantes : des lis, des roses, de la sauge, des concombres, des melons, des citrouilles, des romarins, des pois, de l'anis, de la coloquinte, des laitues, de la chicorée, du persil, du sénevé, de la menthe, des pavots, des betteraves, des mauves, des panais, des choux, des radis, de l'oignon, de l'ail, du cerfeuil. Pour les arbres, il y aura des poiriers, des pommiers, des sorbiers, des châtaigniers, des pêchers, des cognassiers, des amandiers, des lauriers, des figuiers, des noyers, des cerisiers... L'intendant fera tenir un registre de ce qu'il donne ou réserve pour notre usage. Il nous mandera par lettre ce qui lui est resté... Chaque année, à la Nativité du Seigneur, il nous présentera un compte bien ordonné et bien divisé... afin que nous sachions ce que nous avons et combien nous avons... »

Faut-il s'étonner du soin minutieux que Charlemagne apportait à l'administration de ses domaines? Ne formaient-ils pas le plus clair de ses revenus? C'était l'actif du budget impérial, ses fermiers formant, en quelque sorte, son ministère des finances.

Montée Bernay. — Lieu-dit, au sud-ouest, en dehors des anciens remparts; peut-être dérivant de *Mons-Taberna*, à cause des nombreuses tavernes qui se trouvaient jadis en cet endroit : *ad domos hortosque seu tabernas*, dit la Charte déjà citée.

Les Budes. — Rappellent les buttes ou mottes de terre si communes aux temps des anciennes fortifications.

Le Chemin de Routy. — Nom ancien d'une route qui sortait d'Attigny par le flanc occidental de ses remparts, pour prendre sa direction vers Rethel : c'était, au propre, le chemin de *Rethélois*, *Regitestis*, *Routy*. — Rethel ne se nommait-il pas, autrefois, *Recteste* ou *Regiteste*?

Chambouzet. — Quel est pour ce lieu l'origine de ce nom, bouzet signifiant, en langage vulgaire, cette crasse que l'on voit sur la tête des petits enfants, lorsque se forme la chevelure?

Le Camp. — Lieu-dit à l'occident des bourgs, sur la rive droite de l'Aisne. Rappelle l'emplacement du camp que l'armée royale occupa depuis juin 1521 jusques à la fin de septembre, pendant que les troupes du duc de Nassau et Sickingen assiégeaient Mézières, défendu par Bayard.

Trente-six mille hommes de nationalités diverses et de toutes armes — les armées autrefois n'étaient pas composées autrement — sous le commandement du duc d'Alençon, beau-frère de François I^{er}. Il y tenait sa cour, ayant pour « secrétaire » Clément Marot, dont quelques épîtres « à la noble Marguerite, épouse du duc d'Alençon » sont datées « de ce camp »; notamment l'épître III « pour ceux qui allaient en mule au camp d'Attigny ».

Trois cent soixante années plus tard, le *Camp* voyait une autre armée; hélas! combien plus terrible! Voici comment M. BRUGEL-LEMAITRE, dans ses *Souvenirs* — inédits, — nous raconte ces journées pleines d'angoisses.

« Le 29 août 1870, entrée dans Attigny d'une avant-garde de dragons. Ils appartiennent au corps d'armée commandé par le général Rhinbalen. Cette colonne se compose presque exclusivement de cavalerie. Le VII^e régiment des cuirassiers de Magdebourg se fait surtout remarquer par la corpulence athlétique des hommes qui en composent l'effectif. Ce sont autant de types les plus purs de la race prussienne.

« Au même moment, le bruit se répand que ces troupes, à leur passage, ont mis Voncq à feu et à sang. Une immense colonne de fumée s'élève en effet de ce côté.

« Un jeune séminariste, nommé Vuarnesson, se trouvait, depuis la veille, en visite chez un de ses camarades de classe. Arrivé à Attigny, à l'heure précise où les premiers éclaireurs venaient d'en sortir, il regrettait fort de ne s'y être point trouvé un peu plus tôt, pour la curiosité, disait-il, de voir un de ces Prussiens en chair et en os : du moins il pourrait en parler, les connaissant. Cette fois, il se trouvait plus que satisfait : au lieu d'un simple échantillon, il voyait défiler devant lui tout un corps d'armée.

« La vue de cette grande multitude d'ennemis sembla modifier considérablement les idées qui l'avaient poussé jusques à Attigny. Il demanda à son hôte de lui indiquer le chemin le plus raccourci pour retourner chez lui, à Bauthémont, où il était très pressé d'arriver.

« Son village natal n'était pas seulement l'endroit où il lui tardait si fort d'arriver. En traversant Alland'huy, où le tracé du futur chemin de fer l'avait conduit à travers champs, il se

retourna et vit qu'il avait les Prussiens sur les talons. Il prend un chemin de traverse pour gagner quelque avance sur eux, s'il lui est possible; il les trouve parvenus aussitôt que lui à Sausseuil.

« Craignant cette fois d'en être reconnu et d'éveiller leurs soupçons, il prend par des sentiers creux et des champs bordés de haies, s'imaginant à chaque instant voir déboucher quelque uhlan, la lance au poing; ou quelques-uns de ces mêmes dragons qu'il vient de voir à Attigny, la carabine dressée sur la cuisse, prêts à lui barrer le chemin ou à l'emmener prisonnier.

« Cette dernière alternative eût été pour lui le pire des contre-temps; car, ce qu'il veut avant tout, c'est rencontrer la plus prochaine gare, pour informer, par voie télégraphique, les autorités civiles, militaires et administratives, de la rapidité avec laquelle les Prussiens s'avancent vers la ligne des Ardennes qu'ils vont indubitablement couper. M. Vuarnesson avait deviné juste : c'était là, en effet, une de ces colonnes volantes qui avaient pour mission spéciale d'opérer sur les chemins de fer.

« En arrivant à Bauthémont, le maire de cette commune, à qui il s'adresse pour lui communiquer son projet, lui refuse un cheval dont il a le plus pressant besoin. Refus net et motivé de la part du fonctionnaire, qui regarde cette grande nouvelle comme une chose extravagante. Il ira donc frapper à d'autres portes. Après bien des démarches, il finit par trouver un arboriculteur du voisinage, M. Toscane, qui eut assez de patriotisme pour mettre son cheval à sa disposition.

« D'une seule traite, il est à Saules-Monclin, et pendant qu'il se remet de cette course effectuée à fond de train, il avise un jeune gars à la mine assez osée, à qui il remet une dépêche en lui recommandant toute la célérité possible. M. Vuarnesson vit bientôt revenir à lui le jeune commissionnaire, il tenait en main sa dépêche que le chef de gare n'avait voulu aucunement prendre en considération, la traitant même de folie outrée. Mais le persistant séminariste, que cette rebuffade est loin d'intimider, comprend que nul autre que lui ne peut mener cette affaire à bien. Immédiatement il court trouver ce chef de gare dont les résolutions sont restées inébranlables, apportant pour raison qu'il ne relève que de l'administration supérieure et qu'il ne peut connaître qu'elle.

« — Mais si, comme simple particulier, ajoute M. Vuarnesson, et sous ma responsabilité personnelle, j'expédiais cette dépêche à vos chefs, pour les renseigner, peut-être la jugeraient-ils sérieuse.

« — Mais vous, monsieur l'abbé, vous êtes donc bien persuadé que la nouvelle que vous leur transmettriez ainsi provient de source certaine?

« — Mais je les ai vus, monsieur : l'arme au poing ; sabre au clair ; par milliers, infanterie et cavalerie dans Attigny même, d'où j'accours de toutes mes jambes ; car leur avant-garde me suit de si près que je ne sais trop si elle nous laissera le temps de télégraphier. Et puis je ne sais si, en regardant bien dans cette direction, nous ne parviendrons pas à découvrir une immense colonne de fumée : c'est Voneq qu'ils ont livré à l'incendie, en passant.

« M. Vuarnesson dut encore redoubler ses instances pour achever de décider le chef de gare, allant même jusqu'à lui proposer de lui signer un écrit, par lequel il s'engagerait, sur sa tête, à garantir la véracité ce qu'il avançait, et à se porter garant, vis-à-vis du chef lui-même, des conséquences d'infractions que pourrait lui susciter l'envoi de la dépêche.

« Il signa, en effet, cet engagement sur le registre spécial du bureau télégraphique. L'avis fut expédié à Reims et à Charleville, et pris en considération.

« La dépêche enjoignait l'ordre de refouler tout le matériel roulant resté dans les gares, et de précipiter la marche de tous les trains destinés à emporter, vers le quartier général de l'armée française, les réserves des différents corps déjà engagés dans l'Argonne.

« Le général Wimpffen, avec son état-major et quelques troupes, se trouvait alors à la gare où ces choses s'accomplissaient. Il dut encore se trouver fort heureux de prendre le dernier train de marchandises qui montait vers Sedan.

« Vingt et quelques minutes après, les éclaireurs de l'armée allemande coupèrent le télégraphe de la gare d'Amagne.

« L'idée que M. Vuarnesson avait conçue à Attigny, et qu'il venait de mettre si péniblement à exécution, avait porté son fruit. Il avait réussi à sauver la plus grande partie de l'arrière-garde de l'armée de Mac-Mahon, et tout ce qu'il avait été possible du matériel roulant du chemin de fer. » — BRUGE-LEMAITRE : *Chronique inédite d'Attigny*.

~ « 2 septembre 1870. — Départ précipité d'Attigny, du reste des troupes prussiennes, qui l'avaient occupé depuis deux jours comme corps de réserves, sous les ordres de von Tümpling. Ce départ inattendu s'effectue à neuf heures du soir, dans la direction de Reibel.

« Le bruit de tambours lointains, battant une marche française dans la direction d'Amagne, motive cette prise d'armes en prévision d'un retour offensif de l'armée française que personne, y compris eux-mêmes, ne pouvait croire aussi complètement battue.

« J'avais moi-même entendu ce bruit de tambours, vers une heure assez avancée de l'après-midi. En rentrant dans le faubourg du Moulin, à l'extrémité duquel je m'étais rendu pour mieux établir mon opinion touchant la nature des marches qu'ils battaient, je remarquai un mouvement inusité dans l'avant-poste qui occupait, avec une forte artillerie, les abords de cette partie de la ville. Des soldats — wurtembergeois, je pense — couraient à leurs armes; d'autres sellaient les chevaux avec précipitation, tandis que des ordres étaient transmis en ville par de nombreux courriers. Peu rassuré par tant de démonstrations hostiles, puis une voisine, d'origine allemande et qui entendait fort bien leurs propos, m'ayant dit d'un air tout effaré qu'il s'agissait d'une bataille très-prochaine, je jugeai notre faubourg perdu. Dès lors je pris le parti, pour m'éclaircir sur ce grave incident, de monter jusqu'à l'Hôtel de ville, où m'appelaient, du reste, mes fonctions de conseiller municipal.

« A la sortie du second pont, je fus accosté par un officier prussien, appartenant au corps du génie. Il me demanda, d'un air extrêmement affairé, que j'eus à lui indiquer la mairie.

« — Suivez-moi, lui répondis-je; je m'y rends moi-même.

« Nous montâmes le vieil escalier de pierre, avec toute l'énergie dont nous étions capables.

« — C'est le plan de la ville, me dit-il alors, c'est le plan de la ville qu'il me faut tout de suite. Le temps est précieux, les minutes sont comptées! Tout de suite, tout de suite!

« Le plan demandé se trouvait justement être déployé sur le bureau, une injonction semblable venant également d'être faite par d'autres officiers de l'armée allemande.

« Alors, le capitaine du génie, se tournant vers un officier d'artillerie qui nous suivait sans que je l'eusse remarqué, lui fit signe d'approcher. La conversation très animée, qu'ils engagèrent en langue allemande, fut brève et laconique. Je n'en compris qu'un mot : *Rivet*. Il appuya, en effet, le bout de son index sur la partie du plan où était figurée l'église, indiqua le parallélogramme comprenant tout le quartier de l'hôpital, et un second comprenant toute la contre-partie de la ville, à partir de la place Charlemagne. C'était là l'emplacement choisi pour l'établissement de batteries destinées à balayer le pont, le faubourg, et couper la route de Mézières, d'Amagne ou du Chesne, par un feu croisé.

« Assez intrigué par ce que je venais de voir, je tentai de revenir au faubourg où j'avais ma maison d'habitation. Il s'y produisait, en ce moment, un grand mouvement de cavalerie et d'artillerie. Mais il ne me fut pas possible d'y pénétrer, tant les

Prussiens avaient mis de rigueur relativement à l'accès du Pont-Tournant, interdit sans pitié à toute personne qui n'appartenait pas à l'armée prussienne.

« Ce grand bruit d'armes, ce grand mouvement en avant des batteries volantes qui allaient, dans quelques instants peut-être, répondre aux batteries plus rapprochées des tambours français qui se faisaient encore entendre dans la direction d'Amagne, dans la plaine même qui nous en séparait, tout cela, disons-nous, commençait à nous donner à réfléchir d'une manière très sérieuse.

« Les troupes prussiennes se formaient donc en lignes de bataille pour répondre à une agression qui leur semblait imminente, se déployant, autant que la prudence le leur permettait, dans cette partie du territoire d'Attigny que l'armée royale avait occupée elle-même en expectative 351 ans auparavant, alors que Bayard défendait Mézières. Leur ligne s'étendit donc, en quelques minutes, de l'embouchure du ruisseau de Foivre au ruisseau de Saint-Lambert, à son entrée dans le faubourg d'Attigny.

« Quant aux tambours qui battaient ainsi aux champs, c'étaient ceux d'une sortie de la garnison de Reims, qui, par une pointe hardie vers le corps que commandait le général Vinoy, allait bravement, par une attaque de diversion sur les flancs de l'ennemi, se joindre au dit général pour l'aider dans son mouvement de retraite. On le connaissait à Reims et l'on croyait presque certain qu'il avait pris cette direction, par la route nationale de Mézières à Paris.

« Des éclaireurs prussiens avaient dû rapporter les mêmes renseignements. Un changement subit s'opéra dans les dispositions prises avec tant de précipitation, et, à dix heures du soir, tout ce déploiement de forces, formé en colonne, filait sur Rethel pour lui couper sa ligne de retraite.

« Le lendemain matin, le canon se faisait entendre à plusieurs reprises dans la direction de Saulces-Monclin. C'était la division Vinoy, qui, pour éviter de heurter de front les réserves prussiennes d'Attigny, se repliait en bon ordre vers Paris, ou le département du Nord, par la route de Novion-Porcien. »

~ « Les malades du Lazareth, établi dans la maison Baudart-Michel, sont translatés, le 24 septembre 1870, dans les ambulances des écoles communales. Ces malades restent confiés aux bons soins de MM. les docteurs Lesure frères.

« L'autorité militaire prussienne leur adjoint cependant un *doctor* allemand. Ce chirurgien-major exprima tant bien que mal le désir de loger chez un confrère en médecine. Un billet de

logement le mit alors en permanence chez M. le docteur Alfred Lesure, dont la cave se trouvait être encore assez bien fournie.

« Le propriétaire, homme très généreux dans ses relations habituelles, en fit de même, par habitude, envers son confrère l'ennemi. Il lui offrit généreusement d'en goûter quelques échantillons, que notre homme d'outre-Rhin trouva de meilleur en meilleur. Un petit vin blanc qui lui rappelait sans doute celui dont parle Alfred de Musset dans son *Rhin allemand* :

Nous l'avons eu votre Rhin allemand,
On en parlera dans l'histoire.
Vos jeunes filles sûrement
Ont conservé notre mémoire ;
Elles nous ont versé votre petit vin blanc.

« — J'en ai à ce tas deux cent cinquante bouteilles, lui dit alors M. Alfred Lesure, je les mets à votre disposition. Car, vous savez, confrère, nous ne pouvons pas toujours disposer de nos instants : je suis tantôt chez moi, mais bien plus souvent ailleurs. Eh bien ! vous en userez toujours, moi présent ou non, comme il vous plaira.

« Le *doctor* allemand prit si bien la parole à profit, qu'au bout de trois semaines, pendant lesquelles il n'avait pas dessoûlé. Ayant reçu l'ordre de quitter Attigny pour Grandpré, il emporta avec lui les deux dernières bouteilles qui restaient en cave, monta dans une voiture d'ambulance et les but. Ce fut les dernières de sa vie : il était mort avant la fin du trajet.

« — C'est égal, disait M. Alfred, en se frottant les mains, il m'en a coûté deux cent cinquante francs, pour faire que ce Prussien se tuât ainsi : le gouvernement français en a dépensé bien d'autres pour arriver au même résultat. » — BRUGE-LEMAITRE : *Chronique inédite d'Attigny*.

~ « Les quatre fantassins qui étaient venus s'installer chez moi étaient tous pères de familles et comptaient ensemble onze enfants, restés dans le Brandebourg, à la grâce de Dieu. Le plus jeune de ces landwers se donnait quelques façons de dilettante, et, de temps à autre, fredonnait, d'un timbre de voix assez agréable, certain refrain français qui me semblait appartenir au *Pré-aux-Clercs*.

« Des quatre militaires que j'avais en logement ce jour-là, trois seulement étaient valides : le quatrième n'eut que le temps de se mettre au lit, en attendant qu'on lui fabriquât une sorte de bouillie qu'ils lui firent avaler le plus chaud possible. Ce premier remède administré, les trois landwers valides allèrent chez le voisin chercher trois autres landwers aussi valides qu'eux, et

s'attablèrent tous six, pour organiser un brelan de jeu de cartes où la monnaie française, mêlée à la prussienne, roulait à pleines mains.

« Ils jouèrent d'abord une sorte de « bête ombrée » et, bientôt après, un certain autre jeu consistant à déposer des enjeux très variables aux extrémités de quatre allumettes étalées au milieu de la table : enjeux que relevait ou augmentait, selon la marche du jeu, celui d'entre les joueurs qui tenait les cartes, les jetant devant lui, une par une, en deux tas différents. La combinaison de ces cartes, à laquelle semblait présider seul le hasard, formait toute la base de cet amusement qui paraissait avoir le plus grand attrait pour ces hommes du Nord; à ce point qu'ils ne purent s'en arracher que vers les minuit.

« Un des principaux joueurs qui, en arrivant chez moi, m'avait fait voir, avec une sorte de suffisance, le portrait de son souverain sur des thalers gros et petits, et qui m'avait montré ensuite le portrait de l'homme de Sedan sur des pièces de 20 francs qu'il avait en poche, fit son compte sur la fin de la soirée, constatant que thalers et louis d'or avaient passé en de plus heureuses mains.

« Quant à notre Prussien du *Pré-aux-Clercs*, il fut conduit dans une chambre à deux lits, dont l'un était occupé par mon beau-père, chétif vieillard de soixante-onze ans.

« Il le considéra attentivement et avec des marques de défiance qui se traduisirent encore par l'inspection qu'il fit de tous les coins et recoins de la chambre, pour s'assurer qu'il ne s'y trouvait aucune arme, jetant même dans le feu le seul petit couteau de table qu'il y avait rencontré. Il n'en fut pas plus rassuré pour cela.

« La preuve, c'est qu'ayant eu besoin de rentrer dans la chambre, j'en trouvai la porte fortement barricadée. Or, sur mes instances réitérées, il ne consentit à me l'ouvrir qu'après avoir armé son fusil; c'est du moins ce que je pus constater en entendant certain bruit du dé clic de la batterie.

« Il entre-bâilla alors la porte, voulant savoir ce que je demandais; et quand il vit que je venais uniquement pour ajouter un oreiller à son lit, il sembla s'excuser, mais n'en resta pas moins sur la défensive, tout déshabillé qu'il se trouvait être en ce moment.

« Cet excès de précautions pourrait fort bien paraître ridicule en temps ordinaire; mais dans les circonstances où il se produisit, il n'y avait nullement à en rire. La preuve, c'est qu'un détachement de francs-tireurs de l'Argonne — celui probablement dont on leur avait signalé la présence entre Rethel et Vouziers — traversa

à pas de loup, au beau milieu de la nuit, la partie non occupée de la ville pour rejoindre leur quartier général, dans le défilé de Quatre-Champs.

« Il leur vint bien quelque velléité de tenter un coup de main contre cette colonne en patrouille, mais leur infériorité numérique, et l'inégalité de l'armement surtout, leur furent deux excellentes raisons qui leur conseillèrent d'aller plutôt passer le reste de la nuit dans le fond de *Montchoet* — *Mont-Choix* — autrefois ferme et manoir disparus depuis le commencement du siècle, une véritable espèce de coupe-gorge, situé à mi-chemin d'Attigny et Vouziers, sur l'emplacement d'un ancien château de même nom, dont j'ai encore vu quelques ruines dans ma jeunesse. Il avait été vendu, ainsi que tant d'autres de la contrée, comme faisant partie des biens nationaux.

« Il est plus que probable, néanmoins, que la colonne volante qui avait établi avec tant de confiance son gîte à Attigny, avait eu connaissance de ce passage furtif des francs-tireurs qu'elle cherchait, car le lendemain, 3 septembre, sans tambours ni trompette, mais sur de simples signaux à peine devinables, massés en moins de rien en colonne compacte, ils se portaient, mais un peu tard, à la poursuite de ceux qui venaient de leur glisser entre les mains d'une manière si audacieuse, et qu'ils n'eurent pas le temps d'atteindre de nouveau. » — BRUGEL-LEMAITRE : *Chronique inédite d'Attigny*.

AUBIGNY

Le Colombier. — Anciennement lieu dit *Colombier*; aujourd'hui *place de la Maijé*. La légende raconte que d'une tour actuellement disparue, et servant, en cet endroit, de « colombier seigneurial », les pigeons du suzerain s'envolaient pour « aller dévorer les semences et les récoltes des pauvres manants ».

« Le droit de colombier » était un droit féodal, accordé seulement, d'après la plupart des coutumes, aux seigneurs hauts-justiciers. Il consistait à élever une tourelle où l'on entretenait des pigeons qui « se nourrissaient aux dépens des champs voisins ». Ce « droit de colombier » fut supprimé le 4 août 1789.

A rappeler que sur l'emplacement d'une autre ancienne tour dite *du supplice* et servant « d'oubliettes » — bien qu'on ait beaucoup exagéré les « oubliettes » et leur rôle sinistre — s'élève une autre tour à trois étages, avec voûtes hémisphériques, qui lors des invasions, en 1814 et en 1815, servit de refuge aux habitants.

Le Presbytère. — C'est sur ce lieu-dit que se trouve actuellement le cimetière : c'est là qu'autrefois étaient l'église et ses dépendances. On a retrouvé au *Presbytère* des voûtes en ciment romain, d'une épaisseur peu commune et très difficiles à percer. Sous l'une on a découvert des bouteilles pleines d'un liquide dont on n'a pu reconnaître l'origine, et qui était, on l'a supposé, du vin ou une boisson quelconque en décomposition.

Le Champ de la Vigne et le Fond du Seigneur indiquent, par leur proximité, des terres directement cultivées par les vassaux du châtelain.

Les Minières. — Situées dans la partie sud-est du territoire vers celui de Signy-l'Abbaye, elles sont bien nommées à cause de leurs mines d'or exploitées anciennement. Les travaux peuvent encore se reconnaître, aux bouleversements de la surface du sol que firent les chercheurs d'or. Ces mines, paraît-il, eurent de nombreux maîtres. Les Chevaliers de Malte, notamment, en étaient les propriétaires aux temps des Croisades.

Voir, pour Aubigny-les-Pothées, le volume de l'abbé PÉCHENARD : *Le Domaine des Pothées*. — Nous rappellerons toutefois ici le terrible épisode dont les Ardennes ne perdront jamais le souvenir.

~ C'était en 1870. La garde nationale d'Aubigny avait été organisée par les soins de M. Tharel, notaire à cette résidence.

A cette garde nationale s'étaient joints des francs-tireurs, et par intervalles les douaniers et les mobiles de la garnison de Rocroi. Aubigny était ainsi devenu le lieu de réunion pour ceux qui, dans la contrée, voulaient essayer la résistance.

Cette même colonne prussienne qui avait signalé son passage dans les communes de Neuville-et-This, de Vaux-Villaine et quelques autres, par toutes les cruautés et tous les excès, se présenta devant Aubigny.

Douaniers, mobiles et franc-tireurs avaient quitté cette commune l'avant-veille, rappelés à Rocroi par le commandant de la place. La garde nationale prit néanmoins les armes et se porta au devant de l'ennemi; mais en face de forces plus de cent fois supérieures en nombre, elle dut se replier. Les gardes nationaux cachèrent leurs armes dans les bois voisins et dans les broussailles, et revinrent pour la plupart au village avec leur chef, Mal en prit à ce dernier, aussitôt appréhendé par les Prussiens, auxquels il avait été désigné par le Maire comme étant le chef et l'organisateur de la résistance. Traduit devant un conseil

de guerre, M. Tharel fut sommé, sous peine de mort, de désigner les hommes qui avaient reçu un fusil. Chaque garde national qui ne pourrait rendre son arme devait être fusillé sur le champ.

N'obéissant qu'à son patriotisme, M. Tharel accepta, sans hésiter, la terrible responsabilité de son commandement, et refusa aux Prussiens le droit de l'interroger sur une défense légitime ordonnée par le gouvernement de la Défense Nationale. Cette attitude eut sa punition, M. Tharel fut condamné à mort, et la sentence devait être exécutée le lendemain matin.

Pendant toute cette dramatique scène, la maison de M. Tharel était livrée au pillage : seule la chambre où s'était réfugiées son épouse et ses deux petites filles fut respectée.

M. Tharel passa la nuit qui devait être sa dernière, entouré de sa femme et de ses enfants, dans une chambre gardée par des sentinelles, le fusil chargé. Il n'osait avouer aux siens la triste réalité... Le lendemain, on venait l'arracher à sa famille pour le conduire au supplice. M^{me} Tharel, soupçonnant l'horrible vérité, courut, avec l'énergie du désespoir, chez le maire, où logeait le général prussien, et obtint de ce dernier un sursis à l'exécution. Un aide-de-camp partit sur-le-champ donner l'ordre de surseoir. Il était temps, car déjà le sinistre cortège était arrivé à la sortie du village, à l'endroit choisi, et le peloton d'exécution était en ligne.

M. Tharel fut reconduit à sa demeure, mais pour peu de temps, car, quelques heures après, les Prussiens l'emmenèrent et le traînèrent de village en village, lui faisant subir toutes sortes de mauvais traitements et le menaçant de mort, jusqu'à Reims où il fut enfermé.

Là, pendant six semaines, il fut tenu constamment en éveil par les Prussiens qui, plusieurs fois, voulurent le fusiller. Un jour, ils paraissaient résolus à mettre leurs menaces à exécution, mais sa grâce, énergiquement demandée par les personnages marquants que comptent les Ardennes, vint mettre, enfin, un terme aux angoisses de sa famille qui désespérait de le revoir.

Tout n'était pas cependant fini pour M. Tharel. S'il échappait à la mort, il n'obtenait pas sa liberté; sa peine fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Vers le 20 décembre 1870, la porte du bagne de Werden se referma sur lui; on le jeta dans une étroite cellule, d'où il ne sortit qu'au mois d'août 1871, pour aller travailler dans un atelier de dorure.

Pendant sa captivité, M. Tharel fut appelé au Conseil général. Ses concitoyens répondaient à l'arrêt du Conseil de guerre en le nommant à l'unanimité leur représentant à l'assemblée départe-

tementale. Le 25 juillet 1872, après deux ans d'absence, il rentra en France, et le 14 juillet 1880, il recevait la croix de la Légion d'honneur. Aujourd'hui, M. Tharel est mort, laissant à Aubigny un souvenir des plus respectés et des plus sympathiques.

AUBRIVES

Cense-la-Haie. — Il importe d'expliquer une fois pour toutes, et sommairement — sans faire un cours de droit féodal, — l'origine et l'explication de ce mot « cense » qui désigne, dans les Ardennes, de nombreux écarts et de nombreux lieux-dits; par exemple, et ne rappelant que les plus connus : la Cense, à Chilly; la Cense, à Etalle; la Cense, à Raucourt; la Cense, à Viel-Saint-Remy; la Cense-Barré, à Eteignères; la Cense-Dubois, à Eteignères; la Cense-Boudsocq, à Rumigny; la Cense-Brûlée, à Rocquigny; la Cense-Buquois, à Blanchefosse; la Cense-Dié, aux Mazures; la Cense-Doctrinale, aux Mazures; la Cense-Gérard, aux Mazures; la Cense-Godel, à Signy-l'Abbaye; la Cense-Meunier, à Regniowez; la Cense-Pasqual, à Eteignères; la Cense-Petit, à Eteignères; la Cense-Remicourt, à Reithel; la Cense-Rivière, à Signy-l'Abbaye; la Cense-Vauclair, à la Taillette; les Censes, à Maubert; les Censes-Beaudoin, à Bourg-Fidèle; les Censes-Corbinaux, à Rocroi; les Censes-Gallois, à Maubert; les Censes-de-l'Ours, à Rocroi; les Censes-Récollet, à Bourg-Fidèle; les Petites-Censes, à Tailly.

Le cens était un impôt que l'on payait au roi ou au seigneur. Le cens se divisait en deux espèces : *le cens principal* ou somme une fois payée pour une terre que l'on tenait du roi ou d'un seigneur, et *le cens périodique* ou rente seigneuriale, remplacée quelquefois par le *champart* — de deux mots latin : *campi-pars* : part de la récolte. — Le cultivateur, alors, ne pouvait enlever sa récolte qu'après le prélèvement, d'abord « de la part de Dieu », c'est-à-dire de la « dime », et ensuite de la part du seigneur. C'était le champart, qui variait suivant les localités : ici le quart ou le cinquième de la récolte, dit *droit de quart*, ou *cinquain*, et ailleurs *vingtain*, parce que le seigneur prenait une gerbe sur vingt. Ne trouvons-nous pas une trace de ce champart, dans le lieu dit *Champel*, à Margut?

D'ailleurs, la somme qui se payait en argent ne représentait d'ordinaire qu'une faible partie du total : ce qui tenait, évidemment, à la rareté du numéraire au moyen-âge. On payait peu de redevance en argent, par cette bonne raison qu'il y avait peu d'argent en circulation et aussi parce que l'Orient, en échange des marchandises précieuses, des épices, qu'il envoyait, drainait

peu à peu tout notre numéraire. Longtemps, les seigneurs estimèrent plus sage de se faire payer en produits agricoles et en vivres. Avec l'argent ils n'étaient pas toujours sûrs de pouvoir se procurer le nécessaire et risquaient de mourir de faim, la bourse pleine.

Le cens était imprescriptible et non rachetable. On appelait : *chef-cens*, le premier cens ; *sur-cens*, celui qui était ajouté ; *menu-cens*, celui qui consistait en petite monnaie ; ordinairement monnaie spéciale, et à l'origine marquée d'une croix ; d'où son appellation.

~ La destruction de l'église d'Aubrives pendant le siège de Charlemont, en 1640, est une page très intéressante de nos annales ardennaises, bien que les traditions locales n'aient conservé de cet épisode terrible aucun souvenir. Ne faisant ici que l'histoire des lieux-dits, nous renvoyons le lecteur à la *Revue historique ardennaise*, année 1893, pages 242-260 : « La destruction de l'église d'Aubrives pendant le siège de Charlemont, en 1640 », par H. ALBOT ; et à Givet : *Recherches historiques*, par MM. J. LARTIGUE — aujourd'hui conseiller général, maire de Givet — et LE CATTE.

A signaler certaines curiosités archéologiques. Sur la colline qui s'étend au midi du village, des vestiges de vieilles bâtisses légèrement recouvertes par le sol ; mais ici l'histoire et la légende sont muettes. Des fouilles en cet endroit seraient certainement fort intéressantes. Au-dessus d'un linteau de porte, un magnifique médaillon représentant une tête sculptée en relief, d'un dessin très vigoureux. L'original de ce médaillon se trouverait, paraît-il, dans le tableau de Léonard de Vinci : *Combat de Cavaliers*. Comment expliquer cet objet d'art au frontispice d'une maison fort ordinaire ? Le médaillon n'a point de marge inférieure, et le dessin est coupé vivement au milieu des épaules par l'arête de la pierre. Débris sans doute d'une sculpture plus considérable.

Puis des portes cintrées, des fenêtres à meneaux en croisillons, des rampes saillantes qui courent le long d'anciens murs portant les millésimes 1581-1583, des corniches à modillons et, enfin, *la Grange de la dime*.

AUFLANCE

La Roche du Diable. — A Auflance, où les Romains élevèrent — affirme la tradition — un temple en l'honneur des trois Parques, un garde poursuivant un renard arrivait à l'endroit où se trouvait la *Roche du Diable*. Mais il y a de cela longtemps.

bien longtemps! Ce renard entra dans son terrier, et le chien l'y suivit. Attaqué, mordu par la bête qu'il traquait, il hurla doulo reusement, appelant au secours. Le garde aussitôt donna quelques coups de pic pour agrandir le trou qui servait d'entrée. La terre cède, et alors apparaît une vaste caverne, dans laquelle il voit une grande marmite de bronze, ayant pour supports trois pattes de lion hautes de deux mètres. Pourquoi ce vase presque gigantesque, dans cette caverne? Lieu d'asile, nous dit la légende, où se retiraient les païens pour la célébration de leurs mystères, tandis que le christianisme, maître jour à jour de la forêt, en expulsait les dieux et les déesses. — Voir ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

La Haute-Cour. — Les seigneurs d'Auflance avaient droit de haute, moyenne et basse justice; possédaient un four banal, un moulin banal — qui n'est autre d'ailleurs que le moulin actuel — et enfin une potence qui se serait élevée sur le lieu dit *la Haute-Cour*. Le château d'Auflance était une « des quatre filles d'Yvois ». — On trouve cette note aux archives de Carignan : « Une des plus anciennes maisons du Luxembourg est celle d'Auflance, dans le canton d'Yvois. »

Nous aurons à citer souvent des lieux-dits dont le nom rappelle le four banal, le moulin banal.

Jusqu'au sixième siècle, on se servit exclusivement de moulins à bras pour moudre les céréales : à cette date parurent les moulins à eaux. Les bénéficiers ecclésiastiques ou laïcs, les seigneurs, étaient propriétaires des cours d'eaux : on ne pouvait donc y établir de moulins sans leur autorisation ; ils la donnaient moyennant certaines redevances. Lorsque les moulins à vent furent en usage, vers la fin du quatorzième siècle, ils en élevèrent dans leurs domaines et leur appliquèrent le même système, agissant en propriétaire qui loue son bien; donc rien de plus légal. Malheureusement ils ne se contentèrent point d'une redevance raisonnable. Car, outre une somme d'argent, ils s'attribuèrent une part des grains, une part de farine et transformèrent le droit de moûture en un monopole qui leur fut exclusif.

Et c'est ainsi qu'aux redevances qui frappaient les produits du sol en temps de récolte, s'ajoutèrent les prélèvements sur la manutention des céréales.

Dans les domaines des Hauts-Justiciers — le domaine d'Auflance, par exemple, — le manant était forcé de faire moudre son grain au moulin du seigneur et de lui abandonner une certaine part de moûture que celui-ci fixa lui-même arbitrairement, jusques au seizième siècle. Alors seulement, cette part fut réglée par les

coutumes. Si le roturier élevait pour son compte un moulin, sur la terre seigneuriale, le seigneur le faisait abattre, saisissait les céréales et les farines qui s'y trouvaient. Si le manant allait à un autre moulin que celui de son seigneur, celui-ci confisquait le blé, la farine, et souvent aussi le cheval du délinquant, sans préjudice d'une amende. Ce n'étaient point seulement les personnes, mais le sol lui-même que frappait la banalité. Le propriétaire qui avait des terres dans un fief où il ne résidait pas, devait acquitter — sous le nom de *verte moute* — un droit annuel calculé sur la quantité de grain qu'il aurait pu consommer s'il avait habité le lieu même. Telle était, en certaines provinces, l'âpreté des seigneurs banniers, que les députés de Rennes, aux États de 1789, nous apprennent que les paysans bretons, pour se soustraire aux pertes que leur occasionnait la banalité, en étaient revenus aux moulins à bras, comme dans la gaule romaine; que les seigneurs, en vertu d'un prétendu droit nommé *suite du moulin*, leur vendait fort cher l'autorisation de broyer entre deux pierres l'orge et le sarrasin dont ils se nourrissaient et que, faute par eux d'acquitter la *suite du moulin*, leurs meules étaient brisées.

Ce qui rendait les banalités odieuses, ce n'était pas tant le tarif à payer, l'interdiction ou l'autorisation — payée très cher — d'écraser les grains avec une meule à bras ou avec une pierre, que l'obligation de les porter fort loin, par des chemins affreux; celle d'attendre pendant deux ou trois jours à la porte d'un moulin dépourvu d'eau; celle d'accepter de la mauvaise farine, du pain brûlé ou pas cuit; de subir toutes sortes de malversations et de vexations de la part des meuniers et des boulangers.

« La banalité des fours — lisons-nous dans un cahier de doléances — est une grande servitude pour les habitants : il arrive presque toujours qu'on leur gâte leur pain. Ils sont forcés de se taire, les uns par impuissance d'attaquer le fermier en justice, les autres par crainte d'avoir mauvaise issue de leurs causes qui sont jugées par les officiers du seigneur. »

Et dans un autre cahier :

« Ceux des Adrets et de Montauroux sont tellement éloignés des moulins qu'ils emploient quatre ou cinq heures pour y porter leurs olives et leurs grains, autant pour retourner; ils sont obligés de traverser seize fois des rivières et des torrents dangereux. Plusieurs personnes s'y sont noyées, n'étant pas possible de construire des ponts. Les habitants doivent savoir que le seigneur a fait construire, il y a quelques années, deux nouveaux moulins, auxquels il ne leur est pas permis d'aller, le seigneur ayant fait signifier qu'ils n'étaient qu'à l'usage des étrangers. »

La banalité s'appliquait aussi, dans maints fiefs, aux pressoirs,

aux brasseries, aux forges et aux animaux producteurs. Il y avait des verrats, des béliers, des taureaux banniers : nous en trouverons quelques exemples dans les Ardennes. Quelques couvents de femmes, entre autres celui d'Origny-Sainte-Benoite, exerçaient ce singulier privilège. Les nobles, qui dérogeaient par le commerce, et en certain cas par l'agriculture, ne dérogeaient pas en exploitant, sous prétexte de droit seigneurial, la meunerie et la boulangerie.

Le mot *banalité* vient du mot *ban*, parce que le seigneur faisait proclamer le *ban*, annonce pour informer ses villageois ou ses vassaux que personne n'avait le droit de moudre ailleurs qu'à son moulin.

~ HANNEDOUCHE, dans son *Dictionnaire historique des Communes de Sedan*, écrit :

« Auflance signifierait « confluent des eaux du pays », et, en effet, Auflance est au confluent du ruisseau de Puilly et du ruisseau de la Coquette. Cependant, on donne à ce nom une autre étymologie, et nous la rapportons pour ce qu'elle vaut.

« Aussitôt après la conquête de la Gaule par les Romains, ceux-ci, selon leur coutume, construisirent des temples pour leurs dieux. C'est ainsi qu'en l'honneur des trois Parques ils élevèrent un temple à Ufflange, dans le Luxembourg. Mais les Romains de la région d'Yvois ne pouvaient aller aussi loin vénérer les déesses qu'ils redoutaient. Ils édifièrent alors un temple-succursale, un « second Ufflange », au lieu même où se trouve aujourd'hui le village; d'où son nom : Auflance. »

AUSSONCE

Le Merland. — Sur ce lieu-dit s'élève une ferme qui fut une ancienne « commanderie » appartenant aux Templiers.

Mont de Warneriville. — M. Logeart, de Reims, a découvert, en cet endroit, un important cimetière d'origine gauloise.

Le Mont Chauchet. — Encore en ce lieu un cimetière d'où furent extraits divers objets fort intéressants; entre autres : des armes, une torque, une coupe en fer, un vase de forme originale et remarquable. Plus tard, encore M. Logeart, de Reims, trouvait, au lieu dit *la Côte de Brives*, quelques poteries, une fibule de bronze, une trousse de chirurgie, des grains de collier en verre.

AUTRY

Les Boves. — L'appellation de ce lieu-dit nous indique l'existence, en cet endroit, d'habitations primitives, de celles que l'on nomme aussi *creutes* et *grottes*.

Argentelles. — La tradition veut que le village d'Autry ait, à l'origine, occupé l'emplacement de ce lieu, qu'aujourd'hui on nomme : *Argentelles*. Il est certain qu'Autry a beaucoup perdu de son ancienne importance, alors qu'il possédait un château féodal et que ses habitants étaient, en 1280, « les bourgeois de la ville d'Autry ».

Saint-Lambert. — Lieu-dit où l'on voit une maison appelée : *l'Ermitage de Saint-Lambert*, avec, dans une forte pièce de charpente au linteau de la porte, cette inscription : « Rebastye en l'an 1613. » Autrefois elle abritait un vieillard que l'on surnommait « l'ermite ». A la fois gardien de la chapelle et fossoyeur, il portait une pèlerine ornée de coquilles et percevait de menues redevances en nature sur les habitants d'Autry. — Voir DOCTEUR H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'arrondissement de Vouziers*.

Cette chapelle passe pour avoir été le cimetière de presque tous les seigneurs d'Autry, même ceux qui remonteraient à la première race de nos rois. La tradition dit que l'on y voyait, jadis, leurs dalles funéraires, mais cette tradition est des plus contestables. La chapelle actuelle date du quinzième siècle; aussi les sépultures primitives doivent-elle être, depuis longtemps, anéanties.

AUVILLERS-LES-FORGES

La Pichelotte. — L'histoire ne nous apprend rien de bien particulier sur le passé d'Auvillers-les-Forges. Comme tous les villages de cette région : Signy, Maubert, Aubigny, Le Châtelet, Auge, il prit sa grande part des désastres qui, si souvent, ensanglantèrent cette zone du territoire ardennais : guerre de Cent ans, mise à sac du pays après le siège de Mézières en 1521, luttes religieuses. Pendant la guerre de Trente ans, les Espagnols — appelés les Bourguignons, en souvenir de la terrible domination bourguignonne dans la Belgique actuelle, — ayant fait irruption dans la Thiérache, livrèrent aux flammes Auvillers avec le bourg voisin. Cependant le château, qui s'élevait au lieu dit

la Pichelotte, résista, ou du moins ne fut pas entièrement détruit, puisque, en l'année 1650, le prince de Condé, alors révolté contre la France, s'en empara, aidé par les Espagnols. Toutefois, il ne le posséda pas longtemps, car Turenne, quatre ans plus tard, le prenait d'assaut et le faisait raser, ainsi que le château de Gironde. Car, outre qu'il n'avait pas de garnisons suffisantes pour les disséminer dans tous ces manoirs, plus ou moins fortifiés, il ne voulait pas laisser derrière lui des « redoutes » aussi dangereuses. — Voir DOM NOEL : *Monographie d'Auvillers*.

Bois d'Auvillers. — La Roche. — Autrefois, le village s'appelait Auvillers tout court, puis à ce nom on adjoignit le qualificatif : *les forges*, lorsque des établissements métallurgiques furent créés dans la commune. L'origine de cette adjonction « les forges », date probablement du dix-septième siècle, après la découverte d'importantes mines de fer au lieu dit *Bois d'Auvillers*. Aussitôt on construisit des forges qui, rudimentaires en commençant, ne tardèrent point à devenir d'immenses fourneaux. On montre, aujourd'hui, un champ dont la terre recouvre un marais; en cet endroit, les ouvriers allaient, jadis, laver le minerai. Le chemin par lequel on y arrivait appartient, actuellement, à M. Gendarme, dont l'usine est bâtie sur le lieu dit *la Roche*. — Voir ABBÉ PÉCHENART : *Le Domaine des Pothées*.

AVAUX

Le Pré Norbert. — En ce lieu, les sorciers tenaient leur sabbat. — Voir GESPUNSART : *Le Piquis des Poules*. — L'herbe indiquait, par la foulée, quelles avaient été l'animation de la danse et les spirales de la ronde. Cette herbe restait toujours courbée, empreinte des pas des sorciers et des sorcières, et cependant verdoyante en toute saison. Personne n'osait s'approcher de ce pré sans un violent serment de cœur et sans effroi.

LES AYVELLES

La Vieille-Meuse. — Jusques en 1827, les Ayvelles formèrent deux villages distincts : les Grandes-Ayvelles — ou grandes eaux, — proche de la Meuse qui longeait jadis le village, au lieu dit *la Vieille-Meuse*, ancien lit du fleuve devenu maintenant prairie; et les Petites-Ayvelles — ou petites eaux — à cause d'un ruisseau qui traversait cette section. A l'origine, les deux Ayvelles

furent pour « le temporel » indépendantes l'une de l'autre et, aussi, eurent deux suzerains : aux Grandes-Ayvelles, le sire de Villongue ; aux Petites-Ayvelles, le marquis des Ayvelles, famille qui finit, au dix-septième siècle, par posséder les deux Ayvelles. Pour « le spirituel », une seule paroisse. Mais le territoire de ces villages ne fut jamais bien délimité. D'où maints procès, maintes contestations que termina le décret, en date du 19 août 1827, réunissant en une seule les deux communes. Aux Petites-Ayvelles, les ruines d'un château ayant appartenu à la famille d'Ambly des Ayvelles et démoli sous la Révolution.

~ Le général de Vinoy eut, pendant quelques jours, son quartier général aux Grandes-Ayvelles.

BAALONS

La Vieille-Hargotterie. — Pendant la Ligue, vint s'établir au château de Géraumont un seigneur nommé Hermann de Marquigny, un de ces Béarnais qui aidèrent Henri IV à conquérir le royaume de France. Le roi, pour le récompenser des services reçus, lui avait donné la terre de Géraumont « avec tous ses privilèges, droits et dépendances ». Aussi Henri IV, lorsqu'il assiégeait le château d'Omoy — voir OMOY : *Katagy* — que détenaient les ligueurs, coucha-t-il à Géraumont. Hermann de Marquigny était, cela va sans dire, de la religion réformée ; également ses serviteurs, qu'il avait logés au lieu dit *la Vieille-Hargotterie* — peut-être *Huguenotterie*. — En cet endroit se trouve un puits appelé *le Puits des Protestants*. La famille Hermann abjura la religion protestante aussitôt après la fameuse déclaration de Henri IV : « Paris vaut bien une messe. » Elle conserva, jusques en l'année 1778, le château de Géraumont qui, depuis cette époque, appartint aux seigneurs de Ferrier, dont les Hermann de Marquigny étaient les alliés. En 1820, la terre de Géraumont fut acquise par M. Nalier, conseiller de préfecture des Ardennes. Aujourd'hui deux fermiers l'exploitent. Savent-ils que Henri IV coucha dans la maison qu'ils habitent ?

Mentionnons aussi deux autres châteaux à Baâlons : celui de *la Grangette*, démoli depuis deux cents ans environ, et avec les débris duquel fut construit le château de *la Folie*, également disparu.

~ A ce château de *la Folie* se rattache une enfantine et ridicule légende. Le sire châtelain était un mécréant « ne croyant ni

à Dieu ni à Diable ». Un matin, il voit revenir ses vaches couvertes d'énormes couleuvres qui leur « sucçaient le lait et le sang ». A grand'peine, aidé de ses vassaux, il arracha les couleuvres une à une. Le lendemain et encore le surlendemain, les vaches reviennent toujours couvertes de couleuvres. Le châtelain s'émeut. « Fais une prière et sois croyant », lui dit la châtelaine. Il répond : « Je ne veux ni croire ni prier; j'irai trouver un sorcier. »

Le sorcier arrive : « N'est-ce que cela? je vais vous débarrasser de ces maudites bêtes! Allumez le four! » Puis de la mamelle d'une vache il détache deux couleuvres qu'il met en croix à l'orifice du four embrasé. Elles brûlent, elles grillent, elles répandent une odeur infecte, et cette odeur attire les couleuvres qui, toutes, vont une à une se jeter dans le brasier! La dernière s'avance, en rampant, sans se presser. Le sorcier la regarde et tremble. « Seigneur, seigneur, implore-t-il, qu'au moins celle-là ne soit pas brûlée! — Qu'elle brûle comme les autres, et que j'aïlle au diable! » D'un bond, et sifflant de façon lugubre, la couleuvre alors se lance dans le four. Au même moment, le château s'écroulait, écrasant le seigneur sous ses ruines.

BALAN

La Fosse à Diane. — Ce lieu-dit nous rappelle-t-il la Diane ardennaise, la fameuse *Arduinna dea* — la Diane des Romains, — personnification divinisée de la forêt des Ardennes? On aurait trouvé en cet endroit des débris de statues romaines et un autel au dieu Bèlenus. — Pour cette *Diane ardennaise* que combattit saint Walfroy, voir ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

Près de la Chaussée. — Ces lieux-dits indiquent qu'une voie, qu'une chaussée romaine, traversait un pré. La voie romaine d'Attigny à Douzy passait par Balan. « La déclaration des biens », faite en 1360, nous indique, sur le territoire de Balan, de nombreux *Près de la Chaussée*.

Fosse des Lombards ou des Longues-Barres. — La légende nous raconte qu'au lieu dit *Fosse des Lombards*, les quatre fils d'Aymon combattirent des géants. Il est certain qu'un événement d'importance fort grande, mais que l'on ne saurait préciser, se passa jadis en cet endroit — où l'on a trouvé de fort nombreux squelettes. — Comment interviennent ici « les Lombards » dont la nation, aux temps mérovingiens et carolingiens, était toute

puissante? S'agirait-il des banquiers lombards qui furent au moyen âge les grands escompteurs, les grands trésoriers, et qui eurent des banques un peu dans tous les pays alors connus?

Balan, d'origine très ancienne, tirerait son nom du culte rendu jadis, en cet endroit, au dieu Bèlenus — l'Apollon des Romains — qu'adoraient tout particulièrement les Gaulois des rives droites meusiennes. A moins que Balan ne soit une altération du mot Balsans ou Bazam, chef des Sicambres qui envahit cette contrée d'Ardenne trois siècles avant l'ère chrétienne et fit construire une forteresse sur la Meuse, au point exact où se trouve aujourd'hui Balan. Le fils de Balsans, *Sedanus*, aurait construit une autre forteresse sur l'emplacement de laquelle se trouve Sedan.

Balan serait donc de beaucoup antérieur à Sedan : mais ces deux localités, à part leur importance respective, éprouvèrent les mêmes vicissitudes historiques, bien qu'elles paraissent avoir eu chacune, assez souvent, leur autonomie. En 1641, notamment, le prince de Sedan, en prévision d'une guerre avec la France, ordonnait de faire à Balan, « ville murée », des fossés pour sa protection et sa défense.

A la *Fosse des Lombards*, nos troupes soutinrent un combat héroïque contre le 1^{er} corps bavarois.

Les Basses-Warennnes. — C'est à l'endroit dit *les Basses-Warennnes*, que se rencontrèrent, en 1521, « le sieur de Sickingen, au nom de Charles-Quint, et Eyrard de la Marck », pour conclure une trêve de six semaines, dite : *Trêve de Balan*. Ce village, ou mieux cette petite ville, était, alors, journellement pillée par les troupes ennemies.

Le Cantounois. — Balan n'eut pas moins à souffrir en 1641, au temps de la célèbre bataille appelée de la Marfée. Ses habitants furent misérables au delà du possible. Même les soldats du général Lamboy, qui campaient, au nombre de sept mille, sur le coteau entre Balan et Bazeilles, au lieu dit, actuellement, *le Cantounois*, les forcèrent à s'enfuir avec le peu qu'il leur fut permis d'emporter.

Le Cerisier. — Tire son nom du fief que possédait, en 1546, « Guichart de Serizier, escuyer seigneur de Balan ». Sur le champ de bataille du *Cerisier*, Napoléon III s'arrêta quelques instants. — Voir SECHERET : *Histoire inédite de Balan*.

La Villa Delorme. — En cet endroit, prirent position les mitrailleuses qui devaient empêcher l'infanterie bavaroise de

passer le pont de Bazeilles. Les troupes allemandes — le 4^e et le 9^e chasseurs bavarois — arrivaient, fortes, épaisses par le nombre : petits hommes courts et barbus, coiffés du casque à chenille ; tunique verte, la fourragère en travers de la poitrine. Après s'être approchés prudemment, ils traversent Bazeilles en silence, le fusil Werder prêt à faire feu : leurs regards inquiets interrogent les fenêtres, les ruelles, les cours. Cette colonne a déjà dépassé Bazeilles. Arrivent en ce moment, au pas de course, des tirailleurs français. Ce sont des soldats du 2^e régiment d'infanterie de marine, vêtus de la capote gris bleu, képi à ancre écarlate. Devant la pointe acérée de leur sabre-baïonnette, les Bavarois se débandent, se dispersent, se cachent dans les jardins, dans les fossés, dans les maisons. Nos soldats en font une hécatombe à la baïonnette.

Mais surviennent des renforts prussiens ; les Bavarois reprennent courage. Un terrible combat s'engage. L'ennemi, décimé par nos mitrailleuses, qui balayaient le pont du chemin de fer, retourne sans cesse à la charge avec une épouvantable furie. En vain les soldats bavarois, après avoir arraché les traverses qui soutiennent les rails, cherchent-ils à en abriter leur marche. Les balles de nos mitrailleuses font, dans leurs rangs, d'affreux ravages. Une première colonne bavaroise s'est avancée sur ce pont infernal. Les mitrailleuses font entendre leurs crépitements sinistres. Les Bavarois tombent, par grappes, dans la Meuse.

Une nouvelle colonne succède à la première : elle subit le même sort. Une troisième tente le passage : pas un homme ne passe sur l'autre rive. L'épreuve se renouvelle quatre fois avec la même obstination, le même courage, le même, disons le mot, héroïsme téméraire. Enfin, après une cinquième tentative, au prix de sacrifices énormes, surhumains, von der Thann parvient à faire pénétrer dans Bazeilles ses têtes de colonne. Le pont est jonché de morts et de mourants ; les eaux rougies de la Meuse charrient des centaines et des centaines de cadavres allemands. Tout le bas de Bazeilles appartient à l'ennemi ! — Voir DICK DE LONLAY : *Français et Allemands*.

La Suifferie. — Lieu qu'occupait, le 31 août, une batterie d'artillerie française, bientôt démasquée par l'artillerie allemande placée sur le *Liry*.

Les Broux. — Aux *Broux*, actuellement propriété Raux ; en 1870 maison de campagne de M. Simon Lafond. Trente officiers bavarois, ayant envahi la maison, commençaient à s'enivrer, ayant trouvé bonne cave. Une dizaine de « marsouins » les sur-

prennent, tombent sur eux à l'improviste, et les tuent; un seul des nôtres succomba. Sur un terrain qu'acheta la famille de ces officiers, deux monuments furent élevés qui rappellent ce drame. En langue allemande, les noms de ceux qui dorment leur dernier sommeil sur la terre française, précédés de cette injonction : « Respect aux morts ! » et terminés par cette épitaphe mensongère : « Ils sont tombés pour la patrie ! »

La Rosière. — Au lieu dit *la Rosière*, quelques bataillons de la division Liébert, qui tentaient de reprendre l'offensive vers Balan, poursuivirent la division bavaroise Walther. Tout proche, un autre lieu dit *les Buïres*, sur lequel se continua la bataille. Ce mot de buire rappellerait-il les feux de la Saint-Jean dont parle, en détails, ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

La Briqueterie. — L'artillerie française, la veille de la douloureuse bataille que devait terminer la capitulation, à Sedan, occupait le lieu dit *la Briqueterie*, où s'engageait une terrible bataille entre l'armée bavaroise et les troupes du général de Wimpfen qui voulait tenter une percée vers Carignan.

Les Vignes. — **Cazal.** — Où luttèrent les cuirassiers du commandant d'Alincourt qui tenta vainement de franchir *la porte de Mézières*. Après une lutte suprême, il perdait les trois quarts de ses héroïques cavaliers, et lui même tombait grièvement, mais non mortellement blessé.

Le Bout du Ban. — **Les Dames Rinseaux-Montourné.** — **La Glacière.** — Lieux-dits qui furent, en 1870, le théâtre d'héroïques combats.

La Rapaille. — **La Croix Mac-Mahon** — ban de Balan. — Où fut blessé le maréchal de Mac-Mahon. L'endroit précis, lieu dit depuis *la Croix Mac-Mahon*, appartient actuellement à M^{me} veuve Vauchelet, née Madeleine Hagnery, de Bazeilles.

Le jour se levait. De Bazeilles arrivait le bruit d'une violente fusillade. Un officier d'ordonnance du général Lebrun annonce au maréchal que les Bavaïois, en masses considérables, attaquent les positions du XII^e corps vers Bazeilles. Mac-Mahon fait, aussitôt, prévenir l'empereur que la bataille est engagée; puis il saute en selle et au galop arrive à Bazeilles. Le 4^e escadron du 6^e lanciers — capitaine Demigieux — lui sert d'escorte. L'infanterie de marine, malgré le désavantage de la position, résiste avec intré-

pidité; elle maintient les Bava­rois en leur faisant subir de fortes pertes. Le maréchal alors, satisfait, revient sur Sedan et s'arrête à la Rapaille. Des hurrahs l'acclament; les Allemands répondent par une grêle de projectiles.

— Ce n'est rien! ce n'est rien! courage, mes enfants, tout va bien!

Mais l'ennemi a vu ce groupe d'officiers aux brillants uniformes et l'escadron de lanciers dont les fanions blancs et rouges flottent au vent. Une nouvelle pluie de fer tombe sur l'état-major. Tous les officiers sont culbutés; quelques-uns sont blessés par des éclats d'obus. Mac-Mahon continue, toujours calme, à regarder, à scrupuleusement examiner les positions ennemies. Tout à coup, un obus bavarois, tiré au jugé, des batteries de Pont-Maugis, siffle en l'air, éclate: un morceau de ce projectile le frappe au côté.

Le maréchal ne croit pas à la gravité de sa blessure; il pense n'avoir qu'une simple contusion. Il pourra toujours diriger l'armée. Son aide-de-camp, le colonel d'Abzac, le voit pâlir.

— Vous êtes blessé, maréchal, dit-il; descendez de cheval.

— Ce n'est rien, répond le duc de Magenta.

Au même instant, un nouvel obus éclate et brise la jambe du cheval que montait Mac-Mahon. Le cheval s'abat. Le maréchal veut se dégager de sa monture. Il perd connaissance. Il comprend qu'il ne lui est plus possible de garder le commandement en chef. L'éclat d'obus a pénétré fort avant dans les chairs. L'endroit où tomba Mac-Mahon est marqué par une croix, en pierre blanche, sans inscription.

Il est six heures moins le quart. Il faut emporter le blessé, qui reçoit un premier pansement dans une maison voisine. Puis, couché sur un brancard d'ambulance, il arrive à Sedan accompagné par son état-major. Il est conduit à la sous-préfecture, alors quartier général. Il arrive au moment même où l'empereur montait à cheval; ils échangent quelques paroles, et, ensuite, Napoléon III prend la direction de Bazeilles. Après les premiers soins, il était conduit par Lamoncelle, Rubécourt et Francheval, à l'ambulance du château de Pouru-aux-Bois, y restait jusques à la fin de sa convalescence, puis se rendait alors à Thionville, son lieu de captivité.

~ Nous avons vu que Napoléon allait à Bazeilles au moment où le maréchal arrivait à la sous-préfecture.

Le rideau brumeux a disparu — écrit Dick de Lonlay, ouvrage cité, — les coteaux, dessinés par un rayon de soleil, se découpent à l'horizon sur un ciel gris-bleu. En sortant de Sedan, l'empereur

— que suivent ses cent-gardes et le premier peloton du 5^e escadron des guides, commandé par le lieutenant Jabin, — l'empereur entend tomber les premiers obus sur Sedan. Il voit toutes les hauteurs hérissées de formidables batteries. L'action vient de s'engager d'une façon générale; les projectiles allemands, partis de tous les points de la circonférence, sifflent au-dessus du cortège impérial, constellant le ciel de petits nuages blancs, floconneux. Chaque coup porte, parce que chaque coup tombe dans la ville qui commence à se remplir de soldats quittant le champ de bataille, espérant — espérance illusoire — trouver un abri entre ses murailles.

L'empereur arrive au cimetière de Balan qu'occupe le 3^e bataillon du 88^e de ligne. Il s'arrête, cause avec le général de Vassoigne; puis il ordonne à ses officiers, aux cent-gardes et aux guides de rester auprès d'un bataillon de chasseurs, attendant l'heure d'entrer en ligne, abrité derrière un mur.

Délivré de son escorte qui, beaucoup trop, attire l'attention de l'ennemi, l'empereur désire reconnaître l'étendue précise du champ de bataille. Il s'avance, accompagné du général Pajol, son aide-de-camp du jour, du capitaine Le Sergeant d'Hendecourt, officier d'ordonnance, du premier écuyer Davillers, du docteur Corvisart, et se dirige sur *la Rapaille* — voulant voir l'endroit où fut blessé Mac-Mahon — qu'occupe en ce moment la 4^{re} batterie du 49^e régiment d'artillerie à cheval, sous les ordres du commandant Beaupoil de Saint-Aulaire et du capitaine Decreux.

Il examine alors les positions que défend notre armée sur Bazeilles vers Lamoncelle, et reste plus d'une demi-heure au milieu des projectiles ennemis — cherchant peut-être la mort — dont l'un, « tiré de plein fouet », foudroya le malheureux capitaine Le Sergeant d'Hendecourt, à quelques pas seulement « de son empereur! »

A l'endroit même fut élevé un monument commémoratif sur le socle duquel, surmonté d'une croix, on lit :

O crux spes unica — A la mémoire de — Louis Le Sergeant d'Hendecourt — Officier d'ordonnance — De l'empereur Napoléon III — Tué le 4 septembre 1870.

Le Vieux Camp. — Le XII^e corps, repoussé de sa première ligne de position, s'était, le 31 août, établi sur l'emplacement où se trouvent quelques restes de fortifications en terre, adossées à l'enceinte de l'ancienne forteresse de Sedan. En ce lieu, qui s'appelle *le Vieux Camp*, le général de Wimpfen rencontra le général Lebrun.

— Est-ce que nous ne pourrions pas encore, lui demanda-t-il,

avec les troupes que nous avons ici, essayer de nous faire une trouée à travers l'ennemi en marchant sur Bazeilles?

— Assurément, nous pouvons, répondit le commandant du XII^e corps, tenter l'entreprise; mais espérer que nous réussirons, c'est impossible : elle n'arrivera qu'à nous faire sacrifier un plus grand nombre de soldats. N'importe! marchons!

S'adressant alors aux officiers qui l'entourent, le général Lebrun leur dit à voix haute, pour être bien entendu :

— Ramenez vivement vos soldats sur la route, et... en avant!

La Fosse à Diane. — La Légende du château de Balan. —

Le château de Balan, appelé le château du Russe, ou plus simplement le château russe, est situé au sud-est du village, sur le versant d'une vallée étroite qui vient s'épanouir non loin des rives de la Meuse. Il forme, avec le parc qui l'entoure, une délicieuse résidence entourée de faibles murailles et d'une allée d'ormes plusieurs fois séculaires.

Ce château est plus ancien que le village. Aux temps les plus reculés, il abritait Bélénus-Appolo, dieu des arts chez les Gaulois. Ce Bélénus eut à Balan ses statues et ses autels. Plus tard, le château fut habité par des demi-dieux, des géants, espèces d'ogres ou d'hommes de force peu commune. Ces ogres vivaient en solitaires. Ils étaient treize. Quand il en mourait un, un autre revenait, ou plutôt le mort renaissait, à *la Fosse à Dioune* ou mieux à *Diane*, près du fond de Balan.

Un seul, le châtelain, était marié à une vierge, qui toujours devait rester vierge. Jamais alors elle ne vieillissait; elle était d'une beauté éblouissante.

Les enfants issus du mariage du châtelain et de la châtelaine — bien que la châtelaine restât toujours vierge — étaient de purs esprits : leurs corps charnels, sans cela, eussent été dévorés par le père ou par la mère. Musiciens mystérieux, ils parcouraient la nuit les allées du parc et faisaient entendre les chants les plus doux que l'on puisse imaginer en s'accompagnant de rebecs d'une douceur merveilleuse.

Le château des ogres passait pour être imprenable. Et pourtant il fut assiégé et détruit.

C'était au temps des quatre fils Aymon, alors qu'ils guerroyaient dans les Ardennes. Partis un jour du *Beau-Manoir*, entre Thelonne et Bulson, ils allaient à Douzy. Or, chemin faisant, ils assiégèrent le château des ogres qui, pour repousser les assaillants, sortirent de la forteresse et ayant pour toute arme de *longues barres* de fer. La châtelaine les commandait.

Près de repasser la Meuse, les fils Aymon sont surpris. Se

voyant cernés, ils font courageusement face à l'ennemi, et une mêlée s'engage au lieu dit *les Longues-Barres* — voir plus haut — à la limite actuelle des prairies de Balan et de Bazeilles.

Voilà que Regnault — l'un des quatre frères — est séduit par les charmes de la châtelaine, qui combat à côté de son seigneur et maître. Puis, elle-même se trouble à la vue du beau chevalier; elle n'avait jamais rencontré d'homme combattant à cheval. L'air noble et la galanterie de Regnault achèvent de la séduire. Elle se laisse enlever dans la mêlée. Hélas! cette vertu de la châtelaine faisait, seule, l'immortalité des ogres ses serviteurs et les rendait invulnérables. Douze meurent sur le champ de bataille. Ils sont ensevelis à l'endroit même, au pré des *Longues-Barres*, où depuis on retrouva leurs squelettes gigantesques et les armes avec lesquelles ils combattaient. Le treizième, le châtelain, est mortellement blessé. Ses ennemis lui crèvent les yeux et l'abandonnent.

Ils vont assiéger le château des ogres. Les portes sont fermées; mais la châtelaine possède une clef enchantée. Elle livre la place à l'ennemi.

En rentrant dans son château, elle est prise de remords. Elle sort, va dans le parc où tomba mort son mari, et se met à pleurer; les larmes qu'elle verse sont tellement abondantes qu'elles font naître une source, dont les eaux alimentent encore aujourd'hui la fontaine du parc.

Regnault vient la consoler :

Ne mouillez ainsi vos yeux, belle châtelaine;
Mon âme à vous d'un tendre amour est pleine;
Oyez, ce chant qui par les airs se moule,
Amène en nous le charme le plus doux.

Mais les frères de Regnault, jaloux des faveurs que la châtelaine accorde au « moult biaux chevalier », démolissent le château et donnent à la châtelaine une heure pour se retirer.

Malgré ses supplications, elle est cruellement chassée. On lui donne simplement le droit d'emporter tout ce qu'elle pourra enlever, soit dans ses bras, soit sur son dos, sans être aidée de personne. Elle parcourt alors l'habitation pour la dernière fois, et prenant ses bijoux, ses joyaux, ce qu'elle a de plus précieux, elle les met dans un long sac de cuir.

Prête à partir, elle heurte le corps de son mari. Vite elle jette au vent ses joyaux, cache le corps de son seigneur dans le sac de cuir, le charge sur ses épaules et s'enfuit avec ce lourd fardeau vers la petite porte du parc qui donne sur la route de Lamoncelle.

Regnault, en la voyant toujours belle dans son énergique volonté, sent redoubler son amour que rend encore plus vif la

jalousie de ses frères. Il la suit au galop de Bayard. Au moment où la porte du parc se ferme sur eux, une musique céleste les entoure. Le sac de cuir que porte la châtelaine s'anime, le châtelain revient à la vie. Et en même temps, l'épouse coupable se sent frappée d'un coup de baguette enchantée qui la change en une femme vieille, d'une laideur repoussante et toute déguenillée. Regnault s'est enfui.

Le château fut pillé et démoli. Sur ses ruines, on reconstruisit le château actuel. La porte du parc fut démolie. A sa place fut élevée une tour, incendiée en 1870 par les Prussiens.

L'ogre est resté aveugle depuis le combat des *Longues-Barres*, mais il chante encore de façon suave, parcourant les villes et les bourgades en compagnie de sa châtelaine toujours laide et pauvrement vêtue. Ils errent ainsi depuis longtemps. Ils mettent « quatre-vingt-dix fois treize lunes » à faire le tour du monde et reviennent à Balan chaque fois que, dans leurs pérégrinations, la route qu'ils doivent suivre traverse nos Ardennes.

Si, dans vos promenades aux environs de Sedan, vous rencontrez un vieillard aveugle et musicien, prêtez l'oreille; et si, l'accompagnant, une vilaine créature vêtue de haillons vient vous tendre la main, donnez un sou; c'est le châtelain et la châtelaine de Balan!

Et encore, si passant la nuit aux environs du château, dans la ruelle qui conduit actuellement au cimetière, vous rencontrez un vilain chat gris dont les poils se hérissent et deviennent lumineux; si vous entendez des airs séraphiques joués par des musiciens invisibles, et dont les violes sont plus invisibles encore, apprenez que ce sont les enfants de l'ogre qui reviennent voir leur ancienne demeure.

BALHAM

Pré Maître-Jean. — Au cimetière de Balham, côté gauche en allant à l'église, on remarque une croix haute de trois mètres, et sur le socle de laquelle on lit, non sans peine :

L'an 1648, le 27 — Jour du mois d'Août — Maître Jehan Gomont — Docteur en théologie, curé — De S... de Reims — A fait élever cette croix.

L'emplacement primitif de cette croix aurait été, d'après la tradition, un endroit proche le chemin de Balham à Gomont et encore nommé : *le Pré de Maître Jean Gomont*. Mais quel événement rappelle cette croix? Ni la Légende ni l'Histoire ne nous l'ont conservé. — Voir JADART : *Les Anciennes Croix de chemins, de carrefours et de cimetières dans le pays rémois et des Ardennes.*

~ A Balham on garde surtout le précieux souvenir de Dubois-Crancé, né à Charleville « mousquetaire, constituant, conventionnel, général de division, ministre de la guerre, 1747-1814 », à qui la ville de Reithel — où, maintenant, il dort son dernier sommeil — se propose d'élever une statue. C'est à Balham qu'il se retirait — 1800 — alors que le premier consul « l'admit à jouir du traitement de réforme comme général de division ». Il avait alors cinquante-deux ans.

« Savoir descendre du pouvoir est chose difficile, dit son historien, le général Yung. Peu d'hommes surent donner ce grand exemple de sérénité et de jugement. Dubois-Crancé fut l'un de ces élus de l'intelligence, et l'on ne sait qui l'on doit plus admirer; ou le grand patriote et le merveilleux organisateur, ou le citoyen paisible mettant à profit la fin de son existence pour faire le bien autour de lui. »

« Je te salue, 18 Brumaire de l'an VIII, écrit-il, il n'est pas un Français à qui tu aies fait autant de bien qu'à moi. J'étais déjà si fatigué de ma puissance! Je suis si heureux de mon inutilité. Si j'eusse encore été à l'époque où je croyais les hommes meilleurs qu'ils ne le sont, j'aurais regretté peut-être de ne pouvoir plus servir; mais l'expérience m'a convaincu, et je me félicite de n'avoir plus d'autre occupation que celle de cultiver le champ patriarcal que mon père m'a laissé. »

De guerrier il devient agriculteur. Lui aussi, comme le maréchal Bugeaud, il ne comprend la civilisation que par l'épée et par la charrue. C'est la fameuse devise : *ense et aratro*. Mais il la veut, cette civilisation, surtout par la lecture. Dans une salle, au rez-de-chaussée de son habitation, il installe une bibliothèque, des tables, des chaises, du papier; puis il fait placarder cette affiche que voici :

« Tous les citoyens du canton d'Asfeld sont prévenus que le citoyen Dubois-Crancé, demeurant à Balham, membre de la Société libre d'agriculture, arts et commerce du département des Ardennes, vient de former, dans son domicile, une bibliothèque, composée d'environ six mille volumes, tous ouvrages d'histoire, littérature, poésie et industrie, notamment des meilleurs auteurs qui ont traité de l'amélioration de l'agriculture.

« Cette bibliothèque est ouverte au public; le propriétaire l'ayant destinée à l'instruction de ses concitoyens, tous sont invités à venir puiser les connaissances qu'ils désirent acquérir.

« On n'y trouvera aucun livre de théologie et de chicane; ainsi les ergoteurs de tous les genres n'y ont que faire; mais ceux qui aiment le pays, qui en veulent sincèrement le bien, qui désirent y contribuer, peuvent se présenter avec confiance tous les jours

et à toute heure, de huit heures du matin jusqu'à six heures du soir, à dater du 1^{er} germinal de chaque année jusqu'au 1^{er} vendémiaire. Ils y trouveront, sans aucune gêne, une table, des chaises, de l'encre, du papier, et le citoyen Dubois-Crancé leur procurera tous les livres dont ils désireront prendre connaissance. Tout ce qu'il demande à ses concitoyens, c'est le respect dû aux propriétés. »

On ne pouvait être plus spirituel et plus simple ! Quel charme, quelle générosité et surtout quel libéralisme dans cet essai de bibliothèque populaire en ce patriotique petit coin de la France !

Dubois-Crancé semble avoir résumé toute son existence dans cette admirable maxime de son testament :

« On doit à l'étude la première série de sa vie ; l'âge viril appartient à la patrie ; la seule jouissance du dernier âge est le souvenir de ses bonnes actions ; on ne trouve le bonheur que dans la retraite quand on peut y achever sa carrière avec le calme d'une bonne conscience ! »

BALLAY

Landèves. — Petite paroisse remontant au douzième siècle et souvent appelée : « la vieille Landèves ». C'est là qu'en 1219, d'après la *Gallia Christiana*, Baudoin de Vandy fondait un prieuré qu'il enrichissait de nombreuses dotations, de riches présents, en même temps qu'il renonçait, sur cette partie de son territoire, à tout droit de haute, de basse et de moyenne justice. En 1623, le prieuré devint abbaye ; puis, en 1792, cette abbaye et son église furent complètement rasées ; de telle façon que l'on ne saurait, aujourd'hui, désigner leur emplacement. Et pourtant cette église fut l'une des plus belles, des plus grandioses de nos Ardennes : arcades monumentales, escaliers gigantesques, voûtes élevées, moulures nombreuses, dont chaque compartiment encadrait une statue, une statuette, ou encore ce que l'on appelle « un sujet de genre ». De ces statues on a pu conserver le *Tueur de cochons*, armé de son maillet, et le *Vigneron*. La hotte au dos, la serpette en main, il va détacher de son cep une de ces grappes qui font l'excellent petit *paillet*, si justement renommé dans le pays vouzinois.

BANNOGNE

Le Bois Planté. — Aux arbres qui ombrageaient ce lieu dit *le Bois Planté*, était toujours suspendu du linge. Quel était ce

linge? Qui le faisait sécher? Dès la nuit venue, on entendait des battoirs qui battaient et des lessiveuses qui se disputaient. Vous aviez-vous d'approcher, tout bruit cessait immédiatement. Et ce mystère était d'autant plus impénétrable qu'il n'y avait au *Bois Planté* ni fontaine, ni étang, ni ruisseau.

Creux-Ruelle. — Ainsi se nomme une petite vallée d'où, la nuit, partait un bruit continu, semblable à celui que font les batteurs en grange. Voulait-on s'avancer pour surprendre ces travailleurs mystérieux, le bruit s'éloignait; toujours régulier et entremêlé de voix d'hommes. Revenait-on sur ses pas, le bruit se rapprochait; mais jamais personne ne vit les batteurs de *Creux-Ruelle*.

Légende pareille à Etalle; sans indication de lieu-dit.

BARBAISE

La Grève. — Au lieu dit *la Grève*, près du chemin appelé *Vieille-Chaussée*, furent trouvées des sépultures antiques, dont l'origine reste incertaine. Toutefois, le voisinage de la chaussée romaine laisserait croire que ces tombes sont gallo-romaines.

La Pierre-de-Marbre. — Également se voient sur ce lieu-dit quelques vestiges de la voie romaine. A trois cents mètres environ de l'ancien château, furent mis à jour, lorsque fut élargi le chemin vicinal, qui relie Barbaise à Hocmont, des pans de murs calcinés, des armes et de nombreux pots en terre.

Les Haies de Warcq. — En 1810, un chapiteau a été découvert au territoire de Barbaise, en lieu dit *les Haies de Warcq*, près de la Cense-aux-Corbeaux, à cent pas de l'angle que forme la chaussée des Romains, encore élevée en cet endroit de quelques pieds au-dessus du sol.

En 1820, on mit au jour, également à la droite de la chaussée actuelle, presque vis-à-vis la maison Jonval, à la Rubrique, une partie de fût de colonne en pierre de taille. Ces restes sont de l'époque des Romains.

BAZEILLES

Les Illiaux. — Au lieu dit *les Illiaux*, se trouvait jadis la *Fontaine Saint-Martin*, dont les fiévreux buvaient l'eau. Près de

cette fontaine, un cimetière et une église disparus depuis deux cents années environ.

La Voie Royale, qui reliait Douzy à Attigny, côtoyait la grande prairie de Bazeilles. Ce petit « burg », car en 1644 il était entouré de murs et de fossés — dont on ne voit plus traces aujourd'hui — qui lui permirent de résister aux troupes allemandes, eut, autrefois, son importance. D'abord aux temps de Charlemagne, alors que l'empereur résidait, quelquefois, à Douzy; aux temps du roi Robert, que l'empereur d'Allemagne Othon II vint, « avec Cunégonde son épouse et quelques seigneurs de sa cour, surprendre amicalement à Bazeilles. Emu par cette franchise et cette cordialité, le roi Robert tint longtemps embrassé l'empereur d'Allemagne et le reçut magnifiquement. Il voulut lui offrir de riches présents, cent chevaux harnachés et l'armure complète. L'empereur n'accepta qu'un livre d'Évangile, de grand prix. Les deux princes se séparèrent, Henri retournant à Yvois où il avait son camp. Le lendemain, Robert rendit sa visite à l'empereur, qui l'accueillit avec magnificence. Les deux princes se séparèrent plus amis que jamais. »

Bazeilles, autrefois, eut ses jours de calamités et de deuil : et cependant pas si terribles qu'en 1870; rappelons le village pillé en 1587 par le duc de Guise et les ligueurs; et, plus tard, en 1641, avant la bataille de la Marfée, lorsque sept mille impériaux, sous les ordres de Lamboy, vinrent camper à Bazeilles — rançonné à merci — pour défendre Sedan, alors que le comte de Soissons et le duc de Bouillon, père de Turenne, en lutte avec Richelieu, s'étaient révoltés contre Louis XIII.

La Grève. — La Gare. — En 1792, le général Lafayette campait avec son armée, au lieu dit *la Grève* où se trouve aujourd'hui la *Gare*. Ayant appris l'arrivée à Sedan de trois commissaires, envoyé par la Convention, il partit pour Bouillon avec plusieurs officiers de son état-major et deux aides-de-camp. C'est alors que Dumouriez, dont les troupes occupaient le plateau de Vaux, vint camper sur ce même lieu dit *les Grèves*, abandonné par Lafayette.

C'est à la gare que les Bavares exécutèrent sommairement trente-neuf habitants de Bazeilles. Jusques en 1880, leur tombeau commun fut ignoré, l'état-major allemand ayant pris toutes ses mesures pour que cette sépulture ne fût jamais connue. En 1880, on voulut assainir une fosse qui contenait des ossements de chevaux.

En fouillant plus profondément, les ouvriers rencontrèrent des

squelettes. Aux marques encore intactes du linge, ils reconnurent quelques-unes de ces infortunées victimes.

La Dernière Cartouche. — Raconterons-nous cet épisode terrible, pour nos héroïques troupes si glorieux, et que le tableau d'Alphonse de Neuville a popularisé dans le monde entier. Quel Ardennais, quel patriote, n'en connaît pas les moindres détails?

Une poignée d'hommes — de l'infanterie de marine — s'était barricadée dans la maison Bourgerie et, prolongeant la résistance avec une incroyable audace, tenait en échec un corps d'armée tout entier. Le 15^e régiment bavarois cernait la maison, fusillait les fenêtres, mais n'osait, cependant, tenter un assaut. Les défenseurs, dirigés par trois officiers de marine — le commandant Lambert, les capitaines Artus-Aubert et Bourgey, — avaient transformé les ouvertures de la maison en meurtrières, par lesquelles ils décimaient les assaillants. Vainement ceux-ci amènent-ils renforts sur renforts; vainement leurs projectiles réduisent-ils en miettes les matelas dont sont barricadées les fenêtres, labourent-ils les boiseries et les portes des deux chambres du premier étage où se tiennent ces intrépides soldats par un feu de mousqueterie continu, dont les résultats sont sanglants pour l'ennemi. Bientôt cependant la petite troupe diminue, les blessés gisent pêle-mêle avec les morts sur le lit, sur le sol taché de larges plaques rouges. Les chambres sont remplies d'une fumée âcre, épaisse, qui asphyxie : les plafonds se trouent, les murs s'éventrent, jetant partout des débris, qui sont autant de projectiles.

Le général bavarois, qu'impacientait cette résistance sublime, la fait, maintenant, réduire par le canon. Mais voici que les munitions s'épuisent; on vide les cartouchières des blessés et des morts. Encore trois coups à tirer!... encore deux!... encore un!... Celui-là, c'est le capitaine Aubert qui le tire lui-même, tandis que le commandant Lambert, la cuisse blessée, enveloppée d'un mouchoir, regarde appuyé sur l'entablement du bahut placé près de la fenêtre, et que les soldats, poings crispés, figure contractée, attendent, la rage au cœur de leur impuissance, que la mort vienne les délivrer.

Enfin était arrivé le terme de cette lutte héroïque. Il fut reconnu que la résistance n'était plus possible. Alors, comme il y avait danger à se livrer au troupeau sanguinaire des assaillants, le commandant Lambert revendiqua l'honneur de sortir le premier, disant à ses braves :

— Si l'on me tue, vous ne devez plus rien espérer; mais il sera temps encore de vendre chèrement votre vie.

Et il sortit en tête, les bras croisés, suivi de ses hommes, de ses officiers, allant au devant des baïonnettes qui, de toutes parts, se croisaient, les Bavares n'osant tirer, craignant de se massacrer entre eux. Mais le commandant Lambert sera-t-il massacré? Un capitaine bavarois se précipite entre ses soldats et lui; le couvre de son corps. C'est le capitaine Lissignolo — un nom tyrolien plutôt qu'allemand, — ancien soldat de notre légion étrangère :

— Le malheur vous frappe aujourd'hui, dit-il; peut-être demain sera-ce notre tour! J'ai servi huit ans dans votre légion étrangère d'Afrique, et j'ai apprécié le caractère chevaleresque de votre nation. Vous êtes prisonniers de guerre, vous avez droit à la protection du vainqueur!

Mais, dès qu'il eut tourné le dos, nos officiers sont entièrement dévalisés par les Bavares qui les fouillent, les volent, veulent même leur arracher leurs épées.

Le capitaine Aubert leur échappe; il court au capitaine bavarois :

— On nous enlève nos épées, lui dit-il; mon ami, le capitaine Bourgey, est déjà désarmé.

— Oh! fit Lissignolo, indigné.

Et tirant son épée, il la glissa lui-même dans le fourreau de M. Bourgey; puis ayant fait rechercher celle du capitaine français, il l'échange et retourne au combat.

Les survivants de cette glorieuse défaite étaient quarante à peine, presque tous blessés. On les fit prisonniers, puis, le soir, les officiers furent conduits au prince royal de Prusse.

— Messieurs, leur dit-il, je n'admets pas qu'on désarme d'aussi braves soldats que vous, gardez vos épées!

~ Succédant à la plus ardente fusillade, aux grondements du canon, le silence s'était fait autour de la maison des dernières cartouches. Le commandant Lambert et les quarante survivants de ce drame épique étaient aux mains de l'ennemi, dont les unités se reformaient, se groupaient, encore émues, essoufflées, remuantes. Subitement un coup de feu part du premier étage, tue un officier bavarois. Et l'on voit derrière un meuble, l'arme à la main, venant de tirer, le soldat Tapfkeet, de l'infanterie de marine — un Alsacien. Immédiatement se jettent sur lui quelques Bavares : il fait feu deux fois et tue les deux Allemands les plus rapprochés. Puis tournant l'arme vers son crâne, il crie : « A bas les Prussiens! vivent les marsouins! vive la France! » et se fait sauter la cervelle! C'était bien cette fois la dernière cartouche que Tapfkeet venait de brûler sur lui-même; ayant fait, d'avance,

le sacrifice de sa vie, pour la joie amère d'une folie héroïque et sublime !

~ Voici comment M. ALPHONSE POITEVIN décrit, dans son petit volume : *Bazeilles et les Dernières Cartouches*, la maison Bourgerie, désormais historique, telle, absolument, qu'elle était quand les Bavarois l'assiégèrent :

« Elle n'avait qu'une façade principale, formée d'un bâtiment d'habitation et d'un autre comme annexe, dont accès et vue sur un verger ou jardin potager, pas plus large que la maison. Le jardin était entouré d'une haie vive assez épaisse, haute d'environ un mètre, bordant d'un côté, avec un mur, le fossé de la route.

« Entre ce mur et la haie, une petite porte à claire-voie, faite de planchettes et de traverses ; cette porte donnait sur la route. Après l'avoir franchie, on passait près d'un petit monticule bordé de fleurs qui se trouvait à deux ou trois mètres de la façade, puis on entra par une porte placée au milieu de la partie habitée.

« A droite, une chambre avec un établi de menuisier qui avait servi depuis peu, puisque, tout autour, il y avait encore des copeaux ; à gauche, la descente de la cave et une porte allant à une cuisine — ou chambre — éclairée, comme celle de droite, par une seule fenêtre. Un escalier conduisait au premier étage. En haut de l'escalier, à gauche du palier, une chambre à coucher dont le plancher était en bois brut ; un lit complet face à l'entrée, une commode et quelques chaises. Près de la fenêtre, sous l'escalier du grenier, une petite garde-robe de deux ou trois rayons et une porte vitrée. A droite du palier, une autre chambre et quelques meubles ; elle communiquait avec une troisième chambre — celle de « la dernière cartouche » — dans laquelle, à gauche, un lit dans une alcove ; à droite, un buffet-armoire, en face une grande horloge — dont le mouvement, ayant reçu une balle, s'arrêta à onze heures trente-cinq minutes, — des chaises et deux fenêtres. Dans chaque chambre, des gravures accrochées aux murs, des rideaux blancs et unis garnissant les fenêtres. Sur le palier, une porte pleine, fermant l'escalier qui allait au grenier, garni d'un peu de bois et de divers objets. »

~ La maison Bourgerie a été, depuis 1874, convertie en musée historique où sont conservées pieusement les reliques de cette admirable défense. Le plafond crevé, l'armoire mouchetée de balles, l'alcove maculée et hachée, sont restés tels qu'ils furent après le siège. Dans un coin, une vieille horloge, frappée par un projectile et arrêtée au milieu de la lutte, marque l'heure du glorieux fait d'armes : onze heures trente-cinq minutes. Le

voyageur qui, visitant le douloureux champ de bataille, arrive à cette maison célèbre, gravit l'escalier de la chambre, se découvre respectueusement devant les lieux témoins de tant d'héroïsme et envoie un souvenir ému aux braves, morts ou vivants, qui y soutinrent dignement l'honneur du nom français. D'ailleurs, toute cette défense de Bazeilles restera, devant la postérité, superbement glorieuse.

Le Pré Turenne. — Tire son nom du château dit de Turenne — dont il était une dépendance — où fut allaité notre grand homme de guerre. Maison de plaisance plutôt que forteresse, ce château, bien que crénelé et entouré de fossés. Ce *Pré Turenne* fut le théâtre d'une lutte héroïque entre les soldats de von der Thann et les divisions françaises Grandchamp et de Vassoigne.

Châteaux et Villas. — *Le château Dorival*, construit en 1730 par M. Labauche, appartenant, aujourd'hui, à M. Bertagne, de Nancy, n'est plus habité depuis longtemps; ses chambres sont, paraît-il, toutes pleines d'antiquités merveilleuses.

Aux temps de l'invasion faite par les alliés, il abritait, quelques jours, un jeune aide-de-camp, bien jeune. Ce même aide-de-camp, plus tard, s'appela Guillaume I^{er} et fut couronné, à Versailles, roi de Prusse et empereur d'Allemagne.

Dans le parc de ce château, tout ombragé d'arbres plusieurs fois séculaires et qu'embellissent aussi deux agréables lacs, se voient quatre statues fort malmenées par les atteintes du temps. L'une d'elles représente un jeune homme enlevant une jeune fille qu'il porte dans ses bras. Jadis la châtelaine de Dorival s'était éprise d'un beau seigneur du voisinage. Leurs amours furent contrecarrées par des parents inflexibles. Que fit alors l'amant? Par une nuit sombre il enleva l'amante. La soutenant d'un bras, il traversa la Meuse à la nage; mais lorsqu'il arriva sur la rive, sa fiancée était morte. Fou de douleur, il tombe à ses côtés, et près d'elle meurt de désespoir!

Une autre de ces statues représenterait un Hercule dont on aurait offert — alors qu'elle était dans toute sa splendeur — plus de trois cent mille francs, affirme la tradition.

En 1870 fut établie au château de Dorival l'ambulance bava-roise. Pendant la bataille, le général von der Thann avait pris position, dans le parc, avec le 2^e et le 4^e bataillons bavarois.

Le château de Turenne, où fut élevé cet illustre capitaine né à Sedan : une plaque commémorative rappelle l'endroit où il naquit. De ce château — construit au quinzième siècle et incendié

en 1870 — restent seulement, aujourd'hui, la petite porte que précédait le pont-levis, une autre porte plus grande flanquée de sa tour, les fossés comblés mais encore visibles, et le mur crénelé qui contourne le jardin. La Meuse, aux temps des grandes inondations, baigne ces ruines. C'est, maintenant, une maison de ferme. Subsistent encore quelques tilleuls de la fameuse allée que la légende dit avoir été plantés par Turenne.

La villa Beurmann. — Construite, en 1864, par M. Beurmann, originaire de Metz et frère du général baron de Beurmann qui commandait la ville de Sedan quelques jours avant qu'elle fût investie. L'âge, les émotions, les chagrins causés par la reddition de la place hâtèrent la mort de ce vaillant soldat. A cent mètres de la Dernière Cartouche. Fut criblée de balles et de boulets, puis incendiée par l'armée bavaroise. C'est à la villa Beurmann — appartenant aujourd'hui à M. Pasteur, gendre de M. Bertèche — que se fit, après la bataille, les distributions de secours aux malheureux habitants de Bazeilles.

Le château de Montvillers. — Tire son nom du coteau appelé le *Haut-Montvillers* au pied duquel il est construit et qui sépare Bazeilles de Villers-Cernay. Tout proche la source de Saint-Martin, autrefois lieu de pèlerinage. On voit encore, en cet endroit, les vestiges d'une ancienne église — entourée de son cimetière — détruite depuis trois cents ans au moins. Construit en 1770 par M. Poupard, baron de Neuffize, il était, au temps du second empire, habité par M. Schneider, qui fut président du Corps législatif. Devint ensuite propriété de M. Ch. de Materel, publiciste, puis, à sa mort, de son gendre, le baron de Terbecq, secrétaire d'ambassade en Belgique, qui en est encore le propriétaire actuel.

Ce château servit d'ambulance pendant et après la terrible journée de Bazeilles. Le soir de la bataille, un officier bavarois s'écriait avec colère, montrant les rues du village : « Montés trois régiments, pas revenus cinq cents hommes ! »

Le parc du château servit de cimetière aux Bavarois. L'infection répandue par ces cadavres devint si forte qu'il fallut faire venir les ouvriers d'une Compagnie anglaise pour déterrer les morts. On fouilla les terres, et sur le seul territoire de Bazeilles on déterra plus de cinq mille cadavres bavarois. Douze cents de ces cadavres furent retrouvés dans le parc du château de Montvillers. Ils étaient ensevelis dans une fosse gigantesque creusée à l'ouest du mur de clôture, proche la maison du jardinier.

En 1872, les Allemands élevèrent en cet endroit un monument quadrangulaire — trois mètres de hauteur — en marbre noir. Sur

une de ses faces, on y lisait : « *Hier Ruhen in Goth 500 tapfer Bayern.* — Ici reposent cinq cents enfants de la Bavière. »

Ce monument fut inauguré le 1^{er} septembre. Service funèbre en plein champ par un aumônier militaire bavarois. Dans son sermon revinrent souvent les mots : Sedan, Bazeilles, Lamoncelle, Balan. Ce jour-là, toute la garnison bavaroise, qui occupait Sedan, fut sous les armes, musique en tête et drapeaux déployés. En 1876, ce monument, enlevé de cette place qu'il occupait, fut transféré à l'ossuaire.

Dans ce même parc de Montvillers, s'élevait une croix sur laquelle on lisait une inscription allemande signifiant : *Ici repose un officier bavarois.* Aussitôt après le départ des Allemands, le propriétaire du château voulut faire enlever cette croix. On creusa la fosse. Ce ne fut pas un seul corps que l'on trouva, mais les cadavres de vingt-quatre officiers bavarois, rangés botte à botte.

~ A Montvillers furent odieusement fusillés : M. Fortier, de Yoncq, et M. Robert, brasseur à Bazeilles, accusés d'avoir tiré sur un soldat bavarois.

Le château Thomas-Philippe, que fit construire, au commencement du siècle, M. Deville-Baudson, maître de forges, et, en 1837, vendu à M. Thomas-Friquet.

Il est situé sur la route Nationale, à l'angle des rues Flamanville et Général-Lebrun : derrière s'étend un grand jardin d'environ un hectare, appelé *la Comme*.

En 1870, ce château fut une ambulance : le drapeau à croix rouge — convention de Genève — flottait au-dessus de son belvédère. Ce qui n'empêcha point les sauvages Bavarois de l'incendier, de le piller et, chose affreuse, de livrer aux flammes les nombreux blessés qu'il abritait. On conserve encore à Bazeilles le souvenir du concierge Rezé, dont le corps, tant il fut carbonisé, ne se retrouva point. M^{me} Philippe-Thomas — la fille de M. Thomas-Friquet — n'a jamais voulu que le château fût relevé de ses ruines ; elle le veut conserver, et, chaque année, les touristes les contemplant avec un patriotique respect.

Le Fossé Vrimont. — En cet endroit, une manœuvre habile des Allemands qui voulurent « tourner » notre infanterie de marine.

D'ailleurs, quel écart, quel lieu-dit de Bazeilles, ne vit point son combat ; citerons-nous : *la Rulle, Constantine, la Rozière, le Port, le Champinay, la Briqueterie Montauban, le Moulin Rilly, la Ramone, la Croix-Blanche ?*

Place de la Mairie. — Où mourut héroïquement le lieutenant Pougainville. Une inscription commémorative sur la maison Mary rappelle cette mort. Mais quels officiers, quels soldats français ne moururent pas héroïquement à Bazeilles. Ah! si nous racontions l'histoire de ces journées cruelles, quels dévouements! quels courages! quels sublimes amours pour la patrie française nous aurions à signaler. Et en opposition à tant de gloire, à tant de générosité, avec quelle indignation, avec quelle haine au cœur il nous faudrait dire les cruautés, les sauvageries de l'armée prussienne!

Des chasseurs bavarois avaient brisé les portes de la petite auberge du *Lion d'Or*, à l'embranchement de la Grande-Rue et du chemin de la prairie. Des écuries ils avaient fait une ambulance pour leurs blessés. Le propriétaire de l'auberge, M. Henry, se multipliait — oubliant par humanité que c'étaient des ennemis — pour soulager les mourants. Un officier le remercie de ses soins, et le prie de lui amener son cheval jusques au milieu de la Grande-Rue. Henry tient l'étrier au colonel bavarois, qui monte et s'éloigne. Mais tout à coup il se renverse sur sa monture; il est mort. La balle d'un soldat français, caché avec plusieurs autres camarades dans la maison Collard, avait traversé de part en part l'officier prussien.

Ce que voyant, les soldats bavarois se jettent furieux sur Henry, le frappent cruellement et l'attachent avec une chaîne à l'étrier d'un cavalier qui prend, ensuite, le grand trot pour Douzy. Henry, chaussé de lourds sabots, était obligé de courir pour n'être pas trainé par le cheval. A la ferme des Rulles, après avoir parcouru deux kilomètres, le prisonnier est détaché, livré à des soldats saxons qui, pendant un quart d'heure, le rouent de coups. Puis il est ramené à Bazeilles. « Sur la route — a-t-il raconté, — un aumônier prussien s'avança vers moi, tenant un christ à la main. Il me demanda si je croyais en Dieu, et, sans me donner le temps de répondre, il me frappa de son crucifix. »

Arrivés à Bazeilles, deux bourgeois, Collet et Charlot, sont attachés à Henry, et tous trois, liés fortement, reprennent la route de Douzy. La femme de Charlot marche à côté des prisonniers, jetant de grands cris. Enfin elle entoure de ses bras le corps de son mari. Ne pouvant la repousser, un Bavarois, sans la mettre en joue, lui tire un coup de fusil dans le bras. La femme tombe ensanglantée; des Bavarois l'emportent. Arrivés à la gare de Douzy, on fait mettre à genoux Henry et Charlot, puis deux soldats les assomment de coups. Presqu'évanouis, on les jette dans une grange où le maire et le curé du village sont gardés à vue. Aucun officier prussien, et les habitants livrés à la solda-

tesque ivre. Après cette halte à Douzy, on part pour Mouzon. Henry est attelé à une voiture chargé de sacs et d'effets militaires. Un turco blessé est posé sur les sacs. Charlot et Collet poussent la voiture. « Je fis ce métier de bête de somme et, durant cette marche lente et pénible, je reçus plus de deux cents coups de plat de sabre; le pauvre turco blessé à la bataille n'était pas plus ménagé que nous. On le fouettait comme on eût fouetté un animal. Les soldats prenaient même plaisir à le faire tomber de voiture.

« A Mouzon, racontait Henry, un nouveau genre de supplice m'attendait sur la place de la Halle. On m'attache par les bras et par les jambes à une roue et l'on donne à mon corps, ainsi lié, l'inclinaison oblique; je restai pendant cinq heures dans cette position, souffrant, avec toutes les autres tortures, celle d'être sali par les crachats de mes gardiens. »

Vers six heures, un conseil de guerre se réunit pour juger Henry. Un officier français est constitué pour son défenseur; mais l'accusé et son avocat d'office ne parviennent point à communiquer l'un avec l'autre. L'officier, pourtant, réussit à prévenir Henry : « On ne peut pas vous fusiller, il n'y a pas de preuves. » Avant de le faire comparaître devant le conseil de guerre, un officier bavarois ordonne au peloton d'exécution de charger les fusils.

Enfin le malheureux Henry est délié de sa roue. Il se remet en route, une corde au cou, précédé d'une musique militaire, qui joue des airs de triomphe. Il est emmené à Beaumont; il y passe la nuit dans l'église. Le lendemain il est conduit à Dun-sur-Meuse et mis en liberté avec ses deux compagnons.

En revenant à Bazeilles, il trouva le village dévoré par l'incendie. De sa maison il ne restait que les murs. Dans les rues, on voyait aux portes des maisons les cadavres de ceux qui les habitaient. Des femmes erraient, rendues folles par le spectacle de ces assassinats. La femme de Henry et son enfant, le croyant mort, s'étaient réfugiés à Bouillon. — Voir GÉNÉRAL AMBERT : *Récits militaires*.

~ Disons-nous le nom de toutes les victimes? Rappelons-nous le village incendié, ruiné, obligé de se réédifier grâce aux initiatives privées, grâce encore à la souscription nationale du *Sou des Chumières*? Il nous suffira de reproduire cette lettre indignée que le duc de Fitz-James écrivait au *Times* :

« Les Prussiens et les Bavarois, pour punir les habitants de s'être défendus, mirent le feu au village : hommes, femmes, enfants, tous furent brûlés. On a vu les Bavarois repousser des

familles entières dans les flammes et fusiller des femmes qui voulaient s'enfuir. J'ai vu, de mes yeux vu, les ruines fumantes de ce malheureux village; il n'en reste pas une maison debout. Une odeur de chair humaine brûlée vous prenait à la gorge.

« J'ai vu les corps des habitants calcinés sur leur porte. Bavaoïs ou Prussiens, qui étiez à Bazeilles, vous avez violé les lois de l'honneur et de l'humanité; vous avez flétri votre victoire. J'en appelle au monde, à l'Histoire qui vous jugera. Vous avez tué pour tuer; vous vous êtes conduits comme des sauvages et non comme des soldats! »

L'Ossuaire. — Un monument élevé sur la place de la Mairie évoque la mémoire des troupes françaises et des Bazeillais qui défendirent le village contre les Allemands.

Au printemps prochain, doit être inauguré, devant la *Dernière Cartouche*, le monument qu'a taillé le ciseau du sculpteur Thomsen. Au sommet : la *Défense du Foyer*. Un paysan, armé d'une pioche, s'apprête à venger sa fille et son petit fils qu'ont frappé les balles bavaroises. Le groupe est fort beau, tout plein de saisissante vérité. Le groupe du bas représente la *Défense de Bazeilles*. Au milieu, le commandant Lambert; à ses côtés, deux de ses héroïques soldats de l'infanterie de marine; à ses pieds, deux de ses compagnons de la *Dernière Cartouche*. Dans son ensemble, le « monument » est d'un très grand effet.

Au cimetière, la crypte — dite *l'Ossuaire* — appartenant à l'État. Elle est divisée en quatorze compartiments : sept à droite, où sont les Français; sept à gauche, pour les Allemands. Un couloir intermédiaire sépare les glorieux débris de nos valeureux soldats, des ossements de nos ennemis. Chaque année, un pèlerinage commémoratif et patriotique à cet ossuaire, nous rappelle ces douloureuses journées. Et il semble qu'ayant, dans ce souvenir, retrempé notre courage, avivé nos espérances, il nous est permis d'attendre, avec une confiance plus certaine, l'heure suprême de la revanche.

BEAUMONT

Rue Sainte-Marguerite. — En juillet 1260, Jean de Buzancy, ci-devant trésorier de Saint-Jean, du bourg de Laon, légua par testament à l'abbaye de Mouzon une propriété qu'il possédait à Beaumont et cent livres parisis, en échange de laquelle donation devait être construit un couvent de religieuses, qui depuis est devenu le prieuré Sainte-Marguerite, bâti selon toute vraisem-

blance dans la rue dite *Sainte-Marguerite*, non loin de la *Porte de Létanne*.

La Porte du Pont, aujourd'hui disparue; lieu où se trouvait une ferme appartenant à l'abbaye d'Orval. Cette abbaye, d'ailleurs, possédait dans les Ardennes de nombreuses, de très nombreuses propriétés que rappellent encore maints lieux-dits, mais dont l'énumération serait, ici, sans grand intérêt. Nous ne pouvons que renvoyer les lecteurs au *Livre des Pieds terriers de la maison d'Orval, composé par ordonnance de DOM ALBERT DE MENDE, en l'an 1747*, lequel livre porte cette épigraphe : « Qui terre a, guerre a; qui n'a, pis a. » Ils y trouveront la nomenclature de tous les villages, hameaux, censes et fermes — plus de trois cents — tributaires de la richissime abbaye d'Orval.

Les Clairs Bois. — Une « déclaration » de 1614 accuse, pour la commune de Beaumont, « douze cents arpents de bois taillés, plus deux cents arpents pour le chauffage des habitants, vingt pour cuire les pains des deux fours banaux appartenant au roy, et six cents arpents de pâquis et de pâturages, dits *les Clairs Bois*.

Le Pont des Merlins. — Les Fourches. — Encore un souvenir à propos de cette *Porte du Pont*. Nous le trouvons rappelé dans les archives de la mairie :

« Le vendredi 18 juillet 1676, les Bourguignons, au nombre de quelque mille à douze cents chevaux et deux à trois cents fantassins mousquetaires, conduits par le comte d'Harbourg, se présentèrent à Beaumont sur le point du jour, avec pétards et échelles, pour emporter la ville d'assaut. C'est savoir la moitié des fantassins et quelques chevaliers qui avoient mis pied à terre et vindrent tête baissée à la *Porte du Pont*, avec les haches et merlins pour rompre les bases, et pétards pour attacher aux portes avec des tirefonds; mais ils ne peurent pas longtemps sejourner au lieu par ce que les balles qui les environnoient en gresle en faisoit tomber quelques-uns et les autres chanceler; donc, contraints d'abandonner la place et les autres instruments propres à foncer les portes sauvèrent leur vie, à la merci des mousquetades, par la faveur d'une honteuse fuite. Pendant laquelle escarmouche les autres fantassins ne manquèrent du côté de Létanne de s'approcher avec des échelles; et quelque dix ou douze, passant le fossé de la ville, dressèrent deux eschelles qui ne pouvoient atteindre le milieu des murailles. Le reste dans les haies envoioient des mousquetades à ceux de dessus les murailles pour empêcher de tirer aux eschelles. Mais tout cela

fut en vain, car ne pouvant tenir la place, les assaillans furent contraints de repasser le fossé où y avoit trois ou quatre pieds d'eau et sur le bord diceluy *trois ou quatre y laissèrent le moule de leur pourpoint*, mesmement un tambour qui battoit l'affaire et les mieux enjambes n'eurent loisir de prendre les corps de leurs compagnons, n'y le tambour ni les eschelles deux des quelles demeurèrent au pied de la muraille. Les autres n'approchèrent de la ville que de deux cens pas; pendant escarmouche, partie de la chevalerie estoit dessus *les Fourches*, qui est la petite montagne devant la ville, qui *attendoit l'effet du pétard*; l'autre partie de la chevalerie environnoit la ville, laissèrent le nombre de onze ou douze morts et blessés. »

Le lieu où se livra cette escarmouche fut appelé depuis — et s'appelle encore — *le Pont des Merlins*.

En cet endroit, pendant la bataille de Beaumont, en 1870, fut mortellement blessé le commandant de Lacvivier.

Le Canon. — La Brèche. — De 1588 à 1592, Beaumont fut occupé par les ligueurs. En septembre 1592, Henri de La Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, reprit cette ville pour le compte du roi Henri IV. Le duc de Lorraine voulant, alors, rentrer en possession de cette place, y envoya son général, Aricaïn d'Englure d'Amblise, avec deux mille hommes, sept cents chevaux et cinq pièces d'artillerie. Ces forces imposantes furent défaites par une poignée de Sedanais.

« Et il y eut — lisons-nous dans la Chronique — une jolie charge. Le dit sieur d'Amblise ayant à sa main gauche ses lansquenets et son infanterie lorraine et française, qu'il avait assemblé en un gros bataillon près de son artillerie, fit avancer trois gros pour gagner une montaigne dont mon dit seigneur se voulut prévaloir. Lequel laissant lors derrière soi ceste infanterie qui estoit dans ces censes pour la reprendre puis après plus aisément comme il se l'estoit promis fit avancer les sieurs de la Ferrière Andiran et Pouilli, auxquels se venait de joindre le sieur de Lopes venant de Stenay avec sa troupe et celle du sieur de Cornay qui se meslèrent comme aussi fit mon dit seigneur, au gros que menoit le dit sieur d'Amblise suivit qu'estoit mon dit seigneur du dit sieur de Rumesnil faisant, en tout quatre gros. Là fut faite la charge de toutes ces troupes, telle que la cavalerie ennemie fut mise en déroute n'ayant peu se sauver comme elle l'essayoit en son bataillon d'infanterie. Laquelle nonobstant cette route ne laissoit pas de tirer force canonade à ceux de la ville et à ceux de mon dit seigneur aussi. En cette charge mon dit seigneur — Henri de La Tour, prince de Sedan — a esté blessé de

deux coups d'espée, l'un au visage sous l'œil droit et l'autre au petit ventre; mais favorablement grâce à Dieu, ce qui l'empêcha de poursuivre la victoire et la défaite autant qu'il désiroit. Lors mon dit seigneur commanda aux dits sieurs Rumesnil et de Boutancourt son lieutenant de poursuivre et donner sur cette infanterie. Ce qu'ils firent un tel heur qu'aidez d'une sortie que firent ceux de dedans qu'ils la mirent en pièces. L'artillerie y est demeurée. Toutes leurs cornettes et enseignes prises. Plus de sept cents morts sur la place, entre lesquelles est le dit sieur d'Amblise, et le reste de prisonniers où il y a plusieurs capitaines avec leur mestre de camps, le sieur d'Esne, qui assurent qu'ils estoient plus deux mil hommes de pied et sept cents chevaux. »

Henri IV, en témoignage de satisfaction, donnait au prince de Sedan toute l'artillerie qu'il avait prise; et quant aux drapeaux conquis, ils furent conservés dans l'église Saint-Laurent où, pendant deux siècles, on les montra comme trophées.

Deux lieux-dits conservent le souvenir de ce siège et de cette bataille : *le Canon*, une butte à cent mètres au nord du village où d'Amblise avait placé son artillerie; et *la Brèche*, à quelques mètres vis-à-vis la porte de Létanne.

La Ruelle des Réverbères. — De quelle époque datent les arcades ogivales de la place qui ressemblait alors à la place Ducale de Charleville, ou à la place des Vosges de Paris? Les remparts, eux, remontent au douzième siècle; ils furent rasés par ordre de Louis XIII. On en voit encore des vestiges derrière les maisons situées entre l'école maternelle et la *Ruelle des Réverbères*.

Ces remparts furent construits par Guillaume aux blanches mains. La charte de Beaumont — l'une des plus remarquables, des plus libérales du moyen âge et que, de nos jours encore, la critique historique ne cesse d'étudier et de commenter — prévoyait que la moitié des amendes serait consacrée à leur achèvement.

Ils se composaient d'une enceinte presque circulaire avec cinq portes : *porte de Létanne*, *porte du Pont*, *porte Pacot*, *porte de Yoncq*, *porte de Mouzon*. Plusieurs tours, dont l'une, la *Tour la Graine*, entre la porte Pacot et la porte de Yoncq, resta debout jusques à la fin du siècle dernier. Mais ces remparts, hélas! n'avaient guère protégé la ville aux temps des invasions anglaises, pendant la guerre de Cent ans, lorsqu'en 1424 elle fut prise par les Anglo-Bourguignons, et, en 1428, quand elle fut assiégée par Jean de Luxembourg, ce même de Luxembourg qui vendit notre héroïque Jeanne Darc. Beaumont fut, alors, incendié et pillé,

comme plus tard, en 1552, il fut à nouveau livré aux flammes et saccagé par une armée de Charles-Quint.

Encore de nouveaux ravages lorsque la guerre de Trente ans ouvrit nos frontières, toujours ouvertes d'ailleurs, aux Autrichiens aux Polonais, aux Croates, aux Hongrois. Ne lisons-nous point, notamment, ce souvenir consigné sur les registres de l'état-civil, 1629 à 1669 : « L'an 1635, le 6 décembre, jour de saint Nicolas, les Bourguignons qui étaient trois régiments de chevalerie venus de Pouilly du jour précédent, bruslent le village de Létanne avec des rodomontades à l'environ de Beaumont. Ayant passé au gué devant Pouilly et le jour de la conception de Notre-Dame suivant, envoient une trompette — après avoir fait paroître quelques deux mils chevaux — sommer Beaumont de fournir pour contributions cinq cents pistoles ou, trois jours après, se préparer au siège, saccagement et feu. Auquel fut respondu par le sieur Claude de Montguion, capitaine du lieu, que des pistoles ne se trouveroient à Beaumont, mais bien des mousquets, de la poudre et des balles. Deux jours après arrivèrent six cents Suisses à Mouzon. »

Tournons les pages; nous y voyons qu'en une seule année meurent de la peste — qu'avait causée la guerre — plus de trois cents personnes, sans compter, ajoute le curé qui tenait les registres des actes civils : *aliquot infantes* — beaucoup d'enfants!

Si malheureux fut Beaumont, surtout après la guerre de la Fronde, que Louis XIV l'exempta de tout impôt pendant neuf années.

La Harnoterie. — Beauregard. — Les Fourches. — Gloriette. — « La petite troupe des Français payait cher les pertes qu'elle avait fait subir à l'ennemi. Dans une seule salle de l'ambulance, vingt-sept officiers agonisaient sur la paille. Dans une grange, gisait le commandant de Lacvivier. Le premier acte du drame de Beaumont ne pouvait durer plus longtemps. Il y avait cinq quarts d'heure que plus de quarante bouches à feu ne cessaient de tirer sur les cinq mille hommes, que la fusillade de quarante mille prussiens accablait, en avançant lentement et tardivement, il est vrai. Mais ils allaient être enveloppés. Ce qui restait de la petite troupe dut se replier. Un certain nombre, blessés et de non blessés, furent fait prisonniers à *Beauregard*...

« Au moment où l'on se repliait, un jeune lieutenant, M. de Séjourné, s'entendit appeler par son nom. C'était le capitaine Grammatica, blessé, qui le suppliait de l'aider à marcher, afin de ne pas tomber entre les mains de l'ennemi. Il s'approcha de son ami, l'aida à se relever avec son ordonnance. Tandis qu'il était

occupé à lui rendre ce pieux service, il fut frappé, lui-même, d'une balle à la gorge et, après avoir fait quelques pas, il tomba et fut aussi pris à *Beauregard*.

« Ceux qui purent échapper à la mitraille et à la fusillade du centre de l'armée allemande, eurent le courage et la présence d'esprit d'opérer une retraite en règle. J'étais à la fenêtre de mon grenier, d'où je regardais la bataille. Les Français montaient par ici des *Fourches*, sur *Gloriette*. Les premiers tiraient sur les Prussiens; puis ils couraient, en rechargeant leurs fusils derrière les autres. Ceux qui suivaient en faisaient autant, et ainsi de suite. Je les ai vus faire ce manège tout le long de la côte de *Gloriette* et, ensuite, traverser la vallée pour gagner la couture de *Mouzon*.

« Il était plus de deux heures, lorsque les troupes prussiennes, sous lesquelles avait plié, sanglant et trois fois décimé, le petit corps français, descendirent les collines du haut desquelles elles avaient commencé l'attaque et parurent en vue de Beaumont. Les noirs flots de cette armée, déjà victorieuse, inondaient et couvraient littéralement les mamelons du *Haut-Enclos* et de *Gloriette*. Fort peu traversèrent le bourg; c'était prudence, et la plupart passèrent des deux côtés pour monter au nord de Beaumont. L'artillerie suivait à fond de train. Les batteries, placées d'abord en avant de *Belle-Tour*, vinrent s'embosser quelques instants à gauche de *Gloriette*; celles de la *Maison-Blanche* firent également une courte pose sur la *Hauteur de l'Aunoie*, puis vinrent se placer sur la route du Chesne. L'artillerie saxonne, à l'aile droite, tonnait en même temps du haut des *Gloriettes* vers Létanne, secondée de la fusillade qui partait des Garennes voisines, jusqu'à ce qu'elle descendit au galop des chevaux ces pentes rapides, pour se porter au nord de Beaumont. Entre temps, les batteries des Bavares, à l'aile gauche, continuaient le feu engagé depuis longtemps déjà contre les chasseurs, l'infanterie et l'artillerie, transportés dès le commencement de l'action à la *Harnoterie*, par le général de Fontanges. Un peu au couchant, à la *Thibaudine* et au delà, le reste de l'aile gauche tourmentait les équipages de l'armée française, escortés par le 89^e et le 48^e de ligne, qui se trouvèrent ainsi, à la bataille, deux fois surpris. Ce fut à cette heure que la bataille devint générale et que cette terrible musique, de deux cents canons hurlant dans une sorte de rage, avec le lourd grincement des mitrailleuses pour basse et le pétilllement de la fusillade pour octave aiguë, fit entendre toutes les notes de sa gamme infernale, épouvantant au loin les hommes, les animaux et les oiseaux de l'air.

« C'en était fait, la bataille de Beaumont était perdue.

« Un peu après trois heures, les Français du corps de Faily étaient délogés des hauteurs de la *Sartelle*, des *Minières* et de la *Harnoterie* qui flambait, après plus de deux heures de résistance sous le commandement du général de Fontanges, comme pour éclairer la victoire des Prussiens.

« En ce moment, vers trois heures un quart, à Sommauthe, sur un des plus hauts sommets qui commencent de ce côté la chaîne argonnaise, et d'où l'on domine une partie de la forêt d'Argonne, vaste mer de verdure, entrecoupée de promontoires, parsemée de vallons, de prairies et de champs fertiles, le roi Guillaume avait tout vu, assis dans un fauteuil, ayant près de lui son fidèle Bismarck et son état-major particulier. Un signe. L'orchestre fit entendre une musique harmonieuse, pour flatter l'oreille du vainqueur et, sans doute, étouffer les gémissements et les cris des mourants qui lui donnaient la victoire. » ABBÉ DEFURNY : *Bataille de Beaumont*.

La Belle-Tour. — La division Goze, qui formait notre aile droite, campait en deçà de Mouzon, les tentes dressés, alignées, toutes blanches au soleil, les hommes harassés des marches précédentes, y dormant encore ou, en tenue de corvée, faisant la soupe, nettoyant leurs armes. C'était un peu avant midi. Tout à coup, les obus prussiens pleuvent des hauteurs boisées qui dominant au sud. Les généraux étaient à Beaumont, réunis en Conseil de guerre. Seuls les colonels n'avaient point quitté leur régiment. Le colonel de Behagle, dont le camp se trouvait au lieu dit *la Belle-Tour*, prend le commandement de la division.

« En avant, le 41^e! » crie M. de Behagle d'une voix tonnante. Et le brave colonel, sans s'inquiéter de connaître le nombre des ennemis, se met à la tête de son régiment.

Cinq mille Français allaient combattre cinquante mille Prussiens commandés par le prince de Saxe.

Le 41^e de ligne se défend avec une incroyable énergie. Au bruit formidable du canon, la réunion des généraux avait été brusquement levée. Le général Goze accourut au galop vers ses troupes; il les trouve admirables sous le feu de l'ennemi. Toujours en tête, le plus exposé, le colonel de Behagle. Il donne un ordre à un de ses officiers. Au même moment, une balle tirée de la *Maison-Blanche* lui traverse le foie et les reins. Il tombe mortellement blessé; mais il a la force de crier encore à ses soldats :

— Allons, les enfants, soutenez l'honneur du régiment, courage! courage!

Transporté à l'hôpital de Beaumont, il mourut le lendemain. Les Prussiens rendirent les honneurs militaires à son convoi

qu'escortait un soldat du 11^e, « le bras en écharpe, ayant demandé comme unique faveur de porter l'eau bénite pour la sépulture de son chef bien aimé ».

Au même régiment, le comte Friant avait été blessé au bras gauche, et, comme il restait toujours au milieu de son bataillon, une seconde balle au bras droit l'obligeait à se retirer de la lutte. Pendant ce temps, les autres divisions s'étaient formées en bataille. Mais que pouvaient cinq mille contre cinquante mille ! Elles se replièrent par échelons sur le versant septentrional. On vit alors, en pleine lumière du soleil, les colonnes se retirer, marchant de façon imposante, chaque compagnie lâchant sa salve avant de céder la place à la compagnie suivante.

Les Allemands purent alors entrer dans Beaumont qu'ils commencèrent à piller, aussitôt arrivés. Chevaux et bestiaux furent volés et tués, les maisons furent saccagées, notamment les épiceries. Les soldats versaient des pots de mélasse et de confitures dans de vieilles casquettes graisseuses, y plongeaient leurs doigts qu'ils léchaient, ensuite, avec délices. Puis on brûla, on déchira les étoffes des marchands de nouveautés. On cassa les faïences. Ce bruit amusait fort les soudards. Alors, pour finir, ce fut la guerre aux vieillards, aux femmes, aux enfants, à tous ceux que protègent le droit des gens et les sentiments d'humanité.

Les enfants criaient : « A manger ! à boire ! » Les Prussiens écrivirent sur tous les puits, sur toutes les portes des maisons où se trouvaient des puits : *accès interdit*. Et des sentinelles faisaient impitoyablement respecter cette consigne barbare. Ces honnêtes Allemands prirent aux habitants leurs maisons, leurs lits, leur blé, leur farine, leur four... N'étaient-ils pas les maîtres absolus ? Les blessés français remplissaient l'église. Avec des cris, des supplications qui fendaient le cœur, ils imploraient de l'eau. Mais ils n'eurent pas cette eau, par laquelle eussent été calmées, eussent été rafraîchies leurs souffrances. Et tandis que les Prussiens se bourraient de victuailles, s'enivraient de boissons, nos médecins distribuaient à nos blessés des croûtes de pain trempées dans du bouillon Liébig ; — croûtes que les enfants de l'asile avaient, l'année précédente, laissées de leur goûter et que les sœurs économes avaient mises en réserve pour la nourriture des volailles.

Puis, voilà que les Saxons amenèrent à Beaumont, pour les fusiller, le maire et cinq malheureux paysans de Beffu, exténués, le visage gonflé et noirci par suite des coups qu'ils avaient reçus. Ces sauvages les accusaient d'avoir tiré sur les troupes allemandes parce que l'un des leurs, avec son fusil, s'était blessé par mégarde. L'abbé Defourny arracha leur grâce au commandant de place. Mais lorsqu'il voulut courir leur annoncer la bonne nouvelle :

« Je vous le défends ! lui dit cette brute, je ne veux pas que vous alliez leur dire cela aujourd'hui ; qu'à défaut de la mort ils en aient au moins la peur jusqu'à demain ! »

Le lendemain de la bataille, Guillaume de Prusse vint à Beaumont féliciter ses soldats. Accompagnait à cheval, en uniforme de cuirassier, le comte de Bismarck. Le roi s'était arrêté à Beauregard pour dire aux prisonniers français que leur sort serait adouci. Puis, le roi visita l'ambulance prussienne, adressant aux blessés des paroles d'encouragement. Au moment où le roi de Prusse, remonté à cheval, eut dépassé le portail de l'église, il se retourna, faisant face à ses troupes accourues de toutes parts. Alors les Allemands, réunis sur la place, coururent quelques pas en avant et crièrent : Hurrah ! hurrah ! Suivit un silence de quelques minutes. Et, lorsqu'il eut parlé, retentit un second hurrah ! Enfin un troisième lorsqu'il reprit sa marche. Cette cérémonie toute improvisée ne manquait pas d'une certaine grandeur ; encore qu'elle fût au prix de notre sang. Mais c'était bien le guerrier antique entouré de ses vassaux respectueux et soumis !

BELLEVILLE

La Haute-Chevauchée. — On remarque à Belleville les vestiges de deux voies antiques ; ceux au lieu dit *la Haute-Chevauchée*, où le chemin longe un plateau sur la rive gauche de l'Aisne, depuis Apremont jusque vers Senue ; et ceux d'une chaussée probablement romaine, passant au sud de Belleville et se dirigeant vers Authie par la ferme de Gineau.

BELVAL-BOIS-DES-DAMES

Le Val-d'Or. — Dans cette vallée qui s'appela successivement : *Val de Diolet*, *Val de Sainte-Marie*, puis *Bel-Val*, et où vivait en 1133 un ermite nommé Herbert, l'évêque de Verdun, Alberon de Chiny, eut l'idée de fonder un monastère, auquel, en 1139, une bulle du pape Innocent II donna la consécration suprême. Cette abbaye de Belval, qui subsista jusques en 1790, alors que le décret du 13 février supprima les ordres religieux et les vœux monastiques, fut l'une des plus importantes des Ardennes.

Le Jardin des Fées. — Herbeumont est un plateau étroit, allongé, se terminant par une croupe au versant rapide, appelée

la côte de Montretout; et dans une partie de cette côte, un lieu dit *le Jardin des Fées* ou *la Fée d'Or*, se trouve une butte qui paraît être un vestige d'une station militaire romaine. En cet endroit furent trouvées de magnifiques et d'imposantes sculptures romaines : une tête de dauphin, une femme à la lyre, un corps de bélier, un vase de terre cuite, une tête de jeune fille, une tête d'empereur, un lion terrassant une bête à corne, un lion se dressant contre un géant.

Quel vaste monument public ou privé, quel temple s'éleva sur la côte de Montretout?

Quant à cette appellation *le Jardin des Fées*, elle évoque cette légende de la vache mystérieuse qui, chaque année, apportait au herdier son salaire suspendu à sa corne, dans une petite bourse.

— Voir CONDÉ-LES-AUTRY : *La Voie des Vaches*.

La Vieille-Bouverie. — En s'établissant à Belval, les religieux avaient bâti leur ferme principale à mi-côte sur le flanc de l'une des hauteurs qui domine la vallée. Plus tard ils abandonnèrent cette position et construisirent le bâtiment d'exploitation, au bas de la colline, plus proche de l'abbaye. Voilà pourquoi la ferme dite la Bouverie se trouve proche d'une terre appelée la *Vieille-Bouverie*. Des fouilles faites en cet endroit ont amené la découverte : d'un « gros des comtes de Flandre » qui semble devoir appartenir à Louis de Mal; au droit : *Ludovic + Comes*; au revers : *Moneta Fland.* Lion debout. Bordure de douze trèfles encadrés chacun d'un ovale; puis, en démolissant un massif de four, c'était un fragment de pierre tombale de Robert de Joyeuse, comte de Grandpré, que l'on trouvait. — Voir *Revue historique ardennaise* — 1895, — pages 7-9.

Crécy. — « Au comencement de la fondation du monastère de Belval, il y avoit une prévosté de noniales, sujettes à Belleval, bastie non loin, au lieu dit *Crécy*. On ne scayt pas, précisément, combien ces noniales demeurèrent à Crécy, seulement on veoid dans l'ordinaire de Belleval qu'elles n'estoient pas plus de dix en nombre. On tient qu'elles vivoient en la façon des noniales de Prémontrés que saint Norbert avoient donné d'estre érigée, proche des monastères des hommes pour estre secourues d'iceux en la nécessité des sacremens. Elles ne sortoient jamais quand une fois elles estoient entrées et ne parloient à personne sinon à leurs proches parens et en présence de deux religieuses laycs et de deux religieuses au dedans. Elles estoient tondues jusques aux oreilles, revestues d'habits de laine en peaux de moutons. Mais depuis on les a abolies à cause des soupçons. »

Montre-Temps. — Le nom véritable de ce lieu-dit serait *Mont-Otran*, du nom sans doute de son premier propriétaire; nom qui se rencontre dans les documents à la fondation de l'abbaye de Belval. Un Otran est mentionné en 1137 et en 1142 parmi les témoins de deux actes intéressant les archevêques de Reims, Renaud II et Sanson. Ce lieu-dit — où fut trouvé d'intéressantes sculptures gallo-romaines — est déjà mentionné dans une charte de janvier 1243 par laquelle le comte de Grandpré s'engage envers Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, à construire un château à Mont-Otran : « Je Harris cuens de Grant-pré fais assavoir à tous ces qui verront ces lettres que je doi faire un chastel nouvel à Mont-Otran... »

A Levy. — Vers le milieu du seizième siècle, existait, au lieu dit *Levy*, une caverne que l'on disait fréquentée, mais seulement la nuit, par des sorcières appelées « les demoiselles de Levy ». A l'orifice de leur retraite souterraine, on déposait le meilleur des récoltes : blé, avoine, pommes de terre, fruits, et aussi des gâteaux, des friandises, puis on implorait les demoiselles, les priant de vous révéler l'avenir, de vous faire retrouver les brebis, les moutons égarés. Oh! combien il s'en égarait, de ces moutons et de ces brebis! Mais, un siècle plus tard, quelques paysans soupçonneux et, surtout, moins craintifs, résolurent d'éclaircir ce mystère. La nuit, à l'heure où ces demoiselles « apparaissaient », ils se cachèrent non loin de la caverne d'où, très anxieux, ils les virent sortir vêtues de blanc. Lentement elles allèrent s'asseoir en rond sous un arbre et là se mirent à causer, n'imaginant point que l'on était aux écoutes. Or, les paysans crurent reconnaître ces voix. Alors, sans hésiter, ils marchèrent droit à ces « demoiselles de Levy », brusquement arrachèrent le linceul qui les déguisait en fées et reconnurent quelques mauvais drôles de Belval; voleurs fieffés, maraudeurs dangereux. Le lendemain, ils furent pendus dans le bois, au pied même de la caverne qui leur servait de repaire. Et jamais plus on n'entendit parler de ces « demoiselles de Levy ».

BELVAL-SURY

La Grange-aux-Bois. — En ce lieu-dit s'élevait un château qui, jadis, appartint aux bénédictins de Prix; puis successivement il fut la propriété des cordeliers, dits de Bethléem, à Charleville; du chevalier Edmond Coulon, « général des eaux et forêts de France »; du vicomte Raymond, officier de « l'armée de Condé », président du Conseil général sous la Restauration; de madame

Sauvage. Ce château fut entouré de vastes fortifications détruites à l'époque révolutionnaire; les traces en sont encore très visibles.

BERGNICOURT

La Rauvoiserie — dit aujourd'hui Saint-Ladre, — non loin du champ nommé *le Tombeau*. Rappelle une léproserie, qui paraît avoir été indivise entre Bergnicourt et le Châtelet. — Voir LE CHATELET : *La Rauvoiserie*.

La Chapelle. — On voit en cet endroit les vestiges d'une petite église qui fut, sans doute, la chapelle de la Maladrerie. Tout proche — dit la tradition — était un couvent dont une croix évoquait encore en 1792 le souvenir.

LA BERLIÈRE

Le Mont du Cygne — ou **des Signes**. — Sans doute parce que, sur cette hauteur, il était facile, en temps d'invasion, d'établir des signaux. En ce lieu, les Romains, les Bourguignons, les Ligueurs, les troupes espagnoles ou françaises, eurent-ils un poste d'observation? Faut-il orthographier : *Mont du Cygne*? ce serait peu rationnel, le cygne étant un oiseau rare dans les Ardennes.

La Côte des Fées. — Au pied de cette côte, coulent deux fontaines appelées : *Fontaines des Fées*. En ce lieu — dit la légende — habitaient des magiciennes, qui disparurent aussitôt après la conquête des Gaules par les Romains. Parfois elles se laissaient entrevoir dans l'une des deux vallées qui longeaient le Cygne : le *Petit-Tuffé* et le *Grand-Tuffé*. Si l'on fouillait le *Petit-Tuffé* — croit la tradition, — on y trouverait les fondations d'un temple.

La Fonderie. — Lieu-dit au pied du Mont-Darion; encognure escarpée, en forme de demi-lune, où se donnaient rendez-vous les druides. En cet endroit aurait existé une ancienne fonderie.

Le Pré-la-Canne. — Au *Pré-la-Canne*, des fées invisibles apportaient aux laboureurs, qui défrichaient ces terrains alors incultes, de la viande, des fruits, des gâteaux qu'elles posaient à l'une des extrémités du champ tandis que les paysans labouraient à l'extrémité opposée. Aussitôt le repas terminé, les fées — toujours invisibles — venaient reprendre le linge et les paniers dans

lesquels avaient été enveloppées et apportées ces provisions. — Voir, pour les fées et les druidesses, ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

Le Pied d'Argent. — D'où vient cette dénomination ? Parce que ce champ, au pied du village, est, nous a-t-on affirmé, tout particulièrement fertile.

La Tombe. — Monticule sur le Chemin des Romains. En fouillant la terre, on trouvait une tombe — d'où l'appellation du lieu-dit — que fermaient d'épaisses pierres de taille. Aucun squelette, aucune arme, aucune médaille, permettant un indice. Tombeau de druidesse, affirme la très aventureuse légende.

Le Chemin des Romains. — Prend naissance, proche du village, à la côte du Ris; se prolonge, en montant, jusques à la côte du Terme qu'il longe en se dirigeant vers l'est, passe sur la crête de la Grangère, traverse le trou Geoffroy et aboutit à la Tombe.

La Normandie. — **La Hollande.** — Parce que — dit la tradition — les propriétaires de ces champs furent des Normands et des Hollandais.

La Caille-Rode. — Tous les chasseurs vous affirmeront qu'autrefois les cailles avaient une affection singulièrement particulière pour cet endroit.

La Fosse au Grand Homme. — Quel homme illustre naquit, vécut ou mourut à la Berlière. En cet endroit, aurait été trouvé, jadis, un squelette immense, presque d'un géant : d'où ce nom du lieu-dit.

Le Prelion, ou mieux le *Prédion*, du latin *Prædium*, maison de campagne; on dit même : *le Prelion, la Demoiselle*. — En ce lieu s'élevèrent, autrefois, de nombreuses villas où résidèrent les dames romaines pendant que leurs maris conquéraient cette partie de la Gaule. Ici, nous sommes en pleine légende — cette légende audacieuse qui nous dit : « pourquoi pas ? » La Berlière n'aurait-il pas été lieu de prédilection pour César et ses troupes ? Plus tard, en souvenir, La Berlière ne tirait-il point son nom du *labarum*, ce signe mystique sur les étendards romains, après la conversion de Constantin au christianisme ?

La Framerie. — Cette prairie se divise — ou du moins se

divisait jadis — en *petite et grande Framerie*. Appellation caractéristique si l'on veut bien s'en rapporter à la légende qui nous dit : « Dans cette prairie, à l'orée d'un bois où elle s'enfonçait, les Francs, armés de leurs *framées*, soutinrent, contre les armées gallo-romaines un grand combat. » Que d'immunités ont les légendes !

LA BESACE

Le Faux-Ruisseau. — A *Faux-Ruisseau*, le ruisseau Godet se jette dans un grand trou appelé *le Goufre*. Assez proche, passait l'ancienne voie romaine de Reims à Trèves. Ce qui reste de cette voie — ou la ligne qui la rappelle sur nos cartes locales — sert de limite commune aux territoires de La Besace et de Raucourt. Sur cette route, la *Maison de Haptout*, signalée par Cassini comme étant un *bureau des quatre fermes*. La Besace dépendait du grenier à sel de Château-Porcien.

Warniforêt. — Le Petit-Pré. — Lalurie. — Le Franclieu. — La Besace qui, pendant la Révolution, s'appela *Coteau Libre*, fut fondée en l'an 1200 par l'archevêque de Reims et Nicolas, seigneur de Stonne. S'il faut en croire la légende, les propriétés du seigneur de Stonne étaient infestées de mendiants que l'on voyait rôder, journellement, « la besace au dos ». Ennuyé de se toujours trouver face à face avec ces vagabonds, Nicolas, pour s'en débarrasser, leur donna des terres sur ce territoire, qui forme aujourd'hui le territoire du village, à condition qu'ils les cultiveraient, qu'ils y construiraient leurs demeures ; d'où l'origine de *La Besace*.

La Besace eut quatre châteaux, d'assez grande importance. Le château de *Warniforêt*, dont on ne voit plus trace ; le château de *Petit-Pré*, dont restent encore les fossés ; le château de *Lalurie*, sur l'emplacement duquel poussent des groseillers, non loin d'une fontaine ; le château de *Franclieu*, dont l'ancienne métairie appartient à M. Emile Corneau, ancien député des Ardennes.

Il n'est pas étonnant que de ces châteaux les traces ne subsistent plus fort nombreuses ou fort apparentes. La Besace fut, en effet, souvent ruinée par les guerres, notamment par les incursions des Espagnols. Le comte de Mansfeld, aussi, a laissé de douloureux souvenirs, lorsqu'après avoir ravagé le Mouzonnais, il prit le chemin, conseillé par le duc de Bouillon, de la Champagne. La Besace alors — 1622 — fut littéralement réduite en cendres, sauf, seulement, le presbytère. L'église ogivale du quinzième siècle, très petite, souffrit beaucoup ; il n'en resta que deux travées dont est formé le chœur de l'église actuelle.

Le Pilon. — Les seigneurs de Warniforêt étaient plus puissants que les seigneurs de La Besace. Ils avaient droit de haute et de basse justice ; jugeaient tous les huit jours les contestations entre particuliers, et tous les mois les affaires criminelles. Leur pilori se trouvait au lieu dit actuellement *le Pilon*. C'est le jardin de l'école.

La Maladrerie. — Rappelle l'existence d'une léproserie. — Voir ARTIGNY : *Les Mazieux*.

La Bagnole. — A la *Bagnole* camp, le 30 août 1870, le VII^e corps d'armée, que commandait le général Douay.

On s'était demandé s'il était préférable de diriger le VII^e corps d'armée sur Mouzon ou sur Villers. Or, comme en ce moment la tête du convoi se trouvait engagée sur le chemin de La Besace, il parut préférable de le diriger, avec la 1^{re} division, sur Mouzon par Yoncq, et de faire prendre aux deux autres divisions, ainsi qu'à l'artillerie, la route de Raucourt et d'Autrecourt aboutissant à Villers. Ces dispositions arrêtées, Mac-Mahon quitta le général Douay, insistant sur l'urgente nécessité de passer le fleuve. « Vous aurez ce soir soixante mille hommes sur les bras, lui dit-il, si vous n'êtes pas au delà de la Meuse. »

Hameau de Warniforêt. — Le général de Bretteville marchait en tête de son régiment, le 3^e de ligne. Suivaient deux escadrons de lanciers. Soudain de violentes détonations éclatent en avant de Warniforêt. « Allons, mes enfants ! à l'ennemi ! » crie le général qui lance son cheval au galop. Un feu terrible accueille nos troupes. Sous la grêle de balles, les hommes, épuisés par la fatigue, s'arrêtent : les rangs se rompent et se replient dans les bois. Les officiers n'arrivent pas à reformer leurs compagnies, à maintenir leurs hommes. En vain le général de Bretteville, le lieutenant-colonel Gillet et ses officiers réunissent leurs efforts pour rallier leurs soldats et les déployer en avant. On ne peut les faire sortir du bois ; ils s'y tiennent à l'abri. Les officiers, seuls, restent courageusement exposés aux balles de l'ennemi. Le général de Bretteville tombe, blessé, de son cheval. Ses sapeurs l'emportent.

Le commandant Spicker, en voyant déboucher le 3^e de ligne, essaye d'entraîner son bataillon. Son képi à la pointe de son sabre qu'il tient haut, il se lance en avant, ses hommes vont le suivre. Mais une balle l'étend raide mort. Alors le bataillon bat en retraite et se réfugie dans les bois. Mais faut-il raconter les péripéties de cette désastreuse bataille où nos soldats, harassés,

souffrant la faim, furent débordés, écrasés par le nombre? Le soir, les débris des 3^e, 21^e et 47^e de ligne, se retiraient, à travers champs, dans la direction de Raucourt. Les caissons étaient encombrés de blessés, parmi lesquels le général de Bretteville.

BIERMES

Le Vieux-Château. — Sur cet emplacement que l'on désigne à Biermes sous le nom de : *le Vieux-Château*, des ruines fort importantes transformées en une maison de culture. Ce château semble être d'origine fort ancienne, comme le village d'ailleurs où l'on a trouvé, en fouillant le sol, des traces d'habitations gallo-romaines, de nombreuses médailles à l'effigie de Néron, de Nerva, de Claudius, de Marc-Aurèle. Dans le testament de saint Remy, il est déjà parlé de Biermes : « *Sanctus Remigius cum parochias circumiret transiit per Tudiniacum. Thugny propé Biermem.* »

Les Alleux. — Un alleu était une terre exempte d'impôts. Est-ce cette terre sur laquelle les moines de Saint-Nicaise, de Laon, possédaient jadis un droit de fermage, que les habitants rachetèrent, moyennant une somme d'argent, à condition qu'elle deviendrait franche de toute redevance?

La Maladrerie. — Nous avons donné déjà l'explication de ce terme. — Voir ARRIGNY au mot *Maladrerie*.

Le Paradis passe pour avoir été un ancien lieu de sépulture.

BIÈVRES

A Mandelier. — Sur une petite colline entre Bièvres et La Ferté, au lieu dit *Mandelier* — du nom même de celui qui avait choisi ce lieu pour séjour, — habitait un célèbre charmeur de loups, quelque peu sorcier tout naturellement. Nous avons dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, longuement raconté les merveilleux exploits de ce « charmeur ».

Le Chemin des Romains. — Assez proche l'ermitage de Saint-Walfroy. En ce lieu dit *le Chemin des Romains*, César, d'après la tradition, « avant de repartir pour l'Italie, aurait passé ses troupes en revue. » Il trouva, dit Hirtius, son armée forte de soixante-dix mille hommes, et, après cette revue, il quitta pour toujours la Gaule. »

Saint-Walfroy. — La Fraite. — Nous avons parlé longuement, dans notre volume : *La Forêt des Ardennes*, de saint Walfroy qui brisa « l'idole de la Diane ardennaise » et vécut ensuite, en stylite, sur une colonne. Nous ne reviendrons pas sur cette légende.

Lorsque mourut saint Walfroy, le 21 octobre 600, la montagne sur laquelle il avait « élevé sa colonne » devint lieu de pèlerinage très fréquenté. Une église fut d'abord construite, ensuite un monastère, et enfin d'assez nombreuses maisons. Après, s'éleva le château, ou mieux, la forteresse, appelée *la Fraite*. Au dixième siècle, un incendie dévora église, maison et château. Il ne reste plus aujourd'hui qu'une chapelle — sur le territoire de Bièvres — et quelques constructions avoisinantes sur le territoire de Margut. Aussi les bénéfices du pèlerinage et les droits de place pour les foires sont-ils partagés entre les deux communes.

L'ermitage de Saint-Walfroy comprend : les logements destinés aux prêtres de la mission, l'hôtellerie pour loger les pèlerins, la chapelle construite en forme de croix grecque. Des deux côtés du chemin venant de Margut sont érigées dans des grottes — imitant les grottes naturelles — les quatorze stations d'un chemin de croix. A l'ouest du pèlerinage et dominant toute la vallée, une autre chapelle style romain, surmontée d'une statue de Notre-Dame de Prompt-Secours. En ce même endroit, une colonne en pierre, haute de sept mètres, supportant la statue de saint Walfroy.

Rappelons que des fouilles faites dans la montagne de Saint-Walfroy ont amené la découverte d'ossements humains, fort grande quantité de monnaies, de vases et d'armes, d'origine gallo-romaine ; et encore, creusées dans le roc, de nombreuses sépultures sans inscription. Sans doute qu'il y eut, en ce lieu, un camp romain, mais, plus certainement, un bourg important qui paraît s'être appelé *Mont Saint-Walfroy*.

Plusieurs constructions et maints vestiges d'anciens murs confirment absolument cette croyance traditionnelle ; et aussi les lettres de Killin, archevêque de Trèves (1137), qui met Saint-Walfroy nommément au nombre des villages obligés de faire, chaque année, une offrande de cierges à l'église Saint-Dagobert de Stenay.

BLAGNY

Thevenay. — Tavenay. — La Cuminelle. — Lieux-dits qui appartirent jadis à l'abbaye d'Orval. Au nombre des censes et

des biens que possédait à Blagny ce couvent célèbre, nous trouvons « rente annuelle de 18 sols sur un jardin, payable par Evrard Lallement, situé proche le ruisseau, au lieu dit *Thevenay* — aujourd'hui *Tavenay*. — De plus, nous avons, audit Blagny, 1,270 verges 1/2 de prés, lieu dit *Cuminelle* — aujourd'hui *La Cuminelle*, — bornées et fossées. Royé Saint-Remy et possédées par Blanchampagne. »

Montilleul. — A *Montilleul*, on a trouvé de très nombreux ossements. En ce lieu, s'est-il livré quelque sanglante bataille ? Est-ce là que le comte de Soissons, en 1636, a battu les Croates ?

Sur le pont culminant de Montilleul, quelques restes de colonnes, — sans doute vestiges, non d'une église, mais d'un temple païen peut-être consacré à Jupiter. En cet endroit, le terrain est jonché de petits morceaux de marbre multicolores, débris, évidemment, d'un pavé en mosaïque. Puis on a trouvé, outre de nombreuses médailles romaines : des petits carreaux de terre cuite, les uns unis et vernissés de jaune, les autres de couleur rouge ornés de figures d'oiseaux ; des fragments de vases dont plusieurs ressemblent à nos tasses à café, d'autres à nos plats creux à soupe. Ils sont décorés, en dehors, de grandes feuilles de pampre et de vignettes délicatement travaillées et dessinées. Quelle origine attribuer à ces trouvailles ?

BLAISE

Rihécourt. — Ecart plus encore qu'un lieu-dit. A Rihécourt, un ancien château — aujourd'hui ferme — qui fut de forme parallélogramme avec, aux quatre angles, tours et meurtrières garnies de mâchicoulis. Tout autour, des fossés profonds. Puis un pont-levis regardant le village de Theline ou mieux de Thelène.

En 1617, le duc de Guise assiégea ce château qui capitula. Il le fit aussitôt démanteler. Et comme les habitants de Thelène avaient secouru le baron de Valbécourt dans sa forteresse assiégée, il saccagea, il brûla le village tant et si bien, que seules restèrent debout une maison et l'église.

A l'époque révolutionnaire, fut complètement détruite cette église que la tradition disait avoir été fondée par Charles-Martel. — Voir SAINTE-VAUBOURG : *Le Pré du Diable*. — Quant au village de Thelène, quelques croix renversées, quelques ossements auraient, il y a cent ans encore, indiqué son emplacement qui semble aujourd'hui bien problématique.

BLANCHEFOSSE

Bonne-Fontaine. — C'est sur ce lieu-dit — aujourd'hui écart de Blanchefosse — que fut fondée la célèbre abbaye de Bonne-Fontaine, dont nous avons raconté la si curieuse légende, sous ce titre : « le Damoisel doré », dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Bonne-Fontaine — « parce que, dit la légende, une fraîche source d'eau vive coule dans ses bois » — aurait été fondée par Nicolas II, ou Nicolas III, seigneur de Rumigny. « L'an 1155, de l'incarnation, lisons-nous dans la *Gallia Christiana*, le seigneur de Rumigny donnait à Bernard, abbé de Signy, une ferme appelée, jadis, Séri-Fontaine et dont le nom s'est changé depuis en celui de Bonne-Fontaine. Dom Bernard choisit douze religieux de son couvent, qu'il envoya prendre possession de ce lieu, après leur avoir donné Thierry pour abbé. »

Les douze religieux désignés ne voulurent quitter Signy qu'à la condition que, lorsqu'il mourrait un moine ou un frère de ce couvent, tous les moines et tous les convers de Signy feraient, pour ce défunt, les mêmes prières, les mêmes offices, les mêmes cérémonies qu'ils avaient coutume de faire pour ceux de l'abbaye-mère. Et réciproquement les moines de Bonne-Fontaine promirent de réciter les mêmes prières et de célébrer les mêmes offices. Promesse qui fut toujours loyalement tenue.

A cette abbaye de Bonne-Fontaine, le fondateur donna la ferme, ou mieux le village de Séri-Fontaine, avec la seigneurie de tout le territoire. Mais ces biens étant insuffisants pour la construction et la dotation du nouveau monastère, dom Bernard détacha de ses possessions de Signy les trois fermes de Martin-Sart, Walleppe, Coingt, et en gratifia l'abbaye de Bonne-Fontaine. Puis survinrent d'autres nombreuses libéralités, Aussi, grâce à tous ces dons, les moines eurent-ils bientôt l'argent plus que nécessaire pour élever une vaste abbaye, ainsi qu'une superbe église où, de toutes parts, on venait adorer et prier les reliques de saint Caprais, martyr d'Agen, dont la fête se célèbre le 22 octobre.

L'église de l'abbaye de Bonne-Fontaine, telle que les religieux l'avaient construite aux douzième et treizième siècles, et telle qu'on pouvait encore l'admirer à la fin du siècle dernier, était d'une structure élégante et magnifique : *ecclesia est insignis et magnificæ structuræ*, dit le chroniqueur.

Cette église fut détruite à l'époque révolutionnaire par le général Oudinot ; mais les ruines admirables qui nous en restent laissent deviner toute la réelle splendeur de ce monument.

BOSSÉVAL

La Chambre des Rois. — Dans le bois des Hazelles est un lieu dit *la Fontaine des Rois*; et assez proche dans le « bois des cinquièmes », un autre lieu dit *la Chambre des Rois*. On y voit un fossé — à moins qu'il ne soit comblé maintenant — ayant 150 mètres de long sur 15 mètres de large. La terre fut fouillée en cet endroit. On y trouva profondément enfoui du charbon en assez grande quantité. Y eut-il à la *Chambre des Rois* un ancien camp, d'anciens retranchements? Était-ce, aux temps des rois mérovingiens ou carolingiens, un rendez-vous de chasse? D'autant plus que non loin, dans les forêts de Gernelle, se rencontre une clairière appelée *la Roche du Roi*.

Le Betz. — La Prise Jean. — Les Prés Boulette. — Le Petit Gué. — Bosséval qu'arrose La Claire — elle prend sa source à Sugny et se jette dans la Vrigne, — autrefois pays de bucherons, est un village d'origine relativement récente; ayant été construit en 1545, par Guy, comte de Laval, et dame Claude de Foix, dans « leurs landes et leurs bois de Donchery, au territoire duquel Madame a toute justice, haute, moyenne et basse, et en outre chacun habitant lui doit, marié ou veuf, deux chapons vifs emplumés et 15 deniers pour la bourgeoisie. »

Une charte de 1568 nous révèle l'existence, à Bosséval, d'anciens lieux-dits :

« Chacun bourgeois ou chef d'hôtel — lisons-nous dans cette charte — le solvable répondant pour l'insolvable, doit deux quartiers d'avoine, mesure de Donchery et y livrées pour la permission de mener leur bétail à pâturer ès grande forêt et bois de haute futaie et taillis défensables de la prévôté de Donchery, tels auparavant déclarés par son gruger et d'y prendre le bois sec tombé et gisant par terre pour leur usage, chauffage au dit Bosséval, seulement un paiement duquel droit chacun d'eux est tenu et oblige solidairement par corps, tous lesquels droits doivent être reçus par la justice dudit lieu, gratuitement sans aucun salaire et par elle délivré à vue de rôle des bourgeois ès-mains de son receveur, tous les ans au jour de Saint-Martin, et qui défaut de payer au dit jour doit 50 sols d'amende.

« Elle a droit d'avoir un four banal, lequel est tenu de Madame sous la charge de 4 livres parisis de cens perpétuel. Le moulin à eau est tenu de madite dame, à la charge de 11 livres parisis de cens et de l'entretenir en bon état que le dit cens y soit perçu en perpétuité. Les 4 arpents de près le *Betz*, tenant à la prise du

dit moulin d'une part, au ruisseau de Sorpe d'autre part, doivent 20 sols de cens.

« *La Prise Jean* contenant encore 114 arpents, royés le ruisseau de la fontaine d'une part, les aisances de Vrigne d'autre part, doit 4 livres 13 sols de cens à raison de six deniers par arpent.

« *La Prise de la Claire*, contenant environ quatre arpents, a été extirpé du *bois de Bozaleux* — aujourd'hui le *Bos-aux-leus*, le bois aux loups — et baillée à la charge de 3 livres de cens perpétuel et d'y bâtir fourneau à fondre fer ou autres veines, soit moulin à blé, avec permission de louer et de charrier mine pour l'usage dudit fourneau pour toutes les terres de madame, savoir 25 livres pour bail du dit lieu et 100 sols pour l'octroi des mines ; icelle prise dépendant de la forêt. La maison Jean de la Bar doit 3 chapons.

« Au ban de Bosséval, il y a une contrée de prés dépendant de l'ancien domaine de M^e Dame et sous sa juridiction à cause de la seigneurie de Donchery, appelée les *vieux prés boulettes*, contenant environ 84 arpents, tenue d'elle à la charge de 16 livres 16 sols tournois, à la raison de 4 sols parisis par arpent de cens annuel et perpétuel et payables par les détenteurs solidairement ès-mains de M^e Dame et de son receveur en la dite ville de Donchery au jour de saint Etienne, lendemain de Noël, y celui cens portant lots et ventes, vêtures et amendes de 4 sols parisis à faute de paiement.

« Proche d'icelle contrée de prés, M^e Dame a aussi distrait de son domaine de Donchery deux pièces de pré, l'un contenant environ quatre arpents de pré au lieu dit *le Rossignol*, d'autre, d'un bout aux prétendues aisances de Lumes, et d'autre au bois de Barlemont ; l'autre 16 arpents, au lieu dit *le Petit Gué*, tenant d'une part au *bois Couvin*, d'autre part à la maison de la Digue — dont il reste aujourd'hui quelques vestiges — d'un bout aux aisances de Gernelle, le tout revenant à 20 arpents et demie, à la charge de lui en rendre et de payer la somme de 70 sols six deniers et demi de cens annuel et perpétuel portant lods et ventes, vêtures et amendes, payables au 1^{er} octobre ès-mains receveur de M^e Dame à Mézières ou Donchery, à condition que s'il s'y trouve plus grande quantité que 20 arpents et quart, le détenteur sera tenu de payer le surplus à raison de 3 sols par arpent. »

Cette charte très dure resta scrupuleusement en vigueur jusques à la Révolution. Alors seulement, elle fut brûlée, et les biens qu'elle asservissait devinrent propriétés nationales.

L'histoire de Bosséval, sans doute de *Bos* : bois, ou *bosse* : éminence, *Val* : vallée, n'a pas grand intérêt. Petit village quasi-perdu

dans les bois, se composant d'une rue principale de laquelle se détachent la rue des Ecoles, la rue d'En-Haut, la rue de l'Enfer.

Au milieu, la place publique à laquelle fait face l'église reconstruite en 1875 sur les ruines de l'ancienne, dont le porche se trouvait à l'ouest, et le sanctuaire à l'est dans le jardin de M. Bréier.

Dans cette église, trois tableaux parmi lesquels il faut signaler : une descente de croix, de Jouvenet ; une cloche datant de 1580, donnée par la ville de Sedan ; de forts jolis bans avec leur prie-Dieu, provenant, assure-t-on, de l'église de Fumay ; près des fonts baptismaux, une plaque funéraire sur laquelle on lit : *Ci-gît M. Jean Magonnette, curé de la paroisse de Bosséval qu'il a gouverné avec zèle et édification, pendant 30 ans, et décédé le 13 mai 1746, âgé de 66 ans, lequel a fondé un obit à perpétuité, en l'église du dit lieu, dont la rente est à prendre sur les biens de Gilbert Pierrard du dit lieu, suivant l'acte reçu par M^e Boulanger, notaire royal à Donchery, le 10 juillet, au dit, au fait de M. Barilly, curé de Floing, exécuteur des intentions du défunt.*

Nous n'avons reproduit cette longue inscription que parce qu'elle évoque une légende. On raconte que ce Gilbert Pierrard, ayant assassiné sa maîtresse et craignant les rigueurs de dame Justice — ce n'était sans doute qu'un roturier. — quitta nuitamment Bosséval. Ses propriétés, qui s'étendaient du *Clos Baudelot* au bois de *la Hart*, furent placés sous séquestre par la prévôté de Donchery. Puis, sur la rente de ces biens, fut, en faveur de l'église, fondé un obit, le curé Jean Magonnette, homme « de zèle et d'édification », pensant qu'il n'y avait pas meilleur moyen pour obtenir en « l'autre monde » le pardon du crime.

La Foulerie. — La voie romaine qui se détachait à Tannay de la grande chaussée de Reims à Trèves traversait Bosséval au lieu dit *la Foulerie*, où, vers l'année 1848, on rencontrait à quatorze mètres de profondeur, en creusant, un puits de planches que recouvrait une terre sableuse mélangée de pierres et durcie. Non loin de *la Foulerie* furent trouvées d'assez nombreuses pièces romaines à l'effigie d'Antonin. Elles ont été cataloguées et conservées dans la fort belle collection de M. Martin.

La Louvette. — Tire son nom des loups qui jadis — affirme la tradition — auraient eu pour cet endroit une affection toute particulière. A la *Louvette*, depuis le 7 mars 1841, se trouve le cimetière.

Briancourt. — Ce mot dériverait de Brienne ou Brenne, chef d'armée, chef de bande. Ce serait alors le Brennus des Gaulois.

Étymologie fantaisiste sur laquelle il ne faut pas insister et qui donnerait à Briancourt une origine celtique. Cet écart, où l'abbaye de Laval-Dieu percevait la sixième partie des dîmes, ne remet en mémoire aucun souvenir d'histoire ou de légende, malgré son lieu dit *le Château*.

La Claire. — Moulin de la Faïencerie. — Crasses des Vieilles-Forges. — Clos de l'Étang. — A la Claire, en 1626, des forges importantes construites, avec leurs magasins, sur le lieu dit actuellement *Crasses des Vieilles-forges* où l'on retrouvait, voilà bientôt trente années, du mâchefer en quantité considérable. Que sont devenues ces forges ? Également, qu'est devenue l'exploitation de la faïence et de la poterie, autrefois assez importante à la Claire, si nous en croyons le *Moulin de la Faïencerie* indiqué sur le plan cadastral de 1838 ? Se trouvent aussi marqués sur ce même plan, au lieu dit *Clos de l'Étang*, un moulin à tan et un moulin à blé.

Ce petit coin de terre, qui se nomme *la Claire*, fut toujours d'une grande activité industrielle. Jamais le travail n'y cessa ; les forges, les moulins, les poliries, les scieries d'autrefois étant aujourd'hui remplacés par une filature de laine cardée, une ferronnerie et une foulerie très importante appartenant à M. Martin.

BOSSUS-LES-RUMIGNY

La Tuerie. — En l'année 1563, le sire de Froidchapelle, gouverneur de Fumay et seigneur de la maison-forte d'Antheny, quitta son repaire pour aller piller Aubenton. Il arrive à la Hayette, tout petit hameau, et tombe dans une embuscade. Alors grand massacre. Le sire de Froidchapelle y perdit tous ses soudards, et le lieu de ce combat sanglant s'est, depuis, appelé *la Tuerie*.

~ A Bossus, église à tourelles et à meurtrières. Vestiges de forteresse fort ancienne, puisqu'en 974 elle était assiégée et prise par l'empereur Othon II d'Allemagne.

BOUCONVILLE

Le Pré des Os. — A Bouconville, quelques très caractéristiques appellations de lieux-dits, par exemple : *le Pré des Os*, *le Champ de l'Épée*, *le Chemin des Normands*, *la Fosse-le-Diable*, *le Poirier du Bon-Dieu*, *le Champ des Moines*, noms qui sonnent comme

un clairon de bataille ou qui fleurent bon la légende. Mais ni l'histoire, ni la légende de ces lieux-dits ne sont arrivées jusques à nous.

BOULT-AUX-BOIS

La Malmaison. — L'ordre des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ensuite de Rhodes, plus tard de Malte, fut établi « pour combattre les infidèles ». Des trois « Langues » ou « Nations » qui composaient cet ordre religieux, les trois premières étaient françaises : la langue de Provence, la langue d'Auvergne, la langue de France. L'ordre était régi par un grand-maitre qui avait sous sa direction, des grands prieurs, des baillis, des commandeurs, des chevaliers, des frères-servants d'armes, des frères-servants de l'église, des frères d'obédience.

Une des belles commanderies de Malte existait à Boult-aux-Bois. Elle était fort ancienne. Nous apprenons, en effet, que, vers 1282, Thibault de Sauveterre, vingt-sixième abbé de Mouzon, acquit pour son monastère, de Gérard, « bailli de Boult », une terre dite *la Malmaison*, donnée plus tard à Robert de La Marck, en échange d'un bien qu'il possédait dans la commune de Brévilley.

Par baux renouvelés en 1771, cette commanderie jouissait de grands revenus, y compris trois cents arpents de bois « pour coupes annuelles » ; en plus, de nombreuses fermes, entre autres celle de Boult-aux-Bois ; celle de *Merland* à La Neuville-en-Tourne-à-Fuy ; et à Vouziers, celle de la *Chambre-aux-Loups* où se trouvait une chapelle que l'abbaye de Saint-Hubert avait dédiée à son patron.

La commanderie de Boult-aux-Bois possédait encore, à Landres, un corps de ferme avec terres, prés et bois ; à Remoiville, une pièce de terre ; un « petit corps de ferme » à Saint-Juvin ; quatre « pièces de pré » à Nouart. Au siège de la commanderie se trouvaient, en 1789 : le château, un corps-de-logis de deux travées à double étage, dont l'emplacement s'étendait sur soixante verges de terre ; et, à l'extrémité, une petite maison de trois travées, couverte en ardoises, un jardin entouré de doubles haies vives en épines et en charmilles, de la contenance d'environ un arpent.

La seigneurie de Seraincourt, canton de Château-Porcien, après avoir appartenu aux Templiers, fut dévolue aux chevaliers de Malte, sous le titre de commanderie. Seraincourt était, en réalité, membre de la commanderie de Boncourt, dont le siège était à Boncourt — Aisne. — Il est question de la terre de Seraincourt,

dès l'an 1179, dans une charte de Signy, à l'occasion du traité qui intervint entre les religieux de l'abbaye dudit Signy et les Templiers, alors en différend au sujet de la contiguïté de leurs terres. La commanderie de Boncourt possédait des biens dans la municipalité de Damouzy. Elle possédait encore, à Launois, la ferme d'Abboncourt; à Logny-lès-Chaumont, une petite ferme; à Mesmont, une grange; à Seraincourt, avec la seigneurie de ce nom, plusieurs fermes, notamment celle de Chaumontagne, un moulin à eau et plusieurs pièces de bois. L'estimation de tous ces biens, faite le 30 octobre 1790, fixent le revenu du domaine à 10,171 livres 15 sols. — Voir SÉNEMAUD : *Revue des Ardennes*.

BOULZICOURT

Le Rouge-Biou. — Sur ce lieu dit *Rouge-Biou* — sans doute rouge billot, — étaient, autrefois, décapités les serfs condamnés à mort par les seigneurs ayant droit de Haute-Justice.

Ville-sur-Vence. — Sur ce lieu-dit, où se trouvent six maisons, les traces d'un ancien village fort important.

Les Huttes. — En 1636, la peste noire sévit à Boulzicourt, avec une telle violence que, pour isoler tous les malades, ils furent parqués au lieu dit aujourd'hui *les Huttes*, à cause des petites huttes construites en hâte pour recevoir les pestiférés.

Le Mont Châtillon. — Un château, jadis, s'élevait sur le Mont Châtillon. La seigneurie de Châtillon relevait du marquisat de Chémery qui l'avait reçue, le 12 juin 1645, de l'archevêque de Reims. Ce château n'eut, d'ailleurs, qu'une fort minime importance; petite forteresse murée, ayant 45 mètres de long, 23 mètres de large, avec une tour modeste d'à peine 6 mètres de diamètre. De cette forteresse détruite pendant la Ligue — en même temps qu'un petit village nommé *la Ville*, au pied du Mont Châtillon, — il ne reste que d'insignifiantes ruines.

~ Les motifs qui portaient les seigneurs à vivre dans leurs demeures fortifiées sont trop évidents pour qu'il soit besoin d'insister. C'était une nécessité du temps. Mais les instincts de rapine et de violence prirent le dessus. Retranchés derrière leurs murailles, les nobles rançonnèrent sans pitié les vilains de leurs domaines, les voyageurs qui s'arrêtaient aux barrières de leur péage. Puis, lorsque les officiers de justice venaient leur signifier un

arrêt du Parlement, « ils tenaient fort en leurs maisons contre les décrets royaux. »

Le nombre des châteaux, si grand au moyen âge, s'augmenta pendant les guerres de religion, bien qu'à cette époque maintes et maintes de ces forteresses aient été détruites. Protestants et catholiques profitèrent de ces guerres civiles pour exercer une tyrannie plus oppressive encore que par le passé ; aussi, dès 1560, les députés du Tiers protestèrent-ils énergiquement ; ils renouvelèrent leurs plaintes aux États de Blois et demandèrent, aux États de 1614, que tous les châteaux bâtis depuis 1560 fussent rasés.

Richelieu qui, député du clergé, assistait à ces États de 1614, n'oublia point ces plaintes et ces vœux. En juillet 1626, parut une ordonnance qui enjoignit de détruire dans le royaume entier, à l'exception des pays frontières, les fortifications des châteaux devenus inutiles à la défense du pays. Cette mesure, vainement sollicitée depuis longtemps, fut accueillie par d'universels témoignages de satisfaction. Mais, comme la plupart des mesures que décrétait l'autorité royale, elle ne fut que partiellement et très incomplètement exécutée.

Si nous ne considérons que la sécurité publique, la condition des vassaux et des roturiers, nous voyons que ce droit de forteresse produisit des résultats déplorables. Mais si nous envisageons seulement la défense du royaume contre les ennemis de l'étranger, ces châteaux-forts, évidemment, furent utiles, furent parfois même nécessaires. Au moyen âge, les armées étant mal organisées, une seule bataille perdue pouvait livrer la France à l'ennemi ; les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, nous le prouvent. Mais les résistances locales condamnaient le vainqueur à la plus épuisante des guerres : la guerre de détail. A côté des villes murées se dressaient, dans les campagnes, les fortes enceintes des châteaux et, dans les enceintes mêmes, ces réduits souvent quasi-imprenables appelés donjons. Les sièges étaient longs et meurtriers. La lutte s'éternisait en s'éparpillant, et l'on peut affirmer, alors, que les châtelains restés fidèles à la cause nationale contribuèrent pour une bonne part, en ces occasions, à la délivrance du territoire.

La Révolution continua et, en partie, acheva l'œuvre commencée par Richelieu, mais souvent de façon trop brutale et trop inintelligente. Car alors furent brûlées de nombreuses archives nobiliaires, d'importants et curieux papiers de famille ; perte irréparable pour nos histoires locales, qu'à défaut de ces documents précieux il nous est parfois impossible, pour certaines communes, de reconstituer.

BOURCQ

Les Etangs. — A Bourcq, ce village dans le château-fort duquel aurait été tracé — affirme la légende — l'itinéraire de la première croisade, Godefroy de Bouillon présent, à Bourcq se trouvent deux fontaines sur le lieu dit *les Etangs*. La première de ces fontaines se nomme Valacon. Son eau, excellente à boire et qui ne tarit jamais, aurait « le don de guérir les peines de cœur ». Un amoureux a-t-il perdu l'espoir d'épouser sa belle, vite il court d'abord boire un verre d'eau de « la Valacon », puis, remontant le plateau de Contreuve un verre à la main, il va puiser dans la deuxième fontaine dite « Fontaine d'Argent » un second verre d'eau. Alors doublement abreuvé, l'amoureux éconduit se trouve, d'abord, guéri de sa passion, puis se persuade que la fortune, un jour, viendra le consoler amplement de tous ses chagrins d'autrefois. — Autrefois, car n'a-t-il pas bu l'eau du Lethé?

Le Pied-des-Monts. — Du côté rive gauche de l'Aisne, s'étend la chaîne des *Monts de Champagne*, découpée et à pentes rapides sur le versant nord-est, s'atténuant insensiblement sur l'autre versant pour se continuer avec le vaste plateau crayeux qui constitue tout le canton de Machault, et une partie de ceux d'Attigny, de Vouziers et de Monthois. Cette partie s'appelle la *Champagne*; et ses habitants, les *Champenois*, forment un groupe ethnique distinct, ne vivant, ne pensant, ni ne souffrant comme leurs voisins des bords de l'Aisne. La Champagne n'a qu'une vallée de quelque importance, l'*Arne*, *Somme-Arne*, *Saint-Etienne*, *Saint-Clément*, *Saint-Pierre-à-Arnes*.

Entre les *Monts de Champagne* et l'Aisne, s'étend une contrée bien intéressante pour l'histoire locale, parce que son nom est mêlé à toutes les guerres du moyen âge; c'est la *Vallée de Bourcq*. Limitée d'un côté par les monts de craie, elle est séparée d'autre part de la vallée de l'Aisne par des collines assez élevées entre Echarson et Brières, mais s'atténuant au sud et au nord. Il en résulte que la *Vallée de Bourcq*, qui n'est pas une vallée, mais un plateau de marne crayeuse, sur un plan inférieur au plateau champenois, se confond à ses extrémités avec la vallée de l'Aisne et l'Argonne. Beaugier commet une grave erreur quand il écrit que la vallée de Bourcq « contient l'espace de terre qui est en cet endroit-là — Attigny — entre l'Aisne et la Meuse ». Delisle l'a mieux figurée sur sa carte — 1713 — en lui donnant seulement une étendue trop restreinte. Elle va, en effet, d'Attigny aux

environs de Monthois ; à l'ouest, les *Monts de Champagne* s'avancent en contreforts abrupts à Vaux-Champagne, Chardeny, Bourcq, Sugny — Mont-de-Bauvois, — Mont-Saint-Martin. Ils forment une ligne de défense dont les Romains avaient su profiter et que l'on saisit bien sur les cartes si limpides de Cassini. Le chef-lieu de la vallée est *Bourcq*, jadis château-fort, prévôté, chef-lieu de canton pendant quelques années, et relégué aujourd'hui au rang de simple commune. Autrefois les gros villages, comme Bourcq et Brioules, servaient de points de repère, d'où les dénominations : *Sainte-Marie-sous-Bourcq*, *Mars-sous-Bourcq*, *Vaux-sous-Bourcq*. Quelques villages, tout rapprochés, constituaient la *Banlieue de Bourcq* ; c'étaient : Mars, Chaumont, Tourcelles, Chardeny, Quilly, Cœgny, Marqueny et Vrizey.

Il est un coin de la vallée de Bourcq qui a reçu un nom spécial et qui mérite d'être distingué du reste du pays ; c'est le lieu dit *Pied-des-Monts*, contrée humide arrosée par des ruisselets qui vont constituer le ruisseau de la Muette et comprenant plusieurs vallées secondaires qui creusent les monts de Champagne. Là sont les villages ou hameaux de Tourcelles, Chaumont, Le Chauffourt, Chardeny, Quilly et Charbogne, éloignés des grandes voies de communication, et qui doivent à leur isolement de conserver une physionomie à part.

La troisième grande division, toujours en allant de l'ouest à l'est, est la vallée de l'Aisne, que l'on appelle dans le pays la *Rivière d'Aisne*. Cette zone, l'*Aisne* de M. Jean Hubert, ne commence, à proprement parler, qu'à Brécny, s'élargit de ce point à Vouziers, puis, après s'être resserrée entre les collines de la rive droite et de la rive gauche, elle s'étale de nouveau jusqu'au delà d'Attigny — *Savigny-sur-Aisne*, *Vouziers*, *Condé*, *Vandy*, *Terron*, *Attigny... sur-Aisne*. — Elle se divise en *Pays d'Attigny* et *Pays de Vouziers*.

Disons enfin que le *Vallage* forme une quatrième zone dont la délimitation n'est rien moins que facile. M. Hubert avoue ne pas trop savoir ce qu'on entend par ce mot. M. Charles Gueillot, divisant, au point de vue physiologique et pathologique, l'arrondissement en deux grandes contrées, appelle l'une la *Craie*, l'autre le *Vallage* : « J'entends par *Vallage*, dit-il, non seulement la vallée de l'Aisne, mais celle de l'Aire et même celle de la Bar, ainsi que les pays arrosés par les affluents de ces trois cours d'eau. »

Cette extension, qui a sa raison d'être dans le cas particulier, n'est plus en rapport avec les traditions et les données fournies par l'histoire locale. — Voir DOCTEUR GUEILLOT : *Topographie de l'arrondissement de Vouziers*.



~ Du château de Bourcq, que détruisit le feu, ne reste aujourd'hui qu'un tertre élevé, à base carrée, d'où l'on prend une admirable vue sur la vallée de l'Aisne. Cette forteresse, au onzième siècle, appartenait à Baudoin de Bourcq — second fils de Hugues I^{er}, comte de Rethel — qui fut troisième roi de Jérusalem; remarquablement beau, dit la légende, ayant la chevelure blonde épaisse et barbe claire, haut en couleur, habile écuyer, soldat intrépide, tellement assidu à la prière qu'à force de genuflexions ses genoux étaient couverts de callosités.

En 1870, M. Collard était instituteur à Bourcq. Surpris escortant un convoi d'armes et de poudre qui se dirigeait sur Vouziers où l'attendait M. Calisti, alors sous-préfet et qui fut décoré pour sa belle conduite pendant la guerre, Collard est condamné à mort, et les Prussiens l'obligent à creuser, lui-même, sa fosse. Il devait ensuite être pendu devant sa maison d'école, transformée par lui en ambulance française. Attirée par les cris sauvages que poussaient les Prussiens, M^{me} Collard accourt et se jette au milieu de cette horde forcenée, qu'elle implore. Mettant à profit un moment de désarroi, M. Collard s'échappe. Il se réfugie sur ce tertre qui fut le château de Bourcq, poursuivi, sans être atteint, par les coups de fusils allemands. Deux sentinelles furent placées en haut du monticule, précisément à quelques pas de l'instituteur qui, pour ne pas retomber entre les mains de ces brutes, resta toute une nuit accroupi dans un buisson; pendant que son fils, dissimulé dans un pli de terrain, faillit être écrasé par les chevaux allemands, et que sa fille, cachée dans le bois voisin, entendit, pendant de longues heures, les balles siffler autour de ses oreilles. Le petit matin arrivé, M. Collard, voyant les sentinelles endormies — un sommeil d'ivrognes, — put sortir de son buisson, s'esquiver et se réfugier au Grand-Saint-Hilaire où, quelques jours après, il apprenait la catastrophe de Sedan et la proclamation de la République. Aujourd'hui, cet excellent et courageux patriote habite Bazeilles où, jouissant de sa retraite, il prend, entouré de la sympathie publique, un repos mérité.

BOURG-FIDÈLE

Le Drapeau. — Afin de mettre un terme aux guerres civiles qui depuis trop longtemps ensanglantaient le royaume, un édit, publié par le roi en 1547, accordait à chaque citoyen la liberté de conscience et le libre exercice de son culte. Cet édit réalisa toutes les espérances qu'on en avait conçues et ramena le calme et la tranquillité dans la France naguère cruellement déchirée

par les querelles religieuses, et qui devait, hélas! l'être encore plus tard par les mêmes motifs, jusqu'à la publication du fameux édit de Nantes.

Alors les partisans de la religion réformée, qui, jusque-là, n'avaient pu mener qu'une vie agitée et tremblante, demandèrent aux seigneurs la concession de terrains où ils pussent fonder des villages et vivre en communauté. La fondation de Bourg-Fidèle date de cette époque. Ce n'était, au seizième siècle, qu'un terrain inculte couvert de buissons et de broussailles, appelé *le Drapeau*, et appartenant, ainsi que le pays environnant, à la baronnie de Montcornet. Sur la demande d'un grand nombre de protestants, ce terrain leur fut concédé, le 19 mai 1566, par le prince de Croÿ. Telle fut l'origine de cette commune. A l'appui de cette tradition, on montre encore aujourd'hui, au sud-est du village, un marais dit *le Marais du Drapeau*.

C'est une opinion, accréditée dans le pays, que la dénomination de Bourg-Fidèle fut accordée à ce village, parce que ses habitants, fidèles au roi de France, avaient arrêté un détachement ennemi lors des guerres contre les Espagnols et quelque temps avant la victoire de Rocroi. Cette opinion se trouve complètement détruite par la charte de 1566, octroyée par le prince de Croÿ, et dont nous rapportons les extraits suivants :

« Antoine de Croy, prince de Portien, marquis de Rigniers, souverain des terres d'outre-Meuse, comte des Pairs de France, baron de la Faulche, Montcornet-les-Ardenes et Pargny, qui à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut. Savoir faisons que nous avons reçu la requête et prière de plusieurs particuliers, nos sujets et autres en grand nombre, désirant vivre selon la réformation de l'Évangile appelée de ce tems église réformée, par laquelle l'édit de la pacification du mois de mars 1517, il leur était permis de vivre en ce royaume.....
Il nous plut leur désigner et bailler, jusqu'à certaine étendue et limite, es lieux commodes pour bâtir maisons, jardins, aisances, et en outre de les accomoder terres arrables et environ jusqu'à certaine quantité et en dedans des fins de notre dite baronnie de Montcornet, appartenances et dépendances, en lieu appelé *le Drapeau*, étant de présent partie en bois, buissons et broussailles et la plupart inutiles et vagues.....
lequel lieu appelé vulgairement *le Drapeau*, nous avons voulu et voulons être dit et nommé et appelé *le Bourgfidèle*..... »

Il est donc bien constaté que le nom de Bourg-Fidèle fut donné à ce village naissant par le prince de Croÿ. Mais la désignation de *fidèle* veut-elle indiquer la fidélité des habitants à leur religion ou à leur suzerain? La première de ces suppositions est la plus

vraisemblable, car les vassaux devant obéissance à leurs seigneurs, il n'était pas besoin qu'on la leur rappelât par le titre de leur commune, tandis qu'il ne serait pas étonnant que les huguenots, qui avaient toujours combattu avec ardeur pour leur religion, quoique poursuivis et chassés sans relâche par les catholiques, eussent voulu, par le nom d'une commune nouvelle, se faire gloire de leur fidélité à la religion réformée. Du reste, le doute qui peut s'élever à ce sujet est peu important : l'essentiel était de connaître l'origine du nom de ce village.

La charte précitée, ainsi qu'elle le dit elle-même, fut octroyée à bon nombre de personnes ; mais elle ne donne les noms que de trente personnes principales, parmi lesquelles on trouve un capitaine, un bailli, son lieutenant et un seigneur de Bony. Quoique la plupart de ces noms, répandus d'ailleurs dans toute la France, comme ceux de Pelletier, Poncelet, Leclerc, Husson, Martin, soient encore portés dans nos environs, nous doutons qu'il reste quelque descendant des premiers habitants de Bourg-Fidèle ; de même qu'il n'existe plus de calvinistes dans cette commune toute protestante à son origine. Il est à croire qu'en 1685, à la révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV, les citoyens de Bourg-Fidèle auront suivi l'exemple de leurs coreligionnaires, forcés de s'expatrier, et, comme eux, seront allés planter leurs tentes dans les Etats de l'Allemagne, qui alors s'enrichirent et s'illustrèrent de tous les trésors de l'industrie et de la science qu'y apportèrent les exilés.

BOUTANCOURT

Le Rutz d'Arny. — Sur ce lieu-dit se voient, mais à peine, les traces d'un château-fort, que la tradition affirme avoir été détruit après la bataille de Rocroi. L'emplacement de ce château aurait été, pendant de longues années, marqué par un groupe de gros arbres qui n'existent plus aujourd'hui.

La Ferme de Soiru. — A quinze cents mètres au sud, environ, du village, s'élevait un autre château, appelé château de Soireux, qui fut démoli pendant la Révolution. Sur la place qu'il occupait, se trouve, maintenant, la *Ferme de Soiru*.

~ En l'an 1200, les habitants de Boutancourt — comme aussi ceux des villages voisins — furent obligés d'aller « pendant quarante jours, chaque année, faire stage et garde, au château d'Omout », à moins que chacun ne préférât payer une indemnité au « capitaine de ce château ». Une ordonnance de Louis XII

confirma cet usage au moment où il allait tomber en désuétude.

Du château moderne de Boutancourt, construit l'an VI de la République française, par Pierre-Alexis-Joseph Poulain, maître de forges, nous n'avons pas à parler, car il n'évoque aucun souvenir historique.

BRAUX

Le Pré-l'Hermitte. — Des prêtres venus de la Calabre pour combattre l'idolâtrie qui florissait dans la « forêt des Ardennes » s'établirent sur les bords de la Meuse, en un lieu désert — l'endroit à peu près où se trouve Braux, aujourd'hui — alors affreuse solitude environnée de bois, de rochers et, à cause de cela même, fort propice à la retraite, à la méditation. Après en avoir défriché le sol, ces prêtres construisirent un oratoire, puis ils élevèrent alentour, pour leur demeure, quelques cellules où ils vécurent en communauté. Ils s'y livraient aux exercices de la piété la plus austère et tâchaient, par leurs exhortations, d'amener les habitants à renoncer à leurs croyances païennes. Leur exemple et les instructions qu'ils donnaient firent impression sur les infidèles. A la voix des solitaires, ils se convertirent; plusieurs, pour se livrer plus facilement aux exercices religieux, se rapprochèrent de la chapelle, y établirent leur séjour, et formèrent ainsi le village de Braux, situé sur la rive gauche de la Meuse, à peu près à égale distance de l'embouchure de la Sormonne et de celle de la Semois dans cette rivière. Braux est de nos jours une commune importante du canton de Monthermé, arrondissement de Mézières.

Cependant, le lieu où les solitaires calabrais se fixèrent n'est pas tout à fait le même que celui du bourg actuel. Leur solitude était plus à l'Orient, à peu de distance de la Meuse, dans un champ dont le sol était humide, d'où vient peut-être le nom de *Bruchæ*, *Braies*, et où des ruines attestent encore, aujourd'hui, l'existence d'anciennes habitations. Ces religieux, qui étaient des prêtres, restèrent en cet endroit jusqu'au temps d'Ébon et d'Hinemar, qui les remplacèrent par des chanoines.

Parmi les villages — dit MASSON : *Annales Ardennaises* — que le chapitre de Braux fonda ou dont il favorisa l'accroissement, il faut placer en première ligne celui de Nouzon, sur la Meuse. Ce n'était d'abord que quelques cabanes de pauvres pêcheurs, vivant avec peine du produit de leur industrie. Les chanoines de Braux y attirèrent et y fixèrent de nouveaux habitants, en leur procurant des avantages et des commodités qu'ils ne trouvaient point ailleurs, et surtout en y érigeant une église desservie par l'un

d'eux. A l'exemple de ce qu'avait fait Hinemar pour la collégiale de Braux, ils donnèrent à cette église le titre de *Fille de l'église de Braux*.

Nouzon resta néanmoins assez longtemps sans prendre de grands accroissements, car, en 1735 et 1764, il ne comptait encore que 36 feux. Ce n'est que depuis l'établissement de la manufacture d'armes de Charleville et la formation, dans son sein, d'usines qui en dépendaient, que sa population s'est accrue rapidement.

Joigny, qui est aussi situé sur la Meuse, comme Nouzon, qui, comme lui aussi, est du canton de Charleville, doit également sa fondation au chapitre de Braux. Son nom indique qu'il est un point de jonction entre Braux et Nouzon.

On ne sait rien relativement à Levrézy, Bogny et Monthermé. Nous avons dit, relativement à ce dernier lieu, que, selon toutes les apparences, il était d'origine celtique, et que les Romains y avaient fait construire un fort, d'où lui était venu le nom qu'il porte actuellement. Du reste, tous les peuples de la contrée établis sur la Meuse étaient des pêcheurs de profession; mais cette industrie s'exerçait surtout à Monthermé, au confluent de la Semois et de la Meuse, où la pêche du saumon, de l'alose et de quelques autres poissons, était abondante et fructueuse dans la saison.

On doit aussi au chapitre de Braux la fondation des villages de Tournavaux, de Haulmé et de Mellier-Fontaine; mais cette commune, qui est placée dans la forêt même, et assise sur un sol infécond, sans autre industrie que celle de la coupe et de l'exploitation du bois, qui pourtant finit par prendre sa part dans l'industrie cloutière de Charleville, n'a jamais pu se développer grandement.

Quel était, dans ces lieux, l'état du christianisme quand le chapitre de Braux a été établi? C'est ce qu'on ignore. Les peuples étaient-ils sérieusement convertis? Y avait-il des édifices pour le culte? On ne le sait pas davantage. Ce qui semblerait indiquer que les églises manquaient, est ce fait, rapporté par la tradition, que l'église du *Pré-l'Hermite* servait de paroisse aux hautes et basses Rivières et aux fidèles répandus dans la partie orientale de la forêt.

Les chanoines de Braux avaient en effet voulu créer un centre de population en un lieu situé au-dessus et à gauche de la Semois, sur la route actuelle de Nouzon aux Hautes-Rivières, et qu'on a appelé depuis le *Pré-l'Hermite*. Ils désiraient y rassembler les populations éparses du voisinage, et ils y avaient construit une église, ou plutôt un autel ou chapelle que l'un d'eux desservait. Pendant longtemps, cette église servit de paroisse.

Mais le *Pré-l'Hermite* ne s'étant pas peuplé, l'édifice religieux changea de nature, et la paroisse fut transférée à Failloué, sur la Semois, où une église desservant les villages des Hautes-Rivières fut construite, et subsista jusqu'au commencement de ce siècle. Alors elle fut détruite complètement et remplacée par l'église des Hautes-Rivières, qui est devenue paroisse, et qui n'avait auparavant que le titre de vicariat.

Il y avait, à côté de l'église du *Pré-l'Hermite*, un ermitage où deux solitaires résidaient, soit pour la garde de l'édifice, soit pour se livrer à la prière. Après la cessation de l'office divin régulier de leur chapelle, ils allaient à Braux remplir leurs devoirs religieux les dimanches et jours de fête. Un jour qu'ils s'en retournaient, passant la Meuse dans une barque légère, le frêle esquif chavira, et les deux ermites furent ensevelis dans les eaux. Depuis ce temps, l'ermitage est resté désert, mais le lieu a conservé le nom de *Pré-l'Hermite*.

Les chanoines établis à Braux par Ebon et par Hincmar, ne conservèrent pas leur établissement au lieu où avait été faite la fondation religieuse des prêtres calabrais. Ils construisirent une nouvelle église au lieu même où est l'église actuelle, au centre du village; à côté, ils édifièrent un cloître où vivaient en commun les religieux. Plus tard, ceux-ci ayant eu la faculté de vivre séparément, il se forma autour de l'église des maisons bâties à peu près sur le même modèle, commodes et assez agréables; chaque chanoine eut la sienne. C'est là que ces pieux désœuvrés passaient leur vie à ne rien faire. Ils n'étaient pas toujours des exemples d'édification et de vertu. Leurs devoirs consistaient dans l'office récité au chœur. Plusieurs d'entre eux remplissaient les fonctions de curés dans les paroisses voisines.

Nous sommes entré dans ces détails, parce qu'il nous a paru opportun de faire connaître un pays qui, plus tard, jouera un certain rôle politique en devenant une principauté souveraine, et qui, tombé entre les mains d'un ambitieux, le duc de Guise, a failli lui servir de marche-pied pour monter au trône de France. Cette souveraineté prendra le titre de *Principauté souveraine de Château-Regnault*. Elle s'était arrondie de dix villages dits des *Rivières* — appartenant à la seigneurie de Linchamps, — parce qu'ils étaient situés à l'extrême frontière : Vrigne, Meslier-sur-Semoy, Sorendal, Failloué, Ohan, Nohan, Naux, Navaux, Thilay et les Verreries; et s'était également formé aux dépens du chapitre de Braux qui, lui aussi, prétendait à la souveraineté. Mais la loi du plus fort trancha la question! — Voir MASSON : *Annales ardennaises*. — Voir surtout, pour Braux et l'histoire de son chapitre, la Monographie si complète de DOM NOEL.

BRÉCY

Crécy. — Ferme tellement ancienne, qu'on la trouve mentionnée dans une charte du septième siècle. Cette ferme, d'ailleurs, ne serait qu'un ancien couvent dont elle a toujours gardé l'aspect monacal et claustral : « Bâtiment flanqué de deux colombiers carrés; murs rouges en briques plates; toits à peine inclinés, couverts de tuiles, rappelant les toits romains; une croix de pierre sculptée, dans un parc trilobe; une vieille statue, en bois, de sainte Marguerite, patronne du prieuré, reléguée dans un grenier. Voilà tout ce qui reste du couvent fameux fondé par Alice de Grandpré. » — Voir OCT. GUEILLOT : *Notice sur le prieuré de Crécy.*

BRÉVILLY

Cette commune semble être d'origine fort reculée, et même serait antérieure à Clovis qui s'empara de Brévilly, lorsqu'il fit la conquête de toutes les possessions romaines dans le nord de la Gaule. Brévilly reste célèbre dans l'histoire médiévale parce qu'il fut choisi par le roi d'Allemagne Henri V, pour son entrevue — au lieu-dit aujourd'hui : *Vers les Forges* — avec le pape Calixte II, alors à Reims, au sujet de la fameuse querelle des investitures. La vérité est que Henri V voulait tout simplement s'emparer du pape et le faire prisonnier. Calixte II vint à Mouzon, tandis que Henri V arrivait à Yvois avec une armée de trente mille hommes. C'était beaucoup de soldats pour une simple entrevue! Aussi le pape, se méfiant, retourna-t-il à Reims, heureux d'y arriver sans encombre.

La Croix de la Capitaineresse. — Brévilly, qui possédait autrefois haute, moyenne et basse justice seigneuriale, ses assises, ses marchés et même sa bourse — « les mercuriales du marché de Brévilly fixant les cours », eut deux « tours » célèbres dans la légende.

La première — depuis longtemps disparue — s'appelait *la Tour de la Capitaineresse*, et à proximité de cette tour : *la Croix de la Capitaineresse*. On raconte qu'un « capitaine » de Pouru-aux-Bois, faisant venir un jour du vin de Mouzon, la voiture qui portait la barrique versa, écrasant sous ses roues la « capitaineresse ». En cet endroit fut élevée une croix qui s'appela tout naturellement *Croix de la Capitaineresse* et donna son nom au lieu sur lequel cette femme avait trouvé la mort.

La deuxième tour était dite de la *Redoute*. Les ruines de cette tour ont disparu lors des constructions faites aux forges.

Mentionnons encore l'existence à Brévilly d'une *maladrerie*.

BUZANCY

Le Mahomet. — En cet endroit — dit la légende naïve — s'élevait un temple à Mahomet que fit construire Jean d'Anglure, prisonnier aux temps des croisades du sultan Melec-Mala (?). Jean d'Anglure avait demandé au sultan la permission de rentrer en France pour chercher sa rançon, promettant de la rapporter tout aussitôt en Palestine. Loyalement il tint parole. Revoyant son prisonnier, Melec-Mala ne put contenir son admiration. « Oh ! loyal Français, s'écria-t-il, brave chevalier ! je ne veux rien de toi, il suffit d'apprécier ton admirable honnêteté. Reprends ton or, reprends ton argent, accepte aussi ces riches cadeaux que je vais te faire, comme au plus généreux de mes ennemis, mais, en retour, promets-moi, une fois revenu dans ta seigneurie, d'y construire un temple à Mahomet. — Le temple sera construit, répondit Jean d'Anglure. » Cette promesse fut tenue ; et c'est pour cela qu'on s'est étonné de voir, en pleines Ardennes, à Buzancy, un temple élevé à Mahomet.

De cette mosquée, qui jusqu'à la Révolution eut un gardien, restent encore quelques ruines.

Après la Légende, voici l'Histoire.

Buzancy, par où fut à l'origine, et non par Varennes, organisée la fuite de Louis XVI, eut deux châteaux. Le plus ancien était situé dans les dépendances du château dit de la *Cour*, appartenant à la famille du général Chanzy. Pris d'assaut en mai 1593, par le ligueur Tremblecourt, il fut gravement endommagé. Les substructions considérables de son donjon se voient encore. Quant au *Mahomet*, considéré fort à tort comme une mosquée, il semble être le dernier vestige d'un pavillon à l'entrée occidentale de ce château, dont les terres devinrent une cense dite : *des Mahomets*.

L'autre château, construit au dix-septième siècle, complété en 1760, consistait en un grand corps-de-logis avec deux longues ailes flanquées de quatre tours rondes. Son parc immense était peuplé de statues. Le tribunal du district de Grandpré, avec ses services et son personnel, l'occupa tout meublé, et le tribunal de Vouziers conserve encore quelques sièges provenant de son mobilier. De cet ensemble grandiose restent aujourd'hui « les communs », épargnés en 1808 lors de la vente et du dépeçement général.

~ On dit les « Mahomets » de Semuy, les « Gannelons » de Voncq, et les « Huguenots » d'Aire.

Le surnom de Mahomets, signifiant « hérétiques », vient probablement de ce que la Réforme avait pénétré dans ce village : en 1789, on y comptait encore huit protestants. C'est sans doute pour la même raison que l'on appelle Huguenots les habitants d'Aire.

La position de Semuy au confluent de l'Aisne et du ruisseau de Longwé en fait un pays un peu aquatique ; aussi appelle-t-on encore ses habitants les « Ch... d'arêtes », métonymie rabelaisienne pour « Mangeurs de poissons ».

On pourrait faire, pour les Gannelons de Voncq, la même réflexion que pour les Mahomets de Semuy, d'autant plus qu'il existait, paraît-il, une église protestante dans ce village au seizième siècle ; ou peut-être le village s'était-il déclaré contre le Roi pendant les guerres de religion. Ce sobriquet, qui rappelle le traître de la Chanson de Roland, est un peu dénaturé aujourd'hui par les « Rondins de Terron » — nous ne connaissons pas la signification de ce sobriquet — qui poursuivent encore leurs voisins au cri de : « Gannelons de Voncq ! Traîtres au Roi ! »

Le Bois de la Folie. — Dans ce bois se dissimulait l'artillerie allemande ; c'était le 27 août 1870. Le général de Bernis donne l'ordre au colonel du 12^e chasseurs de reconnaître la position et de fouiller le *Bois de la Folie*. « En avant, le 4^e escadron ! » commande M. de Tucé.

Tout à coup, sur la lisière, une silhouette sombre se détache : c'est un uhlan. Après, un autre uhlan, puis deux, puis trois, puis dix, puis vingt. Tous ces cavaliers reparaissent et disparaissent, rentrant sous bois, salués qu'ils sont par une décharge générale de nos tirailleurs. Le combat s'engage alors avec le 3^e régiment de la cavalerie saxonne.

Le terrain allait montant. Nos petits chevaux tendaient leurs jarrets nerveux, enlevés par leurs cavaliers penchés sur l'encolure. Les dragons saxons n'eurent qu'à se laisser emporter le long de la pente par leurs puissantes montures lancées au grand galop. Les deux fronts de cavalerie s'abordèrent, se heurtèrent sans pouvoir se pénétrer, et l'on dut, de part et d'autre, creuser des brèches à l'arme blanche, dans les rangs adverses. Ce fut alors l'atroce mêlée des temps de chevalerie. De la pointe de leur épée, nos souples chasseurs crevaient les torses aux tuniques bleu de ciel, tandis que les dragons allemands, tenant à deux mains leurs larges glaives, frappaient, comme à coups de hache, sur les talpacks de nos chasseurs.

Cependant, entraînés par la pente du terrain, et aussi la supé-

riorité numérique de l'ennemi, nos chasseurs étaient ramenés jusques à Buzancy. Ce que voyant, le colonel lance à leur secours un troisième escadron. Alors les trois escadrons réunis se jetèrent sur les Saxons, leur firent remonter la côte l'épée dans les reins, les reconduisant ainsi jusques à la crête de la colline où ils durent s'arrêter et se replier à leur tour devant des uhlands, des régiments d'infanterie et des pièces de canon qui les accueillirent par un feu terrible.

Force leur fut alors de redescendre la côte vers Buzancy, et — dernier épisode — le chasseur Maillard s'étant, dans cette retraite rapide, écroulé avec sa monture, blessé aux jambes, le lieutenant Chabot s'arrêta, restant avec lui sous les balles, l'aida à se relever et le ramena à la suite des escadrons, en bon chien de berger qui n'abandonne en arrière aucune tête du troupeau ; même au péril de sa vie.

BRIEULLES

La Lune. — Entre Brioules et Sy se trouve dans un bois certain lieu dit *la Lune*. C'est une petite clairière. Un paysan économe avait-il pu amasser modeste fortune, on disait : « il revient de la lune » ; parce que dans cette clairière se tenait aux aguets le diable toujours prêt à signer un de ces fameux pactes qui lui livrait votre âme en échange d'incommensurables richesses. En ce lieu, également, sorciers et sorcières tenaient leur sabbat. Au son d'une musique mystérieuse, ils dansaient des rondes échevelées, obscènes ; puis, instantanément, sorciers et sorcières disparaissaient. Mais la musique ne cessait point. Il était facile, quand le vent portait, de l'entendre fort distinctement à Brioules et à Sy.

BROGNON

Au centre du village, une espèce de fortin dont les fossés existent encore, et au dessus duquel se trouvaient huit affûts de canon. « On croit, dit HUBERT dans sa *Géographie*, que cet ouvrage fut établi par les Espagnols lors de la bataille de Rocroi. » — « C'est, dit DOM NOEL, probablement tout ce qui reste d'une maison forte élevée par les Armagnacs, pendant les guerres du quinzième siècle. » Tous les villages voisins en étaient munis : Bay, Liart, Marby, Léchelle, Auvillers, Fligny, Signy-le-Petit... Cet ouvrage fut, croit-on, réparé et agrandi par les Espagnols, lors de la bataille de Rocroi. On y trouva quelques affûts de canon abandonnés.

BULSON

En Bataille. — Le Revers de la Bataille. — Le nom de ces lieux-dits semble indiquer qu'il y eut, en ces endroits, un combat que la légende, à défaut de l'histoire, place à l'époque de la bataille de la Marfée. On a trouvé, au *Revers de la Bataille*, des boulets, des débris d'armes et un biscaien.

Les Roches. — Les Asniers. — Un chemin dit des Asniers aurait été une voie romaine reliant Stonne au camp romain de Bulson. Il est, en effet, de tradition, qu'il y ait eu un camp romain à Bulson, au lieu dit *les Roches*, à moins qu'il n'ait existé sur le versant nord du *Rond-Chenet*. Un chemin, sur le territoire de Bulson, se nomme *le Chemin des Romains*.

La Maladrerie. — Rappelle l'existence d'une léproserie. — Voir ATTIGNY : *Les Maziaux*.

~ On connaît le proverbe : *fou, ou gai comme le curé de Bulson*. Dans chaque département, l'imagination populaire met à l'actif d'un curé toutes les aventures burlesques, tous les mots plus ou moins heureux, et souvent gaulois, qu'elle a su trouver. Dans les Ardennes, cette popularité revient aux curés de Bulson — ceux d'autrefois, bien entendu ! — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Devant l'église qui paraît avoir été, à l'origine, un château-fort, tant ses murs ont des créneaux, des meurtrières et même des mâchicoulis, sont plantés deux ormes. Ils abritaient une croix portant le millésime de 1608, avec, sur le socle, le nom du capitaine Mouze. Quel est ce capitaine ?

Non loin de l'église, le « *four banal* » devenu propriété particulière et auquel des constructions modernes jointes ont fait perdre son caractère archéologique.

CARIGNAN

A signaler d'abord quelques lieux-dits, dont les noms caractéristiques n'évoquent plus malheureusement un seul souvenir : *les 1100, le Champ Chevalier, la Bataille, la Batterie, les 11 Quartons, la Vieille Voie, la Pièce du Roy, les 9 Moulins, les 1600, la Culée du Diable, la Lanque du Ciel, la Culée des Chevaliers, les*

Comtes rois de Champigny, Sous le jardin du général, les 600, les 1200, le Christ.

La Maladrerie. — Construite assez loin en dehors de Carignan au dessus de Wée, sur le ruisseau de l'Aulnois, près le chemin allant à Sedan ; nous affirme la tradition qui nous donne cet emplacement.

Maugré. — Notre région, aux temps anciens, connut-elle les druides ? — Voir ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*, ch. III. — On apercevait au-dessus de Château-Regnault, il y a de cela longtemps, très longtemps, une pierre plate, longue de deux mètres, environ, posée comme une table sur une pointe de rocher. Cette pierre, dont la forme et la disposition semblent rappeler le dolmen antique, était regardée comme un monument druidique. On l'appelait la *Table de Maugis*.

« Un vieillard du canton de Carignan — écrit en 1864 M. MIALARET dans ses *Recherches archéologiques du département des Ardennes*, — élevé à la ferme de Maugré, sur le lieu-dit qui porte ce nom, dit se rappeler avoir vu autrefois, dans un terrain voisin de la ferme, une pierre vicimaire, dont l'une des faces un peu convexe était divisée en quatre compartiments égaux par des cannelures se coupant à angle droit. Il pense que c'est en cet endroit qu'aurait expiré le culte druidique, et que les derniers Gaulois, nommés *Maugrés*, s'y seraient réfugiés. De là, sans doute, l'étymologie de ce lieu-dit. Le même vieillard pense que la pierre dont il est question se trouve enfouie dans les environs du point où il l'a vue et qu'il nous a désigné. »

A Maugré se trouvait le château dit de *Maugré* ; château ancien dont on ne connaît pas l'origine. En 1293, ce château de Maugré, que l'on appelait aussi *Tassigny*, appartenait à Louis V, comte de Chinoy ; il consistait en une tour formant le château, une grange et une basse-cour qu'entouraient de larges fossés. Quand fut-il détruit ? Seule, la grange, devenue ferme, a survécu.

La Marlée. — Sur le lieu dit *la Marlée* eurent une entrevue, en 974, Othon II, empereur d'Allemagne, et Lothaire, roi de France. Ils décidèrent de donner la Haute-Lorraine à l'empire. Othon, en reconnaissance de la magnifique réception qui lui fut faite, accordait à Théodoric, archevêque de Trèves, le droit de battre monnaie à Yvois — Carignan. — Une trentaine d'années plus tard, deuxième entrevue entre Henri II d'Allemagne, accompagné de l'impératrice Cunégonde, et le roi Robert que suivait la reine Constance. « On traita du maintien et de l'affermissement de la paix. »

Voie de Mouzon. — Endroit où, en 1187, Philippe-Auguste et Frédéric Barberousse eurent une entrevue au sujet de leurs guerres pour la possession de Trèves.

Le Camp du Roi. — C'est en ce lieu que campèrent, en 1481, les troupes royales. Yvois-Carignan avait appartenu, successivement, aux Romains, puis aux rois francs, puis aux archevêques de Trèves, puis aux comtes de Chiny ; puis en 1226, cette petite ville passait dans la maison de Loos, par le mariage de Arnould de Loos avec Jeanne de Chiny. Nous voyons ensuite que Yvois-Carignan est, en 1340, vendu à Jean I^{er}, roi de Bohême et comte de Luxembourg.

Une nouvelle cession, en 1453, consentie par Elisabeth de Gorlitz, fille de l'empereur Sigismond, attribuait les terres d'Yvois à Philippe, duc de Bourgogne. Ce dernier vint, en 1452, recevoir le serment de ses nouveaux sujets. Après la mort de Charles le Téméraire, à Nancy, Marie de Bourgogne hérita d'Yvois-Carignan qu'elle portait dans la maison d'Autriche, par son mariage avec Maximilien. Charles d'Amboise, envoyé par Louis XI — et dont les troupes, fortes de vingt mille hommes nourris et entretenus par des vivres et des munitions qu'envoyait la ville de Reims, campèrent au lieu dit *le Camp du Roi*, — reprit Yvois en 1481 ; mais la ville ne resta que deux ans au pouvoir des Français ; en 1483, elle fut rendue à Maximilien. Six années plus tard, nouveau siège pendant lequel fut tué Robert I^{er} de La Marck. — Voir HANNEDOUCHE : — *Dictionnaire des Communes de Sedan*.

La prévôté et seigneurie d'Yvois n'appartint à la France, définitivement, qu'après la signature du traité des Pyrénées, 7 novembre 1659. Et en 1661, Louis XIV la concédait à Eugène-Maurice, comte de Soissons, fils de François-Thomas de Savoie, prince de Carignan — son apanage en Savoie, — d'où le nom de Carignan donné par lettres patentes à la petite ville d'Yvois.

Alors, Yvois, devenu Carignan, se repeupla de façon rapide. Louis XIV, d'ailleurs, favorisa les nouveaux habitants qui furent, en outre, protégés par le comte de Soissons. Il leur accorda la permission d'établir un marché franc par semaine et cinq foires par année. Puis le roi ordonna qu'une nouvelle enceinte de murailles entourât la ville pour la mettre à l'abri des Impériaux, et Vauban fut chargé de reconstruire les remparts. Il voulut détourner la Chiers, et lui faire contourner Carignan, mais il se contenta d'élever l'enceinte dont les restes existent encore aujourd'hui. Elle était formée de simples murs crénelés appuyés contre les terrasses des anciens remparts et flanqués de huit bastions ; plus, deux portes surmontées d'une tour et défendues par un pont-levis.

La Muraille Daguerre. — Ce lieu-dit évoque un souvenir du siège, en 1486, alors que Gratien Daguerre fit tous ses efforts « pour, avecque une bombarde, battre la muraille d'Yvois. »

Place de l'Hôpital. — Le nom de cette place rappelle un ancien hôpital, dont, actuellement, il ne reste plus vestige.

La Citadelle. — Sur ce lieu dit aussi : *Tripotrix*, se serait élevée, même bien avant l'arrivée des Romains — affirme la tradition, — une importante forteresse. Si l'on en juge par la solidité et l'épaisseur des murs de fondation, cette forteresse devait avoir une grande importance. En 1710, on découvrit au fond d'une cave une pierre de taille portant cette inscription : X DUX ROMANORUM. La lettre X indiquant le numéro de la légion, l'inscription devait se rapporter à la dixième légion.

Le Château. — Sur cet emplacement s'élevait l'ancien château de Carignan. Jadis, Yvois, entouré de murs, occupait un espace fort étendu ; mais quelle était la forme et l'importance de cette enceinte ? On sait seulement qu'elle était percée de quatre portes : les *portes de Bourgogne, de Mouzon, de Montmédy et de Sedan.*

Les murs étaient flanqués de plusieurs tours. Les manoirs des seigneurs vassaux s'appelaient les *filles* et les *petites filles d'Yvois*. Étaient *filles d'Yvois* : les châteaux de Messincourt, d'Auflance, de Lombut et de Malandry ; *petites filles d'Yvois* : les châteaux de Pouru-aux-Bois, de Tassigny et de Villy. Ces seigneurs de qualité moindre avaient, en temps de guerre, le droit de se réfugier dans les tours de l'enceinte ; ils payaient un droit au suzerain ou entretenaient les tours à leurs frais.

Prémontreux. — La forteresse de Carignan était immense, et, de toutes parts, des fossés l'entouraient. Les uns répondaient au canal du Moulin, et les autres s'étendaient au dehors, dans la prairie dite *Prémontreux*. Après avoir été plusieurs fois détruite et plusieurs fois reconstruite, pendant les nombreux sièges et les nombreuses guerres dont Yvois eut à souffrir, cette forteresse, qui protégeait Yvois depuis douze siècles, fut définitivement rasée en 1559, à la suite du traité de Cateau-Cambrésis, passé entre la France et l'Espagne. Il ne reste plus aujourd'hui que certaines traces de fossés et quelques souterrains murés près de l'ancienne porte de Bourgogne.

En 1681, lorsque furent relevés les murs de la ville, le duc de Savoie choisit ce même endroit pour construire un superbe château resté inachevé. Des fortifications de cette époque, on voit

encore l'emplacement de l'arsenal, de la salle des munitions et d'anciens souterrains voûtés avec entrées au dedans et au dehors de la ville, pour favoriser les sorties et la retraite en temps de siège.

Butte-au-Horn-les-Quarem. — Le 31 mai 1635, Louis de Bourbon, comte de Soissons, surprit les Impériaux près d'Yvois, et les mit en déroute, leur faisant subir de grandes pertes. Vers cette époque, les fortifications d'Yvois furent rétablies « à la moderne » : bastions, courtines, boulevards, terrasses, demi-lunes, ouvrages à corne. Un boulevard existe encore à la porte de Bourgogne, au lieu dit *Butte-au-Horn-les-Quarem*, parce qu'il fut élevé par un comte de Quarem, alors gouverneur de la ville.

Deux années plus tard, le maréchal de Châtillon attaquait Yvois, forcé de se rendre après une vigoureuse résistance ; puis encore deux années après, nouveau siège par le maréchal de Châtillon, Louis XIII ayant résolu de détruire Yvois et d'en exterminer les habitants. Le roi voulait se donner — d'après l'expression du sire de Pontis — un *divertissement*.

~ C'est dans ce « divertissement » que l'église Notre-Dame fut abattue à coups de canons : ne restèrent debout que le côté gauche et un frontispice. En 1681, l'église actuelle fut reconstruite sur les fondations de l'ancienne. Outre la grosse et la petite cloche provenant de la fonte d'une grosse cloche trouvée dans un puits, on en plaça une moyenne bénite en 1663. Elle y est encore et porte l'inscription suivante : *Le prince Maurice de Savoye, comte de Soissons, duc de Carignan, gouverneur et lieutenant général des Suisses et Grisons. Olympé Mancini de Savoye, comtesse de Soissons, duchesse de Carignan m'ont nommée. Après avoir été présentée à leurs altesses sérénissimes, par les trois estats de Carignan qui m'ont fait faire en l'année 1663.*

Les Caveaux. — En fouillant le sol, on aurait, paraît-il, en cet endroit, découvert quelques caveaux d'origine — plus ou moins — gallo-romaine.

La Potasse — ou peut-être plus vraisemblablement *la Potence*. — Appellation qui dispense d'un long commentaire historique ou d'une dissertation sur les redoutables pouvoirs des seigneurs féodaux.

La Messe au Jour. — Terres ainsi nommées, parce que jadis elles étaient propriétés monacales ; les moines qui les louaient en

lirèrent toujours — affirme la tradition — d'excellents revenus et qui leur servirent souvent à faire dire des messes « aussitôt le soleil levé ».

Le Pont Calix. — Appelé pont Alix dans les anciens titres : en souvenir du pont que fit construire la princesse Alix, seconde femme de Lohier, duc de Carignan.

Le Pont-du-Moulin. — Un prieuré fut fondé à Carignan vers la fin du treizième siècle, sous l'invocation de sainte Gertrude. Il était situé sur la rive gauche d'un des bras de la Chiers, près le *Pont-du-Moulin*. Ce prieuré est aujourd'hui, d'ailleurs — depuis la Révolution — une filature.

~ S'il ne reste plus traces de l'église Saint-Georges qui fut détruite au douzième siècle ; s'il ne reste plus vestiges de l'« hôtel » où l'on a battu monnaie depuis l'an 974, ni du collège fondé en 1665 par Raoul Bigot, ni de la maison des *Croisiers* ou chevaliers de la croix, on voit encore la maison de saint Gery, la seule qui ait échappé à ce fameux « divertissement » royal dont nous avons parlé. La légende raconte que saint Gery, malgré ses mérites éminents et la dignité de sa vie, fut chassé d'Yvois, non sans tumulte et avec force imprécations. Le saint aurait alors maudit « les enfants d'Yvois » qui le pourchassaient. Il mourut, évêque de Cambrai et d'Arras, en 1619 ; une église, une rue et une place d'Arras portent le nom de saint Gery.

CERNION

La Fontaine des Prêtres. — Entre Cernion et Flaigues-les-Oliviers se trouve un lieu dit *la Fontaine des Prêtres*. La tradition affirme qu'en cet endroit se seraient élevés une église et son presbytère, aujourd'hui complètement disparus. Toutefois, à trois cents mètres plus loin, environ, on retrouva quelques vestiges de tours fort anciennes.

CHAGNY

La Culée-Gilette. — A Chagny, jadis, l'usage était d'aller, le lendemain d'une noce, faire un repas au lieu dit *la Culée-Gilette*, la mariée montée sur un cheval paré de rubans. Il y avait, à la *Culée-Gilette*, un chêne très vieux, si vieux qu'il était tout courbé par l'âge, et auquel on avait donné le nom de *bouc* : voici pourquoi.

On fabriquait avec de la paille, des vieux linges et des éclats de bois, une espèce de bouc que l'on suspendait à l'une des branches de ce chêne, et, sur ce bouc, montaient à califourchon les garçons d'honneur, chacun à son tour. Devant ce bouc, alors, venait caracolier la mariée, aussi gracieusement que possible, lorsqu'elle était bonne écuyère, ou comme elle pouvait pour peu qu'elle n'eût jamais monté à cheval. Mais il faut dire que les garçons d'honneur n'enfourchaient le bouc que s'ils n'avaient pas trouvé, le soir même de la noce, la chambre nuptiale des nouveaux époux. S'ils l'avaient trouvée, c'étaient les garçons d'honneur qui caracolaient sur le cheval, et les mariés qui enfourchaient le bouc. Puis, une légère collation terminait les exercices équestres. On se mettait ensuite en danse et, bras-dessus, bras-dessous, on revenait à Chagny. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Sous ce chêne de *la Culée-Gillette* — dont le bois aurait servi à faire le pont de Givry — se réunissaient des sorciers et des sorcières, des nains et des farfadets. Ils guettaient les passants, et leur jouaient de bons ou de mauvais tours, selon qu'ils se sentaient bien ou mal disposés. Et même ils rendaient bossu — nous avons raconté cette légende dans notre volume des traditions — celui dont la voix leur déplaisait lorsqu'il s'avisait, pour les accompagner, de chanter avec eux la ronde des jours de la semaine par eux mise en chanson.

Vestiges des souvenirs païens — comme aussi le sabbat — que ces « rondes dans les bois ». Toutes ces légendes font de la danse l'occupation des esprits, des génies, des êtres surnaturels. Les elfes passent leur temps à danser; les nix dansent à la surface des ondes; les nains dansent sur la montagne. N'est-ce pas une réminiscence des cérémonies nocturnes que, dans le paganisme grec ou romain, on célébrait les nuits? Horace ne nous montre-t-il pas Vénus conduisant des « chœurs de danse » à la clarté de la lune? — Voir MOGUES : *Le Pâquis-de-Frappart*.

Le Prieuré. — La Batterie. — Le prieur de Chagny exerçait la Basse, la Moyenne et la Haute Justice. Seigneur des bois de Putigny, de Houx et du ban de Terron-les-Poix, il avait pour suzerain l'abbé de Saint-Remy, de Reims.

Comme leurs voisins de la Cassine, où s'élevait également un prieuré sur l'emplacement qu'occupe le château actuel, les habitants de Chagny furent, à l'origine, très misérables. Continuellement, ils abandonnaient le village. Aussi, l'abbé de Saint-Remy, pour arrêter ces désertions, leur octroya-t-il en 1218 — outre le droit de prendre, dans la forêt de la Batterie, tout le bois dont ils

avaient besoin — une charte des plus avantageuses, qui fut d'ailleurs une intarissable source de nombreux procès. En échange, et sous peine de se voir confisquer tout ce qu'ils possédaient, ils ne devaient, sous aucun prétexte, quitter leur maison.

Le prieuré, sous l'invocation de saint Ader, martyrisé à Chagny, comprenait autrefois, d'après la déclaration faite à la suite du décret de l'Assemblée nationale — 6 novembre 1789 — relatif aux biens du clergé : « un corps-de-logis, une grange très vaste, une écurie, une bergerie, un colombier, un jardin potager, clos entouré de haies vives, un moulin à eau. » Mais, en ce temps déjà, le prieuré n'avait plus ses moines, car, depuis le 1^{er} janvier 1782, un sieur Ponsart en était le locataire. Sur l'emplacement de cette maison religieuse, aujourd'hui une ferme; et non loin, un orme remarquable par sa grosseur et son ancienneté.

CHALANDRY-ELAIRE

La Prairie de Saint-Gonthier. — Près l'école communale, une prairie qui s'appelle *la Prairie de Saint-Gonthier*. Ce fut, dit-on, un abbé d'origine hongroise, qui, sans doute, n'habita jamais Chalandry. Avant la Révolution se trouvaient, dans cette prairie, un puits et une fontaine. On y venait en pèlerinage, c'était une étape de la visite à saint Roger d'Elan. Interrompu pendant l'époque révolutionnaire, ce pèlerinage se retrouvait en honneur dès les premières années du siècle. Toutefois, peu à peu, il perdit sa réputation, si bien qu'aujourd'hui les seuls vieillards en entendent parler et en gardent, par ouï-dire, la mémoire. La fontaine même n'existe plus; quant au puits, la tradition affirme qu'il n'aurait jamais été autre chose que la fontaine elle-même. Nous avons parlé de saint Roger d'Elan. Proche la chapelle du saint, coulait un ruisseau sur les pierres duquel devaient marcher les jeunes filles qui désiraient se marier dans l'année; et les épouses stériles ne manquaient pas d'avoir des enfants si, confiantes, elles buvaient un peu d'eau de ce ruisselet.

CHAMPIGNEUL-SUR-VENCE

La Basse-Clefay. — Sur ce lieu-dit, où aurait existé un ancien château, se voit aujourd'hui une ferme à laquelle ses portes cochères et ses murs élevés donnent l'aspect d'une ancienne forteresse. Champigneul ne semble pas avoir une grande importance dans nos annales locales. Autour d'une chapelle construite au

dix-septième siècle par les religieux de Bethléem, résidant à Charleville, se groupèrent quelques maisons : ainsi se forma Champigneul. A remarquer dans son église un tableau curieux et fort ancien, représentant l'Adoration des Mages : les figures sont fort expressives. Il y a vingt-cinq ans, s'y voyait un christ en bois, très caractéristique, de grandeur naturelle. Qu'est devenu ce christ ? Certains murs du cimetière sont troués par les balles et calcinés par le feu. En cet endroit, avaient campé les volontaires de 1792 avant leur arrivée à la frontière.

Pourquoi sur Vence ? Cette petite rivière coule à plus d'un kilomètre du village !

LA CHAPELLE

L'Ermitage. — Ce village tire son nom d'une chapelle que les comtes d'Ardenne, au dixième siècle, érigèrent en cet endroit, et autour de laquelle vinrent se grouper quelques cabanes bâties par les bûcherons et les charbonniers qui habitaient la forêt. Tout fait supposer que cette chapelle s'élevait sur la lisière du bois, à environ deux cents mètres du village actuel, au lieu dit *l'Ermitage* — aujourd'hui terroir de Givonne — où l'on a trouvé des traces de constructions et d'anciennes ruines.

La Cense Hareau. — En mai 1672, un corps des troupes françaises commandées par Condé vint camper à La Chapelle avant de se diriger sur la Hollande. Une partie de la cavalerie et de l'infanterie établit son camp à la droite de La Chapelle, dans les prairies qui dépendaient de la *Cense Hareau* — nom corrompu rappelant sans doute un ancien haras possédé en ce lieu par le duc de Bouillon. — Les troupes restantes se groupèrent autour de la ferme de *la Virée* — dépendant de Givonne aujourd'hui — dans laquelle le prince de Condé s'installait avec son état-major.

Le Dos-de-Loup. — Le 20 décembre 1643, Fabert, gouverneur de Sedan, et le comte de Wagnée eurent au *Dos-de-Loup* une entrevue pour se consulter sur les moyens à prendre afin d'éloigner les troupes de Henri de Bourbon qui dévastaient le pays de Liège.

Le Moulin de Sainte-Cécile. — Les francs-tireurs parisiens — dits francs-tireurs Lafond et Mocquart — furent chargés, pendant la nuit du 31 août au 1^{er} septembre, de soigneusement garder les abords et les environs de La Chapelle. Bientôt les sentinelles avancées annoncent l'ennemi. En un instant, il n'est plus

qu'une vaste barricade, ce village sur lequel un régiment de cuirassiers allemands s'avance au grand trot. Les barricades s'enflamment; de tous côtés, des coups de feu. Chevaux et cuirassiers tombent morts et s'entassent. Tout à coup, ce cri: « Nous avons tiré sur les Français qui venaient occuper La Chapelle! » Le feu cesse, le capitaine de Nervaux s'élance d'une barricade, court au devant des troupes, s'arrête à la distance de cinquante mètres, et leur crie: « Etes-vous Prussiens? » A cette réponse: « Nous sommes Prussiens, » le capitaine revient à sa barricade, tandis qu'autour de lui sifflent les balles et que les cuirassiers reprennent leur charge. Puis voilà, par surcroît, l'artillerie qui fait pleuvoir obus et mitraille: les toits des maisons sont enfoncés, labourés, enlevés; les murs de l'église sont troués par les projectiles qui frappent avec une admirable précision. Enfin le bombardement cesse, et alors seulement l'infanterie prussienne — au moins six mille hommes — peut entrer dans La Chapelle que défendent héroïquement quatre ou cinq cents francs-tireurs!

Ils luttent corps à corps, ils meurent en criant: Vive la France! Mais écrasés par le nombre, ils sont obligés — et que cette obligation leur est cruelle! — de battre en retraite, à travers bois entrecoupés de ravins et de rochers à pic, jusques en Belgique. Et toujours le feu des Prussiens les poursuit!

Au poste frontière du moulin-à-vent, le capitaine Sarrazin, du 5^e régiment de ligne belge, recueille un détachement de cent cinquante francs-tireurs. Comme il les voit toujours serrés de près, il agite son mouchoir, qu'il a piqué au bout de son sabre. Le chef d'escadron prussien, comte von der Greuben, un jeune homme, accourt l'épée haute, la figure irritée.

« Ces Messieurs ne vous appartiennent pas, lui dit le capitaine Sarrazin, ils sont sous la protection de la Belgique. »

Hautain, le comte von der Greuben, d'un signe, arrête ses houzards, déploie sa carte géographique, vérifie froidement si la ligne frontière est franchie; puis repliant sa carte, il salue de son épée l'officier belge, tourne bride et repart au galop vers Sedan.

Devant le *Moulin de Sainte-Cécile*, un franc-tireur guettait ce bel houzard, à la pelisse écarlate. Il le voit passer. Il ajuste, il tire. La balle frappe à la tempe le chef d'escadron von der Greuben, et l'étend à terre, raide mort!

CHARBOGNE

Le Château. — Lieu-dit qui rappelle l'ancien emplacement du château de Charbogne, maintenant maison de ferme. Ce qui fut

la « cour d'honneur » sert de dépôt au fumier et au matériel agricole.

Nous lisons dans un acte daté du 21 janvier 1676 :

« Le dit chasteau et maison seigneuriale composant plusieurs logements, quatre tours aux quatre coins servant pour la deffence, le tout fermé de murailles, pont-levis entourés de fossés remplis d'eau vive, circonstances et dépendances ; et les ornements servans d'ambelissement, étans dans le dit chasteau et choses appropriées comme placques de feu, lambris, quadres, tableaux enchassés dans les menuiseries servant d'ambelissement aux cheminées, bocqs, rathélier des escuries, et aussy les pierres et bassins de marbre et jaspe, pour servir à une fontaine et les places, parterres, nombreux jardinages et bâteaux en tour et ès les fossés au devant sud chasteau, avecq les arquebuses à croix y estans ; et sy appartiendra aud seigneur achepteur une tanture de tapisseries avec un grand cabinet de bois noir façon d'ébeine et une paire de chesnets qui servent à meubler l'antichambre dud. chasteau. »

La seigneurie de Charbogne paraît avoir toujours été scindée en deux parties : l'une dépendant du château que nous venons de décrire ; l'autre, d'un édifice féodal appelé au seizième siècle la *Grande-Maison*, et aujourd'hui complètement disparu. A quelle époque ? Charbogne fut souvent incendié, ravagé aux temps de la Ligue, de la Fronde, et cruellement éprouvé après la bataille de Rethel.

CHARLEVILLE

Arches. — Il serait assez difficile de dire où s'élevait, jadis, le palais d'Arches. On peut, toutefois, supposer avec M. HUBERT — *Histoire de Charleville*, page 14 — qu'il occupait « cette partie de Mézières que l'on appelle aujourd'hui le faubourg d'Arches. » Ce palais d'Arches, traversé par une voie romaine — tout au moins mérovingienne, — était évidemment une de ces « résidences royales » où les rois francs — et plus spécialement ceux de la deuxième race — venaient se reposer entre deux guerres. Ils étaient, fort communément, situés sur le bord d'une rivière ou à l'entrée d'une forêt, pour réunir, ainsi, les attraites de la pêche ou de la chasse. En ces temps d'autrefois, la principale source des revenus royaux était constituée par ces domaines. Rois et princes allaient de l'un à l'autre, s'y faisaient suivre par leur cour, y tenaient des conciles, des assemblées nationales, y bâtissaient des palais et des églises, donnaient enfin toute l'importance d'une résidence royale à des lieux aujourd'hui simples hameaux dont

on lit, avec surprise, les noms obscurs au milieu des textes de vieilles chartes et sur les empreintes des monnaies. Il est parlé d'Arches, pour la première fois dans l'histoire, en 839, l'annaliste de Saint-Bertin nous rapportant une entrevue que le roi Charles le Chauve eut avec son neveu Lothaire, roi de Lorraine. Arches paraît donc avoir été, dès l'origine, un domaine fort important; mais cette prospérité ne put le soutenir, surtout lorsque les Normands, qui remontaient la Meuse, ravagèrent et incendièrent tout le pays d'Ardenne, et s'arrêtèrent sans doute dans la prairie du *Pont-d'Arches* où, quelques siècles plus tard, le roi Henri III jouait au mail, alors qu'il habitait le *palais des Tournelles* à Mézières.

En 894, le domaine d'Arches, dont le château avait été ruiné, passa, par la domination de Charles le Simple, entre les mains des évêques de Liège qui le cédèrent très probablement aux comtes de Porcien. L'un de ces derniers, Jacques de Montchalons, le vendit en 1293 à Louis de Flandre, comte de Rethel, qui le transmit à ses successeurs. Les comtes de Rethel ont toujours prétendu posséder la terre d'Arches en toute souveraineté. Cependant Jean sans Terre est le premier qui, en 1415, ait pris le titre de seigneur souverain d'Arches.

Cette souveraineté d'Arches, en 1566, tombait, avec les comtes de Nevers et de Rethel, dans la maison de Gonzague, et, peu de temps après, en 1574, Louis de Gonzague obtint de Charles IX le titre de « prince souverain d'Arches ». Il attachait une grande importance à sa terre d'Arches; aussi accorda-t-il à ses habitants tous les privilèges possibles, obtenant pour eux, du roi Henri III, l'affranchissement des droits de sortie pour le blé et le vin, qu'ils tireraient du royaume de France.

En 1601, Charles de Gonzague, succédant à son père Louis de Gonzague, devenait duc de Nevers et de Rethel, et prince souverain d'Arches. Or, trouvant que sa principauté n'avait pas assez d'éclat, il conçut le projet de bâtir une ville sur son territoire et, le 6 mai 1606, dressait le plan de cette cité nouvelle qui fut Charleville.

Le Daga. — Charles de Gonzague avait le goût des grandes choses. La pensée de fonder une ville qui fût sienne, lui souriait depuis longtemps. Cette nouvelle cité ne procurerait-elle pas un corps à son quasi-minuscule domaine? Ne lui donnerait-elle pas les moyens d'affirmer et d'affermir sa souveraineté. Par malheur, sa fortune ne secondait pas ces vastes desseins. Il ne lui fut pas possible, tout d'abord, de mener à bonne fin sa coûteuse entreprise.

Heureusement que les Chartreux du Mont-Dieu possédaient

une ferme assez considérable aux environs de *Mont-Jolly*. Ils la cédèrent au duc de Nevers en échange d'autres terres situées à Romery et au Theux. Les Moines de Mouzon et les Chanoines de Laval-Dieu en firent autant pour des propriétés situées aux environs de la *gare actuelle*. De la sorte, le prince se trouvait en possession d'immenses terrains qui lui permirent d'entreprendre sérieusement et utilement son œuvre. A cette époque — 1606 — la paroisse d'Arches se composait : du village presque détruit ayant existé aux environs de l'église Saint-Lambert; du faubourg d'Arches, enfermé depuis dans les murs de Mézières; des deux hameaux de Montcy-Saint-Pierre et de Montcy-Notre-Dame; d'un écart nommé *Dago* ou *Dagau* situé sur l'emplacement de la *cour de la Neuville*; d'une ferme tout proche appartenant aux Chartreux du Mont-Dieu; et de plusieurs maisons isolées qui auraient occupé l'espace aujourd'hui compris entre la *place de Nevers* et la *Petite-Rue*. Tout le reste n'était que champs, prairies et terres incultes. Une modeste chapelle aurait, paraît-il, existé dans ce hameau du *Daga*, à l'endroit où se trouve maintenant la *rue de l'Orme*. La maison du curé se voyait encore, paraît-il, longtemps après que Charleville eut été fondé, dans la *rue de la Madeleine*. Ce presbytère fut ensuite donné aux Prémontrés de Belair. — DOM NOEL : *Notice sur le canton de Charleville*.

Le *Daga* paraît avoir été le berceau de Charleville, dont la fondation fut décidée, le 6 mars 1606, par Charles I^{er} de Gonzague, duc de Nevers, fils de Louis et de Henriette de Clèves, l'une des femmes les plus distinguées, les plus instruites de son temps, aussi célèbre par sa beauté et par sa bonté que, malheureusement aussi, par certaines aventures galantes.

Les premières constructions ne commencèrent toutefois à s'élever qu'en 1608, alors qu'un « décret souverain » de Charles de Gonzague, en date du 23 avril, même année, déclara que « son vouloir et intention était que lieu auparavant appelé *Arches* fût maintenant, et désormais, appelé Charleville. »

Il faut rappeler ici les intéressants détails que donne le chartreux DOM GANNERON, dans ses *Centuries du pays des Essuens* :

« Charles, comte de Nevers et Rethélois, ayant reconnu l'an 1607 la situation de sa souveraineté d'Arches, proche Mézières, commode pour l'ériger en ville, délibéra d'y commencer l'année suivante, luy donnant le nom de Charleville, et commença, l'an 1609, d'y faire battre monnaie. Cette ville nouvelle est bornée de la France au midy, des Flandres et des Ardennes au septentrion, ayant à l'orient Sedan, et à l'occident la Picardie. Elle est située entre Mézières et le Mont-Olympe, entre lequel et Charleville passe la Meuse, grandement commode pour le trafic.

« Elle est située en très bon air, bastie avec symmétrie et proportion admirables. Les maisons de chaque rue y sont toutes semblables et diversifiées en leur structure en toutes les rues. Au milieu, il y a la grande place Ducale, enrichie de vingt-quatre beaux pavillons et de quatre grands dômes et du palais ducal, et au milieu de la dite place, il y a un grand bassin de marbre pour la fontaine. Tous les toiets y sont couvers d'ardoises, le tout basti avec tant d'artifice que toute la ville semble estre le riche palais d'un grand roi. »

On voit encore, sur la place Ducale, les maisons au-dessus desquelles s'élevaient les quatre dômes dont parle notre annaliste : ce sont ces quatre maisons qui ne se terminent point en toits aigus.

Le dôme était semblable à celui qui surmonte encore le couvent du Sépulcre. Au-dessous de ces quatre dômes, un carillon qui, lorsque sonnaient les heures à l'horloge, jouait les airs qu'aimait le prince de Gonzague. Maintenant, à dom Ganneron :

« Son Altesse, voulant peupler cette ville nouvelle, a obtenu des princes souverains des provinces voisines que cette ville serviroit d'asile et de refuge à tous ceux qui voudroient s'y réfugier, ce qui a été cause de peupler la ville, en peu de temps, de toutes sortes de nation, et pour ce, Son Altesse, prince vrayement catholique, craignant que cette diversité de langue, de religion et d'humeur n'infestat sa ville d'hérésie, qu'il bastissoit pour le service de Dieu, il fist dédier sa ville en l'honneur de Nostre-Dame et y établit un collège de Jésuites pour l'instruction de la jeunesse et du peuple de la ville et, pour leur dotation, il leur obtint de l'abbé et religieux de Mouzon, le prieuré de Saint-Julien, situé ès faux-bourgs de Mézières, moyennant 50 escus de rente qu'ils leur en payeroient. Les PP. Jésuistes y ouvrirent leur collège, en l'an 1612, dont fut le premier recteur le R. P. Ignace Torrent.

« Comme sa dite Altesse pendant la guerre des Guéridans se trouva en grande affliction, une vertueuse religieuse carmélite luy ayant prédit qu'il en seroit bientôt délivré, ce qui arriva tout après, luy et madame sa femme firent vœu de bastir, dans Charleville, un couvent de Carmelines, duquel il mit la pierre première, l'an 1616, et est présentement achevée — écrit en 1640 — et remply de plusieurs vertueuses filles.

« L'an 1613, comme il estoit arrivé à l'an 33 de son aage, il donna commencement à un très bel hospital pour 33 pauvres avec cette obligation que tandis qu'il vivroit on y adjouterait tous les ans un pauvre. Enfin, le nombre a esté réduit à 48, asçavoir douze vieux hommes, douze vieilles femmes, douze jeunes garçons et douze jeunes filles, auxquels on donne à chacun, toutes

les semaines, vingt sols, leur chauffage, et à chacun, tous les ans, un habit neuf, avec une robe et chapeau de couleur perse, et 200 livres à un prestre qui leur dit tous les jours la messe, et sont obligés, par les statuts de l'hospital, de communier les premiers dimanches des mois.

« L'an 1616, la maison des RR. PP. Capucins fut commencée et destinée par le dit prince, pour le séminaire des Capucins irlandois, qui est l'un des plus beaux et mieux bastis de leur ordre en France. (C'est aujourd'hui le Tribunal.)

« L'an 1620 environ, il donna la place et ayda la fondation des religieuses du Saint-Sépulcre, que fonda la dévôte princesse comtesse de Chaligny, où elle fist profession, et y est morte fort religieusement.

« L'an 1627, il fit bastir un hermitage, asçavoir une forte belle chapelle et maison, sur un roc pendant sur la rivière de Meuse, qu'il fit appeler le Mont de Calvaire, d'autant qu'il est en pareille distance de Charleville, que le vray Mont de Calvaire l'est de Hierusalem. Il le donna aux RR. PP. Hiéronymites, duquel fut le premier supérieur le R. P. Michel Le Comte, auteur du dit ordre en ces quartiers. Le prince leur donna cent escus de rente annuelle.

« Quant au Mont-Olympe, le dit prince voyant qu'il commandait entièrement la ville, n'estant de sa souveraineté, il en obtint le fond de la princesse de Comty, pour lors dame souveraine de Chasteau-Regnaud, d'où déppendoit le Mont-Olympe, et commença d'y faire bastir ; mais du depuis, le roi ayant acquis la souveraineté de Chasteau-Regnaud, il y a fait bastir l'une des plus belles et meilleures forteresses de la frontière, et possible du royaume. Cette montagne s'appeloit, auparavant, le Chastelet-sur-Meuse et par Ammian *Castellum ad Mosam*, qu'il dit avoir esté basty par Julien l'Apostat, lorsqu'il vint ès-Gaule. Et de fait, on y a démoly plusieurs vieux bastimens et entre autres les vestiges et apparences de quelque vieil temple d'idoles et la circonvolution tout à l'entour du mont, et dans les démolitions on y a trouvé quantité de médailles d'or et d'argent et de cuivre, où estoient gravées les images des empereurs. Le prince a fait graver sur le tymbre de ses armes le Mont-Olympe avec l'inscription : *Olympos*, et au-dessous : *Fidès*.

« Or, la ville de Charleville n'est pas seulement une enceinte de belles murailles, avec quantité de belles guérites pour loger les sentinelles ; mais elle est aussy munie de neuf grands bastions et d'une demye-lune qui, avec le Mont-Olympe, rend la ville imprenable.

« Mais afin que rien ne manquast pour son ornement, il a fait

planter un bois assez proche des murailles, du costé d'Orient, enrichy plus de cinquante belles allées, pour l'esbat des bourgeois, et autant de belles palissades avec six belles estoiles ornées chacune de dix-huit rayons, et, pour le noble, il y a à l'entrée un très beau mail.

« En sorte qui veut rechercher la piété, on y trouve quatre maisons religieuses, deux d'hommes et deux de femmes, outre le dessein que le susdict prince avoit d'y mettre un collège de Chanoines, dont estaient déjà jecté les fondemens d'une très grande église collégiale. Il tenta plusieurs fois, de son vivant, d'y transférer les chanoines de Rozoy-en-Tierarche, qui luy appartient ; mais il trouva de la résistance.

« Il avoit aussy, pour l'enrichissement de sa ville, fait venir plusieurs sortes d'artisans de tous métiers, et y avoit fait comme une belle manufacture de plusieurs usines de batterie et verrerie, en sorte que si le malheur des guerres et de son voyage en Italie n'eut rompu ses desseins, Charleville seroit une des bonnes et belles villes d'Europe.

« Ce qui est fort remarquable, ce qui fait juger que Dieu approuvoit le dessein de ce prince, plus de quarante ans avant son dessein, il y avoit, au village de Sesevaux, un bon vieillard qui semble avoir esté doué d'esprit de prophetie, ayant presdit plusieurs choses qui ont esté reconnues véritables avec le temps, et entre autres, il a prédit et disoit souvent que dans peu d'années l'on veiroit une très belle ville bastie dans la souveraineté d'Arches ; beaucoup de personnes qui vivent encore luy ont ouy faire cette prédiction et assurer que le nom dudit prince fondateur — qui n'estoit pas encore né — seroit Charles.

« Le prince susdit a ordonné que tous les ans, en actions de grâces, le sixième jour du mois de may, jour de sa naissance, l'on célébreroit la mémoire de la fondation de la ville et de toutes les maisons religieuses, et a obtenu que cete feste seroit solennelle et choisissable en sa ville, et a obtenu de l'archevesque de Reims que le curé d'icelle seroit doyen de tous les autres curés du doyenné qui, autrefois, estoit annexé à la cure du bourg de Launoy-en-Portian.

« Il ne faut aussy oublier comment le prince a basty un pont sur la Meuse, qui est l'une des belles pièces de la ville, sur lequel il y a dix belles guérites de pierres de taille, couvertes d'ardoises, cinq de chaque costé qui donnent un bel ornement au pont. Mais on peut dire, sans hyperbole, que le moulin qu'il a fait bastir sur la rivière est le plus beau de toute l'Europe, voire de tout le monde, pour l'excellence de son bastiment.

« On entre dans la ville par quatre portes, ascavoir par celle de

France, celle de Flandre, de Luxembourg et de Sedan, qui est celle du pont. Les villes et communautés de son gouvernement y ont fait bastir chacune une maison qui en porte le nom. Le Mont-Dieu y avoit desjà une cense que le prince désiroit employer pour loger les Carmelines, mais le peu qu'il offroit pour icelles ont desgouté les religieux de s'en deffaire. Elle est la plus belle maison de Charleville ; aussy nos pères y ont bien mis dix-huit mille livres à la rebastir, outre quatre mille que le prince a mis pour la seule devanture, et tout celà n'en fait pas valloir la maison davantage, car on n'en retire que quarante écus par an.

« On a chassé depuis peu les juifs que le prince avoit fait venir d'Allemagne à Charleville, et leur avoit basti une synagogue, et se retirer à Metz en Lorraine. »

Le Dagot. — Une tradition veut qu'un lieu dit *Dagot*, au pied du Mont-Olympe, à l'endroit même où partait l'ancien pont reliant les deux rives à la place du Sépulcre, ait été l'un des endroits choisis par les Druides, dans la forêt des Ardennes, pour l'accomplissement de leurs rites religieux.

Le Village. — Désignait l'endroit où se trouve aujourd'hui la *rue Saint-Dominique*. Fut surtout habitée par des cloutiers. Une maison, plus vaste que les autres, s'appelait le *Château de Festu*. Elle était située vis-à-vis le portail de l'église que les Jésuites construisirent depuis sur le terrain qu'occupe maintenant, à peu de chose près, le côté de la place Ducale dit *quartier Saint-Ignace*. Un assez grand nombre de jardins avoisinaient ces habitations. Ils s'étendaient vers le quai jusqu'au lieu dit *la Maison Lolot*, où s'élevait alors une propriété appartenant aux religieux du Mont-Dieu.

La Pré-au-Pont. — Le 26 mai 1610, les Chartreux du Mont-Dieu cédèrent au fondateur de Charleville, moyennant échange des terres qu'il possédait à Romery et au Theux, leur important domaine au-dessus du *Mont-Jolly*, avec ses dépendances dans la *Pré-au-Pont* et près la *porte de Flandre*. Quelques années après, les Prémontrés de Laval-Dieu lui vendaient également des terres qu'ils possédaient dans la *Gravière*, sur l'emplacement de la gare actuelle, moyennant une rente de trente-cinq livres.

Tivoli-Estonnes. — En l'année 1489, le duc de Bethel donait aux Cordeliers de Bertaucourt — alors faubourg de Mézières — un jardin situé près de Saint-Lambert, église paroissiale d'Arches. Cet endroit, qui s'appelait en ce temps *Estonne*, se nomme

aujourd'hui *Tivoli*. Lorsqu'il fallut construire la citadelle de Mézières, les Cordeliers durent quitter le faubourg, dont les ingénieurs de l'époque ordonnèrent la démolition. Ils transportèrent leur couvent en ce jardin qu'ils nommèrent *Bethléem*. Le duc de Rethel leur accorda même, par surcroît, une *vigne* située dans le voisinage. Un ancien plan de Charleville nous montre le *cimetière de Saint-Lambert*, attenant à ce couvent des Récollets.

Cette donation d'une « vigne » nous prouverait qu'autrefois Charleville et Mézières eurent leurs vignobles. Outre ce don fait aux Cordeliers de Bertaucourt, il faut rappeler encore celui que fit Marie de Gonzague en faveur « d'une œuvre pieuse ». Cette princesse donna *la rente de ses vignes situées au Mont-Olympe*. C'est en 1694 que ces vignes auraient disparu. D'autre part, nous savons que l'on récoltait du vin dans le pays de Givet. Il n'en faudrait pas conclure, toutefois, que le climat des Ardennes est aujourd'hui plus rigoureux qu'au dix-septième siècle. La difficulté des communications, à cette époque, et le grand nombre des péages expliquent l'existence de cette culture. Le vin ainsi produit était évidemment de qualité très inférieure, mais le moyen de s'en procurer, alors, à bon marché ! Les derniers et rares vestiges de vignes ardennaises se trouvent dans le Rethélois et aussi dans le pays de Vouziers : à Neuville-Day, Termes, Senuc, Chestres, Voncq, Tourteron. En tout mille hectares à peine. Et quelles pauvres récoltes ! Une seule bonne, tout au plus, sur dix ! D'où, forcément, à cause des frais énormes de culture, les prix élevés et hors de proportion qu'atteint la barrique : deux cent cinquante à trois cents francs ! Que sont devenues les si célèbres vendanges d'autan, à Château-Porcien et à Mouzon :

Vin de Mouzon, comme poires de Coulommès,
Etrangle son homme.

Belair. — Nom provenant de sa situation, au nord de Charleville, sur le penchant d'une colline qui domine la Meuse. Son origine est toute moderne. *Belair* ne doit même son existence qu'aux Hiéronymites appelés en cet endroit par le fondateur de Charleville. La présence de ces moines — dont le couvent fut bâti sur le lieu dit *le Calvaire* — donna l'idée de construire quelques fermes dans le voisinage, où l'on ne voyait, avant cette époque, que triots et terres incultes. Puis, peu à peu, les maisons s'étant multipliées, cet endroit nommé Belair devint le village que nous connaissons. Le petit ruisseau qui l'arrose prend sa source à Sorel, et se jette dans la Meuse à la *Folie-Roger*.

La Verrerie. — Le Palais des Monnaies. — Le prince fon-

dateur de Charleville s'attribua, par ordonnances particulières, le droit de battre monnaie. Mais, malgré toutes ses ordonnances pompeuses, la fabrication de la monnaie carolopolitaine se borna seulement à quelques pièces d'autant plus précieuses aujourd'hui, pour le numismate, parce que rares. Deniers, doubles-deniers et sous ; ducats d'or, en fort petit nombre, aux armes du prince sur la face et, portant sur le revers, un aigle à deux têtes, ou un homme armé. Puis des thalers qu'il est impossible presque de rencontrer, tant ils sont rarissimes.

C'est au lieu dit *la Verrerie* qu'un gentilhomme nommé Bernard Dagua fondait, en 1643, un atelier de verrerie qui, jadis, eut la réputation d'être « *l'un des plus beaux ornements de la ville et de la souveraineté* ».

L'art de la verrerie était l'un de ceux auxquels la noblesse pouvait s'adonner sans déroger : toutefois les gentilshommes verriers ne paraissent pas avoir joui d'une grande considération parmi leurs pairs. Aux Etats de 1644, les députés de la noblesse avaient demandé qu'il fût permis aux nobles de faire acte de commerce, les grades militaires étant plus onéreux que lucratifs, et les hauts emplois trop peu nombreux pour caser tous les seigneurs plus ou moins titrés et les hobereaux qui avaient besoin de vivre. C'est ce que comprit Louis XIV ; car, en 1669, il déclara « qu'il importait à sa propre satisfaction d'effacer entièrement les restes d'une opinion qui voulait que le commerce fût incompatible à la noblesse. » Quelques membres des plus hautes familles, s'autorisant de cette parole royale, se jetèrent résolument dans la spéculation et les affaires. Le duc de Noailles et la comtesse de Noailles exploitèrent des moulins à papiers, des fabriques de maroquins, des manufactures de draps. Le maréchal d'Estrées, le duc d'Antin, le duc de La Force entreprirent le commerce des denrées coloniales et des eaux-de-vie en gros. Mais cette législation, sous prétexte de régler la dérogeance, ou la non dérogeance, engendra le chaos. Le gentilhomme agriculteur dérogeait ou ne dérogeait pas selon qu'il cultivait ses terres ou seulement celles des autres ; selon, aussi, l'étendue de son domaine. Ce qui dérogeait dans une province ne dérogeait pas dans une autre. En Normandie, en Dauphiné, en Provence, permission aux nobles d'être notaire ; mais en Bretagne, défense absolue. Les mêmes offices qui anoblissaient la bourgeoisie étaient quasi-infamants pour la noblesse. Perdait sa qualité, tout noble qui se faisait greffier dans un siège royal ; s'anoblissait, tout bourgeois qui devenait juge. On dérogeait dans la pharmacie, mais nullement dans la médecine. Cette idée de dérogeance fut l'une des plaies les plus terribles de l'ancien régime, et nous savons quels vifs et cruels reproches furent adres-

sés au comte d'Armagnac, au duc d'Agen, au comte de Givry, qui s'étaient mis à la tête d'une entreprise pour l'exploitation des voitures publiques.

Si le premier verrier fut un noble à Charleville, Bernard Dagua — rappelons que la particule ne fut jamais une indication de noblesse, — le premier entrepreneur de messageries, dont le nom nous soit connu, fut un roturier : Jean Pailla. Les cochés ne faisaient qu'un voyage par semaine : à Paris, naturellement. Cinq à six jours de trajet et vingt livres en été ; neuf à dix jours et vingt-quatre livres en hiver. Aujourd'hui, nous allons de Charleville à Paris en trois heures vingt minutes. Que les temps sont changés !

Couvents et Manufactures. — Ayant parlé de la Verrerie, peut-être s'étonnera-t-on que nous ne parlions ni de la manufacture des tabacs, ni surtout des *Couvents* qui furent en si grand nombre à Charleville ; mais il faut se rappeler que nous nous occupons seulement des *lieux-dits* dont l'appellation éveille un épisode d'histoire, un récit de légende.

Toutefois — et bien qu'en dehors de notre sujet, — quelques souvenirs sur la *Manufacture d'armes*.

Longtemps avant l'érection de la manufacture — que de fois à Charleville on prononce ce mot, — on s'occupait dans notre ville et dans la région ardennaise de la fabrication des armes à feu et de la ferronnerie. De tous temps, les Ardennes furent pays de métallurgie. Ainsi, le haut-fourneau du Hurtault date de 1500 ; celui de Signy-le-Petit, de 1530 ; celui de Belval, de 1580 ; celui de Boutancourt fut construit au siècle dernier. Et nous ne citons que les plus importants, car, il y a cinquante années, on en comptait plus de trente ayant tous, à la fois, leurs feux allumés.

Dès 1633, on voit nombre d'artisans occupés, dans notre pays d'Ardenne, à la fabrication des armes. Les divers changements que Louvois fit subir à notre armement sous Louis XIV et la nouvelle tactique activèrent encore, en notre région, cette industrie. Un nommé Fournier reçut de l'Etat une importante commande de fusils, immédiatement exigible à cause des guerres de Flandre. Pour mieux réussir, le roi fit réquisitionner tous les ouvriers les plus capables de la Principauté, et les mit sous les ordres de Fournier. Et même Louvois témoigna le désir qu'on établît une jurande spéciale pour cette industrie. On fit un règlement provisoire par lequel seraient désignés un ou deux maîtres-ès-arts pour assister aux épreuves des canons. Fournier et son associé, Titon, achetèrent le Moulin-Leblanc, près Mohon, le transformèrent en usine à fer, créèrent ensuite les forges de Nouzon

— au lieu dit *la Forge* — où ils établirent des foreries et des émouderies. Les armes fabriquées dans ces ateliers n'étaient reçues qu'après rectification par des officiers d'artillerie venus de Mézières. On construisit ensuite la *Manufacture*, de Charleville, dont l'établissement était nécessité par l'importance toujours croissante de la nouvelle industrie. Le dernier entrepreneur n'ayant pas su la bien diriger, et le roi ne voulant pas la laisser disparaître, elle fut mise en régie et administrée au nom de l'Etat.

Un règlement du 10 juillet 1722 défendit, sous les peines les plus sévères, d'acheter aux ouvriers armuriers quoi que ce soit qui pût servir à la fabrication des armes : pour qu'ils n'eussent pas la tentation de vendre ce qui pouvait être propriété de l'Etat. Après des fortunes diverses, et malgré tous les efforts, cette industrie périclita de si lamentable façon, qu'un jour, en 1769, tous les cinq cents ouvriers de la manufacture furent, sans explications autres, brutalement congédiés. Cet événement, auquel toutefois il était permis de s'attendre, consterna Charleville. Les ouvriers réclamèrent l'appui du prince de Condé, seigneur de la ville ; mais malgré son intervention, la manufacture resta fermée.

Pendant la Révolution, sous l'Empire, la fabrication des armes fut reprise, non sans une certaine activité ; prospérité très éphémère, si bien qu'en 1836 la manufacture fut définitivement supprimée. On vendit ses annexes de Nouzon et du Moulin-Leblanc ; les ouvriers, eux, se dispersèrent, allant porter leur expérience et leur travail dans les autres manufactures de France. — Voir DOX NOËL : *Monographie de Charleville*.

Pierre Le Grand qui, pour revenir en Russie, passa par la Belgique, visita la manufacture lorsqu'il s'arrêtait à Charleville. Précisément, il logea tout en face, dans l'hôtel de M. le lieutenant général du bailliage : cet hôtel existe encore, et pas trop défiguré extérieurement, sous les nos 6 et 8 de la rue de Flandre. Il questionna minutieusement les ouvriers, les regarda travailler fort attentivement, et, s'émerveillant de ce qu'il voyait, proposa, dit la tradition, à quelques-uns d'entre-eux et à certains contre-maitres de les emmener avec lui dans son empire russe. Toutefois, la tradition n'ajoute pas que ses propositions aient été accueillies.

Un siècle plus tard, c'était Bonaparte, premier consul, qui la visitait ; et dans la « salle d'armes », il lut cette inscription, dont il parut flatté : « Ainsi que notre cœur, tu peux les éprouver ! »

La Maison Blanche. — En 1631, quelques juifs hollandais sollicitèrent la permission de fonder un établissement à Charleville. Ils furent autorisés à provisoirement habiter la rue qui

porte encore leur nom et où, longtemps, se vit une synagogue. Le local qu'elle occupait est maintenant connu sous le nom de : *Maison de la Synagogue*. Au bas de cette même rue des Juifs, une maison dite *la Maison Blanche* — aujourd'hui détruite — occupée par les « sergents de la ville ». Il avait été question, au siècle dernier, d'y établir une boucherie publique, où bouchers et charcutiers exposeraient leurs viandes ; mais cette boucherie ne figura que sur un plan, n'ayant jamais été construite !

Rappelons aussi, puisque nous en sommes aux maisons dites « historiques », l'*hôtel de la Croix d'Argent* qui fut, dès 1770, le « théâtre de Charleville ».

La Montagne du Chastellet ou Mont-Olympe. — Appartint toujours à « la paroisse d'Arches ». Ce nom mythologique lui fut donné par le duc de Nevers, lorsqu'il fonda Charleville ; auparavant, en effet : *Mont-Olympe*, le *Chastellet-de-les-Maizières-sous-Meuse*, et, plus simplement, le *Châtelet*. L'étymologie du mot laisserait supposer que jadis, en cet endroit, où souvent furent mis à découvert des vestiges gallo-romains, s'élevait une forteresse : mais à quelle époque, et par qui construite ? Serait-ce aux temps où les Normands remonterent le cours des rivières ardennaises, pour pénétrer dans l'intérieur du pays, et le piller ? Serait-ce lorsque, en 870, la Meuse devint, dans notre contrée, la limite qui séparait la France d'avec la Lorraine ? Certains chroniqueurs, ou annalistes, d'opinions plus aventureuses, n'hésitent même pas à prétendre que sur cet emplacement du Mont-Olympe s'étendait autrefois une ville importante, qui fut la capitale du comté de Castrice ; comté correspondant, ou peu s'en faut, à l'arrondissement actuel de Mézières.

Maintenant, sortons de la Tradition pour rentrer dans l'Histoire plus précise.

Charleville, en dépit de ses murs et de ses fossés, n'était pas une place forte bien redoutable ; et pour cela, Charles de Gonzague mit à ses portes un château qui devait compléter la défense de la nouvelle cité. Le *Mont-Olympe* avec sa cime isolée, le fossé profond de la Meuse qui l'entoure, offrait sa situation merveilleuse. Et, comme « appartenant alors à la principauté de Château-Regnault » il était situé hors du royaume de France, Charles obtint que la princesse de Conti lui laissât construire sur cette petite montagne « une maison de plaisance ».

Ce fut d'abord, modestement, cinq bastions en terre et deux grosses tours. Plus tard, s'adjoignit une enceinte flanquée de douze bastions, laquelle renfermait une deuxième enceinte également bastionnée qui protégeait la caserne, les magasins de muni-

tions, le logement des officiers, et sans doute aussi quelques habitations de marchands. On songea même à y mettre une chapelle, mais elle ne fut jamais achevée.

L'accès du fort n'était pas difficile, sauf cependant au midi où la Meuse et un escarpement rapide lui servaient de défense ; on y accédait par un sentier qui serpentait sur le flanc de la colline. Or, comme cette forteresse avait pour mission de protéger Charleville, et qu'il fallait alors pouvoir aisément communiquer avec elle, Charles de Gonzague fit jeter sur la Meuse un pont de cinq arches. Il partait de l'endroit où la légende affirme que les druides firent souvent des sacrifices humains, pour aboutir à la place du Sépulcre. Mais la garnison ne fut jamais très imposante, encore qu'elle eut son gouverneur, son lieutenant et ses deux capitaines.

Elevée presque subrepticement pendant les troubles dont fut inquiétée la minorité de Louis XIII, cette forteresse était trop proche de la frontière française pour ne pas préoccuper Richelieu. Aussi, lorsque mourut le prince de Conti, et que sa veuve, Louise de Lorraine, eut échangé sa principauté de Château-Regnault contre « les terres de Pont-sur-Seine », le cardinal engagea-t-il le roi Louis à se déclarer le « suzerain du *Mont-Olympe* ». C'était en 1629 : huit années plus tard, mettant à profit l'absence de Charles de Nevers, que ses intérêts dans le duché de Mantoue appelaient en Italie, Louis XIII s'emparait de la forteresse, y plaçait ses troupes, et nommait le sire de La Trémouille, duc de Noirmoutier, « gouverneur du *Mont-Olympe* pour le roi ». Voulant alors accroître son nouveau château-fort et le rendre, ainsi, plus redoutable, il y dépensa de telles sommes qu'à juste raison il put appeler ce *Mont-Olympe* « son *Mont-d'Or* ».

Quelques années avant la bataille de La Marfée, où il mourut, — 6 juillet 1641, — le comte de Soissons avait voulu s'emparer du *Mont-Olympe*. Ce complot échoua, grâce à la vigilance de La Trémouille. Malheureusement la fidélité de ce courageux soldat ne fut pas irréprochable, sur le tard de sa carrière ; car il entra dans « le parti de la fronde », et sans la prompte pacification de Paris il mettait au service des frondeurs — c'est-à-dire des adversaires du roi — les places confiées à sa garde. Voici la lettre fort curieuse et très explicite — *Archives des Ardennes, K-K-1071* — que le 2 février 1653 il écrivait au cardinal Mazarin :

« Après avoir satisfait à mon devoir sur le sujet de M. le cardinal de Retz, je ne veux pas différer davantage de satisfaire à ma parole touchant le *Mont-Olympe*. Je suis tout prêt, Monseigneur, de vous le remettre entre les mains, et Votre Eminence se souviendra s'il luy plaist, qu'il n'a pas tenu à moy que la chose n'ait été exécutée à Rethel après la bataille, et depuis encore lorsque vous

étiez à Bouillon. Je veux croire, Monseigneur, que vous n'avez pas mis en doute que je n'en usasse de la sorte ; cependant, comme tout le monde n'a peut-être pas pour moy la même équité que Votre Excellence, je vous avoue que j'ay un extrême intérêt de finir au plus tôt cette affaire. Je vous supplie de donner pour cela des ordres à M. de Longuerive. »

En l'année 1666, mourut Louis de La Trémouille : il fut remplacé par M. de Palaiseau, qui resta gouverneur jusqu'à la suppression de ce gouvernement. Sous l'inspiration de Vauban, Louis XIV adoptait un nouveau système de défense pour le royaume : suppression des petites places et des forts isolés. Alors commença — 1686 — la démolition du *Mont-Olympe* et aussi des remparts de Charleville. Les matériaux fournis par ces démantèlements allèrent renforcer les travaux que l'on faisait en ce temps pour la défense de Mézières. De la forteresse, il ne reste plus aujourd'hui que deux pans de mur. C'est en 1848 que la colline se transformait en une charmante promenade, gracieusement mise, alors, par son propriétaire, M. Lolot, à la disposition des promeneurs carolopolitains. — Voir DOM NOEL : *Notice historique sur Charleville*.

Ces forteresses de Charleville furent d'ailleurs inoffensives : ornements plutôt que garanties contre l'ennemi. Une enceinte unique, des fossés peu larges et peu profonds ; quatre portes : *porte de France, porte de Flandre, porte de Luxembourg, porte de Bourgogne* ; puis dix bastions dits : *du Maine, de Longueville, de Gonzague, de Montferrat, de Bavière, de Lorraine, de Clèves, de Saxe, d'Autriche*. Fut aussi démolí, en ce temps, le pont qui reliait la forteresse à la place du Sépulcre. Le passage, alors, ne put s'effectuer qu'à l'aide d'un bac.

Le Palais. — La Cage de fer. — Quant au fameux *palais*, la première pierre en fut posée le 17 mars 1625. Le plan en était magnifique. La façade principale, se déployant sur toute la largeur de la *place Ducale* à l'ouest, devait s'étendre à droite jusqu'à la *place Saint-Ignace* et l'ancien collège, et à gauche jusqu'à la *rue des Rethélois*, aujourd'hui rue des Marbriers. Son extrémité occidentale s'arrêtait à la *place de Nevers*. Les jardins tracés à l'italienne occupaient tout l'espace compris entre l'angle sud-ouest de la *place Ducale*, la *rue des Rethélois* et la *rue Saint-Pierre*. Faisaient partie des dépendances du « palais » la *cour de La Neuville* et la *place de l'Orme*, où s'élevait autrefois l'église du Daga. Cette place tirait son nom d'un orme qui y fut planté au lieu même où était l'église. Cet arbre, ayant disparu, fut remplacé par un arbre en fer, que l'on voit encore sur l'une des maisons voisines. Cette

maison, la plus rapprochée de l'arbre primitif, s'appelait la *Maison de l'Orme*.

La cour d'honneur du palais se développait sur les terrains où, depuis, fut construite la *rue du Palais*. Elle débouchait sur la place entre deux bâtiments reliés l'un à l'autre par une arcade.

On voyait encore, en 1791, une cage de fer attachée à la maison qui faisait, côté droit, l'angle de la rue et de la place, d'où son nom : *Maison de la Cage de fer*. On y exposait les individus condamnés au pilori. — Voir HUBERT : *Histoire de Charleville*, et aussi le *Courrier des Ardennes* — année 1892 : — POIRIER : *Les Rues de Charleville*.

La Havetière. — Dernières ramifications de l'ancienne forêt de la Thiérache. Cette appellation de *la Havetière* est relativement moderne. Se nommait jadis *le bois d'Arches*, célèbre par ses collines boisées qui s'étendaient jusques à Monthermé.

Le Canal. — Nom d'une prairie, au Petit-Bois, dans laquelle furent trouvées de nombreuses médailles romaines : notamment de Gordien, de Nerva, de Trajan ; y fut aussi trouvé un fort curieux Antonin en bronze.

Le Moulin d'Arches. — Au lieu dit, aujourd'hui, *le Moulinet*. En cet endroit s'élevait, construit par ordre du duc de Nevers, « le moulin banal » où tous les habitants étaient obligés d'aller faire moudre leurs grains.

Mirefleur. — La maison de plaisance, au Petit-Bois, de Louis de Gonzague. Sur cet emplacement de *Mirefleur* et de ses beaux jardins, fut élevée la sucrerie.

Les Trois Rois. — Hôtellerie mal famée, dans la rue Sainte-Marie. Fut souvent le théâtre de scènes ultra-galantes et même sanglantes. Le 4 août 1710, le « secrétaire des commandements du prince de Condé » écrivait au « procureur général près la Cour souveraine » :

« Je prie Monsieur le Procureur général de la justice de Charleville de surceoir aux poursuites par luy commencées contre la nommée Louise, maîtresse de l'*hotellerie des Trois Rois*, de cette ville, à cause de la considération particulière à luy connue d'une personne de distinction qui y est impliquée; à condition et non autrement que ladite Louise sera chassée de la ville de Charleville pour n'y plus revenir, et en cas qu'elle y revienne seront les informations contre elle commencées et poursuivies; ses debtes, si aucune elle a, préalablement acquittées. »

Cette rigoureuse mesure nous rappelle que Louis de Gonzague ne fut pas tendre pour les premiers Carolopolitains; tous, d'ailleurs, d'origines diverses et fort suspectes, l'article premier des « lettres patentes » faisant de Charleville « un lieu d'asile où les contrebandiers, les délinquants de toute espèce, les débiteurs de mauvaise foi étaient assurés de trouver un refuge contre les lois de leur pays. »

Les archives de Charleville possèdent encore 579 requêtes présentées à la Cour souveraine, en vue d'obtenir « droit d'asile ». Les motifs invoqués par les signataires sont de nature assez délicate. La plupart — 294 — craignent d'être tracassés pour dettes; d'autres — 218 — sont obligés de quitter leur pays, pour « accusation de meurtre ou de querelle suivie de mort; à cause des procès qui leur sont intentés, 19; pour homicide par imprudence, 14; pour rapt et séduction, 13; pour vol, 9; pour incendie, 5; pour faux, 3; pour sortilège, 2; pour blasphème, 1; et aussi 1 pour duel.

A titre de simple curiosité, reproduisons quatre de ces requêtes. Nous indiquons seulement l'initiale des noms, bien que les familles des pétitionnaires soient éteintes, actuellement, à Charleville :

.., 28 avril 1622. — Supplye et remonstre humblement Nicole B..., femme de Jacques L..., marchand, demeurant à Consevieux, obligée pour debtes, en corps et biens, avec le dit L..., son mari, ci-présent, prisonnier, pour ce subject, es-prisons de la ville de Rheims, qu'estant advertie des beaux privilèges et franchises que Monseigneur accorde à ceux qui viennent faire leur actuelle demeurance en sa ville de Charleville, elle se seroit, pour éviter l'emprisonnement de sa personne es-dites prisons, délibérer de ce transporter en ceste dite ville, pour supplier et requérir Messieurs les officiers de mon dit seigneur, vouloir, attendant l'eslargissement des prisons de son dit mari, recevoir aux dits privilèges et franchises, et luy permettre faire son actuelle résidence en ceste dite ville, pour ce faict, y faire amener des meubles et commodités.

.., 11 mai 1622. — Remonstre humblement Pierre de L..., chevalier, seigneur de Maizon-Aigremont et du Griffon, que dimanche dernier estant sorty de sa maison dudit Maizon accompagné d'un gentilhomme de ses amys, appelé le sieur de F..., furent rencontrés à environ cinq cens pas de la dite maison, de trois ou quatre cavalliers qui les querellèrent; et sur ces entre-faites, arriva au bruit, un gentilhomme, parent du dit suppliant, lequel voulant apaiser la dite querelle et empesché que quelque inconvénient n'arrivast, un de la compagnie des dits cavalliers, luy donna un coup d'espée dedans le ventre; dequoy esmeu et

poussé de courage et juste ressentiment, auroit en pareil temps aussy frappé le dit cavallier et d'autant que les dits deux coups auroient ainsy esté donné en la présence du dit suppliant et du dit sieur de F..., qui craignant que les dits deux gentilshommes soient morts, et ainsy en estre en peine, ils se seraient acheminés en cette ville, où ils désirent de se mettre en la protection de Son Excellence et se rendre bourgeois de Charleville.

*. 1^{er} avril 1624. — Supplie et remonstre le sieur Jehan L..., demeurant à Tourne, que les eschevins et communauté du dit Tourne, ayant par un dénonciateur, nommé Jehan T..., accusé Jehanne D..., sa femme, du crime de sortilège, duquel crime ladite dame ayant esté renvoyé absoute par arrest de la Cour du Parlement à Paris, ainsy qu'il vous apparostrera par la coppie d'icelluy-cy attaché; les dits eschevins et communauté de Tourne ont encore contre eux, telle inimitié, qu'ils les inquiètent journellement en leurs personnes, et ne les laissent vivre en repos, et ont crainte, s'ils y demeuroient plus longuement, de se voir frustrés de leur vie.

*. 9 septembre 1623. — Supplie humblement Raulleson G..., naguère demeurant à Nancy, que pour raison de ce qu'il se seroit trouvé en la compagnie, avec plusieurs hommes dudict village, en laquelle y seroit survenu querelle, jusques aux mains, mesme seroit arrivée la mort d'un de ladite compagnie, laquelle seroit survenue de ladite querelle, d'un coup que l'un dict, qu'il y reçeut sur la teste; et j'oçoit que le suppliant en sort du tout innocent, ne sachant mesme qu'il a baillé le dit coup, il craint néanmoins d'estre poursuivy, pour raison de avoir esté en ladite compagnie; c'est pourquoy il se seroit retiré en ceste ville, en espérance d'y jouir de la franchise et privilèges concédés icelle.

Au bas de chaque requête, le procureur écrivait : « Est, le suppliant, receu bourgeois de ceste ville de Charleville, pour jouyr des privilèges d'icelle, et à cest effect est renvoyé par devant les magistrats d'icelle ville, pour prendre le serment en tel cas requis, et estre le suppliant enregistré au registre à ce destiné. »

Puis on allait prêter serment « à la chambre de ville » en présence des magistrats municipaux. Mention en était faite ainsi : « Et le dit jour et an, que dessus, le dit ... s'est présenté en la chambre de ville, par devant messieurs les consuls et directeurs de ladite ville, lequel a presté serment de fidélité, à quoy a esté receu bourgeois, dont acte a esté faict. »

Le nouveau Carolopolitain était, alors, à l'abri de toutes poursuites; mais il n'en était pas moins très surveillé — nous venons de le constater par l'exemple de l'hôtelière des Trois Rois — et fort peu libre dans sa ville d'adoption.

Afin — dit en son préambule le règlement du 30 novembre 1621 — « afin que Dieu envoie ses saintes grâces et bénédictions en notre ville, et que ses habitants puissent vivre, en observant ses saints commandements, il est très nécessaire qu'il soit tenu la main, que les jurements et blasphèmes soient rigoureusement châtiés et punis. »

Quand sonnera l'*Angelus*, à midi et le soir, toute personne appartenant à la religion devra aussitôt s'agenouiller, sous peine de cinq sols d'amende. Ceux qui « ne font point profession de foi catholique devront se retirer dans les maisons, pour éviter un scandale. »

Lorsque le saint sacrement passera dans les rues en procession, ou sera porté à quelque malade, tous ceux qui le rencontreront devront « l'accompagner tête nue, et avec toute révérence. »

Défense de travailler les dimanches et jours de fête. Pendant la messe, pendant les vêpres, « tous jeux publics et tavernes seront fermés ; le peuple devra se retirer dans sa maison, et ne pas vagabonder dans les rues. »

« Pour tenir les habitants en leur devoir, deux personnes, gagées aux dépens de la ville, devront sonner avec un cor toutes les nuits, à chaque heure qui sonnera, autant de fois que l'heure sonnera, depuis neuf heures du soir jusqu'au jour, dans toutes les rues et places. » D'ailleurs, défense de sortir après neuf heures du soir, sans lanterne ou flambeau. Il nous suffira d'avoir rappelé quelques-unes de ces prescriptions très dures !

Le Fond-de-Santé. — Pendant le mois d'août et de septembre 1699, Charleville et ses environs furent affligés d'une maladie infectieuse compliquée de rougeole. Cette maladie s'appela *fièvre populaire*, parce qu'elle atteignait surtout les classes pauvres. Elle fit de nombreuses victimes. C'est à la *Maison de Santé*, proche le ruisseau d'Étion — d'où la *rue du Fond-de-Santé*, — que furent, en grande partie, transportés et soignés les malades. La « chambre de la ville et police de Charleville », pour purifier l'air et combattre aussi le fléau, enjoignit d'allumer, selon la mode ardennaise, des feux de genêts dans les rues principales et à tous les carrefours. Cette maladie effraya si fort le pays des Ardennes, que les Carolopolitains furent pris, tous, plus ou moins pour des pestiférés. A Termes, une ordonnance — 23 septembre — enjoignit à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles puissent être, des dits lieux de Maizières et de Charleville, « ... de sortir incessamment, et sans délai, hors du lieu et territoire... » Il fallut, l'épidémie terminée, que la municipalité de Charleville envoyât, dans les principales villes et les plus importants villages

ardennais, des circulaires nombreuses annonçant la fin de la maladie.

CHATEAU-PORCIEN

La Maladrerie. — En ce lieu-dit s'éleva jadis *la Maladrerie* de Château, ou plutôt sa chapelle appelée Saint-Ladre. Elle fut détruite au temps des invasions anglo-bourguignonnes. Quelques années après, Château, relevé des calamités qui l'avaient si longtemps accablé, fit embellir l'église de Saint-Thibault. Elle devint alors église paroissiale et fut décorée d'une flèche réputée la plus belle du diocèse de Reims.

Le Trou Macaire. — Lors de son passage à Château, Turenne désigna, pour être gouverneur de cette ville, un nommé Malissol. Or, les cruautés que ce Malissol n'épargna point, pas plus contre les habitants de Château que contre les villages voisins, furent terribles. Ses soldats faisaient continuellement, dans les campagnes, des courses vexatoires. Et ces calamités durèrent de longs mois. En outre, malgré le pillage dont avait souffert Château, lorsqu'il fut pris, Malissol exigeait encore le pain quotidien de sa troupe; quatre cents livres tous les jours, et encore neuf mille rations pour les troupes de Turenne.

Dans leurs courses, que souvent ils poussaient très loin, les soldats maltrahaient tous ceux qu'ils rencontraient, capturaient les bestiaux et, souvent aussi, réquisitionnaient les habitants des villages, pour les employer aux travaux des fortifications, sans même leur donner la nourriture strictement nécessaire. Ils les faisaient coucher dans la cour du château, pour les empêcher de s'évader. Pour certains, on poussa la férocité jusques à les enfermer dans un affreux cachot existant sous l'une des tours du château, et appelée *le Trou Macaire*. Mais depuis, il fut nommé *le Trou Malissol*, pour conserver à la postérité le lugubre souvenir de ce gouverneur barbare.

~ Les annales de cette malheureuse petite ville de Château-Porcien ne sont, d'ailleurs, qu'un long martyrologe, dont Jean Taté s'est fait le chroniqueur.

Sa chronique, qui commence en l'année 875, se termine en l'année 1748. Son récit, assez écouté au début, n'acquiert de l'ampleur qu'en abordant la période des guerres de religion. Ce qui en fait surtout les frais, ce sont les fléaux de tout genre qui s'acharnent sur la malheureuse ville : souffrances pendant les sièges, horreurs de l'assaut, pilleries des gens de guerre, incen-

diés, orages, inondations, famines, pestes, la lugubre séquelle des calamités connues défile sous nos yeux, nous donnant en soixante-dix-sept pages l'effrayant résumé des douleurs d'une cité pendant dix siècles.

D'abord, le plus grand des fléaux : la guerre, à peu près continue sur ce point de la frontière. C'est le prince d'Orange qui, avec son armée d'hérétiques, pille le bourgeois ; ou bien les combats qui se livrent entre « réalistes et ligueux ». L'on se ferme dans les villages et dans les censes ; on convertit les églises en forteresses ; on fait bonne garde de nuit comme de jour. Ou bien encore, c'est « monsieur Growestein » avec ses bandes pillardes, le terrible ogre hollandais, qui a laissé sur les bords de l'Aisne une si formidable réputation.

Mais l'ennemi n'a pas toujours aussi facilement raison de Château-Porcien. Il arrive qu'elle résiste, et sa population subit alors les rigueurs du siège. La liste en est longue des sièges soutenus par la petite place. On n'en compte pas moins de quatre ou cinq au cours du dix-septième siècle. Et ce ne sont pas des simulacres de siège pour sauver l'honneur. Celui de 1617 dure quinze jours, et celui de 1653 s'accompagne de souffrances que l'on devine sous la sécheresse du style de notre greffier : « Jugez de là dans quel estat de misère étoient réduits les bourgeois sans maisons, ayant esté surpris. L'église fut ensuite le refuge des incendiez quy y faisoient du feu, et y couchoient, les restes des maisons estant occupé par les soldats, habitants d'icelle, leurs proche parents et plusieurs de la campagne, tout étant rempli de monde, maisons, granges et escuries jusqu'à douze et quinze ménages dans des maisons... »

Deux siècles durant, ces passages de troupes étrangères ou françaises — les armées du roi laissent derrière elles autant de dévastations que celles de l'ennemi — ruinent presque annuellement la population de Château.

Il est cependant un fléau que les habitants redoutent encore plus ; c'est l'incendie. En 1619, le feu se met au faubourg de la Morteau ; douze maisons sont brûlées ; vingt-quatre sont incendiées dans le même faubourg en 1628. Dix ans plus tard, le feu de joie pour fêter la naissance de Louis XIV « fut changé en un feu de tristesse », les flammes ayant consumé les maisons bâties sous le château. Cent quatre-vingts maisons sont ruinées par un incendie au temps de la Fronde. Et ces énumérations se continuent au dix-huitième siècle. C'est une femme qui, « broyant de la chanvre sous sa cheminée, » met le feu au faubourg de Liesse ; l'incendie dure huit jours et trente-cinq maisons disparaissent. En 1730, le feu se déclare au Grand-Culot avec tant d'intensité qu'il se voit

de Reithel : douze maisons brûlées. Trois ans après, le feu prend « chez une vieille femme qui avait un chauffoy en son lit, » et consume les plus belles maisons de la ville dans le quartier de la Halle. Il fallut l'intervention de l'intendant et la reconstruction de la ville sur un plan nouveau pour mettre fin à ces sinistres multipliés, qu'expliquaient d'ailleurs l'étroitesse des rues — quelques-unes avaient douze pieds de large — et les toitures en chaume.

Quelle lugubre histoire celle de Château-Porcien ! La colère du ciel se déchaîne sur elle comme la colère des hommes. Elle se manifeste sous des formes terribles : la peste, la famine, et le fléau qu'en style ardennais Taté appelle « les nuées ». En 1567, nuée si violente que l'on est réduit à faucher les seigles ; en 1580, nuée qui renverse les tours des portes, des remparts et du château ; en 1664, nuée si épouvantable « qu'il n'y avoit personne qui ne trembloit de peur, » et qui emporte l'arbre des *Cinq Cerceaux*, ainsi nommé de ce qu'il était gros comme cinq poinçons.

Les nuées, on le voit, tiennent une grande place dans la chronique de Taté ; la plus terrible fut celle de 1688. Les vallons furent submergés ; les eaux coupèrent le cours de l'eau à l'Aisne et firent remonter la rivière vers Château-Porcien, « ce qui donna grande allarme au peuple. » Le moulin de Château « tournait en remontant du côté de Taizy. »

Ces grandes inondations sont généralement suivies de maladies pestilentiennes. Tantôt ce sont des « fièvres chaudes. » Les pauvres mouraient de faim, mais les riches « se rendoient pitoyables à cause de la mortalité qui enlevait les riches comme les pauvres. » Tantôt c'est la peste qui éclate. « D'abord qu'une maison estoit surprise de cette maladie, le chirurgien qui estoit gagé de la ville pour cela estoit obligé d'en avertir pour barricader les portes et fenestres et mettre sur la porte un bouchon de paille, afin de se donner la garde de communiquer avec les gens de la maison, et on leur fournissait l'eau et les choses nécessaires à la vie, avec deffense à ceux des maisons attaquées de jeter aucune eau n'y immondices en la rue. »

Ces épidémies se poursuivent jusque dans le dix-huitième siècle. Château-Porcien se voit alors successivement atteinte de la « suette », ainsi désignée parce que les sueurs étaient le seul remède ; d'un « mauvais air qui a causé un rhume et des fluctuations ; » — peut être notre influenza ? — d'un « grand rhume qui était comme une espèce de clavauz. » La *Chronique* fournirait de précieux renseignements à celui qui voudrait écrire l'histoire de nos épidémies.

Et à toutes ces calamités s'ajoutent encore bien d'autres horreurs ! On a vu les loups « étrangler les grands et les petits et

déterrer les morts des cimetières. » Fréquemment les glaces emportent les ponts, les hivers rigoureux font périr les vignes, les longues pluies ruinent les récoltes.

Ce qui achève de rendre douloureuse la lecture de Taté, c'est que tous ces fléaux s'y trouvent présentés non pas par catégorie, comme nous venons de le faire, mais année par année dans un pêle-mêle effroyable. Prenons au hasard une page de la *Chronique* : 1617, siège ; — 1619, 12 maisons brûlées à la Morteau ; si grande quantité de souris que l'eau des puits en fut infectée ; — 1624, dysenterie ; — 1625, stérilité générale ; — 1626, famine ; — 1628, 25 maisons brûlées à la Morteau ; et la lamentable litanie se continue.

Sodome et Gomorrhe, qui péchèrent tant, furent-elles plus châtiées que Château-Porcien ? Au moins elles périrent d'un seul coup, ne souffrirent pas mille morts. Taté, qui a de la piété, voit dans tous ces maux la punition céleste. Quel pouvait être le crime des habitants de Château ? Nous l'ignorons. En tout cas, leurs descendants ne seront pas, croyons-nous, tentés de jamais chercher dans leur passé cet âge d'or que les poètes placent aux origines des sociétés.

La Cousture. — Chantereine. — Après avoir raconté le terrible drame de la tuerie Gomont — voir GOMONT, — Jean Taté continue, dans sa *Chronique* :

« Remarquez que les bourgeois de Château n'y alloient que pour secourir leurs voisins, ou pour faire butin comme les autres, car ils estoient en sûreté dans leur ville, et les Réalistes ne les ont jamais attaqués. M. de Vaucleroy qui estoit gouverneur, estoit toujours sur ses gardes, mais comme la Morteau n'estoit qu'un faubourg, et qu'il n'estoit fermé que d'un petit ruisseau, les habitants ont esté obligés, en ces temps malheureux, de le fermer de terrasses et d'élargir les fossés pour faire une chute d'eau plus considérable, ayant fait des demy-liesse aux lieux les plus convenable, et des terrasses où il y avoit des corps de garde. J'ay vu encore une partie de ces terrasses du côté de *la Couture* et jusque vers la porte, et pour n'avoir unes si grande garde à faire du côté de *Chantereine*, luy a fait le fossé qui est derrière la maison devant l'église et la ville a esté obligé d'indemniser les particuliers qui ontourny du terrain pour faire le dit fossé. J'en ay vu le traité, comme aussy pour agrandir le fossé où tombe une partie de la grande rivière, et pour faire les terrasses. La Justice de Sainte-Menhould a fait une descente sur les lieux à ce sujet, et depuis ce temps, la Morteau fait partie de la ville, n'estant auparavant qu'un faubourg... »

Le faubourg de Morteau forme aujourd'hui la rue principale de La Morteau et tout le quartier compris entre l'hospice et le pont de La Morteau. En cet endroit de l'Aisne, une île qui contient une étendue assez considérable de jardins et de maisons, où sont compris les lieux dits : *Cousture* et *Chantereine*.

~ Rappelons ce qui subsiste, aujourd'hui, de la forteresse : deux tours seulement ont conservé leur base et un rez-de-chaussée voûté, mais les fossés, les mamelons existent encore, ainsi que la motte féodale où s'élevait le donjon. Dans l'enceinte du château — environ cinq hectares, — pas d'autre bâtiment que l'habitation du gardien. De ce sommet — 148 mètres d'altitude, — une fort jolie vue sur la vallée de l'Aisne, depuis Rethel jusqu'à Avaux.

~ Longtemps les habitants de Château furent l'objet de perpétuelles railleries, bien injustifiées ; on leur a prêté maintes et maintes aventures saugrenues ; nous en avons rapporté quelques-unes. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

On raconte que saint Berthould, « apôtre du Porcien », se rendant de Château à Chaumont, fut, avant son départ, insulté par les gens de Château. Saint Berthould leur dit : « Gens de Château, gens inhospitaliers, toujours il y eut des fous parmi vous, toujours il y en aura. » Cette malédiction du saint a traversé les siècles, laissant croire — criante injustice — que les gens de Château sont les moins avisés ou les plus naïfs du pays d'Ardenne. — Voir REMAUCOURT : *Saint Berthould*.

CHATEAU-REGNAULT

Le Chastelier. — Château-Regnault, d'origine relativement moderne — ce village n'est pas antérieur au douzième siècle, — joua dans l'histoire militaire des Ardennes un rôle des plus importants sur lequel il est curieux de consulter les nombreux documents inédits et les non moins nombreux volumes conservés au ministère de la guerre. N'écrivant pas la monographie complète des villages ardennais, mais ne signalant que leurs lieux-dits les plus célèbres, nous renvoyons au volume de l'abbé PÉCHENARD : *Histoire de Château-Regnault*, et aussi à l'étude qu'a fait DOM NOËL de cette principauté puissante autrefois. On y trouvera les détails les plus complets sur les origines historiques de Château-Regnault, son atelier monétaire, ses souffrances alors que les Impériaux

assiégeaient Mézières, son rôle aux temps des guerres de Religion et de la Fronde, les ravages faits en cette contrée par les armées espagnoles.

Nous rappelons surtout qu'en 1643, pendant que le duc d'Enghien — le grand Condé — luttait glorieusement à Rocroi contre le comte Fuentès et don Francisco de Mello, sept mille Impériaux commandés par Beck, et accourus du Luxembourg pour porter secours aux Espagnols, étaient tenus en respect par la garnison de Château-Regnault. Grâce à cette résistance, l'ennemi ne put faire sa jonction avec les troupes espagnoles engagées à Rocroi ; ce qui contribuait à la glorieuse victoire de notre armée française.

~ L'abbaye de Laval-Dieu avait donné au chapitre de Braux des territoires assez étendus sur la Meuse et sur la Semoy. Parmi ces territoires se trouvait celui sur lequel fut édifié le *château Regnault* et que sa situation aux confins de l'Allemagne et de la France exposait aux entreprises sans cesse renouvelées des seigneurs voisins. Les comtes de Castrice n'étaient pas, sans doute, les moins audacieux de ces voleurs titrés. Désirant se les rendre favorables, le chapitre de Braux les avait pris pour ses *avoués*, c'est-à-dire ses protecteurs. Mais la précaution tourna contre les Chanoines. Sous prétexte de protéger le pays, ces singuliers « protecteurs » s'en firent les maîtres et les tyrans et, pour assurer leur domination, construisirent des châteaux et s'y établirent. Ainsi naquit la forteresse qui donna son nom au village actuel de Château-Regnault. Mais à quelle époque fut-elle bâtie ? On l'ignore ; Toutefois, il est certain qu'en l'année 1226 elle était remplacée par une autre forteresse que Hugues, comte de Rethel, fit élever sur la montagne dite *le Chustelier*, et probablement sur les ruines de l'ancienne. Hugues n'avait pas grande confiance, paraît-il, dans la légitimité de sa possession. Aussi, acheta-t-il l'emplacement de son château à l'abbaye de Laval-Dieu, moyennant deux muids de grains à prendre sur les moulins de Mézières. Au pied de cette nouvelle forteresse sur les bords de la Meuse, et dont il ne reste plus vestige, se construisirent peu à peu des maisons ; d'où l'origine de Château-Regnault.

~ En 1554, les Espagnols avaient franchi la frontière et brûlé tous les pays riverains de la Meuse ; depuis Monthermé jusques à Nouzon et Joigny. Cette année, particulièrement pluvieuse, est tristement célèbre dans nos pays par un débordement de la Meuse, qui acheva de détruire ce que l'incendie avait épargné.

Château-Regnault et son château furent, alors, cruellement

éprouvés ; mais quelques années plus tard, François II soulageait les misères des habitants, et relevait le château de ses ruines. Les travaux furent poussés si activement que bientôt le château fut complètement terminé et rebâti sur l'emplacement de l'antique forteresse.

Situé sur une roche escarpée, avec les quatre roches Aymon pour défense au nord, et la rivière de la Meuse au sud, séparant à la fois la vallée de la Meuse de celle de la Semoy, à trois kilomètres environ, en amont du confluent des deux rivières, ce château, bâti par Hugues, comte de Rethel, semblait pourtant inexpugnable et capable de résister aux attaques si fréquentes qui marquèrent ces temps de troubles et de *guerres continuelles*.

On avait appuyé l'enceinte de la place sur des escarpes solides. A l'intérieur, dans la cour d'entrée, se trouvait le logement du gouverneur. Plusieurs cours conduisaient aux différentes pièces occupées par les soldats et leurs officiers. C'est là que se trouvaient le fort et le puits dont on voit encore aujourd'hui quelques vestiges tombés en ruines. Plus loin, c'était le bastion défendu par des travaux avancés ; et enfin, tout autour du château, des tours massives, très hautes et solidement bâties. Au-dessus de l'église actuelle, on montre encore un chemin par lequel on montait à la « forteresse ». Disons que cette église est sans valeur archéologique. Elle date du siècle dernier, ayant remplacé, vers 1783, une chapelle qui paraît avoir été construite en l'année 1601.

Louis XIV fit démanteler le château — une de ses anciennes murailles fut sans doute la fameuse *table de Pont-Maugis*, devenue pierre à macadam — comme d'ailleurs il fit démanteler tant d'autres places fortes jugées inutiles pour la défense de ses nouvelles frontières, car Château-Regnault, jusqu'alors « sur terre d'empire », n'appartint à la France.

~ Mais Château-Regnault est surtout célèbre par sa montagne : les *Quatre Fils d'Aymon*, abritant le village, et dont les quatre roches semblent être de loin, lorsque la lune éclaire — puis l'imagination aidant, — quatre gigantesques cavaliers chevauchant un courrier monstrueux. Pauvres roches qui bientôt, hélas ! ne seront plus qu'un souvenir, l'industrie, qui ne doit aucun compte à la poésie ou à la légende, les morcelant pour les transformer en pierres de grandes routes. — Voir, pour cette légende des Quatre Fils d'Aymon, ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

Voici, maintenant, une autre légende :

Le seigneur de Château-Regnault, homme de guerre farouche et redoutable, avait une fille, la douce et jolie Liden, dont la jeunesse et la grâce mettaient comme un rayon de soleil dans le

sombre manoir. La beauté de Liden était célèbre dans la vallée, et, comme son père passait pour le plus riche seigneur du pays, les prétendants ne manquaient pas autour de la jeune fille.

Mais la douce vierge des rochers d'Ardenne préférait aux brillants damoiseaux un jeune pâtre qui jouait de la viole, oh! si délicieusement.

Chaque jour, caché dans les genêts odorants, le musicien donnait à la belle de longues sérénades. Sous ses doigts, la viole avait des accents humains; elle suppliait, elle sanglotait. Et Liden, émue par ces chants si persuasifs, s'était mise à aimer le pauvre berger.

Un jour, la viole resta muette.

Quand Liden eut pris place dans la haute salle à manger, en face de son père, sombre et sévère, un domestique vêtu de noir déposa sur la table, dans un plat d'argent, la tête toute sanglante du berger.

Folle de douleur, la jeune fille se précipita du haut de la tour sur les rochers. Son père se fit tuer, peu de temps après, dans un combat sur les bords de la Semoy. Sa mort ne fut d'ailleurs qu'un suicide.

Depuis cette époque, l'ombre de la douce Liden vient parfois, le soir, quand les premières vapeurs couronnent les hauteurs de leur gaze bleuâtre et transparente, visiter les genêts où se cachait le jeune pâtre. Des habitants du village affirment l'avoir vue, à la nuit tombante, errante, désolée, sur les rochers gris.

Dans le pays, on nomme cette ombre *la vierge du château*.

CHATEL

Le Moulin de la Briquette. — Dans la vallée dite du *Moulin de la Briquette*, on entendait la nuit, surtout lorsque l'orage grondait et entre les coups de tonnerre, des chiens aboyer, des cors sonner une fanfare retentissante et des chasseurs crier : *Taïant ! Taïant !* Voulait-on fuir, une force invisible vous clouait sur place. Et alors passaient devant vous, comme une trombe effroyable : d'abord un millier de tout petits chiens blancs, ayant des grelots au cou, et que suivaient une centaine de molosses colossalement grands et forts ; apparaissaient ensuite, ceint d'une large ceinture rouge, un halleguin entouré de ses veneurs, les uns à pied, les autres à cheval, et tous, chasseurs et chiens, à la poursuite d'un gibier imaginaire, menant un tapage infernal. D'un bond était franchi le ruisseau nommé *le Boulasson*. La chasse traversait ensuite la rivière, les chiens à la nage, les chasseurs mar-

chant sur l'eau, comme s'ils eussent marché sur la glace. Lorsque la rivière avait été passée, la vision disparaissait et tout bruit cessait.

Dans quelques autres régions des Ardennes, mêmes chasses fantastiques, par exemple : à Saint-Menges, sur la côte du *Hatloy*; à Montcheutin, à Escombres, à Villers-Cernay, au Tremblois près Carignan, à Vaux, à Puilly, à Tétaigne, à la Hardoye. A Braux, bois de la *Grande-Terme*, c'est un veneur qui lance dans la lutte d'un bûcheron un enfant mort-né. Nous avons raconté ces chasses dans nos deux volumes : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes et la Forêt des Ardennes*.

Châtel est surtout célèbre par son ancienne abbaye : l'abbaye de Chéhéry, l'une des plus riches du diocèse de Reims.

LE CHATELET-ALINCOURT

La Fausse-Rivière. — Lieu-dit où se remarque l'ancien lit de la Retourne, cette petite rivière ainsi nommée parce qu'elle « semble, écrit l'abbé PORTAGNIER dans son *Histoire de Le Châtelet-sur-Retourne*, vouloir toujours « retourner » sur ses pas, et ne quitter, alors, qu'à regret les champs qu'elle arrose, les localités qu'elle embellit, les bosquets qui la dérobent au regard en échange de la sève vigoureuse qu'elle leur communique. » Au nombre des affluents de La Retourne, signalons le *Pilot*, dont l'appellation semble dériver des ponts en planches sur lesquels, jadis, on le franchissait. Il prend sa source un peu au delà de Tagnon, sur le lieu dit *Marflue*; ce qui signifie : mare d'où l'eau découle, d'où l'eau flue.

La Chapelle. — Il est évident qu'un camp romain donne son nom au Châtelet. N'abondèrent-ils point, ces camps, dans notre pays de l'Ardenne ? A la fin du dixième siècle, Le Châtelet était souvent désigné par ces mots : *Castrum Februarii*. Est-il nécessaire de signaler la forme toute romaine du nom *Februarius* ? « Les vestiges d'un grand camp romain existent encore au Châtelet-sur-Retourne, dit le docteur MASSON en ses *Annales ardennaises*; ce sont des ouvrages en terre embrassant une surface considérable, et pouvant contenir de nombreuses troupes; aussi, peut-on supposer que ce camp du Châtelet pouvait abriter dix mille hommes ! »

Au lieu dit *la Chapelle*, on a découvert des lances, des épées, des fers à ferrer les chevaux, mêlés à des ossements d'hommes et d'animaux, à des cendres, à des charbons. Ces ossements sont

calcinés par le feu. Ces débris, dit l'abbé PORTAGNIER, ouvrage cité, ne rappellent-ils pas, ou la consécration des camps par des sacrifices annuels, ou l'incinération des cadavres que, loin des endroits habités, faisaient les Romains ? De grandes preuves encore, à l'appui de ces origines romaines, ne sont-elles point ces grosses tuiles à rebords, et s'encastant les unes dans les autres, et aussi les tombeaux renfermant, outre les cadavres, des agrafes-boucles, des bijoux, des vases ayant contenu du baume, des odeurs ? Dans le coteau opposé au camp, on a trouvé plusieurs tombes, formées par ces tuiles, et conservant encore des ossements et des armes. La houe du cultivateur amène sans cesse, à la surface de la terre, des scories de forge, notamment aux lieux dits : *Au-dessus des Marais, Bois d'Enflure, Marché aux Chevaux, les Masures*. Et combien de monnaies anciennes furent également recueillies !

La Motte. — Élévation de terre ainsi nommée : peut-être l'ancienne motte féodale du haut de laquelle veillait la sentinelle. Un talus long de cent mètres, avec un revers d'au moins vingt-cinq mètres, du côté de la rivière, nous indique l'emplacement d'une forteresse, un peu en arrière du moulin actuel, vers le nord. D'anciennes fondations en grès, énormes, ayant cinq ou six pieds de large, forment ce talus. De semblables fondations sillonnent la cour du moulin. Un peu en avant, vers l'est, se dressait, sans doute, la citadelle, assise sur *la Motte*, haute encore aujourd'hui d'au moins cinquante mètres. Un fossé large et profond, assez bien conservé, reliant la rivière et le ruisseau, et protégé par des terrassements, contournait la cour du château et, aussi « la Motte ». Un pont-levis défendait la forteresse. Cet étroit passage, probablement garni de tours crénelées, était situé, sud-est, à l'extrémité de la *rue du Château*, dite aujourd'hui *du Moulin*. En outre, des ponts et des portes solides étaient ménagés sur la Retourne, au bout de *la chaussée*, à l'endroit où le chemin de Reims entre dans le Châtelet, et en haut de la *rue du Pavé* où l'on a découvert une arche en pierres.

Les Fossés de Bapaume. — Pourquoi ce mot *Bapaume* ? La population du Châtelet s'étant augmentée, l'enceinte du village dut s'agrandir. De nouveaux remparts furent élevés. Ils sont ainsi mentionnés dans les titres anciens : « aux portes des fossés de Bapaume. » Ce lieu-dit a conservé son appellation.

Le Mont-du-Mesnil. — Le Moustiers. — Le Fond d'Espino. — Proche le *Mont-du-Mesnil*, se trouve le lieu dit *le Mous-*

tiens. La tradition veut qu'en cet endroit se soit élevée l'église de l'ancien « Espinoy », une des terres vassaliques les plus importantes de la châtellenie du Châtelet, et dont le nom signifie : broussailles. En ce lieu dit *Moustiers* furent trouvés une statue de saint conservé dans l'église du Mesnil, un encensoir et sa navette, des plats d'étain, des pierres sculptées. La tradition ajoute même que ces pierres servirent à construire le château de Neufelize, bâti en 1760. Puis des ossements humains laissant supposer un cimetière. En contre-bas du Moustiers, le lieu dit *la Gorge l'Espinoy*. Son sol est foré de souterrains. Voici quelle pourrait être l'opinion la plus rationnelle sur cette localité détruite. Une légende locale place, non loin du *Mesnil*, une maison religieuse, sous l'invocation de saint Basle. Ce saint aurait été le patron de l'église d'Espinoy. On sait qu'une multitude de localités eurent pour noyau primitif, pour embryon, un hermitage, une cellule, un prieuré, un monastère, une ferme exploitée par des religieux. Or, saint Basle vint dans notre contrée avec son compatriote Sindulphe qui « se sanctifia, dit la chronique, près du village voisin d'Aussoince. » Des disciples fervents de celui par qui fut fondée l'abbaye de Verzy, n'auraient-ils pas été attirés en ces lieux déserts par la réputation de sainteté que s'était acquise l'ami et l'émule de leur patron ?

Le Champ de Bataille. — Ce lieu-dit rappellerait, non un de ces grands combats qu'enregistre l'Histoire, mais une de ces simples batailles, comme il s'en livrait tant, jadis, de seigneurs à seigneurs.

Les Jours à Jallois. — Les biens communaux, autrefois, se divisaient en terres-usagères et prés-marais. Les *Jours à Jallois* du Châtelet doivent cette dénomination au mode de culture et de redevance spéciale à cette commune. Un setier de terre s'appelait indifféremment *un jour* de terre; et la mesure de redevance, mine du *jallois*. Comme on donnait un jallois de grains par chaque setier, ou jour, le terrain communal devint le lieu dit *Jour à Jallois*.

La Sauveterre. — Les Mazures. — Le peu qui subsiste encore de l'église primitive du Châtelet semble indiquer une assez vaste construction, remontant, sans doute, à la fin du treizième siècle. L'église de Bergnicourt est évidemment d'origine plus récente. Elle conserverait encore quelques vestiges de créneaux, entre les contreforts de l'abside. Alors que nos Ardennes étaient ravagées par d'incessantes incursions, par de continuelles guerres

dont nous rappelons souvent le souvenir en racontant l'histoire de nos lieux-dits, les ressources des villages ne leur permettaient pas toujours de s'abriter derrière des murailles, derrière des remparts. Trouvant dans l'église un refuge présumé protecteur, les habitants la transformaient en château-fort, même flanqué de tours et couronné de mâchicoulis. Un fossé, souvent, l'entourait et l'isolait. A Bergnicourt, fut employé ce système de défense, quelque peu primitif. Son église, parce qu'elle est aujourd'hui en dehors du village, laisse supposer que des maisons existèrent, jadis, au nord de cet édifice qui aurait alors occupé le centre de la localité. Mais on établit l'asile commun en un endroit élevé que l'on entourait de forts remblais défendus, eux-mêmes, par des fossés profonds ; aussi l'extérieur du monument est-il encombré de « matériaux rapportés » qui, à leur tour, ont amené l'exhaussement du pavé intérieur. De toutes parts y convergent des souterrains. Les remparts et les fossés, dont les traces demeurent visibles, se prolongeaient autour du village actuel, l'embrasant entièrement à l'ouest ; puis descendant à l'est, comme la route de Château-Porcien, ils laissaient, en dehors de ce côté, une partie de la paroisse bâtie postérieurement à ces travaux, et se terminaient à La Retourne.

Les habitants fixés primitivement aux lieux dits aujourd'hui *les Mazures* et *la Sauveterre* seraient alors descendus, pour s'y mettre plus en sûreté, dans l'enceinte des remparts. Que ne put-elle conjurer les malheurs à venir, cette prévoyance ! Allait en effet recommencer, pour cette région, une période cruelle de tourments politiques, de guerres sanglantes, lorsque le Rethélois eut sa grande part des luttes entre François I^{er} et Charles-Quint ; et, plus tard, pendant la guerre de Trente ans, les troubles de la Fronde et les invasions espagnoles.

Ces galeries sous terre, dont nous venons de parler, existèrent et se remarquent encore dans maintes et maintes localités ardennaises ; surtout celles de la Champagne. Les Francs nos ancêtres avaient-ils importé en Gaule cette coutume d'au delà du Rhin ?

Les peuples septentrionaux creusaient des souterrains pour abriter leurs provisions, aussi pour se garantir du froid, et encore pour se garer de leurs ennemis. Bas, étroits, ces couloirs permettaient, tout juste, le passage d'une personne, puis, à certains endroits, s'élargissaient ou s'arrondissaient en forme de chambres. Ils convergeaient vers l'église, point central, et leur prolongement au delà des enceintes laisse supposer qu'ils facilitaient les communications avec l'extérieur, soit pour approvisionner les localités assiégées, soit pour faciliter une fuite secrète, lorsque la défense n'était plus possible.

Aux temps de la Jacquerie, les paysans de Picardie, notamment, durent, eux et leurs meubles, se réfugier dans les souterrains pour échapper aux ravages de la guerre. Faut-il rappeler ici cette page de Michelet :

« On n'osait plus, à Paris, sonner dans les églises, si ce n'est à l'heure du couvre-feu, de crainte que les habitants en sentinelle sur les murailles n'entendissent venir l'ennemi. Combien la terreur n'était-elle pas plus grande dans les campagnes ? Les paysans ne dormaient plus. Ceux des bords de la Loire passaient les nuits dans les îles, ou dans les bateaux arrêtés au milieu du fleuve. En Picardie, les populations creusaient la terre et s'y réfugiaient. Le long de la Somme, de Péronne à l'embouchure, on comptait encore, au siècle dernier, trente de ces souterrains. C'est là qu'on pouvait avoir quelque impression de l'horreur de ces temps. C'étaient de longues allées voûtées, de sept à huit pieds de large, bordées de vingt ou trente chambres, avec puits au centre, pour avoir, à la fois, de l'air et de l'eau. Autour du puits, des grandes chambres pour les bestiaux. Le soin et la solidité qu'on remarque dans ces constructions indiquent assez que c'était une des demeures ordinaires de la triste population de ces temps. Les familles s'y entassaient à l'approche de l'ennemi. Les femmes, les enfants y pourrissaient des semaines, des mois, pendant que les hommes allaient timidement au clocher voir si les gens de guerre s'éloignaient de la campagne. Mais ils ne s'en allaient pas toujours assez vite pour que les pauvres gens pussent semer ou récolter. Ils avaient beau se réfugier sous la terre, la faim les y atteignait. Dans Brie et le Beauvoisin, surtout, il n'y avait plus de ressources. Tout était gâté, détruit. Il ne restait plus rien que dans les châteaux. Le paysan, enragé de faim et de misère, força les châteaux, égorgea les nobles. »

Mais revenons dans nos Ardennes, théâtre, d'ailleurs, de drames aussi sombres ! Pauvre peuple alors et aussi pauvre pays, saccagé, incendié, ruiné !

En 1557, à l'approche des reîtres qui désolaient le Rémois, ceux de Nauroy et de Beine se retirèrent dans leurs vastes cavernes creusées en pleine craie, excavations si vastes que l'on disait *Nauroy-les-Sortercius*. Fabert écrivait à Mazarin que les troupes logées dans les villages obligeaient les paysans à quitter la campagne pour se réfugier dans les souterrains et les bois, tant étaient horribles les excès des soldats. Les églises, alors, ne furent pas seulement des forteresses ; leur sous-sol creusé pouvait recevoir les habitants, leurs meubles, leurs approvisionnements et leurs bestiaux.

Il était facile, dans ces terrains crayeux, de creuser des exca-

vations, que l'on peut voir encore, ou du moins que l'on pouvait voir, naguère, à Tagnon, à Perthes, à l'Espinois, à Aussonce, à Saint-Loup, à Avançon, à Machault — mais, ici, de façon beaucoup moins apparente, — au Bergnicourt, en ce lieu *la Sauveterre*, dont nous venons de parler. On n'en signale point au Châtelet; le terrain assez bas eût été, sans doute, trop sensible à l'infiltration des eaux, et les remparts du village rendaient moins absolument nécessaire cette précaution. Certains villages champenois, au sud de l'Aisne, eurent cette triple protection : souterrains, remparts, fossés d'enceinte; sans doute, parce que manquaient les défenses naturelles. Dans ce pays découvert et plat, aucune montagne, aucun bois, aucun grand cours d'eau, qui pussent arrêter l'ennemi, comme dans le nord des Ardennes où les pillards redoutaient, parfois, les défilés étroits, les forêts épaisses. Aussi, dans cette zone ardennaise, peu de villages ont-ils disparu. — Voir PORTAGNIER : *Histoire du Châtelet*.

La Chenevière. — La Roiserie. — Diverses pièces de terre s'appellent ainsi : et ce nom porte avec lui son étymologie bien claire. Un champ dit *la Roiserie* nous laisse voir les traces d'une vaste fosse proche la rivière. Evidemment, en ces localités, jadis, se cultiva le chanvre, puisque la tradition veut qu'on le fit « rouir » dans cette fosse. Mais un droit était perçu : le droit de *roisse*.

La Rouvoiserie. — Le Tombeau. — La Terre Saint-Ladre. — La Chapelle. — Nous révèlent l'existence, au Châtelet, d'une léproserie dont la tradition séculaire fixe l'emplacement sur le lieu dit *la Rouvoiserie*; bien qu'il soit plus naturel de supposer qu'elle fut construite sur le lieu dit *Saint-Ladre* — depuis assigné comme étape aux troupes de passage, avec une hôtellerie détruite en 1825, — proche duquel existait, non un couvent, mais une « maison religieuse »; d'où l'appellation *la Chapelle* pour désigner cet endroit. Le soc de la charrue, en fouillant le sol du champ *le Tombeau*, mit souvent à découvert des ossements humains. N'était-ce point en cet endroit que se serait trouvé le cimetière des Lépreux?

Le Poteau. — Rappelle l'emplacement du tribunal prévôtal, de la prison et de la potence du Châtelet, situés, paraît-il, au coin ouest formé par l'intersection de la rue du Pavé et du grand chemin des Pauvres à Neuflyze. Le prolongement de la rue, au-dessus du rempart est, s'appelait *rue du Poteau*.

Le Grand Chemin. — Le Chemin des Bouchers. — Le

Blanc-Fossé. — Sur ces chemins se firent les premières corvées dont les annales du Châtelet aient laissé trace : ce fut particulièrement en 1723. Chacun des villages qu'intéressait la voie eut sa tâche nettement précisée. « Le syndic de la corvée » fixait aux « corvoyeurs » le jour et l'heure. Il leur assignait rendez-vous ; faisait appel ; punissait les manquants d'une amende ou d'un garnisaire. Tous les habitants du pays, les hommes ayant moins de soixante ans, et même les veuves qui n'avaient pas atteint la soixantaine, devaient la corvée, « jusques à la distance de trois lieues ». En 1770, le lieutenant de Champagne décida que l'on devait être rendu sur la route avant le lever du soleil pour ne cesser le travail qu'après son coucher. La corvée durait huit jours. Une amende de dix livres frappait les corvéables qui retournaient coucher chez eux, s'ils demeuraient à plus de cinq kilomètres. Tous se pourvoyaient de vivres et de fourrages. Les fermiers voisins étaient obligés de recevoir, dans leurs fermes, hommes et bêtes, de leur fournir paille fraîche pour le coucher. Cette corvée se faisait au printemps et en automne. Chaque récalcitrant était puni de trente livres d'amende, celle-ci de cinquante livres pour les syndics qui refusaient de faire préparer le logement aux corvoyeurs. La largeur des routes devait être de « quarante pieds royaux » entre les fossés, lesquels avaient six pieds d'ouverture, trois de profondeur et deux de largeur au fond. De cette époque — commencement du dix-huitième siècle — datent les vastes crayeres qui bordent la route du Châtelet. On en a extrait les terres des remblais.

CHAUMONT-PORCIEN

Le Moulin Cyriaque-Tinoy. — **Marquet.** — Le 6 septembre 1870, après la capitulation de Sedan, les débris du corps Vinoy étaient campés entre Chaumont et Logny. Trois soldats harassés de fatigue, et n'ayant pu suivre la colonne, s'étaient couchés dans un champ de pommes de terre dit le *Moulin Cyriaque-Tinoy*, du nom d'un ancien moulin aujourd'hui disparu. Deux de ces soldats furent relevés et amenés dans une maison, où plus confortable abri leur fut donné. Le troisième resta toujours étendu, ne voulant plus bouger. Mais voilà qu'il avise trois uhlands. Aussitôt ses forces reviennent. Il prend son fusil, il tire ; un uhlan tombe mort. Il tire encore, il casse le bras au second uhlan. Quant au troisième, ayant éperonné son cheval, il prit la fuite. Le soldat prussien fut enterré au lieu dit *Marquet*, entre Logny et Seraincourt.

Chauvumont. — C'est au lieu dit *Chauvumont*, que s'arrêta Berthauld, fils de Théodule, roi d'Ecosse, lorsque, venant de cette région du Nord, il s'arrêta dans le Porcien. Son fidèle ami, qui fut saint Amand, l'accompagnait. Un lion, qui les précédait depuis leur départ d'Ecosse, leur servit de guide. C'est à l'endroit même de la montagne, où s'élève aujourd'hui la chapelle dominant le village, que Berthauld et Amand construisirent leur cellule. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes et la Forêt des Ardennes*.

CHÉHÉRY

Le Tunois. — Chéhéry est un village très ancien que traversait l'une des voies romaines, se détachant de la grande artère de Reims à Trèves. On suppose qu'au lieu dit *le Tunois* — sur lequel est construit la maison d'école — les Romains eurent un cimetière. On a trouvé en cet endroit de nombreuses tombes et quantité de médailles, dont quelques-unes fort précieuses.

Les Roches. — A un kilomètre de Chémery se trouve le château de Rocan, construit par Paul de Coucy, chambellan de François I^{er}; un donjon flanqué de deux tours percées de meurtrières. Il fut sans doute bâti sur l'emplacement et avec les débris d'un château plus ancien. Après la bataille de La Marfée, en 1641, le château de Rocan — actuellement propriété de M. Chovelon — fut attaqué et pris par le général Lambloy. Il y séjourna quelque temps, avant d'aller assiéger Donchery.

Tout proche du château, la ferme de Rocan, ainsi qu'une petite chapelle et une petite fontaine dédiées à Saint-Roch; jadis but de pèlerinage. Au lieu dit *les Roches*, on a découvert un puits carré, appelé le *Puits des Fées* — pourquoi ce nom? — et, dans ce puits, un crâne de bœuf, du charbon et des pierres brûlées. En labourant la prairie, où se trouve le puits des fées, on mit à jour plusieurs restes de murs dont l'origine est inconnue.

Pour la légende qui se rattache au château de Rocan, voir HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*.

CHÉMERY

Le Clos Lemblois. — Alors que Henri IV assiégeait Omont, un de ses capitaines, nommé Lemblois, se détacha de l'armée royale, pour aller avec une petite troupe ravager le pays. Il arriva jusques à Chémery et captura tout le bétail, que justement il

trouvait aux champs. Mais les habitants de Chémery coururent à la poursuite de Lemblois et lui ravirent son butin. L'endroit où le capitaine fut rejoint et vaincu s'appelle le *Clos Lemblois*.

Le Terme. — Il paraîtrait même qu'en mémoire de cet événement aurait été construite, tout aussitôt la défaite de Lemblois, une maison dite *le Terme*, marquant ainsi la fin, le terme de toutes les incursions ruineuses de l'aventureux capitaine. Toutefois Chémery eut à combattre des ennemis bien autrement puissants et dangereux que Lemblois, car sur les murs de son église, de nombreuses empreintes de boulets, maintes et maintes traces d'incendie.

Ruelle de la Brodeuse. — D'après une ancienne tradition, l'église actuelle, crénelée et fort curieuse, ne serait pas l'église primitive ; car celle-ci, construite d'abord au milieu du village, dans le jardin qui se trouve à droite, en montant la *ruelle de la Brodeuse*, aurait été — au douzième siècle — transférée sur la hauteur qui domine Chémery, à l'endroit où elle s'élève aujourd'hui.

Le Château. — Sur ce lieu-dit, quelques parties d'une ferme qui fut une des dépendances directes de l'ancien château de Chémery, dont on ignore l'origine. En 1650, pendant la guerre entre Espagnols et Français, les Espagnols s'emparèrent de ce château, que reprirent bientôt les Français. Mais au moment où ils entraient en vainqueurs dans la forteresse, deux tonnes de poudre laissées par l'ennemi firent explosion, et détruisirent la tour appelée le *Chartrier*. Dans cette tour, son nom l'indique, étaient conservés de précieux documents historiques ; ils furent brûlés : perte irréparable pour l'histoire de Chémery et de ses seigneurs jusques à cette époque.

~ A rappeler qu'à Chémery, en 1628, Guillemette de Coucy, dame de Chémery, comtesse douairière de Solre, veuve en premières noces de M. de Mailly, et en secondes noces de M. de Croy, fondait un collège qu'elle nomma *Régence* et qui, jusqu'à la Révolution, eut une grande importance.

Par décret du 8 mars, la Convention ayant ordonné la vente des biens formant la dotation des collèges, la *Régence* fut achetée par M. Tampois, instituteur à Sedan. Elle appartenait ensuite successivement à M. Brion, à ses fils, puis à M. Hurel-Gency ; fut détruite en 1832, et remplacée par une vaste construction — inoccupée maintenant — qui servit, jusqu'en 1881, de caserne à la brigade de gendarmerie. Une plaque en marbre, au-dessus de la

porte qui donne accès dans la cour, remémore par son inscription : *la Régence*, le souvenir de ce collège.

La Flamainerie. — La Pile. — On lit dans une « assignation, par le chapitre Notre-Dame de Reims et Pierre Oudin, curé de Chémery, à Jean Bauche, meunier, et Jean-François Henri, marchand à Chémery, pour le paiement de la dime des *crompires*..... de présentement payer aux sieurs impétrans, ou à leurs fermiers, le droit de dime à l'onzième des pommes de terre appelée vulgairement *crompires* — sans doute de deux mots allemands : *grund*, sol, et *birne*, poire — qu'ils ont recueilly en la présente année 1772, sur différentes terres situées sur le territoire de Chémery, savoir sur une contenance de cinquante verges, au lieu dit *la Flamainerie*, royés les prés d'une part, Louis Boizet d'autre, d'un bout au prez, et d'autre au sieur Guérin ; sur une contenance, trente-trois verges, en un lieu dit *la Pile*, royé le chemin de la Neuville, d'une part... »

Cette assignation nous apprend une chose fort intéressante : c'est que dans les Ardennes, à Chémery, en 1772, était cultivée la pomme de terre, comme d'ailleurs elle l'était vers la même époque à Rancennes, à Fromelennes, à Givet, au Charnois, aux Hautes-Rivières, à Pure, où plus communément on l'appelait *topinambour* — d'une peuplade brésilienne, les Topinambours. A Rancennes, elles portaient surtout le nom de *canadas* — dérivant sans doute de cette région américaine d'où provenait une variété de pommes de terre.

Nous voyons, en effet, par les pièces conservées aux archives, que les habitants de ces diverses localités ardennaises refusent à leurs décimateurs le paiement de la dime prélevée sur ces précieux tubercules. Et la légende voulant que Parmentier ait, le premier, révélé la pomme de terre en France, lorsqu'il fit sa fameuse expérience dans la plaine des Sablons, en 1786, après avoir, en 1773, publié ses premiers travaux ! La vérité est que la pomme de terre, introduite en Galicie par les Espagnols dès 1540, et en 1583 par l'amiral Raleigh en Irlande, se propagea plus ou moins rapidement dans les Pays-Bas, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et la France. Si ce n'était pas sortir de notre sujet, il nous serait facile de donner des dates précises. Mais que fit Parmentier ? Il signala seulement combien pouvait être utile la fécula de pomme de terre, si bien que le public n'entendit plus parler que de gelée, de farine, d'amidon de santé. Ravelet et Trémol construisirent bien vite des moulins pour la fabrication de la fécula, que l'on transforma en pain, en crème, en bouillie, en gâteaux. Il est possible alors de s'expliquer l'engouement dont Parmentier fut le héros.

Dans son petit opuscule : *La Pomme de terre en Ardennes avant Parmentier*, M. PAUL LAURENT émet cette hypothèse ingénieuse et sans doute fort juste : « Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, écrit-il, la portion de la province de l'Île-de-France comprise aux environs de Paris, où Parmentier fit ses expériences, s'appelait *France*. Les fermiers des alentours de Paris disaient, nous apprend le dictionnaire de Trévoux : « Les blés sont très bons en Brie, mais ici, « en *France* », les nôtres ne valent rien. » La signification restreinte du mot *France* s'est perdue depuis la formation des départements. Mais en appliquant à ce mot sa signification particulière d'autrefois, on s'explique fort bien cette légende, par laquelle reste attribuée à Parmentier l'introduction de la pomme de terre en France. »

~ Le 31 août 1870, le roi de Prusse, accompagné du grand quartier général, quittait Buzancy, et allait à Vendresse. A Chémery, il rencontra le général de Blümenthal, chef d'état-major du prince royal de Prusse. Là, se tint entre cet officier général, M. de Moltke et le général de Podbielski, une courte conférence, où furent discutées les mesures à prendre pour consommer la ruine de la malheureuse armée française, dont la situation désespérée n'était plus un mystère, et qui semblait n'avoir déjà plus d'autres ressources qu'une retraite désastreuse, si elle ne voulait être acculée bientôt à la frontière belge.

On ne peut, sans une douloureuse émotion, reproduire ce plan :

« Demain 1^{er} septembre, une partie de l'armée traversera la Meuse à Dom-le-Mesnil et à Donchery, pour arrêter l'ennemi, dans le cas où il projetterait de se replier sur Mézières par la rive droite, et pour mettre obstacle à la communication de sa retraite. A cet effet, seront exécutés les mouvements que voici :

« I. Le XI^e corps, rompant avant le jour, marchera par Donchery sur Vrigne-aux-Bois, et s'y établira, couvert sur son front par le ruisseau, pour qu'il soit impossible aux troupes françaises de gagner Mézières, en passant entre la Meuse et la frontière belge.

« II. Le V^e corps quittera ses bivouacs à cinq heures, suivra le XI^e corps par Donchery, et se reliera à lui, de telle façon que l'aile droite déborde Vrigne-aux-Bois. L'artillerie prendra position de manière à commander Vrigne-Sedan.

« III. La division wurtembergeoise construira un pont auprès de Dom-le-Mesnil, dans le courant de cette nuit, le franchira au point du jour, et viendra prendre position sur la route Sedan-Mézières, telle qu'elle puisse en même temps faire face à Mézières, et servir de réserve au XI^e corps. Le pont restera gardé.

« IV. Le II^e corps bavarois fera rompre une de ses divisions à cinq

heures, la portera par Bulson sur Fresnois, puis établira l'artillerie de réserve sur les hauteurs de la rive gauche de la Meuse, en face de Donchery. L'artillerie de réserve se placera, à cet effet, en tête de la division. L'autre division passera par Noyers et se formera devant Sedan, entre Fresnois et Wadelincourt, afin d'empêcher l'ennemi de déboucher la place.

« V. Le 1^{er} corps bavarois demeurera à Remilly, si le mouvement offensif du prince royal de Saxe ne rend pas nécessaire l'intervention de ce corps.

« VI. La 6^e division de cavalerie rompra, à cinq heures, de Mazerny et, prenant par Boutancourt et Boulzicourt, gagnera la Meuse à Flize, où elle s'arrêtera jusqu'à nouvel ordre.

« VII. La 4^e division de cavalerie se massera au sud de Fresnois et y attendra également de nouveaux ordres.

« VIII. La 2^e division de cavalerie quittera ses cantonnements à six heures, marchera sur Boutancourt, et se formera au sud de ce village.

« IX. La 5^e division de cavalerie et le VI^e corps resteront dans leurs cantonnements actuels.

« Les rapports qu'il serait nécessaire d'adresser au commandant en chef seront dirigés sur Fresnois. Les trains ne bougeront pas jusqu'à nouvel ordre. Le quartier général reste à Chémery. »

LE CHESNOIS-AUBONCOURT

La Garotte. — En ce lieu-dit se réunissaient les sorciers, pour y célébrer leurs cérémonies diaboliques et, notamment, le sabbat. Une voie romaine traversa cet endroit. Personne autrefois n'osait aller à la *Garotte* d'où, la nuit, partaient de mystérieux bruits de chaînes et de ferrailles.

Le Fond de la Petite-Vallée. — Une fontaine se trouve au pied du versant méridional du plateau du Terne, au lieu dit *le Fond de la Petite-Vallée*.

Elle est intermittente. Ses eaux n'apparaissent qu'à des intervalles assez éloignés. Depuis le commencement du siècle, à peine coula-t-elle huit ou dix fois, mais toujours dans les années extrêmement pluvieuses. Alors, ses eaux sont abondantes, limpides, fort chargées d'acide carbonique et préparent aux terrains avoisinants une végétation luxuriante.

Cette apparition était, pour les anciens, le présage de la disette, de la famine et des calamités de toute sorte qu'accompagnaient autrefois les années de grande pluie. Aussi ne s'approchaient-ils

de cette fontaine qu'avec une espèce de terreur superstitieuse et en se signant à plusieurs reprises; là, d'ailleurs, était le rendez-vous de tous les génies malfaisants que leur imagination avait créés.

En 1815 et 1816, aux malheurs de l'invasion s'ajoutèrent encore ceux de deux années extrêmement pluvieuses; pendant ces deux années, la fontaine jaillit avec force, et c'est alors qu'on la surnomma *Fontaine de Malheur*.

Depuis, ses eaux se montrèrent à plusieurs reprises et, presque toujours, dans des circonstances malheureuses.

Aussi, quoique de nos jours la superstition qui s'attachait à cette fontaine ait disparu, à mesure qu'on a pu s'expliquer physiquement le phénomène de l'apparition de ses eaux, beaucoup de personnes croient encore que, lorsqu'elles reparaitront, ce sera le signal de grandes calamités.

LE CHESNE

L'Hermitage. — En fouillant le sol de ce lieu-dit, furent trouvées des urnes funéraires et de nombreuses médailles romaines.

Le Chemin des Romains. — Bien que ce ne soit pas officiellement le nom du lieu-dit, certains habitants du Chesne ne persistent pas moins à lui donner cette appellation. En cet endroit, se voit un fragment de la grande voie romaine de Reims à Trèves. On rencontre d'ailleurs, à peu près dans tous les cantons du département, des tronçons de chemins auxquels la tradition a conservé le nom de *Chemin des Romains*. Il est probable que ces chemins formaient, pour la plupart, des voies secondaires construites avec moins de soins et en plus petites dimensions que les voies principales. Il serait évidemment téméraire d'attribuer d'une manière affirmative à tous ces chemins une provenance gallo-romaine, car ils n'offrent, en général, rien de caractéristique dans leur construction; mais il n'est pas, cependant, irrationnel de supposer que ces voies peuvent avoir cette origine rappelée par leur désignation. Cette hypothèse trouve une sorte de justification dans les traces évidentes et nombreuses qu'on rencontre sur tous les points du stationnement et du passage des légions. On doit d'ailleurs, ce nous semble, attacher aux lieux-dits une certaine valeur historique; car les traditions se transmettent à travers les convulsions sociales, sans qu'on aperçoive la cause capable de les pouvoir anéantir complètement.

Le Haut Chemin. — La légende rapporte que, pendant la guerre de Cent ans, les Bourguignons enlevèrent de la chapelle Saint-Remy à Reims, où elle fut toujours précieusement gardée, la Sainte-Ampoule. Grand émoi, alors, et, tout aussitôt, éveil donné dans la Champagne entière. Or, comme les habitants de Chesne-le-Populeux — ou le pouilleux : *quercus pediculosa* — étaient les vassaux des abbés de Saint-Denis, ils se mirent à la recherche de la fiole sacrée.

Par bonheur, traversant une prairie, proche du village, ils aperçurent, marchant au milieu d'une dizaine de soldats, un âne qui laissait passer, de son oreille, un bout de ruban. Ces voyageurs leur parurent suspects. Ils les arrêtèrent, fouillèrent l'oreille de l'âne et y trouvèrent la Sainte-Ampoule. Ils s'en emparèrent, non sans un combat acharné, dans lequel plusieurs des combattants trouvèrent la mort. En mémoire de cet événement, la prairie ne fut frappée d'aucune imposition jusqu'en 1790, et les habitants du Chesne, ainsi que cela résulte d'une ordonnance confirmée par Louis XIII, « furent exempts du droit des huitièmes sur les vins et autres breuvages qui se vendent au détail, à condition, par les dits habitants, d'employer les deniers provenant de cette remise des dits droits à « l'entretennement » des ponts et chemins qui se trouvent aux environs du bourg. »

Depuis cette époque, les habitants du Chesne envoyaient une délégation de citoyens — des hocquetons après l'ordonnance de Montil-les-Tours qui créa les archers — au sacre des rois, à Reims, pour escorter la Sainte-Ampoule, quand elle était portée, de la chapelle Saint-Remy à la cathédrale, par le grand prieur de l'abbaye royale et archimonastère de Saint-Remy; et, la cérémonie terminée, lorsqu'elle revenait de la cathédrale à la chapelle. Le dais sous lequel marchait le grand prieur, tenant la Sainte-Ampoule suspendue à son cou, dans un reliquaire attaché à une chaîne d'argent, était soutenu par quatre seigneurs vassaux de l'abbaye : ceux de *Terrien* — commune de Saint-Loup, — de *Bellestre*, de *Neuvizy* et de *Souastre*, appelés tous les quatre « Chevaliers de la Sainte-Ampoule ». Ce privilège devint inhérent à ces quatre seigneurs, après qu'eut été sacré, en 1350, le roi Jean II le Bon. Avant le départ pour la cathédrale, les quatre chevaliers juraient sur l'Évangile « de ne faire, ni de ne souffrir qu'il fût fait aucun tort à cette précieuse relique, et d'exposer, s'il le fallait, leur vie pour sa conservation. » Puis ils se prosternaient devant l'abbé en signe de foi et d'hommage et recevaient, de ses mains, la croix distinctive de leur dignité. Leur costume d'apparat consistait en pourpoint et chausse retroussés de satin blanc, manteau de satin noir doublé de satin blanc. La croix de chevalier de la Sainte-

Ampoule était brodée en or et en argent sur le côté gauche du pourpoint et du manteau et chargé d'une colombe tenant en son bec une fiole donnée par « une main mouvante dans une nuée ». Le chapeau de satin blanc était orné d'un bouquet de plumes à deux rangs ; les bas et les souliers étaient blancs ; les jarretières étaient des rubans noirs. Les chevaliers portaient, en outre, une écharpe de velours blanc, bordée d'une frange d'argent donnée par le roi. L'abbé de Saint-Remy payait toutes les dépenses que faisaient les chevaliers de la Sainte-Ampoule, pendant leur séjour à Reims pour la cérémonie du sacre.

Nous voyons une première délégation de ces habitants du Chesne au sacre de Jean II le Bon. Et ici, l'Histoire ne s'accorde pas avec la Légende, car cette aventure de l'âne portant la Sainte-Ampoule dans son oreille, date de 1412 ou 1413, c'est-à-dire Charles VI régnant. Mais peut-être Le Chesne y fut-il représenté comme dépendant de l'abbaye de Saint-Remy. Au sacre de Charles VIII, ils furent vingt-quatre hocquetons. Même nombre aux sacres de François I^{er} et de Henri II. Ils ne purent s'emparer de la « haquenée royale », qui leur était abandonnée s'ils pouvaient la prendre par ruse ou par force. Au sacre de Louis XIII, ils furent cent cinquante hocquetons, et ils prirent la haquenée royale. Au sacre de Louis XIV, ils furent trois cents, et, malgré le combat sanglant qu'ils livrèrent à l'escorte, la haquenée royale leur échappa.

Au sacre de Louis XVI, les hocquetons n'escortèrent pas la Sainte-Ampoule. Ils n'y avaient pas été invités, d'ailleurs, encore qu'ils eussent fait de nombreuses démarches, affirme la tradition, pour le maintien et l'exercice de leurs privilèges. La Révolution était dans l'air, déjà, et alors mouraient maintes corporations, maintes compagnies municipales ou officielles, c'est-à-dire relevant en ligne directe de l'Etat. Encore moins, au sacre de Charles X, parurent les hocquetons.

DOM GANNERON écrit dans ses *Centuries du Pays des Essuens* :

« Louis XIII, dit le Juste, fut sacré à Reims le 17 octobre. Les habitans du bourg du Chesne-le-Populeux y assistèrent, pour conduire la Sainte-Ampoule, honneur qui leur a esté otroyé, à ce qu'ils disent, par les roys de France, pour avoir, autrefois, recouvré la Sainte-Ampoule que les Bourguignons avoient dérobée à saint Rémy ; mais quelque historien dit que c'est une fable et qu'ils doivent rendre ce debvoir à l'abbé de Saint-Remy, comme sujets de son église. Ils assistèrent donc au dit sacre, au nombre de cent, selon Grassus.... Ils maintiennent qu'a cause de cette assistance, ils doivent avoir la haquenée blanche, sur laquelle est monté l'abbé ou prieur de Saint-Remy, quand il porte la Sainte-Ampoule à Nostre-Dame, au jour du sacre du roi ; et

de fait, ils marchèrent audit sacré avec belle ordonnance, ayant tous le bouquet de chesne au chapeau, et disputèrent fort avec les religieux de Saint-Remy, à qui auroit ladite monture. Ils l'emportèrent, mais elle leur cousta bien cher, car les Suisses qui prirent la cause des religieux, chargèrent si rudement sur les bourgeois du Chesne, à coups d'espées et d'hallebardes, dru et menu, comme si c'eussent esté des corps et busches de chesne, et dit-on que les chirurgiens gagnèrent plus que la hacquenée ne valloit, aux despens des dits habitans. »

Et maintenant en quel lieu précis aurait été rencontré cet âne qui portait la Sainte-Ampoule ? Sur l'ancienne voie romaine de Reims à Trèves — nous affirme la tradition — qui s'appelle aujourd'hui le chemin de Reims, et plus particulièrement à l'endroit nommé *le Haut-Chemin*, actuellement chemin rural desservant des terres labourables, des prés et des bois. Toute la partie de la voie romaine qui traverse ce bourg se nomme *rue des Laboureurs*.

Sur la grande place du Chesne, s'élève une croix de pierre posée sur un piédestal en gothique flamboyant et qui paraît remplacer une croix plus ancienne — du seizième siècle peut-être. Elle rappellerait sans doute — mais le souvenir n'en est point arrivé jusques à nous — un épisode de l'histoire communale du Chesne. Les villages soumis à la loi de Beaumont consacraient le souvenir de leur affranchissement par l'érection d'une croix.

La Barbonne. — Ancien fief non loin des moulins ; appartenait jadis aux abbés de Mouzon. On appelait fief la terre « concédée par un seigneur dominant à un vassal » ; mot que l'on fait dériver tantôt de *fidés* : foi ; tantôt des mots allemands : *feh* ; od ; terre de service. On distinguait un grand nombre de fiefs : le *fief servant*, qui relevait d'un autre fief ; le *fief dominant*, auquel on devait faire hommage ; le *fief de haubert*, parce que son détenteur devait fournir au suzerain un « homme d'arme » ; le *fief de dignité*, parce qu'à ce fief était attaché un titre ; le *fief noble*, qui avait droit de justice, châteaux, fossés et tous les signes de noblesse ; le *fief roturier* ou *rural*, qui ne jouissait d'aucuns droits ; les *fiefs boursiers* ou *coutumiers*, simples terres astreintes à des redevances ; *fiefs de revue*, simples rentes données par le seigneur à ses vassaux ; *fief de corps*, qui astreignait le possesseur à tous les devoirs féodaux, vis-à-vis du seigneur dominant ; le *fief de condition*, qu'on pouvait transmettre par voie d'héritage ; le *fief jurable et rendable*, que l'on « rendait » au seigneur en temps de guerre ; le *fief d'ipaisse*, qui devait à une communauté, tous les ans, un ou plusieurs repas ; le *fief de danger*, dont on ne devait prendre pos-

session « qu'après avoir fait foi et hommage » ; le *fief en l'air* ne consistait qu'en une redevance censive. La *puissance du fief* était un droit, que s'arrogeait le seigneur, de prendre un héritage dépendant du fief pour le prix auquel il avait été vendu à un étranger. Par la *commise de fief*, le vassal niait tenir son fief d'un seigneur ; d'où souvent la confiscation en vertu de la maxime féodale : « Qui fief nie fief perd. » Enfin *l'arrière-fief*, relevant d'un autre fief.

De nombreux *fiefs* dans les *Ardennes* sont devenus LIEUX-DITS. Nous avons relevé les plus importants d'entre eux.

CHESTRES

Chamiot. — Au lieu dit *Chamiot*, existaient autrefois, au bord d'une source, une chapelle et un ermitage consacrés à saint Avoye. Puis en démolissant, jusques dans ses fondations, un ancien bâtiment, tout proche l'église de Chestres, on découvrait un souterrain assez spacieux, allant du nord au midi, sous l'église, avec trois embranchements à droite et deux à gauche. Dans ce souterrain, quelques déblais, paraissant fort anciens, et des squelettes. Chestres a des origines fort lointaines, ainsi qu'en témoigne un camp gallo-romain qui donna son nom au village : *Castres* = Chestres. Jamais ce camp, très bien conservé, ne fut fouillé. Peut-être y pourrait-on faire de curieuses découvertes. A son versant méridional est adossée l'église.

CHEVEUGES

Le Chemin des Romains, dont le nom indique l'origine, est appelé, quelquefois aussi, *Chemin de la Croix Chapelle*. Le 20 juillet 1850, Philippe-Louis-Antoine-Alexandre de La Chapelle, teneur à Omicourt, mourut subitement, alors qu'il passait sur ce *Chemin des Romains*. Une croix dite *la Croix Chapelle* fut élevée à l'endroit précis où était tombé mort M. de La Chapelle.

La Queue-aux-Bois. — Nom d'un fief que possédait en 1569 un « seigneur » appelé Jacques de Myrbrick. Ce lieu-dit fut occupé par les Prussiens, pendant toute « la journée de Sedan ».

Couban. — Dans le champ dit *Couban*, le roi de Prusse et de Moltke, qu'accompagnaient de nombreux généraux, eurent, le 1^{er} septembre 1870, huit heures du matin, un fort long entretien.

La Marfée. — Sur ces collines qu'en 1870 occupait le II^e corps bavarois, était livrée — juillet 1641 — la bataille de la Marfée, célèbre dans nos annales ardennaises. Les troupes royales que commandaient le maréchal de Châtillon et Fabert furent défaites par le duc de Bouillon et le comte de Soissons révoltés contre Louis XIII, ou plutôt contre Richelieu. Un coup de pistolet, pendant le combat, tua le comte de Soissons. Battant en retraite, le maréchal de Châtillon ne s'arrêtait qu'à Reibel, ayant abandonné aux mains de l'ennemi ses canons, son trésor de guerre, mille soldats et trois cents officiers prisonniers, cinq cents morts.

Mais voulant, ensuite, profiter de sa victoire, qui l'embarrassait quelque peu toutefois, le duc de Bouillon continuait à lutter contre Louis XIII. N'était-il pas ridicule que cette petite principauté de Sedan eût la prétention de dominer le royaume de France ? Le châtimeut fut terrible. Fabert fut nommé gouverneur de Sedan. Avec quatorze compagnies des gardes, il entra dans la ville. Une femme et des enfants occupaient encore le vieux château des La Marck. La duchesse de Bouillon, Eléonore, « en descendit, tenant les plus jeunes par la main, traversa le pont-levis et s'éloigna pour céder la place aux soldats du roi de France. »

Saisi de respect à la vue de tant d'infortune, Fabert remit au lendemain l'occupation de Sedan.

Le 30 septembre, le drapeau du roi flottait sur la forteresse, et l'artillerie annonçait aux campagnes voisines que les Terres-Souveraines avaient cessé d'exister.

Un simple souvenir au « château de Chenequeux », ancienne résidence des seigneurs de Roncey, dont il ne reste — faisant corps avec des constructions modernes — que la cuisine où se voit une vieille plaque de cheminée portant un écusson aux armoiries indéchiffrables, sur lequel deux lions.

CHOOZ

Dessous la Montagne. — L'exploitation d'une sablière, au lieu dit *Dessous la Montagne*, faisait découvrir une sépulture mérovingienne. C'est dans la partie supérieure — quatre-vingt-dix centimètres du sol — que fut trouvé un squelette entouré de vases, d'armes et de bijoux, permettant de donner une date à cette tombe, sépulture évidente d'un guerrier franc. Ces découvertes d'ailleurs furent successives — de juin à août 1896 — à mesure qu'était extrait le sable.

Le corps avait été inhumé, les pieds à l'est, la tête un peu

surhaussée et protégée par une pierre plate. Le squelette, dont les différentes pièces tombaient en poussière, a été enfoui immédiatement, sans qu'il ait été possible de l'examiner.

La découverte de cette sépulture est le premier indice, signalé jusqu'à présent, du passage des Francs sur le territoire de Chooz. Ils succédaient, ici comme ailleurs, aux Romains dont l'établissement en cette région est accusé à la fois par les trouvailles de *la Bûchère*, au confluent de Viroin et de la Meuse, et par les données de la toponomastique. En effet, la forme la plus ancienne du nom de Chooz est *Calcus*; elle se rencontre dans une vie de saint Remacle, remontant au neuvième ou dixième siècle. Or, le mot *Calcus* n'est autre qu'un gentilice romain, sans doute le nom du fondateur de la villa, habitée ensuite par les Francs et devenue aujourd'hui le village de Chooz. — Voir COLLINET et BOURGUIGNAT, dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, et aussi M. ALBOT, dans la *Revue historique des Ardennes*, qui donnent l'intéressante nomenclature des objets trouvés.

La Chapelle. — **Le Hayaumé**, signifiant la métairie. — **Le Batis.** — **L'Enclos.** — Ces lieux-dits, sur la hauteur du village actuel, laissent supposer qu'en ces endroits se trouvaient jadis d'assez nombreuses habitations.

CHUFFILLY

Wallart. — Lieu-dit où se trouvait jadis une ferme figurant sur la carte de Cassini, comme habitation seigneuriale appartenant, en 1374, à Geoffroy de Wallars, écuyer, et dame Elisant de Maupertuis, sa femme, qui vendirent à Jean de Saulx, seigneur de Voncq et de Cernay « une rente annuelle d'un muid de froment à prendre *perpétuellement* sur la maison de Wallars et des dépendances ». Quelques années après, Jean de Saulx donnait cette rente à la Chartreuse du Mont-Dieu, en échange d'un obit pour le fondateur et son épouse Jeanne de Vouziers. Lorsque survint la Révolution, Wallart, toujours chargé de sa redevance envers le Mont-Dieu, appartenait à la famille d'Ancelet, du Mont-de-Jeux. C'est pendant les premières années du siècle que fut détruite cette ferme, dont le dernier fermier s'appelait Guif.

CLAVY-WARBY

Le Chemin-Vert. — En défrichant un terrain dit *le Chemin-Vert*, on trouva quelques tombes renfermant des squelettes, des

armes et des vases d'origine gallo-romaine. Les légions de César séjournèrent d'ailleurs — dit la légende, ou l'histoire — à Clavy et lui donnèrent son nom : Clavis = Clef ; signifiant la clef de la vallée de Thin à la Meuse. Une autre légende affirme que cette appellation de Clavy, avec la même signification, aurait été donnée par Clovis, ou même ne serait qu'une déformation de ce nom. Elle ajoute que le roi franc aurait habité Warby, alors que saint Remy l'initiait aux enseignements de la religion chrétienne. — Voir THIN-LE-MOUTIER : *Les Tombeaux*.

Il est vrai que le roi franc passe pour avoir, à la même époque, habité Thin-le-Moutier, et être souvent allé à Dommery, où résidait saint Remy, dans le château-fort devenu, croit-on, l'église actuelle. Car cette église de Dommery est l'une des plus curieusement fortifiées de l'Ardenne. La sacristie est une ancienne tour ; les murailles épaisses sont garnies de meurtrières ; l'ancienne porte d'entrée, toute en madriers de chêne bardés de fer ; et dans l'intérieur, les emplacements encore très caractéristiques d'un four et d'un puits.

Le Château. — C'est un écart et non un lieu-dit. Mais nous le mentionnons pour faire remarquer en passant que, dans les Ardennes, d'assez nombreux écarts s'appellent *le Château* ; soit que d'origine féodale ce château, actuellement disparu, ait laissé trace dans l'histoire ou dans la légende ; soit qu'il en reste seulement des ruines plus ou moins importantes ou majestueuses ; soit, enfin, que d'origine ancienne ou nouvelle il subsiste encore entièrement.

Et c'est ainsi que nous avons au nombre des écarts les plus importants : *le Château*, à Auboncourt-Vauzelles, à Auflance, à Belval-Bois-des-Dames, à La Cassine, au Fresnois, à Condé-les-Vouziers, à Gruyères, à Guincourt, à Imécourt, à Jandun, à Lametz, à Launois, à Montcheutin, à Montmeillant, à Monthermé, à Semide, à Thugny, à Saint-Loup-Champagne, à Sainte-Vaubourg, à Vouziers, à Voncq ; à Matton-Clémency, le château du Ranel ; à Cons-la-Grandville, le château Blanc ; à Châtel, le château de Chirchy ; à Pargny-Resson, le château Saint-Nicolas ; à Bazeilles, le château de Viry.

Une partie de l'ancien château-fort de Clavy — nous revenons à cette commune — est devenue brasserie. Ce château, qui porte sur une de ses pierres le millésime 1644 — bien qu'il paraisse d'origine plus éloignée, — était jadis entouré de fossés, avec un pont-levis. L'Histoire, ou la Légende, n'y rattache aucun souvenir digne d'intérêt.

CLIRON

La Petite Bouverie. — En ce lieu-dit, tout proche, se serait élevé un manoir, au sud-est de l'église actuelle, reconstruite en 1557, souvent remaniée, et dont la cloche porte encore le millésime de 1318. Ce serait évidemment la cloche la plus ancienne et la plus curieuse de toutes les paroisses ardennaises. L'histoire de Cliron — dont le nom apparaît pour la première fois en 1109 — n'a pas une grande importance dans nos annales.

La Loge-aux-Bois. — Le fief de *la Loge-aux-Bois* fut un domaine — proche Lonny — appartenant à la Mouvance de Montcornet. Il eut ses seigneurs particuliers, mais, de bonne heure, avait été aliéné. Ce château, disparu depuis longtemps, était situé au milieu du bois dit de *la Loge*. Dans le rond-point de l'avenue, un chêne énorme : *l'arbre de Justice*. En 1793, on le voyait encore. — Voir, sous la rubrique RAUCOURT, les lieux dits *la Justice, la Potence*.

Dans le droit féodal, la justice (?) se divisait en : *Haute Justice, Moyenne Justice, Basse Justice*. Celle-ci donnait au seigneur le pouvoir de juger les dégâts causés par les animaux, les injures légères, et certains autres délits peu graves. Le bas justicier jugeait les procès de ses vassaux jusques à la somme de soixante sous parisis, les questions relatives aux cens, rentes et exhibitions de contrats, pour raisons des héritages sur leur territoire; faisait arrêter sur ses domaines tous les délinquants; fixait les bornes des propriétés. C'était, presque, un juge de paix.

La Moyenne Justice ne différait pas sensiblement de la Basse Justice. Elle jugeait les délits, dont l'amende ne dépassait pas 75 sols — la valeur du sol, que l'on ne doit pas comparer à notre sou moderne, varia tellement selon les temps qu'il serait trop long ici de la préciser; — se prononçait sur les différends relatifs aux obligations féodales des vassaux. Le moyen justicier avait pour l'exercice de son pouvoir un procureur d'office, un juge, un procureur fiscal, un greffier, un huissier et une prison; il nommait des tuteurs et des curateurs, faisait apposer les scellés, fixait les limites entre les voies publiques et les propriétés de ses vassaux, avait l'inspection des mesures.

Les appels des moyens justiciers se portaient devant le seigneur haut justicier qui, lui, avait tous les droits, y compris celui d'exposer au pilori; de faire pendre à des potences, à des fourches, que *l'arbre de justice* remplaçait. Du dixième au douzième siècle, le haut justicier déclarait ne « reconnaître personne fors Dieu. »

Mais à cette époque, ce redoutable pouvoir judiciaire, en plein épanouissement, reçoit un premier choc par l'institution de l'appel au roi, qu'établit Louis IX — et devenue populaire — prouvant au seigneur qu'il n'était plus le seul maître.

Les justices seigneuriales vont être alors incessamment combattues par la royauté, jusques à ce qu'elle atteigne l'apogée de sa puissance, avec l'établissement des *cas royaux*. Ce droit des rois va s'étendre à l'infini grâce aux *droits de prévention*; les sénéchaux dans le Midi, les baillis dans le Nord, jugeront, au nom du roi, les causes qu'ils auront instruites les premiers. Si bien que ce fameux droit de pendaison, de *jus gladii* trop réel autrefois, et qui caractérisait le « haut justicier », ne sera plus, dès le seizième siècle, qu'un lugubre souvenir.

La Claironnette. — Entre Renwez et Cliron est un lieu dit *la Claironnette*. La légende raconte qu'autrefois un soldat clairon, allant de Mézières à Rocroi, fit rencontre, sur le chemin, d'une « charmante demoiselle » qui filait la quenouille. Le soldat avait dans sa poche un peu de certaine « poudre d'amour » que lui avait donnée un « houzier » ou nain des eaux. Aussi, voulut-il se « faire aimer de la belle ». Contre ce talisman, que pouvait la pauvrette ? Elle céda, le clairon « l'aima », puis, voulant cacher son crime, il la tua à l'endroit même où, dans la forêt, il l'avait possédée. Mais le châtement ne se fit pas attendre, car, le lendemain, était pendu haut et court ce soldat qui, de longues années, la nuit, revenait sonner du clairon, douloureusement, à *la Claironnette*, théâtre de ses tragiques amours.

CONDÉ-LES-AUTRY

La Voie des Vaches. — Pourquoi ce nom au lieu-dit qui longe la forge de Bièvres ? Autrefois, très autrefois, une fée habitait dans une grotte appelée *Trou Boué*, seule avec une vache, dont elle buvait le lait; c'était son unique nourriture. Chaque matin, un enfant venait chercher cette vache au *Trou Boué* et la menait paître. Mais, pour lui, la fée restait toujours invisible. Tous les mois, elle suspendait au bout d'une corde un petit sac fermé contenant la somme qu'elle devait au berger; c'était son salaire. Celui-ci déliait le sac, prenait l'argent, et s'en retournait avec la bête, qu'il ramenait le soir, toujours par le même endroit; d'où son nom : *la Voie des Vaches*.

Nous retrouvons la même légende à Mont-Châtillon, à Saint-Aignan dans la forêt de Guénée, à Imécourt, à Saint-Menges, à

Château-Porcien, à Renneville au pont des Vaches, à Clavy-Warby où les fées du bois Bossart, amenant leurs vaches au pâtre, chantaient : *La plume vole, vole, la plume s'envole t'au vent* ; à Stonne où le « gardeur », passant sur le lieu dit *la Fontenelle*, vidait, furieux, un sac de braise que lui donnait la fée. A peine entré chez lui, il ouvre son sac. Il y trouve, au fond, quelques pièces d'or. Vite il revient à *la Fontenelle* ; toutefois il n'y rencontra pas autre chose que cette même braise.

CONDÉ-LES-VOUZIERS

Le Tertre. — Au nord du village, une petite hauteur — appelée *le Tertre* — sur laquelle aurait existé une abbaye, sans grande importance, construite, puis détruite, on ne sait plus à quelle époque ; — en admettant même que cette abbaye n'appartienne pas de façon exclusive à la légende. — A Condé-les-Vouziers, un petit château, si petit, qu'on montre sur la place une maison — remontant à la fin du quatorzième siècle — qui passe pour avoir été le réel château des seigneurs de Condé.

Sirienne. — Ainsi s'appelle un petit bois à l'est de Condé ; l'amorce du chemin qui conduit de Vouziers à Condé, est dite *rue de Sirienne*. C'est le nom d'une localité disparue, dont un chroniqueur ingénieux a fait *Syrienne*, imaginant un château problématique qui aurait abrité, caché discrètement une belle captive musulmane, ramenée d'Orient par un seigneur de Vouziers. Ce petit roman n'a qu'un mérite, celui d'être fort ingénieux. — Voir sur cette localité disparue où fut une abbaye : la *Revue historique ardennaise*, année 1894, pages 115-118.

CONNAGE

Les Mingés. — La Haute-Rive. — Aux lieux dits *les Mingés* et *la Haute Rive*, on trouva des fondations de caves, des vestiges de murailles, que la tradition date des guerres de religion.

La Chapelle. — Traces évidentes d'une église au lieu dit *la Chapelle* — d'où l'origine de cette appellation : — pavés encore alignés, chaînes d'encensoirs, débris de lampes, divers objets du culte, d'assez nombreux ossements. Cette chapelle paraît avoir été détruite pendant les guerres de religion. Non loin s'élevait une maison appelée *l'hospice de Rins*, et construite en 1220 environ. Elle est démolie depuis une dizaine d'années.

La Cube. — Une voie romaine secondaire traversait Connage ; elle existe encore aujourd'hui, plus ou moins bien conservée, et se nomme *le chemin de la Cube*. La chaussée de Charlemagne, d'Attigny à Douzy, passait également par Connage. Les dernières traces de cette chaussée disparurent, lorsque fut faite la route qui conduit à Bouillon.

CONS-LA-GRANDVILLE

Les Bois des Ways. — Le village semble dater du douzième siècle. Il n'appartient à la France que depuis 1769, époque où l'impératrice Marie-Thérèse le céda, par traité, à Louis XV. L'année suivante, le Parlement l'incorporait à la principauté de Château-Regnault. Pourtant il n'avait jamais été détaché de la crosse des archevêques de Reims. Voici comment, dit DOM NOËL :

« Charles le Chauve, en 870, partageant une dernière fois ses états, donnait, dans notre région, une partie du cours de la Meuse pour limites à la France. Il en résulta que tous les rivages situés sur la rive droite cessèrent de nous appartenir politiquement, mais restèrent, toutefois, soumis à la juridiction des évêques de Reims, dont ils avaient toujours dépendu. Ces communes étaient dites : *de imperio*, c'est-à-dire situées en pays d'empire. La Meuse formait strictement notre limite jusqu'à Revin ; en 1690 seulement la France commençait à étendre sa frontière de ce côté. »

Cons tire son nom de *grandis-villa*. Il doit vraisemblablement son origine à une grande métairie qui fut construite à l'endroit où se trouve le village. En ce lieu avait été défriché un morceau de la forêt des Ardennes ; il en est même resté une portion dite *bois des Ways* ou *bois de la Grandville*.

Le Buisson Sainte-Geneviève. — Les pèlerinages aux arbres, aux buissons, aux sources furent nombreux, et même sont encore assez fréquents, de nos jours, dans les Ardennes. Autrefois, la fête des eaux était très populaire. La veille de la Pentecôte, les jeunes filles nettoyaient, fourbissaient les fontaines du village que, le lendemain, les jeunes gens paraient de fleurs et de branches. Un bal, le soir, terminait cette « fête des fleurs » célébrée surtout à Givonne, à Donchery, à Aiglemont, à Remilly-les-Pothées, à Saint-Aignan. Que de sources réputées miraculeuses ! A Sedan, la fontaine Sainte-Claire qui guérissait les maux d'yeux ; à Contreuve, autre fontaine Sainte-Claire, pour mêmes maux ; à Revin, le Ru de Faillières qui procure des maris aux demoiselles ; à Boureq, la fontaine de Valacon qui cicatrice les peines de cœur ;

à Elan, la fontaine Saint-Roger, dont le lit est formé de cailloux merveilleux qui sont autant d'amulettes d'amour.

Et les *ex-voto* suspendus aux arbres ! A Contreuves, proche cette fontaine Sainte-Claire ; sur la route de Saint-Menges à Vrigne-aux-Bois, non loin de la côte du Sugnon où se trouvait, proche un petit ruisseau, la statue de sainte Apolline, invoquée pour ceux qui souffraient des dents ; à Cons-la-Grandville, au lieu dit *le Buisson de Sainte-Geneviève*, où les pèlerins suspendaient quelques lambeaux de leurs habits, avant d'aller à l'église y faire sonner *l'Angelus*, pour célébrer leur guérison soudaine ou prochaine. En notre région d'Ardenne, les ruisseaux, les étangs, les rivières ne furent-ils pas toujours sacrés, propices ou malfaisants ? N'est-ce pas au fond des eaux que se cache Martin-Crochet entraînant à lui ceux qui s'obstinent à le regarder ? N'est-ce pas au bord des marais que se tiennent les pie-pie van-van, les farfadets guettant les voyageurs égarés ou attardés, pour les noyer ? — Voir REVIN : *Le Fond des Bauges*.

La Corre ou La Caure. — En ce lieu-dit furent trouvés, comme aussi en un autre lieu dit *Moury*, de nombreux squelettes parfaitement conservés, grâce au terrain sec et pierreux dans lequel furent déposés ces corps, et qui gisaient sans autre protection que quelques grosses pierres placées dans la région du crâne. Ils avaient les pieds tournés vers le levant, et proche quelques-uns d'entre eux, de petites urnes en terre cuite, desquelles furent retirées nombreuses pièces à l'effigie de Jules César et de divers empereurs. D'autres étaient renfermées dans des espèces de sépulcres formés de pierres plates avec différents attributs guerriers. Ces squelettes étaient sans doute ceux des chefs ou des personnages marquants.

Dans ses *Recherches archéologiques sur le département des Ardennes* — 1864, — M. MIALARET dit :

« Nous avons fait fouiller à Lacorre et nous y avons trouvé des squelettes humains en grand nombre. L'un d'eux avait, à côté de lui, un petit pot de grès, avec une médaille à l'effigie de Constantin ; dans la région des vertèbres cervicales, nous avons recueilli un petit anneau d'or, et des fragments d'ambre qui proviennent sans doute d'un collier. La grande quantité d'ossements rencontrés sur ce point et la présence de débris appartenant à des squelettes d'enfants, laissaient croire qu'en cet endroit existait un « champ des morts ».

« En examinant la position des lieux où nous venons de signaler ces découvertes, on est, tout naturellement, porté à voir sur ces hauteurs les traces d'une vaste occupation militaire formée

par un ensemble d'ouvrages défensifs; et dans la plaine, où est bâtie Montcy-Saint-Pierre, un centre d'habitation ayant en son lieu de sépulture sur le flanc de la montagne.

« C'est à partir de ce point que la Meuse, changeant subitement de direction, cesse de couler dans une vallée large et facilement accessible pour pénétrer dans une coupure profonde, ouverte au travers des hauts plateaux de l'Ardenne; or, pour défendre le débouché de cette vallée, il était essentiel d'occuper les hauteurs qui dominent Mézières et Charleville. Il est donc naturel de rencontrer sur ces hauteurs des vestiges d'une vaste et forte occupation gallo-romaine.

« Indépendamment des fouilles pratiquées à *Lacorre*, nous avons fait d'autres recherches. Voici le résultat qu'elles ont produit.

« Non loin de la Meuse et d'un point du fleuve où l'on signale les vestiges d'un ancien pont, furent mises à découvert des fondations qui révèlent des constructions d'une certaine importance, et des traces fort-visibles de bâtiments en cendres. On a retiré des décombres qui remplissaient l'intervalle compris entre ces murs, de nombreux fragments de poteries romaines, des débris de tuiles à rebords, et plusieurs médailles en bronze à l'effigie de l'impératrice Faustine.

« Dans un angle, on a trouvé un petit pot de grès renfermant soixante-quinze médailles romaines en billon — alliage de cuivre et d'argent — très bien conservées à l'effigie de divers empereurs, avec des revers curieux et variés. Ce groupe comprend : deux médailles de Septime Sévère; deux d'Alexandre Sévère; sept de Gordien III; douze de Philippe; sept de Déce; cinq de Gallus; quatre de Volusien; une d'Emilien; dix-huit de Valérien; onze de Gallien. En outre, quatre de l'impératrice Solonne; une de Mariniana; une d'Estracille et une de Julia-Aquilia Sévéria. La plus ancienne de ces médailles est celle de Septime Sévère qui régna en l'an 193 de notre ère. La plus moderne celle de Gallien qui régna en l'an 253; de la plus ancienne à la plus récente, il n'y a que soixante années d'intervalle. Cette circonstance nous paraît donner à cette trouvaille l'apparence d'un trésor enfoui, au moment même où furent ruinées, renversées ces constructions qui s'attestent, de nos jours, par leurs vestiges. En nous rappelant que la première invasion des barbares, dans la Gaule, eut lieu en 254, sous Gallien, on peut croire retrouver sous les yeux un témoignage du vandalisme affreux de ces anciennes époques. »

— Voir VIREUX-MOLHAIN : *La Bâchère*.

Le Rond-Bois. — La tradition place sur ce lieu dit *le Rond-Bois* un château féodal; on en voyait, il y a quelques années, d'assez

apparentes ruines calcinées. Quels châtelains habitèrent cette forteresse détruite par le feu, sans doute au temps de la Jacquerie? Sur un des moellons provenant de ce château-fort, est sculpté, non sans art, le buste en relief d'un homme à la longue chevelure tressée. A deux kilomètres et demi du village, sur les bords d'un large chemin qui traverse les bois, on voit toujours un arbre qui s'appelle *la Potence*. Dans le bas du village s'élevait encore, il y aura bientôt cent ans, un château seigneurial construit en 1630, probablement. Il fut détruit en 1766, et sur son emplacement, aujourd'hui, se trouve une maison de culture. Ce château appartenait à la famille de La Chevardière de La Grandville. Dans la partie haute du village, un manoir, datant du dix-septième siècle, entouré, entre cour et jardin, de murs et de haies vives.

La légende nous dit que les sorciers, autrefois, hantèrent ce château : tous les samedis, un peu avant minuit, ils y commençaient leur sabbat. Ils arrivaient — montés selon l'usage sur des manches à balais — et entraient en passant par les cheminées. Le sabbat terminé, ils remontaient sur leurs balais, et prenaient leur vol, aux sons d'une musique bruyante. Longtemps, à cause de ce sabbat, le châtelain n'eut de relations avec les villageois qui, eux surtout, la nuit venue, n'osaient approcher du château. Même le pâtre communal « se tenait à distance » lorsqu'il allait chercher « les vaches du seigneur » pour les joindre à son troupeau ; excellentes vaches d'ailleurs, puisque longtemps on disait à Cons-la-Grandville, d'une vache qui donnait beaucoup de lait : *C'est une fée du Rond-Bois*.

Le Champ de Bataille. — Ce lieu, dit MASSON dans ses *Annales ardennaises*, devint le siège d'un camp permanent, *castra stativa*, et se transforma en une ville du nom de Castrice. Cet endroit paraît être la position choisie pour le campement des deux légions envoyées sur les confins du pays de Trèves ; la tradition le dit d'une manière positive. C'est la montagne de Bertaucourt, située à l'orient de la citadelle de Mézières, et tout-à-fait en face de Charleville, dont elle n'est séparée que par la Meuse. Là se trouvent des sources abondantes ; la vue s'étend et sur la forêt des Ardennes, au nord, et sur les campagnes de la rive gauche, au midi. Il était impossible de choisir un meilleur observatoire, un campement plus sain et plus avantageux. S'il fallait s'en rapporter aux restes nombreux d'origine gauloise qu'on y rencontre, et qui sont mêlés aux antiquités romaines qui y abondent, on serait porté à croire que le plateau de Bertaucourt — *Bert*, montagne ; *au*, eau ; *court*, habitation — était habité depuis longtemps par les Gaulois, quand les Romains en ont fait une place défensive et

un lieu de garnison. En 53, César songeait déjà à consolider sa conquête, et il prenait des mesures pour assurer la possession à tout jamais de la Gaule à la République romaine. Sous le rapport de la défense, la montagne de Bertaucourt était admirablement choisie. Dominant deux presqu'îles formées par la Meuse, commandant le cours de ce fleuve, défendant les abords de la forêt des Ardennes, on pouvait, de ce point, surveiller cette dernière dans ses parties les plus importantes, maintenir en respect les Tréviriens remuants, et protéger efficacement les Rémois toujours fidèles.

Il est donc probable que la garnison romaine, qui exista si longtemps en cet endroit, y eut ses commencements au temps de César, qui en a compris toute l'importance stratégique et tous les avantages au point de vue de la défense du pays.....

C'est surtout sur le plateau qui domine la Meuse au nord et au midi, au delà de Bertaucourt, que se trouvaient les établissements romains qui dépendaient de Castrice. Partout des ruines, des restes antiques, attestent le séjour prolongé des Romains dans cette partie. Au nord d'Aiglemont, on a recueilli diverses antiquités curieuses, entre autres des armes anciennes. Il existe à peu de distance de ce village, du côté de Cons-la-Grandville, un lieu qu'on appelle le *Champ de Bataille*, où plus d'une fois la charrue du laboureur a fait sortir de terre des débris d'armures et des ossements humains. A côté de ce champ, on a également découvert, il y a quelques années, des tombes antiques disposées symétriquement, et renfermant, avec des restes de guerriers, leurs armes offensives, qui consistaient en une longue épée et une sorte de poignard. Ces tombes étaient évidemment la sépulture de personnes de distinction ; et il n'est pas probable, ainsi qu'on l'a prétendu, qu'elles aient été placées en cet endroit accidentellement, et seulement à l'occasion d'un grand combat qui se serait livré à côté, au *Champ de Bataille*.

CORNAY

Champ Crochet. — L'Ermitage. — A Cornay, les vestiges d'une antique forteresse, dont on ignore l'époque de construction ; mais qui doit remonter à des temps très anciens. Cette forteresse se composait de plusieurs forts appelés *Champ-Crochet*, *le Vieux-Château*, *le Grand-Bel*, *le Petit-Bel*, tous séparés par des tranchées profondes creusées dans la pierre, puis communiquant par des souterrains et des ponts-levis. Naturellement inaccessible presque de toutes parts, grâce à sa position, ce château n'avait

d'accès, si ce n'est par des poternes, qu'à l'ouest du côté de la forêt où le défendaient de larges fossés et de hautes murailles. On voit encore à deux kilomètres de Cornay, au lieu dit *l'Ermitage*, les traces d'une muraille d'enceinte. La distance éloignée du château peut faire présumer qu'elle dut servir à clore un parc d'une grande étendue, en même temps qu'à des ouvrages de fortification. A l'épaisseur des murs, on ne peut douter que le but principal du châtelain n'eût été d'en faire un moyen de défense.

Le Vieux-Château. — Le monticule dit le *Vieux-Château*, dont le sommet à surface plane et de forme presque circulaire mesure cent soixante pieds de diamètre, fut abaissé, en 1788, de six à sept mètres, et il existait, alors, des restes de construction. On rencontra, dans toute l'étendue de la surface, des souterrains fort bien conservés, divisés en compartiments, disposés en forme de chambre, ou plutôt de casemates avec escalier descendant à l'étage inférieur; assez proche du bord, un puits comblé, de forme ovale et d'un grand diamètre. Puis dans le jardin du presbytère, en creusant les fondations pour élever un mur de terrasse, fut mis à découvert un passage voûté conduisant, d'un côté, sous le vieux château et, de l'autre, se prolongeant sous la roche dite *Champ-Crochet*.

Quelques mètres plus loin, on trouve son issue dans une maison du village adossée à la roche; l'entrée sert de cave. Cette forteresse fut souvent le refuge des religieux de Chéhéry et des habitants voisins, en temps de guerre. Cornay, placé sur les frontières de Champagne, à cinq kilomètres du Verdunois, dut subir de rudes attaques, surtout pendant les époques féodales. Vers 1850 environ, en bâtissant une maison près des Roches, au pied de l'ancienne forteresse, on découvrait une hache d'armes richement damasquinée; évidemment la hache d'un chevalier marquant.

Rappelons encore qu'au lieu dit *l'Ermitage* — bois défriché en grande partie sinon en totalité — on mettait à jour, en fouillant le sol, un éperon dont la forme faisait songer aux éperons du temps de Henri IV. — Voir *Revue historique des Ardennes*, année 1865.

Le Champ Saint-Nicolas. — Cornay, brûlé en 1552 par les troupes wallones de Charles-Quint, fut reconstruit plus proche de la forteresse. L'ancien village, si l'on en juge par des substructions et des traces de fondations retrouvées, aurait été plus considérable que le village actuel. Il aurait occupé, surtout, une partie de l'emplacement qui se nomme, aujourd'hui : *le Champ*

Saint-Nicolas. En cet endroit s'élevait aussi l'ancienne église de Cornay, dédiée à saint Nicolas.

La Chapelle. — Ce lieu-dit passe pour avoir été le cimetière des protestants, jadis fort nombreux à Cornay. Une croix plantée sur le *Grand-Bel* rappellerait — selon la légende — « l'extirpation de l'hérésie ». Autrefois, lorsqu'arrivait « le jour de la Vierge », on se rendait processionnellement à cette cérémonie du Grand-Bel, en mémoire du vœu de Louis XIII qui plaçait « la France sous la protection de Notre-Dame. »

Le Bochet Pouilly. — D'un fief mentionné dans les anciens terriers, et que possédait, en 1523, Henri de Pouilly.

Le Chastel. — Pour lequel, en 1215, Eudes rendait hommage à Blanche et à son fils Thibault, comte de Champagne.

DAIGNY

Le Bois Chevalier. — Lorsque Guillaume de La Marck eut atteint sa majorité, il trouva son pays en proie aux guerres de religion. Conduits par le duc de Guise — le chef principal de cette grande association appelée la Ligue et qui se trouvait plus particulièrement puissant en Champagne, dont les princes de sa maison avaient depuis maintes années le gouvernement, — conduits par le duc de Guise, disons-nous, les catholiques ravageaient, pillaient, incendiaient les environs de Sedan. Guillaume épiait l'heure de surprendre le duc de Guise et de tirer vengeance éclatante de tous les maux qu'il faisait endurer à sa principauté. Apprenant un jour que Guise s'app préparait à conduire en personne une reconnaissance sur le château de Daigny, il monte à cheval, suivi de ses cavaliers, dérobe sa marche grâce à toutes les hauteurs qui couvrent le Fond-de-Givonne, arrive à Daigny, sans être aperçu, rencontre les Ligueurs au *Bois-Chevalier*, les charge impétueusement et les met en déroute. Le duc de Guise lui-même n'échappe au massacre qu'avec mille peines, laissant pour trophée son manteau par où l'avait saisi un cavalier du sire de La Marck, échappant ainsi à la mort.

Le Château. — Sur ce lieu-dit, les restes d'un ancien château fortifié : on voit encore le donjon avec ses créneaux et ses casemates, et quelques murs d'au moins deux mètres d'épaisseur. Il ne reste plus traces des fossés et des fortifications ; tout a été nivelé. Proche, un château de construction relativement récente.

Monty-Hurtebise. — L'ancien Daigny aurait occupé — d'après la tradition — les lieux dits *Monty* et *Hurtebise*, où l'on voit encore des monceaux de pierres provenant sans doute de démolitions, et des traces de caves. On montre aussi l'endroit où s'élevait l'ancienne église détruite vers 1729 environ. Les difficultés d'accès, alors que les moyens de transport étaient fort difficiles, décidèrent, on le croit, les habitants à quitter leurs pauvres cabanes pour les remplacer par de nouvelles constructions, plus commodément placées dans la vallée de la Givonne.

L'ancien Daigny ne semble avoir été ni bien riche, ni bien prospère, surtout lorsque le village fut ravagé par l'horrible peste de 1589, qu'apportèrent les Espagnols, au service de la Ligue, et lorsqu'il fut cruellement frappé par la révocation de l'édit de Nantes. En moins de quinze jours, soixante ou soixante-dix fabricants de faux, de poêles et d'ustensiles en fer s'exilèrent, portant à l'étranger leur industrie.

Rappelons encore qu'en 1870 Daigny fut complètement pillé, ruiné. Il y eut alors une lutte héroïque. Les Saxons, profitant du recul opéré par le XII^e corps allemand, entraient à Daigny. Ils y trouvent, remplaçant l'infanterie de marine qui venait d'en sortir, le 1^{er} bataillon de chasseurs à pied, hélas ! combien décimé, combien réduit ! Pourtant, avec héroïsme, il résiste à l'ennemi, mais tant de courage était inutile. C'est ce que comprit le colonel Theuvez, du 74^e de ligne ; aussi ordonna-t-il à ces braves d'évacuer Daigny, où les Saxons, alors, purent s'installer en toute sécurité. Huit cents morts jonchaient le sol !

DAMOUZY

Le Temple. — Trois communautés furent autrefois propriétaires de terrains situés dans Damouzy : la Maladrerie de Monthermé, vulgairement appelée *les Trépassés* ; les Carmélites de Charleville ; enfin l'ordre de Malte qui possédait le *Temple*.

Cet édifice renfermait, en ce temps, une chapelle dédiée à saint Etienne, et un moulin à eau, dont les habitants de Damouzy étaient « banniers » : le *Moulin du Bourriquet*. Ce moulin et cette chapelle furent détruits en 1521, à l'époque du siège de Mézières. Mais plus tard, le moulin fut rétabli et pareillement la chapelle qui n'existe plus aujourd'hui. Alors que Mézières était investi, en 1870, se tenait au *Temple* une batterie d'artillerie prête à bombarder Charleville en cas de résistance.

La Ferme des Rousseau d'Houldizy. — Cette appellation

caractéristique nous révèle l'origine de ce village dont le nom, jadis, était *les Fermes de Damouzy*; indiquant, non une agglomération de maisons formant un bourg, mais une réunion de fermes.

Toutes ces demeures d'autrefois paraissent avoir été fortifiées; ainsi mises à l'abri d'une incursion, d'une invasion et même d'un « coup de main ». Car cette partie de notre frontière, mal délimitée, restait ouverte aux aventuriers, qui ne se faisaient point faute de la ravager. Était également fortifiée l'église de Damouzy, comme toutes celles du voisinage, pour, en cas de guerre, servir de refuge aux habitants. La frontière française, à cette époque ancienne, se terminait trois ou quatre lieues avant le village, et l'église actuelle de Tournes, si bien conservée, si curieuse, nous montre ce que devait être l'ancienne église fortifiée de Damouzy, détruite en l'année 1637.

La Ruelle de Nouzon. — En ce lieu s'élevait, jadis, une maison appartenant au « Chapitre de Braux » qui possédait, encore, le *Jardin de la Salle*, les *courtils de Noyer-Gillet* et de *Malchamp*.

Le Clos des Jésuites. — Rappelle le passage et l'installation, pendant quelques années, des Jésuites à Damouzy.

La Simonelle, près la halte de Belval. — Cet endroit appartenait jadis à la fabrique de Mézières, lui ayant été donné, au dix-septième siècle, par un officier de la citadelle, l'écuyer Nicolas L'Amour, pour dotation de services religieux qu'il fonda. Les *Bois de Simonelle* dépendaient, autrefois, de la *Maison du Temple*. La *Maison du Temple Simonnet*, la *Prairie Simonelle*, la *Ferme Simonelle*, paraissent être autant de démembrements d'un ancien domaine ayant emprunté son nom courant à l'un de ses propriétaires, que le temps fit oublier.

La Fontaine d'Orlodot. — Ainsi désignée à cause d'une famille noble qui, nous apprend la tradition, aurait anciennement habité Sorel. Même origine historique pour le *Bois Foucault*.

Le Ru Bayard. — Au ru Bayard, tout proche la ferme du Temple, venait boire, autrefois, le fameux cheval des quatre fils Aymon. Il ne faisait qu'un seul bond, de sa montagne de Château-Regnault, jusques au ruisselet de Damouzy. On entendait alors, à minuit, un quadruple bruit de sabots; c'était Bayard qui, passant invisible, allait boire. En ces temps d'autrefois, il apparaissait toutes les sept années entre les « pointes des quatre fils Aymon » — cette si curieuse colline ardennaise que les travaux de l'indus-

l'rie auront, hélas ! bientôt fait disparaître, — piaffait quelques instants sur la table Maugis, transformée en macadam depuis une soixantaine d'années, hennissait bruyamment, puis disparaissait.

... En la Forêt des Ardennes
Encor i est Baiard, si l'histoire ne ment.
Et encore l'y voit-on à la feste Sainet-Jehan.
Pour toutes les anées, hanir moult clairement.

Ne voyait-on pas encore, il y a de cela quatre-vingts années, sur la rive gauche de la Meuse, en face le ruisseau de la Grande-Commune, une pierre légendaire nommée *Pas Bayard*, dont les cantonniers firent des cailloux pour empierrer les routes. Montés sur leur merveilleux coursier, les quatre fils Aymon échappaient aux soldats de Charlemagne. Bayard fit un saut prodigieux, d'Harcy à Laifour, et, tombant, s'agrippait au roc, où ses fers s'imprimaient en creux, puis, rebondissant de ce même roc, retombait en pleine forêt d'Hargnies.

DOM-LE-MESNIL

Béhouru. — La tradition dit — mais sans autres détails — qu'un grand combat se serait livré sur le lieu dit aujourd'hui *Béhouru*, qui se trouve à la limite de Dom-le-Mesnil et d'Hannogne-Saint-Martin. Des fouilles faites à *Béhouru* mirent à jour de nombreux squelettes, des armes, des débris d'uniformes assez bien conservés. Quand cette bataille ? Peut-être en 1641, lorsque — entre autres sièges — fut assiégé Donchery.

L'Enclos du Vieux Château. — En cet endroit, ainsi nommé, exista sans doute un château ; mais ni l'histoire, ni la légende n'en ont conservé le souvenir. Cependant, il serait difficile d'en contester l'existence, car à *Béhouru* se voyaient encore, en 1850, des ruines imposantes et de vastes caves rasées et disparues depuis.

Le Chemin des Pâquis ou de la Tour. — En ce lieu s'élevait la *Tour du Gué*, qui « défendait » un passage guéable de la Meuse. Au siècle dernier, un violent orage emporta la toiture de cette tour, et jamais elle ne fut remplacée. Petit à petit, la tour s'écroula, pierres à pierres, bribes à bribes. Cependant, il y a une soixantaine d'années, se voyaient encore les restes de ce petit fortin ; quelques tronçons de murailles fort épaisses transformées en postes de douaniers. Depuis, elles ont été utilisées, jusqu'à ce

qu'il n'en restât plus traces, pour les travaux nécessaires à faciliter en cet endroit la navigation dans la Meuse.

Le Jardin de l'Ouvroir. — La Grange à Rouvroy. — Sur le sommet de la côte où s'étend un beau plateau, fort étendu, aurait existé un petit monastère, ou mieux, une ferme cultivée par quelques moines relevant de l'abbaye d'Elan. Ce couvent, ou cette métairie, s'appelait *Rouvroy*, et peut-être même *l'Ouvroir*; signifiant ainsi que ces moines étaient industriels en même temps que cultivateurs. Le sol, en cet endroit, est particulièrement fertile; d'où son appellation *le Jardin de l'Ouvroir*.

Dans les alentours de ce lieu, où coule une source d'eau très limpide, très fraîche, se voient certains vestiges de constructions anciennes; sans doute les « aisances, pâturages et héritages de la communauté de Dom-le-Mesnil, pour lesquels les habitants payaient à M^{me} la duchesse de Mazarin, cens et redevances. » Cette « cense » s'appelait *la Grange à Rouvroy*, grange détruite pendant l'époque révolutionnaire.

~ A signaler rapidement quelques autres lieux-dits: *les Hennés, Praïle, les Petites Parts, Cours Bossus, Près de la Fraïse*, qui constituaient les prés communaux partagés en 1810; *Devant la Croix*, où se trouvait une croix sur l'emplacement de laquelle fut construite une maison; *le Champ Napoléon, la Gloie du Maréchal, le Pâquis de la Clois* faisant partie, avec le pâquis de la Warenne, des biens communaux partagés en 1810; *le Champ des Pauvres, le Champ la Reine, la Terre à l'Argent, le Pré le Taureau*, sans doute où trouvait sa nourriture le taureau banal; *le Poirier de Givet, le Vide-Grange, le Montant des Pois de Chat, la Hutte du Loup, la Fosse aux Renards, les Vieux Pavés*, parce que, dit la tradition, une voie romaine, dont il ne reste plus trace d'ailleurs, passait en cet endroit.

DONCHERY

Jardin de l'Advouerie. — « Donchery est chef-lieu de la prévôté en laquelle madame la duchesse de Mazarin voulait avoir un hôtel noble et maison forte avec un jardin appelé *le Jardin de l'Advouerie*, qui est derrière la prison et auditoire du dit lieu; auquel hôtel sont tenus faire otages et garde durant quarante jours pour chacun an à la première seance de ma dite dame, ses vassaux de Vrigne-aux-Bois, Montigny et Saint-Pierre-sur-Vence.

« Et, pour ce que la dite ville de Donchery est sur la frontière

la clef du royaume, les habitants des terres de la prévôté ont accoutumé d'ancienneté d'y faire guet et garde, et d'y envoyer tel nombre d'hommes dûment armés, qu'il leur est ordonné par le capitaine dudit Donchery, quand il voit besoin être pour la sûreté de ladite ville et du pays. »

Or, c'est justement parce que cette « dite ville de Donchery était, sur la frontière, la clef du royaume », qu'elle fut souvent assiégée, incendiée, ravagée aux temps de la Jacquerie, aux temps des guerres avec les Impériaux, aux temps de la Ligue — alors que Henri IV écrivait à Gabrielle d'Estrées, de Donchery même : « Plus heureux que César, j'ai vaincu avant d'avoir vu » ; — aux temps des incursions espagnoles. Toutefois, nous ne pouvons insister, ne faisant pas l'histoire des villages ardennais, mais surtout de leurs lieux-dits les plus célèbres.

Rappelons cependant, d'après la chronique — beaucoup trop proche de la légende, — « la merveilleuse délivrance de Donchery » en l'année 1589 :

« Saint Onésime, patron et tutélaire de Donchery — écrit l'annaliste, — n'a jamais cessé de protéger cette sienne ville des ennemis, des corps et des âmes, je veux dire hérétiques et autres.

« Il en fist paroître quelque chose, l'an 1589, le jour de Saint-Bonaventure, au 14 juillet. Car, comme la ville de Donchery se fust contenue dans la neutralité jusques alors, du temps de la Ligue, ceux de la Ligue se résolurent de la surprendre sous la conduite du capitaine Saint-Paul, mareschal de la Ligue.

« Pour cet effect, ils envoyèrent cinq ou six soldats, deux ou trois jours avant le temps assigné pour la surprise. Comme ces soldats estoient du pays, ils demeurèrent dans la ville tout ce temps-là, faisant entendre qu'ils avoient quitté leur party, afin de demeurer neutres comme ceux de la ville. Cependant, ils taschoient de conduire la trame de leur dessein à effect, jusques au bout. Le jour fut arrêté, le 14 juillet, auquel le sieur Saint-Paul vint de Mézières, où il demouroit pour lors, avec cinq cents chevaux et douze cents piétons, qu'il fit marcher à la faveur de la nuit, et fit coucher les douze cents piétons, sur le ventre, derrière les bleds qui estoient lors assez grands, tout proche les remparts, et du costé de la porte de Bourgogne, afin qu'à l'ouverture d'icelle, qui se faisoit de grand matin, ils se peussent glisser facilement dans la ville, aydez à cela par les cinq soldats qui se devoient rendre à cette mesme porte pour tel effect, comme ils s'estoient entendus ensemble. On tascha de l'exécuter, mais en vain. Car bien que ces ennemis fissent tous leurs efforts et qu'aucuns mesme tinssent desjà les chaines du pont-levis, quand la porte fut ouverte, et qu'ils fussent aussi entrés dans la ville, on

ne sait comment, ils furent soudainement repoussez, et prirent tous la fuite, sans que les bourgeois se missent en deffense. La ville, en actions de grâce, pour un si grand bénéfice, et en témoignage qu'elle l'avoit receu par l'assistance de saint Onésime, son cher patron, tous les ans au mesme jour de cette délivrance, on fait procession, ou on porte le corps de saint Onésime à ladite porte par laquelle les ennemys voulurent entrer. »

Les Prés de Brou. — Par une charte de juillet 887, Charles III le Gros donnait la terre de Donchery — alors château royal — et toutes ses dépendances, aux religieux de l'abbaye de Saint-Médard, de Soissons, « pour en jouir et leur servir de refuges dans les temps de guerre ou d'invasion étrangère. Ces religieux de Saint-Médard établirent à Donchery un prieuré autour duquel se groupèrent d'assez nombreuses habitations qui furent le premier noyau de cette petite ville, assez importante jadis, et plusieurs fois fortifiée avec deux portes depuis longtemps détruites : celle de *France* et celle de *Bourgogne* ayant tourelle, voûte, et précédée d'un pont-levis.

Le prieur jouissait de tous les droits seigneuriaux attachés à son bénéfice par la charte de donation. « Seigneur foncier de la terre de Donchery », il occupait l'hôtel seigneurial, percevait des cens en argent, en grains et en poules sur les maisons de la ville, sur les fonds du territoire, sur les cours d'eau. Il levait des droits de péage, de vinage, sur les ponts, bacs, pontons et nacelles dans toute l'étendue du prieuré ; avait à Donchery droit de four banal, de stellage, de tonlieu, d'écolage, de banvin, de pêche et de chasse. En outre, chaque année, les habitants de certains villages avoisinants étaient obligés de venir faner, faucher par corvée, les foins et les prés dits de *Brou*, à l'entrée de Donchery, tandis que les habitants étaient tenus, par corvée, eux aussi, de « voiturier » les récoltes jusques aux granges du prieuré.

Cette grange dite de *la Dîme* — a toit très aigu — fut détruite en 1874, et sur son emplacement fut construite l'école des garçons. Quant au prieuré, il tombait de vétusté en 1861 : il fut alors démoli, sauf un mur très épais. Une école maternelle publique le remplace.

La Maladrerie. — La léproserie de Donchery se trouvait au lieu dit actuellement *la Maladrerie*, non loin de la route qui va de Sedan à Mézières. De cette léproserie fondée à l'époque des croisades, et qui, en 1580, n'avait plus que deux lépreux, il ne reste plus vestiges aujourd'hui ; seul le nom du lieu-dit la rappelle.

Donchery eut en outre : plusieurs églises paroissiales, indé-

pendantes de celles du prieuré ; transformation de l'église primitive datant du quatrième siècle, et sur l'emplacement de laquelle s'élève maintenant l'église actuelle ; une *Maison-Dieu*, c'est-à-dire un hôpital, supprimée le 8 floréal an III, ayant été vendue, avec ses restes et ses revenus, 190,310 livres 13 sols 4 deniers ; une *renfermerie* — maison de charité — où l'on donnait asile et secours aux infirmes qui ne recevaient pas de l'assistance publique les ressources nécessaires, et qui fut vendue également, pendant l'époque révolutionnaire, pour 161,243 livres en assignats ; un *couvent des carmes*, que remplacent l'hospice actuel et l'école des filles. « Ce couvent, nous dit M. HANNEDOUCHE dans son *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*, avait cinq religieux qui vivaient des dons faits en nature par les habitants de Donchery. Lorsque ces moines sortaient, ils étaient suivis d'une voiture que conduisait un domestique. Ils revenaient toujours chargés de provisions abondantes : beurre, jambon, œufs, légumes, vin. Au moment de la fenaison, ce domestique parcourait les prés avec sa voiture, disant à chaque faucheur : « Allons ! cousin, une petite becquée pour les révérends pères. » »

La Chapelle du Cimetière. — En cet endroit se trouvait l'ancien cimetière de la ville, et dans ce cimetière une *chapelle* assez curieuse — d'où le nom du lieu-dit — renfermant une tombe où l'inscription suivante était gravée : « Mavsolé en l'honneur de Jehan Movtrin, ancien maïevr de ceste ville de Donchery, et de Jehanete, sa fame, fondatevrs de ceste chapelle érigée av Grand Diev et très passément de ce mortel monde de Jehan Movtrin, arrivez le 18 du mois de mars 1551, et de Jehanete sa fame, le 18 febvrier 1552, la veille des cendres. Priez Diev pour evlx. »

Montimont. — Ledancourt. — A la fois écarts et lieux-dits. *Ledancourt*, le seul écart du département avec Montimont qui aient eu leur adjoint spécial et leurs registres de l'état-civil à part. L'église de Ledancourt, datant du treizième siècle, est assez curieuse ; à *Montimont*, s'élevait sans doute la célèbre *tour de Mohimont*, l'un des postes, jadis, les plus importants de la Meuse.

Le Sautou. — Lieu-dit dans le bois des Assimonts, dépendant de la célèbre forêt Condé-Mazarin. L'endroit exactement appelé *Sautou* était, à l'origine, « un rond-point » où se rencontraient de nombreux promeneurs, sur les bords de Claire que l'on sautait parfois pour passer d'une rive à l'autre ; à moins que l'on ne préférât traverser le ruisselet en passant sur un petit pont.

Avant la guerre, les bois où se trouvait le Sautou apparte-

naient à la commune de Donchery. M. Hecht, de Sedan, locataire, en avait fait un rendez-vous de chasse.

Après la guerre, Donchery, qu'avaient lourdement obérée l'invasion et l'occupation prussienne, fut obligée, « pour battre monnaie », de vendre les forêts qu'elle possédait, indivises, avec les communes voisines.

Cinq cent cinquante-sept hectares furent achetés par M. Emile Corneau, alors industriel, et depuis ancien député des Ardennes. Le Sautou est aujourd'hui une magnifique propriété entièrement plantée de sapins. A l'extrémité d'une large avenue, le château avec, à droite et à gauche, les maisons du garde, du régisseur, du piqueur, et les écuries.

Le Mont-Piot, appelé quelquefois aussi la *Croix-Piot*. En 1864, une croix vermoulue fut détruite, lorsque M. Paret, sur cet emplacement, fit élever quelques constructions. Une nouvelle croix fut plantée plus loin qui, tout d'abord, attira les pèlerins ; mais aujourd'hui le pèlerinage est plus que délaissé. Seuls les enfants de Donchery n'ont pas perdu l'habitude d'aller au Mont-Piot, le troisième dimanche de carême, manger des œufs. D'ou vient cet usage fort ancien ? — Voir dans ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, un usage à peu près semblable, commun à la petite ville de Nouzon et au village de Joigny.

Sur le *Mont-Piot*, dont la partie la plus haute appartient à M. Blanchard, le prince royal de Prusse, en 1870, avait établi son camp, non sans s'être étonné, tout d'abord, avec ses généraux, d'avoir trouvé cette importante position inoccupée. »

D'ailleurs, ce jour-là — voir DICK DE LONLAY : *Français et Allemands*, — l'état-major prussien marcha de surprise en surprise. Du haut de la *Croix-Piot*, il fouillait avec ses longues-vues Donchery et ses environs ; pas un seul pantalon garance ! A tout événement il fit établir ses batteries, puis envoya en reconnaissance les indispensables uhlands qui traversèrent le pays sans encombre !

En vain, la brigade de Septeuil signale-t-elle des hauteurs nord de Sedan la présence d'une division de cuirassiers allemands, dont les casques et les cuirasses étincellent au soleil, marchant sur Donchery. En vain, un ancien militaire, enfant du pays, est-il venu prévenir le général Douay qu'une formidable armée prussienne se prépare à passer la Meuse à Donchery ! Rien ne bouge dans nos lignes, aucune troupe n'est envoyée pour disputer à l'ennemi le passage de ce point important ! L'étonnement redouble au quartier général allemand, toujours en éveil sur le *Mont-Piot* : on croit à un piège, on se méfie !

Aussitôt est envoyée une nouvelle patrouille de uhlands ; ils

sont chargés de reconnaître les abords, de fouiller devant eux. Les routes sont libres, les bois ne recèlent rien de suspect. Alors commencent à défilér les troupes du prince royal, par le pont de Donchery, dans la direction de Ledancourt et de Briancourt, en remontant la Meuse, vers la route de Mézières. Ce passage commence à deux heures du soir et se continue toute la nuit sans rencontrer le moindre obstacle ! Il se termine : l'investissement de l'armée de Mac-Mahon est complet !

Donc, facilement, de la *Croix-Piot*, le prince royal — « notre Fritz » — et le comte de Moltke purent, tant que dura la bataille dite de Sedan — bien qu'on ne se soit pas battu à Sedan même, — donner des signaux qui, au moyen de projectiles à fusée, déterminèrent les mouvements des armées allemandes !

~ Le lendemain de cette journée cruelle, à cinq heures du matin, Napoléon III se rendit au quartier de Donchery : le roi de Prusse venait de partir pour Vendresse. Napoléon ne trouva que M. de Bismarck. Ils eurent une « rencontre » dans la *maison d'un tisserand*, devenue, elle aussi, historique, mais toutefois moins célèbre que la *maison des dernières cartouches* ou que le *château de Bellevue*, dont nous parlerons bientôt. Voici de quelle façon les Allemands racontent cette entrevue :

« A plusieurs reprises, Napoléon exprima son désir d'obtenir pour son armée des conditions plus favorables. M. de Bismarck refusa son consentement à pareille négociation, disant que c'était une question militaire devant être vidée entre le général de Moltke et le général de Wimpfen. Puis Bismarck demandant à l'empereur s'il était disposé à négocier la paix : « Comment le pourrais-je, répondit Napoléon, je suis prisonnier ! » Bismarck voulut alors savoir par qui le gouvernement de la France était représenté. L'empereur lui fit entendre que c'était par la régence qu'il avait instituée avant son départ de Paris. Ayant ainsi éclairci ce point, le chancelier de la Confédération reconnut, et il ne le cacha pas à l'empereur, que la situation n'offrait aucune garantie politique, et il montra la nécessité de gagner avant tout, par la capitulation de Sedan, un gage matériel qui assurât les résultats militaires qu'on venait d'obtenir.

« Déjà, la veille, le chancelier et M. de Moltke avaient discuté longtemps la question de savoir s'il serait possible, sans faire tort aux intérêts de l'Allemagne, au sentiment d'honneur militaire d'une armée qui s'était bien battue, d'accorder des conditions plus favorables que celles fixées tout d'abord. Mais l'un et l'autre, après y avoir mûrement réfléchi, et en toute confiance, étaient arrivés à une réponse négative. Lorsque le général de Moltke, qui était

venu assister à l'entretien de l'empereur avec le comte de Bismarck, se rendit auprès du roi de Prusse, pour lui exprimer les désirs de Napoléon III, il le fit avec l'intention de ne pas les favoriser.

« Ensuite l'empereur sortit de la *maison du tisserand* et invita le comte de Bismarck à s'asseoir à côté de lui devant la porte. Il demanda au chancelier de la Confédération si l'on ne pourrait pas laisser l'armée française passer sur le territoire belge pour y être internée et désarmée. Cette éventualité n'avait pas été oubliée la veille par M. de Bismarck et le général de Moltke ; aussi le chancelier s'appuya-t-il sur les raisons indiquées plus haut, pour ne pas consentir à discuter cette proposition. Il ne prit pas l'initiative touchant la situation politique : l'empereur, de son côté, ne le fit que pour déplorer le malheur de la guerre, pour déclarer qu'il ne l'avait pas voulue et qu'il avait été contraint par la pression de l'opinion publique en France. »

Le château de Bellevue — sur le territoire de Glaire — ne renfermait pas encore de blessés : le comte de Bismarck proposa à l'empereur de s'y rendre. Napoléon III y consentit, et tous deux partirent. A ce château étaient garés déjà, arrivant de Sedan, la suite et les équipages de l'empereur ; là se trouvait aussi le général de Wimpfen. Le capitaine de Nostiz vint annoncer à M. de Bismarck, de la part du général de Moltke, que le roi ne voulait voir l'empereur que lorsque la capitulation de l'armée serait signée. Cette nouvelle fâcheuse enlevait à la France tout espoir d'obtenir des meilleures conditions. — Voir à la rubrique GLAIRES : *Le château de Bellevue* ; et SEDAN : *La capitulation*.

DOUMELY

La Tumelle. — Il existe près de Begny, au lieu dit *le bois de la Tumelle*, une élévation ayant l'apparence d'un tumulus. Mais les fouilles n'amènèrent aucune découverte intéressante. Seuls, quelques fragments de mosaïque. Même ce tumulus semble fort contestable, malgré l'appellation précise du lieu. — Voir MIALARET : *Recherches archéologiques sur le département des Ardennes*.

DOUZY

Les Grèves. — Alors que se livrait la bataille de Beaumont — 30 août 1870, — les généraux Wolff et Lherillier étaient à Douzy. Le général Ducrot leur avait donné l'ordre de s'y main-

tenir solidement. Mais hélas ! il comptait sans les destins qui nous furent contraires. A Beaumont, nous avions été vaincus. Ce fut alors sur les routes un encombrement affreux : soldats battant en retraite, trains d'artillerie, chevaux s'entremêlant, ruant, ne sachant plus obéir. Qu'allaient faire les troupes des généraux Wolff et Lherillier ? Elles reçoivent l'ordre d'aller à Francheval. Puis Mac-Mahon arrive à Douzy, alors contre-ordre. Elles iront à Sedan. Déjà les Prussiens sont sur les bords de la Chiers. Les uhlands franchissent le pont et entrent dans Douzy ; ils sont repoussés par les sapeurs du génie. Mais ils reviennent à la charge. Tout un régiment ! Un combat s'engage dans la plaine dite *des Grèves*, combat sanglant où nos troupes, malgré leur héroïsme, furent décimées, non sans avoir toutefois fait subir à l'ennemi des pertes cruelles. De Douzy, s'étaient enfuis en Belgique tous les habitants épouvantés. Le long de la frontière, ils formaient comme un long cordon, inquiets, anxieux, tandis que les Prussiens entraient dans le village absolument désert !

La Prairie du Sartage. — Dans cette vaste prairie qui s'étend du nord au sud de Douzy jusqu'à la Meuse, se récoltaient jadis — a-t-elle de nos jours gardé son appellation et sa renommée — les meilleurs fourrages de la région. Ancienne forêt, dit la tradition, et que le sartage — opération trop connue dans les Ardennes pour qu'il soit nécessaire d'expliquer ce mot — aurait transformée peu à peu en prairie fertile.

Le Sentier des Huguenots. — Pour venir au prêche de Douzy, les protestants de Francheval suivaient un sentier qui s'appelle encore, aujourd'hui, *le Sentier des Huguenots*.

La Ruelle du Temple. — En 1644, l'église de Douzy — qui remontait à la fin du douzième siècle, sur son emplacement s'élevait l'église actuelle — fut retirée aux protestants. Or, comme ils n'avaient pas de temple, ils durent s'assembler chez l'un d'eux. D'après la tradition, la maison qui servit de temple aux Calvinistes se trouvait dans la rue des Vanniers. Entre cette voie et la Grande-Rue existe un passage nommé *la Ruelle du Temple*.

La Maladrerie. — Les terres qui portent ce nom marquent, sans aucun doute, l'emplacement d'une léproserie.

La Prison. — La tradition veut que sur ce lieu-dit se soit élevée une prison. Mais à quelle époque, et pourquoi cette prison dont il ne reste pas, d'ailleurs, le moindre vestige ?

La Redoute. — Douzy, ville de fondation romaine, ne semble pas avoir toujours occupé l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui; peut-être la ville se trouvait-elle un peu plus vers l'est. On distingue encore, au nord, les fossés qui servirent d'enceinte à la ville ancienne; mais il ne reste plus vestiges des tours et des fortifications que fit construire Thomas de Beaumets, archevêque de Reims, à l'époque de ses démêlés, en 1258, avec l'évêque de Liège. Deux lieux-dits s'appellent *la Redoute*. Le premier sur la rive gauche de la Chiers, où l'on distingue encore un petit monticule qui semble indiquer une base de construction; le second sur la route de Francheval. Il y a quelques années, on remarquait sur le pont de la Chiers, à la sortie de Douzy, une vieille tour; sans doute qu'elle appartenait aux fortifications de l'ancienne ville.

La Cense du Chêne-les-Malades. — Douzy eut, jadis, un ancien hôpital qui remontait à l'an 1120, et dont il ne reste maintenant aucun vestige. Il fut d'ailleurs supprimé en 1576, lorsque Françoise de Bourbon-Montpensier, princesse de Sedan, érigea en collège l'ancien « hôpital des Douze Apôtres » de cette ville pour « instruire la jeunesse des deux religions ». A cet établissement, elle affecta les revenus de cet hôpital des Douze-Apôtres, *la Cense du Chêne-les-Malades*, ainsi que la moitié des biens et des revenus de l'hôpital de Douzy.

A Douzy, il y aurait eu, dit la tradition, un prieuré, des moines de Cluny étant venus s'établir dans l'ancien palais; mais cette tradition est trop vague, pour qu'il soit nécessaire d'insister.

Le Palais. — Charlemagne aima sa résidence de Douzy presque autant peut-être qu'il aima sa résidence d'Attigny. A Douzy il eut « son palais », détruit, on ne sait en quelle année, et dont il ne reste plus la moindre trace. La tradition placerait ce palais près de la Chiers, à l'endroit où quelques jardins forment un lieu dit *le Palais*.

A Douzy, maintes et maintes appellations rappellent — comme d'ailleurs à Attigny — le grand empereur d'Occident : *le Pré du Roi, la Rue du Roi* où se trouvait *le Moulin Banal, le Ruisseau de Magne, le Pont de Magne, la Forge de Magne, la Fontaine de Magne, les bois de Charlemoine*.

Ces bois des Ardennes étaient pour les monarques mérovingiens et carolingiens, grands chasseurs, d'une incroyable attirance. Aussi y eurent-ils de nombreuses villas, de nombreux rendez-vous de chasse. Ces villas étaient de vastes bâtiments construits en bois plus ou moins élégamment travaillés, entourés de portiques d'architecture romaine. Autour de la demeure royale se groupaient les

logements des « officiers du palais », des leudes qui, vivant à la table du roi, ne s'étaient pas encore fixés sur leurs terres ; « des autres moindres personnes » ; des lètes germains, des fiscalins, des serviteurs du fisc exerçant au profit du monarque toute espèce de métier, depuis l'orfèvrerie et la fabrique des armes, jusques à la truanderie et la mégisserie ; depuis la fabrication des étoffes grossières destinées « aux petites gens », jusques à la broderie en soie et en or. Ces fiscalins avaient été, en grande partie, arrachés aux corporations industrielles des cités, pour peupler les villas royales ; on les assimilait aux lètes d'origine germanique.

Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des bergeries, des étables, des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs complétaient cette agglomération qui ressemblait aux villages de l'ancienne Germanie. Dans le site même de ces résidences, il y avait quelque chose rappelant le souvenir des paysages d'Outre-Rhin. La plupart d'entre elles se trouvaient sur la lisière et, quelquefois, au centre des grandes forêts déjà mutilées par un commencement de civilisation, et dont nous admirons encore les restes toujours majestueux.

Tels étaient les caractères principaux des maisons royales d'Arches, d'Attigny, de Douzy, placées aux abords de la forêt des Ardennes, et, en particulier de Douzy, dont les dépendances boisées étaient immenses et s'étendaient, au nord, jusques à une distance considérable. La « maison royale » de Thin avait le même aspect, elle était couverte de tous côtés par des bois séculaires qui l'encadraient de façon fort agréable et fort pittoresque.

~ Douzy, que les Romains nommèrent ainsi — affirme une tradition très fantaisiste — pour honorer une femme du pays qui avait douze fils vivants ; Douzy, qui tirerait son nom — affirme une autre tradition non moins fantaisiste — des *Dusii*, génies femelles que vénéraient les Gaulois, Douzy est certainement l'une de nos petites villes ardennaises les plus curieuses, les plus intéressantes à étudier, les plus riches en souvenirs. N'oublions pas en effet qu'à Douzy — outre qu'elle fut une des résidences préférées de Charlemagne — se tinrent de très importants conciles, et se passèrent des événements d'une certaine importance dans nos annales. Il nous suffira de rappeler à grands traits les incursions normandes ; l'entrevue, en 947, d'Othon I^{er} d'Allemagne et de Louis IV d'Outremer ; les incursions faites en 1321 par les Impériaux ; la bataille de Douzy, en 1588, alors que M. de Mesnil mit en déroute l'armée du duc de Guise qui, recherchant pour son fils la main de Charlotte de La Marck, avait trouvé tout simple d'envahir les états de cette princesse : un tableau du musée de

Sedan rappelle cette bataille ; en 1642, l'entrevue entre Henri de La Tour et le comte de Mansfeld à propos des guerres entre calvinistes et catholiques ; Louis XIV réunissant, en 1684, dans la plaine de Douzy le corps d'armée qui devait, commandé par le marquis de La Trousse, aller assiéger Luxembourg ; en 1740, nos troupes, commandées par Maillebois, se reposant dans la même plaine, avant de passer en Bohême ; enfin, en 1792, avant Valmy, Dumouriez et ses troupes campant à l'endroit où se trouve aujourd'hui la gare.

ECORDAL

La Hulloterie. — Le Goïchène. — Passent pour avoir été des endroits où les druides séjournèrent, et même où ils auraient fait des sacrifices humains ; si toutefois les druides eurent ces coutumes sanglantes ! — Voir ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*. — Voir aussi BOIZET : *Histoire d'Ecordal*.

Ardonval. — Ferme de culture qui aurait été, paraît-il, la dépendance d'une chapelle fort ancienne ; tellement ancienne qu'il n'en reste que le souvenir traditionnel. Egalemeut disparue cette ferme d'Ardonval, mais quelques traces de ses ruines se rencontrent au sud-est de *la Hulloterie*.

Rue des Telliers. — Dans cette rue habitaient, jadis, les fabricants de *telles* : assiettes en terre cuite d'un rouge clair ou foncé. On a trouvé, dans des carrières comblées d'où était extrait l'argile nécessaire à cette industrie complètement éteinte aujourd'hui, des quantités de pots brisés, de couperons, de terrasses, sortes de grosses bouteilles ventrues, poterie très grossière fabriquée à la main avec cet argile et de la marne dont on trouve encore, à Ecordal, de nombreux gisements. Furent également découverts, au lieu dit *le Polquis*, des pots gaulois.

La Grande Cour. — L'un des lieux fortifiés d'Ecordal. Lorsqu'arrivèrent les Anglais devant ce village, en 1359, ils se heurtèrent à plusieurs constructions défensives. Château-fort, proche l'église, fortifiée elle-même ; enceintes de murailles, fossés profonds, ponts-levis, et encore une autre forteresse dite le château de M^{me} Dubois. Il existe encore, toutefois, bien démembré. L'un des endroits les plus solidement fortifiés d'Ecordal fut à l'endroit dit *la Grande Cour*.

Mormont. — Ce mot signifierait-il *Mont des Morts*, parce qu'en

ce lieu-dit une grande bataille fut livrée aux Anglais — qui la perdirent — alors qu'ils assiégeaient Ecordal? A *Mormont*, on trouva de nombreux ossements. Mais on trouva, surtout, des débris de silex en énorme quantité; des haches et d'autres armes défensives remontant à l'âge de pierre. Or, en aucun endroit d'Ecordal, ou même des environs, on ne rencontre du silex à l'état natif: preuve sans doute que le silex taillé en ce lieu de *Mormont* aurait été apporté de loin par des tribus primitives ayant habité cette zone de l'Ardenne.

La Prise d'Amagne. — En l'année 1520, une grande rivalité existait entre le gouverneur de Rethel et le gouverneur du château-fort d'Omout duquel dépendait Ecordal. Or, à la suite d'une rixe survenue entre ceux d'Ecordal et ceux d'Amagne qui dépendaient de Rethel, certains marchands d'Ecordal furent enfermés dans la Haute-Motte, tour carrée entourée de fossés qui s'élevait à l'ouest du château de Coucy, près Rethel. Mais les habitants d'Ecordal ayant avisé le gouverneur d'Omout de cette aventure, celui-ci décida d'aller attaquer et piller les environs de Rethel, à moins qu'on ne délivrât tous ses vassaux. Les Rethémois, prévenus, attendaient. Les belligérants se rencontrèrent à Amagne. Combat meurtrier. Les gens de Rethel sont battus. Ils se sauvent en désordre. Satisfait de son expédition, le gouverneur d'Omout vint à Ecordal et y laissa cinquante lances ramassées sur le champ de bataille d'Amagne, disant à ses féaux: « Si jamais les Rethémois vous attaquent, repoussez-les vigoureusement avec ces lances, en attendant que j'arrive à votre secours! » Et c'est en souvenir de cette journée, où ceux d'Ecordal se distinguèrent, que l'on donnait à l'une des faches du terroir le nom de *Prise d'Amagne*. — Voir BOIZET: *Histoire d'Ecordal*.

L'Aubigeois. — Lorsque le vicomte de Turenne eut chassé les Espagnols de notre région, quelques-uns d'entre eux, toutefois, n'ayant pu, sans doute, suivre ou rejoindre leur armée, se cachèrent dans les bois. L'un d'eux fut surpris à Ecordal. C'était en 1572. On l'interrogea. Or, il se trouva qu'il était Français, à la solde du roi d'Espagne, d'origine *albigeoise*, et huguenot. Il fut pendu haut et court, à la branche d'un arbre, dans un clos appelé *Foivre*, mais qui depuis s'est appelé *l'Aubigeois*: nom qu'il conserve encore.

Le Bourg. — Endroit sur le bord de l'Aisne, où s'étaient réfugiés — en l'année 1653 environ — ceux que traquaient les armées espagnoles, et que rançonnaient les armées françaises. Car alors,

des troupes en campagne étaient choses bien terribles pour les pays qu'elles ravageaient, les fermes qu'elles pillaient, les soldats n'ayant guère d'autre solde que leur butin.

Les Quatre-Cents. — En 943, les Normands vinrent dans les Ardennes, « où ils mirent tout à feu et à sang ; mais se trouvèrent reçus plus rudement qu'ils ne le pensoient par le comte de Champagne et les seigneurs de l'archevêque de Rheims, qui leur donnant la bataille près d'Escordal les mirent en déroute et en occirent huis cens, et contraignirent les autres de s'enfuyr. Il est vrai que le comte laissa quatre cens des siens sur le terrain, on les enterra comme bons chrétiens qu'ils estoient, tandis que l'on abandonna les Normands payens, plus loin dans un endroit sesparé. » Au *Hameau des Normands* furent enterrés ces pirates, tandis que les Français furent inhumés, assez proche d'ailleurs, au lieu dit *les Quatre-Cents*.

Les Amerets. — Lieu jadis habité par des moines de l'ordre des *Amerets*, qui vinrent à Ecordal, sous les ordres de leur prieur Leroy, pour défricher les forêts, et construire quelques habitations. Ils vécurent, affirme la chronique, « dans la pauvreté, dans la faim, dans la nudité et dans les peines de toute nature. »

Le Pré Jacques. — En ce pré, dit Boizer dans son *Histoire d'Ecordal*, se produit parfois un effet de mirage, dont nous avons été le témoin. « Si la journée fut chaude, si pendant la nuit brille la lune, si du sol s'élève un léger brouillard, remontez la route du Pré-Jacques, en allant vers Ecordal, et vous verrez votre silhouette devant vous, à environ cent mètres, sur la droite du chemin, dans la buée. Marchez, elle marche ; arrêtez-vous, elle s'arrête. Cet effet de mirage a, sans doute, créé la légende du fameux Hozelie ; cet être fantastique et mystérieux, ce sorcier redoutable et bienveillant, selon son caprice, qui habitait la forêt. »

Le Pré Jean-Leroy. — Dans ce pré, les sorciers et les sorcières de la région tenaient leur sabbat ; ou plutôt sur le sommet de la côte, non loin de la grande route, où, quelle que soit la saison, un grand cercle d'environ treize mètres de diamètre reste toujours verdoyant.

Les Bois de la Garotte. — Non loin du *Petit-Ban*, écart d'Ecordal, où s'élevait, jadis, une chapelle, dont les trésors sacerdotaux, pour les soustraire au pillage, furent enfouis à l'endroit

que surmonte un poirier. Assez voisin le moulin de *Trompe-Souris*. Cette appellation semble indiquer la pauvreté du moulin, où les souris, même, ne trouvaient point pâture. Le Petit-Ban, à l'origine, fut un repaire de bandits qui rançonnaient les marchands de la région, appelés par leur commerce à Mézières-Charleville. Guettés au retour, ils étaient dépouillés du produit plus ou moins fructueux de leur vente. Bienheureux s'ils étaient, ensuite, laissés libres, car, à la moindre résistance, on les garrottait, on les attachait aux arbres dans le bois voisin qui s'appelle, en souvenir : *Bois de la Garotte*.

La Ferrière. — Lieu où s'élevait, autrefois, le château de la Ferrière, seigneurs d'Ecordal, dont le plus illustre fut tué pendant les croisades au siège de Saint-Jean d'Acre. Une partie de ce manoir, qui subsiste encore aujourd'hui, est devenue maison de culture. De forts agréables jardins remplacent les fossés comblés.

A l'ouest, une grande tour carrée, la citadelle du château, sans doute ; on en voit quelques ruines.

Le 4 septembre 1870, des uhlans prussiens arrivèrent en éclaireurs à Ecordal ; mais ils ne firent que passer. Le lendemain, plusieurs escadrons de cuirassiers blancs entrèrent dans le village. Un escadron y séjourna plusieurs jours. Le lendemain, arrivait l'infanterie. De nombreuses réquisitions furent faites. Le soir, les Prussiens ivres incendiaient une grange de la rue Ferrière : plusieurs d'entre eux faillirent être brûlés. Quelques jours après, ils se dirigèrent sur Reithel, « emportant, dit Boizet dans son *Histoire d'Ecordal*, des vaches, des porcs, qu'ils avaient volés dans le village ; des cultivateurs réquisitionnés servaient de guides. En 1871, Ecordal, jusqu'à la signature du traité de paix, fut occupé ; d'abord par des dragons mecklembourgeois, ensuite par des chasseurs à pied saxons. »

La Cour des Dîmes. — Se trouvait, jadis, sur l'emplacement de la mairie actuelle. Dans cette cour, une vaste grange, où les habitants d'Ecordal centralisaient les dîmes qu'ils devaient au seigneur, à l'archevêque et au curé. A côté : la fontaine, le four et le pressoir banaux. *La Cour des Dîmes* et les bâtiments y attachés furent vendus avec les biens des émigrés, mais au profit de la commune.

La Fosse Bargnié. — En cet endroit, habitèrent les artilleurs russes, pendant leur séjour à Ecordal, au temps — 1815 — de l'« occupation » par les alliés. Ils avaient des chevaux, mais pas un seul canon. On les remplaça, car ils faisaient souvent de longs

exercices, par des troncs d'arbres montés sur des roues. Une année auparavant, alors, sous la première Restauration, un régiment de cosaques avaient traversé le village, où ils s'arrêtèrent deux heures pour réquisitionner du pain. Colas Taillard, à son de « caisse », annonça cette réquisition. Ses « ra » et ses « fla » offusquèrent tellement les oreilles des soldats russes, que l'un d'eux s'empara du tambour, tandis que ses camarades se rejetaient l'un l'autre, avec force horions, le pauvre Taillard.

Le Fondi de Momby. — Dans la forêt de Momby — un écart disparu d'Ecordal — on entrevoyait au milieu des brouillards, quand arrivait le crépuscule, un bouc qui dansait au son du violon. Qui tenait ce violon ? Malheureux ceux qui se rencontraient face à face avec ce bouc ! Aussi les voyageurs attardés s'enfuyaient-ils promptement, lorsqu'ils entendaient ce violon. Mais, hélas ! cette fuite ne les sauvait pas toujours de la mort : une course fatale les entraînant, ils couraient droit devant eux, n'étant arrêtés que par un marais dans lequel ils se noyaient. L'armée du roi Henri IV ayant détruit le castel de Momby — le jour même où le seigneur de Momby mariait sa fille, — toutes les fermes dépendantes de ce castel furent incendiées, et tous les bestiaux périrent dans les flammes. Seul, le bouc réussit à s'échapper. Depuis ce jour, il erre au milieu des bois et vient souvent faire un pèlerinage au lieu dit *le Fondi de Momby* où s'élevait le manoir. Quelquefois aussi, l'on entend, arrivant de loin, de très loin, le son d'un violon : airs tristes ou gais, selon que le bouc bêle joyeusement ou pleure, en dansant sur les ruines des fermes qui furent son ancienne demeure.

La Pâturage à l'Âne. — Un jour, saint Marcoul, ayant quitté les bois d'Ecordal, allait à Alligny, monté sur son âne. Il était proche le château de Parfondrupt, lorsque l'orage éclata ; puis survint la nuit. Mouillé, transi de froid, il frappe à la porte du castel, demandant l'hospitalité pour sa monture et pour lui. Le seigneur lui fit fête ; mais quant à l'âne, il ne voulut pas l'héberger. Il l'envoyait paître dans la prairie qui s'étendait le long du château.

L'orage avait cessé, la lune avait reparu, les étoiles brillaient. Voilà que des maraudeurs vinrent rôder autour du manoir, essayant d'y pénétrer, pour piller, si cela leur était possible. Mais toutes les portes étaient fermées. Ils ne purent réussir. C'est alors qu'ils aperçurent l'âne. Ils s'approchèrent de l'animal qui, ne voulant pas se laisser saisir, se défendit, rua, trépigna, mordit tant et si fort, qu'il mit les bandits en grand désarroi. Pour se

venger, ils lardèrent la pauvre bourrique des épieux dont ils étaient armés et s'enfuirent, la laissant morte sur place.

Quant parut le jour, Marcoul, songeant à se remettre en route, alla chercher son compagnon aux longues oreilles. Il ne trouva que son cadavre au milieu du pré. D'abord le saint pleura, puis il pria, remerciant Dieu de cette nouvelle épreuve qui lui serait certainement comptée dans le paradis, et continua son chemin. Mais depuis, tous les ans, au mois de juin, la nuit, en pleine clarté de la lune, on voit « l'ombre de la bourrique » paître tranquillement dans cette même prairie, à l'endroit où elle fut enterrée, et qui s'appelle *la Pâturée à l'Âne*.

Le Hôt. — Autrefois se trouvait dans la forêt d'Ecordal la *Ferme du Hôt*, aujourd'hui disparue, mais qui laissa son nom à l'emplacement sur lequel, jadis, elle s'élevait. En cet endroit, longtemps une louve se promena. Ayant une voix humaine, elle parlait à tous ceux qu'elle rencontrait. Souvent, lorsque sonnait minuit, elle allait au sabbat, pour y danser « la chiquequoise » qui se dansait en position accroupie, les deux mains ou les deux pattes de devant croisées sur les deux jambes ou les deux pattes de derrière ; et, à chaque saut qu'il faisait, le danseur poussait, de toute sa voix, un strident « Tie-tiou ! Tie-tiou ! » On avait, maintes et maintes fois, essayé de tuer cette louve, mais vainement. Le fusil éclatait, ou la balle s'aplatissait sur le front de la bête qui regardait le tireur en ricanant. Toutefois, il arriva qu'un chasseur plus courageux, et en même temps plus avisé, ayant fait fondre un cierge pascal, roula son fusil dans la cire en fusion et partit à la recherche de la louve. Il ne put la rencontrer. Depuis ce jour, d'ailleurs, jamais elle ne reparut. Mais, perché sur un arbre, croasse invisible un corbeau qui entremêle à ses croassements le fameux « Tie-tiou ! Tie-tiou ! »

Le Pré-Boulet. — **Le Canivet.** — En ces endroits habitait une sorcière, nommée la Charmuzelle. Prenant la forme d'un chien, elle violentait les hommes qu'elle rencontrait, déchirait leurs habits, les mordait, les laissait sur place, nus et inanimés. C'est encore proche *le Pré-Boulet* que s'élevait la ferme fameuse dite de *la Belle Etoile* — aujourd'hui rasée en comble, — demeure d'une bande de brigands, dont nous avons raconté les exploits dans notre volume : *La Forêt des Ardennes*.

La Croix du Curé. — Ecordal, en 1775, avait pour curé M. Joseph Boulanger, homme d'un caractère emporté, vif ; aussi ses paroissiens, à cause de cela, ne l'aimaient-ils que fort médio-

crement. Or, un jour, le premier du mois d'octobre, dix femmes du village — leurs noms sont consignés dans la plainte qui se trouve aux archives de la justice de paix d'Ecordal — l'ayant prié de se rendre à l'église de grand matin, furent par lui gravement insultées et maltraitées. Quelques-unes même furent frappées violemment. Ce que voyant, les dites femmes, peu endurantes et poussées à bout, se regimbèrent contre le curé, et lui firent passer un mauvais moment. Aidées de quelques autres commères non moins surexcitées, elles le chassèrent du village et le poursuivirent jusque proche Alland'huy. A cet endroit, à peu près la limite du territoire, on éleva une croix qui existe encore et qui s'appelle *Croix du Curé*.

ELAN

La Fontaine Saint-Roger. — Lieu de pèlerinage célèbre. Les eaux de la fontaine Saint-Roger calment les chagrins d'amour, et les jeunes filles qui marchent sur les cailloux formant le lit du ruisseau ne manquent pas de voir venir à elles le mari qu'elles préfèrent. Saint Roger vécut longtemps à Elan, dans sa fameuse abbaye, dont les débris servirent à construire presque toutes les maisons du village. Cette abbaye avait une église remarquable : à peine, aujourd'hui, en reste-t-il quelques arceaux. — Voir, pour les miracles faits par saint Roger à Elan, ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

ESCOMBRES

Le Vivier des Sarrasins. — Sur ce lieu-dit se tenait le sabbat des sorcières ; mais, surtout, s'assemblaient, en cet endroit, de petits nains inoffensifs qui festoyaient, chantaient et disparaissaient quand pointait le jour. Ils mangeaient, dit la légende, dans des assiettes d'or, et buvaient dans des timbales d'argent.

La Forteresse. — Les découvertes faites en ce lieu dit *la Forteresse* laissent croire que ce point fut fortifié. On y trouva des monnaies anciennes, des morceaux de fer, de nombreuses ardoises, des tuiles de forme toute particulière, des pierres provenant d'anciennes constructions et, sans doute aussi, de plusieurs caves.

Le Jardin de la Forteresse. — Autre lieu-dit non loin de la *Forteresse*, où la terre est plus noire, plus fertile. La tradition y place un ancien cimetière.

La Bataille. — Quelle bataille se livra, jadis, en cet endroit? Aucun souvenir précis ou légendaire ne saurait nous en instruire. D'ailleurs, à Escombres, maints autres lieux-dits évoquent des guerres et des combats, notamment *le Canon, la Citadelle, le Camp, la Redoute, la Forteresse, la Voie des Cavaliers*. Il faut ajouter que cette commune — elle était « ville » autrefois et avait sa forteresse — eut à traverser de cruelles périodes. En 1466, fut « ardée et brûlée la ville de Escombres, et une rue appelée la rue Notre-Dame a été brûlée et arse avec les autres » ; — en 1636, encore un incendie : « Le 8 juing — lit-on au bas d'un vieux registre que l'on conserve à la mairie, — l'armez françoise soub la charge du comte de Soissons furent attaquez l'armez impérialle boulonnoise conduite par Isolani de Porgase à Sachy, et poursuit jusqs à Matton. De Sachy, les François furent repoussez jusqs à Poulru-Saint-Remy d'où, en fuyant, les François bruslèrent Escombres. » L'église fortifiée d'Escombres fut alors incendiée ; on en conserva, « lorsque l'on construisit l'église actuelle », la tour avec ses six créneaux.

Le Chesnois. — Signifiant lieu planté de chênes. Était encore, en 1608, couvert de bois, de broussailles, sans habitations, sans prés, sans cultures. Ces terres appartenaient à Henry de La Tour, duc de Bouillon, qui, « par un arrestement daté du 23 août 1608, passé devant J. Stasquin et Ph. Ducloux, notaire à Sedan », cédait ses droits aux sieurs Hubert Fontaine, Jean Croyart, Jacquemin-Moyen, laboureurs à Escombres ; Jean Bourgault, laboureur ; Jean Hubert, maréchal à Pouru-aux-Bois. Ils devinrent ainsi propriétaires, chacun pour un cinquième, de la terre dite du *Chesnois*, qui eut, passant de mains en mains, d'assez nombreux possesseurs, jusques en 1715, époque à laquelle son propriétaire unique, Jean Grandjean, racheta la rente constituée par l'acte du 23 août 1608, et affranchit alors ces terres de toute redevance. En 1790, il y avait, tout juste, dix maisons au Chesnois.

Le Camp. — Rappelle un camp d'observation établi, en 1793, au nord du Chesnois dit *le Chesnois-Monty* ; aujourd'hui, Monty dépend de Messincourt.

La Ferme Grandhaye. — En juin, de cette même année 1793, le curé de Remilly, qui passait à l'étranger pour émigrer, tomba dans un des avant-postes de ce camp, près d'une ferme nommée *Grandhaye*. Les soldats se saisirent de ce prêtre déserteur et, après lui avoir infligé de douloureux outrages, le clouèrent au sol, en traversant son corps d'un pieu. Il fut enterré à l'endroit

même où il avait été si cruellement tué. Sa servante avait pu fuir ; mais, en revenant à Remilly, elle se noya dans la Chiers.

ÉTEIGNIÈRES

Le Fort. — D'où vient le nom de ce lieu-dit, de ce hameau ? Le doit-il à quelque épisode de guerre ? Rappelons qu'en juin 1636, les Espagnols auxquels s'étaient joints les gens de Chimay, étant entrés en France par la frontière du Hainaut, proche Rogniovez, brûlèrent Eteignères, La Neuville-aux-Tourneurs, Tarzy, Fligny, semant partout la désolation et la mort. Un an après, heureusement, Turenne, d'éclatante façon, vengeait le pays. Eteignières alors, peu à peu, se releva de ses ruines sous lesquelles on aurait pu le croire enseveli pour toujours.

Pendant tout le moyen âge, et jusqu'au dix-septième siècle, les villages français de la frontière des Pays-Bas possédaient un réduit dans lequel se réfugièrent les paysans avec leurs objets les plus précieux, et des vivres ; en cas d'invasion subite de partis ennemis ou plutôt de bandes d'écorcheurs, de malandrins et autres bandits, sans loi, ni patrie, qui rançonnaient sans merci ces pauvres manants, et brûlaient leurs villages.

Maintes paroisses avaient des églises crénelées, d'autres avaient des maisons-fortes, pour recevoir les malheureux habitants serrés, traqués, menacés dans leurs biens et dans leur vie.

Dans d'autres villages, existait un fortin en terre, avec talus et fossés, où la population se retirait en cas de détresse. Or, comme la sécurité des campagnes était toujours précaire, même en temps de paix, la population n'avait que trop souvent occasion de se retirer dans ces refuges pour essayer de se soustraire aux horreurs d'une tuerie, d'un incendie.

Eteignières eut son fort ; une rue d'Eteignières s'appelle aujourd'hui *la rue du Fort*, elle conduit, en montant, à l'entrée du plateau des Rîezes de Rocroi. C'est sur ce point culminant, d'où l'on découvre par un temps clair les tours de la cathédrale de Laon, qu'était placé le *fort* de refuge. Il était établi à peu près sur l'emplacement que l'ingénieur du roi, François-Martin du Bellay, avait choisi, en 1546, pour y créer une place de guerre ; car le roi trouvait que la forteresse de Rocroi ne couvrait pas suffisamment cette partie de la frontière de Champagne. Après de longs débats, ce projet fut abandonné, et ce fut le village de Maubert-Fontaine qui fut fortifié. — Voir MAUBERT : *La Ville Basse*.

Le lieu dit *le Fort* d'Eteignières ne figure pas sur les anciennes cartes, mais les mémoires de Lenet et la gazette de Renaudot

mentionnent expressément le nom du Fort comme lieu de passage de l'armée du duc d'Enghien, montant le 18 mai 1643 sur le plateau de Rocroi.

On ignore à quelle époque fut nivelé le sol de l'ancien fort.

Le Chemin du Fort et l'armée du prince de Condé, avant la bataille de Rocroi. — D'après les historiens de la maison de Condé, l'état-major du duc d'Enghien, venant d'Amiens, était cantonné le 17 mai 1643, entre Rumigny et Aubenton. Il y eut conseil ce soir-là, Gassion, général commandant la cavalerie de l'armée, étant venu, en grande hâte, dire la bonne issue de la reconnaissance qu'il avait faite aux abords de Rocroi.

L'histoire ne dit pas où le duc d'Enghien coucha ce soir-là, mais la tradition paraît combler cette lacune ; car elle raconte que le prince, s'étant mis en rapport avec un paysan d'Eteignières, nommé Manceaux, brave et hardi compagnon, lui proposa d'essayer de se rendre à Rocroi, par des sentiers à lui connus, pour pénétrer dans la ville qui était cernée par les Espagnols, depuis trois jours. Manceaux était chargé de remettre au gouverneur un avis du duc lui annonçant qu'il arrivait avec l'armée, qu'il eût à tenir ferme et qu'il serait bientôt dégagé.

La tradition ajoute aussi que, pour avertir le commandant de l'armée de Picardie que la mission de Manceaux avait réussi, le gouverneur devait, aussitôt la nuit venue, attacher une botte de paille tout en haut du clocher de la ville et y mettre le feu. Pareil signal devait ensuite répondre, du haut du château d'Auvillers, au feu allumé à Rocroi.

Manceaux partit sans tarder, ayant caché sa lettre entre les deux semelles de sa chaussure. Il se hâta et, avec beaucoup de difficultés, il put entrer dans la place assiégée et remettre au gouverneur la fameuse lettre qui lui avait été confiée.

Après la bataille gagnée — dit encore la tradition, — Manceaux vint au duc d'Enghien, qui, après l'avoir remercié, lui demanda ce qu'il voulait pour récompense. Le paysan, qui était grand braconnier, le pria de lui faire remise d'une grosse peine qu'il avait encourue, quelque temps avant, pour avoir chassé dans les bois de La Neuville-aux-Tourneurs, lesquels bois appartenaient justement à la famille des princes de Condé.

Non seulement le vainqueur lui fit remise de la peine, mais il lui octroya encore, jusqu'à sa mort, le droit de chasse dans ses forêts de La Neuville.

~ Les historiens semblent être en désaccord sur l'itinéraire suivi par l'armée française pour arriver au plateau de Rocroi. Les

mémoires de Lenet et la gazette de Renaudot disent expressément que l'armée monta sur le plateau, par un point appelé *le Fort*. D'autres historiens la dirigent par *Champlin* et *Foulzy*, sur les bois de Maubert-Fontaine, l'ancien chemin d'Auvillers à Rocroi, qui passe à l'Ecaillère et au Taillis ! Ce vieux chemin est aujourd'hui abandonné, mais il en reste de nombreuses traces.

Les deux versions, quoique contradictoires en apparence, peuvent être toutes deux véritables, et voici pourquoi :

Il existe à Eteignières, perpendiculairement à la route de Rocroi, un chemin large de sept à huit mètres et long de douze cents mètres, dit *rue du Fort*. Cette voie, qui conduit directement au plateau ou Rièzes de Rocroi, tire son nom du fortin dont nous parlions tout à l'heure.

En regard de la tradition, l'histoire nous apprend que la cavalerie de l'armée de Picardie avait été, en avril, détachée du reste des troupes. Cette cavalerie, sous les ordres de Gassion et de Sirot, se tenait à quelques lieues des Espagnols : sa mission était de s'attacher à tous les mouvements de don Francisco de Mello, manœuvrant avec son armée autour de Valenciennes !

Or, une tradition qui paraît fondée rapporte que la cavalerie de Gassion, arrivant de Chimay par le pont d'Any et la Roche, déboucha sur le plateau de Rocroi, en y montant par *le Fort*. Une partie de cette cavalerie, que guidait un homme du pays, nommé Magniette, put même pousser une reconnaissance jusqu'au delà de la Petite-Chappelle — village belge situé à deux kilomètres environ et au nord-ouest du village français du Gué-d'Hossus — et faire entrer une centaine de soldats dans la place.

Pour suppléer au silence des historiens, ou discuter leurs controverses, on peut conclure que la partie la plus pesante de l'armée, ainsi que tous les bagages qui suivaient — Saint-Simon nous apprend ce qu'était au dix-septième siècle une armée en marche — suivirent l'ancien chemin d'Auvillers à Rocroi, tandis que la cavalerie et avec elle la partie la plus mobilisable de l'armée arrivèrent au plateau par le chemin, beaucoup plus court, du Fort.

Quoi qu'il en soit de ces deux hypothèses, le lendemain 19 mai 1643, les vieilles bandes espagnoles, dites « Tercios-viejos », invincibles depuis plus d'un siècle, ainsi que leur conducteur le comte de Fontaine, avaient vécu. — Voir Rocroi : *Les Rièzes*.

SAINT-ÉTIENNE - A - ARNES

Le Blanc-Mont. — Rethel, qu'occupait Léopold, archiduc d'Autriche, venait d'être repris par le maréchal du Plessis-Praslin,

qui deux jours après — le 15 décembre 1650 — battait l'armée espagnole, sous les ordres de Turenne. C'est au *Blanc-Mont*, à distance égale de Saint-Etienne et de Sommepey, que se livra la bataille. Turenne n'avait qu'une petite armée : cinq mille cinq cents chevaux et deux mille cinq cents hommes. L'habile stratégie de Plessis-Praslin — dont les troupes étaient doubles — rendit encore plus sensible cette disproportion des forces.

Il était onze heures lorsque l'action s'engagea. La cavalerie, qui formait l'aile gauche de Turenne, aborda les escadrons français de l'aile droite. Surpris par cette attaque impétueuse, ceux-ci fléchissent ; mais d'Hocquincourt, qui commande l'aile gauche, accourt et les dégage. Les deux cavaleries se heurtent de nouveau. D'Hocquincourt refoule la droite des Espagnols et, pour la seconde fois, se porte au secours de la droite française qui regagne du terrain. L'infanterie fait alors son apparition. Turenne, qui s'est mis à sa tête, commence par pousser avec vivacité les bataillons du roi ; mais, en ce moment, Praslin, « réunissant l'élite de ses deux ailes et joignant, pour le suprême effort, sa seconde ligne à la première, tomba avec toutes ses forces sur son adversaire ébranlé, déjà en désordre. Il l'enveloppe d'une telle quantité de troupes de toutes armes que, sans avoir eu presque à faire donner son infanterie, il eut raison de l'armée ennemie, dont l'aile gauche, prise en flanc, tourna le dos et se mit en déroute. » Il ne resta bientôt plus sur le champ de bataille que le régiment de Turenne. Il se fit hacher sans vouloir demander quartier. Turenne finit par se trouver à peu près seul dans la mêlée. Reconnu, il n'eut que le temps de prendre un cheval pour remplacer le sien qui avait reçu cinq blessures, et courut se réfugier à Bar-le-Duc. Il avait laissé douze cents de ses soldats sur le champ de bataille, et trois mille aux mains de l'ennemi.

Cette bataille, dite de Rethel — parce que le nom sonnait mieux à l'oreille de Mazarin, — ramena Turenne au service de la France. Elle débarrassait aussi la Champagne et l'Argonne des garnisons que les Espagnols y avaient établies pour assurer les communications avec Stenay. Les paysans se portèrent d'eux-mêmes contre les châteaux où l'étranger tenait encore : Olizy, Quatre-Champs, Guincourt, Buzancy, Charbogne, Beaumont, furent de la sorte enlevés aux Espagnols ; ils ne conservèrent que la place de Mouzon. — Voir DE BARTHÉLEMY : « La campagne rémoise pendant la Fronde » dans *Revue de Champagne et de Brie*, t. 18 ; JADART : *Les Guerres de la Fronde dans la Baronnie du Thour*, Prémont 1885, Arcis-sur-Aube ; DE PIÉPAPE : *Turenne et l'invasion de la Champagne, 1649-1650*, dans « Travaux de l'Académie nationale de Reims », 83^e volume, année 1887-1888.

ETION

La Houillerie. — En ce lieu-dit on crut avoir trouvé de très riches et de très étendues mines de houille. C'était en l'année 1770 environ. On résolut alors d'exploiter « *les mines de charbons découvertes dans les terres et pays situés entre Arreux, Vrigne-aux-Bois, Mondigny et Clavy, ayant le village d'Etion au centre.* » Une requête fut alors adressée à M. l'Intendant de Châlons, lequel en référa, sans tarder, à M. Bertin, « ministre des mines et minières de France », qui, à son tour, saisit de cette requête le « conseil du roi ». La recherche et l'exploitation de la houille furent autorisées par l'Intendant de Châlons; mais *provisoirement*, une ordonnance royale était nécessaire pour que ce provisoire devint définitif. Une « compagnie » dite des *mines de Champagne* s'organisa, les capitaux furent trouvés, et rien ne manqua... sauf la houille. L'entreprise ne fut pas poussée plus avant.

Mais, en l'année 1793 — au plus fort de la tourmente révolutionnaire — s'organisait une société nouvelle dite *Béchefer père, Berteche et C^{ie}*. Elle obtint de la Convention la permission de rouvrir « l'ancienne fosse » d'Etion. Le 15 pluviôse an II, elle commença ses travaux, qu'elle poursuivit sans interruption, et très activement, jusques au mois de fructidor an IV; travaux qu'en ce moment elle fut obligée de suspendre, faute d'argent. D'importantes fouilles, toutefois, avaient été faites à deux cents pieds sous terre, et aussi des galeries horizontales. La société Béchefer avait envoyé à *l'agence des mines de Paris* quelques échantillons des matières extraites de la fosse. Il résulta de l'examen — 26 prairial an III — que ces matières « se composaient d'alumine, d'une très faible quantité de charbon, d'un peu de fer, et qu'il n'était pas possible de conclure à la présence de la houille dans la commune d'Etion. » Alors fut comblée la fosse, à l'endroit même où le lieu dit *la Houillerie* rappelle ces doubles tentatives, d'autrefois, téméraires et infructueuses.

Quilloy. — En 1836, on aurait trouvé dans les environs du village, et tout proche de la route Nationale actuelle, des vestiges assez considérables d'une antique chaussée, qu'alors on attribua aux Romains. Nous pensons qu'il s'agit d'une route mérovingienne qui allait à *Guilloy*, lieu alors fort célèbre pour ses foires et qui fut un village antérieur à Warcq. Du reste, c'était assez la coutume, il y a une cinquantaine d'années, d'assigner une origine romaine à toutes les trouvailles qui se faisaient dans nos contrées; les investigations postérieures n'ont pas toujours confirmé ces

assertions. Aussi, sans vouloir retirer aux conquérants de la Gaule la paternité des monuments qui font leur gloire et resteront l'impérissable honneur d'une civilisation plus parfaite que celle de nos pères, nous estimons qu'il faut accueillir avec une grande réserve tout ce qu'on avance à cet égard et exiger des preuves sérieuses pour formuler un jugement définitif. — DOM NOEL : *Monographie d'Etion*.

EUILLY-LOMBUT

La Semelle. — Parce qu'en cet endroit, les prés étant marécageux, l'herbe n'y croissait pas très haute : « A peine, nous dit le dicton, dépassait-elle la semelle des chaussures. »

Le Pot de Beurre. — En ce lieu, la terre est tellement argileuse qu'on croirait, en marchant, s'enfoncer dans du beurre; d'où cette appellation.

Le Chapitre. — Nom d'une petite « cense » que possédait à Euilly le « chapitre d'Yvois ». Les chanoines d'Yvois « décimaient » avec les curés d'Euilly et avaient « droit de présentation à la cure ».

Saint-Maximin. — Voici ce que raconte la légende. Saint Maximin étant mort à Poitiers, sa ville natale, en revenant d'un voyage à Rome, *ad limina*, les habitants de Trèves, dont il était l'évêque, allèrent chercher son cadavre, qu'ils ne voulaient point laisser en terre étrangère. Or, en traversant les Ardennes, il arriva que le corps du saint fut déposé sur une *eule*, c'est-à-dire un petit talus, au lieu dit aujourd'hui *Saint-Maximin*. Un paralytique, s'en étant approché, fut tout aussitôt guéri. Et à l'endroit même — continue la légende — où s'était accompli ce miracle, on élevait une chapelle, autour de laquelle se groupèrent les quelques demeures qui commencèrent à former Euilly.

Quel chemin suivirent les Tréviriens lorsqu'ils vinrent chercher à Euilly le corps de leur évêque? Evidemment, *la voie romaine*, de Reims à Trèves. Elle traversait Euilly — affirme la tradition — à l'endroit exact où se trouve aujourd'hui l'église, contrairement au tracé que lui suppose Vendol, dans sa carte du canton de Mouzon, car il la fait longer les limites des territoires de Vaux et d'Euilly, jusqu'à sa jonction avec la route de Florenville à Sommepey. Enfin dernière supposition, ne coupait-elle point autrefois, par moitié, la pièce de terre dite aujourd'hui *la Sagesse*, à Baybel, écart de Mouzon? En cet endroit, le labour est plus dur, plus

difficile, les récoltes ont un aspect particulier, et des drainages mirent à découvert d'assez nombreuses monnaies romaines.

Il semblerait qu'Euilly se serait élevé, jadis, sur un autre emplacement. Sur le plateau où se dresse l'église, des restes de mur, quelques fondations et plusieurs excavations. Elle est, toutefois, assez incolore l'histoire de ce village qui formait avec Vaux et Tétaigne ce qu'on appelait, jadis, *les ambedeux*, parce qu'ils relevaient d'une double juridiction : celle de Mouzon et celle d'Yvois, l'archevêque de Reims ayant, en 1294, cédé la moitié de ces trois villages à Louis V, comte de Chiny. Les sentences rendues par les échevins et les maires de Vaux, d'Euilly et de Tétaigne, « se portaient par appel » devant les juges de Mouzon et d'Yvois qui, alors, étaient obligés de se transporter dans celui des trois villages qu'habitaient les parties appelantes. Jusques à la cession d'Yvois à la France, en 1659, ils rendirent leur « sentence souveraine » au nom des seigneurs de Mouzon et d'Yvois.

Les vieillards affirment qu'avant la Révolution il existait à Euilly, de temps immémorial, une maison dans laquelle les débiteurs et les criminels avaient droit d'asile.

Lombut. — Cernay. — Villemont. — Formaient autrefois une seule commune. En 1828, ces trois écarts furent réunis à Euilly. Un incendie consuma Villemont, il y aura bientôt seize ans. Cernay n'est plus, pour ainsi parler, qu'un lieu-dit ou, si l'on préfère, une métairie appartenant à M. Jeanjean-Lorrain, de Carignan.

A Lombut, se trouvait un château célèbre qui fut l'une des quatre filles d'Yvois. Solidement fortifié, flanqué de quatre tourelles qu'entouraient d'eau le Glailai et le Lombut, il fut assiégé, en 1442, par les généraux de Saint-Casimir, roi de Pologne, et du duc de Brunswick. Pris d'assaut, l'année suivante, par Lulain, qui commandait l'artillerie de Philippe le Bon, duc de Bourgogne; et encore assiégé en 1471 — alors qu'il n'avait que dix-neuf paysans pour le défendre — par les Liégeois et les Mouzonnais. En 1600, furent démolis la chapelle castrale et le château, dont il ne reste aujourd'hui que la cuisine et deux tourelles monumentales.

EVIGNY

Ricossian. — Au fond de la vallée qui sépare les deux collines d'Evigny, coule le ruisseau de Marbay, qui prend sa source au lieu dit *la Fontaine de Ricossian* et, après un parcours de quatre kilomètres, se jette dans la Meuse, en face Saint-Julien. Ce minuscule ruisseau faisait, jadis, tourner un moulin appartenant aux moines de Sept-Fontaines.

Rauconne-Louvaux. — En l'année 1258, les seigneurs de Rethel, et dame de Champigneul, accordé rente aux habitants d'Evigny, une charte leur confirmant la possession de 54 hectares de bois. Ces bois sont situés aux lieux dits aujourd'hui *Rauconne* et *Louvaux*. Mais pour droits de suzeraineté, ils se réservèrent une redevance de deux sols et six deniers que chaque habitant devait payer le jour de Noël. Plus tard, Evigny voulut se soustraire à cette charge; d'où procès le 8 octobre 1552, entre messire Jean d'Aprémont, seigneur de Buzancy, Lumes et Evigny, représenté par deux notaires, et la commune représentée « par des laboureurs ». Le seigneur d'Aprémont ayant exhibé la charte octroyée par ses ancêtres, la commune d'Evigny perdit son procès. Toutefois, elle parvint à s'affranchir de cette redevance, car elle n'existait plus, lorsqu'arriva la Révolution.

Le Pré-sous-la-Ville. — Pourquoi sous la ville? Est-ce indiquer qu'Evigny aurait été, jadis, une importante agglomération? Quelques autres lieux-dits portent également un nom caractéristique : *la Trouée*, *la Haie du Prêtre*, *la Voie Saint-Pierre*, *le Trou Salé*, *le Pré des Nonnes*, *la Croix Madiquet*, *la Fontaine du Mal-Lavé*.

EXERMONT

Le Rond de Danse. — Près de la source appelée « fontaine Saint-Germain », est un lieu dit *le Rond de Danse*, où l'herbe ne pousse jamais; bien que ce terrain soit bêché soigneusement et ensemencé des meilleurs grains. En cet endroit, les fées autrefois — surtout celles du château des fées, proche la ferme d'Ariétal — se donnaient rendez-vous et passaient la nuit en danse, sous l'amicale clarté de la lune. Une nuit d'été, un paysan se réveille en sursaut. « Il est tard, dit-il, vite que j'aille à la moisson. » A peine était-il onze heures et demie; mais les étoiles luisaient si fort, qu'il pensait voir pointer le petit jour. Il se lève, se met en route, arrive à la fontaine Saint-Germain. Il entend des chants, il aperçoit des formes blanches qui tournent en rond. Il leur crie : « Eh! qu'est ce qu'u v'faisez tout là? — Nous dansons! Quelle heure est-il? — Trois heures du matin. — Imbécile, répondirent les fées, s'il était trois heures, tu ne nous aurais pas trouvées! passe ton chemin. » Et le paysan, n'osant continuer sa route, revint se coucher.

Les histoires de sorcellerie sont fort communes à Exermont; rappelons la femme-chat; le nain de la forêt de Chéhéry; le sorcier Marin. Nous avons longuement parlé de toutes ces superstitions dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Le Château. — Le château des fées — ou en patois local « failles ». — En cet endroit, où se serait élevé un ancien château, on ne trouva jamais ni ruines, ni vestiges de fondations. Pourtant quelques petites élévations de terrain ressemblent, de loin, à d'anciens murs.

FAGNON

Ecogne. — Aujourd'hui simple ferme; jadis, hameau qui paraît avoir été de beaucoup antérieur à Fagnon, dont l'origine, pourtant, semble remonter au douzième siècle.

Sept-Fontaines. — Doit sa fondation au comte Hélie qui tenait en fief, vers 1129, de Witer VIII, comte de Reihel, le château de Mézières avec ses dépendances. On voyait, autrefois, dans le chœur de l'église abbatiale de Sept-Fontaines, le tombeau du chevalier Hélie et de sa femme Odile. On ignore ce que ces tombeaux sont devenus. Le *Côteau de Runi*, sur la pente duquel fut construite cette célèbre abbaye, ne tirerait-il pas son nom des ruines qu'elle laissa ?

FALAISE

Les Ides de Falaise. — Le prieuré de Saint-Médard, de Grandpré, possédait à Falaise — qui doit son nom à sa situation à pic de la rive droite de l'Aisne — des droits féodaux assez importants et des biens considérables désignés sous le nom de : ban de Saint-Médard, et *les Ides de Falaise*. Ce dernier lieu-dit était un démembrement de Ide, village détruit situé entre la Come-Bailla et la Chambre-aux-Loups, au bord du ruisseau qui portait anciennement son nom, et prend sa source à Semide. Ce ruisseau se nomme aujourd'hui l'Aidin. Quelques chartes du douzième siècle nomment Ides, alors paroisse, et qui disparut, sans laisser grande renommée, avant le quatorzième siècle. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

FAUX

Faux. — Lieu-dit, qui donna son nom à la commune, sur une colline dont il occupe le point culminant. Faux tirerait son origine, soit d'un camp romain, soit d'un temple romain, ou mieux d'un « lieu consacré », *fanum*, où l'on rendait les oracles. A moins que l'appellation ne dérive de *fagus* : hêtre, qu'en patois local on nomme

par contraction étymologique : faux. Faux-Lacqy. Or, *Lucus* ne signifie-t-il pas bois, forêts ?

FÉPIN

La Croix. — A l'entrée du village, côté droit en venant de Vireux, sur le bord de la Meuse, un massif de chênes séculaires abritent une fort modeste petite croix en pierre bleue. Une inscription rappelle un accident dont ce lieu, qui s'est depuis nommé *A la Croix*, aurait été le théâtre : *L'an 1666. Le 4^e juillet. A — Estes. Submergé. Honeste. — Jeune Homme. Mathiev — Pir. — Prie Dieu, pour son Ame.*

LA FERTÉ-SUR-CHIERS

Le Camp des Romains. — Le nom de ce lieu-dit est assez significatif pour qu'il ne soit pas besoin d'explication. Rappelons qu'à La Ferté-sur-Chiers vécut saint Montan, fils de « Turian, roi d'Allemagne ». On montre encore, sur les bords de la Chiers, l'endroit où se serait trouvée son humble cellule. Saint Montan avait prédit à Célinie, mère de saint Remy, la gloire de son fils et le baptême d'un roi ; ce roi qui fut Clovis. Longtemps, à La Ferté, on adora saint Montan, dont les reliques sont conservées, moitié dans l'église de ce village, moitié à l'abbaye de Juvigny, dans la Meuse.

Les anciens chroniqueurs parlent souvent de forteresses ou *fertés*, *firmitatés* : lieux où l'on s'affermirait, où l'on se fortifie. Ces endroits étaient auparavant, pour la plupart, des métairies ou résidences ouvertes. On avait senti le besoin de les entourer et de les défendre ; on en fit des châteaux-forts. Ce sont les événements politiques qui rendaient nécessaires ces transformations. On était, dans leur intérieur, à l'abri d'un coup de main.

Parmi ces forteresses, celle de La Ferté-sur-Chiers, au bas du mont de Saint-Walfroy, qui, lui-même, avait eu autrefois un assemblage considérable de maisons. Le grand nombre d'anciens murs que l'on y rencontrait de toutes parts l'attestent d'une manière formelle, et vingt-cinq cercueils de pierre de taille se touchant et posés de file, qu'on y découvrit au dernier siècle, démontrent que ce lieu avait une grande importance. Mais à l'époque du gouvernement de Pépin, il est probable que les habitations s'étaient déplacées, qu'elles avaient été reconstruites au bas de la montagne, et que ce lieu assez important, pour avoir le nom de ville, avait été fortifié ; d'où son nom de *fēritas* ou *firmitas*.

Cependant cette permutation ne s'est faite qu'à la longue. Se vit pendant très longtemps, sur la montagne, un château ou une forteresse qui était connue sous le nom de *la Fraite, fraitu*. Hadrien de Valois en fait mention, en disant que Montmédy était situé entre deux forteresses célèbres dans ces cantons, celle de Jamets et celle de *la Fraite*. — Voir LE FRÉRY.

Cette forteresse de la Fraite — ou, si l'on préfère, le village de La Ferté — fut maintes et maintes fois assaillie et prise. D'abord par les Normands, alors que La Ferté se nommait *ville d'Abrion*; plus tard — et entre temps toutefois, que de guerres et que de ravages — en 1392, par Valeran, comte de Saint-Paul, qui enlevait La Ferté à l'empereur Venceslas, duc de Luxembourg; en 1425, par Charles de Lorraine et René de Bar, qui détruisirent les fortifications relevées, cent soixante années plus tard, par le comte de Mansfeld; en 1552, par le roi Henri II alors qu'il allait assiéger Yvois; en 1590, par Henri de La Tour avec ses troupes sedanaises; en 1594-1595, par le duc de Bouillon. Ne rappelons que pour mémoire les incursions nombreuses, la peste et la famine dont La Ferté eut à souffrir pendant la guerre de Trente ans. Enfin, en 1659, le traité des Pyrénées attribuait La Ferté à la France. Alors put vivre en repos, à l'abri des invasions, ce village qui « donna loi et mesure » à toute la contrée, jusques aux limites de la juridiction d'Yvois.

Des anciennes fortifications détruites, puis reconstruites et qui, en 1687, arrêtaient l'armée de Châtillon, il ne reste plus vestiges, aujourd'hui; pas plus que de l'église ancienne, sur l'emplacement de laquelle fut, en 1754, construite l'église actuelle.

FLEIGNEUX

La Hasterelle. — Le 23 juin 1551, Robert de La Marek accordait « à son bien-aimé, Nicolas Mareel, l'un de ses bons bourgeois résidant en son village de Fleigneux, de construire, bastir et dresser à ses propres constes et dépends, un moulin avec une pile à chanvre et une scyrie à scyer bois, sur un lieu vulgairement appelé : *la Hasterelle*, auquel passent et descendent deux petits ruisseaux : *la Givonne* et *la Fange de Saint-Marcq*. » Ce moulin de *Hasterelle* — ce fut le moulin banal — dont le nom, nous affirme la légende, vient d'un hêtre qui se trouvait tout proche, existe encore.

Le Pré du Taureau. — Outre le moulin banal, il y avait aussi le four banal et, encore, le taureau banal. Le foin du pré dit le

Pré du Taureau servait, et même sert de nos jours encore, à la nourriture de l'animal reproducteur.

Le Jardin du Temple. — Du temple protestant que posséda jadis Fleigneux, il ne reste plus, aujourd'hui, que l'emplacement au lieu dit *le Jardin du Temple*.

Le Chemin de Turenne. — Les Prés de Turenne. — La légende nous raconte qu'un jour Turenne chassait à Fleigneux. La chaleur était intense. Ne pouvant résister à la soif, il but longuement l'eau d'une fraîche fontaine qui coulait au fond d'une petite gorge étroite. Naturellement, elle fut appelée : *la Fontaine Turenne*; mais, depuis cette époque, il y eut aussi *le Ruisseau de Turenne*, *le Chemin de Turenne* et *les Prés de Turenne*, Fleigneux voulant perpétuer à jamais le souvenir du grand capitaine.

FLIGNY

Le Moulin Sabouret. — Fligny, comme la plupart des villages de la contrée, eut son château-fort, élevé par les Armagnacs durant la guerre de Cent ans. Il n'en reste plus que des ruines. Faut-il confondre ce fortin avec celui dont parle HUBERT dans sa Géographie, et qu'on y avait élevé, du temps de la Ligue, sur la « Petite Eau », au lieu dit *Moulin Sabouret*? N'aurait-on fait que relever, au seizième siècle, l'ancienne forteresse des Armagnacs? Une chose est certaine, c'est qu'on n'en voyait plus de traces en 1555, quand les troupes du prince d'Orange vinrent saccager Fligny. Tout au moins, ce qui en restait ne réussit point à défendre le village, puisqu'il fut pillé et incendié. — Voir DOM NOEL : *Monographie de Fligny*.

Le Bois de Mille Arpents. — La prospérité de Fligny ne fut jamais fort grande, autrefois. En 1549, les habitants s'adressèrent au duc de Guise, Claude de Lorraine, leur seigneur, pour obtenir de sa bonté une concession d'usage dans ses bois limitrophes. Le principal motif allégué « est que le pays, se trouvant dépourvu de tout revenu, ne peut se soutenir qu'à l'aide de l'agriculture; que, notamment, le territoire de Fligny est froid, stérile, de petit rapport dont, bonnement, ils ne peuvent vivre. » Le prince fut généreux à l'égard de ces pauvres gens. Il leur accorda, comme d'ailleurs aux villages de Tarzy, d'Anny, de La Neuville-aux-Joûtes, tout ce qu'ils lui demandaient, c'est-à-dire l'usage des bois et des étangs situés sur leurs territoires respectifs. Il s'y ré-

servait seulement « en francs-bois » mille arpents qu'il fit borner et qui devinrent le lieu dit *Bois de Mille Arpents*, lequel fait encore partie des domaines du duché de Guise. La concession des forêts abandonnées aux quatre villages se composait de 3,249 arpents. Les usagers avaient droit d'y prendre le bois nécessaire à leur chauffage, à leurs constructions, et pouvaient, en outre, y mettre en pâturage quinze jeunes porcs. En retour, le duc de Guise exigeait une redevance de deux sous parisis pour chaque feu.

Les Bourguignottes. — En 1438, dit le Père Lelong — aux temps de la guerre de Cent ans, — les Bourguignons envahirent la Thiérache, brûlèrent Auvillers-les-Forges et ravagèrent plusieurs villages ; entre autres Tarzy et Fligny. Au lieu dit *les Bourguignottes*, à Fligny, on trouvait, il y aura bientôt soixante ans, de nombreuses armes et de non moins nombreux ossements.

FLIZE

Le Champ de Bataille. — Ancien lieu-dit mentionné par un acte de vente fait en 1257, dans lequel nous lisons que le moulin de Flize « avec ses appendances et dix sous de cens » sont vendus par Isabeau, nièce de Thibault, sire de Mallières, fille de Philippe, qui fut châtelain de Bar ; ladite Isabeau retenant seulement, en cette seigneurie, la terre dite *le Champ de Bataille*. D'où venait, au treizième siècle, cette appellation significative ?

La Rue du Moulin. — Ce moulin, d'origine fort antique, était en pleine activité dès le douzième siècle. Sont conservées dans nos archives départementales, diverses procédures relatives, notamment, au bail « du moulin et foulerie de Flize ; aux sommes dues à l'abbaye d'Elan ; au sieur Poncelet, bourgeois de Flize et ci-devant foulon de la foulerie du dit Flize, défendeur contre messire François de Damas, prêtre doyen du chapitre de l'église cathédrale de Nevers, abbé commandataire de l'abbaye de Notre-Dame d'Elan, demandeur à la résiliation du moulin de Flize. »

De ce moulin qui fut, jusqu'en 1650, exclusivement réservé à la meunerie, puis, alors, servit « la foulerie de draps de Sedan », on voit encore quelques restes dans l'enceinte de la Forge. On y arrivait par la voie dite *rue du Moulin*, qui constitue, avec les « pâquis » proche de l'église, la partie la plus ancienne du village, dont les origines sont des plus modestes. Peut-être même ne fut-il à ses débuts qu'une simple ferme. En 1636, il n'avait que cinquante-huit habitants, et SAUGRIN, dans sa *Généralité de Champagne* —

imprimé en 1720, — n'y compte que dix-sept lieux; c'est-à-dire environ soixante-huit personnes. Ce qui, d'ailleurs, ne préserva point Flize des incursions et des pillages: incendié et rançonné, en 1521, quand les troupes de Sickingen et du duc de Nassau allaient assiéger Mézières; pillé par les calvinistes allemands que commandait Lamboy; enfin, pour ne pas nous attarder dans une trop pénible énumération, ravagé pendant la Ligue, lorsque le sire d'Yvernaumont en fut délogé par le maréchal de Saint-Paul qui l'attaqua, ensuite, dans Nouvion, où il s'était réfugié.

Faux Flize n'appartint à la France qu'après le traité de Bruxelles — 18 novembre 1769 — conclu entre Louis XV et Marie-Thérèse d'Autriche. Alors furent également englobés dans le territoire français maints autres villages sur la rive droite de la Meuse, qui jusques alors étaient situés « en pays d'Empire » et ne payaient pas d'impôts, en vertu de cet axiome : *de imperio valor abest*: villages d'empire ne doivent rien.

Le Château. — Ecart de Flize, où se trouvait, jadis, une tour « ou guette » au confluent de la Meuse et du ruisseau d'Elan. Sur ce même emplacement fut construit le château qu'habita la famille de Clermont-Tonnerre, et dont les parcs avaient été dessinés par Le Nostre. En 1770, après le traité de Bruxelles, fut démolie la tourelle de ce château qui, par la suite, devint manufacture de draps, puis fabrique de feronnerie et, finalement, « maison bourgeoise. »

Rimont. — La Chapelle. — A la limite des territoires de Dou et de Flize, est un lieu dit *Rimont*, quelquefois aussi *Rimonnet*, où, jadis, existait un village assez important et fort ancien; car nous savons qu'en 1176 l'église de Rimont fut donnée par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, aux Chanoines de Saint-Pierre à Mézières; donation que confirmait, en décembre 1187, une bulle du pape Grégoire VIII, alors à Pise.

Cette église s'élevait aux lieux dits aujourd'hui *la Chapelle* et *la Sacristie*. En ces endroits, on rencontrait, en fouillant le sol, plusieurs pierres éparses calcinées, des débris de squelettes, quelques « vases sacrés » et quelques croix.

A quelle époque disparurent Rimont et sa « maison-forte »? Probablement entre les années 1521 et 1592: les Impériaux commencèrent, et les troupes du comte de Saint-Paul achevèrent la ruine du village et de sa forteresse. Alors furent construits à Flize une chapelle et un cimetière à l'endroit où se trouve actuellement la mairie; et quelques années plus tard, une autre chapelle que fit ériger Colas, seigneur de Flize, avec encore un nouveau cime-

rière. Et pour combien peu d'habitants ! Cinquante-huit, avon-nous dit — car nous sommes en l'année 1636, maintenant — alors que Rimont, avant d'être détruit, en comptait environ cent cinquante.

FLOING

Les Hautes. — En ce lieu-dit furent trouvés des débris de colonnes et une statue de Diane, que l'on suppose provenir d'un temple dédié à cette déesse. Cette statue était en pierre blanche, de grandeur naturelle. Qu'est-elle devenue ? Sur le socle, une inscription, que les laboureurs ignorants brisèrent à coups de pioche.

Non loin de l'emplacement où fut découverte cette statue, on croit apercevoir les traces d'un ancien camp romain, si l'on en juge par les armes, les ossements et les nombreuses médailles romaines. L'une d'elles, en argent, était à l'effigie de Néron ; sur quelques-unes se lisait le mot « gallica ».

A signaler aux *Hautes* une fontaine « incrustante ».

Le Pré de la Bataille. — La Feuillette. — Chasteloi. — A peu près en face du village d'Iges. On découvrit en cet endroit, en 1840 et en 1859, des ossements, des armes, des médailles à l'effigie d'Antonin, de Gallien, de Claude le Gothique, de Septime Sévère ; des caveaux en maçonnerie, des tombes avec des squelettes, des colliers, des urnes funéraires, des poteries, tous objets d'origine gallo-romaine. Aussi nombreuses et importantes découvertes dans les lieux voisins, par exemple au *Chasteloi*, une petite hauteur proche *le Pré de la Bataille*, aux prés dits *les Prés de la Feuillette*, sans compter de nombreuses traces de construction. N'y eut-il pas sur *le Pré de la Bataille* une petite ville romaine plutôt qu'un simple camp romain ?

La tradition veut que l'église fortifiée, très curieuse, de Floing, ait été, à l'origine, construite probablement vers l'an 1650, pour remplacer les établissements romains détruits qui se trouvaient au *Pré de la Bataille*. Ce fut d'abord — dit la tradition — une ancienne forteresse convertie plus tard en église. Elle avait, autrefois, un étage auquel conduisait un escalier en pierre qui subsiste encore, et qui part du chœur ; toutefois l'accès primitif dut se trouver, autrefois, où se trouve maintenant l'autel de Saint-Remy. Sous le toit, un grenier dit *le Grenier des Femmes*.

Convertie en église, comme nous l'avons dit, la vieille forteresse était protégée par un mur d'enceinte flanqué de tours, formant un parallélogramme long de cinquante mètres sur quarante de large. Le mur avait cinq mètres de hauteur ; il était crénelé.

On voit encore quelques créneaux dans la partie attenante au jardin du presbytère. Entre ce mur — rasé à l'ouest et au nord — et l'église, un fossé avec terre-plein. La tour du sud, dont restent quelques vestiges, était carrée. Ses pierres calcinées témoignent de nombreux incendies.

Une seule porte pour entrer, jadis, dans Floing; elle fut démolie en 1821 et remplacée par une autre porte détruite en 1848, en même temps que la vieille « maison commune », crénelée comme l'église et d'une grande originalité. Un escalier moderne, partant de la rue, remplace un ancien escalier; il faisait palier. Puis il se partageait en deux branches qui, toutes deux, aboutissaient au cimetière.

La Ferme de Quirimont. — Ce nom très significatif : *mons Quirinorum*, rappelle encore le séjour des Romains à Floing.

Le Hattoy. — Petit mamelon entre Floing et Saint-Menges; les fouilles mirent à découvert de nombreux objets d'origine gallo-romaine, et surtout, découverte plus remarquable, des traces, des ruines très nettes d'un aqueduc, d'un réservoir d'eau, ce qui confirmerait l'hypothèse d'une ville romaine en cet endroit. C'est derrière le Hattoy qu'en 1870 le prince royal de Prusse avait dissimulé son armée.

La Jonquière. — Depuis longtemps, existaient sur le chemin d'Illy, à la sortie du village, au lieu dit *la Jonquière*, un lavoir public et un abreuvoir qu'alimentait une source située sur le versant sud du Hattoy; les eaux arrivaient par de simples aqueducs en pierres sèches, fort mal construits et en partie détruits. En 1857, force fut, pour rectifier le chemin, de supprimer ce lavoir, et d'en établir un autre au *Rossignol*.

La Voie Romaine. — D'autres lieux rappellent encore ce séjour, ou ce campement, des Romains à Floing: entre autres *la Voie romaine*, qui conduisait à Sedan; et *le Clos de Saint-Albert* où l'on voit la trace de quelques « fossés d'assainissement ».

Lacor. — Au lieu dit *Lacor*, au pied des Hautes, encore des traces nombreuses de construction romaine.

La Maladrerie. — La peste a souvent ravagé Floing, notamment en 1580, 1585, 1588, 1597, 1610, 1631, 1636, 1637. La mortalité fut alors toujours très grande; d'où l'existence d'une *Maladrerie* sur le lieu qui porte aujourd'hui ce nom.

Le Fond des Noues. — Dans le joli vallon dit *le Fond des Noues*, une célèbre fontaine appelée *la Fontaine de Malheur*. Son mince filet d'eau, intermittent, traverse le sentier qui mène à Sedan par les hauteurs. Autrefois, on s'effrayait lorsqu'il coulait; car il annonçait la famine, la peste, la guerre. Aujourd'hui, ce ruisseau a perdu tout son prestige : toutefois, on ne peut s'empêcher de dire, lorsqu'on voit serpenter son petit filet d'eau, sans doute en souvenir de la croyance d'antan : « La Fontaine de Malheur coule ; que nous annonce t-elle ? »

Le Chêne brisé. — **Le Poiriseau.** — Au Poiriseau, où trois mille combattants sont ensevelis dans une fosse commune ainsi que dans des tombes françaises et allemandes, se trouve le monument dit *le Chêne brisé*, sculpté par les frères Duc, de Casal.

Le Terme. — Sur le Terme, un autre monument funèbre élevé par les soldats de Weimar, à leurs camarades du 94^e d'infanterie.

Rappelons encore, comme souvenir commémoratif, l'inscription gravée sur l'un des murs de la chapelle dédiée à Notre-Dame de la Consolation, autour de laquelle, le 12 septembre, à quatre heures de l'après-midi, environ, se livrait un furieux combat :

Ici près a été tué — Le capitaine d'état-major — Mangon de la Lande — Avec plusieurs cuirassiers — Dans la charge du 2^e escadron — Du 12^e régiment — Le 1^{er} septembre 1870 — Priez pour eux.

« C'était le 1^{er} septembre, deux heures de l'après-midi. Nous avions abandonné le calvaire d'Illy. La division Liébert, soumise au feu d'artillerie le plus épouvantable qui ait jamais foudroyé un champ de bataille, commençait à se désagréger. De plus en plus se resserrait autour d'elle le cercle menaçant des lignes ennemies. Pas une réserve n'existait pour briser leur étreinte. Le général Ducrot juge la situation désespérée. Il faut que la cavalerie se sacrifie pour essayer, sinon d'empêcher, du moins de retarder l'inévitable et fatal dénouement.

Il se tourne vers le général Margueritte qui l'a suivi, puis il lui montre la direction de Floing.

— Je vous demande de charger, dit-il; balayez tout ce que vous trouverez devant vous. Après, vous vous rabattrez à droite et vous chercherez à prendre en flanc la ligne ennemie !

Margueritte salue, s'incline. Puis avec son officier d'ordonnance il va reconnaître le terrain sur lequel doit combattre sa division. Mais presque au même moment, il reçoit dans la figure une balle qui, traversant ses deux joues, lui brise la mâchoire et lui coupe

la langue. Le lieutenant Reverony, son officier d'ordonnance, le soutient sous le bras gauche, et le triste cortège revient au pas vers sa division. Margueritte ne peut parler ; sa langue pend hors de sa bouche. De son affreuse blessure, coule sur sa tunique un long filet de sang. Il a toutefois la force de faire un geste : il montre à ses cavaliers où sont les ennemis. Voyant son chef bien-aimé blessé à mort, un élan de colère et de rage secoue tout le régiment. Debout sur leurs étriers, le sabre haut, les chasseurs crient : « En avant ! Vengeons notre général ! » Et sans que l'ordre fût donné, fou de rage, le 1^{er} chasseurs d'Afrique s'élançe en tempête. Aucun obstacle de terrain n'arrêtera sa course vertigineuse, infernale ! Il est suivi par les 3^e et 4^e chasseurs que prolonge sur la gauche la brigade Beauffremont : 1^{er} hussards et 6^e chasseurs d'Afrique. Le terrain est dangereux ; des ressauts de plus d'un mètre, des dépressions brusques et profondes rompent la cohésion des escadrons. La terre est labourée d'obus. La mitraille rugit. Les balles sifflent. Mais à travers le fer et le plomb, la rafale passe. Elle roule. Elle mugit. Elle tourbillonne. Elle vient se briser avec fracas contre l'épaisse muraille des baïonnettes allemandes. C'est un flot furieux sur un rivage hérissé de brisants. Il y a des chutes effroyables. Il y a des culbutes de pelotons entiers, s'effondrant les uns sur les autres. Les morts s'amoncellent en un immense et funèbre escalier.

Mais la masse terrible et compacte des Allemands s'épaissit toujours. Le général Ducrot aperçoit le marquis de Gallifet. Il lui crie :

— Encore un effort, de Gallifet ; si tout est perdu, qu'au moins ce soit pour l'honneur des armes.

Et de Gallifet répond :

— Tout ce que vous voudrez, mon général, tant qu'il en restera un !

Puis, levant son sabre : « 1^{er} et 2^e escadrons, chargez ! » Et ils se précipitent en ligne, au galop de leurs chevaux, sur l'infanterie prussienne. Mais c'est en vain. Hélas ! que peut toute cette bravoure contre la terrible fusillade allemande ! Les lignes des tirailleurs, enfoncées ici et là, démasquent des réserves abritées, dont les ailes sont formées en carrés et qui ouvrent un feu meurtrier. Ce qui reste de nos sublimes troupes est définitivement dispersé. Au milieu des monceaux de morts, des chevaux éventrés, force est à nos soldats de se réfugier derrière les taillis du bois de la Garenne, tandis que du haut de la *Borne du Roi de Prusse*, au Fresnois, Guillaume, qu'émerveille ce surhumain courage, laisse échapper ces mots célèbres : « Oh ! les braves gens ! »

Pendant ce temps, le général Margueritte était conduit à l'am-

balance : la sous-préfecture de Sedan. L'empereur vint le voir, lui serra la main affectueusement, lui disant qu'il espérait bien le voir guérir de son horrible blessure.

Alors Margueritte écrivit au crayon sur une feuille de papier :
 « Sire, je vous remercie. Moi, ce n'est rien ! Que va devenir l'armée ? Que va devenir la France ? »

FOSSÉ

A Mame. — Le Bois de la Folie. — A deux kilomètres de Fossé s'élève, au lieu dit *A Mame* — sur la lisière du bois de la Folie, — une petite chapelle, dernier vestige d'un ancien prieuré que la tradition fait remonter aux temps de Charlemagne. La légende raconte que l'armée du puissant empereur, campée près de Fossé, allait mourir de faim et de soif, quand Charlemagne, frappant la terre de son épée, en fit jaillir une source abondante ; elle alimente encore la fontaine qui coule proche la chapelle. En même temps tombait une grande quantité de manne. L'armée put ainsi boire, manger, et fut sauvée. En souvenir de cet événement surnaturel, Charlemagne fit construire une vaste église sur l'emplacement même où ses soldats avaient campé, et il l'appela *Manne* ; aujourd'hui devenue *Mame*. Il semble qu'en cet endroit un combat se soit livré, car on y a souvent trouvé des ossements, des armes complètes ou en fragments et, aussi, des sépultures d'origine gallo-romaine.

En 1740, cette église, de style ogival, à trois nefs, dont le plan se trouve conservé aux archives de Reims, fut complètement détruite et, alors, remplacée par cette petite chapelle que l'on voit aujourd'hui dans les champs. Sous la Révolution, un habitant de Fossé, dont quelques vieillards savent encore le nom, enleva de la chapelle, sous prétexte de la dérober aux fureurs révolutionnaires, la statue d'une sainte et la garda quelques mois, cachée dans sa maison. Mais la nuit, il avait des visions terribles. Il entendait des voix menaçantes, lui criant qu'il brûlerait en enfer, pendant toute l'éternité. Si bien que, bourrelé de remords, il rapporta la statue où il l'avait prise, et, depuis ce moment, il lui fut possible de dormir en repos.

Autrefois, les jeunes filles entraient dans cette chapelle, puis essayaient d'attraper la corde, assez haut placée, qui servait à faire sonner la cloche. Celles qui réussissaient étaient sûres d'être mariées, dans l'année même... à moins que la cloche n'eût sonné le 31 décembre !

On remarque encore à Fossé une maison fort élégante cons-

truite vers la fin du seizième siècle. Un double escalier conduit à une *loggia* qui s'ouvre, par trois arcades, au milieu de la façade. Au-dessus du premier étage un écusson. L'entrée de la maison se trouve au fond de cette *loggia*. Le vestibule, traversant tout le rez-de-chaussée, est orné, de distances en distances, de fausses portes que surmontent des voussures pénétrant dans sa voûte en plein cintre. Les cheminées et les taques, seules, datent de 1673 : donc elles sont plus récentes. On appelle cette maison, tantôt le *presbytère*, tantôt la *commanderie*. Le commandeur de Boult avait, en effet, des droits à Fossé.

~ Les filles de Charlemagne, elles aussi, comme leur père, ont traversé les Ardennes. En pleines collines des Argennes, au pied d'un petit monticule dominant la route de la Croix-aux-Bois à Vouziers, dorment, dans un petit lac abrité de saules ombreux, des eaux calmes et limpides ; c'est le *Gué Charlemagne*. Suivies de leurs hommes d'armes, ces filles allaient à la rencontre de leur père, revenant d'Atigny ; entre toutes, la plus belle de ses sœurs, Egilde, chevauchant à côté de son page, sur sa haquenée blanche. Elles arrivent devant un lac. « Oh ! que je voudrais me baigner dans ces eaux si fraîches, dit Egilde, comme elles me reposeraient de ma lassitude ! » Elle enlève sa robe, ne gardant autour de son beau corps qu'une légère écharpe de soie enroulée. Elle entre dans le bain. Mais voilà qu'un frisson la saisit. Elle se meurt, elle va se noyer ! « Gontran ! Gontran ! Mon si gracieux page que j'aime, si je vivais, me prendrais-tu pour femme ? Gontran ! Gontran ! Mon si gracieux page que j'aime, je meurs, viens à moi ! » Et Gontran, alors, entra dans le lac. Longuement, amoureuxment, il embrassa sa fiancée. Puis, ensemble, ils disparurent sous les eaux.

FRAILLICOURT

Plomb-Fontaine. — Dans l'église fortifiée de Fraillicourt, deux tableaux — l'un et l'autre, hélas ! restaurés — datant du dix-septième siècle, sans doute. D'un côté, saint Blaise, patron de la paroisse ; en face, c'est saint Remy, « debout, en chape, tenant sa croix archiépiscopale de la main gauche, tandis que de la main droite il reçoit la Sainte-Ampoule. » Au-dessous, une inscription latine, rappelant ce passage de FLODOARD qui, dans son *Histoire de l'Eglise de Reims*, chapitre XX, raconte :

« Un colon habitant *Plombea-Fontana*, ancienne cense du bourg dite *Fontaine de Plomb* — d'une source ou puisard dans un terrain bas et humide, — était inquiété, pressuré, par les rapines des

habitants d'un village voisin appelé : *Rosetum* = *Rosoy-sur-Serre*... Le colon, pour s'en délivrer, donna la meilleure part de ses produits aux pauvres de la basilique où reposait saint Remi, invoqua sa protection et rapporta de la poussière du pavé environnant son tombeau. Alors, quand les oppresseurs revinrent, la puissance de l'Apôtre des Francs éclata contre eux d'une façon singulière, car les bêtes de leurs troupeaux se heurtèrent les unes contre les autres, puis s'enfuirent épouvantées ainsi que les gardiens. Jamais ils ne reparurent, et saint Remi triompha pour toujours. »

S'appelle aujourd'hui *Plomb-Fontaine* la portion de Fraillicourt située au delà du ruisseau : *Par delà de liau* = *Padliau* en patois local.

FRANCHEVAL

L'Aire des Oiseaux. — Ce lieu-dit fut le théâtre de tous les événements de sorcellerie, tragiques ou comiques, qui se passèrent dans cette région.

La Ruelle du Temple. — Il ne reste plus vestiges du temple protestant de Francheval; il se trouvait au nord de l'église actuelle, n'en étant séparé que par une rue. Construit en 1644, il fut démoli en 1682. Sur son emplacement, s'élevèrent des maisons particulières, suivies de vergers, que longe un chemin actuellement dit *la Ruelle du Temple*. Les démolitions du temple, ainsi que sa cloche, furent données aux Capucins de Sedan.

Le Jardin de l'Hôpital. — Peut-être que cet hôpital fut une maladrerie, en tout cas — affirme la tradition — « un lieu de débauche et, surtout, de simonie. » Hôpital peu riche — puisque la commune de Douzy lui venait en aide, — transformé au dix-septième siècle en *ferme des pauvres*, dont les propriétés forment actuellement le fond immobilier du bureau de bienfaisance. Cet hôpital a depuis longtemps disparu; il occupait l'emplacement actuel de la maison Lamotte. La rue du village qui dessert ce quartier se nomme *rue de l'Hôpital*; un petit sentier se nomme aussi *ruelle de l'Hôpital*; et enfin, un grand jardin, appartenant au bureau de bienfaisance, s'appelle *le Jardin de l'Hôpital*.

Rue de la Corne. — L'église de Francheval est fort ancienne. Fortifiée, percée de meurtrières très bien conservées, elle fut souvent pillée, brûlée, notamment pendant les guerres de religion, et soutint plusieurs sièges. La sacristie actuelle était, jadis, le font de Francheval. La rue qui prend naissance au chœur de

l'église et mène à Pouru-aux-Bois, s'appelle *rue de la Corne* : un terme de fortifications. Tout en haut du clocher, un loup en pierre, dont on voit la partie antérieure du corps. Voici ce que raconte la légende :

Un jour, il y a de cela fort longtemps, le curé de Francheval, entrant dans son église, fut fort surpris d'y trouver « deux diables » qui, après avoir renversé tous les bancs, culbuté toutes les chaises, jeté à terre les nappes et les chandeliers de l'autel, étaient en train de démolir le bénitier. Le curé n'était pas homme à s'effrayer. Vite, il verrouilla toutes les portes, s'arma d'un goupillon et, résolument, attaqua les deux diables. Se voyant vaincus, ils voulurent s'enfuir, sans même essayer de combattre; mais trouvant toutes les issues fermées, ils se réfugièrent dans le clocher où, toujours armé de son goupillon, le prêtre les suivit.

Or, ces diables étaient puissants; et cette puissance fut telle que la muraille s'entr'ouvrit pour les laisser passer. Mais au moment où ils s'engageaient dans cette ouverture qui devait favoriser leur fuite, le prêtre les aspergea d'eau bénite. Tout à l'instant, la muraille se refermait sur eux et les écrasait. En mémoire de cet événement singulier — ajoute la légende — et pour en transmettre le souvenir de générations en générations, l'on plaça, tout en haut du clocher, deux loups en pierre : un de chaque côté. Un seul de ces loups existe encore, l'autre ayant été détruit, on ne sait à quelle époque. L'autre loup est en assez piteux état. Toute la partie antérieure de son corps est fort détériorée. Même pendant longtemps, ce loup n'eut que trois pattes; la quatrième a été refaite en 1879, alors que toute l'église fut replâtrée et cimentée.

~ On dit : C'est ici Franchevaux — Le pays aux belles femmes — Et aux biens laids chevaux. — Voir dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, l'explication de ce dicton. — En tout cas, si jadis les habitants de Francheval méritèrent le carcan, en 1626, vu, dit l'ordonnance d'Elisabeth de Nassau, « la grande quantité de larrons qu'il y a en ce village, » ces mêmes habitants, dont les ancêtres connurent tous les maux qui suivent les invasions, témoignèrent d'un énergique courage en 1816. Les Prussiens étaient en France. Un détachement arrive à Francheval et vient rançonner le village. Or, parmi les habitants, se trouvait le cadre complet d'un bataillon de « la grande armée » : commandant, capitaine, lieutenant, sous-officiers, tambour. Ces braves se concertent, puis vont revêtir leurs glorieux uniformes et se rangent en bataille devant l'église. Et cette attitude si ferme sut tenir en respect les Prussiens, qui se retirèrent sans avoir osé faire leurs réquisitions.

LA FRANCHEVILLE

Bois de La Francheville. — Village qui paraît remonter au douzième siècle : fut bâti — son nom l'indique — pour des colons affranchis de toute redevance par le chapitre de Mézières, au milieu de bois défrichés, sur le territoire d'Evigny. Il ne reste plus aujourd'hui, du côté de Saint-Marceau, qu'une partie de ce massif forestier, dit *Bois de La Francheville*.

Saint-Ponce. — Ancienne chapellerie, même de beaucoup antérieure à la chapellerie de Mézières. Probablement, à l'origine, un petit prieuré dépendant de quelque monastère. Aujourd'hui, Poudrerie nationale.

FRESNOIS

Les Petits Arbres. — Nous avons dit qu'Attigny et Douzy se partageaient l'honneur de plaire tout particulièrement à Charlemagne. Pour faciliter les communications entre ces deux résidences, l'empereur fit construire une chaussée : *la via regia*. D'Attigny, cette chaussée empruntait la voie romaine jusques à Tannay. Elle la quittait en cet endroit pour traverser les bois du Mont-Dieu, et se dirigeait directement sur Fresnois, qu'elle atteignait au lieu dit *les Petits Arbres*. Elle continuait jusques à Wadelincourt où l'on passait la Meuse sur un ponton; puis, traversant la prairie de Balan, elle se prolongeait le long de la prairie de Bazeilles, pour se terminer à Douzy. — Voir HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*.

Tout proche de ce lieu dit *les Petits Arbres*, on voyait, jadis, les débris d'une croix en pierre, la *Croix de maître Paul*, dont on ignore l'origine. Deux kilomètres plus loin, sur l'emplacement de la « *via regia* », une autre croix en pierre, la *Croix des Petits Arbres*; elle date de 1702, ayant, dit la tradition, remplacé une croix plus ancienne, que l'on a conservée, pendant assez longtemps, dans le cimetière.

Sur le point culminant des *Petits Arbres*, furent, le jour de la bataille de Sedan, établies des batteries prussiennes.

Le Pré des Femmes. — Les Chanoinesses du Saint-Sépulcre de Charleville possédaient diverses propriétés au Fresnois : le lieu dit actuellement le *Pré des Femmes* appartient, selon toute vraisemblance, à l'une de ces propriétés.

La Cense Béchecloux. — Contenait quatre cent quinze verges de terre; quatre-vingt-neuf verges de terre appartenait à la *renfermerie* de Donchery, et appartiennent encore à l'hospice de cette commune. — Voir DONCHERY : *La Maladrerie*.

Le Tunois. — Ce lieu-dit tire son nom d'un ancien tumulus où jamais des fouilles n'ont été faites.

Le Chemin des Romains. — Ainsi se nomme un chemin qui coupe la partie sud-est du ban de Fresnois. A l'endroit où ce chemin traversait le ruisseau, se trouvait un pont appelé : *Arche des Romains*, que remplace actuellement le *Pont de la Bourlie*, en mémoire de Guiscard de la Bourlie, « gouverneur de Sedan, pour le roi. »

Le Plateau dit, depuis 1870 : La Borne du roi de Prusse. — Sur les hauteurs de ce plateau, pendant la journée de Sedan, se tenaient le comte de Bismarck, le général de Moltke et le roi Guillaume, semblant tous trois oublier la bataille pour ne regarder que ce coin de terre où des Français donnaient à leur vainqueur l'inoubliable spectacle d'un courage devant lequel ne pouvait rester insensible aucune fibre de soldat. Tout à coup, le vieux roi laissa tomber la main dont il tenait sa jumelle. Il se tourna vers les deux hommes auxquels il devait ses succès inespérés et s'écria, désignant du geste le tourbillon sublime : « Oh ! les braves gens ! »

Deux cents années auparavant, un autre Guillaume — le roi d'Angleterre, Guillaume d'Orange, — à la bataille de Nerwinde que, le 29 juillet 1693, gagnaient nos troupes commandées par le maréchal de Luxembourg, s'était écrié : « Oh ! l'insolente nation ! »

Mais ce n'était pas assez de cette exclamation arrachée au roi Guillaume — en ce moment d'émotion — pour rendre à nos braves soldats l'hommage enthousiaste qu'ils méritaient. L'histoire, elle aussi, leur devait son tribut d'admiration respectueuse, et, comme pour en doubler le prix, c'est par la plume de l'ennemi qu'Elle le leur a rendu :

« Bien que le succès n'ait pas répondu aux efforts de ces courageux escadrons — dit la *relation allemande*, — bien que leur héroïque tentative ait été impuissante à conjurer la catastrophe qui devait irrésistiblement écraser l'armée française, celle-ci n'en a pas moins le droit de jeter un regard de légitime orgueil vers les champs de Floing et de Casal, sur lesquels, dans cette mémorable journée de Sedan, sa cavalerie succomba glorieusement sous les coups d'un adversaire victorieux. »

« Oh! les braves gens! » Ces mots flamboieront éternellement en lettres d'or dans les merveilleuses annales de France!

LE FRÉTY

Le Mont-de-Pierre. — Le Fréty — voir, à propos de ce nom, LA FERTÉ-SUR-CHIERS — eut autrefois deux châteaux, dont il ne reste plus vestiges aujourd'hui. Sur leur emplacement, des terres cultivées. L'un d'eux s'élevait sur le lieu dit actuellement *le Mont-de-Pierre*. Une allée bordée de tilleuls le reliait au village. Un matin de l'année 1797, le berger de M. de Pauze, seigneur du Fréty, arrive comme de coutume au manoir pour y prendre son troupeau. Toutes les portes, toutes les fenêtres sont ouvertes, quelques-unes même sont brisées. Il entre; les appartements sont déserts. Vite il court au village annoncer la fuite du seigneur. Ceux du Fréty alors, en toute hâte, courent au château et le mettent au pillage; brisant à coups de hache, saccageant, jetant dans le puits tout ce qui leur tombait sous la main : meubles, vaisselle, livres, objets d'art. Puis, sans doute après, l'incendie. Détruite aussi, une chapelle attenante, où, jusques alors, on avait toujours dit la messe, où, toujours, s'étaient célébrées les autres cérémonies religieuses, bien que le village eût son église. A l'endroit précis où se trouvait la chapelle, est, maintenant, le cimetière du Fréty.

Le Fief d'Arloy. — C'était sur le lieu dit *Fief d'Arloy* que s'élevait le deuxième château, dont était châtelain le seigneur de Maimbresson; « le plus cruel, le plus inhumain des seigneurs — affirme la légende — et ne manquant jamais de faire feu sur les pauvres qu'il surprenait ramassant du bois mort dans ses forêts. »

La Barrière. — Parce que jadis une chaîne en fer « barrait » ce chemin. A cet endroit existait un « péage au profit du fief d'Arloy. »

La Forge. — Ont été trouvées en ce lieu de nombreuses scories indiquant l'existence d'une forge, dont il ne reste plus trace, actuellement.

FROMELENNES

Le Rippel. — Sur ce lieu dit *le Rippel*, un petit monticule, également nommé *le Rippel*, qui semble avoir été, selon toute

apparence, un tumulus gaulois. M. HUBERT affirme, il est vrai, dans un article publié par le *Courrier des Ardennes*, le 2 mai 1839, que ce tertre de Fromelennes n'est pas un tumulus; que les sépultures qu'on y rencontre ne sont ni gauloises, ni romaines, mais que c'est un cimetière chrétien, remontant au seizième ou au dix-septième siècle.

Il est vrai que le docteur MASSON, dans ses intéressantes *Annales ardennaises*, combat énergiquement ces conclusions :

« Les armures qui ont été trouvées dans les fouilles, écrit-il, les tombes maçonnées en mortier de chaux, recouvertes de larges dalles, avec parements solides, donnent à ce lieu d'inhumation du *Rippel* une bien autre antiquité. Il y a eu là évidemment des sépultures romaines et, à notre avis, des inhumations gauloises aussi. Si le monticule de Fromelennes, ressemblant à un *tumulus*, n'a point été formé de main d'homme, par des terres accumulées et apportées du voisinage; s'il présente le caractère d'une *motte* ou butte naturelle, ce n'est pas une raison pour qu'il n'ait pas servi d'endroit d'inhumation aux Gaulois, et qu'il n'ait pas été consacré par la religion à l'usage d'enterrer les morts. On sait du reste qu'il existe plusieurs sortes de *tumulus*, et qu'il en est qui ne servirent jamais à des sépultures. Les uns sont pleins, sans aucune construction ou sans aucun agencement de pierres, pour servir de loges à l'intérieur; les autres présentent des vides, et offrent des chambres formées de pierres brutes pour y recevoir les corps des chefs distingués, morts à la guerre ou ayant bien mérité de la nation.

« Il semble que César ait méconnu le caractère des *tumulus* de cette dernière espèce; car il considère ces monuments gaulois comme les accumulations des dépouilles provenant de l'ennemi et consacrées à la divinité; réunies sur un seul point, et s'étant transformées, par une lente décomposition, en terre végétale et productive. Ces élévations gauloises, ou tertres produits de cette manière, se formèrent dans les guerres importantes, où le danger était imminent, et quand on croyait avoir besoin de faire un appel pressant à la divinité.

« On voit, dans l'Histoire, que dans les guerres des Cimbres et des Teutons contre les Romains, les premiers avaient fait le vœu que, s'ils étaient vainqueurs, toutes les dépouilles seraient offertes à la divinité, et que ce vœu avait été rempli scrupuleusement. Bien que des choses précieuses eussent ainsi été entassées au milieu d'un champ et confiées à la bonne foi publique, personne n'y touchait; elles se détruisaient ainsi d'elles-mêmes par les injures du temps.

« En résumé, bien que nous n'ayons pas de preuves historiques

et positives à donner, nous considérons les sépultures de Fromelennes comme remontant à la période gauloise; et nous pensons qu'on doit regarder le *Rippel* comme un ancien cimetière gallo-romain. Nous doutons fort que dans le moyen âge et depuis la renaissance, Fromelennes, qui n'était point une communauté à clocher, et qui dépendait de Givet, ait eu son lieu d'inhumation en cet endroit. »

FUMAY

Diversmont. — Sur le point culminant de ce lieu, appelé *Diversmont*, existait, autrefois, un couvent de Jérômistes, dont il ne reste plus, aujourd'hui, que la chapelle et l'allée de tilleuls y conduisant. De temps immémorial, chaque année, quand arrive la Pentecôte, le clergé de Fumay va chercher en grande cérémonie Notre-Dame de Diversmont et la porte dans l'église paroissiale de la commune, où elle reste jusques au dimanche de la Trinité pour être, alors, reportée dans sa chapelle. Mais une année — c'était au quinzième siècle — qu'on l'avait oubliée dans l'église de Fumay, prise d'une grande tristesse, prise de la nostalgie du couvent, elle descendit, une nuit, de son piédestal, bien décidée à regagner toute seule sa chapelle. Elle fit donc le chemin à pied; mais il pleuvait, mais il tonnait; aussi, au moment d'arriver à sa chère niche, était-elle toute mouillée, toute souillée de boue. Pour rentrer resplendissante en son sanctuaire, elle se lava dans le petit ruisseau qui coule aux pieds des rochers de Diversmont, et, depuis cette époque, ces eaux réputées miraculeuses ont la propriété de guérir maintes maladies, surtout les maux d'yeux. C'est encore, maintenant, un lieu de pèlerinage assez fréquenté. A peu près même légende — sauf quelques variantes locales — pour « Notre-Dame d'Eteignières ». — VOIR ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Lorsqu'à l'époque révolutionnaire le couvent des Jérômistes de Fumay fut détruit, un Fumacien prit la marche de pierre de la chapelle pour la placer à l'entrée de sa maison, qu'il faisait alors construire précisément avec les pierres du couvent. La première fois qu'il entra dans sa maison — appelée depuis la Maison maudite, — il glissa sur cette pierre, tomba, se cassa la jambe. On raconte aussi qu'au commencement du siècle le toit de cette maison tremblait chaque fois que passait la procession et que, tous les ans, lorsqu'arrivait l'anniversaire de la mort du « sacrilège », les vaches de la commune s'assemblaient devant la maison et y beuglaient lamentablement.

Le Batty. — C'est le nom que porte, à Fumay, une longue allée — aussi large que longue — servant de « place » et certainement l'un des points les plus caractéristiques, les plus pittoresques de l'Ardenne. Tout au bout du *Batty*, la *chapelle Saint-Roch*. Sur la porte qui ferme cette chapelle, un clou. Pour posséder un époux de son choix, la jeune fille doit, dévotement, embrasser le clou, en murmurant tout bas, bien bas, le nom de celui qu'elle désire. Saint Roch a-t-il toujours exaucé ces vœux innocents et bien légitimes ?

La Manise. — Dans cette forêt, appelée *Manise*, aurait existé, à l'époque gallo-romaine, un temple druidique. Toutefois, il ne faut pas entendre ici, par ce mot temple, un édifice avec des murailles, mais un temple naturel formé d'arbres, que des plantes grimpantes semblaient grouper en une seule voûte, les druides « pensant qu'il était irrévérencieux d'enfermer les divinités entre quatre murs. » — VOIR ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*, au chapitre II, « Les Druides ».

La Roche de Luxe. — Dans le pays de Fumay, on voit, au milieu de la *Roche de Luxe*, une caverne qui, dit-on, aurait été la résidence d'une femme nommée Lavique, devenue folle par amour. Avec l'âge, cette folie avait dégénéré en manie excentrique comme, d'ailleurs, l'atteste le choix de cette singulière habitation. A vrai dire, le dénuement de cette pauvre femme ne lui permettait guère un logement plus confortable.

Elle avait dressé son lit, près d'un précipice au fond duquel on entendait couler l'eau, et s'amusait à élever des souris devenues, à force de patience, si dociles qu'entendant son appel elles accouraient. C'était, en tous cas, un être inoffensif, attifée d'une mante de diverses couleurs et coiffée d'un bonnet d'où s'échappaient des mèches de cheveux gris. Ainsi accoutrée, elle chassait, les menaçant de son bâton, les gamins qui la poursuivaient. Détail curieux : elle portait sur son dos les *Evangelies* et on ne sait quels papiers informes établissant ses titres de souveraineté ; car elle se prétendait issue de sang royal.

Le Château. — Le Rempart. — Le côté occidental du carré que la Meuse laisse ouvert autour de Fumay, était jadis fermé par une muraille dite *le Rempart*. Elle commençait au-dessous du Pied-Selle à la roche qui repousse la Meuse vers le nord-est, et venant, en descendant du sud au nord, aboutir à une grosse tour que Louis XIII fit raser, ainsi que l'ancien château, par un détachement de ses troupes, qu'il envoya tout exprès. A la fin

du siècle dernier, on trouva, dans une vieille tour qui subsistait encore sur cet emplacement dit *le Château*, une grande quantité de grains parfaitement conservés. Fumay n'avait qu'une porte, à l'endroit d'où l'on commence à descendre sur le rivage; et de chaque côté de la porte, une tourelle. Ce que l'on appelle aujourd'hui le château est une fort belle maison, de grande allure, plus que centenaire, construite à l'endroit même où s'élevait la forteresse que fit raser Louis XIII. C'est en 1769, seulement, que Fumay appartint à la France.

Saint-Joseph. — A un kilomètre environ, en amont de la gare de Fumay, la voie ferrée de Charleville à Givet traverse la Meuse et enjambe, au-dessus, le canal latéral au fleuve. Canal, écluse, barrage, pont du chemin de fer et route sont désignés sous le nom officiel de *Saint-Joseph*! Voici l'origine de cette appellation :

Il y a cinquante ans à peine, ce point de l'étroite vallée, aujourd'hui fort animé, était des plus sauvages. Il était vierge, alors, de toute espèce de travaux d'art, et un chêne énorme, archiséculaire, existait précisément au lieu même où se trouve la maisonnette du barragiste. Au milieu des grosses branches de cet arbre vénérable, se dressait une statuette en bois du bon saint Joseph. Un pieux batelier, disait-on, l'avait placée en cet endroit à la suite d'un vœu.

Depuis, le temps a marché; vieux chêne et saint de bois ont disparu, mais le nom est resté; il est consacré et restera toujours attaché à ce coin de notre pittoresque Vallée de la Meuse.

Le Dieu de la Mare. — Dans les bois de Fumay, au lieu dit *Dieu de la Mare*, une fontaine ayant le même nom, que visitait, la nuit, un cavalier ailé. Les eaux de cette fontaine étaient, plus que partout ailleurs, bienfaisantes, fraîches, limpides. La tradition rapporte qu'un juge de Rocroi — quel juge et à quelle époque? — allait souvent, malgré la longueur de cette promenade, y faire ses ablutions et boire quelques gorgées à la source même.

~ Nous ne pouvons quitter Fumay sans rappeler sa véritable source de richesse, ses ardoisières : *le Moulin-Sainte-Anne, la Renaissance, le Pied-Selle, Saint-Gilbert, Bacara, Saint-Joseph, Sainte-Désirée, Belle-Montagne, les Fontaines, Saint-Pierre-des-Lions, Sainte-Marie*, au centre même du bourg.

Dans l'ardoisière de la Renaissance, se trouve la *Couche des Trépassés*, au-dessus de laquelle est, en partie, construit Fumay.

Les affleurements sont encore visibles dans la rue de la Rochette, tout proche de la mairie. Certains « ouvrages », qui sont remplis d'eau, s'écrouleraient si on les épuisait; comme cela d'ailleurs arriva, lorsque l'on voulut, il y a quelques années, reprendre l'exploitation de l'ardoisière des Rochettes.

Mentionnons encore, dans cette même région de la Meuse et du bassin de Fumay :

A Haybes : les ardoisières de *Saint-Lambert-Bellerose*, de *Liémery*, de *l'Espérance*, de *la Providence*, du *Trou-Fouday*, de *Saint-Roch*, de *Saint-Antoine*, de *Saint-Wladimir* et de *Sainte-Barbe*.

A Monthermé : les ardoisières de *Sainte-Barbe*, de *Sainte-Catherine*, de *l'Echina*.

A Deville : les ardoisières de *Saint-Barnabé*, de *la Carbonnière*.

La dernière statistique, publiée par le ministère du commerce, nous apprend qu'en 1894 la France produisit cinq cent quatre-vingt-trois millions et demi d'ardoises, représentant une valeur de treize millions et demi.

Les exploitations d'une grande importance peuvent se diviser en deux grands bassins principaux :

Le *Bassin Breton* qui comprend : le Maine-et-Loire, deux cent dix-sept millions d'ardoises; la Mayenne, soixante-seize millions; l'Ille-et-Vilaine, quatorze millions; le Morbihan, vingt-quatre millions; le Finistère, vingt-quatre millions; les Côtes-du-Nord, dix-huit millions; représentant, toutes ces ardoises, un poids de cent quarante mille tonnes.

Le *Bassin des Ardennes* : environ cent quarante millions d'ardoises, ayant un poids approximatif de cinquante-cinq mille tonnes.

Enfin des exploitations secondaires dans les Hautes-Pyrénées, l'Isère, la Corrèze, les Hautes-Alpes, la Savoie et la Haute-Savoie. — Voir l'ouvrage si complet et si plein d'intérêt : *Les Ardoisières des Ardennes* — Ed. Jolly, éditeur, — par M. WATRYN, contrôleur principal des mines.

GERNELLE

Le Bois-de-Ville. — En ce lieu-dit, les sorciers tenaient leur sabbat. La ronde terminée, ils faisaient le tour de Gernelle en chantant : « Nous danserons dimanche et lundi — Et mardi aussi. » Dans ce même Bois-de-Ville, on voyait quelquefois la nuit une « dame blanche », assise sur un tronc d'arbre gisant à terre.

GESPUNSART

Le Bois du Saint Lieu. — Ainsi nommé parce qu'en ce bois furent trouvées des hosties volées — janvier 1716 — dans l'église de Lumes. Ce vol aussitôt commis, les soupçons publics accusèrent certaine femme de réputation suspecte. On l'interrogea, on la pressa de questions, tant et si bien, qu'elle avouait, enfin, avoir violé le tabernacle de l'église, et s'être ensuite enfuie, en passant par Gespunsart, son chemin direct, pour regagner son pays.

La tradition ajoute que, pour mieux dissimuler son vol, elle avait brisé le ciboire à coups de pierre. La justice d'Orchimont ordonna qu'une enquête s'ouvrirait tout aussitôt et que la femme « guiderait les recherches ». Quelques jours après, Jean Ravignon, de Gespunsart, découvrait un paquet de linges qui contenait les hosties, « parfaitement conservées », dit HUBERT dans sa *Géographie*; « qui s'étaient altérées », écrit l'abbé PÉCHENARD dans son *Histoire de Gespunsart*.

Quoi qu'il en soit, Jean Ravignon ne fut plus appelé que le *Saint Homme*, et le bois le *Saint Lieu*. Fut construite, en cet endroit, une chapelle commémorative; on y allait en pèlerinage. Détruite en 1793, elle fut remplacée par une croix.

La Croix Reliée. — La Loge. — En 1600, un routier belge, ou anglais — affirme une autre tradition, — nommé Peringue, dont la tête avait été mise à prix, vint s'établir, avec une troupe de bandits, comme lui, entre Gespunsart et les Hautes-Rivières, dans les *Grandes Hazelles*, une de nos belles forêts ardennaises. Ils y firent un camp retranché, dont on croit voir encore l'emplacement au lieu dit *la Croix Reliée*. De là, ils partaient mettre à contribution tout le pays de Gespunsart et revenaient dans leurs repaires avec des vivres, des boissons, du butin. Toute police étant alors absente de notre frontière si fort tourmentée, ils brûlèrent une partie du village, après avoir pillé toutes les maisons; si bien que, de l'ancien Gespunsart, seule resta la rue Saint-Remy, devenue le noyau du Gespunsart actuel. Les infortunés habitants coururent à Château-Regnault, demander du secours à Catherine de Clèves, qui envoya une troupe bien armée. Le camp du capitaine Peringue était solidement retranché; aussi fallut-il donner trois assauts pour le prendre. Peringue, mortellement blessé par une arquebuse, alla mourir proche d'une fontaine qui porte son nom. Cette fontaine, pendant maintes et maintes années, fut un objet de pèlerinage pour les jeunes filles qui jetaient une aiguille dans son eau. Si

l'aiguille surnageait, c'était signe qu'elles se marieraient avant l'année finie.

Le Chemin de l'Artillerie. — En allant de Neufmanil aux Hautes-Rivières, on verrait encore les traces d'un autre camp de Peringue; et l'une des routes par lesquelles il était possible d'y arriver s'appelle *le Chemin de l'Artillerie*.

Le Pâquis des Poules. — Sur ce lieu-dit, les sorciers de la région tenaient leur sabbat. Il y avait le petit sabbat, que composaient seulement les sorciers ardennais, et le grand sabbat où se trouvaient convoqués les sorciers des pays circonvoisins. Rien n'était plus facile, d'ailleurs, que de se transporter, en un rien de temps, à l'endroit désigné. Il suffisait de se frotter avec une graisse spéciale que donnait le foie d'un enfant mort sans baptême, puis d'enfourcher un manche à balai en prononçant quelques mots magiques. Et tout aussitôt, vous vous trouviez entre ciel et terre, sur cette étrange monture. Ces paroles, pour qu'elles fussent efficaces, il était nécessaire de les prononcer deux fois, et, la deuxième fois, au rebours en commençant par le dernier mot, pour finir par le premier. Un jour, parce qu'il s'était embrouillé dans sa phrase, un sorcier, cédant à une force irrésistible, dut reprendre sa forme naturelle, abandonner la ronde infernale et retourner à sa maison, tout nu, non par voie aérienne, mais par voie terrestre et en patageant dans la boue parce que, depuis plusieurs jours, il pleuvait.

Le texte de ces paroles ne devait jamais être violé. Une fois, un sorcier de Sery, amoureux d'une fée habitant le village voisin, se rendit chez sa belle pour lui faire la cour. « Ton amoureuse est partie, lui dit sa sœur qui gardait la maison. — Et où est-elle? — Je ne sais, elle a pris de la graisse que voici, puis s'en est frotté le corps, en disant : « Saute les haies et les buissons » et s'est envolée. » Le sorcier, pour aller retrouver la fée, s'enduisit de la même graisse en disant : « Traverse les haies et les buissons », et disparut instantanément. Mais en route, il s'écorcha et s'ensanglanta horriblement aux épines des haies et des buissons, à travers lesquels il fut obligé de passer, ayant mal récité la formule. Même légende à Bogny-Braux. L'apprenti sorcier revient du sabbat, tout ensanglanté, parce qu'au lieu de dire : « Saute au-dessus des royes et des bûcherons, » il a dit, après s'être oint de l'onguent diabolique : « Saute à travers les royes et les bûcherons. »

Le sabbat se terminait dès le premier chant du coq. Les sorciers, aussitôt, de s'enfuir dans l'air, comme une bande d'oiseaux nocturnes qu'aurait effrayés le jour. Pendant le trajet, au retour, ils

répandaient leur graisse devenue liquide sur les champs de leurs voisins et, ainsi, les rendaient infertiles. La récolte était, alors, perdue. Quelquefois, quand ils ne tenaient pas à voyager entre ciel et terre, Satan, sur leur demande, les transformait en chats ou en poules. Mais, les rencontrait-on sous l'une de ces formes, il suffisait de les piquer pour qu'aussitôt ils redevinssent homme ou femme.

La Lutinière. — Dans cette vallée, dite *la Lutinière*, on ne voyait autrefois que des prés stériles, des marais fangeux et des massifs de chênes. C'était, alors, un endroit de vaine pâture pour les bestiaux; pâture si vaine et si maigre, qu'ils avaient besoin de se repaître, aussitôt revenus à l'étable. Cent vingt hectares de ces fondrières inutiles et pestilentiellles furent, il y aura bientôt soixante années environ, livrés à la culture après défrichement et assainissement. Les habitants de Gespunsart purent alors augmenter, au moins d'un sixième, les terrains agricoles de leur territoire.

A la *Lutinière*, très anciennement, une maisonnette abandonnée, laquelle ne conserva longtemps que ses quatre murs tapissés, à l'intérieur, d'orties, de giroflées sauvages, et, à l'extérieur, de clématites et de lichens. Deux portes à cette mesure; l'une, s'ouvrant sur un chemin solitaire; l'autre, sur un terrain en friche clos de quelques buissons et qu'on appelait le Jardin, sans doute par ce que s'y trouvaient quelques maigres pommiers sauvages. De ces ruines, il ne reste, aujourd'hui, qu'un nom et qu'un souvenir. Le nom, c'est celui de cette vallée et du ruisseau qui l'arrose. Quant au souvenir, c'est une légende. Berthe, la fille de Jehan le taver-nier et de Nicole, aime le jeune Loys, « clerc du seigneur de Signy ». Mais Jehan et Nicole veulent marier leur fille à Berthold, « procureur de la justice au bailliage de Montcornet ». Alors, très subitement la taverne de Jehan est, la nuit, hantée par des diables et des lutins. Or, voilà qu'un « exorciste » célèbre, dom Ruiz, un savant espagnol qui voyageait par hasard dans les Ardennes, déclare que le sabbat ne pourra cesser qu'après le mariage de Berthe et de Berthold! Il faut donc, par force, que Nicole et Jehan laissent marier les deux amoureux. On a deviné que le fameux exorciste n'était autre que Berthold lui-même.

Les Effonds. — En 1587, le seigneur de Neufmanil, quoique sujet de l'Espagne, tandis que son souverain soutenait la Ligue de son argent et de ses troupes, se constituant l'apôtre des doctrines nouvelles, essaya de les inculquer aux habitants de Gespunsart. Ne pouvant y réussir par la persuasion, il recourut à la violence.

Un jour, avec les gens de sa maison, il attaque inopinément de paisibles fermiers qui récoltaient le foin de la prairie par laquelle Gespunsart est séparé de Neufmanil. Hommes, femmes, enfants, sont alors les victimes de cruautés révoltantes. Ce qu'apprenant, les habitants de Gespunsart prennent leurs armes et poursuivent le seigneur de Neufmanil jusques à son château, qu'ils incendient. Voulant se venger, le seigneur appelle à son aide les protestants de Sedan. Ceux-ci, tout aussitôt, marchent sur Gespunsart. Le village est bloqué. Les habitants, réfugiés dans l'église, se défendent avec courage, et ne tardent pas à voir les ennemis s'éloigner, désespérant de vaincre. Vite, alors, ils se lancent à leur poursuite, et, les rejoignant au lieu dit *les Effonds*, ils leur infligent une cruelle et sanglante défaite, tellement que les alliés du seigneur de Neufmanil furent très heureux de se disperser dans les bois, et d'y trouver un refuge.

Deux cent quatre-vingt-trois années plus tard, ce lieu des *Effonds* était le théâtre d'un autre combat. C'était en 1870 : il y avait, entre l'armée prussienne de Sedan et celle de Mézières, échange de dépêches. Les francs-tireurs apprirent que les messagers, fortement protégés, passaient par les Effonds. Ils les attendent en cet endroit, les attaquent et sont victorieux. Même, ils font deux prisonniers qu'ils ramènent triomphalement à Gespunsart. L'un d'eux, un uhlan, tremblait de peur et faisait de grands signes de croix.

GIVET

Givet. — « Centre d'une industrie active, fabrique de pipes, de crayons et de colle forte ; brasseries, briqueteries, fabriques de guêtres et molletières ; savonneries, tanneries, agences de transport pour les réceptions en douane. » disent toutes les géographies. Et dans son charmant *Guide*, JEAN D'ARDENNE ajoute :

« Depuis 1892, Givet a fait éclater sa ceinture de pierres qui l'enserrait au nord et, sur les terrains nivelés, a ouvert un quartier neuf. Opération profitable sans doute, mais la ville n'en a pas moins perdu beaucoup de sa physionomie originale, comme type de « villasse » fortifiée. Ses abords ainsi modernisés sont, aujourd'hui, d'une banalité exquise.... Sur l'esplanade, la statue de Méhul, dans toute la fraîcheur de sa jeunesse. Du pont, la vue est toujours merveilleuse, et la « tourette » au faitage conique, pierres et briques, qui s'avance vers le fleuve et à laquelle s'appuie la muraille d'un quai pittoresque, se reflète toujours dans le vaste miroir des eaux. Aux heures crépusculaires, par les matins vapo-

reux et les soirs tranquilles, ce paysage possède un charme particulier.

« La démolition du front nord de l'enceinte a, tout naturellement, amené la destruction des deux portes qui, de ce côté, donnaient accès dans la place. Les autres subsistent. C'est la *porte de France*, du côté opposé à l'issue des casernes ; rive droite, au Petit-Givet, la *porte de Luxembourg*, d'où sort la route de Beauraing ; et entre le *Mont-d'Haur* et le fleuve, la *porte de Rancennes*... La Meuse coupe la petite ville en deux : ici le Grand-Givet, ou *Givet-Saint-Hilaire* ; là-bas le Petit-Givet, ou *Givet-Notre-Dame*. Celui-là dominé, au sud-est, par l'énorme rocher à pic que couronne le fort de Charlemont ; celui-ci, à l'est, par le Mont-d'Haur, plus communément appelé et orthographié : Mont-d'Or. Le pont en pierre qui les réunit fut construit en 1811, par ordre de Napoléon qui se trouvait arrêté en cet endroit, une crue subite de la Meuse ayant emporté le pont de bois. »

Voici d'ailleurs ce que la tradition raconte :

Revenant de Belgique, Napoléon entra en France par Givet. Le temps était affreux. La Meuse, qu'avaient grossie d'épaisses et longues pluies, rompit le vieux pont de bois, désagrégé par la vétusté autant que par les eaux. Ce contre-temps irrita Napoléon, car il avait hâte d'arriver à Paris. Passer la Meuse en bateaux était chose difficile et périlleuse. Ce danger, aucun batelier ne voulait le tenter. Mais l'empereur, s'étant souvenu qu'il y avait à Givet un dépôt de prisonniers anglais, envoya chercher quelques-uns de ces prisonniers, et leur demanda s'il était possible de traverser le fleuve. « Sans doute, répondirent-ils, mais ce sera fort dangereux. — Eh bien, répondit Napoléon, je m'en remets à votre habileté et à votre loyauté. » Alors, il monta dans une grande barque, que dirigèrent vingt Anglais qu'il avait désignés au hasard. Parvenu sur l'autre rive, il donna la liberté à ces prisonniers, et, par surcroît, une forte récompense en argent et un habillement complet. Puis rentré à Paris, et se souvenant de cette aventure, il ordonna la construction de ce pont qui relie les deux Givet.

Givet ne fut ville française, et ne s'appela officiellement Givet, qu'à dater de juillet 1679 ; lorsqu'ainsi, le 17 septembre 1678, le stipula le fameux traité de Nimègue. Jusques à ce jour, Charlemont avait désigné et la forteresse et les deux villages qui formaient Givet.

Le 6 juin 1698, la ville obtint, à suite d'une « ordonnance des commissaires généraux », ses armoiries qui sont : « d'azur à un sautoir d'or et un fusil de gueules brochant sur le tout coupé d'azur à trois tours d'or rangées sur une terrasse de sinople, celle du milieu ouverte. »

Nous venons de décrire la ville, telle que nous la connaissons aujourd'hui ; voyons ce qu'elle était il y a cent ans, d'après l'auteur du *Voyage dans les Départements français* :

« A l'extrémité des Ardeennes, nous avons vu les deux Givet et Charlemont qui, dans l'exacte vérité, ne font qu'une ville, sans presque aucun commerce. L'aridité de son territoire en est cause en partie, et le séjour d'une garnison nombreuse dans une aussi petite enceinte, achève de la livrer à ce ton inerte et morosif que donne ordinairement le militaire aux lieux où il domine. Point d'industrie où beaucoup d'hommes ont peu à dépenser ; point d'industrie où le glaive commande, où l'homme est prisonnier depuis le coucher du soleil jusqu'à l'aurore.

« Sous l'ancien régime on ne voyait presque, à Givet, d'autre numéraire que des gros sous. Le peu de richesse du pays n'était pas, toutefois, la cause de cette circulation qui semblait indiquer l'indigence, mais le voisinage des « terres belgiques » et le gain que les contrebandiers faisaient en échangeant la monnaie autrichienne contre nos écus.

« La seule chose dont les yeux soient frappés à Givet, c'est la beauté du sang. Il est aussi rare d'y rencontrer une femme laide qu'il est souvent difficile, d'ailleurs, d'en trouver une jolie.

« Les casernes sont dignes d'être vues. Elles sont superbes. J'ai remarqué non sans peine, dans ces cantons, que le peuple, n'ayant point comme ailleurs la ressource d'un mont-de-piété, porte ses effets en gage, au « lombard » d'une petite ville appelée Dinant, dépendante du pays de Liège. Ainsi, ce sont des étrangers qui mettent à profit, pour s'enrichir, la dépouille de nos frères ! »

Le Château de la Motte. — Les vestiges qui rappellent le passage et le séjour des armées de César dans la région givetoise sont fort nombreux, disent MM. LARTIGUE et Le CATTE, les intéressants auteurs des *Recherches historiques sur Givet*. Signalons, notamment, le tumulus dit *Château de la Motte*, dominé au sud par la crête d'une montagne qui, jadis, devait être couverte de forêts. Sur les flancs de ce tumulus, on a recueilli certains fragments de poterie jaunâtres ornés de dessins rudimentaires faits, sans doute, avec une pointe de clou. On assigne à ces poteries une origine romaine, bien qu'en face de ce même *Château de la Motte* des tombes gauloises aient été découvertes. Ce tumulus recouvre-t-il des sépultures romaines ? Ne fut-il autrefois, comme semble l'indiquer son nom, qu'un simple poste d'observation d'où l'on voit les hauteurs de Mont-Gautier, de Falmignoul et l'Entre-Sambre-et-Meuse ?

Le Mont-d'Haur. — Les Germains nommaient cette montagne « Hauerberg », ce qui signifierait : « haüer », forêt ; et « berg », montagne ; d'où « montagne des bois ». En ces temps ultra-reculés, Givet aurait exploité les bois de la contrée : d'où son nom ; les trains de bois qui descendaient la Meuse, s'appelant des *givées*. Alors, d'où dériverait le mot latin *gabellium* signifiant Givet ? Nous n'insisterons pas sur cette étymologie fantaisiste. Certains géographes anciens écrivent : *Mont-d'Haur*, pensant, alors, que cette montagne étant, autrefois, couverte de taillis et de broussailles, on y allait prendre des liens, ou *harts*, qui se font habituellement avec des tiges de coudrier ou de charmille dits *haur*s en patois du pays. On a trouvé sur le *Mont-d'Haur* une hache franque et une pièce romaine à l'effigie de Gratien, l'un des derniers empereurs d'Occident.

Le Château. — Désignait autrefois l'emplacement sur lequel s'élève le magasin à poudre de Charlemont. La forme des constructions découvertes et l'examen de la position laissent croire que ce *château* — remplacé, avant le seizième siècle, par une « maison de chasse » — pouvait être une forteresse ; peut-être pour mettre la région à l'abri des pirates normands qui remontaient la Meuse.

Le Félix-Pré. — Nom d'une ancienne abbaye, appelée sans doute ainsi à cause de sa situation. Elle fut fondée par Gilles de Rochefort qui la consacrait aux « filles de l'ordre de Citeaux. » Ces religieuses furent remplacées, en 1452, par des religieux du même ordre qui séjournèrent deux années seulement à *Félix-Pré*. Ils allèrent, ensuite, occuper le monastère de Saint-Remy, près de Rochefort, par échange avec les Bernardines de cette abbaye. Celles-ci vinrent alors prendre possession de *Félix-Pré* : vingt religieuses composaient la communauté dont le revenu était d'environ huit mille livres.

Charlemont. — A l'origine, deux petits villages, dépendant de la principauté de Liège, constituaient Givet. L'empereur Charles-Quint obtint de Georges d'Autriche, évêque de Liège, sa terre d'Agimont, sous promesse d'un équivalent — qu'il ne donna jamais ; — en prit possession dès l'année 1555, et fit aussitôt bâtir la forteresse célèbre à laquelle, par le duc de Savoie, fut donné son nom : *Charlemont*, « plus une armée de vingt mille hommes — dit RAYEUR : *Trouée des Ardennes* — pour protéger les ouvriers contre toutes tentatives des troupes françaises. A *Charlemont*, François I^{er} voulut alors opposer une forteresse non moins redoutable. Il chargea Martin du Bellay d'en étudier, sur les lieux

mêmes, l'emplacement. Après avoir hésité entre Aubenton et Eteignières, on choisit le petit village, le hameau perdu de *Raulcroix*. On avait vu, pourtant, cette insignifiante petite bourgade essayer de se garantir contre les invasions fréquentes des Liégeois. Les habitations qui s'étaient groupées au pied de son château avaient été entourées d'un rempart de terre et d'un fossé rempli d'eau. Telle est la bicoque dont on allait faire une place forte. »

Voici comment RABUTIN nous décrit *Charlemont* :

« Il me semble que ceste montagne et coste est celle mesmes qui commence assez près de Nîmes, laquelle s'élargissant fait diverses vallées et courbes ; toutefois, qu'en approchant près du dit Givets, elle va tousjours en estreccissant, et, finissant sur Givets, deça, fait une pointe et quelque peu de plaine d'environ cinq ou six cents pas, sur laquelle est le commencement du fort ; et de là continue en précipices, rochers et est rangés détroicts, contre mont le cours de la rivière de Meuse. Et pour dresser ce grand fort qu'ils ont depuis construit, ont fermé de tranchées un quarré traversant ceste petite plaine du haut de la poincte et croupe de ceste montagne qui enceint le vieil petit fort ; venant répondre à un boule vert qui estoit là presque hors d'eschelle à my-chemin de la descente sur Givets deça, avec une courtine le long du pendant qui se rend à un autre boulevert regardant et commandant sur toute la rivière et dans tous les deux Givets, ayans chacun boulevert ses flans pour défendre et tirer au long, tant de ceste courtine que des tranchées hautes et basses. Car, à l'ung des coins de ce premier boulevert se joinct une longue tranchée qui enferme tout le bourg de Givets deça, qui se va rendre à la rivière de Meuse, ayant pareillement ses flans et défenses bien à propos, et ont appelé ce fort : Charlemont. »

Petite enceinte habitée, en même temps que redoutable forteresse, car en 1716 « Charlemont contenait cent dix familles, y compris les veuves ; donnant un effectif de soixante-dix hommes environ. Cette population occupait quatre-vingt-treize maisons peu logeables ; elle était pauvre, n'ayant d'autre trafic que les cabarets. Givet-Saint-Hilaire était composée d'environ trois cent vingt-cinq maisons dont les trois quarts très petites et peu logeables. Il y avait trois cent quatre-vingt-quatorze familles plus aisées, en général, que celles de Charlemont, mais elles ne vivaient également que d'un commerce restreint en épiceries et en draperies. Givet-Notre-Dame renfermait deux cent trois maisons et trois cent vingt-sept familles. C'était en cet endroit que se trouvait le plus important commerce : bière, bois, charbons, écorces. Le pays était très boisé ; aussi fournissait-il, à peine, l'orge que nécessitait la fabrication de la bière consommée dans le pays. »

Voici comment Victor Hugo, trois siècles après la description qu'en faisait Rabutin, célébrait, en une jolie page, l'âpre beauté de cette forteresse :

« Elle est charmante la vue de Givet, surtout quand on s'arrête le soir au milieu du pont et qu'on regarde vers le midi. Des fumées suintaient des toits. A ma gauche, j'entendais frémir avec une douceur infinie de grands ormes, au-dessus desquels la clarté vespérale faisait vivement saillir une grosse tour en faitage conique, mi-partie de pierres et de briques, se reflétant tout entière dans la Meuse ; miroir éclatant et métallique traversant le sombre paysage. Plus loin, au pied de la redoutable roche de Charlemont, je distinguais comme une ligne blanchâtre : ce long défilé, que j'avais vu la veille en entrant, était tout simplement une caserne. Au-dessus de la ville, au-dessus des tours, au-dessus du clocher, surgissait à pic une immense paroi de rochers qui se prolongeait à perte de vue jusques aux montagnes de l'horizon et enfermait le regard comme dans un cirque. Tout au fond, dans le ciel d'un vert clair, le croissant de la lune descendait lentement vers la terre, si fin, si pur, si délié, qu'on eût dit que Dieu nous laissait entrevoir la moitié de son anneau d'or ! »

La forteresse étant achevée, les trésors impériaux restèrent vides. Ne recevant point d'argent, manquant de vivres, les soldats de Charles-Quint se révoltèrent. Pour les calmer, pour sauvegarder en même temps la vie et les biens des Givetois, et aussi les biens des villages avoisinants, Van Rossen, qui « commandait toute la terre d'Agimont », jeta ses bandes affamées sur la France, « qu'elles désolèrent et épouvantèrent. » Mains et mains pays de l'Ardenne furent pillés et incendiés ; Maubert-Fontaine fut dévasté. Mézières fut menacé. Mais, en cette même année 1555, Van Rossen mourut, à Givet, de la peste.

Les Vieux Récollets. — Près de la porte ainsi nommée, « sur les glacis », était jadis un couvent de Franciscains. Les bâtiments dits de *la Maison Blanche* paraissent être les débris de cet ancien monastère. A signaler aussi un couvent d'Ursulines, dont aucune appellation de « lieu-dit » ne rappelle le souvenir. A peine, d'ailleurs, demeurèrent-elles à Givet. « Ne se croyant pas en sûreté dans une petite ville, alors ouverte, craignant d'être exposées aux insultes des rois de France et d'Espagne qui s'étaient déclarés la guerre — 1623, — elles partirent pour Namur où elles s'installèrent dans une maison voisine de Saint-Aubain. »

Le 13 août 1791, furent vendus les biens de ce couvent : « corps de ferme, prés, jardins, trieux et bois, situés sur les territoires de Givet-Notre-Dame et de Fromelennes ; un moulin à écorces

et un autre à farine, situés sur la Houille entre Givet et Fromelles », moulins qui existent encore aujourd'hui. Les acquéreurs furent, « pour le chiffre de cent trente-deux mille livres, les sieurs Hubert, Joseph Thiry et Charles Bonnevoy ». Étaient, à la même époque environ, transformés en dépôts de lits, d'effets militaires, et de fourrages, les bâtiments occupés par les Récollets et les Récollectines.

Camp des Patriotes Brabançons. — Les Belges insurgés contre l'empereur d'Allemagne avaient établi, tout proche de Givet — à peine deux kilomètres, — un camp célèbre dans le pays sous cette appellation : *Camp des Patriotes Brabançons*. Le 23 novembre 1790, il fut levé.

~ Le duc de Brunswick venait de lancer son manifeste. Les Prussiens étaient maîtres de Longwy et bombardaient Verdun. La route de Paris restait ouverte aux ennemis coalisés. Dumouriez, alors, renonce à envahir la Belgique. Il entre dans les forêts de l'Argonne que d'un geste large il montre à son armée : « Voici les Thermopyles de la France ; si les Prussiens n'y sont pas arrivés avant nous, tout est sauvé. »

« On sait quels héroïques souvenirs laissa le choc des combattants à Vouziers, à Grandpré, à la Croix-aux-Bois. Une armée des Ardennes s'était formée. La Fayette la commandait. Il reçut, à son quartier général, l'ordre de gagner Givet en toute hâte pour coopérer aux mouvements de l'armée de Flandres. En cinq jours, il fit soixante lieues, avec ses fantassins et sa grosse cavalerie. Arrivés à Givet, ils apprirent les désastres de Quiévrain. La Fayette, alors, dirigea sur Abbeville une avant-garde de trois mille hommes.

« La tradition désigne encore quelques-uns des emplacements qu'occupèrent les troupes dont la plus grande partie campait au *Mont-d'Hairs* ; d'autres aux alentours de Givet, notamment, sur le lieu dit *le Camp des Patriotes Brabançons*.

« Puis les exigences de la guerre, les nécessités stratégiques appelèrent La Fayette à Maubeuge. Les troupes qu'il laissait à Givet furent commandées par le lieutenant-général Valence ; le même qui fit envoyer à Namur l'artillerie nécessaire au siège de cette ville. Quelle héroïque armée fut cette armée des Ardennes ! Ne comptant que quarante mille hommes, elle combattait, pour défendre nos frontières menacées à Valenciennes et à Condé, cent mille soldats allemands, dont le chef était le prince de Cobourg ! En proie à la famine, enfermée dans Maubeuge, deux de ses divisions tenaient tête à cinquante mille Autrichiens !

« La bataille de Valmy fut gagnée. Dumouriez marcha sur les Pays-Bas autrichiens. L'armée des Ardennes, qui se dirigeait de Givet sur Namur, l'appuyait à droite; l'armée du Nord, qui s'avancait de Lille sur Tournay, l'appuyait à gauche. La brillante victoire de Jemmapes fit reculer les Autrichiens jusque derrière la Roër et rendit la France maîtresse de la Belgique. » LARTIGUE et LE CATTE : *Recherches historiques sur Givet.*

La Ferme de Massembre. — L'histoire entière de Givet gravite autour de Charlemont, ou se déroule dans son enceinte; l'histoire, dont il ne nous est pas possible, ici, de relater toutes les phases. Ce serait sortir de notre cadre. Il nous suffira de rappeler le dernier siège contre lequel cette forteresse eut, en 1815, à se défendre.

Après le désastre de Waterloo, le corps d'armée de Grouchy était entré par la vallée de la Meuse. Lorsqu'il sortit de Givet, le 22 juin 1815, le maréchal y laissait pour la défendre le lieutenant général, comte Bourck, avec quatre mille hommes. C'eût été garnison suffisante; mais, par malheur, des soldats de toutes armes et des gardes nationaux dont l'instruction était à refaire la composaient. Mal équipée d'ailleurs et mal vêtue. En prévision du siège, on se mit aussitôt aux travaux de défense. Lorsque les alliés parurent le 26 juin, le Mont-d'Haur et Charlemont pouvaient à peu près leur résister.

C'était un corps d'armée prussien, sous les ordres du prince Auguste. Le 7 juillet, des parlementaires vinrent réclamer la reddition de Givet et de Charlemont; on laissait la garnison libre d'aller rejoindre l'armée au delà de la Loire. Le commandant de la Place avait bien reçu du ministre de la guerre une lettre lui apprenant l'abdication de Napoléon et l'invitant à traiter avec l'armée prussienne, mais il n'en accueillit pas moins d'un refus formel les propositions du prince Auguste.

Toutefois, apprenant le retour de Louis XVIII, il ordonna que ses troupes prissent la cocarde blanche et fit demander au chef de l'armée ennemie un passe-port pour l'officier chargé de porter à Paris la soumission de la place. Le prince Auguste s'y refusa, ne voulant avoir avec le général Bourck d'autre relation que pour l'absolue reddition de Givet. Le 31 juillet, un second parlementaire se présenta, réclamant la place au nom du roi de Prusse. Bourck ayant répondu qu'il attendrait les ordres de Louis XVIII, il lui fut annoncé que le roi ne pouvait agir qu'avec le consentement, l'autorisation des alliés, et que si la ville persistait à ne pas vouloir se rendre, elle serait assiégée.

La chute prochaine des forteresses de la région : Philippeville,

Rocroi, Mézières, allait permettre aux assiégeants de porter leur effectif à vingt-cinq mille hommes et d'avoir deux cents bouches à feu. A ces forces considérables, le général Bourck ne pouvait opposer qu'une garnison mécontente, mal vêtue, qui souffrait des nuits déjà froides, mal nourrie depuis qu'une épizootie avait décimé le bétail de la place.

Les Prussiens avaient établi leurs batteries entre *Foisches* et *Agimont*; le gros de leurs forces se trouvait de l'autre côté de la Meuse, sur la rive droite, au-dessous de la *Ferme de Mussemble*. Comprenant que la garnison était épuisée parce que, pour éviter une surprise, elle devait toujours veiller et se tenir sur pied, devant la faiblesse de plusieurs points, craignant l'incendie et la ruine qui menaçaient Givet, le général Bourck réunit le conseil de défense, dont tous les membres, un excepté, estimèrent qu'il était sage de négocier avec l'ennemi. Après de longs débats, furent arrêtés les termes d'une capitulation fort honorable pour l'armée française : les deux Givet, le Mont-d'Haur et le fort des Vignes devaient être remis le 11 septembre aux troupes du roi de Prusse; la garnison française se retirerait dans la forteresse de Charlemont. Elle avait eu le temps d'y transporter ce que les places rendues renfermaient de plus précieux en armes et en munitions. La convention conservait donc à la France Charlemont et son matériel, puis épargnait à la ville les horreurs d'un bombardement.

Le commandant des troupes russes à Givet, le baron de Lœvenstein, adoucit le plus qu'il lui fut possible les charges militaires. Ce fut, entre l'armée d'occupation et la municipalité, un échange de procédés courtois. Aux Russes, la ville céda la chapelle de Walcourt, pour qu'elle fût transformée en temple grec; elle organisa des bains de vapeur d'après la mode moscovite. « Les Prussiens, violents, brutaux, nous dit l'historien de Givet, étaient détestés par le Givetois; les Russes, au contraire, doux et polis, se faisaient toujours estimer. » Ce témoignage — que rapporte, d'après la chronique contemporaine, M. Lartigue — n'est-il pas le plus précieux éloge que l'on puisse faire du vainqueur. Il faut le recueillir. Il prouve que, dès cette époque, s'il put y avoir du sang entre Français et Russes, il n'y eut jamais de haine.

Au même moment, les Russes occupèrent aussi Rocroi. « Cette ville — écrit M. LÉPINE dans son *Histoire de Rocroi* — eut beaucoup à souffrir du séjour des Prussiens. Il n'en fut pas de même des Russes. Ils savaient sympathiser avec les habitants, donnant des fêtes brillantes auxquelles ils invitaient toujours les autorités, les fonctionnaires, les habitants. En général, les officiers russes furent très distingués, polis, affables et sans jactance. »

Le diner d'adieu donné par Rocroi au major de Brawkof, l'épée

d'honneur offerte par Givet au baron de Lœwenstein, ne sont-ils pas comme le prélude des modestes, à vrai dire, démonstrations imposantes de Cronstadt et de Toulon, cimentées par la visite de Nicolas II en France et par le voyage du président de la République, Félix Faure, en Russie ?

GIVONNE

Le Pré des Rules. — Au lieu dit le *Pré des Rules*, appartenant au domaine royal avant 1789, s'élevait l'ancien château de Givonne, qui servit pendant la Révolution — il était, alors, en assez mauvais état — de maison commune et d'hôtellerie pour les troupes de passages, ou pour la milice bourgeoise, devenue garde nationale. De la tour avait été faite la prison. Du château, il ne reste, aujourd'hui, que quelques vestiges : les fondations de la tour Est et les débris de la tour Ouest. Sur son emplacement, ont été construites la mairie actuelle, ainsi que les écoles de garçons et de filles, avec les logements pour les maîtres et les maîtresses.

Rue du Moulin. — A l'endroit même où se trouve cette rue, jadis était le *Moulin Banal*.

Rue du Temple. — Rappelle l'endroit où s'élevait le temple protestant : sur son emplacement aujourd'hui un établissement de ferronnerie.

La Foulerie. — Le Laminoir. — Les Forges Hautes. — Ecart dont les noms attestent toute la grande vie industrielle de Givonne, où l'industrie du fer est des plus anciennes, et qui posséderait, paraît-il, le plus ancien laminoir de France.

Bernard Palissy, qui fit en 1543 un voyage dans les Ardennes, parle, comme voici, de Givonne :

« Il y a certaines forges de fer en Ardennes, aux villages de Daigny et de Givonne. Aultres forges au village de Haraucourt, lesquelles ne sont distantes, pour le plus que de deux lieues les unes des aultres ; ce néantmoins aux forges de Haraucourt, ils mettent de la terre blanche qu'ils prennent assez bas en terre, laquelle ils mettent parmi la mine de fer pour aider la fonte d'icelle mine, et ceux de Daigny et de Givonne prennent pour la même cause de la pierre de laquelle on se sert à faire de la chaux qu'ils appellent pierre de castille, laquelle ils cassent pour aider à la fonte de leurs mines, comme j'ay dict. Vois-tu pas, par là,

preuve évidente, puisque les sels des arbres aident à faire fondre toute chose, qu'il y a une vertu salsitive ès-pierres et, conséquemment, ès-terres qui ne sont pas encore lapifiées, comme celle de laquelle on se sert à Haraucourt, puisqu'elle fait la même action que fait les pierres de Daigny et de Givonne. »

On ne fabrique plus de fonte à Givonne, et le haut-fourneau — au lieu dit la *Forge Haute* — que connut Bernard Palissy a depuis longtemps disparu. Vers le milieu du seizième siècle, Henri Robert de La Marck créait à Givonne des fabriques de faux : elles existèrent jusques au commencement de notre siècle.

La fabrication des pelles et des pioches — à *Mohimont*, — qui date de 1620, est toujours en pleine activité. Rappelons encore qu'à Givonne il y eut, autrefois, une assez importante papeterie.

La Virée. — Ancienne ferme où séjourna quelque temps le prince de Condé, lorsqu'en mai 1672 il traversa les Ardennes, avec ses troupes, pour aller faire la guerre en Hollande. Elle appartenait, alors, à Daniel de Guillon, seigneur de Réal. Le vainqueur de Rocroi eut tout le loisir de savourer quelques-unes de ces excellentes truites pêchées dans la Givonne, « située — écrit le P. NORBERT — en une très puissante vallée au travers de laquelle le fleuve — la Givonne, un fleuve ! — court avec une telle rapidité et force que non seulement il fait tourner les meules de froment — c'est-à-dire les moulins à farines, — mais aussi ces machines ou forges qui servent pour disposer, dompter et façonner le fer, lequel on fouit de terre ès-lieux voisins. Le même fleuve de Givonne produit des truites, poissons d'une saveur très délectable, égaux quasi, en grandeur, des saulmons, lesquels sont prins icy aisément en un guet qui n'est pas haut, et où ils paraissent à demi hors des eaux. »

La Fontaine du Loup. — Haybes. — Lieu-dit où prend sa source le ruisseau appelé Haybes qui traverse l'écart auquel il donne son nom. A Haybes, un établissement de pisciculture. Le pays lui doit de manger encore les excellentes truites de la Givonne.

La Tranchée de Givonne. — Pendant la journée de Sedan, la 1^{re} division du 1^{er} corps d'armée, général Wolff, qui fut tué, s'étendait de Haybes à Givonne, et la 4^e division, toujours du 1^{er} corps, de Daigny à Haybes. Entre la division Wolff et la division allemande von Pape, une terrible bataille se livra. Vaincus par le nombre, nos héroïques soldats battent en retraite. Ils s'engouffrent dans la *tranchée* dite de *Givonne*. Tout à coup, les deux crêtes à pic se garnissent de soldats allemands, qui, à bout portant, font

pleuvoir sur notre armée une grêle de balles, tandis qu'au sortir de la tranchée une nouvelle ligne de feu arrête les survivants. Ce fut un massacre effroyable. Ceux que les balles ne tuaient pas étaient acculés, rejetés dans les ravins, massacrés ou faits prisonniers. Après une résistance héroïque, nos troupes étaient obligées de mettre bas les armes. En témoignage de leur magnifique conduite, le général von Pape permit aux officiers de garder leur sabre.

GIVRY

Le Paradis. — Une ancienne voie romaine passait sur ce champ, où l'on voit encore un arbre isolé appelé *l'Arbre du Paradis*.

La Sépulture Maudite. — En 1816, lors de l'occupation du nord de la France par les armées de la coalition, une batterie d'artillerie russe vint prendre ses cantonnements à Attigny; mais avec cette condition expresse, de la part du général commandant en chef l'armée occupante, que la dite batterie prendrait position sur la rive droite de la rivière d'Aisne : ce cours d'eau n'ayant pas encore tout à fait perdu sa vieille réputation de ligne stratégique.

Un hangar fut donc établi de ce côté, au bord du chemin de Saint-Lambert, à une distance assez grande néanmoins pour qu'on n'eût pas à redouter les inondations. Ce qui fournissait aux soldats du poste de fréquentes occasions de se mettre en rapport avec les habitants du village de Saint-Lambert, que deux kilomètres séparaient à peine.

Mal en prit à certain brave maçon nommé Paquy, homme sans défiance s'il en fût, d'en recevoir de temps à autres, et de leur fournir ainsi les moyens d'étudier les êtres de la maison : un beau soir, deux d'entre eux y pénétrèrent et se firent un véritable chargement d'effets d'habillements qu'ils emportèrent à Rilly-aux-0ies pour les y vendre.

Ils allèrent trouver un certain Périn qui, sans réfléchir à la grave responsabilité qu'il assumait, voulut bien traiter avec les voleurs, comme il l'eût fait avec de véritables et honnêtes marchands. Ce ne fut que quand l'affaire s'ébruita qu'il reconnut l'énormité de sa bévue ; il en prit une grande épouvante ; il vit se dresser dans son imagination les fantômes de tous ceux qui l'avaient connu bon et honnête dans le cours de sa vie, pour lui cracher le déshonneur à la face ; et se dresser encore les générations futures pour reprocher à sa descendance, jusqu'à la consom-

mation des siècles, l'énorme grief dont il venait de se rendre coupable.

Périn dut s'arrêter à cette dernière et terrible considération et ne dormit plus qu'il n'eût mis à exécution l'arrêt de mort qu'elle lui avait suggéré à l'égard de lui-même et de sa postérité.

La nuit porte conseil, dit un proverbe; mais pour Périn, la nuit resta muette, et loin de se départir, lui, de l'idée d'anéantissement qu'il considérait comme un simple acte de justice distributive, il ne fit, au contraire, que s'y affermir davantage, ne prenant que le temps strictement nécessaire pour aviser sur les moyens d'en finir au plus vite.

Un soir, il prépara une longue corde, et, à minuit, s'étant rendu auprès de sa femme qui allaitait son dernier né :

— Femme, il faut vous lever !

Mais il lui dit ces quelques paroles d'un ton si froidement résolu, que la pauvre mère, prévoyant la catastrophe finale, en tressaillit des pieds à la tête.

— Et faire se lever aussi nos six enfants... ajouta-t-il.

Un quart d'heure ne s'était pas écoulé que Périn, se retournant vers tout son monde pour s'assurer que personne n'échapperait au sacrifice, leur dit du même ton de voix :

— Maintenant, partons !

Ils s'acheminèrent silencieusement par un sentier peu fréquenté conduisant à la rivière. Les enfants commencèrent à comprendre; mais sur un signe du père, aucun d'eux n'osa s'insurger. Ils se laissèrent lier ensemble, silencieusement, par les nœuds multiples que leur malheureux père enroulait autour de chacun d'eux avec l'interminable et fatale corde dont il s'était muni. Lorsqu'arriva le tour du dernier né, la mère eut cependant le courage de s'interposer.

— Non, dit-elle, pour celui-ci c'est moi qui le tiendrai !

Mais, pour elle-même, elle se laissa lier, comme elle avait laissé lier ses enfants... Et Périn, se nouant à son tour à ce qui restait de la corde expiatoire, s'élança dans le gouffre, en entraînant à sa suite toute sa famille.

Neuf ou dix jours se passèrent en commentaires de toutes sortes sur la disparition de Périn et de ses enfants. Et pendant ce même laps de temps, l'autorité militaire russe, s'étant emparée des deux coupables, leur faisait subir la peine du knout.

L'un des deux voleurs expira avant d'avoir reçu les cinq cents coups de verge auxquels il était condamné. L'autre n'en revint que grâce à une peau de brebis fraîchement écorchée, qui lui fut appliquée le long de l'épine dorsale qui avait été complètement mise à nu par les coups redoublés du knout. Cet instrument de

supplice, au dire de ceux mêmes qui en ont été témoins, faisait voler en l'air les lambeaux de chair que la violence des cinglées avait réduite en hâchis humain.

Et le recéleur? continuait-on à se demander; et sa famille? Enfui en Belgique, disaient les uns. Ils sont cachés dans les bois, disaient les autres. Qui sait? disait-on encore, peut-être que le diable s'en sera mêlé, et les aura emportés tout d'un bloc dans sa fournaise.

On en était arrivé à ce point dans les conjectures, lorsqu'on apprit qu'une femme de Givry, passant de bon matin sur le pont de la rivière, avait vu, en abaissant ses regards jusqu'à la base d'un brise-glace, tout une grappe de cadavres humains, petits et grands, que le courant y avait acerochée, et qui s'y trouvait maintenue par la force même de ce courant continu.

C'était Périn et sa famille. Périn le recéleur qui, pour s'être fait justice à lui-même, n'avait pu réussir à se faire absoudre par l'opinion publique que n'attendrait même pas la pauvre mère tenant encore son dernier né convulsivement serré sur sa poitrine.

Maudit soit le recéleur, fut-il crié de partout, maudit soit-il!... Et ce cri, déjà si terrible, eut pour écho un cri bien plus terrible encore: Maudit soit-il, lui et les siens!

L'autorité locale fut obligée de réquisitionner quelques hommes pour creuser un trou dans un terrain vague, le plus rapproché possible, et que le hasard semblait avoir laissé là tout exprès sur le rivage. On y enfouit la funèbre hécatombe pêle-mêle en rejetant dédaigneusement dessus la terre résultant de cette fouille.

Et depuis le drame que nous venons de raconter, ce lieu s'est appelé: *la Sépulture Maudite*.

☞ Signalons à Givry, sur le bord de la route, allant à Saulces-Champenoises, au-dessous d'un orme, une croix dite *la Potence*; pourquoi ce nom sinistre? Sur le socle on lit: *Iacque — Capitaine Marguerite Rai*. En commémoration de quel événement?

Encore à Givry, deux autres croix fort anciennes: l'une proche du canal, l'autre rappelant le pèlerinage, jadis, si fréquemment fait à la fontaine Saint-Antoine de Montmarin.

GLAIRE-ET-VILLETTE

Le Gué des Allemands. — Le général Lamboy, après la prise de Donchery, en 1641, laissa cette ville au duc de Bouillon et repassa la Meuse, au lieu dit *le Gué des Allemands*, territoire de

Villette, qui tire son nom, peut-être, d'une ancienne « villa » mérovingienne : — on sait que ce mot vi la désignait jadis l'ensemble d'une propriété, d'une terre, avec toutes les personnes qui l'habitaient.

Mais le général Lamboy n'opéra point sa retraite sans difficultés très grandes. Les paysans, pour embarrasser, pour entraver sa marche, abattaient sur la lisière des forêts de nombreux arbres, auxquels ils mettaient le feu. Cet incendie continu et continu endommagea fort les troupes du général Lamboy; et même elles durent abandonner, pour fuir très promptement, la plus riche partie de leur butin.

La Tour-à-Glaire. — La Tour-Moulin. — Aujourd'hui écarts de Glaire-et-Villette. Entre Donchery et Sedan, existait, jadis, une petite souveraineté, ayant pour dépendances : la *Tour-Moulin*, la *Tour-à-Glaire* et Maraucourt, sur la Vrigne. Elle appartenait aux comtes de Rethel, puis aux princes de Condé, puis au duc de Bouillon, puis à la principauté de Château-Regnault. Elle avait un atelier monétaire. Les endroits des terres souveraines où le fermier pouvait frapper monnaie étaient Château-Regnault, Monthermé, Braux et la Tour-à-Glaire. Le métal employé à la Tour-à-Glaire provenait de Dinan. Trois cents livres de cuivre suffisaient tout juste pour alimenter, chaque jour, les six presses. On fabriquait à la Tour-à-Glaire, des patagons, des pièces de trois florins, des pièces de trois, de six, de douze et de vingt-quatre sols, aux armes des archiducs Albert et Isabelle; des pièces de douze et de quatorze florins à la croix de Portugal; des doublons d'Italie, des pièces de vingt-cinq sols de Liège, des pièces de six sols de France; et, aussi, des faux doublons tournois semblables à ceux que François de Bourbon, prince de Conti, fit frapper à Château-Regnault dont il était le seigneur. Aujourd'hui, dans cet atelier monétaire, où les caves sont fort belles, est installée une brasserie. — Voir HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*.

Maintenant, pourquoi ce non : la *Tour-à-Glaire*? Le village aurait une origine fort ancienne; tellement ancienne qu'il existait aux temps de Pépin le Bref qui — nous affirme la tradition — venait y passer, assez fréquemment, les fêtes de Noël et de Pâques. Les maires du palais d'Austrasie y résidèrent quelquefois. Alors, évidemment, une forteresse, d'où l'on pouvait, de la *tour*, surveiller la région.

De cette forteresse il ne reste plus vestige, tandis que le château très ancien de la Villette existe encore : c'est, aujourd'hui, une fort belle maison d'habitation.

Le Château de Bellevue. — A Glaire se trouve le fameux *Château de Bellevue*, où fut signée la capitulation.

Elle venait d'être décidée. L'empereur remit au général de Wimpfen les pleins pouvoirs pour traiter. Ils étaient ainsi conçus :

« L'empereur Napoléon III ayant donné le commandement en chef au général de Wimpfen, à cause de la blessure du maréchal de Mac-Mahon qui l'empêchait de remplir son commandement, le général de Wimpfen a tous les pouvoirs pour traiter des conditions de l'armée, que le roi reconnaît avoir vaillamment combattu.
— NAPOLÉON. »

Le général de Wimpfen se rendit alors à Bellevue où se trouvait le quartier général allemand.

« Nous fûmes introduits — lisons-nous dans la relation de cette entrevue, écrite à Stettin, où il était prisonnier, par le capitaine Dorcet, du 4^e cuirassiers, — nous fûmes introduits dans un salon du rez-de-chaussée, où nous attendîmes, au moins dix minutes, l'homme qui devait nous intimer la volonté du roi Guillaume.

« Le général de Moltke fit son entrée, accompagné de M. le comte de Bismarck, du général de Blumenthal et de quelques officiers. Après un salut assez sommaire, il demanda au général de Wimpfen s'il avait des pouvoirs, et, sur sa réponse affirmative, il demanda à les vérifier, ce qui fut fait. Le général de Wimpfen présenta ensuite le général Castelnau et le général Faure. De Moltke ayant alors demandé quel était le caractère de ces deux généraux, le général Faure répondit qu'il était venu comme chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon, pour accompagner le général de Wimpfen, mais sans aucun caractère officiel. Le général de Castelnau, aide de camp de l'empereur, dit qu'il venait apporter une communication verbale et officieuse de la part de Sa Majesté, mais que cette communication n'aurait son effet qu'à la fin de la conférence, à laquelle, d'ailleurs, il n'avait point qualité pour prendre part. Le général de Moltke montra alors au général de Wimpfen, en les désignant de la main, M. le comte de Bismarck et le général de Blumenthal.

« On s'assit. Nous étions placés de la manière suivante : Au centre de la pièce, une table carrée avec un tapis rouge. A l'un des côtés de cette table, le général de Moltke, ayant à sa gauche M. de Bismarck, à sa droite le général de Blumenthal. Du côté opposé de la table, était le général de Wimpfen, seul, en avant. Derrière lui, presque dans l'ombre — il était neuf heures du soir environ, — les généraux Castelnau et Faure, ainsi que les autres officiers français. Il y avait, en outre, dans la salle, sept ou huit officiers prussiens dont l'un, sur un signe du général de Blumenthal, vint

se placer près de la cheminée, sur laquelle il s'appuya, pour écrire tout ce qui se dirait.

« Un moment de silence. On sentait que le général de Wimpfen était embarrassé pour engager l'entretien. Mais le général de Moltke restant impassible, il se décida à commencer.

« — Je désirerais, dit-il, connaître les conditions de la capitulation que Sa Majesté le roi de Prusse a l'intention de nous accorder?

« — Elles sont bien simples, répondit le général de Moltke. L'armée tout entière est prisonnière avec armes et bagages. On laissera aux officiers leurs armes, comme un témoignage d'estime pour leur courage, mais ils seront prisonniers de guerre, comme la troupe.

« — Les conditions sont bien dures, répliqua le général de Wimpfen; il me semble que par son courage l'armée française méritait mieux. Ne pourrait-elle obtenir la capitulation que voici. On vous remettrait la place et son artillerie. Vous laisseriez l'armée se retirer avec ses armes, ses bagages et ses drapeaux, à la condition de ne plus se battre contre la Prusse pendant cette guerre. L'empereur et les généraux s'engageraient personnellement, et par écrit, aux mêmes conditions, puis cette armée serait conduite dans une partie de la France désignée par la Prusse, ou en Algérie, pour y rester jusqu'à la conclusion de la paix.

« Ensuite, le général de Wimpfen essaya d'apitoyer le général de Moltke, faisant appel aux sympathies que méritait sa position. Arrivé, depuis deux jours, du fond des déserts africains, prenant à l'improviste le commandement de troupes qu'il ne connaissait pas, fatalement obligé d'accoler son nom à une capitulation désastreuse, endossant ainsi toute une énorme responsabilité, sans même avoir pu préparer la bataille, n'était-il pas possible de lui accorder des conditions meilleures.

« Ce plaidoyer ne touchait nullement ni le général de Moltke, ni le comte de Bismarck qui, intervenant, dit :

« — C'en est assez ! D'ailleurs, il faut que la France soit châtiée de son orgueil, de son caractère agressif et ambitieux. Nous voulons pouvoir assurer la sécurité de nos enfants et, pour cela, il faut que nous ayons entre la France et nous un glacis. Il faut un territoire, des forteresses et des frontières, qui nous mettent pour toujours à l'abri de ses attaques.

« Puis ayant ajouté que, pour sauvegarder ses intérêts dynastiques et flatter cette manie de gloire qu'avait la France, Napoléon avait attaqué l'Allemagne, de Bismarck déclara qu'il n'était pas possible de changer les conditions déjà posées.

« — Eh bien, répliqua le général de Wimpfen, il m'est égale-

ment impossible de signer cette capitulation; nous recommencerons la bataille.

« — Je crois l'instant venu, dit alors le général de Castelnau, de transmettre le message de l'empereur. Il m'a chargé de faire remarquer à Sa Majesté le roi de Prusse, qu'il lui avait envoyé son épée sans condition et s'était *personnellement* rendu à sa merci, mais qu'il n'avait agi ainsi que dans l'espérance que le roi, touché d'un si complet abandon, saurait l'apprécier et accorderait une capitulation honorable; celle que lui méritait son courage.

« — Mais, demanda M. de Bismarck, est-ce l'épée de la France, ou son épée à lui, qu'a rendue l'empereur? Si c'est l'épée de la France, votre message aurait un caractère des plus graves.

« — C'est seulement l'épée de l'empereur!

« — En ce cas, cela ne change rien aux conditions. L'empereur obtiendra pour sa personne tout ce qu'il lui plaira de demander.

« — Eh bien, riposta de Wimpfen, nous recommencerons la bataille!

« — La trêve, répondit le général de Moltke, expire demain à quatre heures du matin. A quatre heures précises, j'ouvre le feu.

« Tous les officiers se tenaient debout. On avait fait demander leurs chevaux. Le silence était glacial, et pourtant il semblait que l'on entendit encore résonner ces mots sinistres : « A quatre heures, j'ouvrirai le feu. »

« Reprenant alors la parole, M. de Bismarck dit au général de Wimpfen :

« — Sans doute, vous avez de vaillants et héroïques soldats, et je ne doute pas qu'ils ne fassent, demain, des prodiges de valeur. Mais à quoi cela servira-t-il? Demain soir vous ne serez pas plus avancés qu'aujourd'hui, et vous aurez en plus, sur la conscience, le sang de nos soldats et des vôtres. Tenter de résister serait folie; le général de Moltke va vous en convaincre.

« On se rassit.

« — Oui, certes, reprit le général de Moltke; outre la grande supériorité numérique de mes hommes, j'occupe des positions d'où je puis brûler Sedan en quelques heures.

« — Sont-elles aussi fortes que vous voulez bien le dire? interrompit le général de Wimpfen.

« — On voit bien, répliqua de Moltke, que vous ne connaissez pas la topographie des environs de Sedan. Voici, d'ailleurs, un détail bizarre qui peint bien votre nation présomptueuse et inconséquente. Lorsque fut déclarée la guerre, vous fîtes distribuer à tous vos officiers des cartes de l'Allemagne, alors que vous ne

pouviez étudier la géographie de votre pays, puisque vous n'aviez pas les cartes de votre propre territoire.

« Un nouveau silence, que le général de Wimpfen interrompit en disant :

« — Je profiterai de l'offre que vous avez bien voulu me faire. J'enverrai un officier voir les forces formidables dont vous me parlez, et après je réfléchirai, je prendrai une décision.

« — Non, monsieur, c'est inutile, riposta, très sèchement, le général de Moltke, vous n'enverrez personne, et je vous prie de me croire sur parole. D'ailleurs, il est minuit, et à quatre heures du matin expire l'armistice; à quatre heures, vous n'aurez pas une minute de sursis.

« — Pourtant, fit observer le général de Wimpfen, admettez-vous que je puisse prendre sur moi, seul, de signer la capitulation? Je ne peux vous donner ma réponse à quatre heures, il est donc indispensable que vous accordiez une prolongation de trêve!

« Et comme de Moltke refusait opiniâtrement, le général de Bismarck se pencha vers lui et murmura quelques mots. Ils parurent signifier que le roi arriverait à neuf heures et qu'alors il était nécessaire de l'attendre.

« — Soit, dit le général de Moltke, jusqu'à neuf heures, mais ce sera la dernière limite... »

Le lendemain, tandis que Napoléon III se rendait au château de Bellevue, après avoir eu, la veille, une entrevue avec M. de Bismarck, dans la Maison du Tisserand — voir DONCHERY : *La Maison du Tisserand*, — la capitulation était signée.

Elle contenait les principales dispositions suivantes :

L'armée française était prisonnière de guerre. En raison de la valeureuse défense de cette armée, les officiers conserveraient leurs armes et les objets leur appartenant. Ils étaient même libres de rester en France, sous condition de s'engager sur l'honneur, et par écrit, à ne pas porter les armes contre l'Allemagne, à n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusques à la fin de la guerre : — clause immorale, car pourquoi séparer le sort des officiers de celui de leurs troupes dont la bravoure fut, au moins, égale. En outre, l'armée tout entière devait être réunie dans la presqu'île d'Iges. Tout le matériel, y compris l'argent, devait être livré aussitôt. La place de Sedan devait être rendue le 2 septembre au plus tard.

Telle fut cette capitulation, qui constitue l'une des pages les plus douloureuses de notre Histoire. Elle anéantissait nos dernières espérances de succès. Son souvenir sera toujours aussi poignant qu'au lendemain du désastre, et la plaie saignante ne sera fermée que le jour où la Patrie aura été vengée!

Après la signature, le général de Wimpfen vint annoncer à l'empereur que le terrible sacrifice était consommé!

Le même jour, à deux heures de l'après-midi, arrivait Guillaume, roi de Prusse, au château de Bellevue, où l'attendait Napoléon III, ex-empereur des Français.

Le roi de Prusse, qui devait être empereur d'Allemagne, écrivait à Augusta :

« Nous étions, tous deux, très émus de nous trouver en face l'un de l'autre. Je ne saurais exprimer tout ce que je ressentis, ayant vu Napoléon, il y a trois ans à peine, au comble de sa puissance. »

Et de son côté, Napoléon écrivit :

« Dans cette entrevue, le roi fit preuve des nobles sentiments qui l'animaient, en me témoignant tous les égards que réclamait mon infortune! »

Me témoignait! *Mon* infortune! Et de quels sentiments le roi de Prusse fut-il animé envers notre armée, envers la France?

Le lendemain, neuf heures, Napoléon quittait le château de Bellevue pour se rendre, par Donchery, en Belgique d'où il devait aller à Wilhelmschœhe, près de Cassel, qui lui était assigné comme lieu d'exil. Les voitures impériales avaient pour escorte un escadron de hussards noirs. Le général prussien de Bayen accompagnait l'empereur qui fumait sa cigarette. A la frontière, des chasseurs belges remplacèrent les hussards allemands. — Voir SEDAN : *La Capitulation*.

GOMONT

La Tuerie-Gomont. — C'était au temps de la Ligue. Maintes villes de la région ardennaise et champenoise — excepté Châlons, resté fidèle au roi — avaient adopté le parti des princes, c'est-à-dire des ligueurs. Les partisans du roi se nommaient, c'est naturel, les royalistes. Un détachement de ceux-ci surprit Balham, le 22 juin 1589, et le bruit en ayant été porté fort promptement à Château, les habitants coururent aux armes, marchèrent en bon ordre sur Balham, en passant par Condé, Herpy et Gomont; renforçant ainsi leur troupe. Ils chargèrent alors les royalistes si vivement, qu'ils les mirent en fuite après leur avoir tué trente-cinq hommes et pris leurs bagages. En 1590, le 20 mai, Gomont fut, à son tour, surpris par les royalistes, et la nouvelle en étant parvenue à Château, comme l'année précédente pour la prise de Balham, les habitants de Château, encouragés par leur succès d'autrefois, prirent aussitôt les armes et se dirigèrent sur Gomont,

sous le commandement d'un nommé Lévêque. Ceux de Herpy et de Condé grossirent encore leur détachement.

Arrivés proche du camp des royalistes, ils n'acceptèrent aucune transaction : ils ne voulurent — comme on dit dans les Ardennes — « rien savoir ». Les royalistes, alors, ne virent le salut que dans leur valeur et dans leur courage. Ils profitèrent aussi du petit nombre de leurs ennemis, que ne soutenait point une cavalerie ; aussi, très facilement, leur infligèrent-ils complète déroute ; au point que, dans le désordre où ils se trouvaient, ils s'entre-tuaient les uns les autres, tant la panique était grande. Quelques-uns, qui gagnèrent les vignes, purent se sauver ; mais le plus grand nombre périt. Trois cents hommes, dont cent cinquante de Château, furent victimes de leur généreuse, mais imprudente démarche, puisqu'ils y perdirent la vie. Leurs parents, le jour même, allèrent rechercher leurs corps sur le champ de bataille. La sépulture leur fut donnée à l'endroit même où ils avaient succombé et qui, depuis cette époque, en souvenir de cette journée sanglante, s'est appelé *la Tuerie-Gomont*.

« La plus grande partie de ceux qui ont échappé — écrit JEAN TATÉ, dans sa curieuse *Chronique* — ont porté les marques toute leur vie. C'estoit chose déplorable et spectacle horrible à veoir, après que les Réalistes furent retirés, les pères et mères chercher leurs enfants dans des monceaux de morts, les enfants chercher leurs pères, les femmes leurs maris, qu'on ne pouvoit reconnaître estant tout nus et la face ensanglantée et chargés de playe de toutes parts ; horribles estoient alors les cris et gémissements des femmes et des enfants ; mais plus grand quand chacun vit ramener les corps morts en voiture et à grande haste, les enterrer dix à douze dans une fosse. Figurez-vous qu'elle estoit la tristesse de chascun voyant la quantité de morts, tant de veuves et de pauvres orphelins. De ceste déffaitte, ce pays ici a souffert beaucoup des Réalistes, et ce récit le fait assez connaître. » — Voir CHATEAU-PORCIEN : *La Cousture*.

Dans cette même *Chronique*, Jean Taté nous dit quels désastres souffrit la Champagne, pendant les guerres de la Ligue :

« En 1589 — écrit-il — il y a eu grande division en France ; les villes contre les villes, les villages contre les village, et jamais il ne s'y en est vu de pareille guerre civile et plus cruelle. Les uns estoyent pour le roy, les autres pour les princes ; ceux du party du Roy s'appeloient les Réalistes ; ceux du party des Princes se nommoient Ligueurs. Ce fut pour lors que l'agriculture fut abandonnée, le commerce anéanti ; car les villes et les villages se faisoient la guerre aux uns et aux autres, l'un tenant un party, l'autre l'autre ; et on n'osoit sortir de son lieu qu'attroupés et en

armes, car l'on prenoit les hommes prisonniers, on enlevait les troupeaux de ceux du parti contraire. Les villages furent obligés de se fermer de fossés, jusque même les censes; l'on faisoit des forts des églises et cimetières, où il n'y avoit pas de château et maison forte pour se réfugier. L'on faisoit garde jour et nuit et personne n'en étoit exempt, jeunes et vieux, et même les femmes. Toute la Champagne estoit pour la Ligue, excepté Châlons. On engageoit les peuples à prendre les partis sous prétexte de la Religion. Chaumont-en-Porcien fut surpris par les Réalistes le 28 mars 1589, qui pillèrent l'abbaye et y mirent le feu. — Le 6 juillet de la même année, M. de Saint-Paul reprit Chaumont sur les Réalistes qui s'estoient rendus moyennant la vie sauve; mais les habitans dudit Chaumont estant rentrés en leur bien et voyant leur bien tout dissipé et tout le lieu en ruine, ils entrèrent dans une telle furie qu'ils mirent à mort tous les Réalistes qu'ils rencontrèrent, malgré la capitulation et sans qu'on pût les empêcher. — Le 14 août dudit an, Balham fut encore surpris par les Réalistes, mais ils pillèrent les villages et s'enfuirent avec le butin... » — Voir, pour l'histoire de la Ligue en Champagne, E. HENRY : *La Réforme et la Ligue en Champagne*; POINSIGNON : *Histoire générale de la Champagne et de la Brie*; HÉRELLE : *La Réforme et la Ligue en Champagne*.

GRANDES-ARMOISES

La Vieille-Ville. — En ce lieu furent trouvés nombreuses substructions, des médailles, et maints objets d'origine gallo-romaine, attestant les très anciennes origines des Armoises dont l'histoire fut liée presque constamment à celle du Mont-Dieu.

Le Fief. — Le Pré de la Cour. — Le Château. — Ces lieux-dits rappellent le château des Grandes-Armoises, qui s'élevait sur le penchant d'une colline, dominant le chemin de la Berlière. Ce château fut, plusieurs fois, assiégé, brûlé — aux temps des incursions faites par le général hongrois de Rossem et le général espagnol de Gamarre, sous les ordres de Turenne — et reconstruit. Il y a cent ans, on voyait encore son donjon; il n'en reste plus vestige, actuellement. Les seigneurs des Armoises furent de puissants suzerains. Même le château détruit et le seul donjon restant debout, les vassaux ne manquèrent jamais de se réunir devant la tour, chaque année, et, le seigneur présent ou absent, de la saluer en signe d'hommage.

~ Faut-il ici rappeler la légende d'une fausse Jeanne Darc, ou de la vraie Jeanne Darc qui, ayant échappé au bûcher, aurait épousé le seigneur des Armoises?

Les Huttes. — La Mazure. — La Ruelle de la Vieille Eglise. — Ces lieux-dits évoquent, par leur appellation, quelques emplacements — aujourd'hui champs ou prairies — de l'ancien village des Armoises qui n'occupait pas, autrefois, le terrain qu'il occupe aujourd'hui. A cinquante mètres des dernières maisons actuelles, on montre le lieu sur lequel s'élevait l'église primitive; d'où le nom : *Ruelle de la Vieille Eglise*.

Le Chemin des Ivrognes. — Pour on ne sait plus quelle faute grave, le roi, ou même le suzerain, avait condamné le seigneur de la Berlière à payer une forte amende. Naturellement, cette sentence rejaillit sur les vassaux, sur les paysans, le seigneur de la Berlière ayant imaginé, pour trouver la somme nécessaire, de fixer à douze sols la livre de sel. Or, le sel ne se vendait, aux Grandes-Armoises, que cinq sols la livre. Aussi les habitants de la Berlière venaient-ils s'approvisionner dans ce village voisin; et ravis de jouer un aussi bon tour à leur seigneur, il déliaient généreusement le cordon de la bourse pour boire quelques brocs et mettre à sec quelques pots. Tellement, qu'ils rentraient ivres aux Grandes-Armoises. Mais ayant assez de présence d'esprit pour ne point revenir par la grande route, où ils se savaient guetter par les gabelous, ils prenaient un petit sentier détourné, plus court, qui conserva le nom de *Chemin des Ivrognes*.

Le Pré Croisette. — En cet endroit — qui passe pour être un camp romain — furent trouvés des fragments de poteries et surtout des nombreuses médailles romaines vendues au poids du cuivre, et malencontreusement disséminées. Voici comment la tradition explique « ce camp » si proche de Stonne, point stratégique des plus importants : « Stonne n'avait point d'eau, aussi les Romains n'y pouvaient-ils faire arrêter leur cavalerie. Et c'est pour cela qu'ils la campèrent à Stonne; au lieu dit actuellement le *Pré Croisette*, où coule un ruisseau qui donnait toute l'eau nécessaire. » La légende affirme encore qu'au *Pré Croisette* aurait existé un atelier monétaire.

GRANDHAM

La Briqueterie. — La légende ardennaise rapporte que l'archevêque de Cantorbéry, Thomas Beuquet, « ayant eu des dé-

mélés » avec son roi Henri, vint se réfugier en France, où régnait alors Louis VII, le Jeune. Puis, voyageant « pour se désennuyer » — ajoute naïvement la légende, — il passa par les Ardennes et arriva à Grandham. Ne voulant pas s'y arrêter, il décida de continuer son chemin et d'aller jusqu'au lieu dit *la Briqueterie*. Mais la rivière ayant débordé, force lui fut de séjourner à Grandham; et c'est en souvenir de ce séjour que, plus tard, saint Thomas devint le patron de ce village. Ce dicton, à Grandham, s'est d'ailleurs conservé de père en fils :

« Saint Thomas de Cantorbéry, — Sans la rivière, serait passé à la *Briqueterie*. »

Le Bois du l'Or — ou mieux — **le Bois de Lord**. — Voici d'où provient l'appellation de ce lieu-dit :

Autrefois, affirme la légende, « Grandham avait quinze cents feux ». Tous les habitants étaient alors vigneron, sauf cependant cinq seigneurs : M. de Laboulaye, un émigré dont on n'entendit plus parler; M. de Préfontaine, un émigré, lui aussi, mais qui revint en France; M. de Sinté, « dont les ancêtres furent les compagnons de Clovis »; quant aux deux autres, l'Histoire n'a pas conservé leur nom.

Tous les vallons de Grandham — et ils sont nombreux — étaient couverts de vigne; on voyait même encore, pas plus tard qu'il y a trente ans, de nombreux ceps dans la plupart des bois qui recouvrent, aujourd'hui, les pentes de ces vallons. Le vin, paraît-il, était excellent; c'était même, dit la tradition, le meilleur de tout le département.

Grandham fut brûlé. A la vie et la fertilité succédèrent la mort et la désolation du désert. Mais justement, voyageait dans les Ardennes — nous sommes en pleine légende — un riche Anglais, nommé Grandham, venu en France avec Jacques II; il s'arrêtait à l'endroit où avait été la petite ville brûlée, en un lieu qui lui plut et qui, depuis cette époque, s'est appelé le *Bois de l'Or* — ou mieux — *du Lord*. Il y fit construire un château, et autour de ce château des maisons qui furent l'origine du village nouveau, auquel il donna son nom : *Grandham*.

Bussy. — En ce lieu — pourquoi s'appelle-t-il Bussy — aurait été « une ville de douze mille âmes!! » qui fut entièrement détruite, un peu avant, ou un peu après la bataille de Rethel, qui se livrait en 1630 dans cette région de l'Ardenne. Sur l'emplacement de cette fameuse ville de douze mille âmes, nommée Bussy — dont l'Histoire n'entendit jamais parler. — s'élève une modeste maison.

Les Monts-de-Sery. — Trois hauteurs isolées, de nature crayeuse, que la tradition dit avoir été trois camps romains. Toutefois, aucune découverte n'a pu, jusqu'à présent, justifier cette croyance beaucoup trop hypothétique.

Le Pré des Religieuses. — Ce pré tire son nom de ce qu'il appartenait jadis à l'abbaye des religieuses de Lançon. Au bout de ce pré, un étang, où venaient se baigner les nonnes, et dans lequel, un jour, l'une d'elles voulut se noyer : « ce qui, nous affirme la légende, causa grand tapage et grand scandale dans la communauté. »

GRANDPRÉ

Taille-Gueule. — Sous Louis XIV, un certain Gauthier, de Grandpré, s'était enrôlé dans le régiment de Royal-Champagne. Querelleur, il ne laissait passer aucune occasion de batailler. Toutefois, jamais il ne cherchait à tuer son adversaire. Il se contentait de lui faire une jolie estafilade qui, partant du front et sur son passage entamant le nez, s'arrêtait à la bouche. D'où son surnom de Taille-Gueule. Libéré du service, il « revint au pays » et fut choisi, comme garde-chasse, par le seigneur de Grandpré. Or, un jour qu'un escadron de cavalerie faisait étape dans le village, un maréchal-des-logis, tapant sur l'épaule de Gauthier, lui dit : « Vous avez là, camarade, un singulier surnom ! — Tu n'en saurais porter un aussi beau, reprit Taille-Gueule, en allongeant au cavalier un formidable soufflet. Vous, messieurs, ajoute-t-il en s'adressant aux autres buveurs, je suis votre homme quand vous voudrez. » Vite, alors, tous d'aller, sabre en mains, dans une clairière au bois le plus proche. On dégaine. Après quelques passe, Taille-Gueule tuait deux de ses adversaires et en blessait un troisième ; si bien que les survivants demandèrent grâce. Il est vrai qu'ayant, lui aussi, reçu un coup de sabre en pleine poitrine, il mourait quelques jours après. C'est depuis cette époque qu'en souvenir de ce drame la clairière, dans ce bois, se nomme *Taille-Gueule*.

Le Camp d'Attila. — Sur la petite montagne appelée Negremont. Ancien camp romain, paraît-il, où se serait arrêté le fameux Attila, vaincu dans les plaines catalauniques et s'enfuyant, alors, de la Gaule.

La Butte de Dumouriez. — Malgré tout son intéressant passé historique, Grandpré ne possède pas de nombreux lieux-dits qui

remettent en mémoire un grand fait, une légende. Nous ne voyons guère à signaler que la *Butte de Dumouriez*, à un kilomètre sud du village, sur le plateau de Negremont. Cette butte rappelle la *bataille de Valmy*.

Sur cette victoire républicaine, notre éminent compatriote, M. CHAUQUER, l'historien définitif, ce semble, des guerres de la Révolution, nous a donné un livre remarquable, fort complet : *Valmy*, commencé et continué de très heureuse façon — pour ne citer que les plus importants — par les *Premières Invasions prussiennes*, la *Retraite de Brunswick*.

Mais ne recueillant ici que les souvenirs locaux, il nous intéresse surtout de savoir ce que furent, dans les Ardennes, les *préliminaires de Valmy*.

Le 1^{er} septembre 1792. Dumouriez, qui avait remplacé La Fayette à Sedan, quittait cette ville pour aller occuper et faire occuper les cinq défilés — alors appelés les Thermopyles de la France — du Chesne, de la Croix-aux-Bois, de la Chalade et de Grandpré.

Les positions stratégiques sont ainsi : le général Duval, puis le maréchal Dubouquet au Chesne; le colonel Colomb; deux bataillons d'infanterie; un escadron de dragons et quatre pièces de canons à la Croix-aux-Bois; Dilloy à la Chalade et aux Islettes; Dumouriez à Grandpré.

De Mézières, « le directoire du département » adresse, le 6 septembre, aux districts de Bethel, de Rocroi et de Sedan, cet avis conservé dans nos archives départementales :

« L'armée de M. Dumouriez est arrivée le 3 à Grandpré où le général a appris la reddition de la ville de Verdun. Elle s'est placée, le 4, sur les hauteurs de Senue, où elle a dû séjourner le 5; il paraît que l'intention du général est de se porter à Sainte-Menehould où il est déjà arrivé des troupes et où il attend un renfort de Soissons. On s'attend, à Grandpré, à une invasion prochaine dont on croit que le départ de l'armée sera l'époque. La lettre de Grandpré se termine par un P.-S. ainsi conçu : Un courrier arrive à l'instant et annonce que Sainte-Menehould est pris. Nous venons d'établir avec les districts de Vouziers et de Grandpré une correspondance, ce qui nous arrivera tous les jours et peut-être assez à propos pour que nous puissions vous les faire parvenir par le courrier du même jour. »

Tout aussitôt, le directoire du district de Vouziers se mettait avec un patriotique empressement à la disposition de Dumouriez. Le « Conseil permanent » adresse aux municipalités un pressant appel où nous lisons : « ... Nous vous conjurons, au nom de la loi, de faire marcher à l'instant vos gardes nationaux et ceux de votre canton, autres que les hommes mariés, avec leurs armes,

munitions de guerre, pioches, haches, bèches ou louchets, et de se munir des subsistances de bouche et se rendre de suite soit à Buzancy ou autres endroits que l'armée portera. » — *Arch. dép.*

Ces temps devaient rester mémorables. Alors allait se décider tout l'avenir de la Nation française — et certainement encore de l'Humanité tout entière. — Rappelons la célèbre parole de Goethe : « En ces moments si graves, l'enthousiasme patriotique des Ardennes fut sublime. » De tous les villages de la zone vouzinoise affluèrent les citoyens, les gardes nationaux, aux points qui leur étaient fixés pour « creuser des tranchées et faire des abatis d'arbres : des Alleux, d'Aure, de Ballay, de Blaise, de Bourcq, de Cauroy, de Charbogne, de Chardeny, du Chesne, de Chestres, de Chuffilly, de Condé-les-Vouziers, de Contreuve, de Coulommes, d'Ecordal, de Falaize, de Grivy, de Hauviné, de Jonval, de la Croix-aux-Bois, de Lametz, de Leffincourt, de Liry, de Loisy, de Longwé, de Louvergny, de Machault, de Manre, de Marquigny-aux-Bois, de Marvaux, de Marcq-sous-Bourcq, de Monthois, de Montgon, de Mont-Saint-Martin, de Mont-Saint-Remy, de Neuville-Day, de Noirval, de Pauvres et Dricourt, de Quatre-Champs, de Rilly, de Roche, de Saint-Etienne-à-Arnes, de Saint-Clément, de Saint-Morel, de Sainte-Marie, de Saint-Loup-aux-Bois, de Saint-Pierre-à-Arne, de Sainte-Vaubourg, de Saulces-Champenoises, de Sauville, de Sausseuil, de Savigny, de Semuy, de Sugny, de Suzanne, de Terron-sur-Aisne, de Toges, de Tourcelles-Chaumont, de Tourteron, de Vandy, de Vaux-Champagne, de Voncq, de Vrizey, de Vieux, de Vouziers, affluent des secours en hommes, en provisions de bouche, en argent, en munitions de guerre. Nous extrayons des documents — conservés aux archives — qui rappellent le souvenir de cette héroïque levée en masse, une seule « pièce justificative » à titre de témoignage, entre tant d'autres, car il serait trop long de les rapporter toutes; d'ailleurs, elles sont toutes presque uniformément semblables :

« *Contreuve.* — Le 1^{er} septembre 1792, sur la réquisition des administrateurs du district et de la municipalité de Vouziers réunis, tous les citoyens indistinctement, depuis seize ans jusqu'à cinquante ans, se sont rendus à Vouziers, au nombre de soixante-seize, où ils ont passé la journée. Pour dépenses faites à Vouziers, à ce transport, 48 livres.

« D'après la décision prise par tous les gardes nationaux réunis au dit Vouziers, chef lieu du district, le lendemain 2 septembre, huit hommes de la garde nationale du dit Contreuve sont partis, avec armes et munitions de toutes espèces, pour se rendre à Buzancy et environs, aux ordres du général des armées frau-

caises, et ne sont rentrés dans la commune que le 4 septembre suivant.

« Fourni par la commune de Contreuve, 4 livres de poudre et 6 livres de plomb, pour 11 livres; fait conduire à Buzaney 103 livres de pain et 30 livres de viande salée, ensemble 44 l. 12 s.; au voiturier pour conduire lesdits, effets 10 livres: pour dépens dans leur route, payé 50 livres. »

Disons ici, pour en finir avec ces chiffres, que l'ensemble des pertes d'argent éprouvées par le département des Ardennes, à la suite de l'invasion des armées coalisées, atteignit le chiffre de 4,841,815 l. 7 s. 9 d., somme qu'il faut ainsi répartir :

District de Grandpré : 3,468,084 l. 13 s. — District de Vouziers : 916,961 l. 10 s. 6 d. — District de Sedan : 456,769 l. 4 s. 3 d. Les deux tiers de cette somme totale durent être payés conformément au décret du 13 juillet 1793.

Le directoire du département avait organisé, soigneusement, un service complet de correspondance. Le courrier allait de Grandpré à Vouziers, puis de Vouziers à Mézières, en passant par le Chesne et par Poix. Le « bulletin » restait ouvert entre les mains du porteur pour qu'il fût possible à toutes les municipalités de le lire et de le commenter.

Le 3 septembre, l'armée ennemie établit son camp à Vaux, à l'endroit même où s'étaient trouvées, quelques jours auparavant, les troupes de Dumouriez. Le directoire du département écrit :

« Déjà, peut-être, les deux villes de Carignan et de Mouzon sont investies par cette armée qui se trouve à deux lieux et demie tout au plus, distance de Sedan, qui craint un bombardement pour cette nuit ou demain — 3 septembre, — qui reste sans garnison depuis le départ de M. Dumouriez, et qui nous demande des secours, que notre dénuement total nous prive de l'avantage de leur donner... Dans ces tristes conjectures, nous voudrions avoir des secours propres à repousser cette colonne terrible qui nous menace; si nous en sommes privés, nous attendrons une mort glorieuse et notre sépulture sous les ruines d'une ville que nous défendrons jusqu'à notre dernier soupir. » — *Arch. dép.*

La place de Sedan est mise en état de défense. Les districts de Rethel et de Roerui offrent des hommes et des armes. Le maréchal Mieczynski prend le commandement des places de Sedan et de Mézières. En même temps se forme, à Paris, « pour se rendre sur-le-champ aux frontières », un corps d'armée de soixante mille hommes.

Toutefois, Dumouriez n'a plus assez d'armes pour tous les Ardennais — soldats improvisés — qui viennent se joindre à ses troupes. Il apprend que les magasins de l'artillerie, à Mézières, regorgent de fusils. Ordre est alors donné de les réquisitionner. Mais les Macériens résistent énergiquement, ils accusent Dumouriez de « vouloir dégarnir la place ». Le « directoire du département » envoie au général cette énergique protestation :

« ... Combien d'éloges nous aurions à décerner si l'exécution d'un aussi grand dessein ne devait pas nous priver des faibles ressources qui nous restent pour opposer à l'ennemi la résistance que tous nos concitoyens ont la ferme intention de leur montrer. Ils arriveront aussi de toutes parts, pour défendre la frontière, mais ils ne s'y présenteront qu'avec leur courage, et quelle sera le fruit de leur valeur si elle n'est secondée et secondée par la force des armes, s'ils ne trouvent pas dans les arsenaux de cette place les fusils avec lesquels ils puissent défendre nos remparts.

« Nous savons que la loi nous fait défense d'apporter obstacle aux dispositions que prescrivent les généraux d'armée, qu'elles tiennent à des plans, à des combinaisons dont nos fonctions ne nous permettent pas de pénétrer l'étendue, ni de sonder la profondeur; mais elles nous imposent le devoir de rappeler à votre pensée la position de nos places et l'état dans lequel vous les avez laissées en portant votre armée à l'intérieur; de vous dire que nos concitoyens sont disposés à défendre la cause de la patrie, mais qu'ils désirent mourir les armes à la main. » — *Arch. dép.*

Dumouriez calma l'émotion très légitime des Macériens : il ne veut, affirme-t-il, « que le nombre de fusils excédant celui qu'il croit nécessaire à la défense de Mézières, » et d'ailleurs « l'ennemi se portera dans une autre direction. » En effet, les Autrichiens ne se dirigent ni sur Sedan, ni sur Mézières; ils marchent, commandés par Clairfayt, vers Buzancy.

Ils arrivent à Buzancy, dans la nuit du 9 septembre. Tout aussitôt, réquisition; mais, toutefois, sans pillage. Les troupes de Clairfayt se réunissent à celles de Kalkreuth, tandis que Dumouriez, trompé par la tactique du duc de Brunswick, surveille de façon exclusive le défilé de Grandpré. Aussi le « passage de la Croix-aux-Bois » est-il accupé fort aisément par Clairfayt.

Le 14 septembre, trois heures du matin, les soldats de Chazot quittent Vouziers : ils vont prendre le château de la Croix, les gorges de Landèves et de la Noue-Adam.

Le directoire du district de Vouziers écrit à la municipalité d'Attigny :

« L'armée cantonnée chez nous vient de partir ce matin, 14 septembre, à trois heures, pour se porter à la Croix-aux-Bois et dans les environs. Elle tâchera de repousser l'ennemi qui s'est emparé du château de la Croix et des différents postes qu'il occupe dans les gorges de Landèves et de la Noue-Adam. Notre armée est partie dans la ferme résolution de le faire partir de ses postes qu'il occupe et de le faire refluer dans les bois de la Croix, pour tâcher de le tourner. A l'instant même arrive un courrier de la Croix qui nous annonce que notre armée vient de surprendre l'ennemi; nous avons déjà beaucoup de blessés. Nous nous sommes emparés du poste qu'il occupait; il se retire dans les bois. Envoyez ce soir, on vous donnera des nouvelles de l'action décisive. » — *Arch. d'Attigny.*

Victoire sans doute, mais victoire éphémère! Accablées par le nombre, les troupes de Chazot reculaient! La route de l'Argonné restait ouverte à l'ennemi!

Nos armées sont découragées. Arrive, par surcroît, 15 septembre, la « panique de Montcheutin ». La cavalerie de Chazot, talonnée par les hussards prussiens, se débande, s'enfuit. Ainsi dix mille hommes, saisis d'une terreur subite, disparurent devant quinze cents hussards, et coururent partout jeter l'alarme. Cependant, Dumouriez, qui s'était habilement retiré sur Autry et Dommartin-sur-Hans, parvient, après avoir durement puni quelques fuyards, à faire renaître la confiance dans nos troupes, tandis que la fermeté des généraux Duval, Stengel et Miranda, atténuait puissamment le désastreux effet qu'avait produit cette incompréhensible débandade.

En ce moment l'armée française n'est plus dans le département des Ardennes. Elle va se concentrer à Sainte-Menchould où Beurnonville et Kellermann ont fini par la rejoindre. C'est alors, à l'entrée des plaines champenoises, au pied de l'Argonne, que va se livrer la bataille de Valmy. Il s'en était fallu de quelques kilomètres que la première et si magnifique victoire des armées républicaines ne fût remportée sur notre territoire et ne vint grossir — et combien glorieusement — la liste, déjà si longue, de nos champs de bataille ardennais.

GRIVY-LOISY

Le Harroy. — Le Château. — Sur le lieu dit *le Harroy*, quelques ruines; elles indiquent l'emplacement d'un ancien château. Mais il semble y avoir eu deux châteaux à Grivy, puisqu'un autre lieu est dit *le Château*.

L'Aître de saint Laurent. — En cet endroit, aurait existé une chapelle dédiée à saint Laurent : il n'en reste plus vestiges aujourd'hui.

GUÉ-D'HOSSUS

Le Grand-d'Hossus. — Se serait jadis appelé l'*Arche-Bruyère*; est-ce ce village dont il est parlé dans une charte octroyée en 1566, par Antoine de Croy, prince de Porcien? L'*Arche-Bruyère*, complètement brûlé en 1643, après Rocroi — sauf quelques maisons, — aurait été reconstruit sur un lieu dit — où se trouvait un abreuvoir — le *Grand-d'Hossus*. D'où vient ce nom qui paraît signifier gué fangeux?

Petit-Gué-d'Hossus. — Une légende — oh! combien aventureuse — nous assure qu'au *Petit-Gué-d'Hossus* les Egyptiens auraient établi et exploité une... verrerie!

GUIGNICOURT

Sous la Ville. — Dans la vallée de la Vence, entre Yvernaumont et Guignicourt, le lieu dit *Sous la Ville* rappelant, d'après la tradition, de nombreuses villas romaines qui existèrent en cet endroit; d'ailleurs, des fouilles ont mis à jour des monnaies romaines et maints objets d'origine gallo-romaine, notamment une curieuse médaille sur laquelle se voient deux enfants — Romulus et Remus — qu'allait une louve; puis encore des vestiges souterrains de murs calcinés, et de nombreux squelettes.

HAM-LES-MOINES

Bois du Ravelin. — Dans ce bois, de bonnes fées déposaient des galettes que venaient manger les laboureurs entre « deux tours de charrue ». Sous la Révolution, Ham s'appela : *Ham-les-Sans-Culottes*.

La Prairie de l'Ormeau. — Appellation que l'on dit être la déformation de « prairie du hameau ». C'est sur cette prairie — rive gauche de la petite rivière l'Ormeau — qu'était construit le fameux prieuré de Ham-les-Moines, dont on a retrouvé, en fouillant le sol, quelques vestiges; notamment des pavés prove-

nant sans doute de la chapelle qui fut en marbre de différentes couleurs. De petites élévations de terrains semblent indiquer l'emplacement d'un ancien vivier. Autour de ce monastère, autrefois, quelques maisons brûlées par ordre du seigneur de Montcornet.

Sur cette même rive gauche de l'Ormeau, s'élevait un château dont il ne reste plus traces depuis soixante années environ. Sur son emplacement, une plantation d'osier. De ses ruines furent tirées les pierres qui servirent à construire, au centre du village, une belle maison d'habitation et de culture.

Sur la rive droite de l'Ormeau, un autre château qui fut, probablement, construit en 1613 : millésime qui se trouve sur une plaque de cheminée. Ce château, dont les restes sont aujourd'hui « maison de culture », semble avoir été fortifié ; mais sur ses fossés, aujourd'hui comblés, s'étend une verte prairie.

L'un de ces châteaux aurait surtout protégé l'ancien couvent de Ham-les-Moines, fort célèbre, jadis, très vaste et qu'entouraient de nombreuses maisons. Il fut brûlé, on ne sait à quelle époque ; tellement brûlé qu'il n'en reste plus traces et que sur son emplacement s'étendent de vastes prairies : les-mêmes louées autrefois par la paroisse de Lonny pour l'abbaye de Saint-Nicaise. Outre l'argent du bail, les fermiers devaient donner quatre quartels d'avoine payables à Noël, ou deux poules grasses ; par contre, ils recevaient, en échange, « un canard qu'ils n'avaient pas le droit de refuser », le canard fût-il maigre, malade ou blessé. L'église fut construite avec les débris de cet ancien couvent ; débris que l'on retrouve sur et dans les prairies dont nous venons de parler.

Les habitants de Ham — ce village pour lequel la légende s'est donné toute licence, jusqu'à en faire une résidence druidique — devaient au sire de Montcornet, « pour droits de bourgeoisie », deux poules et un septier d'avoine, par ménage ; au sergent de Montcornet, un pain d'un denier. Ceux qui possédaient des chevaux devaient en prêter un, la veille de Noël, pour aller au bois chercher des souches.

Le Trou du Diable. — Sur le lieu dit *le Trou du Diable*, s'élevait autrefois — nous affirme la légende — un château appartenant aux Quatre Fils d'Aymon. De ce château, ils communiquaient la nuit, à l'aide de feux allumés, avec leur château de Vireux-Molhain. Il faut bien rappeler que jamais ne fut rencontrée la moindre ruine au *Trou du Diable*. Vis-à-vis ce lieu-dit, « une véritable gorge » où la Meuse est si profonde que les « bateliers n'en savent pas trouver le fond ».

HANNAPPES

Ruelle des Laisses. — Vers l'an 1430, le seigneur de Moriaumé avait été décapité à Liège, malgré le sauf-conduit accordé par l'évêque de cette ville. Tristan, son fils bâtard, résolut de le venger. Il mit dans ses intérêts le commandant du château de Bosneau, et ceux des châteaux de Montigny, de Montcornet et de Haut-Châtelet. Le 25 février 1433, ces quatre commandants, avec une assez forte troupe et sept cents hommes d'armes à cheval, pénétrèrent dans Couvin, petite ville mal fortifiée dépendant de Liège. Ils la pillèrent, y brûlèrent quelques maisons et ne cessèrent leurs dégâts que moyennant quarante écus d'or. En se retirant, ils emmenèrent leurs prisonniers. Mais à peine étaient-ils sortis que le bailli de Couvin fit sonner le tocsin et les poursuivit avec Gérard de Tilhi et tous ses vassaux. Le soir venu, Gérard, par ruse, se mêlait aux Français, entraît avec eux dans Hannappes, et, après avoir reconnu leurs positions, il faisait attaquer. Il leur tua quatre-vingt-dix hommes, et reprit tout leur butin. Ce combat se livrait près du cimetière actuel, dans un chemin creux qui prit et porte encore le nom de *Ruelle des Laisses* : le mot *laisses* signifie, en langage ardennais, glas, sonnerie pour les morts.

Evrigny. — Une tradition locale veut que Hannappes ait été, jadis, établi à Evrigny. Cette assertion peut être exacte, si l'on veut comprendre ainsi que les premiers habitants d'Hannappes sont venus d'Evrigny ; mais il est certain que ces deux villages furent habités simultanément pendant plus de quatre siècles. Hannappes était déjà une paroisse en titre dès l'an mil. Evrigny fut détruit seulement en 1559 par les Espagnols de l'armée de Philippe II. Ses ruines servirent beaucoup à l'agrandissement d'Hannappes. On y a trouvé des tombes, des armes et des monnaies romaines. Dans l'une de ces tombes, à côté d'ossements humains, étaient une épée, un petit pot de grès vide et un autre rempli de charbon. Cette tombe était creusée dans un monolithe et présentait à l'intérieur une saillie en forme d'oreiller pour y reposer la tête. La pierre qui sert de base au calvaire d'Hannappes vient d'une tombe d'Evrigny.

Le Cellier. — Ce lieu paraît avoir été habité par les Romains. C'est un site agréable. Une fouille, opérée en 1850, y fit découvrir quelques restes humains, et aussi une pièce de monnaie d'Anto-

min le Pieux. On reconnaît encore l'emplacement de quelques bâtiments ; sur un espace de trois ou quatre hectares, le sol est jonché de débris de tuiles. Il existe même un endroit où l'aspect des récoltes trahit d'une manière nette et précise la place des fondations restées dans le sous-sol.

Près de là, à la **Terre de l'Eglise**, on a trouvé sous terre de larges dalles recouvrant des fioles, des ossements et des cendres. C'était sans doute le lieu de sépulture des habitants du Cellier.

L'Ecaille. — Un autre ossuaire romain existait au lieu dit *l'Ecaille*. Il fut découvert en 1873, dans les déblais de la carrière Dussart. Une fosse de deux mètres de côté avec deux mètres de profondeur paraissait avoir contenu un grand nombre de corps, dont il ne restait guère que des cendres ; une étoffe grossière pareille à un tissu de sangle les avait recouverts. On a trouvé aussi une petite pièce d'argent très bien conservée à l'effigie de l'empereur Domitien.

Pré des Lards. — Ce pré faisait partie du bien des pauvres. Son revenu servait à leur acheter de la graisse.

Il existe sur le territoire trois arbres très anciens, qu'on pourrait appeler historiques :

1^o Le Thé, où un tilleul limite les terroirs d'Hannappes, de Bossus et de Rumigny. Une grosse borne, au pied de l'arbre, porte encore l'inscription *Duché de Guise*, dont dépendaient Bossus et Rumigny.

2^o Au *Terme du Balossier*, se dresse un énorme charme, du haut duquel on peut, par un temps clair, et à l'œil nu, apercevoir les deux tours de la cathédrale de Laon.

3^o Le Chêne Larue, planté à l'angle des bois communaux. Son énorme grosseur, 4^m 50 de circonférence, atteste de longs siècles d'existence.

L'église d'Hannappes est un beau monument et des plus réguliers, du style ogival à lancettes ; sa forme est celle d'une croix latine bien proportionnée. Elle dût être élevée par un duc de Guise pour les religieuses qui l'occupèrent jusqu'en 1125. Hannappes n'était composé alors que de fermiers des religieuses. Les guerres de cette époque obligèrent celles-ci à se réfugier au sauveur de Saint-Jean de Laon. D'après la tradition, le monastère se trouvait au nord-est, à l'endroit où fut depuis le presbytère. Les religieuses entraient dans l'église par une porte ornée qu'on remarque encore dans le pignon du transept de gauche.

HANNOGNE-SAINTE-MARTIN

Bray. — On a découvert au lieu dit *Bray* — vers 1850 environ — des tombes en pierre qui contenaient des ossements, des médailles et des vestiges de l'époque gallo-romaine. La tradition affirme, d'ailleurs, qu'il y aurait eu près de *Bray* un camp romain, aux temps de la conquête de la Gaule par Jules César.

L'Autel. — Sur le sommet d'une colline, au lieu dit *l'Autel*, fut mise à découvert une vaste sépulture. Au milieu de nombreux ossements humains, se voyaient six tombes en pierres maçonnées et recouvertes de dalles. Les squelettes — dont deux d'enfants de huit à dix ans — renfermés dans ces tombes avaient à côté d'eux de petits pots en grès, ou urnes expiatoires, remplis de terre, et dans la région épigastrique des ferrements servant à boucler le ceinturon. Sépulture, évidemment, de chefs militaires, puisque les soldats portaient l'épée pendue à un baudrier. Ensuite de grosses perles émaillées provenant, sans doute, de colliers. Dans ses *Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes*, M. MIALABET nous fait observer que si l'origine gallo-romaine de Saint-Martin était démontrée, il serait facile d'expliquer la provenance de ces tombes. Et il ajoute : « En l'absence de toute découverte caractéristique, bornons-nous à mentionner simplement le lieu où furent trouvées ces sépultures. »

La Croix-Blanche. — Les Huttes. — Sur le lieu dit *la Croix-Blanche*, fut construite en 1824 une nouvelle maison d'école pour remplacer l'ancienne qui était insuffisante et malsaine. Mais d'où provient cette appellation : *la Croix-Blanche*? L'histoire pas plus que la légende ne viennent à notre secours ; et pourtant cette désignation est caractéristique. Hannogne, dont le nom apparaît pour la première fois dans un acte par lequel Henri II le Boiteux, empereur d'Allemagne, maintient l'abbaye de Mouzon dans toutes ses possessions et tous ses privilèges, Hannogne, lui aussi, pourtant, connut les fléaux de la guerre, à l'époque des Impériaux et des guerres de religion ; à l'époque où les Espagnols ravageaient les Ardennes. Et même, en 1478, Saint-Martin ne fut-il pas complètement incendié par les troupes autrichiennes, alors que Louis XI, Charles le Téméraire étant mort, voulut s'emparer du pays que la maison de Bourgogne possédait en Belgique. Mais notre audacieux monarque avait compté sans Maximilien d'Autriche, qui s'était marié à la fille du « Téméraire ».

Cette croix blanche rappellerait-elle cette fameuse peste noire

qui sévit en 1636 — voir BOULZICOURT : *Les Huttes* — et dont souffrit si terriblement la région des Ardennes, jusques à Rethel, qui perdit alors plus de quinze cents habitants? D'ailleurs, à Hannogne-Saint-Martin, comme à Boulzicourt, et sans doute pour la même raison, se trouve un lieu dit *les Huttes*.

Les Termes. — Le Champ de Bataille. — C'était aux temps de la Fronde, alors que Turenne, allié aux Espagnols, combattait les troupes françaises. La Champagne fut alors le théâtre de combats incessants et meurtriers.

Les Espagnols, s'étant emparés de Chémery — 1650, — voulurent pousser leur incursion jusques à Donchery. Ils se heurtèrent à nos soldats que commandait le colonel de Villequier. Ils furent vaineus.

En quel endroit précis se livra cette bataille? Sur le territoire d'Hannogne, affirme la tradition; à l'endroit où la route de Sapogne à Donchery longe les « termes de Dom » et s'appelle : *le Chemin du Piège*. Les Espagnols tombèrent-ils dans une embuscade? Tout proche, un lieu dit *le Champ de Bataille* — aujourd'hui couvert de petits bosquets séparant Dom de Saint-Martin, — où l'on aurait trouvé des tombes et de nombreux cadavres. — Voir plus haut le lieu dit *l'Autel*.

HARAU COURT

Le Vieux Montjoie. — Les découvertes faites au lieu dit le *Vieux Montjoie*, en 1859, indiqueraient-elles que Haraucourt, ses vallées et ses collines auraient été habités aux temps préhistoriques? En cet endroit — dit M. SÉCHERET-CELLIER, *Études historiques sur Raucourt et Haraucourt*, — on trouvait enfouies à deux mètres cinquante deux haches : l'une polie, l'autre taillée en serpentine. A côté, quelques ossements et de gros morceaux de bois carbonisés. Ces restes, dans notre sol, d'une époque reculée, laisseraient-ils supposer que ce territoire fut occupé par l'homme des cavernes?

Le Bois la Roche. — A l'extrémité nord de ce bois fut trouvé, en mai 1855, un vase contenant de deux cent cinquante à trois cents pièces en argent romaines : trésor que l'on croirait avoir été enfoui alors que régnait l'empereur Hostilien, deux cent quarante-neuf ans après Jésus-Christ.

Le Chemin des Banniers. — La banne, ou benne, est un

grand panier en treillage dont on se sert pour porter le charbon de bois.

Les Lombards. — C'est sur cet emplacement que se trouve la place actuelle de la mairie. C'est là que fut célébrée d'une façon particulièrement solennelle, le 20 mars 1798, la fête de *la Souveraineté du Peuple* :

« Le 30 ventôse an VI de la République française, à neuf heures du matin, les douze citoyens les plus anciens de Haraucourt se sont rendus à la maison commune, où ils reçurent chacun un bâton blanc et un laurier ! Les deux instituteurs s'y sont également présentés avec chacun leurs élèves ; les vieillards en avaient choisi quatre qui portèrent chacun une bannière, sur lesquels étaient les inscriptions voulues par l'arrêté du Directoire exécutif, du 28 pluviôse dernier.

« Ayant un joueur de violon et deux tambours, nous partîmes ainsi de la maison commune pour aller auprès de l'arbre de la Liberté, où était placé l'autel de la Patrie. L'agent municipal a fait la lecture du Droit et du Devoir de l'Homme, de l'acte constitutionnel. Les jeunes gens chantèrent des hymnes patriotiques répétés par la musique. Les quatre étendards ou bannières furent placés autour de l'arbre de la Liberté.

« Les douze vieillards déposèrent leurs bâtons blancs, que l'agent a liés ensemble par un ruban tricolore et placés en faisceau au milieu des étendards, et ils y restèrent toute la journée. L'agent a prononcé au peuple assemblé un discours « analogue » à la cérémonie de la fête, « observant » au peuple qu'il était souverain et jouissait de ses droits ; que c'était de la sagesse des assemblées que dépendaient le bonheur et la durée de la République.

« Il a été fait, aux frais de la commune, un diner splendide aux vieillards et aux jeunes gens, sur une table placée à côté de l'autel de la Patrie ; les jeunes gens se sont divertis, et le bal a duré toute la nuit. »

Derrière les Granges. — Sur ce lieu-dit s'élevait la potence seigneuriale. Dans le château de Haraucourt, les prisons ; et sur les fossés, côté nord, un pilori. — Voir : sous la rubrique CLIRON, le lieu dit *la Loge-aux-Bois* ; sous la rubrique RAUCOURT, les lieux dits *la Justice, la Potence*.

Le Jardin des Lombards. — Les Champs Lombard. — Au seizième siècle, les marchés de Raucourt et de Haraucourt eurent sans doute une certaine importance, si nous en croyons

les nombreuses appellations où se retrouve ce souvenir des Lombards, ces grands escompteurs, ces intelligents banquiers du moyen âge. Recevant parfois, en dépôt, des sommes importantes et voulant alors donner à leurs créanciers toutes les meilleures garanties de solvabilité, ils acquéraient, dans presque toutes les localités où ils faisaient la banque, des prés, des bois, des maisons, d'importantes propriétés : d'où les lieux dits, tant à Haraucourt qu'à Raucourt : *les Lombards, Jardin des Lombards, Champs des Lombards*.

La Fenderie. — Haraucourt, outre ses hauts-fourneaux, eut trois feux d'affinerie réinstallés, fin du dix-septième siècle, à la *Forge*. Sur ce lieu-dit se trouve actuellement la filature Lucien Guillaume. Au *Fourneau*, s'élevait une platinerie où se fabriquait le petit fer au martinet. C'est surtout à la fin du siècle dernier que se développa ce genre de fabrication auquel M. Port fils — 1784 — donnait une extension si grande. En 1700 fut établie *la Fenderie*. Avant 1812, la fenderie de Haraucourt et celle de Linchamps étaient les deux seules du département des Ardennes. Le laminoir pour tôle établi à *la Forge* date de 1795. A Givonne, en 1790, fut établi le premier des Ardennes. Quelques-unes de ces constructions existent encore ; notamment celle du *Fourneau*. M. Guillet est le premier maître de forges qui l'ait habitée. — Voir SÉCHERET : *Etudes historiques sur Raucourt et Haraucourt*.

Le minerai de fer nécessaire à ces exploitations se rencontrait dans les coteaux de Flaba, de Montgarni, de Waldinsart. Il s'exploitait à ciel ouvert. A Waldinsart, cependant, on avait dû creuser des puits, dont la profondeur variait de cinq à dix mètres. La mine était remontée à l'aide de paniers qu'actionnait un tourniquet monté au pied de chèvre. Le minerai brut était transporté au patouillet — la barbotterie — situé au-dessus du Fourneau. L'eau de l'Emmance entraînait l'argile, et les grains de minerai restaient dans le bassin. On lavait aussi la mine, non loin du lieu d'extraction, *au Revers des Huttes*, sur Flaba, à l'eau d'une source située au-dessus d'Angecourt, et surtout « aux lavoirs à mine » actuellement : *le Lavoir*.

La Voie de la Roche. — Sur cette voie dite de *la Roche* — elle continuait la partie primitive du village, appelée la Rue, — les premiers habitants de Haraucourt édifièrent leurs huttes, leurs cabanes, nous n'oserions écrire leurs maisons, non loin du château dont les origines restent imprécises. Il n'a d'ailleurs pas laissé grands souvenirs, ce château. La guerre de Cent ans lui portait un coup fatal, et, ensuite, complétèrent sa destruction les sièges

qu'il dut soutenir pendant les guerres de la Ligue. Les Galopin, maîtres de forges, devenus acquéreurs de ses ruines, les relevèrent en partie, de 1634 à 1639 ; puis ce château devint une « maison de culture » au siècle dernier. Il n'en reste aujourd'hui que peu de choses méritant d'être signalées ; sauf la façade, encore imposante et caractéristique, regardant Angecourt. C'est au commencement du siècle que furent comblés les fossés. Dans ce qui reste de la maison d'habitation, on remarque, côté droit de l'entrée principale, des salles à travure élevée, avec cheminées massives à panneaux et taques épaisses, avec sculptures grossières, rappelant ce qu'étaient, à ces époques d'autrefois, les appartements confortables et luxueux. Subsistent encore les caves, aux voûtes élevées, solides : elles durent, jadis, selon l'usage, servir de prison. Les murs à l'ouest, reconstruits en 1750, ont été retrouvés lorsque furent rebâties les maisons dépendant du château et faisant face à la nouvelle voie de Raucourt.

La place du Patron. — A mi-chemin de la Grand'Rue, à l'endroit où le ruisseau du Lavoir trouve son confluent avec l'Ennemanee, proche l'église, allait se former, dès les origines de Haraucourt, un centre important d'habitation. C'est la *place du Patron*, la *place Saint-Remy*, où se montrèrent les premières manifestations de la vie communale : réunions, assemblées de bourgeois, fêtes. Non loin des bâtiments à usage commun : *Chambre de Justice*, maison actuelle Manfay Alexandre ; *Four Banal*, maison actuelle Alexandre Nivoix. Peu à peu se peuplèrent les rues adjacentes, ainsi que le chemin de Villers et celui de la Forge. Et plus récemment fut créée la place d'Armes au *Clos des Lombards*.

Le Vierzay. — Les Vignes. — Ainsi se nomment deux quartiers de Haraucourt. *Le Vierzay*, anciennement Bierzay, du nom de son propriétaire Jean Bierzay, réfugié protestant qui vint, à la fin du seizième siècle, se fixer en cet endroit. On y trouve plus tard des réfugiés calvinistes, s'occupant de fabriquer la poudre. Le haut du Vierzay fut, en 1686, détruit par un incendie ; il appartenait, alors, à la famille Vermont. *Les Vignes* : cette appellation s'explique assez d'elle-même ; il n'est point, alors, besoin d'insister. — Voir SÉCHERET : *Etudes historiques sur Raucourt et Haraucourt*.

La Bérode. — Sur le vieux chemin d'Angecourt à Montjoie. Ce nom du lieu-dit rappelle un fief, avec maison rurale appartenant au seigneur de Bérode, laquelle fut vendue peu après la Révolution.

Le Sart-Colin. — Ce lieu-dit appartient longtemps à la famille Maucière, dont l'ascendant, Jean-Baptiste Maucière dit *Colin*, mit en culture ces terres stériles, embroussaillées et par suite n'ayant, à l'origine, aucune valeur.

Le Pouset. — Tire son nom d'un pont jeté sur un endroit fangeux, marécageux, ancien chemin conduisant de Beauménil à Bulson. La légende affirme que ce pont aurait été fortifié : d'ailleurs, autrefois, presque tous les ponts étaient bordés de maisons et parfois aussi de travaux défensifs.

La Burguine. — Du mot burg, bur, petite tour. En cet endroit s'éleva, sans doute, une tourelle dominant la vallée et appartenant au fief de Beauménil.

Montjoie. — Ainsi sont appelés une foule de lieux qui rappellent l'invasion romaine. Montjoie fut la partie la plus anciennement habitée de Haraucourt. Est-il alors audacieux d'admettre que les Romains eurent, en cet endroit, un poste d'observation ? Au seizième siècle, Montjoie fut une ferme, dont l'exploitation s'étendait sur un immense rayon de terre : maison de maître, maison pour le censier, pressoir, granges, écuries, étables ; le tout formant une cour, longue d'environ soixante mètres, sur une largeur de quarante. Depuis cinquante années, cette ferme n'existe plus : Les terres et les bois qui la composaient appartiennent maintenant à plusieurs propriétaires.

En ce lieu dit *Montjoie*, apparut une fois saint Méen, — le même que l'on allait implorer à Attigny, pour la guérison des dartres vives. Vêtu de velours, resplendissant d'or, coiffé de la mitre, portant la crosse, il se laissait voir par une meunière. A l'endroit même où se produisit l'apparition, fut placée une statuette du saint : statuette en terre cuite qu'avait modelée un briquetier de Carignan. Puis fut construite une chapelle ; puis une belle et grande statue en plâtre, dont la blancheur immaculée tranchait sur le fond d'azur de la niche qui l'abritait. Ce fut alors, pendant de longues années, un pèlerinage célèbre ; les processions se succédaient aux processions, les pèlerins aux pèlerins. Mais les guérisons n'étaient ni nombreuses, ni retentissantes. La confiance se perdit et, un beau matin, on trouva la niche vide. Qu'était devenu le saint ? Après mille recherches, on le retira du fond d'un puits ; décapité, n'ayant pour bras que deux moignons. Les pèlerinages avaient vécu ! Quant à la chapelle, elle abrite aujourd'hui une pompe, où les femmes qui viennent y puiser de l'eau racontent, parfois, toutes autres choses que les miracles du bienheureux saint Méen.

Beauménil. — Le Ronchet. — La tradition veut que sur ce lieu-dit ait existé, aux temps des rois mérovingiens, un rendez-vous de chasse. *Beauménil*, à l'origine, s'appelait *la Terre de Saint-Remy*, et fit partie, sans doute, des nombreux domaines concédés par Clovis à celui qui lui donna le baptême. Plus tard, nous voyons que cette « terre » appartient aux abbés du monastère de Saint-Remy de Laval-Dieu.

Après la bataille de la Marfée — 1641, — les troupes du roi dévastèrent Beauménil, entièrement; toutefois, les fouilles faites à différentes époques, surtout par M. Petit, de Nevers, au commencement du siècle, permettent — les fondations ayant été mises à découvert — de reconstituer approximativement le plan des anciennes constructions, qui furent peut-être un couvent de femmes.

« Celles-ci — nous apprend M. SÉCHERET, ouvrage cité — offraient en leur ensemble un quadrilatère régulier, établi dans le sens de la vallée de Thunois. La porte à pont-levis, pratiquée dans le petit-côté, était contiguë, sud-ouest, à l'ancien chemin de Haraucourt à Remilly. Dans le grand axe de ce rectangle et à l'extrémité est, se trouvait la chapelle indulgenciée par Innocent IX. A gauche, formant l'aile du côté sud-est, étaient les bâtiments affectés aux religieux et aux religieuses, en face ceux qui servirent d'habitations aux censiers. La fontaine actuelle occupait une partie de la cour. Celle-ci était donc limitée, nord-ouest, par des bâtiments, dont il ne reste que les caves; au sud-ouest, par le « Grand Four » — peut-être une brasserie — dont on retrouve encore des vestiges. La maison actuelle du régisseur, sorte de grosse tour carrée, servait autrefois de colombier. Le cimetière entourait la chapelle. Les ossements, les débris d'armes retrouvés à gauche du chemin de Remilly, lieu dit le *Ronchet*, semblent se rapporter aux événements historiques dont Beauménil aurait été le théâtre, antérieurement au dix-septième siècle. »

La suppression de ce couvent, dont nous venons de parler, remonterait, si nous en croyons la légende, à la guerre de Cent ans, et coïnciderait avec la mort du seigneur d'Haraucourt. « Les bons Français — écrit le P. FULGENCE — avaient les Anglais en horreur; ils couraient sur eux comme sur des bêtes enragées et les massacraient impitoyablement. Le seigneur de Haraucourt, à deux lieues de Mouzon, fut un de ceux qui payèrent de leur tête l'intelligence qu'ils avaient avec les Anglais, ravageant alors la France. Ce seigneur voltigeait avec une troupe de bandits autour de Reims. Il fut arrêté, pris avec toute sa bande, et conduit à cette ville, où il fut puni de mort avec tous ses compagnons. »

Le Chêne-les-Malades. — Le Chemin des Prêtres. — Le Pré de la Maladrerie. — Ces lieux-dits rappellent les léproseries, les maladreries où furent soignés les lépreux, d'abord de Raucourt et de Haraucourt, et ensuite d'Angecourt. La *léproserie du Chêne* fut sans doute construite au treizième siècle : « le siècle de la lèpre, » dit le PÈRE FULGENCE, qui ajoute : « Ceux qui en étaient atteints étaient enfermés dans des lieux écartés, loin de l'habitation des hommes, mais pourtant près des grands chemins. Le nombre s'en augmenta si fort en France, qu'il n'y avait ni ville, ni bourgade qui ne fût obligée de bâtir un hôpital pour le retirer. »

Les premiers bâtiments destinés aux lépreux furent, probablement, de simples huttes disséminées dans la vallée du Chêne. Des Moines — de l'abbaye de Mouzon — desservaient ces refuges de malheureux auxquels furent donnés une chapelle particulière et un cimetière spécial ; ainsi que, d'ailleurs, l'exigeait le 23^e canon du Concile de Latran. Tout proche, la fontaine dite de *Saint-Roch* dont les eaux se jetaient dans l'Ennemance, en traversant le *Pré du Colombier*. La tradition rapporte que les lépreux allaient se laver à la Meuse. Ils devaient suivre, alors, un chemin spécial qui les y conduisait vers Remilly, en longeant l'Ennemance, sans traverser aucun village. Pour ouvrir le passage nécessaire, ils avaient le droit de faucher et d'enlever un andain à travers la prairie jusqu'au fleuve.

Lors de la terrible épidémie de peste qui marqua la fin du seizième siècle, l'établissement du *Chêne-les-Malades* reçut maints et maints pestiférés. Incendié, détruit de fond en comble en 1641, il fut assez promptement relevé de ses ruines et devint une ferme ecclésiastique, alors qu'il n'y eut plus en France ni lépreux, ni pestiférés. Déclaré propriété nationale en 1793, le *Chêne-les-Malades* fut vendu pour quatorze mille six cents livres « au citoyen Bruyère, de Sedan. »

Le colombier, la maison du garde, la chapelle, furent démolis vers 1820, et le *Chêne*, à cette époque, passait morcelé en mains de plusieurs propriétaires. Un terrier d'une maison d'habitation avait encore, il y a cinquante ans, un fort beau dallage en marbre. Là se trouvait le réfectoire des Capucins. Un arceau d'une fenêtre enclavée dans une des maisons reconstruites sous les anciennes ruines est encore visible ; quant à la fontaine Saint-Roch, elle est actuellement très peu fréquentée.

~ Le 30 août 1870, Ravignaux, qui habitait alors Haraucourt, n'avait pu se défendre de suivre l'armée française jusqu'à Remilly. Il était environ quatre heures de l'après-midi, quand il arriva

au village. Les jeunes filles de la commune ayant passé le bac, une compagnie de zouaves venait d'organiser un bal champêtre, lorsqu'une toute autre musique se fit entendre à quelques kilomètres de là, entre Mouzon et Beaumont, sur les hauteurs de Baybelle.

C'était le canon français qui appuyait la charge vigoureuse des cuirassiers envoyés pour enfoncer un carré prussien établi sur le Mont-de-Brune. On sait quel fut le sort de ces intrépides cavaliers.

Ravignaux se hâta de regagner Haraucourt, où il arriva vers neuf heures. La panique était générale ; les habitants éperdus, mêlés aux soldats en déroute, fuyaient vers Sedan.

Lorsqu'il parvint à sa maison, il constata que la demeure était vide. Sa femme, le grand-père de celle-ci, vieillard de quatre-vingt-dix ans, ses deux filles en bas âge, avaient disparu.

Où s'en étaient-ils allés ? Quel chemin prendre pour les rejoindre ?

Ce n'était pas le moment de se perdre en longues réflexions. Il prit à la hâte son fusil de chasse, glissa dans sa poche douze cartouches à balle préparées à tout événement et battit en retraite, bien décidé à vendre chèrement sa vie en cas d'attaque.

A quelque distance du village, il aperçut un caisson d'artillerie abandonné, la flèche brisée, chargé de caisses ouvertes contenant des cartouches de chassepot.

« Ce n'est pas là sa place, » se dit-il. Et retournant sur ses pas, il eut la bonne fortune de rencontrer un ami sûr qui lui fournit trois chevaux. Les atteler à une voiture de bagages également abandonnée, attacher cette dernière au caisson et se replier avec le tout, fut une besogne longue et périlleuse sans doute ; mais Ravignaux et son ami se doutaient bien qu'ils étaient à la veille d'une bataille décisive, et que les munitions ne devaient à aucun prix tomber au pouvoir de l'ennemi.

Le trajet n'était pas commode ; plus de mécaniques pour enrayer les véhicules à la descente des côtes rapides et nombreuses dans le pays. Bah ! deux hommes résolus valent vingt-cinq mécaniques en pareil cas, et, aidé de son dévoué camarade, Ravignaux qui, comme lui, avait fait des efforts surhumains, fut assez heureux pour parvenir sans encombre à Remilly, à onze heures du soir, et pouvoir remettre son précieux fardeau au lieutenant-colonel Clouset, de la 2^e division du 7^e corps, lequel s'empressa de faire distribuer à l'infanterie les munitions si énergiquement sauvées et sur lesquelles on ne comptait plus.

Rentré à Haraucourt, à onze heures du soir, il trouva le village occupé par les uhlans. Mais en route, il avait appris que sa famille était en lieu sûr. Il cacha soigneusement son fusil et s'en fut dans son logis prendre quelques heures d'un repos bien gagné ; car il

avait sauvé trente mille cartouches qui pouvaient alimenter le feu de toute une division et faire gagner peut-être la bataille qui allait se livrer le lendemain.

Ce rêve ne se réalisa point, par malheur; mais, à coup sûr, ce ne fut pas sa faute.

Passons sur la sinistre journée de Sedan, elle n'est que trop connue. Ravignaux y assistait comme ambulancier improvisé.

Le lendemain, il remarquait un troupeau d'environ soixante bœufs parqués aux environs de Haraucourt et destinés au ravitaillement des troupes allemandes. Aidé du garde champêtre, il eut l'audace d'en enlever cinq, qu'il conduisit dans un ravin couvert de broussailles. Ces bœufs furent abattus et dépecés pendant la nuit; leur viande servit à nourrir les habitants restés dans le village, qui la mangèrent de bon cœur, mais *sans pain*; car les exactions prussiennes les avaient dénués de tout.

Deux jours après, Ravignaux s'avisait de se rendre sur le champ de bataille de Beaumont, et découvrait dans les bois de Yoncq un canon français abandonné.

La pièce pesait trois cent trente-deux kilos, comme il l'a su depuis.

« Il faut la sauver quand même, » se dit-il. Et, la nuit venue, avec l'aide d'un voisin hardi, le canon, transporté sur une charrette, était enfoui sous les dalles d'une écurie.

Quinze jours après, ce canon était conduit sur la frontière belge, caché sous un chargement de sacs et remis à M. d'Hautesrives, membre du Comité spécial, pour être rendu à l'armée du Nord, qui le reçut en effet et put utilement s'en servir.

Comme on le voit, Ravignaux, sans être soldat, risquait quotidiennement sa vie.

Profitant de toutes les occasions favorables, il se rendait à la frontière et remettait au Comité français des armes blanches, des fusils, des paquets de cartouches. En outre, il restituait à l'armée plus de trois mille sacs de soldats.

Pris sur le fait, il eût été fusillé séance tenante; mais il était trop habile pour se laisser surprendre. Néanmoins, il fut arrêté comme soupçonné d'appartenir aux francs-tireurs de Montmédy, et conduit par les Allemands dans la direction de Verdun.

Heureusement, il n'est pas facile de tenir en mains des hommes de sa trempe, ayant, à la fois, le courage du sanglier, l'astuce du renard et la souplesse des anguilles. Aussi, le cinquième jour de marche, brûlait-il la politesse à messieurs les Prussiens qui, malgré les plus actives recherches, ne purent jamais retrouver sa piste.

Enfermé le premier jour à Beaumont, dans la remise de la

pompe à incendie, faute de prison, il avait gravé sur le mur, avec la pointe de son couteau, cette inscription railleuse qui existe encore : « 10 octobre 1870, captif par erreur, » et avait signé : RAVIGNAUX.

HARCY

Les Agasses. — Le Gué des Mazures. — Dans l'écart de *Montlieu* : autrefois petit fief composé de quarante arpents de terre sur Harcy, quarante-cinq fauches de pré au lieu dit *les Agasses*, soixante-dix jours de terre au même endroit, cent cinquante arpents de prés trieux au lieu dit *le Gué des Mazures*, du pré Verdelet.

Montlieu eut autrefois sa « maison forte » avec fossés toujours remplis d'eau. Le château principal était à Harcy, dont le terrain fut — onzième siècle — donné par les seigneurs de Rumigny aux Moines de Saint-Nicaise de Reims, qui le défrichèrent, ou mieux le firent défricher « par leurs manants de la terre des Pothées » : d'où le nom *villa de terris arsis*, village de terres brûlées, essartées, et, par ellipse, *arsis*, plus tard devenu Harcy, qui n'a point alors une origine celtique, et ne connut jamais les druides, pas plus que *Ham-les-Moines* — malgré qu'en dise une trop aventureuse légende — dont le nom traduit tout simplement son appellation latine : *Hamus monachorum*. — Voir DOM NOEL : *Monographie de Harcy*.

Le château de Harcy s'élevait à l'ouest du village, au milieu d'une prairie humide, marécageuse. Il n'en subsiste aujourd'hui que des ruines, mais assez considérables pour faire comprendre ce qu'il était aux beaux temps de sa splendeur. Des deux forteresses de Ham-les-Moines, dont l'une s'appelait le *Château du Seigneur*, il ne reste plus vestiges.

L'Étang de Doby. — L'étang a donné son nom au lieu; le lieu a donné son nom à l'étang. En cet endroit revenait, se faisait entendre un « oyeu », c'est-à-dire un « crieur ». Ce sinistre personnage, que d'ailleurs personne n'a jamais vu, terrifiait chaque nuit toute la contrée par les clameurs sinistres qu'il poussait. L'entendait-on : « Voilà l'oyeu ! Vite, il faut rentrer. » Et on se claquemurait au plus profond de sa demeure.

Les deux « oyeux » les plus célèbres furent ceux des Mazures et ceux de Gerspunsart.

Au siècle dernier, le couvent de Laval-Dieu comptait au nombre de ses moines un chasseur déterminé. Un dimanche matin, avant l'office, il sort, ayant l'intention de battre le bois. Mais sur la

piste, il se laisse entraîner et n'entend point le son des cloches. Tandis que les religieux, attendant son retour pour commencer « Prime », regardent avec effroi sa stalle vide, père Gauthier continue à s'enfoncer dans la forêt. Voilà qu'il s'arrête ; il examine le pied. « Que le diable m'emporte, s'écrie-t-il, si ce n'est pas un loup ! » Quelques pas plus loin, il tue la bête ; ce n'était qu'un méchant renardeau ! Gauthier pâlit d'effroi ; mais il est trop tard. Satan se dresse devant lui, sec, noir, les pieds fourchus, le front cornu. Gauthier cherche son chapelet. Hélas ! il ne le trouve point ! Alors le diable lui présente « un papier » où est écrite la donation que le moine fait de son âme. Il n'a pas d'encre. « N'est-ce que cela, dit le diable, pique-toi la veine, ton sang te servira d'encre. Signe. Je ne veux pas de ton corps et je me contente de ton âme ; mais en souvenir de cette grâce, tu viendras, chaque nuit, faire treize fois le tour des bois en excitant les chiens, comme font les chasseurs. » Et, depuis, le moine, chaque nuit, quitte sa cellule et se promène dans la forêt, criant à ses chiens : « Ouh ! Ouh ! Tayaut ! Tayaut ! »

L'oyeu des Mazures fut un seigneur nommé Perreau, qui voulut séduire deux religieuses appartenant au *Couvent de Notre-Dame de Consolation*. Pour les posséder, il donne son âme au diable, et, l'heure venue, le diable ne manque pas à minuit de venir réclamer sa créance. Il prend l'âme et jette le corps du seigneur dans un gouffre profond qui s'appelle maintenant *le Trou Perreau*. Pendant longtemps, la nuit, on entendait gémir et crier « l'âme infortunée de messire Perreau. »

A Braux — comme à Gespunsart, — un moine chasseur dont nous avons raconté la tragique aventure dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

A Châtillon, à Warnécourt et à Prix, encore d'autres oyeux. Celui de Prix était un farfadet teut rouge. Il dansait, la nuit, dans les bois, et modulait ses « Ah ! ah ! ah ! » sur les notes : la, fa, ré.

LA HARDOYE

Les Pâtures. — Le château-fort de la Hardoye, destiné à défendre le passage du Hurtaut, et dont il ne reste plus maintenant que les fossés et les étangs dont il était entouré, s'élevait au milieu d'une vaste prairie dite, autrefois, et dite encore aujourd'hui *les Pâtures*. On y arrivait par un pont appelé *le Pont du Château* — nom que porte actuellement le nouveau pont, — et les vergers d'alentour se nommaient *les Plants du Château*. La terre

et seigneurie de la Hardoye était un « fief relevant en foi et hommage de la chàtellenie et seigneurie de Chaumont. »

La Chapelle. — En ce lieu-dit se trouvait la chapelle du chàteau dont elle n'était, alors, séparée que par deux cents mètres. Des fouilles faites en cet endroit — 1825 — mirent à découvert les fondations, tout en pierres, de cette chapelle, puis beaucoup d'ossements, restes certains d'un ancien cimetièrè. On ne sait à quelle époque fut détruite cette chapelle ; peut-être que cette destruction coïncide avec la construction de l'église.

Le Mont-Châtillon. — « Ancien lieu de combat et d'inhumation, » nous affirme la légende.

Et, en effet, de nombreux squelettes furent trouvés au Mont-Châtillon, tous couchés dans la direction de l'est à l'ouest, et se pulvérisant dès qu'on les touchait : à leur côté des armes, surtout des sabres, et des vases assez grossiers. Et pourtant quel combat put se livrer sur le Mont-Châtillon, en ce lieu très étroit ? Quelles petites troupes s'y rencontrèrent ? La tradition nous dit : « Au Mont-Châtillon, on enterrait les suppliciés et les pendus, d'autant plus qu'autrefois se dressait une potence au sommet de ce monticule. » Soit ! Pourtant l'usage n'était pas d'enterrer les pendus et les suppliciés avec des armes à leurs côtés. On ne saurait admettre davantage qu'il y eut, en ce lieu, un cimetièrè romain ou gaulois, les armes trouvées n'indiquant point pareille origine.

HARGNIES

Le Chestai. — Au sommet d'un rocher escarpé sur ce lieu dit *le Chestai*, formant comme un promontoire s'avancant jusques à la Halle, affluent de la Houille, s'élevait une redoutable forteresse, dont on voit encore les ruines. Quand fut construite cette forteresse ? Quand fut-elle détruite ? L'histoire et la légende sont muettes. Une charte, datée de 1307, nous apprend qu'à cette époque Hargnies avait pour seigneur le sire de Loos, de la maison d'Agimont ; elle concerne la donation faite à la commune de ses bois, et de leurs limites telles que maintenant elles existent, mais ne parle point du chàteau-fort. Le mot *Chestai* ne serait-il pas une déformation du mot chàteau ?

La Grand' Croix. — Sur le « plateau du vieux moulin », à proximité de la frontière belge, est un lieu dit *la Grand' Croix*. On y voyait, jadis, une grande croix, aujourd'hui disparue ; croix com-

mémorative d'un combat qui aurait été livré en cet endroit; un peu avant, ou un peu après la bataille de Rocroi. La tradition n'est pas fort précise.

En 1830, ce terrain de la *Grand' Croix* fut essarté. En soulevant le gazon, on mit à découvert des armes à feu, que l'on a prises pour des arquebuses; de grands pistolets, plus grands que nos pistolets d'arçon; des sabres, les uns avec poignée en fer, garde en croix et lame droite; d'autres à lame un peu courbée; des mors de brides; des éperons à molettes, deux autres à dard, fixés à des lames de fer très minces qui devaient emboîter tout le pied; des curieux débris d'armures. Le tout, hélas! « allait aux vieilles ferrailles ». De magnifiques lames de sabres servirent à faire des platines de cloutier!

☞ Hargnies n'appartint à la France qu'après le traité de Ryswick — 20 septembre 1697 — et la Convention de Lille — 3 décembre 1699. — Dans la relation qui nous apprend l'origine, en l'année 837, dans les Ardennes, des *croix banales* de Saint-Hubert, nous trouvons, pour la première fois, mentionné le nom de Hargnies.

Cette année 837 menaçait d'être désastreuse. Les pluies continues noyaient les grains, lavaient les campagnes, donnaient la perspective d'une disette inévitable. Le peuple alla faire un pèlerinage au tombeau de saint Hubert, croyant obtenir ainsi la cessation de toutes ces calamités. Des paroisses entières, conduites par leurs curés, précédées de la croix, pèlerinèrent à jeun, pieds nus. Et — raconte la légende — la pluie cessa; le soleil, redevenu chaud, fit mûrir les moissons et les rendit abondantes. En reconnaissance, les paroisses ne manquèrent pas, chaque année, de se rendre processionnellement au tombeau du saint pour y prier et surtout y laisser leurs offrandes; par famille, une obole « de la monnaie de Liège » et un fromage fait avec le « lait d'un jour ». Ces processions furent appelées *croix banales* ou *générales*. voulant mettre une certaine régularité dans ces manifestations, l'abbé Sévold — 837-855 — partagea ces croix en trois groupes, leur assignant un jour respectif. La paroisse d'*Hargnies* figura dans le groupe dit : Croix de Paliseul, *cruces palatienses*, qui représentait le doyenné de Graide.

☞ On a découvert à Hargnies, en cultivant un jardin, une curieuse monnaie d'or dont voici la description :

Av. — RICHA.D.G.C.PA.RHE.DVX.BA. — Dans le champ, un chevalier, vu de face, debout, armé de toutes pièces, mais nu-tête, tenant de la main droite une épée, la main gauche appuyée

sur le fourreau. La légende est enfermée dans un double grènetis; la tête et les pieds du chevalier touchent le cercle extérieur et coupent la légende et le grènetis intérieur.

Rev. — MO.NO.AVRE.SIMERENSIS. — Dans le champ, un écu de forme irrégulière, écartelé du Palatinat et de Bavière. La légende, enfermée comme celle de l'avers dans un double grènetis, se termine par un bonnet de forme pointue; au bas de l'écu, la légende est interrompue, après le mot AVRE, par un cercle coupé d'une ligne horizontale; au-dessus de cette ligne, le chiffre I; au-dessous, la lettre D = un ducat.

En l'année 1558, Jean de Carondelet, gouverneur de Charlemont pour l'empereur Charles-Quint, reçut l'ordre de placer une petite garnison à Hargnies, dont l'église servit de fort. Ainsi s'expliquerait la trouvaille de cette monnaie peu commune.

~ Hargnies, tout proche de la frontière, n'a pas vu les Prussiens; mais après la bataille de Sedan, servit comme point de ralliement à ceux de nos soldats qui s'échappèrent des mains de l'ennemi.

Il arriva plus de cinq cents évadés du camp d'Iges et de tous les lieux qui marquèrent leur douloureux calvaire depuis Sedan jusques à la frontière d'Allemagne. Hargnies n'a pas encore oublié l'état lamentable dans lequel se trouvaient ces infortunés; il y en avait dont l'estomac délabré ne pouvait plus supporter le moindre aliment. La figure hâve, les yeux vitreux, ils inspiraient la plus profonde commisération. A leur arrivée, ils recevaient tous les soins compatibles avec leur malheureuse situation; sur le désir même des habitants, ils étaient traités à l'auberge aux frais de la commune.

Il arrivaient quelquefois isolés, le plus souvent par groupe de trois ou de quatre. Les deux premiers furent deux maréchaux-des-logis du train d'artillerie. Par eux, on apprit la journée de Sedan, la captivité de l'empereur. Le lendemain, cinq officiers. Ils étaient en tenue avec le sabre. L'un était un officier-payeur, il avait avec lui la caisse du régiment. Ils laissèrent leur uniforme pour prendre des habits civils. A partir de ce jour, ce fut un passage continuel. Et dans quels accoutrements! Un négociant de Sedan avait donné à l'un de ces pauvres troupiers toute sa toilette de marié: pantalon de satin et fine redingote, cravate blanche et chapeau haut, bottines vernies; rien n'y manquait. Ce soldat, que le malheur rendait sans doute inconscient, riait comme un fou, disant que jamais il ne s'était trouvé si beau.

M. Henrot, le maire, inscrivait leurs noms sur un registre, avec l'endroit d'où ils s'étaient évadés.

Malheureusement ce registre n'a pas été conservé. Lors du bombardement de Rocroi, on fut averti que l'ennemi s'apprêtait à marcher sur Givet, et qu'il occuperait Hargnies. Une partie des archives de la mairie fut alors transportée en Belgique ; le registre fut caché si bien qu'il n'a pas été retrouvé.

Le vendredi 9 septembre, à neuf heures et demie du matin, se présentèrent chez le maire un maréchal-des-logis, un fourrier et deux cavaliers des chasseurs d'Afrique, un turco et un soldat de ligne. Le turco seul était en uniforme. Ils étaient tous blessés. Le maréchal-des-logis avait reçu une balle dans le bras droit. Ce bras était dans un état affreux, l'enflure était énorme. Le fourrier avait eu son cheval tué sous lui, plateau de Floing, dans la fameuse charge du général de Galliffet. Il était resté engagé dessous jusqu'à la nuit ; il avait une foulure à un pied. Le turco avait eu les reins labourés par une balle. Comme on lui demandait s'il souffrait : « Pas moi ; eux », répondit-il, en montrant ses camarades ; presque aussitôt il tombait faible. Les trois autres avaient des blessures plus ou moins graves. Ils reçurent les soins de M. de Ponthiève, médecin de la commune. Comme ils tenaient à arriver à Paris avant l'investissement de cette ville, ils partirent, l'après-midi même, pour Vireux, dans une voiture qu'un habitant mit à leur disposition. Le soir, ils prenaient le train pour Lille, à l'exception du turco qui ne put aller plus loin.

Le lendemain de la bataille, ils avaient été évacués sur Donchery et déposés à l'ambulance établie dans l'usine Paret. Cette usine se trouvait à l'entrée de la ville, près de la Meuse, à gauche du pont ; elle donnait sur la campagne. Les heures leur semblaient bien longues ; tous les jours, ils voyaient défilier les masses prussiennes se dirigeant sur Paris. Ils pensaient à la France, à ses malheurs, et l'espoir de prendre part à de nouveaux combats, de la venger, se faisait jour dans leur cœur. Quelques kilomètres à peine les séparaient de la frontière. Or, cette frontière, il fallait l'atteindre, et l'armée allemande occupait tout le pays. Mais la voix de la Patrie parlait en eux. Leur résolution est bientôt prise.

Ils savent à quels dangers ils s'exposent. C'est la mort pour eux s'ils sont repris. Rien ne les arrête.

Le mardi, à neuf heures du soir, toutes les lumières étant éteintes, ils se glissaient silencieux hors de l'ambulance. La pluie tombait à torrent, l'obscurité était profonde. Comment s'orienter ? D'un côté la Meuse ; il fallait à tout prix l'éviter. Ils se guident sur les quelques bruits qui s'échappent de la ville. Rampant sur leur ventre, l'œil et l'oreille au guet, cherchant à percer les ténèbres, à percevoir les moindres bruits, ils n'avançaient que lente-

ment. Peut-être vont-ils aller tomber sur quelque sentinelle ennemie ? Pleins d'anxiété, ils s'arrêtent à tout instant.

Vers quatre heures du matin, ils apercevaient, par une légère éclaircie qui s'était faite dans le ciel, un de ces petits bois dont la plaine de Donchery est parsemée. Ils s'y rendent. Trempés jusqu'aux os, grelottant de froid, ils se blottissent sous les branches, et, pour mieux se dérober à tous les regards, ils ramassent des herbes, et s'en revêtent. Qu'elle fut longue, la journée ! Et la pluie tombait toujours. Ce fut leur salut. A tout moment passaient des estafettes portant des ordres ; mais qui donc aurait pu soupçonner que ce bois recélait des soldats évadés ? L'armée française était prisonnière ; partout régnait la terreur.

La nuit venue, ils reprenaient leur marche. Bientôt une grande lumière frappe leurs yeux. Incertains de leur route, exposés à errer toute la nuit dans la plaine, ils se décident à la reconnaître ; ils avaient devant eux le château du Faucon.

Il était brillamment éclairé, le prince de Prusse y ayant établi son quartier général ; des sentinelles veillaient tout autour.

Pour les malheureux fugitifs l'hésitation était impossible. Il fallait passer. Cherchant à se dissimuler dans l'ombre, ils essaient de tourner cet obstacle. Tout à coup, un coup de feu retentit, une balle siffle à leurs oreilles. Prompts comme la pensée, ils se précipitent et franchissent le canal. Un mur les arrête. Ils l'escaladent et sont dans le jardin. Ils le traversent, en courant, escaladent une seconde fois le mur, franchissent la Vrigne d'un bond, traversent le bois et arrivent dans les prés. Et chose qui montre jusqu'à quel point peut être poussée l'insouciance du danger, à peine sont-ils hors du bois qu'ils s'arrêtent pour voir ce qui allait arriver.

Cependant l'alarme avait été donnée. Des recherches sont faites dans tous les sens. Ils voyaient les torches projeter leurs lueurs de tous côtés, le jardin et le bois étaient fouillés. S'éloignant en toute hâte, ils arrivent près d'un groupe de maisons, c'était Tendre-court. Mais là encore pouvait être le danger. Ils redoublèrent de précautions, et se remirent à ramper. Ils vont passer à dix pas d'une sentinelle qui sifflait un air ; ils se retrouvent dans les champs.

Quelques étoiles brillaient au firmament. Leur marche devient plus assurée. Ils traversent de nouveau la Vrigne. Un village se montre à eux, ils y pénètrent. Ils se croyaient en Belgique, ils étaient à Bosséval. Une lumière brillait à une fenêtre, ils frappent à la porte et entrent. Une femme se tenait debout au milieu de la chambre. « Ah ! malheureux, s'écria-t-elle en les voyant, partez vite, ils sont ici cinq cents ! » Et elle se mit à pleurer. « Mais,

madame, nous avons faim. » Elle leur donna la moitié d'un pain, ce qui lui restait, et un peu de viande, et leur montra les bois. Ils y errèrent toute la nuit.

Au point du jour, ils se trouvaient sur la lisière. Apercevant un paysan, ils le hélèrent; celui-ci leur dit qu'ils étaient encore en France, que des patrouilles battaient la campagne et fouillaient les bois. Il s'offrit à leur servir de guide, et les conduisit jusqu'en vue de Pussemange. Ils étaient sauvés. Le lendemain, ils arrivaient à Hargnies.

Quelle énergie chez ces soldats! Le maréchal-des-logis était d'un village près de Caen. C'était un homme de haute taille, sec, nerveux, déjà voûté, il avait dix-sept ans de services. Le fourrier était des environs de Grenoble; après avoir fait des études en médecine, il s'était engagé. « On me donnerait, disait-il, cent mille francs pour recommencer que je ne voudrais pas; je ne pourrais passer par les mêmes émotions. » M. Sallier, qui était alors brigadier de douanes à Hargnies, et qui est aussi des environs de Grenoble, connaissait sa famille. Les autres étaient du centre de la France. Que sont-ils devenus?

On sait, et nous dirons, quelles souffrances nos troupes endurèrent dans la presqu'île d'Iges — voir Iges : *Le Camp de la Misère*. — Elles restèrent exténuées et mourantes de faim, sous une pluie continuelle.

Des lignes de sentinelles, le fusil chargé, garnissaient toute la rive droite de la Meuse depuis Sedan jusqu'au pont de Villette. Quand la nuit était venue, on entendait parfois des coups de feu répercutés par les échos d'alentour; c'étaient des factionnaires tirant sur ceux de ces malheureux qui essayaient de franchir le fleuve pour gagner la frontière. Le lendemain, leurs cadavres, entraînés au fil de l'eau ou échoués dans les herbes, apprenaient à leurs compagnons d'infortune et leur acte de désespoir et leur triste sort. Cependant il ne se passait guère de jours sans que la tentative fût renouvelée. Beaucoup réussirent à s'évader sous des habits civils. Ils les achetaient à des paysans qui s'introduisaient dans la presqu'île sous divers prétextes — ordinairement pour vendre du tabac — et qui portaient double vêtement.

Or, le 12 septembre, à une heure de l'après-midi, arrivait aussi à Hargnies un sergent du 79^e de ligne. Il avait un accoutrement extraordinaire : mauvais pantalon de toile tout rapiécé, une camisole de femme non moins rapiécée; sur la tête, un de ces bonnets féminins appelés « colinette ». Pas de chemise. On le rhabilla complètement. Le lendemain il quittait le village. Peu après son départ arrivaient à leur tour quatre autres sergents du même régiment. Comme le maire leur parlait de leur camarade : « Nous

sommes bien contents, lui dirent-ils, de ce que vous nous apprenez, car nous étions bien inquiets sur son compte. »

Et voici ce qu'ils racontèrent :

Le samedi 10 septembre, alors que midi sonnait à l'horloge de Saint-Menges, ce sergent, après s'être débarrassé de ses vêtements, et tenant son couteau ouvert entre ses dents, se glissait dans la Meuse à l'abri d'une épaisse touffe de saules. Cependant il avait été vu. Nageant entre deux eaux, et plongeant à tout moment pour éviter les balles qui pleuvaient sur lui, il suivit le fil de l'eau pendant plus d'un demi-kilomètre ; puis coupant la rivière en droite ligne, en quelques embrassées il abordait à la rive opposée, près du ruisseau de Sainte-Apolline. Un factionnaire s'élança sur lui ; il esquive le coup de baïonnette qu'il veut lui porter, lui plonge son couteau dans la gorge, passe sur son corps, et, en deux bonds, il est dans le bois. Un bûcheron de Sugny lui donna alors un pantalon, et une femme sa camisole et son bonnet. On peut s'imaginer dans quel état il se trouvait. Comme on insistait pour le retenir au moins deux ou trois jours, il remercia en disant qu'il avait hâte de rejoindre son régiment.

* Léopold Charlot, de Hargnies, appartenait à la classe de 1869, qui venait d'être incorporée quand la guerre fut déclarée. Le 1^{er} septembre, il était à Sedan. Pendant la bataille, son régiment occupait les hauteurs au-dessus de Givonne. Son mollet fut emporté par un éclat d'obus. Relevé le soir, il fut transporté dans une ambulance établie chez un laitier, au Fond-de-Givonne. Il était marié ; il avait pour beau-frère M. André Pirot, qui était alors préposé des douanes à Villers-Cernay. Il lui fit connaître sa situation,

Pirot alla le voir et demanda à l'emmener chez lui pour le soigner ; sa demande ne fut pas accueillie. Mais c'était un garçon décidé. Ancien soldat, il avait fait les expéditions de Chine et de Cochinchine. Il résolut d'enlever Charlot de l'ambulance pour le renvoyer à sa femme. Il fit part de son projet au laitier, qui l'approuva. Celui-ci avait obtenu de l'autorité prussienne un sauf-conduit pour aller chercher du lait dans les villages voisins. C'est là-dessus qu'ils combinèrent leur plan.

Une nuit, ils pénétrèrent sans bruit dans l'ambulance et en retirèrent Charlot. Au matin, le laitier attela sa voiture, comme il le faisait tous les jours, et y déposa un long rouleau qui paraissait être une longue botte de foin.

C'était Charlot, qu'ils avaient enveloppé de foin. La femme de Pirot s'y cachait aussi, avec ses deux enfants, sur une planche fixée en travers, au-dessus du rouleau, et le laitier gagna Illy. Un cultivateur de Fleigneux, M. Maréchal, prit Charlot à son tour,

et le conduisit aux baraques de Sugny, où il le remit à son père, qui avait été prévenu et qui l'y attendait. La blessure de Charlot était affreuse ; l'os était complètement à nu ; il souffrait horriblement. Il resta infirme. A la paix, il obtint une gratification renouvelable de 180 francs.

Un autre habitant d'Hargnies, M. Bricbet Henri-Joseph, tenta aussi enlever d'une ambulance, à Saint-Quentin, son fils François, soldat au 40^e — classe de 1870, — qui avait eu la cuisse traversée par une balle dans la bataille livrée par Faidherbe près de cette ville, le 19 janvier 1871.

Paul Liégeois, également d'Hargnies, appartenait, comme Léopold Charlot, à la classe de 1869. Le 9 août 1870, il partait avec lui pour le 8^e de ligne. Au moment de quitter le village, se trouvant sur la place, au milieu de la foule, voici ce qu'il dit : « Nous avons la guerre ; je ne sais ce qui m'arrivera, mais je sais bien que je serai chez nous le jour de la fête, mort ou vivant. » Quelqu'un lui demandant pourquoi il parlait ainsi : « Je me suis éveillé tout d'un coup dans la nuit avec cette idée, » répondit-il.

Il était à Sedan. Après la capitulation, il fut interné dans le camp d'Iges. Quand il fut conduit en Prusse, la colonne dont il faisait partie prit la route du Chesne. En traversant la forêt du Mont-Dieu, il s'échappa. Après avoir erré une journée et une nuit dans les bois, il arrive à Beaumont et entre à l'ambulance établie dans le presbytère. Il était atteint d'une forte dyssenterie. Il fit prévenir ses parents. Sa mère se rendit auprès de lui. Il était fort malade, néanmoins il put encore la reconnaître. Il lui dit qu'il avait bien souffert de la faim. Elle le soigna pendant plusieurs jours. Le 29 septembre, il mourait dans ses bras. Elle ramena son corps à Hargnies. Il y arriva le 1^{er} octobre, à dix heures du soir. Le lendemain, jour de la fête locale, il fut inhumé dans le cimetière, à quatre heures de l'après-midi. Une foule considérable suivait son cercueil. On répétait le propos qu'il avait tenu le jour de son départ. Cette prophétie parut singulière. Trois semaines après, mourait le père de Liégeois. Le chagrin l'avait tué. — Voir IGES : *Le Camp de la Misère*.

HARRICOURT

Le Puiset-les-Nonnes. — Lieu-dit, en un endroit marécageux, que longent, à gauche, les plateaux boisés de *Trompe-filles* et des *Annettes*, ou plutôt des *Nonnettes* ; mais c'est surtout le nom d'un petit ruisseau qui va se jeter dans la Bar, ou dont, plutôt, il semble être la source.

C'était au temps jadis, alors que Jésus-Christ et ses saints, prenant une forme humaine, voyageaient sur terre pour mettre à l'épreuve les bons et les méchants. Un soir, il frappait seul, ayant laissé saint Pierre en route, à la porte du couvent des nonnes de Harricourt. Il avait pris l'apparence d'un vieillard couvert de haillons, amaigri par la faim, terrassé par la fatigue. « Passez votre chemin, dit une voix rude, nous n'ouvrons pas aux coureurs de nuit. » Mais la servante, plus humaine, le fit, en cachette, entrer dans sa cellule. Il y mangea, il y dormit, et le lendemain il dit à cette religieuse charitable : « Ma fille, emportez tout ce qui vous est précieux, et suivez-moi. » Ils sortirent. Quelques minutes après s'écroulait le couvent dont, tout aussitôt, un marais boueux recouvrait les ruines.

Quelquefois, la nuit, continue la légende, les nonnes viennent se laver dans les eaux du Puiset : ablutions purificatrices en réparation de leur inhumanité d'autrefois. Puis dansant en se tenant par la main, pour se dérouler en une farandole, elles retournent aux pentes empanachées de ces hautes futaies et s'y cachent, avant que « l'aurore aux doigts de rose ait ouvert les portes du jour. »

HAUDRECY

Le Chemin des Harminaux. — On a longtemps appelé *Arminaux* les habitants des communes situées sur les collines, dans les bois, sans bien se rendre compte de l'étymologie. Il est alors arrivé que des auteurs trop érudits — faisant appel à la langue celtique : *ar-menez* = *la montagne* — attribuèrent aux Celtes l'origine d'un mot, facilement expliquée par notre histoire locale, surtout si l'on se persuade que cette expression dérive du mot *Armagnacs*. Pendant la terrible guerre de Cent ans, alors que notre pauvre France était désolée par d'atroces dissensions civiles, les *Armagnacs* et les *Bourguignons*, se disputant le pouvoir au nom de l'infortuné Charles VI, avaient couvert le nord des Ardennes de places et de forteresses, dont les soldats ne furent, trop souvent, que des bandits exécrés. Le cruel souvenir de leurs excès survit encore, de nos jours, sous ce nom de *Harminaux*, dans le langage ardennais. De même la mémoire du soudard Erlach ne cessa jamais de nous hanter, puisque l'on dit encore communément, en notre région, si l'on veut parler d'un homme grossier, brutal, inhumain : « C'est un Erlang ! c'est un Arlang ! » Etymologie semblable pour désigner ceux dont l'intelligence est moins ouverte : « les gros-oustries » rappelant, de cette façon, l'aventurier hollandais Growestein qui, vers le milieu du quinzième

siècle, ravageait la Champagne. C'est alors que les Champenois d'autrefois, dont les Ardennais — du moins en partie — sont les descendants, crurent venger tout leur sang répandu, vengeance combien anodine ! en représentant Growstein sous un aspect grotesque, d'où, par suite, ce routier sinistre personnifia chez nous les lourdauds, les « gros-oustries ».

Mais revenons à nos *Harminaux*, ou mieux à nos *Armagnacs*. Ils occupèrent le château d'Haudrecy, comme d'ailleurs presque tous les fortins et tous les manoirs du voisinage, pour rançonner le pays qu'ils parcouraient d'un point à l'autre — d'où *le Chemin des Harminaux*, — pillant, ravageant, incendiant, tuant.

Du château restent encore quelques ruines imposantes. En 1868, une famille pauvre y trouvait, momentanément, un abri. Une année plus tard, il fut complètement rasé. Aujourd'hui, lorsque les eaux de la Sormonne sont basses, on distingue facilement les assises des deux tours principales.

Terme de la Potence. — Ce château remplaça, sans doute, un fortin, dépendant du château de Montcornet, et dont la principale construction était une tour élevée : « haut-dressée », d'où peut-être, croit la légende, le nom de « Haudrecy ». A moins que cette appellation ne vienne de la potence qui s'élevait sur le lieu dit, aujourd'hui, le *Terme de la Potence*, où se faisaient les exécutions ordonnées par le seigneur de Montcornet.

Un souvenir : La seigneurie d'Haudrecy, lorsqu'arriva la Révolution, appartenait aux d'Arras. Le château et ses dépendances furent, alors, vendus comme biens nationaux; ces dépendances sans doute fort importantes, si nous en croyons les registres paroissiaux où les d'Arras sont qualifiés : « seigneurs d'Haudrecy, du Châtelet, Rimogne, Montigny et autres lieux. » Louis XV régnant, un d'Arras fut gouverneur de la forteresse d'Hannelu, en Hanovre. Il revint, un jour, à Haudrecy dans une voiture attelée de six forts chevaux et, dit la légende, « toute remplie de ducats du Nord ». Il fit restaurer son manoir, dont les murs commençaient à menacer ruine, mais ne voulut point « relever », sur la Sormonne, un pont qui cependant était d'indispensable utilité. Les habitants d'Haudrecy n'eurent alors d'autre passage que le pont du château; et encore ne leur était-il permis que depuis le lever du soleil jusques à son coucher, avec stipulation qu'il serait « fauché pour le seigneur trente fauchées de pré » — environ neuf cents ares.

Toutefois, cette singulière situation ne dura que dix années. Mieux conseillé par sa femme, une demoiselle de Brissac, le sei-

gneur d'Arras aida les habitants d'Haudrecy à rétablir ce pont, qui s'écroulait en 1841; il fut relevé de ses ruines l'année suivante. En 1870, les Prussiens, pour couper le chemin aux francs-tireurs, le firent sauter; mais depuis, et après toutes ces vicissitudes, il a été, une nouvelle fois, reconstruit.

HAULMÉ

La Poste. — **Le Chemin des Allemands.** — Sur le haut d'un monticule, au sud de Haulmé, sur un lieu dit *la Poste*, on voit une espèce de redoute carrée, haute de deux mètres, et longue d'environ quinze mètres. Autour de cette redoute, quelques fossés d'abris. Y eut-il en ce lieu quelques batailles, un poste d'observation lorsque fut assiégé le château de Linchamps? A quinze cents mètres, une autre redoute semblable, ayant sans doute la même origine inconnue — peut-être n'était-ce qu'une halte de gabelous — et que longe le chemin dit *des Allemands*.

LES HAUTES-RIVIÈRES

La Rivette. — Au lieu dit *la Rivette* se trouve taillé, en plein roc qu'il traverse, un ruisseau souterrain, long d'environ huit mètres, et assez large, assez élevé pour laisser passer un homme. Les fées, nous affirme la légende, auraient creusé ce ruisseau. Autrefois, chaque nuit, elles se réunissaient autour de ce roc et criaient : « Taheu! Taheu! » On les entendait de très loin. Souvent aussi, ceux qui osaient s'approcher de la Rivette voyaient des instruments en pleine action, entendaient des airs de danse, mais les musiciens restaient invisibles. Les curieux disparus, les voix reprenaient : « Taheu! Taheu! Ceux de Harcy sont-ils arrivés? — Oui, répondait-on dans les airs! — Et ceux de Sugny, sont-ils arrivés? — Oui! — Eh bien! alors, en danse! » Quelquefois, certains imprudents se laissaient saisir par les fées. Ils étaient aussitôt tués, passés à la broche, rôtis et dévorés par les sorciers. Et pour qu'il ne restât point trace de cet horrible festin, les os de la victime étaient, à l'instant même, calcinés et réduits en cendre.

Albruy. — Sur ce lieu-dit, proche de Sorendal, s'élevait le petit village nommé *Albruy*, aujourd'hui disparu.

La Rowa. — Fut le théâtre d'un crime célèbre dans les

Ardennes : en 1883, deux contrebandiers, Parizel et Jacquemin, ayant assassiné, pour la voler, la fermière de la Rowa, l'attachèrent morte à la pompe de son puits. Les deux assassins, qui se rejetèrent le crime l'un sur l'autre, furent condamnés aux travaux forcés à perpétuité.

Le Pré Mariette. — Non loin de ce pré — territoire de Sorendal — se trouve un bloc de grès ayant, au moins, huit pieds de diamètre et que l'on appelle la *Pierre à marier*. Jadis, lorsqu'un mariage se faisait à Sorendal, la noce, toujours, se rendait sur le *Pré Mariette*. On y dansait, on y folâtrait; puis quand arrivait la nuit, on traversait la Semoy et l'on conduisait les deux époux à la *Pierre à marier*, où ils s'asseyaient dos tourné contre dos. Cette cérémonie paraissait avoir un sens assez clair. Toutefois, comme les « mariés » pouvaient avoir l'intelligence rebelle, il convenait de rendre l'allégorie plus sensible. Pour cela, vite, on les attachait à une pierre, à une soquette, qu'ils devaient traîner jusqu'au village. Cette coutume est aujourd'hui perdue, et si le *Pré Mariette* sert toujours aux ébats de la jeunesse, la *Pierre à marier* n'y joue plus son rôle. Il est vrai qu'un meunier l'a brisée pour reconstruire la digue qui mène l'eau à son moulin.

A Revin, également, mais dans la Meuse, une autre pierre à marier : la *Roche au Cé*, bien que les Revinoises préfèrent confier leurs espoirs et leurs chagrins d'amour au *Ru de Fallières*. Elle est fort gracieuse cette légende de la *Roche au Cé*. Nous l'avons, dans tous ses détails, racontée dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*. Nous ne pouvons, ici, que la résumer.

Auprès de Revin, près l'endroit où le Ru de Fallières tombe dans la Meuse, se voient encore les ruines d'un moulin, fameux dans le pays. Le meunier, un certain Quewet — dont les descendants existent encore à Dinant, — était un homme simple, craignant Dieu, mais le diable plus encore, riche et qui eût été parfaitement heureux sans un gros souci : la stérilité de sa femme. Pourtant, à la suite d'un pèlerinage à Matagne-la-Grande où elle était allée invoquer le grand saint Agrapaud, la meunière avait pu donner un fils à son mari. Le saint, même, n'avait pas fait les choses à moitié, car, par surcroît de faveur, il avait promis que l'enfant ferait trois miracles; à la condition de l'invoquer quand il se trouverait en péril.

Ses parents étant morts, Lambert Quewet se trouva d'autant plus triste d'être seul, qu'avec le désir de se marier il était timide à ne pas regarder les belles filles de Revin lorsqu'il allait livrer ses *monnées* aux bourgeois. L'une d'elles, cependant, Renau-

dette, forf délurée et que réjouissait l'idée de s'installer dans le moulin de Fallières, faisait force avances à notre enfariné. Un soir, s'entendant appeler, Lambert sortit. Il vit, de l'autre côté du pont, Renaudette qui lui souriait de ses dents toutes blanches et se disposait à franchir la passerelle. Tout décontenancé, Lambert ne put se retenir d'invoquer saint Agrapaud. Aussitôt la passerelle de se relever avec un bruit de tonnerre, dont Renaudette se trouva tellement effrayée qu'elle se mit à courir jusqu'à Revin. Ce fut le premier miracle de saint Agrapaud.

Bientôt remise de sa frayeur, Renaudette revint à l'idée d'enlever d'assaut le cœur du meunier et son moulin. Certain jour que Lambert s'était rendu à Revin, elle pénètre chez lui, trouve la marmite au feu, lui donne ses soins, met le couvert. Forcé fut bien au jeune meunier, lorsqu'il rentra, d'inviter Renaudette. La soupe mangée, Renaudette ayant brusquement rapproché son couvert de celui de Lambert Quewet, notre meunier en perdit contenance, au point de s'oublier jusques à invoquer saint Agrapaud. Là-dessus bruit terrible de la marmite qui vole en éclats, et nouvelle frayeur de Renaudette, qui « s'ensauve » à Revin, sans avoir le courage de se retourner. Ce fut le second miracle du saint.

Mais, cette fois, la fillette raconta l'aventure. Mateur et conseil des bourgeois décidèrent de se rendre le lendemain à Fallières pour terminer ces sorcelleries. Ils avaient eu soin d'emmener avec eux Montesclau, un vieux soudard qui avait pris part à toutes les batailles entre seigneurs de Couvin et princes de Chimay. Heureusement pour Lambert que Renaudette, très inquiète d'avoir trop parlé, se mit à courir, de toutes ses jambes, dans la direction du moulin, afin de prévenir le malheur que son indiscretion allait occasionner. Il était temps, car, au moment même où elle entra chez Lambert, Montesclau et sa troupe apparaissaient. Saint Agrapaud, invoqué encore une fois, ne refusa point sa puissante intercession. Le caillou que Lambert lança contre les miliciens de Revin, grossissant dans son trajet, devint une roche colossale qui, avec un fracas assourdissant, tomba dans la Meuse et devint *la Roche au Cè*.

La Rayère. — C'est sur ce lieu-dit, à Linchamps, section des Hautes-Rivières, que M. Laurent-Télinge, de Charleville, installa son usine hydraulique. Jadis Linchamps possédait un haut-fourneau. Longtemps abandonné, il fut, voilà bientôt cinquante années, transformé en boulonnerie.

Rappelons ici le fameux château de Linchamps, sur une cime de l'Ardenne, appartenant alors à la collégiale de Braux, au

bord de la Semoy, que fit construire, ou plutôt reconstruire, re-fortifier, vers 1330, un certain Jean de Louvain, baron de Rognac. Or, les Chanoines n'étaient nullement disposés à laisser s'établir dans leur voisinage ce redoutable seigneur, redouté pour ses brigandages. Mais Louvain eut raison, comme voici, de ces résistances. Il invite à dîner les Chanoines, toutefois l'un après l'autre, obtenant alors ce qu'il désirait de chaque convive, individuellement, après l'avoir fait relever de dessous la table par les bras de ses valets, comme du milieu d'un champ de bataille, car, selon la mode du pays, on avait, en cette forteresse, de fort grands verres. Le marché conclu, Louvain fit niveler le sommet de la montagne, creuser un souterrain, profond de vingt-cinq coudées, puis entoura cette cime escarpée d'une triple enceinte. On ne montait au château que par un chemin plus qu'étroit taillé dans le roc. S'étant installé de semblable façon dans ce repaire inaccessible, le seigneur réunit autour de lui des gens sans aveu, sans feu ni lieu, et se mit à piller « les terres d'Empire ». La nouvelle en fut tellement agréable à François I^{er}, qu'il nomma le sire de Linchamps colonel de l'un de ses régiments.

La dernière châtelaine du château de Linchamps apparaissait, autrefois, toutes les nuits, assise dans l'une des anfractuosités de ce qui restait d'une tourelle du château, formant un siège naturel et que l'on appelait, pour cela, *Chaise de la Fileuse*. Car elle filait, la châtelaine; on voyait tourner son rouet, mais on ne l'entendait point. Et lorsqu'elle se levait, elle poussait du pied quelques pierres qui roulaient dans la Semoy, comme si, regrettant les beaux jours de sa puissance, elle eût voulu faire disparaître tous vestiges de son ancien manoir. — Voir SÉVIGNY-WALEPPE.

Ce fut un terrible pirate que ce Louvain de Rognac. A la cruauté il joignait l'ironie. Comme un jour il avait capturé tout un chargement de harengs et que le maître du bateau, un marchand de Mézières, osait se plaindre, le sire de Linchamps lui répondit : « J'ai besoin de harengs pour le temps de carême, et montrer à tous combien je suis religieux ! » Les villes, les villages que traversait la Meuse, ne pouvaient plus commercer ensemble, et les relations des marchands français avec les marchands de Flandre n'avaient plus de sécurité. En 1340, après un siège des plus rudes, conduit par Bordillon, lieutenant général du roi en Champagne, qu'avait envoyé Henri II, contre ce repaire de brigands, le château fut pris, « puis abattu, rasé, et les pierres brisées pour qu'il ne fût pas possible, même aux ruines, de s'amonceler ».

HAYBES

Le Terme-Agathe. — Monticule tellement à pic, que seules les chèvres — les *gates*, d'où son nom — pouvaient le monter et le descendre.

La Malavisée. — De la mauvaise idée qu'eut certain propriétaire de bâtir une maison en cet endroit éloigné de toutes communications.

Le Vivier. — Maintenant place publique; jadis un étang poissonneux, qu'alimentait un ruisseau qui coule, aujourd'hui, souterrainement.

La Ruelle des Renards. — **La Ruelle du Curé.** — **La Ruelle des Presles.** — Conduisant aux jardins nommés les « praisles »; autrefois des bois où l'on faisait du charbon, et sans doute où poussait en abondance cette herbe que l'on nomme « Bele ».

Follemprise. — Signifiait folle entreprise; parce qu'en ce lieu-dit existait, autrefois, une ardoisière, bien vite abandonnée tant elle était mal placée.

Le Champ Cottay. — Tirait son appellation d'un chemin frayé, en cet endroit, par ceux qui voulaient abrégier la route pour aller à Fumay; d'où *Champ Cottay*, équivalant à « champ sur le côté ».

Apploi de Venal-Corps. — Mot signifiant « terrain inculte », le long de la Meuse, sur lequel étaient déposés les perches, les pièces de bois vendues et prêtes à être chargées sur les bateaux.

Les Corvées. — Terrains que faisaient défricher les seigneurs de Haybes, hauts justiciers, ayant leur prison, leur lieu d'exécution et même leur potence.

L'île de Moray. — **Moray-Pré.** — Appellation d'origine inexactement connue. Cette prairie, sur laquelle furent construites quelques maisons, eut-elle jadis un propriétaire nommé Moray? — Même hypothèse pour l'île dite *Moray*, émergeant de la Meuse, juste en face de cette prairie.

On ramena d'assez nombreuses pièces de monnaie à l'effigie

de Jules César, en draguant la Meuse, contre les bords de cette île sur laquelle s'élevait une forteresse, que la tradition affirme avoir été construite au dixième siècle. Solide château-fort flanqué de plusieurs tours, très hautes et très épaisses, contenant une garnison nombreuse, appartenant aux comtes de Namur.

En l'année 1534, le duc de Nevers, qui commandait les armées du roi Henri II, côtoyant la Meuse avec ses troupes, s'empara de toutes les forteresses qu'il put prendre, les détruisit, les ruina par le fer et le feu. Or, le château de Moray était réputé imprenable, « à cause — dit la chronique — des trois arquebuses qui le défendaient ». Aussi fallut-il ruser pour s'en emparer. D'abord le duc de Nevers incendia Haybes; puis, avec son armée, feignit de battre en retraite ou, du moins, de s'éloigner d'un village dont il n'avait plus à s'occuper, puisque les flammes allaient, bientôt, l'anéantir complètement. Voyant la débandade, la garnison qui tenait la forteresse courait porter secours « aux bourgeois incendiés ». C'est ce qu'avait prévu le duc de Nevers. Tout aussitôt, alors, il lançait une partie de ses hommes, qui s'étaient cachés dans les bois, sur le château-fort resté sans défense, et qu'il fut ainsi très facile de prendre. Il l'incendia; ensuite il le fit complètement raser, le feu n'ayant pu anéantir complètement tant d'épaisses murailles. A peine en reste-t-il, aujourd'hui, quelques vestiges.

En même temps, sauf l'église, le presbytère, la halle, trois maisons et — dit la tradition — un autre château, nommé Fellay, tout Haybes, alors qualifié « ville », brûla. Hommes, femmes, enfants se réfugièrent dans les bois et y vécurent une année, souffrant la faim, souffrant le froid, mais n'osant, après ce sinistre événement, rentrer à Haybes où, cependant, ils furent bien obligés, enfin, de revenir. Ils y reconstruisirent quelques misérables cabanes qui commencèrent à former le Haybes nouveau.

La prise de possession du territoire de Haybes par le seigneur, se faisait au château de Poilvache, dont il reste encore d'importantes ruines sur la rive droite de la Meuse, entre Dinant et Namur. Il donnait au suzerain de Poilvache les preuves de ses droits, de son identité, puis venait à Haybes, devant la Halle, où l'attendaient le mayeur et les bourgeois. Tous ensuite de se rendre processionnellement à l'église, où le nouveau seigneur sonnait quelques coups de cloche. Alors, acclamé, reconnu, il entra en maître dans son château de Moray.

Un registre des fiefs de Poilvache, rédigé vers 1380, nous fournit sur la seigneurie de Haybes de fort précieux renseignements : « Le sire de Haybes tient en fief du château de Poilvache sa maison et chastial de Hebbez et le winaige de Haibes, la ville,

hauteur et justice haute, moyenne et basse et totez les appartenances adit chastial et a le dict ville de Hebbez, appartenantes deviers Ardenne; le rivire de Moere du molinial à Fumamy jusquez à rien de...; tous les bos de Hebbez de costez vers l'Ardenne... »

Les « dénombremens » du 29 janvier 1752, du 22 janvier 1755 et du 2 avril 1780, nous apprennent que le seigneur de Haybes possédait, à cette époque, notamment : « un château ruiné dans une île de la Meuse, de la contenance d'un bonnier; droit de haute, moyenne et basse justice, avec établissement du maître, des échevins, du greffier et des sergents; droits de cens, amendes et foires; droit de chasse dans toute l'étendue de la seigneurie; droit de pêche dans la Meuse, depuis le ruisseau du moulin de Fumay jusqu'au ruisseau de Pidou; droits d'épave, de treuves, de bourgeoisie, de huttage et d'applotage sur les écorces, les charbons et les bois; de winage sur les marchandises passant par la Meuse depuis le ruisseau du moulin de Fumay jusqu'à Scurpire en amont d'Aubrive; un moulin banal; dix-neuf cent trente-deux bonniers de bois; une part d'un douzième dans tous les bois de la communauté; vingt-six pièces de terre appartenant autrefois à la cense de la Bouverie, incendiée plus d'un siècle auparavant. »

Cette seigneurie était bornée à l'est par la terre de Hargnies jusqu'au ban de la *Houssière*, et par celle de Vireux-Wallerand jusqu'à la Meuse, en suivant le ruisseau de Pidou; au nord par la terre de Montigny jusqu'à *la Roche à Fétrogne*, par celle de Fépin et celle d'Oignies jusque sous le ruisseau de Fumay; à l'ouest par la seigneurie de Fumay jusque vis-à-vis la *Naie des onze heures*; au sud par la terre de Manise et par celle de Hargnies jusqu'à la *Fontaine du Berhon*.

Voir dans la *Revue historique ardennaise*, année 1894, p. 32-64, la liste des seigneurs de Haybes — avec quelques notices biographiques, — donnée par l'abbé C.-G. ROLAND.

HIERGES

Les Vignes. — Housiamont. — Le monticule sur lequel se dressent les ruines du fameux château de Hierges, pris et détruit par le duc de Nevers en 1554, reconstruit par le duc d'Artemberg, et incendié en 1793 — un reste de façade, deux tours et quelques fenêtres avec muneaux et traverses, — est désigné sous le nom de *la Vigne*, en patois de la région *les Vermes*; ainsi d'ailleurs que toute l'étendue du terrain longeant le parc dit *Housiamont*.

et la route Nationale aboutissant au territoire d'Aubrives. Pourquoi ce nom *la Vigne*? Alors que les vignobles, autrefois, étaient plus nombreux dans les Ardennes — même septentrionale — qu'ils ne le sont aujourd'hui, cultivait-on la vigne jusques à Hierges?

De ce château se propagea l'incendie qui, longtemps, embrasa l'Europe. Cette forteresse servit de prétexte à la guerre qui dura trente-huit années, et où périrent deux millions d'hommes.

Le prince de Chimay et le seigneur d'Aymeries se querellant au sujet du château de Hierges, Robert de La Marck, prince de Sedan et duc de Bouillon, se porta médiateur et adjugea le château en litige au prince de Chimay. Le baron d'Aymeries, créancier de Charles-Quint pour une somme considérable que l'empereur n'aurait alors pu lui rendre, sans s'incommoder extrêmement, obtint que le conseil impérial revît le procès. Il fut reçu appelant à la chancellerie de Brabant, qui le mit en possession du château de Hierges. Robert de La Marck, « le grand sanglier des Ardennes » et dont la devise étant : « si Dieu ne me vient pas aider, le Diable ne me saurait manquer », dit assez la fierté violente, fut blessé de cette atteinte portée à la justice de sa petite souveraineté. Il envoya donc son héraut d'armes porter à Charles-Quint un cartel de défi, en pleine diète de Worms. Et les ravages qu'il exerça sur les terres de l'Empire furent le prélude de cette guerre que François I^{er}, son allié et son protecteur, entreprit alors contre la maison d'Autriche.

☞ Dans une des rues de Hierges, contre une muraille, une croix, en pierre de Givet. Au milieu, un fort beau Christ, en relief, dont la tête est mutilée; aux extrémités, les attributs des quatre évangélistes. On lit sur le socle, écrit en lettres gothiques :

« En ce lieu fut occis Henry Magreau, par Jehan Colin, le 12 mai 1379. »

Quel est ce drame lugubre? Est-ce un épisode sanglant des guerres religieuses? L'histoire et la légende sont muettes. Toutefois, cette légende nous explique, à sa façon, l'étymologie du mot « Hierges ». Aux temps des anciens seigneurs, alors que la misère était grande pour le pauvre peuple, les serfs, les manants, les vassaux, tous taillables et corvéables, remplaçaient souvent à la charrue les bœufs ou les chevaux. Et lorsque ces malheureux faiblissaient, on les rudoyait, on les poussait au cri de : « Hierche! hierche! », c'est-à-dire : « En avant! en avant! ». Or, ce cri, continue la tradition, fut si souvent entendu par les habitants des régions voisines, qu'ils en firent le nom du château et du village. Ce nom se prononce encore aujourd'hui comme autrefois : *Hierche*;

ce serait alors à tort qu'une orthographe vicieuse lui donne la forme actuelle de Hierges, que rien ne justifie. En outre, le mot wallon « hiercher » est encore en usage. Il signifie tirer, traîner avec effort. Aux charbonnages, le hiercheur est l'homme chargé de traîner la berline dans laquelle la houille est amenée du fond des galeries devant le puits par lequel on la remonte. Ce mot hiercher est également employé au figuré : « C'est' aunn' feume qui hiercheie tot ses éfants après leie, » c'est une femme qui traîne tous ses enfants après elle.

LA HORGNE

La Terre à la Cave. — La Ferme la Tour. — La Horgne releva sans doute, à l'époque féodale, de la seigneurie d'Omont, dont le château communiquait, par des souterrains, avec la *Ferme la Tour*, un de ses postes avancés. Ces communications furent obstruées aussitôt après qu'Henri IV eût pris le château d'Omont. La *Ferme la Tour* est une construction massive en pierres, jadis entourée de fossés; on en voit encore les traces fort apparentes. Un terrain proche cette ferme est dit *Terre à la Cave*. Les anciens de La Horgne affirment que si l'on fouillait le sol en cet endroit, on y trouverait de nombreuses caves. Il est en tous cas certain qu'à soixante centimètres de profondeur on rencontra d'importants vestiges de maçonnerie.

HOULDIZY

La Cense-Brûlée, ou le Courtil-Brûlé. — Houldizy était, autrefois, construit au nord des habitations actuelles. Il fut brûlé, en partie. L'endroit du désastre se nomme *la Cense-Brûlée*. Houldizy fut un de ces quarante villages détruits par les Impériaux, lorsqu'en 1521 ils levèrent le siège de Mézières.

La tradition parle d'une chapelle qui aurait existé à cent cinquante mètres environ, au sud du village, proche le vallon au-dessus du chemin conduisant de Houldizy à Damouzy. Dans cette chapelle se voyait un cierge qui brûlait toujours et ne diminuait jamais.

Les Prés de Béréaufosse. — Prairies appartenant à la collégiale de Mézières.

Les Trépassés. — A côté de la *Fontaine Saint-Nicolas*. Ce

lieu-dit semble devoir son nom aux biens que possédait, en cet endroit, la maladrerie de Monthermé, communément appelée *les Trépassés*.

Fontaine Saint-Nicolas. — Fontaine Saint-Martin. — L'eau de la *Fontaine Saint-Nicolas* est très limpide et ne tarit jamais. On lui attribue la vertu merveilleuse de guérir certains maux d'yeux, contre lesquels les remèdes sont impuissants. La *Fontaine Saint-Martin* est voisine : ses eaux ne jouissent d'aucunes vertus curatives.

Le Moulin de la Bassée. — Tire son nom d'un moulin -- que faisait tourner le ruisseau dit *le Bassé* -- brûlé par un incendie, il y a cinquante années environ.

La Voie des Vaches. — Le Chemin des Fées. — On a trouvé, sous cette voie, des traces nombreuses de constructions anciennes qui ne laissent pas aux arbres le pouvoir de pousser de profondes racines, surtout à l'endroit où cette voie se nomme *le Chemin des Fées*. La tradition dit que des fées malfaisantes ont, en ce lieu, frappé de stérilité les arbres, les plantes et les moissons.

La Bataille. — Sur ce pré dit de *la Bataille*, la légende enregistre un combat-escarmouche entre Espagnols et Français, avant la bataille, et la légende continue en affirmant que le nombre des morts fut si grand qu'une peste s'ensuivit, tant l'odeur des cadavres avait empuanti l'air.

La Maladrerie. — Souvent nous avons donné l'explication de ce terme; ajoutons, toutefois, qu'il ne s'agirait pas ici de lépreux, mais des habitants de Houldizy que l'on aurait enterrés en ce lieu, lorsqu'ils moururent enlevés par cette épidémie, par cette peste survenue après la bataille dont nous venons de parler.

IGES

Le Pré de la Bataille. — A peu près en face d'Iges — dont l'origine gallo-romaine est indiscutable, — sur la rive opposée de la Meuse, est une plaine appelée *le Pré de la Bataille*. C'est là qu'en fouillant le sol, furent mis à découvert d'antiques vestiges de constructions gauloises et gallo-romaines; notamment les fondations d'un petit monument carré de côté, dont les angles

sont disposés comme des bases de pilastre ou de colonnes. Ces fondations accusent une vaste enceinte et des constructions importantes. Le sous-sol, dans ce périmètre, était, lors des fouilles, jonché de poteries brisées, de tuiles romaines à rebord, de vases, de ferrements, de médailles, de grands et de petits bronzes parmi lesquels il fut possible de reconnaître : un Antonin, un Gallien, un Claude le gothique. En cette même enceinte, dans la partie qui se rapproche de la Meuse, furent aussi découvertes quatre tombes en pierre, sorte de caveaux maçonnés, renfermant chacune un squelette gisant les pieds tournés vers le levant, et une grande quantité d'objets curieux : médailles romaines, colliers, urnes expiatoires et funéraires, armes, fragments de boucliers, épiloirs, bagues et fibules, lampes, poteries diverses, verroteries..., qui se trouvent au musée de Reims. L'origine gallo-romaine de ces sépultures semble accusée par la forme, la composition et le travail des poteries, par les armes et aussi l'énorme quantité des médailles romaines. Le nombre des objets renfermés dans chaque tombeau, leur importance et, pour maints d'entre eux, leur valeur, laissent supposer que les squelettes trouvés appartenaient à des chefs militaires d'un rang supérieur. Toutes ces importantes trouvailles, faites en ce *Pré de la Bataille*, ne laissent-elles point supposer qu'il y avait dans la plaine un camp retranché protégeant soit le pont, soit le gué qui servait à franchir la Meuse pour accéder à la ville d'Iges, alors fort importante, construite sur la hauteur dominant la rive gauche du fleuve?

Le Bois du Bétain. — En 1604, la prévôté de Donchery avait saisi le bois dit *du Bétain* « à cause, dit l'arrêt, des grands dégâts qui y étaient et l'abandon dans lequel on le laissait. » Les habitants d'Iges protestèrent, attribuant tous ces dégâts à leurs voisins de Saint-Menges. Et ces protestations, ces réclamations furent si probantes que le *Bois du Bétain* leur fut rendu.

La Tour. — Sur ce lieu-dit, les ruines d'une forteresse; sans doute les débris d'une redoute qui défendait le passage guéable de la Meuse en cet endroit. Plus loin, les fondations d'une autre forteresse.

La Presqu'île de la Misère ou le Camp de la Misère. — C'est dans la presqu'île d'Iges qu'après la journée de Sedan, et avant leur départ pour la terre d'exil, furent parquées nos courageuses troupes. Cette presqu'île s'est, depuis, appelée *la Presqu'île ou le Camp de la Misère*.

Dans la boue, sans un abri, sous une pluie incessante, privés

de vivres, privés de pain, exposés à toutes les insultes, à toutes les humiliations, menacés, frappés par des gardiens grossiers et lâches, nos soldats supportèrent un véritable supplice. Entre tous, les Bavares se distinguèrent par leur cruauté. Un homme, soldat ou officier, s'écartait-il de la foule, les coups de crosse le rejetaient dans les rangs. Quelques prisonniers tentèrent de fuir. Ils furent tués impitoyablement par les balles des sentinelles. A toutes les issues, des mitrailleuses et des canons prêts à massacrer nos pauvres soldats.

M. CAMILLE LEMONNIER, le romancier au style si plein de relief et qui, d'origine belge, prodiguait ses soins aux prisonniers, nous a laissé, de leurs misères, ce saisissant tableau :

« Je raconte — écrit-il — ce que j'ai vu; sans haine, sans partialité, n'ayant pas à me plaindre plus des Français que des Prussiens... Je remarquai qu'il y avait à la tête du pont, de chaque côté, deux canons braqués sur le camp, et debout, près des canons, dix artilleurs et un officier. A droite et à gauche du camp, d'autres canons ouvraient leurs gueules luisantes, de distance en distance, gardés par des canonnières, dont la silhouette immobile se détachait à plat, comme des enluminures collées sur fond brun.

« Un peu en arrière de ces canons, des postes bavares et saxons, l'arme au pied, formaient un cordon non interrompu. Des sentinelles se croisaient d'un poste à l'autre; l'on voyait aller et venir la lueur claire de leurs sabres. Un cordon de cavalerie doublait le cordon d'infanterie, et des rondes de cuirassiers faisaient incessamment le tour du camp.

« Les Français étaient parqués sur la terre nue, sans tentes et sans abri, comme des bêtes. Depuis trois jours qu'il pleuvait, on les avait laissés dans le même endroit; et ils couchaient sur le sol trempé par les eaux. Il arrivait que ceux qui passaient la nuit à terre ne savaient plus se relever au matin; on était obligé de les mener aux ambulances. On en trouvait aussi qui étaient froids et ne bougeaient plus : c'étaient les morts. Tous les jours il fallait en emporter des tombereaux. On les empilait l'un sur l'autre et on les enterrait dans les champs.

« Des amis avaient inventé de se mettre dos à dos et demeuraient debout, sommeillant sans dormir. La plupart étaient tellement harassés qu'ils vacillaient comme des gens ivres. Il en tombait, çà et là, sur les genoux ou sur le flanc. Quelques-uns avaient gardé leur sac, sur lesquels ils s'asseyaient accroupis et soufflant sur leurs doigts pour se réchauffer. Des malheureux n'avaient plus d'habits. Ils rôdaient en claquant des dents, ployés en deux et les bras croisés sur la poitrine. Il y en avait, du reste,

qui préféraient ôter leurs habits et se mettre en bras de chemise, à cause de la raideur du drap. Comme je passais, un soldat faisait des efforts pour ôter son bras de sa capote et n'y parvenait pas, tant la capote était raidie. Je pris la manche et je tirai. L'homme n'avait plus qu'un lambeau de chemise sur l'estomac et les bras étaient nus. Il me fit tâter sa capote. On eut dit du linge tordu au lavoir. De grosses plaques rouges marbraient ses bras et sa poitrine. Il suait dans les cheveux et grelottait dans le dos. « Le fils à papa n'ira pas loin ! » me dit-il assez mélancoliquement.

« On avait allumé des feux, la nuit. Mais ces feux s'étaient éteints faute de bois, et les Français avaient vainement crié qu'on les rallumât.

« Ils avaient voulu se réchauffer en courant. On leur défendit de courir. Alors, ceux qui avaient des sacs les avaient mis par terre l'un contre l'autre, et trois ou quatre hommes, suivant la quantité des sacs, s'étaient couchés dessus ; puis un même nombre d'hommes étaient montés sur les premiers et, pêle-mêle, pour avoir plus chaud et ne pas coucher dans la boue. On avait dormi en litée compacte. Des soldats criaient : « De la paille ! de la paille ! » D'autres : « Du pain ! du pain ! »

« On ne leur donnait ni paille, ni pain. Les vieux soldats regardaient d'un air farouche les Prussiens et préféraient mourir que de demander quelque chose. Ils montraient le poing aux sentinelles et crachaient de leur côté en trépignant de fureur. Quand la faim les tenaillait, ils se mettaient à rire aux éclats, pour se tromper eux-mêmes, ou mâchaient dans leurs dents le bout de leurs ceinturons en cuir. Les jeunes soldats se lamentaient et parlaient de leur famille comme s'ils ne dussent plus les revoir. Ils tendaient la main vers moi et me disaient doucement : « A manger ! à manger ! »

« Je serrais la main de ces malheureux en disant : « Je reviendrai bientôt, et vous mangerez » — car je n'avais sur moi que du tabac. « Vite ! vite ! disaient-ils, nous mourons de faim. »

« Des groupes se formaient par places et causaient à voix basse. Les soldats allemands les dispersaient, et les groupes se reformaient plus loin. Quelques voix plus hautes éclataient par moments, mais elles étaient réprimées. Les prisonniers se méfiaient de tout et j'entendais dire autour de moi : « Gare aux espions ! » Il m'arriva de tirer quelque monnaie de ma poche et de l'offrir à ceux qui souffraient le plus ; mais ils écartaient de la main ce que je leur présentais et me demandaient du pain.

« Il y avait parfois du tumulte dans quelques groupes : alors les artilleurs allemands se rapprochaient des canons en regardant leurs officiers. Les fusiliers mettaient en joue et les sentinelles se

repliaient sur les postes. Je fus témoin d'une de ces alertes. Les prisonniers criaient : « A mort les Prussiens ! du pain ! du pain ! » Les Bavares entrèrent au pas de charge dans le camp, la baïonnette en avant. Des huées retentirent, et des pierres furent jetées. Un jour, les plus exaltés parmi les Français se mirent à courir sur les canons et déchirèrent leurs habits pour montrer leur poitrine découverte, exprimant ainsi leur mépris de la mort.

« Je vis partir un détachement pour l'Allemagne; ce convoi de soldats en guenilles et sans armes, menés comme un troupeau, était lamentable. C'étaient trois mille prisonniers, des dernières batailles, qu'on dirigeait à Remilly et, de là par chemin de fer, sur l'Allemagne. Ces hommes, harassés, écharpés, se pressaient pêle-mêle en masses confuses, et clopinaient, cahin-caha, sales, déchirés, la barbe longue, criblés d'éraflures de balles, couturés de balafres de sabres, sans habits et sans souliers, la plupart ayant des lambeaux de sacs sur le dos.

« Les uns se tenaient sur des bâtons, les autres s'épaulaient à leurs camarades plus forts. Il y en avait qui se donnaient le bras. Des sous-officiers, le képi sur le nez, se cachaient dans les groupes. Pas un officier d'ailleurs.

« Je vis ainsi passer des artilleurs, des soldats de ligne, des sapeurs, des chasseurs, des zouaves, des turcos, tous confondus, vieux et jeunes, sans distinction d'armes. On les obligeait à prendre le pas accéléré, et ils marchaient sans savoir où on les menait, comme ils avaient marché à la bataille. Par moment, le cuirassier qui les flanquait, à dix pas, tournait à demi la tête et regardait se pelotonner à ses côtés la bande farouche.

« Les soldats étaient muets. La gaieté du troupiers français était morte au champ de bataille. Des malheureux, hâves, pâles, jaunes, ayant des trous dans les joues, passaient sur leurs lèvres le feu des langues séchées par la fièvre. On en voyait qui portaient leurs deux mains sur les genoux et s'arrêtaient pour tousser. D'autres se tournaient à demi et crachaient des caillots de sang.

« Pas une plainte pourtant. On se mourait et on marchait. Je ne voyais que fronts indignés, mains crispées, regards enflammés. La haine, comme une lave, bouillonnait au fond de ces cœurs de soldats. Dans leurs yeux flamboyants on lisait un cri : « Des armes ! des armes ! » On fit une halte dans un hameau. Deux hommes s'approchèrent; il y avait un mort à emporter sur une civière. Mais sur la civière il y avait déjà deux cadavres. Le troisième fut mis dessus en travers.

« Un vieux monsieur, décoré d'une rosette rouge, moustache grise, s'approcha brusquement, se pencha sur la civière, poussa

des deux mains le mort qui était dessus, regarda les deux autres et s'éloigna.

« C'était un général français qui cherchait son fils!... »

ILLY

Le Calvaire d'Illy. — Le plateau d'Illy, alors que se préparait « la journée de Sedan », était la clef de notre position : il fallait donc, à tout prix, l'occuper et s'y tenir. Alors, arrêter nos troupes en désordre, les rallier autour de ce point, envoyer chercher toute l'artillerie disponible, former une colonne avec des soldats de tous les corps et de toutes les armes, se mettre à sa tête, l'enlever, la porter sur le calvaire, voilà ce que fit le général Douay.

Mais la position était dure à tenir. Subitement la confiance s'évanouit. La panique éclate. Toutefois, on peut espérer rallier les fuyards; c'est à cela qu'au milieu du désordre le plus effroyable tendent tous les efforts du commandement. Il faut, car peut-être y va-t-il de notre salut, réoccuper la position d'Illy. Les généraux Renson, Doutrelaine, Liégeard, Conseil-Dumesnil, le major Chandezon, l'état-major du VII^e corps d'armée, se multiplient autour du général Douay. Celui-ci court de groupes en groupes, invoque l'honneur du drapeau, fait appel au souvenir de la patrie et peut enfin, avec les débris des divisions Dumont et Conseil-Dumesnil, reformer une colonne. Il ordonne à la brigade Labadie-d'Aydrain de l'appuyer. Emportés par un élan sublime, nos braves soldats escaladent la pente escarpée, arrivent à une haie épaisse qui borde la route conduisant au calvaire, la longent jusques au bout, puis tournent brusquement à droite.

A travers la grêle de balles et d'obus qui les enveloppe, nos troupes sont de nouveau sur le calvaire!

Le général Douay confie au général Doutrelaine le périlleux honneur de tenir la position. Doutrelaine domine de la tête tous ses soldats. Il se place à droite de la ligne et, debout au milieu de la mitraille, sert de jalonneur par sa taille, d'exemple par son admirable sang-froid.

Le 14^e bataillon de chasseurs, qui s'est reformé, se porte alors, rapidement et en bon ordre, sur le calvaire. En chemin il rencontre, près de la ferme incendiée de Querimont, le général Douay :

— Chasseurs, leur crie le commandant du VII^e corps, il faut défendre la position jusques à la mort!

— Comptez sur nous, mon général!

Et ils continuent toujours leur pas gymnastique.

Au même moment, la garde prussienne venant de Fleigneux et le V^e corps prussien arrivant de Pouru-aux-Bois, cherchent à se réunir sur le plateau d'Illy, pour y tenter d'anéantir l'armée française.

La lutte suprême va bientôt s'engager.

Les fantassins des généraux Doutrelaine et Labadie-d'Aydrein, couchés le long et en arrière de la crête, attendent fiévreusement de l'artillerie. La voici qui débouche au galop. Nos artilleurs sont superbes d'animation. Ils mettent en batterie, chargent et font feu, puis rechargent, tirent de nouveau; rechargent encore. Mais voilà que l'ennemi démasque subitement de nouvelles et formidables batteries. Toutes les collines opposées, et plus élevées que notre position, se garnissent d'une interminable ligne de canons. Cinq kilomètres d'artillerie. Alors un très violent combat. Pendant plus de trois heures, nos canonniers, faisant preuve d'un courage sublime, d'un complet mépris du danger, tentent des efforts héroïques pour démonter les trois cents canons de l'ennemi, qui, mettant à profit l'avantage du nombre, la portée, le calibre de ses pièces, reste à une distance que notre artillerie n'atteint pas toujours. Les Allemands font converger leurs feux sur l'espace restreint que nos pièces occupent, et le labourent, en un moment, de leurs projectiles.

Voilà trois heures que dure ce formidable combat. Notre artillerie ne peut plus tenir; ses coups deviennent rares et divergents. Nos artilleurs ne sont plus qu'une poignée de combattants. Leurs camarades sont morts ou agonisent, déchirés par d'horribles blessures, près de leurs chevaux éventrés. Les canons roulent de leurs affûts mis en pièces. Il n'est pas rare de voir éclater plusieurs caissons de gargousses à la fois. Le général Douay, jugeant inutile de sacrifier sans profit celles de nos pièces qui ne sont pas entrées en ligne, ordonne qu'elles fassent demi-tour. L'infanterie n'a pas bougé, pendant cette lutte effroyable. Massée sur un espace étroit, attendant, couchée à terre, l'attaque de l'infanterie ennemie, il lui est impossible de manœuvrer sur ce calvaire d'Illy, sillonné par les obus, labouré par la mitraille. Elle se démoralise, elle perd son énergie. Plusieurs fantassins se couvrent la tête pour échapper aux tortures morales de ce terrible spectacle. Et l'artillerie prussienne continue ses ravages, atteignant nos troupes à volonté, par-dessus nos batteries impuissantes.

La retraite commence. A cette vue, le général Ducrot accourt, labourant les flancs de son cheval couvert d'écume. Se plaçant, l'épée à la main, devant l'infanterie :

— En avant! mes enfants, crie-t-il, à la baïonnette!

Les troupes dispersées n'entendent pas. Elles continuent la re-

traite. Quelques hommes seulement viennent se grouper autour du général; des soldats qui ont ramassé des chassepots pour vendre chèrement leur vie.

Avec cette poignée de braves, Ducrot s'élança deux fois à la charge; mais une pluie de projectiles éclaircit bientôt ses rangs et abat l'ardeur de nos soldats.

Le calvaire d'Illy est perdu pour nous!

~ Le corps de Félix Douay venait d'être écrasé sur le plateau d'Illy, par la garde prussienne et les Saxons. Les canonniers avaient été hachés sur leurs pièces, par le tir plus précis, plus nourri, plus rapide, à plus longue portée des canons prussiens et saxons, d'ailleurs beaucoup plus nombreux. Lorsque tout fut saccagé, les chevaux prirent peur, et des cavaliers passèrent, bride abattue, entraînant le 68^e dans la débâcle. Deux pièces restèrent un moment abandonnées. Mais le chef d'escadron de Callac, du 7^e d'artillerie, le lieutenant Paul, blessé à la cuisse, l'adjutant Rigal, le maréchal-des-logis Ory et deux servants, coururent les rechercher, puis les ramenèrent en arrière. Le 17^e seul, en première ligne, resta sur le plateau, opposant à plusieurs armées son admirable résistance.

A cinq heures et demie il tenait encore devant le débordement des masses prussiennes, protégeant la retraite des autres corps français.

Le général de Fontages envoya son officier d'ordonnance, M. le lieutenant Selmer, voir si l'on était soutenu. Si loin qu'il pût observer, de mamelons en mamelons, au détour des bois ombreux, dans le fond des échappées zébrées de rayons, le lieutenant, dressé sur sa selle, ne trouva partout que le vide, rien que des débris d'armes, des morts, des cadavres de chevaux, semés par les champs. Toute l'armée battait en retraite sur Sedan. Le 17^e se replia le dernier de ce côté, déployé sur un vaste front.

Tout à coup le régiment se trouva coupé en deux. Les Prussiens s'engouffraient entre les tronçons, les cernant de toutes parts et faisant converger sur eux des feux terribles. On était perdu. Il n'y eut plus qu'une pensée : le Drapeau!

Il était confié à la garde du 3^e bataillon et porté par M. le sous-lieutenant Berger. Tandis qu'à l'entour le bataillon groupé faisait feu dans toutes les directions, le sous-lieutenant arracha la frange d'or et, autour de sa taille, l'enroula sous sa tunique. Le caporal sapeur Louvain arracha l'aigle et la cacha dans sa musette. Les soldats mirent la soie en lambeaux et se la partagèrent.

Que vit-on alors? Les Prussiens, comme au coin d'un bois,

fouillaient les prisonniers, leur volaient tout ce qu'ils trouvaient. Le drapeau partagé allait-il avoir le même sort, servir de trophée aux vainqueurs ?

Alors, en plein champ de bataille, sous le soleil mourant de ce beau premier jour de septembre, les sapeurs, masqués par les rangs des capotes bleues et par les fumées de la fusillade, firent un grand feu, brûlèrent la hampe et tous les débris de la soie tricolore. Puis ils creusèrent une fosse et y enterrèrent la frange et la cravate. Tout autour, les soldats, émus, ne se défendaient même plus, mais ne désarmaient pas, le chassepot toujours menaçant. Les Prussiens continuaient à mitrailler. Des hommes, de temps à autre, tombaient parmi les derniers gardiens du bûcher et de la fosse où se consommait le sacrifice.

Enfin, la fosse fut comblée. Les sapeurs, par dessus, piétinèrent le sol. L'holocauste était terminé !

On s'éloigna silencieux, les yeux fixes, le regard plein de fièvre. Les Prussiens apparaissaient de tous côtés, en masse formidable. On brisait les armes pour ne pas les rendre.

Cependant le caporal Louvain ne pouvait se séparer de son aigle. Il la gardait toujours dans son petit sac de toile blanche, espérant la sauver. C'était une folie. Le sous-lieutenant Berger dut intervenir. Sur son ordre, alors, Louvain, se décidant, prit l'aigle dorée, l'aplatit rageusement à coups de crosse et la jeta dans une mare.

Les Prussiens pouvaient approcher. Il ne restait plus rien du drapeau. — Voir ARMELIN : *Le Livre d'or de 1870*.

IMÉCOURT

Le Pont de la Dime. — Le nom de ce lieu-dit est significatif, mais toutefois ne rappelle, pour Imécourt, aucun souvenir d'histoire ou de légende. En cet endroit, où l'on trouvait, en fouillant le sol, des débris de tuiles et des morceaux de briques, y eut-il un chemin, un pont à péage, un couvent ? C'est assez proche du *Pont de la Dime* que s'élevait le château, construit au quinzième siècle par deux seigneurs dont on ignore le nom, mais qui se seraient ruinés à le faire construire. Pendant la Révolution, des religieuses du couvent de Juvigny — l'une des abbesses s'appela de Vassinhac — trouvèrent un refuge dans le château de Juvigny, dont le possesseur actuel se nomme Edmond de Vassinhac, comte d'Imécourt, et qui, parmi ses ancêtres, compte trente officiers généraux tués devant l'ennemi. Famille d'épée, spécialement : en 1716, Jean de Vassinhac était lieutenant-général des armées du

roi; en 1718, César-Henri-Hector, son fils, fut maréchal de camp; en 1730, un autre de Vassinhac, lieutenant-général, puis chevalier de Saint-Louis; en 1746, Innocent de Vassinhac, colonel du régiment de Périgord; avant la Révolution, un régiment s'appela, du nom de son colonel, selon l'usage, le régiment d'Imécourt.

La Huguenotterie. — Jusques en 1685, les seigneurs d'Imécourt paraissent avoir été protestants. Imécourt eut ses pasteurs dont le dernier fut Abel de Lambermont. Où se trouvait le cimetière protestant? Sans doute au lieu dit actuellement *la Huguenotterie*. Les registres paroissiaux mentionnent de nombreuses abjurations après que fut révoqué l'édit de Nantes.

ISSANCOURT

Bois des Petits Fagnamonts. — Le village n'est français que depuis le siècle dernier, et même il n'eut jamais le titre de paroisse, n'ayant été jusques à la Révolution qu'un simple hameau de Vivier. Issancourt, Lumes, Gernelle, Rumel, dépendaient jadis du prieuré de Donchery; et furent sans doute construits par les Moines de Saint-Médard, pour l'usage de leurs tenanciers. A signaler l'acte qui plus tard, en 1573, énumère les droits que peuvent avoir « les manants » dans les *Bois des Petits Fagnamonts*.

JANDUN

La Cense-aux-Corbeaux. — Traversée par la voie romaine; fut trouvé, à la *Cense-aux-Corbeaux*, un chapiteau d'une colonne, très bien conservé et fort intéressant.

~ De Jandun — où l'on garde toujours leur souvenir — sont originaires les Duhan; famille de calvinistes dont quelques membres s'expatrièrent lorsque fut révoqué l'édit de Nantes. L'un d'eux, Jacques-Egide — ou Gilles, — fut le précepteur de « Frédéric le Grand ». Un petit volume édité chez Frédéric Voss, libraire à Berlin, 1791, nous a conservé la *Correspondance de Frédéric II avant et après son avènement au trône, avec Duhan de Jandun*; — livre rarissime qu'a reproduit PAUL LAURENT dans ses *Variétés ardennaises*.

Ces lettres sont très affectueuses. Quelques-unes sont en vers. Personne n'ignore, en effet, que le roi Frédéric tenait particulièrement à sa réputation de poète; mais que de fois Voltaire fut

obligé de remanier, de « retaper » les « poésies » du monarque !
De Rémusberg, il écrivait, le 9 octobre 1737, à son précepteur :

« De mes plus jeunes ans fidelle conducteur,
Cher Duhan, qui sais joindre au savoir d'un docteur,
L'aisance, la gaité, les grâces et la joie,
Qui de la calomnie, enfin, devins la proie,
Lorsque ses noirs serpents répandant leurs venins
Sembloient se déchaîner contre tous les humains,
— Dans les bras de l'erreur ma timide innocence
Dormait d'un profond somme au sein de l'ignorance ;
Quand Minerve avec toi, le flambeau dans la main,
De l'immortalité m'enseigna le chemin ;
De loin tu me montras le Temple de la gloire.
De tous les vrais histoires l'on y retrouve l'histoire ;
L'auguste Vérité, chaste fille des cieux,
Et sa sœur l'Équité, président dans ces lieux.
Là, tant de conquérants, les fléaux de la terre,
Sont tristement chassés par un juge sévère ;
Et quiconque prétend y vouloir demeurer,
Doit être vertueux pour y pouvoir entrer.
Là, tous les hommes faits d'une semblable pâte
Y sont tous confondus ; Aristide et Socrate,
Tite, Auguste, Trajan, Antonin, Julien,
Virgile, Homère, Horace, Ovide et Lucien ;
Ils y jouissent tous d'une semblable gloire
Et l'immortalité conserve leur mémoire.
Au regard des humains ils paroissent des dieux
Ils sont nourris d'encens ne fumant que pour eux.
Des belles actions c'est là la récompense...
— Ah ! si toujours docile à tes doctes leçons
J'avois pu me tirer de mes distractions !...
Aussi, mon cher Duhan, dans l'âge des plaisirs
J'étois le vil jouet d'impétueux désirs ;
Dans l'été de mes jours, devenu plus solide,
Minerve, de mes pas devoit être le guide.
Mais, hélas ! la sagesse est rarement le fruit
D'un concours accablant de tumulte et de bruit ;
C'est pourquoi retiré dans l'ombre du silence
Je cherche, quoique tard, la vertu, la science.
— O toi, qui les connois, conduis-les sur ces bords.
Pour les y conserver nous ferons nos efforts,
Leur air majestueux et leur simple parure
Semble de réunir et l'art et la nature.
— Puissé-je, dans ce temple, au regard des mortels,
Leur établir un culte, élever leurs autels ;
Tandis qu'à ta vertu rendant un juste hommage
Je dois m'envisager comme étant ton ouvrage.
— Tel qu'on voit dans les champs les arbrisseaux épars,
Les branchages confus dépendre des hazards,
Quand une heureuse main prend soin de leur culture
Devenir des jardins la plus riche parure,
Ainsi sur les esprits quand l'éducation
D'un soin laborieux cultive la raison,
Elle abolit en nous les idées confuses,
Et nous forme le goût au commerce des muses.

— Je te dois plus, enfin, qu'à l'auteur de mes jours,
 Il me donna la vie en ses jeunes amours ;
 Mais celui qui m'instruit, dont la raison m'éclaire,
 C'est mon nourricier, et c'est là mon seul père. »

« Voici, mon cher, des vers puisque vous en voulez. Le malheur est que je ne suis pas poète, et qu'il falloit sentir tout ce que je sens pour vous, pour le pouvoir exprimer en quelque manière. Ne me faites pas l'injure de prendre les vérités contenues dans cette pièce pour des fictions poétiques, et ne doutez jamais de la part que je prends à tout ce qui vous regarde, étant avec une sincère amitié, cher Duhan, votre très affectueux ami. — FRÉDÉRIC. »

JONVAL

Le Plan de M. de Jével. — Cette appellation vient de ce que le château de M. Dezaivelle était bâti sur cette propriété. M. Dezaivelle était seigneur de Jonval et chevalier de Saint-Louis. Il habita la commune, de 1700 à 1745.

La Haie-du-Larron. — L'Aiguillon. — C'est probablement dans ces parages, éloignés de toute habitation, que se faisaient « les ordalies ».

Dans les châteaux et les domaines seigneuriaux où jugeait le seigneur, tout procès ressemblait à une guerre. Aussitôt les adversaires réunis, on les faisait battre l'un contre l'autre : le vainqueur gagnait. « Dieu, pensait-on, lui donnait la victoire parce qu'il avait pour lui le bon droit. » Les juges qui formaient le tribunal se bornaient à faire jurer aux adversaires qu'ils étaient sincères dans leurs revendications, puis ils traçaient le terrain où se devait dérouler le combat et surveillaient les combattants. Mais ce duel judiciaire n'était pas accessible aux femmes et restait interdit aux manants. On employait alors une autre espèce de *Jugement de Dieu*. Après une messe et des prières solennelles pour « demander à Dieu » de manifester la vérité, l'accusé — homme ou femme — subissait une épreuve. Tantôt on lui faisait porter un fer rouge ou tremper son bras dans une chaudière d'eau bouillante. Si, quelques jours après, sa main était sans blessure, c'est que Dieu proclamait son droit. Tantôt on le jetait attaché dans une mare d'eau : s'il allait au fond, il avait gagné ; s'il surnageait, il avait perdu. Au moment de le jeter, le prêtre adjurait l'eau en ces termes : « Au nom de Dieu tout puissant qui l'a créée et l'a ordonné de servir à nos besoins, je t'adjure, eau, de ne pas recevoir cet homme s'il est coupable, mais fais

qu'il surmuge au-dessus de toi. » Parfois on se contentait de faire avaler un morceau de fromage et de pain, après les avoir adjurés de rester dans la gorge de l'accusé s'il avait menti. Ces épreuves s'appelaient *ordalies*, et l'Église, pour chacune d'elles, avait rédigé un rituel très méticuleux. En 1215, le Concile général de Latran ordonna de les supprimer. Saint Louis avait d'ailleurs déclaré qu'elles « n'étaient pas en vue du droit » et leur avait substitué les preuves testimoniales.

L'Enclos-Mazarin. — *L'Enclos-Mazarin*, qui existe encore, mais que l'on a partagé, était une belle et grande propriété plantée d'arbres fruitiers. Il entourait le château. A proximité se trouve encore *l'Enclos-Monsieur*.

Le château de Jonval, détruit voilà bientôt quarante ans, fut habité d'abord par la famille de Failly, de 1727 à 1770.

Ce château, d'après la tradition, n'eut, en aucune façon, les apparences des anciens châteaux seigneuriaux; si ce n'est que les fenêtres étaient bardées de fer. M. de Failly possédait environ la moitié du territoire, soit cent arpents en roie.

Dans la cour du château, un puits qui avait été séché et comblé, mais qui depuis fut réouvert. Dans les décombres on retrouva des débris d'armes provenant de l'ancienne famille de Failly.

Toute la ferme et les dépendances furent vendues en deux adjudications. La première eut lieu le 1^{er} juin 1827, et la seconde le 15 septembre 1829.

Certains membres de cette ancienne famille durent habiter Rumigny, Harcy, Givron et Rethel. Des descendants existent encore : M. P. de Failly, maire de Courgé (Deux-Sèvres), retrace en ce moment la généalogie de l'ancienne famille de Failly.

A peu de distance du château existait aussi un couvent peu important, qui relevait directement des Bénédictins de Chagny. Ce couvent — un couvent de nonnes — disparut à l'époque de la Révolution.

La Hallebarde. — La légende raconte qu'en cet endroit fut trouvée une hallebarde. La trouvaille de cette arme ne pourrait-elle pas faire croire qu'un petit combat aurait été livré dans ces parages?

Le Gros-Caillou. — En cet endroit existait jadis une pierre énorme qui servit à faire du macadam : cette pierre, dit la tradition, appartenait à un tumulus romain.

Le Moulin. — Anciennement, entre Jonval et Bouvellemont,

existait un moulin à vent, dit *Moulin de Jonval*, où les serfs étaient obligés d'aller moudre leur grain. A la place de cet ancien moulin se trouve une croix assez ancienne, presque pourrie, appelée *Croix du vieux moulin*.

Le Puits de la Justice. — Jonval, qui dépendait du comté de Vermandois, avait sa Justice. Quelle prévôté, jadis, quelle commune même ne posséda point sa potence, son carcan, où l'on attachait les malheureux. C'est donc probablement en cet endroit retiré, placé dans une vallée étroite, que les pauvres vassaux coupables, ou plus souvent non coupables, passaient de vie à trépas.

L'Épine. — Il y aura deux cents ans bientôt, on trouvait, en fouillant le sol, au lieu dit *l'Épine*, une statue, grossièrement taillée dans le bois, qui représentait la Vierge allaitant l'enfant Jésus. On l'appela, parce qu'elle fut découverte en cet endroit, *Notre-Dame de l'Épine*. En hâte, « ceux de Tourteron » accoururent avec force chariots solidement attelés, pour prendre la statue : mais ils ne purent la soulever, tant elle était lourde. Ce qu'ayant appris, le curé de Jonval vint la chercher « respectueusement, processionnellement » ; aussi se laissa-t-elle enlever et placer dans l'ancienne église. Les habitants de Jonval ayant ensuite demandé qu'elle fût mise dans l'église nouvelle, le curé ne voulut point d'abord ; puis il n'osa résister, tant fut grande l'indignation.

Il la fit peindre — car il la trouvait défraîchie, sale, inconvenante, — lui mit dans la main un bouquet et la jucha au-dessus de l'autel, à six mètres de haut !

~ Sur les habitants de Jonval — de même que sur les habitants de Château-Porcien, — une foule d'histoires ridicules et absolument imméritées : notamment, celle des chevilles qu'ils vont ramasser au bois de cornouiller pour « barrer leurs portes » et mettre ainsi les galettes en sûreté ; celle du naïf qui va jusques à Bercy-au-Bac entendre sonner les cloches. On ne saurait trop blâmer ces contes stupides.

SAINT-JUVIN

Le Champ de la Bataille. — A Saint-Juvin, jadis, une ancienne église dont l'emplacement est encore visible. De l'année 1532 à

la fin de la Ligue, furent livrés, aux alentours de Grandpré, des combats importants dont souffrirent de façon cruelle les villages avoisinants. Alors Saint-Paul combattait en Champagne pour l'Union, le prince d'Amblize et le baron de Termes pour le roi, sous les ordres du sieur d'Atteville. PALMA-CAYET nous dit dans sa *Chronologie Novenaire* :

« Le capitaine Saint-Paul ayant ramassé le plus de gens qu'il put, sachant que le sieur d'Amblize tenoit les champs, alla pour le deffaire. Les Royaux et les Ligueurs se rencontrèrent entre Saint-Gevin — *Saint-Juvin* — et Saint-Georges, où il y eut un grand combat.

« Du commencement, la compagnie d'Amblize prit l'espouvante et demeura avec fort peu des siens au combat; mais après ce premier choc, les sieurs de Chaumont, de Vandy et de Louppes avec leurs compagnies chargèrent tellement les troupes de Saint-Paul, qu'ils les rompirent et mirent en fuite après avoir tués et pris prisonniers plusieurs entre lesquels estoient le sieur d'Artigoti, Lorrain et quinze capitaines... Reims, Troyes, Mézières, Vitry et autres se mirent du parti de l'Union, et Châlons, Langres, Sainte-Manehoust tindrent le party du roy. »

Le souvenir de ce fait d'armes s'est localement conservé par l'appellation de : *le Champ de Bataille* que porte un lieu-dit assez proche du village et où, très fréquemment, en fouillant la terre, on trouve des armes ou des débris d'armes. — Voir aussi, dans *Mémoire des Choses notables*, la destruction de la *tour* de Saint-Juvin, en 1591, par le duc de Mayenne.

☞ Comme nous le disions, l'église primitive de Saint-Juvin ayant été détruite, fut à sa place reconstruite une nouvelle église que l'on entourra de toutes les précautions défensives dans le style militaire du temps — 1615-1623; — c'est un parallélogramme de hautes et épaisses murailles, percées d'étroites fenêtres dans leur partie supérieure; à chaque angle, une tourelle ronde en encorbellement, coiffée d'une toiture conique élancée; meurtrières aux étages, mâchicoulis au-dessus des ouvertures. A l'intérieur, un puits, un four, un escalier montant jusqu'aux combles. Aspect extérieur plutôt d'une forteresse que d'une église. Au dix-huitième siècle, les voûtes furent remplacées par le plafond de bois actuel. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

Dans cette église, la statue de saint Juvin, tenant un bâton à la main, avec, à ses pieds, deux cochons. Pour la légende de saint Juvin, voir ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

JUZANCOURT

Monte-aux-Vignes. — Sur la gauche du chemin dit *Monte-aux-Vignes* — dont le nom nous indique le temps où la récolte du vin était, en Ardennes, plus abondante que de nos jours, — une modeste croix « à la dévotion de Joseph Riffar, fils de feu Robert Riffar et de Mag : Lemaire, 1733. » Jadis, à Juzancourt, tout à l'extrémité du village, la « croix de la Presle » rappelant, sans doute, le prieuré de ce nom célèbre autrefois, mais qui tombait en ruines dès le seizième siècle. Le socle de cette croix se trouve sur l'une des tombes du cimetière. — Voir JADART, ouvrage cité.

Saint-Lambert. — Alors que les Russes occupèrent la France après l'invasion dite des alliés, les cantonnements de l'armée russe se trouvèrent répartis, en dehors de Rethel, dans des camps établis sur divers points de l'arrondissement, et l'on garde la mémoire de celui qui se trouvait entre Saint-Germainmont et Juzancourt, près de la route actuelle, au lieu dit *Saint-Lambert*.

Puisque nous en sommes à l'occupation russe, dans l'arrondissement rethélois, rappelons qu'en 1814 un corps de l'armée russe vint, sous les ordres du comte Woronzoff, prendre possession de Rethel, le 26 février. Le courage du maire, M. Landragin-Taine, aussi bien que l'humanité du général russe, épargnèrent à la ville les horreurs du pillage. Cette terrible mesure avait été décidée par les ennemis comme représailles d'embuscades qui avaient gêné leur marche vers Reims.

Le 27 juin 1815, ce fut un corps de Hessois qui envahit Rethel; le 1^{er} janvier 1816, les Russes vinrent relever ces derniers et firent garnison dans la ville et les environs jusqu'au 6 novembre 1818. La paix avait prévu les conditions de cette occupation toujours douloureuse, qui fut toutefois rendue plus facile par le bon vouloir des chefs et des soldats.

Une chapelle, une ambulance et un manège furent disposés à proximité des casernes qui reçurent les troupes placées sous les ordres de trois généraux et de deux colonels. Les officiers logèrent chez les habitants notables et ils y furent traités selon leur conduite, en général très polie, souvent même courtoise et serviable.

Bien mieux, les Russes prirent leur part des événements heureux ou malheureux de la contrée. Puis c'était le colonel de Kouky qui donnait son orgue à l'église de Château-Porcien. A Sault-les-Rethel, un autre souvenir est resté : celui du major Félix Dombrova qui fut le parrain de la cloche, avec, pour marraine, Rosalie-Louise Baudier, mariée à Henri Gatinois.

LAFRANCHEVILLE

Le Bois des Trois-Communes. — Ce bois, au milieu duquel fut, à l'origine, bâti Lafrancheville, est aujourd'hui entièrement défriché : il n'en reste qu'un petit massif dit *le Bois des Trois-Communes*. Lafrancheville paraît remonter au douzième siècle et fut, ainsi que son nom l'indique, habité par des colons « affranchis » de toutes redevances par le chapitre de Mézières.

LAIFOUR

Les Dames de Meuse. — Alors qu'il vivait, en l'an mil quatre-vingt, le seigneur de Hierges eut trois fils : Héribrand, Geoffroy et Vauthier, qui épousèrent les trois filles du seigneur de Rethel : Hodiérne, Berthe et Ige. Or, peu après leur mariage, ils se croisèrent et partirent avec Godefroy de Bouillon pour la Palestine. Et pendant qu'ils guerroyaient en Terre-Sainte pour délivrer le tombeau du Christ, Hodiérne, Berthe et Ige, trahissant la foi jurée, accueillirent dans leurs châteaux, reçurent dans le lit conjugal trois chevaliers aussi beaux diseurs que couards et félons au point de n'avoir pas voulu suivre leurs frères d'armes. Mais, le jour même où Jérusalem était prise d'assaut, Dieu, punissant les épouses adultères, les changeait en trois gros rochers : énormes masses noirâtres, rivées l'une à l'autre, ici broussailleuses, là tapissées de mousse surplombant le fleuve, dont, de loin, elles semblent émerger et que l'on appelle les *Dames de Meuse*.

Sur la carte du dépôt de la guerre, ce groupe est marqué : « Notre-Dame-de-Meuse ». Evidemment, les marinières, jadis, aux temps des superstitions naïves, placèrent sous l'invocation de la Vierge le plus élevé de ces pics. En cet endroit, la navigation était assez dangereuse ou, tout au moins, fort difficile; périls aujourd'hui conjurés par un canal dont les froides lignes symétriques donnent nous ne savons quel prosaïsme au paysage d'une beauté si puissante.

LALOBBE

Faurigault. — Aujourd'hui simple écart; autrefois cense appartenant aux Moines de Signy. Entre Grandchamps, Lalobbe et Signy-l'Abbaye, s'étend une région boisée, fort pittoresque, appelée *la Petite Forêt* et *le Bois du Château*. Sur la lisière occidentale de ce bois se trouve le « Vieux-Puits » de Faurigault, à demi comblé,

dans lequel, « aux temps des alliés », Nicolas Godart dit Gâtot, de Lalobbe, jeta les cadavres de cinq dragons hessois qu'il avait tués.

Ces soudards ivres avaient, un soir, envahi sa maison et menaçaient de tout briser et de mettre le feu à sa maisonnette si on ne leur fournissait pas sur l'heure plusieurs litres d'eau-de-vie, de « schnique » comme ils disaient.

Godard était un vétéran des guerres de la République et de l'Empire ; il avait servi sous Dumerbion, à l'armée des Alpes, tué un capitaine prussien à Iéna, pris un étendard à Wagram, et n'avait quitté les drapeaux qu'après la désastreuse retraite de Moscou.

Devant de telles menaces, il n'hésite point. Saisissant à deux mains sa hache de bûcheron qu'il fait tournoyer avec une force irrésistible, il étend à ses pieds les cinq brigands, qui n'avaient pas eu le temps de se mettre en garde, et profite de la nuit pour aller précipiter leurs corps dans le « Vieux-Puits ».

Précisément à la même heure, le colonel comte de Koronzof, originaire d'Astrakan, se rendant, accompagné d'un simple soldat, de Novion à Saint-Jean-aux-Bois, s'était égaré dans le bois du Château.

Il suivait inquiet un étroit sentier, quand enfin il déboucha dans une vaste clairière où, sous un hêtre qui doit exister encore, deux scieurs de long, assis autour d'un brasier, devisaient, tout en cassant la croûte, en s'entretenant des horreurs de la guerre et des calamités de l'invasion.

L'un d'eux avait perdu ses deux fils aînés à la bataille de Leipzig. A la vue de l'officier étranger qui s'avancait vers eux sans défiance, pour demander son chemin, pris soudain de fureur, il s'élança, brandissant une bisaiguë, et, d'un coup de cette arme redoutable, lui défonça la poitrine.

L'ordonnance, épouvanté, avait pris la fuite ; il fut tué à son tour le lendemain près de Launois.

Le cadavre fut ramené à Lalobbe, mis dans un cercueil convenable et enterré avec tous les honneurs possibles dans le cimetière du village.

Koronzof commandait un régiment de cosaques du Don. Sa famille fit des recherches qui n'aboutirent qu'en 1822. Le corps fut exhumé, puis l'identité constatée. Une double rangée de dents magnifiques à la mâchoire supérieure, signalement particulier du colonel, ne laissait aucun doute à ce sujet. Les ossements, recueillis et déposés dans une petite caisse, furent portés à Mézières et de là renvoyés en Russie.

Pendant longtemps, le hêtre, plus connu sous le nom de *Fau du Cosaque*, auprès duquel cet officier avait trouvé une mort si tra-

gique, fut, non pas précisément un lieu de pèlerinage, mais surtout de sympathique curiosité, un but de promenade pendant la belle saison, pour les habitants des localités voisines.

SAINT-LAMBERT

La Potence. — A relever quelques lieux-dits dont les appellations évoquent des souvenirs historiques et féodaux. Il nous suffira de les citer, ayant au cours du volume expliqué leurs origines, car ces noms de lieux-dits se retrouvent identiques dans maints villages : *la potence* ; *les Vignes du Seigneur* — ne rappelant pas l'ivresse d'un châtelain, mais ses vignobles ; — *le Cimetière de Bloix* ; *le Bois du Four*, du four banal ; *la Garenne*, tout proche l'ancien château de « Mont-de-Jeux » ; *la Saumeline*, l'une des meilleures contrées du département ; *la Cure*, terrain appartenant jadis au curé, lequel avait, soit dit en passant, et possède encore, d'ailleurs, l'une des plus curieuses églises des Ardennes, composée de deux parties, l'une ne formant, jadis, qu'une chapelle et datant, ce semble, du onzième siècle, l'autre formant la nef et l'abside, mais d'origine plus récente. Dans cette église dorment du sommeil éternel plusieurs comtes de Grandpré. Entre autres inscriptions funéraires, on peut relever celle-ci :

La naïve bonté, la charité parfaite,
La noblesse et la valeur eurent icy retraicte
En leur temple caché, sous ce triste tombeau,
C'est Joyeux. Et comment ce qui notre joie use
Et nous baigne en ces pleurs, l'appellez-vous Joyeux ?
Ouy, car il est au ciel, tout joyeux et tout beau.

N'est-ce pas plutôt un madrigal fort subtil qu'une épitaphe ?

Mont-de-Jeux. — Tirerait son nom d'un hypothétique temple à Jupiter. — Voir D^r VINCENT : *Les Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

SAINT-LAURENT

Le Pré de la Cave. — Sur le pré dit de *la Cave*, se rencontrait, quelquefois, une fée fileuse. Appuyée contre un des arbres qui bordaient cette prairie, elle guettait les passants et les poursuivait ; mais plutôt pour les effrayer.

Le Vivier-Guyon. — Ancienne ferme appartenant à l'abbaye

de Laval-Dieu, Saint-Laurent, d'ailleurs, dont l'ancien nom, qu'il garda jusqu'en 1740, était *Vautrin-court*, doit son origine à certaine ferme que Vautier, prévôt de Warcq pour Louis III, comte de Chinny, aurait construite en ce lieu. Peu à peu, ses maisons se groupèrent autour de cette métairie — *Walteri Curtis*, — et ainsi se forma le village de Saint-Laurent. Ce territoire de Wautrin-court fut, jadis, d'une immense étendue. Il renfermait Le Theux, Ville et Romery, où les « Filles de la Providence » de Charleville possédaient de nombreux biens, et dont l'église a, depuis plusieurs siècles, disparu. En 1815, les Prussiens avaient établi en avant de Saint-Laurent l'un des cinq camps qui formaient la ligne de blocus devant Mézières : en 1870, ils y placèrent deux de leurs quatorze batteries qui foudroyaient cette vaillante petite ville. — Voir VILLE-SUR-LUMES : *Pré de la Cave*.

LAVAL-MORENCY

Prix. — **La Culée des Liégeois.** — Nous lisons dans le volume de l'abbé PÉCHENARD, *Le Domaine des Pothés* : « ...Ne montre-t-on pas encore l'endroit, à Laval-Morency, où les troupes romaines perdirent une bataille à jamais mémorable?... »

Quel était cet endroit ? Quelle était cette bataille ?

M. Dehoche nous écrivit cette lettre :

« Monsieur B..., qui n'était pas originaire de Laval, mais cependant l'habita de 1854 à 1888, un jour me raconta que le nom de « Prix » fut donné à l'un des lieux-dits du territoire parce qu'à la suite d'une bataille — que l'on ne connaît pas autrement — l'ennemi — que l'on ne connaît pas davantage — avait été « pris » à cet endroit. Que pensez-vous de cette explication fantaisiste et naïve ? Ce nom de Prix, m'a dit un vieillard, assez au courant de nos vieilles traditions ardennaises, se trouve mentionné dans un volume fort vieux ayant appartenu à la bibliothèque d'une « ancienne abbaye de Prix-les-Mézières. » Il est vrai que personne, à Laval du moins, ne vit ce volume, pas plus qu'une copie de ce volume.

« Un autre lieu-dit s'appelle « Culée des Liégeois ». Est-ce en souvenir d'un combat auquel les Liégeois auraient pris part ? Qui le sait et qui le saura ? D'ailleurs, pas plus à « Prix » qu'à la « Culée des Liégeois », on n'a trouvé, en fouillant le sol, ce que l'on pourrait appeler des « vestiges de bataille » ; j'entends des armes, des débris d'armures, de squelettes, choses que l'on rencontre si fréquemment aux lieux qui furent le théâtre d'une lutte. »

Cependant, ajouterons-nous, Laval-Morency — dont le nom,

d'après la légende, et seulement la légende, aurait alors pour origine une importante propriété qu'en ce lieu possédaient les seigneurs de Montmorency — eut aussi sa grande part de troubles et de misères. Dévasté et incendié, notamment en 1622, par les troupes de Mansfeld — ce condottiere à la solde du prince de Sedan, duc de Bouillon — qui ravageait avec ses vingt mille hommes toute notre contrée ardennaise, pendant que Louis XIII et ses troupes guerroyaient dans le Midi. Dévasté et incendié, en 1642, par les Espagnols. Et l'église, qui servait de forteresse, brûlée presque entièrement; avec elle, les maisons qui l'entouraient; c'est-à-dire tout le village!

L'ÉCHELLE

Grandmont. — Sur le point culminant du lieu dit *Grandmont*, se voit l'emplacement d'un château-fort construit — Dioclétien régnant — par ordre de Constance Chlore, alors gouverneur des Gaules, sur les ruines mêmes d'un temple où l'on aurait adoré la « Diane ardennaise ». Ce château, monument votif d'un massacre de païens, proche Langres, aurait eu pour possesseur, dans la suite, un prince franc nommé Clermontade, qui le fit fortifier et le relia par des souterrains à l'abbaye de Bonne-Fontaine. Nous avons raconté dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, comment fut fondée cette abbaye.

Il soutint, dans ce château, en l'année 442, un siège des plus sanglants contre les « barbares ». Vaincus, les assiégeants s'estimèrent heureux de trouver un refuge dans la forêt des Pothées. La tradition affirme que si l'on fouillait en cet endroit, l'on trouverait cachée sous terre, mais à très grande profondeur, une chèvre d'or gardant des trésors immenses. Quelle serait l'origine de cette chèvre d'or? Une divinité qu'adoraient nos ancêtres ardennais, répond la légende.

Et cette même légende ajoute : « Un jour que les druides se préparaient à faire un sacrifice humain, une chèvre bondissant tout à coup, du plus épais de la forêt, arriva jusques aux victimes, dont elle délia les entraves, leur rendant ainsi la liberté. En mémoire de cet événement miraculeux, les victimes échappées au supplice élevèrent, sur le lieu même de leur délivrance, un temple magnifique, dans lequel, à l'endroit d'honneur, ils placèrent une chèvre d'or, que tous les païens vinrent adorer. » Ils furent nombreux d'ailleurs, dans notre région, les temples païens, ou encore les églises chrétiennes, et les châteaux construits sur les ruines, sur l'emplacement de ces temples : sur le point culminant du Mont-Tilleul; aux Mazures, le château d'Ardoinne remplacé par la

forge Saint-Nicolas ; au Tremblois, un temple de Diane, non loin du calvaire de la Belle-Croix. — Voir ALBERT MEYRAC : *Litt. Bordé des Ardennes*, chapitre III, « le Paganisme et les Romains ».

Bautigny. — En cet endroit aurait existé, jadis, un village assez important, dont il ne reste trace que dans la tradition.

Le Vrymont. — La tradition affirme qu'un certain moine, *Scala* ou *Lescala*, désirant vivre en solitaire, vint se retirer en un lieu dit *le Vrymont*, couvert de bois, absolument désert, puis la cellule devint couvent ; autour du couvent se groupèrent des maisons, et de ces maisons le village de l'Échelle tire ses origines.

Le Riche Bautigny. — En ce lieu-dit, des païens, ou des Bourguignons, poursuivis — on voit que la légende n'est pas absolument précise — enfouirent, parce qu'ils allourdissaient leur faute, de nombreux trésors.

Le Tarn des Huguenots — ou mieux sans doute le « terme ». — Sur ce tertre ainsi nommé se serait élevé un oratoire. La tradition raconte qu'aux temps des guerres de religion, les Huguenots venus à Blombay pour piller ce village furent énergiquement repoussés par les Blombayens à l'Échelle, jusques à l'endroit nommé depuis *le Tarn des Huguenots* ; des fouilles faites en ce lieu mirent à découvert de nombreux squelettes.

LEFFINCOURT

A Bussy. — Le nom de ce lieu-dit rappelle le hameau de *Bussy*, totalement détruit au dix-septième siècle. Et souvent, peu s'en fallut que Leffincourt n'eût le même sort, car ce village fut, autrefois, l'un des plus saccagés, l'un des plus incendiés. Sur les murs extérieurs de l'église sont profondément gravées au couteau ces inscriptions — l'œuvre de plusieurs générations soucieuses de laisser un mémorial de leurs joies, mais surtout de leurs épreuves :

Siège de Riscourt 1617 — En 1635, l'année du bon grain aux champs — Siège de Mouzon 1639 — Défaite de Azen 1641 — Attaque 1649, bonté faite par les Allemands — Siège de Raucourt 1643 — Prise de Leffincourt 1650, par les Espagnols — En 1657, l'armée des souris aux champs — Monsieur le maréchal de Créqui, paix générale en 1660 — En l'an 1669, le déluge des eaux le 6 mai — En 1731, encore l'armée des souris aux champs — Paix générale en 1802.

On ne sait à quel événement historique fait allusion cette défaite de Acen ? Et encore ces inscriptions sont-elles loin de rappeler tous les désastres qui s'abattirent sur Leffincourt, aux temps des guerres de religion, de la Fronde et des invasions espagnoles. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

LÉTANNE

Montfort. — « Nous avons pu reconnaître — dit MIALARET : *Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes* — sur une colline escarpée qui domine la rivière, au lieu dit *Montfort*, l'emplacement d'un poste militaire fortifié ou camp retranché. Les fouilles pratiquées sur cette éminence ont mis à découvert maints débris de tuiles et de poteries, des pièces de monnaies romaines, des ferrements, des ossements ; puis, encore, divers fragments de sculpture : chapiteaux, fûts de colonne, notamment, un lion tenant dans ses griffes un animal cornu dont la tête représente assez visiblement celle d'un bœuf. Nous avons voulu classer les médailles trouvées à *Montfort* ; une quarantaine environ. Beaucoup sont indéchiffrables. Ce sont, pour la plupart, des petits bronzes d'un diamètre de douze à dix-huit millimètres. On distingue cinq Posthume, une Salonine, une Faustine grand bronze, seize médailles de divers modules, en partie fruste, une monnaie d'Adrien. Toutes ces médailles semblent avoir été fort éprouvées par le feu ; plusieurs mêmes subirent une température voisine du point de fusion. »

Vincy. — Sainte-Hélène. — Le Champ des Morts. — Au nord-ouest du village — l'un des plus anciens de la région, — assez proche de *Montfort*, la tradition place au lieu dit *Vincy* une ville de ce nom. En labourant la terre, on a trouvé sur ce point, attestant que cet endroit fut jadis très peuplé, de fort anciennes pièces de monnaie, de considérables vestiges d'habitation : principalement un bassin de fontaine en ciment romain ; un pavé en mosaïque grossière ; une médaille en bronze fort bien conservée, portant sur la face une tête couronnée avec en exergue CONSTANTINVS. MAX. AVG, et dont le revers représente deux guerriers appuyés sur leurs lances, séparés par un trophée dont la légende est : GLORIE EXERCITVS.

Sur l'éminence qui domine Vincy, au lieu dit *Sainte-Hélène*, des fouilles — dirigées par M. Mialaret — ont mis à découvert une grande quantité d'ossements que recouvre un monticule en pierre, sorte de tumulus.

Dans le flanc du coteau qui relie Sainte-Hélène à la plaine où la tradition place Vincy, en un lieu dit *le Champ des Morts*, on a, aussi, trouvé beaucoup d'ossements entourés de grosses pierres.

Le voisinage de *Montfort*, dont l'origine gallo-romaine semble très plausible, et les pièces romaines trouvées dans la plaine de Vincy laissent supposer qu'il y eut sur ce point un centre de population, dont le coteau de Sainte-Hélène fut le cimetière, et que les Romains trouvèrent très florissant lorsqu'ils entrèrent dans cette partie de la Gaule.

M. MIALARET écrit, dans ses *Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes* :

« L'empereur Julien, d'après dom Lelong, après avoir battu les Lètes à Lion, prit deux forts sur la Meuse, où il fit prisonniers mille soldats francs. Ensuite, il ordonna que l'on construisit trois forts sur cette rivière. Or, il y avait à Yvois-Carignan un préfet des Lètes, et, d'un autre côté, Lion, dont parle dom Lelong, pourrait bien être Lion-devant-Dun, village meusien à quatre ou cinq lieues en amont de Létanne. En outre, Ammien Marcellin nous apprend que Julien aurait « construit ou restauré » trois forts sur la Meuse. Ces trois forts ne seraient-ils pas Montfort et Vincy sur la rive gauche, Châtillon sur la rive droite ? Ces trois forts sont en face l'un de l'autre et commandent la vallée. Pourquoi les hauteurs de Châtillon, dans le département de la Meuse, ne seraient-elles pas explorées, fouillées avec soin ? »

Le Fond de la Bataille. — Au sommet de la colline Saint-Georgés s'étend une plate-forme que contourne un large fossé. Sur cette plate-forme — affirme la tradition — se serait élevé, autrefois, un château-fort. La prairie qui s'étend au pied de la colline est dite *le Fond de la Bataille*. Quelle bataille ? — pendant laquelle sans doute fut détruit le château-fort.

LEVREZY

La Chapelle. — En cet endroit exista, jadis, un hospice, dont il ne reste plus traces aujourd'hui, qu'avait fait construire, vers l'an 1638, M. de Saint Etienne, gouverneur de Château-Regnault, « pour ce que les paroissiens de Levrezy ne peuvent, pendant l'hiver, fréquenter l'église de Braux, à cause du débordement de la rivière de Meuse, et des glaçons dont elle est chargée. »

LIART

Le Gandlup. — En ce lieu-dit — solitaire et boisé — sur la butte de Marlemont, versant nord, prend sa source le Gandlup qui s'appelle l'Aube aussitôt arrivé à Liart. *Gandlup* signifie la Chambre aux Loups. A Gandlup que traverse aussi *les Rigoles*, un petit ruisselet, les loups, autrefois, venaient festoyer — ce mot « les rigoles » semble significatif, — tenir leurs assises, et se concerter entre eux sur les moyens et les précautions à prendre pour éviter les traquenards et les épieux des chasseurs; en ces temps, les fusils n'étaient pas encore connus. Était encore, il n'y a pas bien longtemps, la terreur des enfants désobéissants; la mère leur disait : « Si tu pleures, je te mènerai à Gandlup, pour que le loup te mange. »

Le Pendée. — La Potence. — Sur cette même butte, une éminence dite *la Potence* — ce mot s'explique de lui-même — d'où l'on aperçoit : au nord, Rocroi; au sud, les plaines de la Champagne; au couchant, les tours de la cathédrale de Laon. Au pied de la potence s'élevait, jadis, le château du Bois-Bigot détruit en 1590 par les calvinistes de Sedan, et dont les ruines furent pendant deux siècles hantées par l'ombre d'une fileuse.

La Bûcherie. — Un plateau non loin du château Bigot. Ce mot signifie-t-il, en langage du pays, qu'en cet endroit se livra, jadis, une bataille et qu'on « s'y bûcha »? D'autant plus qu'assez proche coule la fontaine Margot; ainsi baptisée par Henri IV, alors qu'il guerroyait dans les Ardennes, en l'honneur de sa femme la reine Marguerite; — la reine Margot du roman d'Alexandre Dumas.

Autrefois, paraît-il, on orthographiait Liard. Nous avons, dans notre volume des *Traditions*, expliqué l'origine de ce mot. Mais à l'époque révolutionnaire, la municipalité voulut, paraît-il, que l'on orthographiât *Liart*; remplaçant le *d* par un *t*, parce que la forme primitive du nom rappelait le « liard », une monnaie royale.

LONGWÉ

Le Chêne Pâté. — Dans la forêt de Longwé, au lieu dit le *Chêne Pâté*, un grand arbre planté — affirme la tradition — par

Ferry-Pâté, premier maréchal de France et seigneur de Challerange.

Livry. — Lieu-dit où se serait trouvé tout un village incendié et détruit en 1712 par Growstein, et dont il ne reste plus traces. Il ne faudrait pas avoir grande confiance en cette tradition; d'autant moins confiance que tout proche de ce lieu-dit est un écart, composé de quelques maisons, qui se nomme Livry.

LONNY

La Ferme de la Cure. — Lonny est l'une des plus anciennes paroisses du doyenné de Launois, transféré à Charleville, peu après la fondation de cette cité. Ce lieu dit *Ferme de la Cure* rappelle sans doute une propriété qui aurait appartenu, jadis, aux curés de Lonny.

Les Agaces. — Oby. — L'ancienne seigneurie de Lonny se composait du château avec, attenant à ce château, des étangs, des jardins, une bouverie, une maison seigneuriale, de nombreuses prairies, deux viviers dits *les Agaces* et *Oby*, le moulin de Lonny, soixante fauchées de prés et deux cent quatre-vingt-quatorze jours de terre, une maison assez considérable, devenue plus tard relais de poste. Ce château de Lonny était situé au sud-ouest du village, proche le chemin qui conduit à Sormonne. Voici la description qu'en fait l'adjoint du génie Harmois, dans son rapport, daté de 1794, aux administrateurs du district de Charleville :

« Le château de Lonny appartient au citoyen Billaudel. Sont compris dans la loi pour la démolition, deux pavillons exposés au couchant, et un autre au midi, lesquels indiquent par leur construction l'ancien régime féodal. Entre les deux pavillons, à l'exposition du couchant, est la porte d'entrée, laquelle est crénelée en plusieurs endroits, fermée ci-devant par un pont-levis, et l'entrée défendue par une meurtrière. Il faut que le comble du couronnement de cette porte n'excede point ceux de gauche et de droite, et pour cela, qu'il soit démoli au-dessus de la corniche. Au pourtour du dit château, est un fossé assez profond, revêtu en maçonnerie à la contrescarpe et chemin de ronde; revêtu *idem* — sic — à l'escarpe. Il faut que ce fossé soit comblé à la hauteur du terre-plein. Les créneaux et canardières qui se trouveront pratiqués dans le pourtour du dit château seront bouchés de la manière indiquée plus haut. »

Dès l'année 1695, la tour centrale, ou donjon, était en ruines.

Quant à la chapelle centrale qui se trouvait dans l'une des deux galeries situées aux côtés de la porte d'entrée, on l'avait démolie en 1785 : peu redoutable, alors, ce château, lorsque l'adjoint Harmois le visita.

SAINT-LOUP-CHAMPAGNE

La Fosse Saint-Loup. — Henri III régna, les calvinistes ravagèrent l'église de Saint-Loup-Champagne. Or, ils trouvèrent dans une chässe le pouce de saint Loup, le patron de la paroisse. Ils le prirent, pour aller le jeter dans un marais voisin. Mais à peine sortaient-ils du village, que ce pouce devint poids tellement extraordinaire qu'il ne leur fut pas possible de le porter plus loin. Aussi l'enterrèrent-ils à l'endroit même où ce fardeau avait épuisé leurs forces. Et c'est en cet endroit, au lieu dit *la Fosse Saint-Loup*, qu'en souvenir de cet événement merveilleux fut élevé le monument — surmonté d'une croix avec inscription commémorative — qui renferme, aujourd'hui, cette relique singulière.

SAINT-LOUP-TERRIER

La Naux des Prêtres. — Cette terre, ainsi nommée, appartenait, jadis, à la cure de *Saint-Loup-aux-Bois*, devenu *Saint-Loup-Terrier* depuis qu'une ordonnance royale, en date du 6 février 1828, adjoignit Terrier à Saint-Loup.

Le Jardin Levergeois. — Fut le principal enclos du château seigneurial ; plutôt « maison forte flanquée de quelques tours et environnée de larges fossés. » Le château de Saint-Loup fut, avec toutes ses dépendances, vendu le 24 avril 1794, ayant été déclaré « bien national », après l'émigration. Aujourd'hui, partagé entre dix propriétaires, il a perdu son aspect féodal. Une grange occupe l'emplacement du « pavillon ». Toute « l'aile sud » est démolie ; des jardins, des plantations d'arbres remplacent les fossés, maintenant comblés ; aucune trace de pont-levis ; de la porte cochère il ne reste qu'un arceau ; un peu partout, sur l'emplacement, des constructions modernes. D'ailleurs, ni dates, ni sculptures, ni vestiges pouvant intéresser ; si ce n'est, toutefois, une ancienne cheminée de marbre et, ailleurs, trois plaques de feu fleurdelysées, avec le chiffre 1667 pour millésime.

Manimont ou Ménimont. — A la fois « écart » et lieu-dit.

Autrefois village assez considérable, détruit en l'année 1600 environ. L'endroit qu'occupait *Manimont* est, aujourd'hui, prairie, et ne se reconnaît que par certaines inégalités de terrains, par de nombreux débris de tuiles, dont le sol est parsemé. La dernière maison provenant de *Manimont* se voyait encore en 1820, au bas de la côte.

Les Longs Prés. — L'Hermitage. — Courtil Vion. — *Manimont*, réuni seulement en 1790 à la « communauté de Saint-Loup », fut une assez importante localité. En déracinant un hêtre, au lieu dit *les Longs Prés* — territoire de *Manimont*, — on découvrit un reste fort curieux de carrelage ; à *L'Hermitage*, on retrouvait des tuiles ; au *Courtil Vion*, des pierres à bâtir ; puis, dans une carrière à chaux, tout proche, un petit christ en cuivre paraissant s'être détaché d'une croix en bois depuis longtemps pourrie. Cette croix s'élevait sans doute sur le lieu qui fut, jadis, le théâtre d'un crime ainsi relaté dans les registres paroissiaux :

« L'an 1708, le 5 déce : a été trovvé dans le bois de *Manimont*, le cadavre d'un homme, de la hauteur de cinq pieds, de poil blond, de corsage et de complexion assez grossière, portant dans le fond de son chapeau une image de la Sainte Vierge ; lequel, à ses habits nous a paru avoir été valet de « *Guessonnier* », et avoir été tué d'un coup de pistolet, entre les deux épaules ; âgé de trente ans environ ; lequel nous avons porté dans le cimetière, où nous l'avons inhumé avec toutes les cérémonies ordinaires... »

Le Grand-Etang. — Le Radeau. — Le dernier fermier de *Manimont*, appartenant à M^{me} de *Manimont*, née *Suban de Mazerny*, s'appelait *Gilbert-Fay* et fut, en 1791, maire de *Saint-Loup-aux-Bois*. Un petit ruisseau, qui traverse des prés marécageux abondant en grenouilles, alimentait, autrefois, un étang dont la digue est, depuis longues années, absolument nivelée. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *le Grand-Etang*, et non loin un autre lieu dit *le Radia*, c'est-à-dire *le Radeau*. Cette appellation signifie-t-elle que l'étang fut assez profond et assez large pour qu'il eût été possible d'y naviguer en radeau ?

Le Terme. — Ainsi nommé parce qu'en ce lieu se terminait le territoire de *Saint-Loup*, à la limite de *Terrier*, avant l'annexion. *Le Terme*, aujourd'hui petit « écart », paraît avoir été, jadis, plusieurs fois incendié ; comme, également, *Terrier* dont au moyen âge le château-fort, flanqué de quatre tours, ne nous montre plus aujourd'hui que ses ruines imposantes et utilisées pour des exploitations fermières.

Cherpet. — D'où vient ce nom *Cherpet* ? Un ruisseau qui traverse le vallon du Ru arrosait, autrefois, des étangs transformés en prairies. Les digues sont visibles encore. Ces étangs furent-ils des « carpiers » — c'est-à-dire « étangs à carpes », — d'où l'origine de l'appellation *Cherpet* ?

Cliquet. — Un cliquet est une pièce mobile qui, battant contre un engrenage, l'empêche de tourner en sens contraire. Ainsi s'explique sans doute le nom de ce lieu dit *Cliquet*, d'un ancien moulin dont subsistent aujourd'hui quelques traces. A Cliquet, jadis, habitait une famille Vuibert, véritable pépinière de chantres. « Alors que les Vuibert, de Cliquet, occupaient le lutrin, les chantres de Saint-Loup portaient aux offices une barrette, comme sous Louis XV, en forme de cône surmonté d'une forte houppé de soie. Sont conservés à la sacristie quatre de ces antiques bonnets, avec trois énormes livres de chant, aux fermoirs de cuivre, et leur pupitre. » — Voir ABBÉ ALEXANDRE : *Histoire de Saint-Loup-Terrier*.

Nau-d'Huy. — Signifie ravin, gorge étroite et profonde. La légende raconte que lorsqu'un voyageur s'attardait à *Nau-d'Huy*, il rencontrait le « mouton blanc » dont on parlait, avec frayeur, pendant les veillées d'hiver. Ce mouton blanc ne fut-il pas un cygne qu'auraient attiré les étangs alors fort nombreux en ces endroits ?

Le Pré des Rois. — La Cour des Rois. — La Cour des Rois aurait été — affirme la légende — l'une des maisons de plaisance dépendant du fameux palais d'Attigny, que fit, en 647, construire Clovis II. Ce nom *Cour des Rois* et la proximité d'Attigny rendent assez vraisemblable cette tradition. D'autant plus que non loin se trouve le *Pré des Rois* — encore un nom significatif — où coule le mince ruisseau dit *l'Abreuvette* et, jadis, vivier très poissonneux. Or, les rois francs aimèrent la pêche, au moins tout autant que la chasse.

Les Normands. — En souvenir sans doute des invasions normandes qui désolèrent les Ardennes, tout proche le lieu dit *Cense Bori* où se trouve un poirier phénoménal. Son tronc mesure quatre mètres de circonférence, et les huit branches-mères qui s'en détachent, à la hauteur de deux mètres, couvrent une surface ayant une largeur de vingt-et-un mètres de diamètre.

Canivet. — Ce mot viendrait-il du latin *canis* : chien, alors que les rois francs, après les douceurs de la pêche, se livraient

aux plaisirs de la chasse, en ces endroits de Saint-Loup, alors couverts de giboyeuses forêts ?

Le Pré Haut. — Ce lieu-dit garde le souvenir d'une aventure terrible qui, dans deux cents ans, sera, sans doute, une légende embellie; elles n'ont pas, d'ailleurs, d'autres origines. Le 13 janvier 1850, un petit garçon âgé de treize ans, André-Philippe Thibout, revenait de conduire du blé à Charleville. Il était seul. C'était la nuit; la nuit horriblement noire. La neige tombait en larges flocons épais tourbillonnant. Bientôt toute trace de chemin disparaît. Alors ne sachant plus diriger son attelage, le pauvre enfant le laisse à l'abandon. En face de Saint-Loup, les chevaux sont aveuglés par la rafale. Ne pouvant plus voir et reconnaître leur route, et marchant à l'aventure, ils arrivent au lieu dit le *Pré Haut*. Ils s'engagent dans un énorme rempart de neige, qui les arrête. Philippe Thibout saute de sa voiture; puis fait d'inutiles efforts pour les dégager. Mais bientôt épuisé de fatigue, il se laisse tomber mourant, au pied d'un arbre. Le lendemain, on retrouvait l'attelage à l'endroit même où il s'était immobilisé. Tout proche une forme de corps humain étendu sur le sol, et que recouvrait une épaisse couche de neige. C'était le cadavre glacé du malheureux enfant.

Paradis. — En un lieu dit *Paradis*, situé au nord-ouest du terroir de la commune de Saint-Loup-Terrier, et sur la route qui va des crêtes de Poix à Attigny, se trouvaient autrefois un château et un couvent.

Le château était magnifique; de là, sans doute, son nom de *Paradis*. Son dernier propriétaire et seigneur fut M. de Chantillon. On n'a rien pu recueillir sur sa vie, ni sur la manière dont ce château fut détruit.

Les Moines du couvent correspondaient, par signaux, chaque soir, au moment de l'Angelus, avec leurs supérieurs de l'abbaye du Mont-Dieu.

On a trouvé à *Paradis*, à l'époque de la construction de la route, des murs de fondations, des voûtes et des débris de caves.

Un puits existe encore au pied de l'*Arbre de Paradis*, point topographique situé à 214 mètres d'altitude. La source qui donnait de l'eau à ce puits est la même que celle qui alimente le lavoir de Saint-Loup, situé à deux kilomètres de distance. Des menues pailles ou d'autres petits corps flottables, jetés dans le puits de Paradis, sont arrivés à Saint-Loup quelque temps après.

~ Henri de Vervins, sire de Saint-Loup, ayant été capturé

par les « Grandes Compagnies », fut enchaîné dans un profond cachot. S'habituant à l'obscurité, il put, enfin, distinguer en face de lui un chevalier et sa femme, également liés de chaînes. Une rançon considérable leur était imposée. Cédant à leurs prières, le sire de Saint-Loup se porta garant pour les deux époux qui, devenus libres, oublièrent leurs promesses. Mais voilà qu'à la suite d'un combat, Henri de Vervins fut délivré. Il cherche ses deux traîtres et les rencontre. Le mari, provoqué en combat singulier, refuse de se battre. C'est alors que, voulant le punir de sa lâcheté et de sa déloyauté, Henri de Vervins le fit enlever, puis l'enferma dans une tour du château de Saint-Loup, qu'entouraient des fossés larges et profonds. Le chevalier, essayant de s'évader la nuit, sauta, chargé de ses chaînes, par la fenêtre de sa prison. Le lendemain on trouvait son cadavre au pied de la tour.

La Fontaine-aux-Loups. — Les environs de Ménimont étaient mal famés. Les bois voisins étaient peuplés d'animaux féroces. De là le nom de *Fontaine-aux-Loups*, que porte une source entre le bois de Château et le bois des Boulettes.

La légende attribue à l'eau de cette fontaine le pouvoir de procurer le bonheur. Aujourd'hui encore, lorsqu'un événement chanceux arrive à quelqu'un, il n'est pas rare de lui entendre poser cette question : « Vous avez donc été à la Fontaine-aux-Loups ? »

En un point de cette vallée, l'écho répète cinq fois.

La Folie-Adam. — Un lieu dit *la Folie-Adam* tire sa dénomination de ce qu'un nommé Adam, homme un peu sceptique et dégoûté de la société, alla bâtir une maison dans une gorge profonde entourée de bois, non loin du hameau de la Nau-d'Huy. Cette maison fut rasée par les héritiers.

L'Homme-Mort. — Les Deux-Croix. — La Croix-Péreau. — La Croix-Sagnet. — La Croix-Toinette. — La Croix-Charles. — Rappellent des accidents arrivés en ces endroits.

La Brûlerie. — Lieu-dit à signaler encore et dont le nom pourrait bien provenir de maisons détruites, il y a longtemps, par le feu. Si longtemps que cet incendie, problématique ou réel, n'a laissé, dans la tradition, nul souvenir précis.

LUMES

Clos Saint-Brice. — C'est au lieu dit aujourd'hui le *Clos Saint-Brice* — le patron de Lumes — que se trouvait l'ancienne

église de Lumes, détruite par un incendie, en 1697, et dont il reste un pan de mur. Attenant, l'ancien cimetière. Les « brabants » — ou charnues — des cultivateurs mirent à découvert, dans ce clos, où le terrain est noirâtre, des fragments d'ardoises, des pierres rougies par le feu, des amas de cendres, traces évidentes d'un incendie; de nombreux ossements et plusieurs squelettes, dont un parfaitement conservé, les mains jointes, la tête inclinée à droite, le corps dans la direction de la Meuse.

Tout proche : *la Croix Saint-Brice, le Buisson Saint-Brice, le Bus de Saint-Brice, le Pâquis Saint-Brice, le Chemin du Pâquis Saint-Brice*; l'église actuelle, au centre du village, ayant pour protecteur saint Brice. Il est évident que se trouvait, en cet endroit, le cimetière entourant l'ancienne église paroissiale. Ainsi tomberait la légende, nous parlant d'une grande bataille qui se serait livrée en ce lieu, on ne sait à quelle époque aussi reculée que problématique.

Le Couvent. — Traces de très vieilles constructions. Y eut-il un couvent en ce lieu : d'où son appellation?

Le Pâquis des Croix. — Il y aura de cela deux cents ans, bientôt. Un officier, appartenant à la garnison de Mézières, chassait. Il rencontre un faucheur qui tenait sa faux. Se croyant menacé, l'officier tue le faucheur qui tombe, criant : « A moi ! » Accourt aussitôt un autre faucheur, qui brandit sa faux menaçante, voulant venger son camarade. L'officier tue le deuxième faucheur. En mémoire de ce drame terrible, furent élevées deux croix — aujourd'hui disparues — à l'endroit même où les deux faucheurs avaient été tués, et qui, depuis, s'est appelé *le Pâquis des Croix*.

Bétouval. — « En l'année 1322, le dimanche après la feste de saint Sébastien, le pont de Donchery fut entièrement rompu par les eaux et les glaces, et toutes les solives, les pieux, les clefs de garde-foux et le plancher furent entièrement arrachés et emportés jusqu'à Lumes, et au delà, dans un lieu dit *Bétouval*. Alors contestation entre le prieur et les habitants du lieu, sur ce que ceux-ci ne vouloient pas charrier et ramener quelques parties du pont; mais on tint une assemblée pour tâcher d'en venir à un accommodement; là, il fut dit par Pierre Bauchard, maire de la ville, et par un moine du couvent pour le prieur de Donchery, et par les députés de la commune, que le prieur ferait ramener tout ce qu'on pourrait, des débris du pont, depuis le debssous de Lumes jusqu'à Lumes, et que les habitants les transporteraient depuis Lumes jusqu'au pont, ce qu'ils firent par eau dans des

bateaux. Il y eut encore dispute, entre les susdits, au sujet des bois perdus et dont on n'avait retrouvé qu'une partie; les habitants prétendaient que le prieur devait en prendre la quantité nécessaire dans ses bois de *Sugnon* et de *Chenois*... » — *Extrait du Cartulaire de Saint-Médard de Soissons.*

L'Etang. — De ce lieu-dit, maintenant une prairie, arrivaient, par des souterrains, les eaux qui se déversaient dans les fossés du château. On voit encore, visiblement, les traces de ces aqueducs sous terre, dans lesquels furent trouvées quelques pièces à l'effigie de Charles-Quint.

Le Château. — Ainsi se nomme l'emplacement sur lequel s'élevait le fameux château de Lumes, dont il reste, actuellement, deux tours — auxquelles sont rattachées deux fermes — et une voûte longue d'environ trois cents mètres. Tout en haut de l'une des tours aurait été suspendue la cloche qui appelait les vassaux. Cette cloche, le château détruit, fut donnée à l'église de Lumes, qui la conserva jusques à la Révolution. Quelques autres lieux dits : *le Blocus*, *la Terre-du-Malheur*, *le Vivier-à-Part*, rappellent quelques épisodes du siège qui se termina par la prise et la destruction du château.

En ce temps, il appartenait à Jean d'Apremont, seigneur de Buzancy et de Lumes, d'une famille dont le berceau fut au bourg d'Apremont, canton de Saint-Mihiel, et qui figure avec honneur, dès le douzième siècle, dans les annales de Lorraine. Plusieurs de ses membres sont Ardennais par les alliances qu'ils contractèrent et par les fiefs qu'ils possédèrent en pays d'Ardenne. Il suffira de citer les d'Apremont de Buzancy, de Sorey, de Vandy, de Nanteuil, de Coulommès, de Neuville-les-Wasigny.

Ce Jean d'Apremont avait transformé son château de Lumes en vrai repaire de malfaiteurs et de brigands, qui s'étaient dérobés aux poursuites de la justice. Avec eux le seigneur terrorisait le pays, levait des contributions sur tous les bourgs, sur tous les villages, rançonnait sans merci — sous prétexte de droits de péage — tous les bateaux qui, remontant ou descendant la Meuse, passaient sous les murs de la forteresse. Hommes, bestiaux, récoltes, or ou argent, tout était de bonne prise pour ces écumeurs de rivières, de grandes routes, d'églises, de châteaux ou de maisons. En ses mémoires, La Vieilleville rapporte qu'on trouva dans le château de Lumes, en 1552 — lorsqu'il fut pris d'assaut, — « plus de soixante mille écus de richesses ». Il fallut soixante chariots pour transporter à Sedan tout ce butin, dont le roi grâta la maréchale de La Marck.

Les plaintes étaient si grandes et si justifiées, les pilleries avaient tellement épuisé la région, les cruautés avaient été si terribles que François I^{er} vint assiéger le château. La forteresse capitula, d'autant plus que le sire de Lumes « avait depuis longtemps embrassé le parti du roi ». Mais, un peu plus tard, d'Apremont ayant recommencé ses brigandages, on envoya contre « cette pépinière de voleurs qui guettaient les passants » quelques troupes commandées par Maillard, un capitaine de grand courage. L'expédition ne réussit point, les murailles ayant été plus fortes que le canon, et les supplices des défenseurs de Linchamp, pendus devant le château de Lumes pour effrayer les assiégés, n'ayant pas abattu leur résistance. La forteresse ne se rendit que lorsque mourut son seigneur. Un jour, un de ses soldats s'appretait à tirer, devant lui, sur les assiégeants; et comme il s'y prenait fort maladroitement, d'Apremont voulut lui-même pointer le canon; mais le canon éclata et d'Apremont tomba mort, l'épaule broyée. On voit combien est fausse l'histoire — ou mieux la légende — racontée par LE LONG, disant que le capitaine Villefranche s'empara de la forteresse parce que ses défenseurs, au moment de l'assaut final, ne la protégèrent point également de tous côtés, opiniâtrés qu'ils furent à tirer contre des mannequins déguisés en soldats. — Voir MONTCY-NOTRE-DAME : *La Folie*.

~ Quelques mots sur ce droit de péage dont nous venons de parler.

Le fisc impérial avait établi des droits de circulation sur toutes les routes de la Gaule. Ces droits furent maintenus dans la monarchie franque; la décadence carolingienne les fit passer aux feudataires, et le morcellement des fiefs en augmenta considérablement le nombre. Partout où il y avait un château, près d'une route ou d'une rivière, il y avait un péage. Le châtelain percevait, sous le droit de *coutume*, de *travers*, d'*acquit*, des taxes de circulation, principalement sur les objets de première nécessité; tels que le vin, la viande, le blé, d'après un tarif qu'il fixait lui-même. Ce produit, comme celui de la taille seigneuriale, devait être appliqué aux dépenses d'intérêt général, mais la plupart des seigneurs s'en firent un revenu particulier.

Quelques-uns pouvaient justifier de titres en règle; la plupart avaient établi les péages de leur autorité privée; presque tous en faisaient un véritable brigandage. Ils ne se bornaient pas à toucher les taxes de circulation. Sous les plus légers prétextes, ils saisissaient les chevaux, les voitures, les marchandises, ils empoisonnaient les voyageurs. Le gouvernement royal intervint, à différentes époques, pour défendre et faire cesser ces violences

qui ruinaient le commerce, détournaient les denrées alimentaires de leur destination et provoquaient des plaintes aussi continues que justifiées. En 1669, les seigneurs péagers durent justifier d'une possession centenaire; d'où légalisation des abus en faveur de ceux qui produisirent des titres.

MACHAULT

Cimetière de Warny. — Au milieu de terrains crayeux, entre Cauroy et Machault, une légère éminence appelée *Cimetière de Warny*. C'est l'emplacement d'un ancien village, dont le DOCTEUR VINCENT, dans la *Revue historique des Ardennes*, année 1896, pages 111-114, nous raconte l'histoire assez intéressante. Warny — ou mieux Warigny — eut sa maison seigneuriale avec ses seigneurs hauts justiciers, ses maieurs, ses échevins, son four banal, ses corvées, ses « hourgeois » qui payaient une redevance annuelle de deux poules et des rentes en bled, en grain et en argent, pour le « cens de leurs héritages et mazures. » Ce village fut incendié, détruit, rasé, probablement en l'année 1346, « à l'occasion — lisons-nous dans le dénombrement de 1644 — à l'occasion des guerres survenues en Champagne. » Une partie de ses habitants se réfugiaient à Reims, tandis que le seigneur de Warigny s'établissait — lui donnant son nom — dans un petit fief d'Ecordal.

Le village de Machault fut cruellement éprouvé, lui aussi, par « ces guerres survenues en Champagne » aux temps des invasions anglaises, de la Ligue et de la Fronde; mais entouré de remparts, il sut résister, étant plus étendu, plus important, qu'il ne l'est de nos jours. Nous rappellent son ancienne splendeur — si toutefois ce mot n'est pas excessif — la *rue des Orfèvres*, le *couvent des Religieuses*, la *place de la Prison*, la *place aux Bois*, la *place de la Halle*. « On trouve encore sous les maisons — écrit HUBERT : *Géographie des Ardennes* — et sous la grande place, des souterrains dans lesquels on pénètre par des escaliers tournants. — Voir LE CHATELLET : *Sauveterre*.

MAIRY

Le Trou Barbillon. — Lors des conférences tenues en 1564, pour « les limites d'entre la France et l'Empire », il fallut séparer le « ban » de Lombuz d'avec celui de Mairy. Il fut alors arrêté que le ruisseau « fluant depuis et à l'endroit du lieu dit *le Trou Barbillon*, tirant et tombant vers le dit Lombuz, diviserait les deux bans. »

Le village comprend trois agglomérations : la *creuse ville*, la *petite ville*, la *moyenne ville* où se trouve l'église dans laquelle une inscription funéraire nous rappelle l'assassinat — en 1650 — de Jean Béchet, seigneur de Mairy. Mentionnons aussi derrière l'autel, que font remarquer ses six colonnes en marbre blanc, « une scène sculptée » représentant le baptême de Clovis. Statue en grandeur naturelle, mais assez médiocre.

Avant le siège de Mézières, en 1521, les troupes du duc de Nassau campèrent à Mairy, puis les Lorrains y séjournèrent après la bataille de Douzy. Dans les caves de certains, on trouva d'assez nombreuses pièces de monnaie à l'effigie de La Marek.

MALANDRY

Neudant. — Il y aura cent cinquante ans, bientôt, qu'habitait à Malandry une femme dont le nom de famille était Pigeon. Souvent, la nuit, elle allait en plein bois, entre Inor et Malandry, au lieu dit *Neudant*, où les sorciers tenaient leur sabbat : d'où son surnom, *la pigeonne à Neudant*. Le soir, à certaines époques lorsque sonnaient neuf heures et que la veillée battait son plein, elle se levait de son siège, tranquillement, et se dirigeait vers la porte. Elle l'ouvrait, disant : « Eh ! Hie et Ha ! la pigeonne part pour Nada », puis elle disparaissait. Après une heure d'absence, elle revenait tranquillement reprendre sa place, si la veillée n'était pas terminée.

MARCO

La Grande-Besogne. — Ce fut, autrefois, un hameau fort peuplé, avec une chapelle très ancienne, tellement ancienne qu'en 1649 elle tombait en ruines. Elle fut supprimée par l'autorité diocésaine. Dans l'église de Marcq, une statue de saint Claude, mitré, et une statue de la Vierge, provenant, toutes deux, de cette chapelle. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

SAINT-MARCEAU

Le Sainfoin. — Ainsi s'appelle un tertre assez grand, sous lequel on découvrit, en 1830, une vaste cave, dont les murs calcinés indiquaient un incendie. Quelle est l'origine de cette cave ? Rappelons que, quelques années plus tard — toutefois pas au

même endroit, — on mit à jour, en creusant au pied d'un chêne pour l'abattre, un vase rempli de pièces romaines à l'effigie des empereurs Valérien et Gallien.

Montbeton. — La tradition affirme qu'en ce lieu-dit s'est livré, sans doute aux temps de la Ligue, un combat sanglant. On se rappelle que le fameux ligueur Montbeton de Saint-Paul, qui avait pris, en ces temps, la citadelle de Mézières, tint longtemps tête, dans cette région, aux troupes royales que commandait Louis de Gonzague.

Sur les Morts. — La fameuse peste noire de 1636, dont nous avons déjà parlé — voir BOULZICOURT : *Les Huttes*, et HANNOGNE : *La Croix Blanche* — fit à Saint-Marceau de nombreuses victimes. On montre au nord-est du village un terrain qui s'appelle *Sur les Morts*. Naguère encore, les habitants de Saint-Marceau s'y rendaient processionnellement, le 2 novembre, chaque année. C'est là que furent inhumés tous ceux qu'avait frappés la peste noire, et sans doute aussi deux autres pestes qui sévirent en 1606 et en 1625, alors, dit la tradition, « que les routiers étrangers laissèrent de nombreux cadavres dans le pays. » Dans ce cimetière, se vit longtemps une croix volive, que l'on éleva pour rappeler « la disparition du fléau ».

SAINT-MARCEL

Chemin de l'Échelle. — A l'endroit où — section de Giraumont — ce chemin dit de *l'Échelle* bifurque avec la route qui conduit à Hardoncelle, s'élève un ormeau mesurant plusieurs mètres de tour. Cet arbre fut planté en 1789 par le domestique d'un prieur qui, lorsque les couvents eurent été fermés, s'était retiré à Giraumont, où, comme dans les contes de fées, il vécut heureux et content jusqu'à la fin de ses jours. Ce tilleul abrite une croix, où s'arrête la procession dite des Trois-Marie que l'on fait chaque année, le 11 mai, à Giraumont.

La Grève. — Au lieu dit *la Grève* — un écart — s'élevait un château, dont il ne reste plus vestiges.

Le Watphaal. — C'est le nom d'un ancien château, chef-lieu d'une chàtellenie, comprenant huit localités, et du lieu sur lequel s'élevait ce château ; d'origine allemande — affirme la tradition, — car il aurait eu pour maître un duc de Brunswick. De ce Watphaal, que fait mention précise, en 1235, un arrêt du Parlement de Paris, « condamnant le comte de Porcien, pour avoir retenu

prisonniers, dans ce château qu'il possédait en arrière-fief, le maire et les échevins de Boult-sur-Suipe, » de ce Watphaal, il ne reste plus vestiges aujourd'hui; les dernières fondations ayant servi, voilà bientôt cinquante ans, à construire une maison, où l'une des pierres porte une inscription commémorative. Toutefois, on distingue encore l'emplacement du Watphaal, et sans doute qu'en creusant le sol on trouverait les assises de la tour. En ce même endroit, un ancien moulin devenu clouterie mécanique.

La Grève. — Emplacement d'un village jadis assez florissant, et qui possédait son château-fort : il en est parlé en 1322 dans un cartulaire du comte de Rethel. Il fut rasé sous la Révolution; toutefois, « une plate-forme » à l'est de la Grève laisse deviner l'emplacement du lieu qui aurait été — dit la légende — « un champ de manœuvre. »

~ A *Giraumont* — écart de Saint-Marcel, — une petite chapelle que fit construire — dit la tradition — Jean de Thomelet. Il serait allé jusques à Rome demander, au pape, la permission d'édifier cette chapelle. Une inscription datant de 1543, au pied d'un homme agenouillé que l'on suppose être Jean de Thomelet, rappelle ce voyage à Rome. Au-dessus de l'autel, trois statues en bois : deux, coiffées du turban à l'oriental; l'autre, selon la mode du seizième siècle. Lieu de pèlerinage assez fréquenté.

MARVAUX

Trières. — Ferme, château, avec toute justice, appartenant aux Chamisso — voir LES ALLEUX — par suite d'une alliance avec les Rouvroy. La tradition veut que Trières ait été, jadis, un village assez important. En 1830, on trouva dans un tumulus voisin de ce lieu et boisé, quelques squelettes, des armes, des haches de pierre. Ces objets n'ayant été rencontrés qu'à fleur de sol pour ainsi dire, il est certain que des fouilles plus profondes auraient des résultats plus productifs. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes sur l'Arrondissement de Vouziers.*

MATTON-CLÉMENCY

La Corre. — Située aux confins des territoires de Matton et de Carignan, cette ferme rappelle, par son architecture, ses murs,

ses petites tourelles, une construction du moyen âge. Au douzième siècle, en effet, s'élevait à Clémency — section de Matton — un château féodal, dont il ne reste plus de vestige, mais que les anciens du pays disent avoir été bâti sur ce point culminant du hameau que recouvrent, maintenant, des chenevières. Ils ajoutent même que la « maison Noël » a été construite avec les pierres de ce château. Comme tant d'autres résidences seigneuriales, ce château avait son moulin banal, à cheval sur le ruisseau coulant au pied de la colline; moulin aujourd'hui remplacé par l'importante fabrique d'enclumes et de pelles, que traverse la route dite *Voie du Moulin*.

Un des premiers seigneurs de Clémency, dit la tradition, avait deux fils qui, à sa mort, se partagèrent l'héritage paternel. A l'aîné, échut le château proprement dit, s'élevant sur un plateau sablonneux en partie couvert de bruyères et de genêts; au cadet, échut une dépendance du château, distante de deux kilomètres environ, sur les bords du ruisseau, et que formaient de gros et riches pâturages.

Ce partage déplut à l'aîné. Ne possédant pas la partie vraiment fructueuse de l'héritage, il se crut lésé, d'où, entre les deux frères, conflit qui fut vidé en combat singulier, dans un vallon limitant les deux héritages et actuellement lieu dit *la Corre*. Et véritable-*l'accord* était fait, puisque l'aîné fut tué. Mais, rentrant chez lui, le cadet, les mains encore rouges de sang, s'écria : « Hélas ! j'ai tué mon frère *mault-gré* moi. » D'où le nom Maugré donné à cette ferme qui paraît avoir été la demeure de ce fratricide.

La Voie du Moulin. — Rappelle le moulin banal qui se trouvait au pied de la colline. Une importante usine métallurgique remplace ce moulin complètement disparu. De même, ne reste plus vestige de l'ancien château de Clémency, que la tradition locale croit pouvoir placer sur un point culminant du hameau, occupé maintenant par des chenevières.

La Redoute. — Portibru. — Ces deux lieux-dits se trouvent à Matton. Le premier tire son nom des retranchements élevés en 1814, pendant la campagne de France; l'autre, d'après la tradition, serait une corruption de *port qui brûle*. Mais quel événement historique peut justifier cette étymologie ?

MAUBERT-FONTAINE

L'Echevée. — Le Chemin de Rocroi. — Nous lisons dans le « récit de la bataille de Rocroi » par le DUC D'AUMAËLE : « Les

bagages restent à Aubenton, tandis que les convois venant de la Champagne sont dirigés sur Aubigny. Vers huit heures du matin, la tête de la colonne arrive aux pieds des versants bordés du plateau. L'ennemi n'en a pas gardé les abords. Deux chemins mènent au sommet. L'avant-garde, commandée par Gassion, enlève les petits postes ennemis jusqu'à ce qu'elle atteint un champ découvert d'où, à 2,500 mètres, on découvre le clocher de Rocroi. « Ces deux chemins, que signale l'historien des princes de Condé, partent du grand moulin de Maubert. Le chemin de droite, *l'Echevée*, coupait, à trois kilomètres plus loin, celui d'Aubigny à Rocroi. Le chemin de gauche, aujourd'hui presque partout sans traces visibles, s'appelait *le Chemin de Rocroi*, et passait tout proche la cense Gallois.

Gobron. — Dorville. — A l'époque gallo-romaine, le territoire actuel de Maubert était traversé par deux voies gauloises : l'une allant du camp Maquenoise — près Saint-Michel — à Castrice, près Mézières ; l'autre, se détachant de la voie romaine — Reims à Mézières — vers Château-Porcien, et qui passait à Aubigny, à Blombay, où elle se bifurquait d'un côté pour gagner Revin, et de l'autre sur Lompret, en côtoyant les environs de Maubert. A l'intersection de ces deux voies, tout proche du village, on trouvait, voilà bientôt un siècle, un vase d'airain renfermant dix-sept cents médailles romaines, toutes antérieures à Constantin ; des meules de moulins à bras, et une hache en silex. D'autres découvertes, d'origine gallo-romaine, furent faites, aussi, à la cense *Gobron* et à *Dorville*.

« A l'époque franque — dit l'abbé PÉCHENARD dans son étude sur le *Domaine des Pothées*, — les hauteurs qui dominent Maubert-Fontaine, et d'où l'on embrasse un immense horizon, ont pu réunir les tribus voisines pour leurs assemblées appelées Mall. Ces assemblées tenues sur les montagnes prenaient le nom de *Malbert*. Le mot *fontaine* ajouté depuis indique la nature même du lieu qu'occupe la petite ville, entourée d'eaux vives jaillissant de toutes parts, en abondance. »

Le Haut-Taillis. — Le village primitif s'élevait tout d'abord sur les rîezes actuelles ; il longeait une ligne qui partait du bois, et courait à l'ouest, vers le lieu dit maintenant *le Haut-Taillis*.

La Ville-Basse. — Détruit en l'année 1190, Maubert fut reconstruit à une demi-lieue, au sud, en cet endroit que l'on nomme actuellement la Ville-Basse. Il s'étendait alors jusques à *Dorville*, aujourd'hui petit hameau. La charte de fondation date de l'an

1203; elle est signée : Milon de Nanteuil, doyen du chapitre de Reims. Cent ans plus tard, cette charte de franchise était renouvelée; parce que Maubert venait d'être, une deuxième fois, incendié par Jean de Hainaut.

« Et — lisons-nous dans FROISSART — ardirent li coureur — de Jean de Hainaut — qui cevançoient devant à destre et à senestre, Segni-le-Grand — village qui ne fut pas rebâti, — Segni-le-Petit, Martellier, Renier, Wèes — sans doute Regniowez — et tout le plat país de la environ, sans nul defoort, et s'en vinrent devant Aubenton. »

Maubert fut, d'ailleurs, encore incendié — c'était la troisième fois — en 1472 par les Bourguignons. Le chapitre de Reims « lui donna tous les bois nécessaires pour sa reconstruction. » Plus tard, lorsque les Impériaux — aux temps des guerres entre François I^{er} et Charles-Quint — envahirent la Champagne et « la terre des Pothées », Maubert fut saccagé, pillé, mis à sac. Presque tous les habitants, qui s'étaient réfugiés dans l'église, périrent misérablement sous des décombres lorsqu'elle s'écroula, et les rares survivants vinrent fonder un nouveau Maubert sur l'emplacement qu'il occupe aujourd'hui.

Ce nouveau Maubert fut fortifié, et même solidement fortifié, si l'on en croit le procès-verbal de 1557, qui dit : « C'était une place forte garnie de troupes, qui occupaient le château. Elle était entourée de fossés et d'un mur. » RAYEUR dit dans sa *Trouée des Ardennes* : « Un rempart de terre qui avait douze pieds de large. La place du château était assez large pour permettre à un régiment d'y manœuvrer tout à son aise. » En 1634, Maubert, qu'avaient aussi cruellement éprouvé les guerres de la Ligue et les invasions espagnoles, fut démantelé par ordre de Richelieu. — Voir ÉTAI-GNIÈRES : *Le Port*.

Le Trou d'Enfer. — Notre confrère JULES MAZÉ a raconté cette légende :

C'était en... ma foi, j'aime mieux taire la date, car ces savants sont terribles et pourraient me prouver, archives en mains, qu'un écrivain d'imagination a grand tort de vouloir trop préciser et qu'en précisant il ne prouve souvent que son ignorance.

Ce dont je suis certain, par exemple, c'est que mon histoire date de trois ou quatre siècles — on n'en est pas à un siècle près lorsqu'il s'agit d'une légende. Ce dont je suis également certain, c'est que le village de Maubert-Fontaine, qui est devenu une petite ville, possédait un château-fort avec pont-levis, larges fossés remplis d'eau, haute tourelle d'où l'on pouvait de loin voir venir l'ennemi, gibets où généralement quelques corps se balançaient,

à la grande joie des aigles et des corbeaux qui attendaient leur pâture de la haute justice du gouverneur seigneurial.

Comment se nommait ce gouverneur ? Je l'ignore ; peut-être l'histoire n'a-t-elle pas conservé son nom. La légende lui prête une fille jolie et sage qu'elle appelle Mauberte et une épouse jolie également, mais moins sage, dont nous n'avons pas à nous occuper du reste, pour cette raison que son seigneur et maître la fit pendre haut et court à la tourelle du château.

Fort heureusement pour Mauberte, le farouche seigneur n'était pas de ces gens qui prennent le mariage en horreur parce qu'ils eurent la main malheureuse. Dès que sa fille atteignit l'âge heureux de vingt ans, il chercha pour elle un époux. Il était riche, il était puissant. Dans ces conditions, les recherches ne devaient être ni longues, ni difficiles. Mais le seigneur ne tenait nullement à la fortune ; il voulait pour gendre un homme qui n'eût jamais connu la peur. Singulière idée, direz-vous. Remarquez que j'enregistre simplement.

A cette époque de luttes perpétuelles, le courage était la vertu la plus commune, et nombreux furent les prétendants qui déclaraient n'avoir jamais eu peur et n'être pas susceptibles d'éprouver ce sentiment.

Le seigneur riait dans sa barbe ; car, vous le pensez bien, il n'était pas homme à se payer de mots. Pour tous, il avait réponse prête :

— Eh bien, descendez dans le *Trou d'Enfer*, et, si vous en sortez vivant, ma fille est à vous.

Au seul nom du *Trou d'Enfer*, celui qui n'avait jamais eu peur se mettait à trembler comme la feuille et abandonnait tout espoir de devenir l'heureux époux de la douce et jolie Mauberte.

Qu'était-ce donc que ce *Trou d'Enfer* ? Il ne faut oublier que notre légende date de plusieurs siècles.

Ce trou était une large excavation située au pied d'une colline verdoyante qui, sans doute, existe encore aujourd'hui. On prétendait dans le pays qu'il avait été creusé par le diable en personne et représentait, ni plus, ni moins, une des portes de l'enfer. Toujours est-il, d'après la légende, qu'en 1472, une centaine de Bourguignons y furent engloutis avec armes et bagages, alors qu'ils venaient pour piller Maubert.

Donc, la pauvre Mauberte risquait fort de rester vieille fille, et, tout le long du jour, elle se lamentait.

Un matin, elle fut éveillée par les accents d'une jolie chanson ; elle courut à sa fenêtre, l'ouvrit toute grande et aperçut, devant le fossé du château, un pauvre trouvère. Et voici ce que disait la chanson du trouvère :

« Mignonne, cesse de pleurer ; ce que des guerriers n'ont osé tenter pour tes beaux yeux, le poète le fera... Il descendra dans le trou d'enfer... Et s'il meurt, il t'aura au moins épargné quelques larmes, il t'aura donné une heure d'espérance... Et s'il y meurt, un rosier poussera sur la colline, il fleurira une rose blanche... Alors tu la cueilleras et tu la conserveras pieusement... Et le pauvre poète sera heureux d'avoir sacrifié pour toi sa vie, car cette rose sera son âme échappée à l'ancre infernal... »

Et le trouvère, toujours chantant, descendit dans le Trou d'Enfer.

Une heure plus tard, Mauberte, épouvantée, vit sur la colline fleurir un rosier blanc ; fidèle à sa promesse, elle alla cueillir l'âme du pauvre poète. Comme elle passait devant le trou fatal, une feuille de la rose, s'étant détachée, fut portée par la brise jusqu'à la porte de l'enfer.

La brise alors se changea en un vent furieux. Une colonne de poussière s'éleva jusques au ciel. Quand le calme revint, Mauberte avait disparu.

Du Trou d'Enfer sortait un frais ruisseau qui courait dans l'herbe comme un long serpent argenté.

Et voilà pourquoi le village prit le nom de *Maubert-Fontaine*.

Le Trou de la Sorcière. — Ce lieu-dit est situé dans une gorge étroite débouchant dans la vallée de la Sormonne. Autrefois, cette caverne était habitée par une sorcière. Les laboureurs l'entendaient « râcler son four ». La vieille passait pour être d'assez bonne composition. Aussi, lorsque le feu était au four, les travailleurs des environs ne se faisaient point faute de lui demander « une galette » que toujours ils trouvaient déposée, toute chaude et cuite à point, sur un sillon du champ voisin. Ce *Trou de la Sorcière* ne serait-il pas le *Trou d'Enfer*, dont parle la légende de Jules Mazé ?

MAZERNY

Le Château. — Une partie du village, formée de maisons ordinaires remontant au dix-septième siècle, fut construite ou plutôt reconstruite sur le lieu dit *le Château*. Mazerny qui était, autrefois, un bourg d'importance semble-t-il, aurait été consumé presque totalement par un incendie : témoin de nombreuses substructions calcinées que des fouilles, même peu profondes, mettent souvent à découvert. Dans l'église, une pierre tumulaire sur laquelle sont gravés ces noms : Duhan de Crèveœur, de Faily. Le général qui se laissait surprendre par les Prussiens à Beaumont, en 1870, aurait-il des ancêtres dans cette famille de Faily ?

LES MAZURES

Le Clos. — Dès son origine, le village appartenait à la seigneurie de Montcornet. Chaque seigneur, autrefois, outre son château — la résidence principale, — faisait élever, sur un autre point de ses terres, un second manoir; d'ailleurs d'importance moindre. C'était plutôt un poste avancé, un simple refuge, ou encore une maison de rendez-vous pour le plaisir de la chasse. A ce poste, à se refuge, s'ajoutaient quelques habitations particulières pour les officiers de la vénerie ou de la milice. Dans ces constructions secondaires élevées sur le lieu dit *le Clos*, il faut trouver l'origine des *Mazures*.

En cet endroit fut souvent constatée la présence de substructions antiques. Sans doute des fouilles sérieusement faites mettraient à découvert quelques vieilles fondations. Ce groupe d'habitations, dans ces contrées désertes, fut nommé *Mazures* — et non bourg Sainte-Catherine, comme le croient certains étymologistes ardennais; — soit parce que ce mot, dérivant du bas latin *mansura*, signifie demeure, soit parce que ces habitations primitives, construites pour résister aux invasions normandes, et ensuite abandonnées, seraient tombées en ruines, en *mazures*. Mais, quelle que soit l'étymologie admise, ce nom *Mazures* est véritablement le nom unique sous lequel, dans les plus anciennes chartes connues, se trouve désigné le village. — VOIT ABBÉ GENET : *Histoire des Mazures*.

Toutefois, ne nous laissons point tromper par ce nom qui fait songer à la misère. Cette région des Ardennes présente sur toute sa surface une succession d'agréables collines et de fertiles vallées. C'est au centre d'une forêt, au milieu de jolies collines boisées et sur le versant de l'une d'elles, à la pente assez douce regardant le midi, que repose les *Mazures*, n'ayant gardé de son ancien état que son nom des anciens temps. Aujourd'hui, son heureux territoire, agricole et industriel, est sillonné par maintes voies aussi belles qu'intéressantes à parcourir.

Faut-il rappeler qu'en 1816, pendant l'occupation, il y eut dans le village un cantonnement d'artillerie prussienne, et que ces Prussiens, à la suite d'un conflit survenu dans un bal entre eux et « la jeunesse », demandèrent au général en chef que le village fût « rasé » : ce qui fut accordé tout aussitôt. Heureusement qu'une enquête, ordonnée par le ministre de la guerre, prouva que les Prussiens avaient été les premiers agresseurs. L'ordre terrible fut, alors, non avénu, tandis que le trop irascible général était révoqué.

En 1870-71, il y eut seulement, jusques à la signature de la paix, quelques pontonniers cantonnés à Renwez. Ils firent une courte apparition dans la prairie dite *du Pont-des-Aulnes*. Ils ne manquèrent pas, d'ailleurs, de signaler cette visite par de stupides dégâts.

Cumont. — Un long procès survint, jadis, entre le chapitre de la collégiale de Mézières avec lequel faisait cause commune le curé des Mazures, « maître Laurent », et « maître Ponçart », curé de Raerois (sic), à propos de dîmes à prélever sur le champ dit *Cumont*.

Le Moulin de la Pille. — Existait tout à l'extrémité d'un ravin très profond, débouchant au bord de la Meuse, sur les confins du territoire des Mazures, proche celui de Revin. Dans la requête présentée par les Revinois en 1535, à l'empereur Charles-Quint qui était en même temps comte de Hainaut, on lit : « Par représailles, Philippe de Croy arrête les marchandises des habitants de Revin et fait construire un moulin sur sa terre. Et lorsque des gens de Revin reviennent de France avec des grains qu'ils ont achetés, il les force à moudre à son moulin, ou leur confisque ces grains. » Les habitants de Revin ne pouvaient faire leurs transports que par la Meuse et devaient passer devant le *Moulin de la Pille* pour rentrer de France chez eux. Revin et Fumay n'appartinrent définitivement à la France que sous Louis XIV, l'Autriche ayant, seulement alors, par l'article 16 du *Traité des limites*, cédé ses droits sur ces deux communes.

Les Wèbes. — Les Mazures, Laifour, Sécheval, Anchamps, Deville, ressortissant à la seigneurie de Montcornet, ne possédaient presque point de terres arables. Chaque habitant pouvait, à peine, cultiver un petit jardin près de sa demeure, et, en tous autres endroits, la forêt recouvrait le sol. Ces cinq populations étaient donc réduites aux seules ressources de ces terrains boisés pour trouver tous leurs moyens de subsistance. Cette situation leur rendait la vie pénible : elle les réduisait à la seule ressource de l'essartage qui pouvait, à force de travail, leur procurer quelques minimales provisions de seigle, de sarrasin et d'avoine. Mais à mesure que les habitants s'accroissaient, l'essartage se pratiquait sur une plus grande surface de terrain. Et ce développement devint si considérable qu'il en résulta des discussions assez graves entre le seigneur — Charles de Croy, le fils de celui qui fit construire le *Moulin de la Pille* — et ses vassaux ou féaux. D'ailleurs ces essartages réitérés et de plus en plus vastes, mettant la con-

servation des forêts en péril, Charles de Croy imagina d'interdire le sartage, « vu que les habitans s'étaient ingérés à l'insu et sans congé — *sans permission* — à faire des sarts pour la grande détérioration et consommation des bois. »

C'était préparer la famine : d'où refus d'accepter la décision du seigneur. Refus motivé sur ce « que le sartage était d'usage d'ancienneté de temps immémorial. » Alors Charles de Croy, voulant se montrer « bon prince », décida que Sécheval, les Mazures, Deville, Laifour et Anchamps, auraient dans les bois un triage particulier à raison d'un arpent par habitant. Pour chaque triage on prit dans la forêt de la seigneurie le terrain le plus rapproché de chacune des cinq communautés, et chacun des cinq triages fut appelé *Webe* — mot signifiant portion de terrain abandonné au libre usage des habitans, moyennant redevance convenue entre donateurs et donataires. — D'autre part, on m'assure que « *Waibs* » est un mot wallon signifiant « bois dans lequel le seigneur prend ce qui est nécessaire au flottage et au charbon, abandonnant le reste à ses vassaux », d'où l'origine de Haybes. Voilà, certes, un seul mot qui dit beaucoup de choses!

La Croix Noël. — Antoine de Croy, seigneur de Montcornet, avait quitté, pour le calvinisme, la religion chrétienne. La tradition rapporte qu'un jour de chasse, les soldats qui l'accompagnaient tuèrent à la sortie du bois, tout proche de Renwez, un religieux de l'abbaye d'Elan, alors qu'il revenait du prieuré des Mazures. Était-ce crime? Était-ce accident? Une croix érigée sur le lieu même perpétua le souvenir de ce drame. Cette croix, on la voyait encore en 93, ainsi que son inscription très lisible : *Croix de dom Noel*.

Faux ou Saint-Nicolas. — Sur ce lieu-dit, ainsi que sur la *Webe* des Mazures, avaient été construits les fourneaux et les forges qu'exploitait, en 1805, M. Gendarme, de façon si heureuse et si intelligente. « Dans ces usines — dit l'abbé GENET — régnait une incomparable activité : il en sortait des produits nombreux et excellents. Un grand nombre d'ouvriers y trouvèrent du travail en même temps qu'un salaire fort rémunérateur. Aussi la population prit-elle un accroissement notable que justifiait alors un état de prospérité et d'aisance inaccoutumé. » En 1827, M. Gendarme vendit aux frères Morel, de Charleville, son établissement industriel, dont M. Martin, en 1875, devint le possesseur.

Hallevin. — La cense *Hallevin*, bâtie dans le fond du *Bois-Huet*, fut brûlée, en 1653, par des maraudeurs, à l'époque du

second siège de Rocroi. Depuis, cet emplacement était resté couvert de ruines. Vers 1845, un industriel anglais, Witaker, venu d'Angleterre à Charleville pour établir en cette cité une clouterie mécanique — la première qui ait existé dans nos contrées ardennaises, — se rendit acquéreur du lieu dit *les Hallevin*, et aussi de la forêt qui l'entourait. Witaker projetait d'établir une ardoisière, pensant trouver, en creusant dans le sol, une veine de pierres ardoisières d'une exploitation facile. Il se mit courageusement à l'œuvre, construisit des habitations pour les ouvriers qui commencèrent aussitôt les premières fouilles. Mais survint le découragement. Les travaux furent suspendus, puis repris, puis définitivement abandonnés. Les constructions restèrent abandonnées, Witaker mourut; l'entreprise, elle aussi, avait vécu.

Le Ruisseau des Meurtriers. — C'était au commencement du siècle. Une femme de Revin était messagère entre ce pays et Charleville, où, un jour, elle portait une somme considérable dont l'avait chargée un certain maître-batelier de Revin, nommé Lefort, qui faisait construire une maison au *Moulinet*. Elle avait dit : « Je porterai demain un trésor. » Paroles imprudentes, car cette femme fut assassinée à mi-chemin, environ, entre Revin et les Mazures. On ne put jamais découvrir l'auteur, ou les auteurs, de ce crime. L'endroit où fut tuée cette pauvre messagère s'est appelé, depuis, *le Ruisseau des Meurtriers*.

Forêt de Harcy. — Dans la forêt dite *de Harcy*, fut fondée l'abbaye de *Notre-Dame de Consolation-des-Mazures*, emplacement infertile et rude à l'origine. Mais les moines — encore qu'il s'agisse ici de religieuses — ne furent-ils pas d'infatigables défricheurs? Ce monastère n'eut jamais ni grande importance, ni grande renommée. Les religieuses qui l'habitaient se trouvaient sous l'autorité du supérieur de l'abbaye d'Élan. C'est sans doute d'un moine de cette abbaye qu'elles recevaient tous les secours spirituels, et ce moine, alors délégué par l'Abbé d'Élan, habitait auprès de *Notre-Dame*, afin de pouvoir dire, chaque jour, la messe dans sa chapelle. Ainsi s'explique l'existence de la modeste habitation dite *Maison du Prieur*, isolée du couvent, et qui fut toujours conservée, ainsi que la chapelle. — A rappeler, en cette occasion, comme lieux-dits : *le Pré de l'Abbesse*, *les Prés de la Cure*, *le Bois de l'Abbaye*, *le Pré Frère-Jean* dans lequel se trouve la chapelle, *la Terre de l'Abbaye*, *le Marais des Prêtres*, *le Chemin de la Religieuse*.

Taille-Noblesse. — A signaler quelques autres lieux-dits, au

nom significatif, mais dont le souvenir ne laisse aucune trace : *Taille-Noblesse, le Pré aux Procès, les Vieilles-Guerres, le Déluge, les Roches-l'Empereur, la Taille-des-Finances.*

Fray. — Sur ce lieu-dit se trouvaient les fonderies et les fourneaux de la forge Gérard-Mahy. C'est aujourd'hui la *Vieille-Forge-des-Mazures*. S'élevait, en cet endroit, un moulin, jadis « loué avec tous les droits seigneuriaux, plus deux poules vives et un septier de sarrazin par habitant. » Un peu plus loin, une ferme brûlée en 1633, lorsque Rocroi fut, pour la deuxième fois, assiégé ; elle s'appelait ferme de Hallewyn, parce que son propriétaire, François de Bouilly, seigneur de Wastigny, avait épousé « noble dame Louise de Hallewyn ». En 1818, elle fut achetée par M. Thilyes, un richissime Luxembourgeois.

Proche la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours, un petit marais dont les eaux stagnantes, verdâtres, passaient pour guérir les maux que les nourrices pouvaient avoir aux seins. Elles faisaient d'abord une prière à la Vierge, puis s'en allaient. Quelquefois de pauvres petits bébés, atteints du mal dit : « de tous les saints », étaient plongés dans ces eaux saumâtres, malsaines et froides. Le plus souvent ils y trouvaient, non la guérison, mais la mort.

Si l'on en croit une irrévérencieuse tradition ardennaise contre laquelle proteste énergiquement DOM NOËL, la suppression de l'abbaye de Notre-Dame aurait pour cause une aventure assez gauloise. Nous ne la reproduisons, d'ailleurs, qu'à titre de simple légende. Le seigneur de Montcornet, avare, cruel, luxurieux, eut l'étrange idée d'aller une nuit, s'étant déguisé lui et les hommes de sa suite, demander l'hospitalité aux religieuses des Mazures. « Il n'y a pas assez de lits, dit la supérieure. — Eh bien ! et les lits des nonnes ? nous nous en accommoderons fort bien, et vous voudrez-bien, madame, m'offrir la moitié du vôtre. — Mais que diront mes nonnes ? — Elles diront que chaque nonne avait son nonnain. » Et l'abbaye aurait été supprimée, par la suite, pour cause de scandale, continue la Légende ; mais surtout, affirme l'Histoire, parce que les trop maigres ressources du pays ne permettaient pas, en ces temps, de faire vivre une importante communauté religieuse.

MELLIER-FONTAINE

Les Chenevières. — Des fouilles faites en cet endroit dit *les Chenevières*, mirent à jour quelques traces d'importantes fonda-

tions : d'église? de château? de forteresse? Proche des *Chenevières*, quelques terrains appelés, aujourd'hui, *les Cloîtres*. Un couvent aurait-il existé, jadis, aux *Chenevières*?

Le Pâquis de la Croix. — Tire son appellation d'une croix dont l'origine est ignorée. Mellier-Fontaine est assez pauvre en souvenirs historiques, bien qu'en labourant ses terres on y ait trouvé des fragments d'armures, des bisciaïens. Et ses lieux-dits ne semblent rappeler aucun événement, ayant presque tous une signification agricole; par exemple : le *Sart-Germain*, les *Houssets*, ou plantation de houx; la *Fontaine de l'Epine*, à cause d'un ancien buisson épineux; la *Voie de Braux*, les *Hauts-Champs*, les *Longs-Prés*, le *Bois des Vaches*, le *Bois des Seigneurs*, presque tous, jadis, champs cultivés, où, sur certains, on remarque des tertres formés par la terre que les charrues rejetaient toujours du même côté.

La Fontaine-au-Mélier. — Avant que fût fondé le village, il y avait dans les bois, raconte la tradition, une source qu'ombrageait un gros néflier ou même qu'entouraient de nombreux et beaux néfliers; d'où son nom : *la Fontaine-au-Mélier*, ou, plus simplement, *aux Méliers*, ce qui signifie : aux néfliers. Et comme c'est autour de cette source que se forma le village, il s'appela, tout naturellement, Mellier-Fontaine. Il fut, paraît-il, beaucoup plus important, autrefois, qu'il ne l'est aujourd'hui.

Le Raïvi. — Cette appellation proviendrait de ce que ce terrain, après avoir été cultivé, fut reboisé, et ensuite défriché; en patois local *Deive* — soustrait à la culture — et *Raivè* — remis en culture.

La Cerferie. — En cet endroit, jadis, se trouvait un gros chêne dont les cerfs, dit la tradition, venaient sucer la sève.

La Crolière. — Prés marécageux où l'on restait facilement embourbé; *acrolé*, en patois local. Au *Croli de la Demoiselle*, une jeune fille s'embourba si profondément qu'elle y mourut, noyée, étouffée, raconte la légende.

☞ C'est proche de Mellier-Fontaine, dans les bois de la Have-tière, qu'avaient, il y a cent ans, établi leur repaire les terribles « chauffeurs » ardennais!

SAINT-MENGES

Le Chemin des Romains. — Une voie romaine, dite le *Chemin des Romains*, traverse la partie nord de Saint-Menges. Un affaissement de terrain a recouvert cette voie. En ce lieu, des fouilles ont été faites; maigres résultats. Fut seulement trouvée une hache en silex. Non loin une large pierre à laquelle la légende donne une origine druidique.

Saint-Albert. — Saint-Menges, décimé par la peste en 1378, pillé par les Allemands en 1623, occupé militairement en 1815, fut cruellement éprouvé pendant l'année terrible.

Saint-Albert. — Quand il vit que l'armée, cernée par des forces triples, était rejetée de toutes parts dans Sedan, le chef d'escadron d'Alincourt, du 12^e cuirassiers, se retrouvant dans la place, avec un seul escadron, proposa aux officiers qui le commandaient de tenter une trouée dans la direction de Mézières. Tous accueillirent cette proposition avec enthousiasme.

C'étaient MM. Haas, capitaine-commandant; Blanc, capitaine en second; les lieutenants Théribout et Garnier; les sous-lieutenants de Bournah, Anyac, et de Montenon; enfin le lieutenant d'état-major Lafuente, attaché au général Bonnemains, commandant la division.

Pourtant, comme il ne s'agissait pas là d'un service commandé, ils n'osèrent pas lancer l'escadron dans une entreprise aussi périlleuse et d'un succès si douteux, sans demander au préalable le consentement de leurs hommes. Mais ces braves gens, consultés, répondirent d'un commun accord qu'ils étaient prêts à mourir.

Le trompette Gousset, déjà si beau à Reischoffen, où il avait sonné la charge au plus fort de la mêlée, comme à la manœuvre, se signalait encore en ces circonstances par sa froide intrépidité. On se dirigea vers *Cazal*, à travers une foule de corps confondus; et quand on eut atteint les remparts, on fit affirmer une fois de plus aux hommes leur libre consentement à risquer l'aventure.

Puis, sur l'ordre du commandant, le trompette, de toute la force de ses poumons, fit retentir le refrain du régiment, dont l'écho, courant sur les glacis, y rappela les groupes dispersés, malheureusement perdus dans la houle des autres troupes. Une vingtaine d'hommes du 1^{er} escadron, dirigés par les adjudants Frichoux et Thomas, réussirent seuls à se faire jour, et rejoignirent la colonne, ainsi que le capitaine d'état-major Mangon de la

Lande, le sous-intendant militaire Seligman, plus un fragment du 3^e cuirassiers, amené par le capitaine Fuchey, déjà blessé à Reischoffen, et par le sous-lieutenant Diète. Il s'y mêla quelques chasseurs d'Afrique, et jusqu'à des turcos groupés sur des chevaux abandonnés.

La troupe se mit en marche, au pas, descendant la rive droite de la Meuse, et, laissant à droite *Cazal*, se dirigea, nord-ouest, vers Gaulier, sabrant et désarmant les tirailleurs ennemis qu'ils rencontrèrent.

Il pouvait être quatre heures. On voyait le soleil descendre vers le mont d'Iges. Aux abords de Gaulier, occupé déjà par un bataillon prussien, le comte d'Alincourt poussa le cri : « En avant ! » et partit au galop, droit sur l'ennemi. Le groupe d'officiers et la colonne s'élançèrent à sa suite, et pénétrèrent comme un torrent dans la Grande-Rue du village, sabrant, mettant en fuite tout ce qui se trouvait sur leur passage, mais criblés dans tous les sens par les coups de feu partis des portes, des fenêtres, des soupiraux, des ruelles transversales.

Le lieutenant Lafuente brisa son sabre sur un casque à pointe. Plusieurs hommes tombèrent ; plusieurs bêtes s'abattirent. L'adjudant Thomas, dont le cheval venait de tomber frappé à mort, se releva de sous les fers galopant, et saisissant, de la main gauche, l'étrier d'un cavalier au passage — la main droite ne laissa pas le sabre dégainé, — suivit ainsi l'escadron au galop, à travers le sifflement des balles, jusques à ce que, parvenu à l'extrémité du faubourg, il se laissât glisser à bout de forces, presque sans vie.

Là, l'escadron, débouchant dans la prairie, se trouva brusquement sous le tir en écharpe et convergent des masses prussiennes, rangées à droite, sur les hauteurs de Floing. Le capitaine Mangon de La Lande roula, percé de balles. Puis ce fut le tour du lieutenant Théribout ; le maréchal-des-logis Dethorey, qui s'était déjà signalé le matin par une reconnaissance hardie et avait révélé à nos artilleurs l'approche de l'ennemi, voyant tomber son lieutenant, sautait immédiatement à terre, pour lui offrir son cheval. Mais l'officier, blessé à mort, ne put que murmurer : « merci ! » et s'abîma sur le sol. Dethorey remonta à cheval et rejoignit l'escadron qui, poursuivant sa course échevelée, semait le terrain de ses blessés et de ses morts !

On galopait toujours !

Le capitaine Haas reçut une balle dans l'épaule. Il continua. Un peu plus loin, son cheval, tué sous lui, l'entraîna dans sa chute. Puis ce furent le capitaine Blanc, le sous-lieutenant Seligman-Lin, le maréchal-des-logis Belœil, qui s'effondrèrent sous leurs montures abattues. Le lieutenant Lafuente, hors de combat, sauta

rapidement sur le cheval d'un cavalier mis hors de combat et reprit la folle chevauchée. Le lieutenant de Montenon recut un coup de feu à la joue, et continua la charge, emporté par ce torrent de chevaux formidables et d'hommes de fer.

Sur la droite, le capitaine Fuchey du 3^e cuirassiers, le blessé de Reischoffen, atteignit avec ses hommes les premières maisons de Floing. Il les vit bondir par dessus les enclos des jardins, poursuivre les Allemands en d'effroyables corps-à-corps, puis il tomba frappé de deux balles.

Dans la prairie, le commandant d'Alincourt tenait toujours la tête, à grande allure. En cet endroit, le 2^e hussards prussien assaillit par la gauche l'héroïque poignée de cavaliers. On passa sous ses coups comme à travers les feux de l'infanterie et, après une charge effrénée, on arrivait au *défilé de Saint-Albert*, au sommet de la boucle de la Meuse. Le défilé était gardé par un gros de uhlans qui firent feu sur les cuirassiers décimés, de plus en plus réduits comme nombre et épuisés par cette longue course; le commandant d'Alincourt tomba grièvement blessé. Trois coups de feu atteignirent le sous-lieutenant Anyac.

Alors les deux officiers encore à cheval, MM. Garnier et de Montenon, ce dernier la joue ensanglantée par sa blessure, entraînent les derniers cuirassiers vers la rivière, pour la franchir à la nage, officiers et cavaliers rejetant tous, pour s'alléger, leurs casques et leurs cuirasses dans l'herbe de la rive. Mais des nuées de uhlans les assaillirent de toutes parts. Dépouillés de leurs cuirasses, ils furent à la merci des longues lances. Leur petit groupe disparut dans le tourbillon des cavaliers ennemis.

Un escadron venait de se briser sur une armée!

MESNIL-LÉPINOIS

Le Moustier. — La tradition prétend que sur le lieu dit *le Moustier*, fut construite — le nom l'indiquerait — la première église du village de Mesnil-Lépinçois. Au Moustier, on trouva, d'ailleurs, en fouillant la terre : une statue de saint conservée dans l'église actuelle, des plats d'étain, des pierres sculptées, un encensoir et sa navette, des squelettes laissant supposer un ancien cimetière.

La tradition dit que les pierres de cette ancienne église servirent, en 1760, à construire le château de Neuflize.

Le Fond d'Espinoy. — Si l'on creusait le Fond d'Espinoy, — d'après la croyance commune au Mesnil, — on trouverait de

nombreux souterrains. Mais pourquoi n'avoir pas creusé ? Quel événement historique ou légendaire fait croire à l'existence de ces souterrains ?

Le Mont du Mesnil. — Cet endroit serait, paraît-il, le point le plus élevé du département. La tradition locale dit qu'il y aurait eu, près du *Mesnil*, une maison religieuse sous l'invocation de saint Basle, et qu'autour de cette maison se seraient groupées les premières demeures qui furent l'origine du village.

MESSINCOURT

Le Cricchet. — Au lieu dit *le Cricchet*, les Gaulois, pendant leurs guerres contre les Romains, auraient eu — nous affirme la légende — un poste d'observation. Cette légende, en tout cas, nous attesterait l'ancienneté de Messincourt, dont le château fut la première des quatre filles d'Yvois.

Le Trou des Fées. — Dans le *bois de Brumont*, une excavation appelée *le Trou des Fées*. Elle conduisait à la galerie inexplorée qui, plus d'une fois, servit de refuge aux déserteurs et aux contrebandiers. Peut-être ce *Trou des Fées* est-il la sortie de quelque souterrain venant, soit du prieuré, annexe de l'abbaye d'Orval, soit de l'ancien château.

Ce château — voir HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan* — fut assiégé par le comte de Nassau, « commandant pour Charles-Quint ». La place fit une vigoureuse résistance, mais le capitaine ayant été trahi par quelques-uns de ses soldats, il fut livré avec la forteresse au comte de Nassau qui fit pendre vingt hommes de la garnison, et ensuite fit raser le village et le château. Philippe II, en 1564, permit de rebâtir le village ; mais le château, dont il ne reste plus trace, ne fut pas reconstruit. Quant à ce village, il ne revint à la France qu'après le traité des Pyrénées.

Dans le château de Messincourt, avaient été trouvées, par les assiégeants, de nombreuses batteries qui servirent au siège de Mézières, en 1524 ; notamment un double canon que les canonnières appelèrent Messencourt.

MÉZIÈRES

Boisenvil. — A l'origine de Mézières, fort ancienne, il serait difficile d'assigner une date précise. On pourrait la faire remonter

jusques en l'année 930, alors que Erlebalde, comte du *pagus Castrensis*, fit construire la ville sur l'emplacement de l'ancien château, affirme la tradition, bâti par Charlemagne vers l'an 812 environ. Ce *pagus Castrensis* avait pour bornes : les pays de *Lomme* et de *Famenne*, au nord ; le pays de *Mouzon*, à l'est ; les pays de *Voncq* et de *Dormois*, au sud ; le *Porcien* et la *Thiérache*, à l'ouest. Il tirait son nom du chef-lieu *Castrum*, château où résidait le « lieutenant impérial ». Mais où était cette ville de *Castrice*, ou de *Castrice*, bien qu'elle ne doive pas être identifiée avec notre Mézières actuelle, malgré l'autorité du chroniqueur FLODOARD ? S'élevait-elle sur les monticules de *Bertaucourt* ou de *Boiseneval*, ou plus vraisemblablement sur le *Mont-Olympe*, appelé la *montagne du Chastelet* ?

« Le nom de *Maceria* = Mézières, apparaît en 920 pour la première fois dans l'Histoire. Hérivée — écrit Flodoard — excommunia Erlebalde, comte de Castrice, à cause d'une terre de l'évêché de Reims, qu'il avait usurpée. Erlebalde y avait construit un fort sur la Meuse et, de là, causait maints et fréquents dommages aux hommes de l'Église. De plus, il s'était introduit par surprise dans le château d'Omont. Mais comme il ne cessait point ses ravages, l'archevêque partit avec ses troupes pour s'emparer de la forteresse que celui-ci avait construite et qu'il nommait *Mézières* = *Maceria*. Après un siège d'environ quatre semaines, 920, l'archevêque prit la place abandonnée par Erlebalde, y établit garnison et revint à Reims.

« Toutefois, cette forteresse — origine de Mézières, — l'archevêque Hérivée la perdit, on ne sait trop comment. La population de la cité n'était pas alors très considérable, et la *Chronique de Mézières* — dont nous n'avons pas maintenant à discuter l'authenticité — nous apprend que vers l'an 1000, la ville reçut un notable accroissement par l'arrivée des serfs venant du Dormois. A cette époque, ne vivait plus le comte Marc, et son comté, absorbé en grande partie dans celui de Grandpré, venait, pour ainsi dire, de disparaître. Les malheureux habitants de Dormois ne pouvaient laisser échapper occasion si belle de reconquérir leur liberté.

« C'est également vers cette époque qu'on place la fondation de l'*Hôtel-Dieu*, à son début simple léproserie construite dans le faubourg actuel du *Pont-de-Pierre*, alors territoire de Mohon. Cet établissement aurait été appelé la *Table des Pauvres*. Il ne prit d'accroissement notable qu'en 1695, alors qu'un arrêt du roi unit les anciennes maladreries de Saint-Lazare de la Méneville, de Sainte-Brigitte de Maubert-Fontaine, et celle de Monthermé, dont les revenus pour chacune de ces maladreries étaient insuffisants.

Cette léproserie de Mézières, fondée faubourg du *Pont-de-Pierre*, sur la paroisse de Mohon, devint ensuite succursale de cette église, sous le vocable de Saint-Louis; elle figure à ce titre sous le pouillé rémois de 1306. Quant à la *Maladrerie de Saint-Lazare*, elle était dans la ville même, sur l'emplacement, sans doute, de la *mairie* actuelle *place d'Armes*. D'après Hubert, l'Hôtel-Dieu fut construit au quinzième siècle, en ce même lieu. Il est à croire que ces deux établissements hospitaliers n'avaient, au fond, qu'une seule et même destination; de nos jours, l'Hôtel-Dieu existe au faubourg du *Pont-de-Pierre*. — Voir DOM NOËL : *Monographie de Mézières*.

Nous avons textuellement reproduit dom Noël, mais le savant bénédictin ne fait-il pas confusion? Léproserie de Mézières et maladrerie de Saint-Ladre ou de Saint-Lazare, ne furent *qu'un seul et même établissement, au Pont-de-Pierre*, à l'endroit où se trouve l'Hospice. Il n'y eut donc qu'une seule léproserie en ce lieu, et jamais il n'en exista dans l'intérieur de la ville. C'est l'Hôtel-Dieu — où furent, plus tard, conservées les archives de la léproserie — qui se trouvait sur la place de la Mairie.

Cette léproserie — elle remonte à la première croisade — était administrée par deux mainbourgs. Ses revenus, elle les tirait de terres possédées à Aiglemont, à Gernelle, à Issancourt, à Elaire, à Villers-sur-le-Mont, à Warnécourt. En outre, elle possédait d'assez nombreuses maisons à Mézières.

Lorsque le lépreux était « mis hors du monde », le curé de Mohon, accompagné du marlier, venait quérir ce lépreux à la porte du Pont-de-Pierre et le menait dans la chapelle de Saint-Ladre, dont l'autel était éclairé par deux petits cierges valant dix-huit deniers. Puis la cérémonie funèbre terminée, il recevait un manteau de drap gris, une paire de gants, des cliquettes, un baril, une écuelle, une bouteille, un entonnoir, un chalit, une corde de bois et cinq cartels de froment. On lui donnait pour sa pension mensuelle neuf sols quatre deniers tournois et demi, et pour gages de sa servante « quatre sols »; en plus une partie des aumônes que versaient les passants dans les troncs de Saint-Ladre.

C'est vers le milieu du dix-septième siècle environ que la peste semble avoir disparu définitivement de Mézières. Le conseil de ville émit alors, 17 mars 1665, le vœu — pris en considération trente années plus tard — que « la maladrerie fût incorporée à la fabrique de l'église ou de l'hôpital. » — Voir PAUL LAURENT : *Variétés ardennaises*.

Rappelons enfin que l'ancienne paroisse de Mézières fut sous le vocable de saint Julien de Brioude, le martyr, dans le faubourg de ce nom; à l'endroit où s'élevaient, jadis, les maisons des habitants, sous les murs du château.

Le Bois des Hamillons. — Restent de ce bois quelques débris — sur la rive droite de la Meuse — que se partagent les communes de Nouzon et d'Aiglemont. Jadis, bois considérable s'étendant de façon ininterrompue jusques à Monthermé. Célèbre par les procès qu'eut à soutenir Mézières contre les riverains qui voulaient envahir ses droits.

Les Cordeliers. — Les guerres qui désolèrent les Ardennes, pendant le quatorzième siècle, poussaient nombre de gens à se réfugier dans Mézières; d'où croissance très rapide de la population. Si bien que l'on dut étendre les fortifications de la ville, du côté de Saint-Julien. La prise de Liège et les ravages que le duc Charles commit dans le pays, devinrent encore pour Mézières une source de prospérités. En effet, bon nombre d'habitants de cette malheureuse contrée s'enfuirent pour échapper à la brutalité des vainqueurs, et, attirés par leurs anciens compatriotes qui s'étaient réfugiés à Mézières, vinrent supplier les Macériens de les recevoir. L'accueil fut si cordial qu'il attira maintes et maintes autres personnes; et la population s'augmenta fort vite de façon considérable. Louis XI, revenant de Liège, voulut passer par Mézières, pour encourager et consoler ces pauvres exilés, qui se multipliaient tellement que, ne pouvant plus trouver place dans l'enceinte de la vieille ville, les faubourgs devinrent plus considérables que la cité; surtout le faubourg de Bertaucourt. Ils y bâtirent un *couvent de Cordeliers*. Le faubourg et le couvent ont disparu sans laisser vestiges, pour faire place à la citadelle actuelle, construite par les « Ligueurs » en 1590, sur le lieu dit *les Cordeliers*, après qu'ils se furent emparés de Mézières.

Bertaucourt. — Lorsque le comte de Saint-Pol eut pris Mézières, pour le compte de la Ligue, il fit commencer la construction de la citadelle, entre le canal du moulin et le faubourg de Bertaucourt, qui fut alors absolument rasé. La prospérité macérienne reçut de cette destruction un contre-coup dont elle ne se releva que bien lentement. Nous en avons la preuve dans un mémoire rédigé au dix-huitième siècle, et adressé au roi par le maire, les échevins, le procureur-syndic et aussi les habitants. Ils « indiquent les mesures qu'ils croient propres à terminer l'état de gêne des citadins de Mézières, comprenant autrefois trois mille habitants dont trois cents bons bourgeois, faisant un commerce considérable avec le pays de Liège, cinquante tanneurs dont il ne reste plus que deux, cinquante-cinq marchands de draps réduits à trois, neuf brasseurs réduits à un, et comptant à peine, aujourd'hui, quatre cents habitants, presque tous artisans et journaliers. »

A Bertaucourt, campèrent les troupes du duc de Nassau, en 1521, lors du siège célèbre qu'immortalisa l'héroïque défense de Bayard et des Macériens.

Un « *mémoire* — très peu connu, mais fort intéressant — du siège de la ville de Maizières » nous indique les positions, les lieux-dits qu'occupaient les armées assiégeantes :

« Ung vendredi penultieme jour du mois d'aouût, en l'an mil cinq cent vingt et un, Charles, archevêque soy disant empereur esleu roy d'Espaignes, fit venir mectre le siège devant ceste ville de Maizières, et estoit son lieutenant, M. le conte de Nassau, accompagné de M. du Rut, grand maistre dudict empereur, le conte Folix, M. d'Emery et autres grands seigneurs que avoient, avec eulx grand nombre de gens tant allemans, heynoiers, brabançons, lieigoys que namuroy jusques au nombre comme si fut resté par ledict grand maistre bien LX milles et estoient du costé de *Berthecourt* logiez environ le *Moulinet*, au devant *Montcy-Nostre-Dame*, en tirant jusques à *Wautraincourt* et *Romery* — par *Moulinet*, il faut entendre le *Moulin-Godard*; et par *Wautraincourt*, la commune de Saint-Laurent. Ce lieu-dit se nomme, en souvenir du siège, le *Comte de Nassau*.

« Et de l'autre part du costé de *Mohon* estoit le conte Francisques accompagné de XV à XVI mille allemans logiez et campés dedans ung petit ysle devant le *moulin de Mohon*, en tirant au *moulin Le Blanc*.

« L'artillerie dudict Francisques estoit avisé de la *Brassine*, près de *Saint-Ladre*, que battoit le pont de pierre et jusques à la tour de Mohon. »

Ce lieu dit la *Brassine* n'existe plus aujourd'hui; il se trouvait sur le chemin de Prix, à proximité du tir militaire.

« Et l'artillerie du conte de Nassau estoit au-dessous du *Trou-la-Houlde*, en venant jusques au dessous du *Vivier*, aux ruines qu'y tiroit et batoit entre la *Tour de Mohon*, et la *Tour d'Arches*, et en y avoit au dict lieu XLVIII pièces, la plus grosse avoit les boutons XXXII pouces de rondeur et de pesanteur IIIXXXII livres. Aussi y avoit de la dicte artillerie, volant au-dessus de la *maison du Roy à Vaux*, qui batoit du loing des *Tournelles* et maison de Mons et par dessus la ville VIII pièces. »

Ces lieux-dits le *Trou la Houlde* et le *Vivier aux ruines* n'existent plus maintenant. Le « *trou la Houlde* » se trouvait à la *porte ardennaise*, et le « *vivier aux ruines* » — qu'il ne faut pas confondre avec le *Vivier-Guyon* — situé dans le faubourg de Bertaucourt, « *royé aux courtils — jardins — de Pierron Bertrand et de Robinet Thomas*, était contigu aux aisements de la ville. »

« La ville fut sommée de se rendre, mais le capitaine Bayart

dît au trompette : « Devant qu'on m'aye parler de sortir d'une
« ville, que le roy m'a commise en charge, j'espère me dresser
« un pont des corps morts de ses ennemys, par dessus lesquels
« je pourray sortir. »

« Item ledict Francisques et ses gens départirent du lieu où ils estoient environ le XV^e jour dudict siège et retournèrent avec les aultres, outre la rivière vers *Bertecourt*.

« Et tiendrent ledict siège battant et annonçant ung mois durant, tellement qu'ils en partirent par ung matin, avant le jour en bruslant leurs camp et maison, à un aultre vendredi XXVIII^e jour du mois de septembre, on dict an mil cinq cens XXI, le jour de la feste Saint-Cosme et Saint-Damian.

« Ledit conte et ses gens battirent fort ung pan de murailles, entre la *tour de Mohon* et la *tour Jolie*, ensemble lesdictes deux tours spécialement la dicte tour Jolie avec la *porte à l'imaiges*; mais n'y firent auculnement brèche, pour y savoir passer ung homme et ne furent sy hardy que de eulx essayer de bailler ung assault.

« Et estoict ledict conte de Nassau, logié auprès du *Moulinet*; le grand maistre Monseigneur de Rutz, Monseigneur d'Emery, le conte de Ysilsetain et les Allemans, Hennuyers et Liégeois de là les montaignes.

« Et les Namuroys, Brabançons étoient à loing la fosse du *Trou la Houilde*, par la porte ardennoise.

« Et fault savoir, quez y avait dedans ladicte ville.

« Le capitaine Bayart, lieutenant du roy avec ses cent hommes d'armes. Les capitaines Montpezat et Flamerant avec les cent hommes d'armes de Monseigneur nostre prince, Monseigneur le conte de Rethel, seigneur d'Orval. Anne, seigneur de Montmorency. Le capitaine Rochepot que y arrivat le jeudy avait ledict siège avec cinquante hommes d'armes. Le capitaine et escuyer Bouquart qu'il avoit charge de mil hommes de piedz.

« Et le lundy XXIII septembre, le capitaine Lorge avec autres mil hommes de pieds antrèrent dedans ladicte ville avec vivres desdicts ennemis.

« Et le mardy en suivant le capitaine Rochepot saillit hors ladicte ville, et bailla un coup de lance au conte de Ysilsetain — *sans doute* le seigneur bourguignon d'Estaing ou d'Estains — lequel estoit accompaigné de plus de V personnes, et Rochepot n'en avait que XV ou XVI et fut à une vesprée environ soleil couchant dedans la waxime dudict Maizières. Et ledict mardy, après le dict cop de lances baillé, ledict capitaine Lorge bailla un cop de piéques par plaisance à ung nommé le beau Vauldré de la part des Bourguignons, auldict lieu, par lequel comme on dict ledict

Vauldré assez tort après, ne scay ce fut de duel, allait de vie à trespas.

« Et avoient promis lesdicts Bourguignons y retourner XII hommes de cheval, pour tocquer de la lances contre aultres XII, mais ils n'y retournèrent point et de lendemain commencèrent à eulx, retire petit a petit tellement que ledict vendredy ne demoura nulz.

« Et fault savoir que pour canonniers y avoit dedans ladicte ville, Jacques Dosset, commissaires, accompagnés de plusieurs autres, envers lesquels y avoit ung nommez Marc, lequel foisoit merveille de tirer et y en peult bien demourer devant ladicte ville, la quantité de troys mil. Et de ceux de ladicte ville, tant de gens de guerres que bourgeois n'y en demoura au moyen de la dicte artillerie que XV personnes sans grans que petis... »

Le « canonnier » Marc figure dignement à côté de Bayard. Il avait inventé des « pots à feu » remplis de poix, de résine et de divers combustibles : on les appelait les *monitions Marc*. Pendant le siège, il se multiplia sur les remparts, tantôt chargeant les engins de défense, tantôt « faisant merveille et grant diligence de tirer et d'accoustrer et mettre en ordre l'artillerie. » Après cette résistance désespérée de Mézières, presque toutes les maisons des faubourgs furent brûlées. Egalemeut incendiée, la *Cense de Fouillure* — quelques terres dépendant de cette cense sont dites *Pâquis de Fouillure*, section de Mohon, — voisine du camp de Sickingen. Louée à Jean Robert, propriété de la léproserie, elle s'étendait entre le chemin de Poix et la partie défrichée des bois qui appartenaient à l'hospice de Mézières.

A la suite du siège, les immondices encombraient tellement la ville, que l'on craignit une peste. Sur l'ordre du capitaine de Montpezat, on la nettoya vivement : aussi, les rues redevenant propres, le fléau fut-il conjuré. — Voir PAUL LAURENT : *Variétés ardennaises*.

Bois-Chevrière. — Le faubourg de Saint-Julien a beaucoup perdu de son ancienne splendeur. Il fut presque tout détruit en 1871 par une batterie de mortiers placée en avant du *Bois-Chevrière*, sur la route de Warcq à Fagnon.

Le cimetière de Mézières se trouve à Saint-Julien, non loin du lieu où s'éleva la première église paroissiale de la cité. — En 1308, un épouvantable incendie éclata qui réduisit Mézières en cendres. Le château fut consumé, il n'en resta d'autres vestiges qu'une partie des deux tours. L'église subit le même sort, et avec elles périrent de nombreux titres ainsi que maintes reliques. En 1499, les Macériens songèrent à construire l'église actuelle qui ne fut complètement terminée qu'en 1627. En 1682 fut incendiée sa

belle flèche, à laquelle, après quelques réparations peu gracieuses, on rendit sa première élévation. L'ancienne paroisse dédiée à la Vierge, et sise faubourg Saint-Julien, devint une simple chapelle.

Les Praëles. — Des Praëles, territoire de Warcq, fut bombardée Mézières en 1870. — Voir WARQC : *Les Praëles*.

Beau-Séjour. — **La Fosse-au-Dragon** : dans le lit de la Meuse, derrière la maison dite du *Beau-Séjour*. En cet endroit, la rivière est profonde et les tourbillons y noient les baigneurs imprudents. D'où vient ce nom *la Fosse-au-Dragon*?

Un des treize Chanoines de l'église collégiale de Mézières, qui vivait, vers la fin du douzième siècle, s'était épris, dit la légende, d'un amour terrestre pour une nonne du couvent des Annonciades. La nonne ne sut résister; mais Dieu la punit terriblement, car d'elle naquit un petit monstre qui, en grandissant, devint un dragon d'une méchanceté sans pareille. Il dévorait les enfants et les jeunes filles, et rendait la ville déserte par ses hurlements et l'odeur empoisonnée qu'il dégageait. On résolut de l'enfermer, afin de pouvoir l'enchaîner plus facilement. Prêtres et chevaliers sortirent par la porte Saint-Julien en longue procession à la rencontre de la bête; un saint évêque s'avança intrépidement et l'aspergea d'eau bénite. On enferma le monstre vaincu dans une cave, mais on jugea plus prudent de le faire périr. On le traîna à grand-peine hors de la ville et on le précipita dans la Meuse. Il fit de vains efforts pour s'échapper, et, en se noyant, il creusa le gravier du fleuve de ses longues griffes. Depuis lors, il y a en cet endroit un trou qui prit le nom de *Fosse-au-Dragon*, et dont on n'a jamais, paraît-il, pu trouver le fond.

C'est là — écrit M. PAUL HENRION, dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* — une des variantes de la légende que nous avons essayé de reconstituer d'après les récits qu'on nous en a faits.

L'histoire était connue depuis fort longtemps; elle dût être maintes fois modifiée et amplifiée par l'imagination populaire. Une autre version nous est donnée par DOM GANNERON, chartreux du Mont-Dieu, dans ses *Centuries de l'état ecclésiastique du Pays des Essuens* — 1640. — Ce récit est curieux; aussi le reproduisons-nous en entier :

« Il arriva autrefois qu'un chanoine de l'église collégiale de Mézières, homme curieux des secrets de nature, voulut expérimenter que deviendrait un ver de terre qui pourroit vivre longuement. Il en enferma un dans une petite fiole, luy donnant aliment convenable pour sa sustentation.

« Quand il le veid grossir et que la fiole ne le pouvoit plus

contenir, il le mit dans une bouteille, et à mesure qu'il grossissoit, il le transportoit de vase en vase, de plus grand en plus grand. Enfin, il devint si gros qu'il fut contraint de le mettre dans un tonneau; mais comme sa curiosité ne se bernoit point, voulant en avoir le passe-temps jusques au bout, il fit faire une cage de fer en sa cave où il le mit; mais telle espreuve lui cuyda couster la vie et la perte de la ville, pour l'infection de l'air qui s'en alloit ensuivre. Car, comme ce ver estoit devenu dragon, jectant feux et flammes, le pauvre chanoine fut contraint d'en raconter l'histoire à ses amys pour tirer conseil d'eux, comme il se devoit délivrer du malheur qui le menaçoit et toute la ville. Conclusion fut prise de le tirer de la cave et de le jeter dans la rivière de Meuse. Cela fut aisé assez à dire, mais Dieu scait si ceux qui eurent charge de le trainer avec sa cage sur le pont, eurent belle peur d'estre infectez de l'haleine de ce dragon. On trouve donc invention de le tirer et de le mener à la veue du monde sur le pont, d'où il fut précipité dans la rivière, en laquelle, après avoir fait quelques sauts et virevoltes, il s'alla enfin noyer à quelque espace de là; depuis quoy, on ne le veid plus, et le peuple remarqua fort bien la place où il fut abismé.

« Voylà, ce dira quelque Aristarque, un beau petit conte qui sent le papin des enfans du Rethelois et les eslans de quelque vieille édentée de Mézières. Je l'ay creu ainsy auparavant, mais depuis que des gens honorables et personnes religieuses me l'ont assuré ainsy, j'ay changé de croyance. On fait annuellement une procession à Mézières, au lieu où ledit dragon fut abismé, qu'on appelle la procession des jambons, à cause que chaque ecclésiastique doit avoir pour son assistance et distribution un jambon, selon les termes de la fondation. Cette histoire aussy est dépeinte aux vitres de l'église, et dit-on que le chanoine s'enfuit, craignant la fureur du peuple. »

Comme on le voit, un des vitraux de l'église rappelait aux habitants de Mézières la légende du dragon, qui avait fourni matière au grand vitrail, placé derrière le maître-autel. Le bombardement de 1815 l'avait laissé intact : il fut détruit en 1870. On a remplacé dans la fenêtre flamboyante qui surmonte la porte de la sacristie, au sud de l'abside, tous les débris qu'on a pu retrouver. En haut et à gauche de la dite fenêtre, subsiste un fragment, bien petit, de la superbe verrière. Du dragon, il ne reste qu'un morceau d'environ huit centimètres de hauteur sur dix de largeur. Le monstre a la face grimaçante; on dirait qu'il possède une tête de singe. La partie antérieure du corps est verte; ce qui en reste est jaunâtre. Il est encadré dans un panneau représentant un évêque qui lève le bras comme pour bénir ou

jeter de l'eau sainte. Au côté de l'évêque, on a rassemblé un arbre couvert d'oiseaux, une tête de chien et un grand lévrier jaune; vestiges, sans doute, du vitrail primitif.

MOGUES

Le Pâquis-de-Frappart. — Sur ce lieu-dit — où se trouve actuellement la douane, — de petits lutins dansaient au clair de la lune, en chantant la « ronde des jours de la semaine » et, surtout, en jouant de mauvais tours à ceux dont la voix leur déplaisait. — Voir CHAGNY : *La Culée-Gillette*. — Même légende à Saint-Menges, mais sans désignation de lieu-dit.

MOHON

La Cense-Canel. — Appartenait aux Prémontrés de Belair-les-Charleville. Le chapitre de Mézières possédait aussi quelques propriétés sur le territoire de Mohon, l'une des plus vieilles paroisses de l'ancien Doyenné de Mézières. Toutefois, malgré cette antiquité, Mohon n'a pas d'annales, ou, du moins, l'Histoire n'a conservé la mémoire d'aucun événement digne d'être mentionné. Nous avons parlé longuement, dans notre volume des *Traditions*, du pèlerinage à saint Lié, dont l'église — l'une de nos plus curieuses dans les Ardennes — possède quelques reliques.

Le Bois Fortant. — Petit massif forestier sur une colline assez élevée. En ce lieu, furent cachés — 1870-71 — cinq des batteries prussiennes qui bombardaient Mézières. En 1815, déjà, l'ennemi avait également, à peu près au même endroit, placé des batteries qui causèrent un mal immense à la capitale des Ardennes, dont la devise : *Civitas parva sed virtuosa*, ville petite mais courageuse, fut si souvent justifiée.

LA MONCELLE

Le Bois Chevalier. — Voir DAIGNY, même lieu-dit.

Toutes les archives communales de La Moncelle furent brûlées en 1870 : aussi est-il fort difficile, sinon impossible, de dire ce que fut autrefois La Moncelle et son rôle — il aurait été d'ailleurs bien modeste — dans notre histoire locale.

C'est surtout au *Bois Chevalier* et à *la Ramorie* que la lutte fut vive entre Français et Allemands.

Un obus tue deux soldats et en blesse cinq autres. L'un deux, le caporal Grosbras, a le bras gauche complètement fracassé. Il va trouver son lieutenant.

— Mon lieutenant, j'ai le bras coupé, puis-je me retirer!

Le bras de ce malheureux ne tenait presque plus à l'épaule.

Le lieutenant, fort ému, ne put répondre.

— Bah! un bras de plus ou de moins, ce n'est pas grand-chose, dit stoïquement Grosbras.

Et supportant avec l'autre main son bras mutilé, tranquillement il se rend à l'ambulance.

« Sur le plateau de La Moncelle — lisons-nous dans *DICK DE LONLAY : Français et Allemands*, — les morts s'étendent à perte de vue. Les obus ont couché, emporté par file les soldats des divisions Lacretelle et Grandchamps. Nos pauvres morts gardent encore, mais glacée et muette, l'attitude de la vie; les uns, foudroyés tandis qu'ils épaulaient leur fusil; les autres, tombés et restés à genoux, semblent, par l'expression fièrement résolue de leur visage, protester contre la défaite de la France et le triomphe de l'étranger. Dans un petit ravin, on s'est battu corps-à-corps et nul n'a reculé. Tous, frappés par devant, faisant face à la mort, sont tombés dans le ravin, chaque mourant entraînant avec lui, de ses mains crispées, un ennemi. Des soldats français et allemands paraissent s'embrasser dans le trépas, après s'être enferrés les uns les autres... »

« Dans les champs de La Moncelle, les débris s'entassaient sous les pieds des combattants : sacs éventrés, voitures brisées, canons démontés, caissons broyés, fusils, gibernes. Tout cela pêle-mêle avec des cadavres de chevaux gisant dans leurs entrailles, comme en une course de taureaux; pêle-mêle avec les shakos, les képis, les sabres, les tambours crevés, les instruments de musique, les livrets de soldats. Puis des lettres, ces lettres si chères, tombées de la poitrine d'un mort ou de son sac, et que le vent balance comme des feuilles mortes, ou que retient à terre une flaque de boue, une flaque de sang! »

MONDIGNY

La Grange-de-la-Dime. — Souvenir d'un ancien château seigneurial, détruit sous la Révolution, et qui, ayant appartenu d'abord aux seigneurs de Pavant, devint, ensuite, propriété monacale.

MONTCORNET

Les Marquisades. — La forêt dite des *Marquisades* fut autrefois l'une des plus importantes dépendances du fameux château de Montcornet, construit au onzième siècle, et sans doute alors que n'existait pas encore le village dont l'appellation vient de *Mons-Cornutus*; ce mont en forme de promontoire dans la vallée où prend sa source le Rupt-des-Vaches.

L'usage veut que l'on dise *Montcornet-en-Ardenne*, pour le distinguer d'un autre bourg de l'Aisne, *Montcornet-sur-Serre*, ou encore *Montcornet-en-Thiérache*. Or, notre Montcornet aurait droit à cette dernière dénomination, puisqu'il est situé dans l'étendue de l'ancienne province, bien qu'à l'extrémité de sa frontière orientale. Toutefois, l'usage a prévalu d'écrire *Montcornet-en-Ardenne*, bien que le *pagus arduennensis* ne se soit jamais étendu sur la rive gauche de la Meuse dans cette partie du département. Les cantons de Renwez, de Rocroi et de Mézières, pour une partie, ont été taillés dans la vieille province de Thiérache.

Le château semble avoir protégé ce pays contre les invasions arrivant du Nord et de l'Est, et surtout contre les Normands qui remontaient la Meuse. Toutefois, on ne voit guère ce château mentionné avant le treizième siècle : il ne renfermait même pas de chapelle castrale. Celle de la *Madelaine*, fondée en 1303 et que mentionne le pouillé de 1306, était située hors de son enceinte, probablement dans une des dépendances du manoir; aujourd'hui convertie en ferme, au sud du village, sur le ruisseau du même nom. Cette forteresse fut rebâtie plus d'une fois. Les ruines subsistantes — et trop connues des touristes ardennais pour que nous nous attardions à les décrire — indiquent une construction du dix-septième siècle, et nous savons encore qu'en 1679 et en 1712 on y fit de notables modifications. C'est vers cette époque qu'on ajouta les bâtiments et la petite chapelle mentionnés sur les plans du géomètre Mary. D'après les imposantes et curieuses ruines qui nous en restent — l'une des belles antiquités de l'Ardenne, — on voit que le château-fort avait une forme oblongue et qu'il était flanqué de tours. On a conservé les noms des trois plus importantes : *tour d'Amboise*, *tour du Seigneur*, *tour Henri*. Vers le sud-ouest, la forteresse était inaccessible à cause de la vallée; des autres côtés elle était défendue par des murailles d'une épaisseur prodigieuse. Avant l'invention de la poudre, elle était réputée imprenable; et depuis, il fallait de surhumains efforts pour en tenter ou en amener la reddition. Faut-il rappeler

qu'en 1521 le comte de Nassau, après que fut levé le siège de Mézières, vint coucher au château de Montcornet, tandis que ses troupes se retiraient sur Valenciennes, en ravageant, sur leur route, les villages restés sans défense. — Voir DOM NOEL : *Monographie de Montcornet*.

Voici l'extrait du rapport fait par l'adjoint de génie Harmois — 1894 — aux administrateurs du district de Charleville :

« Le château de Montcornet, situé entre Roc-Libre — Rocroi pendant la Révolution — et Mézières, est placé sur la croupe d'une montagne très escarpée. Côté du nord, un petit ruisseau le sépare d'un bois. Comme il y a tout lieu de croire que l'ennemi ne viendra jamais se mettre entre deux places fortifiées, ce château ne peut être utile à rien, en ce qu'étant maître de Roc-Libre il tournerait nécessairement ce château s'il voulait marcher sur Mézières; alors les frais qui auraient été faits pour le mettre en état de défense seraient inutiles. Je conclus à ce qu'il soit démoli; mais ce ne serait pas sans de très grosses dépenses, vu la solidité avec laquelle il est construit; car les moindres murs sont de neuf à dix pieds, et beaucoup en ont dix-huit. Les habitants de la commune de Montcornet l'ont déjà ruiné en partie du dessus de son cordon et y ont fait de très grandes brèches pour en tirer tant pierres que briques. Il existe encore dans ce château de belles casemates, assez saines; et d'après le rapport de plusieurs habitants de Montcornet et la visite que j'en ai faite, j'ai cru apercevoir des portes de galeries de mine, car il est question de souterrains qui vont à près d'un quart de lieu. » — Voir, dans LÉPINE : *Le Marquisat de Montcornet*, la reconstitution — fort hypothétique, d'après les ruines — du château de Montcornet.

Passage des Meurtriers. — Un jour, plusieurs porcs de Montcornet, s'étant écartés du troupeau communal, se rendirent dans la forêt de Revin dite *Sauve n'y sont*. Capturés par les habitants, ils furent traduits devant la cour de justice que composaient, à Revin, le maire et sept échevins. Affaire tout aussitôt instruite, aux flambeaux, bien qu'il fit grand jour, et jugée gravement. Les porcs, condamnés pour délit de lèse-glandée, furent condamnés à être pendus sur le lieu même du crime, qui, depuis, s'appela *Passage des Meurtriers*. Indigné de cet attentat, le seigneur de Montcornet fit assigner, devant sa justice, les auteurs de ce jugement aussi ridicule que barbare. Ceux-ci, en échange de la condamnation prononcée contre les porcs, durent payer au seigneur une amende de sept livres parisis, en outre s'engager à lui donner un plat de « poissons gris » la veille de Saint-Remy

et à venir garder une porte du château, chaque fois qu'ils en seraient requis. Le berger communal de Revin avait le droit de s'asseoir devant la porte du château et de « corner » pour qu'on lui servit un repas.

Ces obligations se transmirent de descendants en descendants, si bien qu'elles avaient encore force de loi lorsqu'éclata la Révolution.

Les Effalouages. — Pour mettre la Champagne à l'abri des invasions, François I^{er} voulut fortifier la frontière. Déjà, en 1542, aidé par Robert de La Marek, il avait fait capituler la place d'Ivois-Carignan — enceinte munie de tours et percée de quatre portes, — alors ville autrichienne. La garnison était nombreuse, l'artillerie excellente, mais le gouverneur d'Ivois avait reculé devant les chances d'un assaut qu'il pressentait devoir être meurtrier. La place ne resta pas longtemps entre nos mains. La paix de Crespy, 1544, la rendit à Charles-Quint, et l'empereur en fit, aussitôt, augmenter les fortifications. Maubert fut, à cette époque, entouré de fossés et protégé par un rempart en terre. Les murailles de Mézières furent dotées de tours nombreuses; Mouzon reçut une nouvelle enceinte; son large fossé, du côté de la montagne, fut vidé et palissadé.

C'est au courant de cette visite à la frontière que le comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, fit une pointe sur le territoire français, essayant, par un coup de main, « d'enlever le roi ». François I^{er}, arrivant de Maubert-Fontaine, avait passé la nuit au château de Montcornet. Comme il venait d'en sortir, les troupes de Mansfeld apparurent. Mal leur en prit, car un de leurs détachements, rencontré aux *Effalouages* par une compagnie française, resta sur place presque tout entier.

MONTCY-NOTRE-DAME

La Folie. — **Le Waridon.** — Montcy, dont l'origine, quoi qu'on en ait pensé, ne semble pas fort ancienne — peut-être la petite ville date-t-elle du treizième siècle, — avait une forteresse dont on voit encore les traces, sur les bords de la Meuse, au lieu dit *la Folie*. On croit cependant que cette forteresse fut construite en 870, après le traité de Mersen, pour la défense des frontières et alors que Montcy n'existait pas encore. La Meuse, en effet, formant depuis cette époque la limite de la France d'avec les terres d'Empire, on avait, en ces endroits, élevé de nombreux fortins, chargés d'assurer la sécurité politique de cette partie du

royaume. La paroisse d'Arches était, ainsi, défendue par ces fortins nommés, depuis, le *Château défait*.

La tradition veut que les quelques débris de murs encore apparents soient les vestiges d'un temple consacré à Julien l'Apostat. La tradition est ici des plus suspectes, car c'est fort probablement — malgré l'hypothèse avancée plus haut — François d'Apremont seigneur de Buzancy, de Mohon, de Lumes et de Montcy, qui, au commencement du seizième siècle, fit, en ce lieu, construire une forteresse, coupant toute communication avec Mézières et d'où rapacement, cruellement, il rançonnait et mettait à mal les bateaux qui descendaient ou remontaient le fleuve. Si bien que François I^{er} fut obligé, pour l'amener à résipiscence, de l'assiéger dans sa citadelle de Lumes. Cette forteresse, qui se dressait sur le monticule du Waridon, s'appela depuis — mais n'est-ce pas une autre tradition — le Château Défait. — Voir LUMES : *Le Château*.

Ajoutons que sur le flanc de la montagne regardant Montcy, du côté nord, de nombreuses sépultures ont été découvertes et, avec ces sépultures, divers objets fort intéressants de l'époque romaine; notamment : une colonne haute de un mètre cinquante sur trente centimètres de diamètre, surmontée d'un cheval, laquelle marquait évidemment la place d'une tombe, trouvée tout à côté, de laquelle furent extraites diverses pièces de monnaie; puis un clepsydre en verre, de nombreuses médailles, des vases funéraires et expiatoires, une lampe, des boucles de ceinturons, maintes et maintes poteries plus ou moins bien conservées.

Le Châtelet. — Ce n'est pas sur la montagne même du Châtelet, s'étant appelée plus tard le Mont-Olympe — écrit MASSON, dans ses *Annales ardennaises* — que se trouvaient les habitations. Celles-ci commençaient à son pied vers le midi, se développaient sur l'emplacement actuel du village et sur les champs voisins jusqu'à la montagne de Bertaucourt, s'étageaient sur le revers nord de cette montagne et se prolongeaient assez loin sur son plateau, qui domine aujourd'hui la gare du chemin de fer de Charleville, dont il n'est séparé que par la Meuse. Sur toute cette surface, on trouve des antiquités romaines ou gallo-romaines. Elles attestent un long et permanent séjour d'une population nombreuse, riche et industrielle, et prouvent que la ville qui les renfermait était importante et d'un ordre élevé. Cette ville, qui du temps des Romains et au moyen âge se nommait *Castrice*, ne doit pas son origine au camp de Labiénus ou aux camps permanents qui, depuis Auguste, ont subsisté pendant tout l'empire sur la montagne de Bertaucourt, ainsi qu'on l'a dit et que nous

l'avons écrit nous-même. Car des fouilles que M. Bougon, savant archéologue à Charleville, a fait opérer sur cette montagne, et qui ont mis à découvert de nombreux objets antiques, il semble résulter que des générations multipliées, antérieures à la conquête des Romains, ont passé et vécu sur ce point, et que les Gaulois l'ont habité longtemps avant eux. Ce qui est vrai, c'est que, sous la protection du camp permanent de Bertaucourt, des populations nouvelles auront construit, à côté de ce camp, des habitations qui auront formé comme une seconde ville, laquelle aura pris le nom romain de *Castrice*.

Mais la ville primitive, la ville celtique qui s'étendait surtout entre les deux montagnes, et qui se nommait *Mose* ou *Mosa*, n'en continua pas moins à conserver sa dénomination, comme on en a la preuve dans la carte de Peutinger. De ce nom de *Mose*, *Mosi*, est venu celui de Montcy, petite commune de la banlieue de Charleville, ce qui prouve la vanité des choses de ce monde, car il y a loin de cette population à celle qui occupait un vaste espace, du bas du Mont-Olympe au plateau de Bertaucourt. C'était sur ce dernier point que se trouvaient les principaux établissements militaires romains; si nous ne nous trompons pas, le fort du Mont-Olympe n'était qu'un accessoire, et son érection était d'une date relativement récente.

La position était admirablement choisie; car la montagne de Bertaucourt domine, par une circonstance unique, les trois presque-îles formées par la Meuse, de Mézières et Warcq, de Charleville et de Montcy-Saint-Pierre, dont les gorges réunies font moins de deux kilomètres. Ainsi placée au débouché de la forêt des Ardennes, et bien fortifiée, elle pouvait commander à tout le pays, surveiller la haute et la basse Meuse, et surtout garder les issues de ces bois immenses qui, du temps de César, s'étendaient des frontières du pays rémois au Rhin.

La troupe avait, pour s'approvisionner, les riches vallées de la Sormonne, de la Vence et de la Meuse supérieure; le transport des vivres pouvait s'effectuer par la navigation du fleuve, qui était très active sur tout son parcours. Ajoutons que la montagne fournissait en abondance de belles et bonnes eaux, qui alimentent aujourd'hui les villes de Mézières et de Charleville, et trois ou quatre localités voisines. Avec tous ces avantages et la sécurité qu'on trouvait sous les remparts, il n'est pas étonnant que de nombreux habitants soient venus se fixer, comme toujours, auprès des garnisons; les uns pour le négoce, les autres pour leur tranquillité, y ont construit des abris, des maisons et des habitations de plaisance, dont les débris font reconnaître la civilisation romaine.

Mais ce n'est pas seulement sur la montagne de Bertaucourt que se sont élevées des constructions datant de la même époque : celles-ci se sont étendues jusqu'au Mont-Olympe, envahissant *Moso*, et ont ainsi couvert une bonne partie de la presqu'île de Montcy-Saint-Pierre, qui est devenue partie intégrante de la ville de Castrice.

Et qu'on remarque bien que ce ne sont pas là de pures suppositions; car dernièrement encore, on a trouvé dans la propriété de M. Létrange-Marchot, voisine du pont suspendu de Charleville à Montcy-Saint-Pierre, au bas du Mont-Olympe, un morceau d'architecture d'un bon style, le piédestal d'une statue; ce qui prouve que, même en cet endroit extrême, ne s'arrêtaient pas encore les limites de la ville romaine de *Castrice*.

Là se trouvaient des constructions dont on n'a pas défini le caractère, et entre autres une cave ou un caveau rempli d'une grande quantité de cendres bien conservées. Ces cendres étaient-elles celles des ruines de l'habitation ou bien les cendres funéraires d'une grande quantité d'habitants, déposées successivement en cet endroit comme dépôt commun, à l'époque reculée où on brûlait généralement les morts?

Il est regrettable qu'on ne se soit pas livré à un examen sérieux de ces restes, peut-être très importants d'antiquité. On y aurait probablement reconnu des débris d'animaux qu'on jetait souvent dans le bûcher, peut-être aussi d'autres vestiges curieux d'objets offerts à la mémoire des morts les plus distingués, dont les cendres étaient ordinairement placées dans des urnes cinéraires.

C'est surtout entre le village de Montcy-Saint-Pierre et Bertaucourt, à l'isthme de la presqu'île, en face du village de Montcy-Notre-Dame, que se rencontrait le groupe principal des habitations de cette partie de la ville. Là encore les pierres sont rougies par le feu, brûlées, calcinées; et les champs, les chemins et les abords divers y ont une symétrie, une régularité remarquables. C'était sans doute le quartier du commerce et des affaires, celui de la population aisée; car c'est dans cet espace qu'on a découvert le plus de monnaies et de médailles. Il faut que le nombre de ces restes romains ait été bien considérable, puisque, depuis le seizième siècle qu'on a signalé leur découverte, on en a constamment recueilli chaque année; sous ce rapport, le sol paraît inépuisable. Cela semble prouver la richesse de l'établissement romain; cette richesse, il la devait au commerce qui se faisait par la Meuse.

Le commerce était très actif sur la fin de la domination gauloise; il ne fit que s'accroître sous le gouvernement romain; et si du temps de Constantin il avait subi quelque ralentissement

par suite des incursions des barbares, il n'en devait pas moins conserver une grande importance ; car, indépendamment des transactions générales au dehors, il se faisait encore à Castrice un commerce local varié et considérable. Les localités sont sans doute favorables aux échanges, puisqu'on voit que, malgré les révolutions, malgré la ruine complète de Castrice, malgré les divers changements qui se sont opérés depuis, elles sont constamment restées en possession du commerce des contrées voisines. Le centre commercial a varié, mais sur un petit espace et dans une étroite circonscription. De Castrice il s'est porté à Warcq, puis à Mézières, d'où il a passé à Charleville lors de la fondation de cette ville.

La ville de Castrice n'avait pas seulement pour son négoce le grand courant de la Meuse, elle pouvait encore trafiquer avec les cités de Reims et de Trèves, au moyen d'une grande voie romaine qui la traversait en passant par Arches.

Cette ville n'était donc pas, comme on voit, de médiocre importance ; il n'y a rien d'étonnant que Dioclétien, et après lui Constantin, en aient fait le chef-lieu d'un comité.

Si ces vérités ont été méconnues — conclut Masson, ouvrage cité, — c'est qu'on a toujours considéré isolément les ruines de Bertaucourt et celles de Montcy-Saint-Pierre, qui ne formaient qu'un ensemble qu'il ne faut pas séparer. En procédant différemment, plusieurs écrivains, et de Châtillon entre autres, n'ont vu sur Bertaucourt que les restes d'un campement romain, ou tout au plus un lieu d'habitation très ordinaire, tel qu'il s'en formait toujours sous les retranchements, pour le négoce des petits marchands avec la troupe.

Le dernier auteur que nous avons cité, suppose seulement cinq ou six quartiers d'hiver passés par les troupes de César sur la montagne, ce qui n'aurait pas permis de constructions durables. Mais il est évident que, quand il a écrit, il était préoccupé de la conquête et non de l'occupation par les Romains ; et cependant cette dernière a duré plus de quatre siècles. Pendant cette longue période, un camp permanent, c'est-à-dire un logement pour des troupes de garnison, y a subsisté, semble-t-il, sans interruption ; dès lors il est facile de comprendre le sens des antiquités et la nature des ruines qui se trouvent en cet endroit. Population militaire, population gauloise, population gallo-romaine, voilà ce qui vécut en cet endroit.

Les quartiers d'hiver de César comprenaient le plus souvent une légion de six mille hommes d'infanterie et sept cents cavaliers ; et on a vu deux légions réunies sous le commandement de Labiénus, hivernant ou séjournant momentanément dans le même

camp. Sous les premiers empereurs, c'est aussi la légion qu'on voit dans les camps permanents; et si plus tard cette règle a changé, c'est qu'elle a été subordonnée aux nécessités politiques de l'époque. On peut, croyons-nous, admettre que cinq à six mille hommes de troupes séjournaient habituellement à Castrice, d'autant plus qu'il devait s'y trouver des établissements militaires de toute nature, se rattachant soit à la défense des frontières, soit à l'entretien des troupes. — Voir MASSON : *Annales ardennaises*.

La Cavette. — Au lieu dit *la Cavette* ou *Crève-Cœur*, on a trouvé le cachet d'un oculiste romain — le premier signalé dans les Ardennes — appartenant à Marius Valerius Sedulius. C'est un morceau de schiste ardoisier, vert, comme il en existe dans certains filons, à Monthermé, à Fumay, à Revin. Rappelons que l'ardoise était déjà connue et utilisée dans notre région, à l'époque romaine et même longtemps auparavant. Les cachets des oculistes romains étaient destinés à être apposés sur des bâtons de collyre, ressemblant assez, par leur forme, à nos bâtons de cire à cacheter ou de réglisse noire.

La légende veut que Montcy ait été à l'origine une petite ville dédiée à Vénus : ce mot Montcy — affirment les étymologistes hardis — ne dérive-t-il pas tout naturellement de *Mons-Cythereus*? Montcy, dit HUBERT, n'était probablement, à ses débuts, qu'un simple fort, construit sur un rocher à l'endroit même où s'élève l'église qui, de son monticule, domine la Meuse. Puis Montcy aurait été, jadis, un évêché. Autant d'hypothèses, autant de légendes.

Toutefois, dans le « privilège » qu'accordait — le quatrième jour des ides de mars en 1114 — le pape Pascal II à l'abbaye Saint-Nicaise de Reims, nous voyons que lui est confirmée « la possession du palais de Montcy — *palatium de Monceio* — avec toutes ses terres situées autour de l'enceinte des murs, la libre propriété de l'alleu qui se trouve dans le milieu du village, le bois de chêne sur la montagne, le bois de Arsuris, la terre de Viviers devant la porte de Raoul — *ante Raubulphi portam*, — un quartier de terre à Rumel, l'église de Mézières — *casam ecclesie de Maccariis* — et la forêt dépendante de la dite ville. »

Dans la charte de Renaud, archevêque de Reims, en 1135, qui confirme à l'abbaye tous ces biens, nous lisons :

« Le palais de Montcy, avec ses dépendances, que Godefroi, comte de Namur, nous a aumôné, du consentement de Witer, comte de Rethel, et de sa femme. »

Puis dans les chartes postérieures, il n'est plus fait allusion à ce palais.

Il ne figure point parmi ceux qu'indique MABILLON, comme s'élevant en Champagne : Attigny, Dione, Douzy... DOM GERMAIN, collaborateur de MABILLON, en énumère cent soixante-trois, mais ne parle nullement du palais de Montcy. Sans doute qu'à cette époque, ce palais d'origine carolingienne était en ruines. Normands, Hongrois, guerre de Cent ans, incursion de l'empereur Othon II, l'avaient pillé, incendié, ruiné. De même, sans doute, que, pendant l'une de ces guerres, fut détruit l'établissement militaire nommé Castrice, situé sur les hauteurs de Bertaucourt, du Waridon ou du Castelet.

On lit dans le compte communal de Montcy, en 1767 : « Pour diverses réparations à « la tour carrée », 843 livres, et aussi à celle de dessus la place, à celle de dessus le terme qui sert de prison. » En 1835, furent démolies quelques-unes de ces tours, pour qu'il fût possible de construire la nouvelle église. Il se pourrait, alors, que l'emplacement exact de cette église indiquât celui du fameux palais détruit.

« Il y avait, dit MABILLON, des grands palais comme celui d'Attigny, et des petits palais. Les petits se trouvaient en des endroits détournés, peu fréquentés; les rois n'y allaient jamais ou, du moins, n'y allaient que rarement, par hasard. »

LE MONT-DIEU

Le Mont-Bozon. — Ainsi s'appelait, à l'origine, l'endroit où s'éleva la célèbre abbaye du Mont-Dieu. Ce nom s'appliquait merveilleusement à cette contrée, alors sauvage, à son désert lugubre. Il lui venait sans doute de ce terrible comte *Bozon*, fils de *Richard le Justicier*, premier prince d'Autun et de Bourgogne, et de la princesse *Adélaïde*, dont la mémoire reste sinistre : ne serait-ce que pour avoir pris une part très active à la déchéance de Charles le Simple et avoir fait incendier, en 917, l'église de Verdun. Lorsque le comte Bozon avait terminé quelque guerre, ou accompli quelque brigandage dans la contrée, il venait se renfermer dans un de ses châteaux entre Montmédy et Stenay d'où il épiait l'occasion de détrousser les voyageurs.

Cette abbaye du Mont-Dieu ne contient guère, même à ses époques les plus florissantes, qu'une trentaine de Chartreux. Chacun d'eux avait sa cellule et son petit jardin, et ces cellules étaient symétriquement disposées tout autour du cloître, percé de cent quatre-vingt-huit arcades. L'église, remarquablement belle et richement ornée, renfermait des reliques précieuses, dont MARLOT nous a conservé le catalogue. De larges et profonds fossés

entouraient le monastère dans lequel on ne pouvait entrer qu'au moyen d'un pont-levis; et son mur d'enceinte comptait environ deux mille mètres de longueur, sur trois mètres de haut. Mais nous n'avons pas à écrire ici l'histoire du monastère célèbre, nous renvoyons ceux qui voudraient la connaître à l'ouvrage de M. l'abbé GILLET, ainsi qu'aux *Centuries* de DOM GANNERON et surtout à son *Antiquité de la Chartreuse du Mont-Dieu*. Il nous suffira de mentionner les fermes ou les lieux-dits appartenant à ce monastère, et qui l'entouraient : *la Forge, la Tuilerie, le Moulin-neau, Nocièves, la Correrie, la Grange-au-Mont, la Maison, Bar, les Fourcières, la Loire, Courte-Soupe, la Cour-Gillot, Courtisieux, Baron, Ambuit, Remonté, le Petit-Moulin, la Baronnerie, Armageat* et surtout *les Molières* où l'on admire encore des chênes d'une taille et d'une énergie prodigieuses.

Le Pré de la Croisette. — « Le prince Bazon — ou Bozon — fut grand justicier et pour cela adoré comme Dieu après sa mort, ayant eu plusieurs temples qui luy estoient dédiés tant en la France orientale qu'occidentale, » lisons-nous dans les *Centuries* de DOM GANNERON.

A propos de ce Bazon « grand justicier », la légende nous a transmis cette anecdote :

Ayant surpris en flagrant délit d'adultère son fils Sedan, il le condamnait à mort. Or, comme on priaît ce père de lui faire grâce, Bazon répondit : « Non ! il serait plus facile d'arrêter le vent qui souffle au-dessus de ma tête que d'empêcher l'exécution de mon arrêt. » Puis, se tournant vers son fils : « Sedan, ce n'est pas moi qui vous tue, c'est la loi. » Et, d'un seul coup de son épée, il lui trancha la tête.

Notre annaliste, qu'il est si curieux de lire, continue :

« Clodion, roy sicambrien et son successeur, luy fit bastir plusieurs temples dans la forest d'Ardenne, et pour coter icy la première antiquité de notre chartreuse du Mont-Dieu, appelée auparavant Mont-Bazon, nous tenons par tradition de nos pères que le lieu avoit esté ainsi appelé à raison d'une idole appelée Bazon, qui y estoit adorée avant que la trompette évangélique eust renversé de tels monstres...

« Je n'ay peu, jusques à présent, découvrir précisément le propre lieu où estoit vénéré Bazan, dans l'enceinte du ban du Mont-Dieu; car c'est chose assuré que ce n'estoit point au lieu où est planté le monastère; mais s'il faut donner lieu à quelques probables conjectures, il semble que le temple de Bazan pouvoit avoir esté basti au lieu du terroir de Mont-Bazan, que nos ancêtres appelloient le *Val Sainte-Marie*, à une volée de canon de la

chartreuse, sur le penchant d'une petite colline qui a à ses pieds un estang appelé *Crochet*, comme le monstre évidemment une vieille carte despeinte avant trois cents ans; ou bien le dit temple estoit un peu au-dessus, dans les bois du Mont-Dieu, vers l'Orient, au lieu dit *le Pré de la Croisette*, où estoient anciennement quelques monumens de piété plantés au lieu des idoles qui y estoient auparavant.

« Il n'y a pas dix-huit ans — écrit en 1640 environ — que comme on creusoit le lieu même pour y faire un estang, on y trouva dans la terre vive encore des fragments à demy pourris comme de chandeliers, lampes et autres meubles d'église, le tout de cuivre ou de fer; mais pas un du pays n'en peut dire aucune nouvelle, sinon qu'on avoit toujours veu une croix plantée en ce pré avant les tragédies.

« Et pour montrer que ce lieu de *Mont-Bazan* avoit esté autrefois très fréquenté, on a découvert es environ du monastère en quelques descombres et remuemens de terre, des corps humains cachez dans des sépultures très antique et ce en quantité dont nous sommes tesmoins; et ce qui semble prodigieux, les briquetiers qui travaillent proche les murailles de la chartreuse pour les édifices ont trouvé, sous des gros chesnes très anciens, des corps humains d'excessifve grosseur et grandeur, et ce, en terre qui sembloit n'avoir jamais esté remuée, à cause de sa solidité et de l'intégrité et ordre de ses veines. Quelqu'un qui avoit envie de rire, voyant ces ossemens plus grand en double que les corps ordinaires de ces temps, disoit que c'estoient quelques corps qui avoient esté inondés et submergés dès le déluge; mais il est plus vraysemblable que *Mont-Bazon* ayant esté autrefois village et temple, ces lieux estoient comme le cimetièrre du lieu pour enterrer les habitans, soit lors du paganisme, soit après la réception de l'évangile... Voylà ce que je voulois produire touchant les mémoires du pays des Essuens, avant la venue de Nostre-Seigneur. »

La Grange-au-Mont. — A la *Grange-au-Mont* se récoltoit un vin qui passait pour être le meilleur de la contrée.

La Tuilerie. — Rappelle peut-être une fabrique de tuiles. La tradition dit qu'à *la Tuilerie* se trouvoit la vacherie du couvent.

Nocières. — Ainsi s'appelle, aujourd'hui, le lieu-dit où se dressaient des fourches patibulaires.

La Correrie. — Sur cet emplacement dit *la Correrie*, l'une

des plus anciennes fermes du Mont-Dieu, et peut-être aussi une chapelle qui servit d'église paroissiale, si nous en croyons la tradition. Lorsque la Correrie fut brûlée, en 1339, par les troupes de Louis de Crécy, « grand Nemrod devant l'Éternel » et qui bravait tout obstacle, tout danger, toute défense pour chasser, malgré les religieux, dans les bois de l'abbaye, la chapelle seule fut épargnée. Restaurée en 1550, elle fut rasée en 1622 par les troupes du duc de Mansfeld.

D'ailleurs cette chartreuse du Mont-Dieu fut souvent assiégée, pillée, incendiée.

En 1339, Louis de Crécy brûle la Correrie; en 1359, les Anglais pillent le Mont-Dieu; en 1367, le couvent est obligé de recevoir les troupes du colonel Genlis, conduites par Adolphe de Liouville, seigneur d'Artaise : pillage, destruction, incendie; en 1469, encore un nouveau pillage par les protestants; en 1590, La Noue, gouverneur de Sedan, envoie cent vingt soldats qui assiègent le couvent; en 1594, Henri de La Tour, allant à Sedan épouser Charlotte de La Marck, pille la chartreuse et lève une contribution; — ce n'était pas la première, car, cinq années auparavant, le seigneur de Sy avait exigé des religieux une somme de deux mille écus.

Voici comment DOM GANNERON nous raconte ce siège, fait par les cent vingt hommes qu'envoya La Noue. Ce récit extraordinaire, à la fois enfantin et suspect, ne pouvait être écrit, de cette façon, que par un Chartreux :

« Le Mont-Dieu expérimenta bientôt que la maison de La Marck estoit exterminé dans Sedan, car le sieur de La Noue qui estoit tuteur — tuteur de la fille du duc de Bouillon, Robert de La Marck — et gouverneur, monstra bien qu'il estoit d'une autre humeur. Il eut cognoissance d'un humberau du pays qui avoit déjà mis le feu au Mont-Dieu une fois et qui estoit huguenot; comment le Mont-Dieu estoit à sa bienséance, et qu'il en pourroit faire ses affaires, d'autant spécialement que les religieux fournissoient — ce disoit ce faux voisin — de l'argent à la Ligue, et qu'il s'estoient retirez à Reims, ville ligueuse.

« La Noue écouta volontiers cete remontrance d'un homme de sa religion et pria le roi Henri IV, qui estoit encore hérétique, de donner le Mont-Dieu, promettant qu'il emploiroit son revenu à son service. Le roy lui donne, et La Noue envoie ses gens, l'an 1590, le dernier décembre, surprendre la maison par le pétard, sur les cinq heures du soir. Ils tuent un frere lay qui couroit fermer la seconde porte, et, de quatre-vingt ou cents soldats qu'ils estoient, il n'y en eut pas un seul qui ne lui donnast son coup encore qu'il fust mort.

« Voyla donc la maison prise et exposée au sac, comme une ville de guerre. La moytié des religieux estoient encore à Reims; le reste estoit demeuré au Mont-Dieu. On force la chambre du P. Procureur, qui est pillée aussy, ainsi que le reste des officines et spécialement la despenses et cave. Ils vont à l'église d'où ils emportèrent le plus beau et le meilleur. Dieu fit alors un beau miracle, à la confusion des hérétiques. Ils allumèrent tous les cierges de l'église, pour aller piller la boette ou ciboire du Saint-Sacrement; ils montèrent par deux fois à la montée pour le trouver, cependant qu'aucun d'eux estoient à genoux par dérision, avec flambeaux, au bas d'icelle, attendant que les autres revinssent chargez du butin. Mais, après avoir bien cherché, ceux d'en bas s'ennuyans de tant attendre, y montèrent eux-mêmes; mais Dieu les frappa d'aorasia, comme les autres, et ne le purent jamais trouver, bien que le tabernacle fust devant eux et leur crevast, comme on dict communément, les yeux. Ils furent au cloistre, où ils n'avrèrent quatre ou cinq religieux anciens; mais ils n'en moururent point et, le lendemain, le chirurgien de la compagnie les pensa de leur playes.

« Le capitaine Des Merlières, agent du sieur de La Noue, fit venir les religieux au chapitre et leur dit qu'il prenoit possession du Mont-Dieu au nom de son maistre, et dit au P. vicaire qu'il lui déffendoit de plus recevoir de novices et qu'il auroit soin de faire nourrir le couvent, conformément à leur institut hérémétique, asçavoir de pain et de pommes, en se moquant. On ne luy fit point de response.

« Ils demeurèrent environ trois sepmaines à faire bonne chère, ayans désignés quelques cellules pour des corps de gardes, à cause qu'ils avoient appréhension des ligueurs; d'autres leur servirent d'escorcherie qui fut chose assez déplorable, ayans profané ce s. lieu, tant pour y avoir mangé et introduy des femmes impudiques; joué dans les cloistre et cemetièrre, et usé de viandes prohibées. Ce qui n'avoit jamais esté fait depuis sa fondation.

« Le P. procureur alla trouver, à Senlys, le sieur de La Noue; luy remonstra ce que les siens avoient fait au Mont-Dieu. Il contrefit incontinent de l'estonné, disant que s'il seçavoit qui estoient ces impudens, qu'il les feroit tous pendre. Tout beau, monsieur, ce dit le P. Dagonneau, procureur, vous les avez envoyez, et le sieur Des Merlières a montré le pouvoir que luy en avez donné. Il commença alors à luy dire que c'estoit pour les empescher d'être ligueurs. Après plusieurs discours, il dit au dit Père qu'il se déporteroit volontiers de telle donation, n'estoit qu'il avoit déjà assigné quelque pension à ses domestiques sur le Mont-Dieu. Enfin, le P. procureur fit pacte, avec luy, de luy donner douze

cents escus, ce qu'il fit peu après. Mais en luy donnant il luy dit que cet argent estoit un poison, qui luy donnerait bientost la mort, ce qui arriva, peu après; car, comme La Noue eust esté envoyé en Bretagne, pour empescher l'armée navale du duc de Mercœur, au port Blavet, il y fut écrasé d'une pierre, comme il donnoit l'assaut. Mais peu auparavant, il avoit renoncé à la dite donation, sur laquelle le roy expédia lettres données à Rozoy-en-Brie. Tous les autres qui coopérèrent à ce sac du Mont-Dieu, moururent tous misérablement, quelques années après. Le dernier qui mourut, appelé le capitaine Lambert Beschet, grand ingénieur, qui avoit mis le pétard au Mont-Dieu, fut tué dans les mesmes bois du Mont-Dieu, par ses propres confrères en christ, de Sedan, pour quelque différend qu'ils avoient. »

Breton, La Noue mourut en Bretagne, en guerroyant pour le prince de Donsbes, qui disputait cette province au duc de Mercœur, l'un des chefs de la Ligue. Assiégeant le château de Dombasle, il voulut descendre dans une brèche. Au moment où, pour la mieux reconnaître, il avait levé la visière de son casque, une balle le frappait à la tête. Il tomba sans connaissance. On le porta tout aussitôt au château de Montcontour; il y mourut quinze jours après. « C'était un grand homme de guerre — dit Henri IV, lorsqu'il apprit cette mort — et encore plus un grand homme de bien. On ne saurait assez regretter qu'un petit château ait fait périr un capitaine qui valait mieux qu'une province. »

Le 3 floréal an III, fut vendue l'abbaye du Mont-Dieu, avec ses dépendances, à « une société de spéculateurs » qui l'acheta moyennant trois cent cinquante mille quatre cents livres. De l'église, des cloîtres, des logements abbatiaux, restent à peine quelques vestiges. Cette chartreuse si magnifique, si riche, qu'il fut possible de payer le prix de son acquisition avec le seul produit du plomb, du fer et des décombres, s'est transformée en ferme, en parcs, en vergers donnant des fruits savoureux, en maison de campagne, que baignent toujours les célèbres fossés poissonneux, jadis sources de richesses pour l'abbaye. Mais autour du Mont-Dieu, se dresse, de même qu'autrefois, l'épaisse et luxuriante forêt qui fut l'orgueil des moines, et, comme aux temps jadis, la végétation y est encore d'une énergie prodigieuse.

MONTGON

La Hottée du Diable. — A Montgon, non loin du moulin de la Claquinette, est un petit monticule sur un lieu dit *la Butte du*

Diablo. Satan avait parié que, du soir au matin, il transporterait du Chesne à Voneq une quantité si considérable de terre, qu'il pourrait former une montagne. Petit à petit, la montagne s'élevait et déjà le diable se réjouissait de voir son œuvre menée à bonne fin. Mais un peu avant le lever du soleil, les bretelles qui retenaient la hotte, dans laquelle il portait la terre, se rompirent, et toute la charge se répandit à terre; d'où cette appellation : *la Hottée du Diablo.*

~ Au dix-septième siècle, la seigneurie de Montgon était possédée par François de Wignacourt, homme d'extrême violence, brutal, jaloux. Il tua sa femme, l'ayant trouvée, dit la légende, en conversation, qu'il jugea trop intime, avec un seigneur voisin. Et cependant cette femme était innocente; cette femme, toujours, lui resta fidèle, ainsi qu'il l'apprit quelques années après le meurtre. Une inscription, sur une pierre au pied du chœur de l'église, nous révèle tous les remords du sire de Wignacourt :

« Ceste chapelle avec le preset tableaux ontz esté faiets par Fraçois de Vignacourt, s^r de Mogo, et ptié pour l'inocece de damoiselle Nicolle de Villers, sa feme, laquelle il tua d'un coup de dague, sans l'avoir médité, le 1^{er} juillet 1579, come fol, incese p^r oppressios de fauce ialousie. Lequel est icy, en chemise, à genoux devant le crucifix, demadat p^{on} de l'osece qu'il a faict et à a fodé en la d^e chappelle, quatre obits, vigille et messe, au 3 teps de l'an et to les ans à perpétuité p^r prier Dieu p^r l'âme de la d^e deffuncte. Amen. »

En tête de l'inscription, un personnage à longue barbe, à genoux, les mains jointes, priant devant un crucifix.

MONTHERMÉ

La Basse-Rowa. — C'est à la *Basse-Rowa* — le lieu du Rouvre, le lieu du Chêne, l'endroit où, selon la légende, les druides cueillaient le gui — que s'éleva la célèbre abbaye de Laval-Dieu : *Vallis Dei* = la *Vallée de Dieu*. Elle fut, vers l'an 1130, fondée par Wiler, comte de Rethel. Revenant de piller l'abbaye de Saint-Remy, il voulut, ainsi, faire oublier cette rapine à mains armées, d'autant plus que l'archevêque Renaud II l'avait excommunié, et qu'à cette époque de superstitions naïves l'excommunication était chose terrible. Dès son origine, les biens de cette abbaye furent considérables : pêcheries de saumons, bois, terres, qui s'étendaient jusques au *Chastelier*, de Château-Regnault; et aussi engagement,

en 1238, par Hugues IV — pour lui et ses descendants — de donner tous les ans, à l'abbaye, « quand arriverait Noël », un muid de seigle « pris sur ses moulins de Mézières afin de compenser le dommage qu'il a pu causer à l'abbé et au monastère en rebâtissant une porte de son château sur le fonds même de leur propriété qui alors s'étendait jusqu'au *Blanc-Ru*, près de la *Grande-Roche*. »

Elle possédait en outre les cures d'Orchimont, d'Haybes, d'Hargnies, des Louettes et de Villerzy.

Dans l'église actuelle de cette abbaye disparue, construite, il y aura bientôt deux cents ans, sur l'emplacement de l'église ancienne, se remarquent quelques pierres tumulaires, d'assez curieuses statuettes en bois peint doré et surtout de fort belles boiseries, dont la patine du temps rehausse le réel mérite artistique. Elles règnent autour de l'unique nef et servent de dossiers à quatorze merveilleuses stalles, aux miséricordes ornées de fleurs.

A Laval-Dieu, le chanoine Hanser, organiste habile, enseigna les premiers éléments de la musique à Méhul.

Monthermé, certainement, est l'une des petites villes les plus intéressantes et des plus pittoresques des Ardennes, mais plus encore par ses sites agrestes que par son histoire, car à ses lieux-dits ne s'attachent pas des souvenirs bien précis. Et d'abord, d'où vient son nom? Ici la légende et l'étymologie se permettent d'ingénieuses licences. Tout d'abord, elles font de Monthermé une résidence druidique, puis elles ajoutent : « Une coutume gauloise imposait à chacun l'obligation de ramasser les grosses pierres éparses sur le chemin et de les porter à un endroit convenu. Les amoncellements plus ou moins considérables de pierres et de rocs s'appelaient des « Hermès » et avaient un caractère religieux. Autrefois, très autrefois, se voyait un de ces amas pierreux à quelques cents mètres, avant Monthermé. Cette petite ville n'en a-t-elle pas tiré son nom? » A moins qu'elle ne l'ait tiré de *Mons-Hermetis*, mont de Mercure, une statuette de ce dieu du commerce ayant été trouvée à Monthermé, ou encore de « Monts-armés », alors que nos ancêtres se réfugièrent dans cette région boisée, alors que les Normands, ces terribles pirates, remontaient la Meuse et la Semoy ». Nous sommes, on le voit, en pleine fantaisie étymologique. Nous ne signalerons qu'un écart : les *Hauts-Buttés*, célèbre par son pèlerinage à saint Antoine de Padoue, qui fait retrouver les objets perdus.

Nous lisons dans les *Annales ardennaises*, du D^r MASSEX :

« Monthermé, qui est un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Mézières, au confluent de la Semoy et de la Meuse, doit

être d'origine celtique ancienne; car le lieu où il est situé était si favorable à la pêche, qu'il n'est pas probable que les premiers Gaulois qui ont abordé dans ces contrées l'aient méconnu et délaissé, surtout lorsque nous les voyons établis sur la Semoy. Cependant le nom de Monthermé ou plutôt de *Mont-Armé*, car c'est là sa véritable désignation, est latin : *Mons armatus*. Mais il faut distinguer : le Mont-Armé des Romains, ainsi désigné sans doute à cause d'un fort qui le défendait, était situé à mi-côte, au midi, sur un plateau qui domine la rivière à droite et à gauche, et dont la vue extrêmement pittoresque s'étend sur la vallée de la Semoy et sur les montagnes voisines. Or, il y avait un ancien village nommé *La Rowa*, sur l'autre rive de la Meuse, qui vit, un jour, Monthermé venir le rejoindre. »

Dans le vieux Monthermé, sur la rive gauche, s'élève l'église fortifiée, remontant au quinzième siècle; on y voit un beau baptistère — datant du douzième siècle — et qui jadis appartenait à l'église de Laval-Dieu.

(19)

MONTHOIS

La Fontaine des Ames. — Lieu-dit, mamelon assez élevé, qui passe pour avoir été, jadis, un cimetière romain.

La Fontaine Madame. — A Monthois, jadis, deux fontaines, dont l'une, la *Fontaine Madame* — on a perdu l'origine de cette appellation, — prenait sa source à l'endroit ainsi nommé; et la fontaine dite *la Sauvre*, parce que ses eaux légèrement minérales apportaient le salut aux malades, et qu'une fois — dit la légende — elles sauvèrent Monthois d'un incendie qui, sans doute, l'eût entièrement brûlé. Mais la légende oublie de nous dire à quelle époque fut conjuré ce désastre que, par surcroît, on aurait fort heureusement prévu.

La Ruelle des Corps. — Le Pont des Corps. — Le Pont à Pardon. — Monthois ne put s'agrandir — nous affirme la tradition — qu'en englobant dans son enceinte d'assez nombreuses habitations ne faisant point, à l'origine, partie du village; enceinte en effet, car on voit encore des vestiges de vieux remparts, de vieilles fortifications. Cependant HUBERT écrit dans sa *Géographie des Ardennes*: « Monthois avait, autrefois, moins d'étendue que de nos jours. »

La « maîtresse église » se trouvait anciennement à Corbon, écart de Saint-Morel. Elle fut détruite à l'époque révolutionnaire, et, sur son emplacement, on éleva une croix. A Monthois même, jadis, pas de cimetière; on allait enterrer les morts à Saint-Gilly,

où se trouvait un prieuré. Le chemin qui conduisait à ce champ, si fort éloigné, du dernier repos s'appelait la *ruelle des Corps*; un petit pont jeté sur un ruisseau était nommé le *pont des Corps*; et assez proche, avant d'arriver, un autre pont dit le *pont à Pardon*.

~ On remarque au sud-ouest de Monthois une éminence de forme conique régulière; objet de nombreuses légendes, comme, d'ailleurs, maints « tumuli » qui se trouvent dans cette partie de la Champagne. Peut-être des fouilles amèneraient-elles la découverte de quelques sépultures anciennes. Tout proche de Monthois, au nord de Mont-Saint-Martin, une autre « tomelle » non encore explorée.

~ La tradition nous dit que le roi de Prusse s'arrêtait à Monthois, avant « d'aller se faire battre à la lune ». C'est au presbytère qu'il coucha. Ayant acheté des poules noires, il ne voulut point les payer, ce qui, ajoute la légende « ne leur fit pas grand honneur ». Et comme, le lendemain, en partant, il demandait : « Combien de chemin me reste-t-il à faire pour arriver à Paris, » un fermier lui répondit : « Beaucoup plus de chemin que d'ici à Berlin. »

MONTIGNY-SUR-VENCE

Les Grandes Neaux. — Le Bois du Trésor. — On raconte que, vers 1760, sur la route de Mézières à Vouziers, en traversant le Chesne, une voiture contenant une somme importante du Trésor public fut arrêtée par des voleurs, en plein bois, entre la Crête-Mouton et la Crête-Warinet. Les gens de la maréchaussée, au nombre de quatre, qui accompagnaient la voiture, se seraient, sans chercher à se défendre, laissé lier aux arbres. Étaient-ils complices? Personne ne put le dire au juste, mais la méfiance fut longtemps en éveil. Toujours est-il que le trésor fut bel et bien volé et que les voleurs restèrent inconnus. Une partie de l'argent, dit la légende, fut cachée dans la forêt de Mazerny et dans la forêt de Poix-Terron, car souvent les bûcherons, en abattant du bois, auraient trouvé des pièces d'or au pied des arbres. On dit même qu'un habitant de Mazerny en trouva tant et tant qu'il fut riche jusqu'à la fin de ses jours. C'est depuis cette époque que ce bois, jadis appelé les *Grandes Neaux*, prit le nom de *Bois du Trésor*.

Hurlenterne. — Entre Montigny et Touligny, se serait élevée, sur le lieu dit *Hurlenterne* — ou *hure-lanterne* — en plein bois,

une fort importante abbaye, qui jouissait du droit d'asile. Lorsque cette abbaye eut été détruite, les pierres provenant des démolitions servirent notamment à construire l'église actuelle de Montigny. Le surplus, pour quelques maisons du village où se rencontrent encore, comme dalles, des pierres tumulaires, avec inscriptions en écritures gothiques.

Le Camp. — Rappelle l'endroit où campa Dumouriez quelques jours avant la victoire de Valmy.

MONT-LAURENT

Charmentry. — L'Arquebuse. — En ces lieux-dits furent trouvés de nombreux squelettes et des armes en grande quantité. Y eut-il une bataille à *Charmentry* et à *l'Arquebuse*? Était-ce avant ou après que Henri III eut autorisé Mont-Laurent, « comme témoignage de fidélité », à se fortifier? On voit encore quelques vestiges de ces remparts, — ou mieux de cette clôture « qui coûta six cents écus. » — Du château de Mont-Laurent, une seule tour, sur quatre, a bravé les siècles. De ses plate-formes construites aux temps où François I^{er} guerroyait contre Charles-Quint, il ne reste plus vestige. Il eut pour suzerains les Ferret, seigneur de Mont-Laurent — dont une rue de Reims porte le nom — et de Gueux qui, plus tard, s'alliait aux Corvisart de Mont-Marin, les ancêtres du fameux médecin de Napoléon I^{er}.

Le Moulin. — Nom d'un monticule d'où la vue s'étend illimitée, superbe, embrassant « trente-cinq villages ». C'est au *Moulin* que s'allument les feux de la Saint-Jean et que se brûle Carnaval. — Voir sur les « origines des feux de la Saint-Jean », ALBERT MEYRAC : *La Forêt des Ardennes*.

MONTMEILLANT

Nous ne mentionnons Montmeillant que pour rappeler le général Pierre Jadart Dumerbion qui naquit le 30 avril 1737, en cette commune, et auquel, dans la *Revue historique ardennaise*, M. PAUL LAURENT a consacré une fort intéressante et très complète étude. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur soucieux de connaître plus intimement nos gloires locales, parmi lesquelles Dumerbion, que notre grande assemblée révolutionnaire, la Convention, appréciait comme voici :

« Patriote pur, excellent soldat, toujours il a bien mérité de la patrie... Nous l'avons vu, quoique malade, monter à cheval, dans une circonstance importante, et conduire à la victoire nos colonnes républicaines... Dumberbion est non seulement un général républicain, mais un des généraux les plus instruits de France... »

Caractère franc et loyal, *ferme comme une roche* — selon la devise gravée sur sa montre, — brave et sans souci du danger, plein de douceur pour ses subordonnés, l'un des plus précieux commandants de l'armée d'Italie; tel fut Dumberbion qu'estimait tout particulièrement Bonaparte.

Il y a trente-cinq années, environ, les habitants de Montmeillant voulurent élever un monument à Dumberbion. Alors on exhuma des ossements. Puis, à ce projet aucune suite n'ayant été donnée, ces ossements furent relégués dans le grenier du presbytère. Mais heureusement qu'un appel chaleureux vient d'être entendu. Notre patriotique Ardenne, ce pays frontière à l'avant-poste d'honneur, ne pouvait oublier ce soldat glorieux. Dumberbion, enfin, aura son monument sur lequel on pourrait graver ces nobles paroles que, le 23 prairial an III, il adressait à l'un de ses amis :

« *Si la patrie était en danger, je volerais à son secours, quoique malade et infirme, et je me croirais trop heureux de faire les plus grands sacrifices pour elle.* »

MOUZON

Les Rues de Mouzon, cette jolie petite ville adossée à la montagne *le Terme*, — en haut duquel veillait autrefois une sentinelle, « le braillard », pour donner l'alarme — et que traverse un bras de la Meuse nommé *le canal*, sont autant de lieux-dits. Presque toutes elles rappellent un souvenir historique, une légende.

Rue Porte-de-Bourgogne. — Conduisait à la *porte de Bourgogne*. Elle « ouvrait » le chemin de la région d'Yvois, du Luxembourg, de la Lorraine, pays alors tributaires de l'Autriche ou de l'Espagne, et dont on désignait les habitants sous le nom générique de Bourguignons. Près de cette porte, des restes nombreux d'anciens et massifs remparts.

Rue Porte-de-France. — Conduisait, du côté opposé, à la porte qui s'ouvrait sur « le pays de France », pour parler le langage d'il y a trois siècles.

Rue Saint-Denis. — La porte de Bourgogne s'était appelée anciennement porte Saint-Denis, du nom d'une chapelle située

dans le voisinage — détruite en 1633, lors du siège de Mouzon par Turenne. — Une petite rue a conservé ce nom.

Rue Saint-Bernard. — Du nom de l'abbé de Cluny qui vint plusieurs fois à Mouzon.

Ruelle du Moulin. — Du moulin du roi, dont une partie des bâtiments subsiste encore.

Ruelle du Cul-du-Four. — Peut-être ce nom vient-il du four banal.

Rue et Cul-de-Sac Saint-Martin. — De l'église de ce nom, paroisse jusqu'en 1793.

Rue de la Cour-Souveraine. — Qui conduisait à la porte du Palais-de-la-Cour, supprimée en 1663, et remplacée par un bailiage.

Place du Château. — Du nom de l'ancien château ou citadelle de Mouzon : il en reste des vestiges.

Place et Ruelle Saint-Victor. — Du nom du patron de Mouzon, dont on montre encore la maison à l'un des angles de cette place.

DOM GANNERON raconte comme voici ce martyre de saint Victor :

« Quant à la ville de Mouzon, se trouve qu'elle commença par un pont qui devint depuis village et, après, ville ; je n'ay point trouvé mention ancienne de Mouzon, avant l'an 346. Saint Victor, donc, estoit natif de Mouzon, de bas lieu, mais de parens chrétiens. Il avoit une sœur, qui estoit douée d'une beauté sans pareille. Le prince et seigneur de Mouzon en estant devenu espris, tascha par tous moyens d'en jouyr ; de quoi adverty, saint Victor s'entendra, par tous les moyens, de la soustraire et de ne permettre que le tyran en abusat.

« Le prince néantmoins ayant fait et dit tout ce qu'il peut inventer, pour attirer la vierge à luy consentir, elle ne voulut jamais l'escouter, ni obéyr, selon qu'elle avait été instruite de son bienheureux frère, et que le tyran avoit tenté plusieurs fois par prière et par argent, mais n'en avait peu venir à bout. Le prince, se voyant esconduy de ses prétentions, changea son amour en fureur, et résout de s'en vanger, et partant il commande à quelques de ses estaffiers de crever les yeux à la vierge, ce qu'ils exécutèrent promptement.

« De quoy adverty, saint Victor, outré de douleur pour une telle cruauté, aborde le tyran, luy remonstre la grièveté de son crime, l'exhorte d'en faire pénitence, s'il ne vouloit bientôt en porter la peyne ; mais luy qui se sembloit estre affronté par un homme de si basse estoffe, délibéra de s'en vanger et commanda aux mesmes, qui avoient arraché les yeux de la sœur, de tuer pareillement le frère. Aussy tost dit, aussy tost fait ; ces satellites espient le temps que le saint entroit en l'esglise, et le saccagèrent au lieu mesme, et fut ensevely, proche la muraille de l'église de Saint-Pierre, vis-à-vis de Mouzon, au village qui s'appelloit anciennement Fossade, et ce précieux corps demeura caché plusieurs siècles, jusques au temps de l'archevesque Hincmar, auquel il commença d'esclatter en miracles et fut, pour lors, translaté à Mouzon. »

Rue des Anges. — Cette rue conduit à la place Saint-Louis. Il y avait, avant le dix-septième siècle, des Sœurs-Noires qui tenaient école pour les petites filles, dans une maison de cette rue.

Place du Marché. — Emplacement de l'ancienne halle.

Rue de la Motte. — Le roi possédait autrefois à Mouzon le fief de la Motte, ou Mothe, qui consistait en quelques deniers prélevés sur les habitants de cette rue : un denier par an pour la garniture de chaque porte, et paiement d'un sol pour livre sur le prix de vente de chaque maison. Quant à l'origine du nom, inconnue.

Place Doudeauville. — Le 19 mai 1814, le duc de Doudeauville-La Rochefoucauld, commissaire extraordinaire de Louis XVIII, dans les départements de la Marne, des Ardennes et de la Meuse, vint à Mouzon. On lui fit un accueil enthousiaste. Très probablement le nom de la place date de cette époque.

Rue du Collège. — De 1679 à 1837, Mouzon eut un collège. Cette rue y conduisait.

En 1164, Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, banni de sa patrie, accompagné de quelques-uns de ses parents, de ses amis, sortant du Hainaut, vint à Mouzon, où il fut fort bien reçu à l'abbaye de Notre-Dame de Mouzon, l'une parmi les plus célèbres des Ardennes. Il laissa par reconnaissance à ladite abbaye un calice d'or. Après son martyre, les Bénédictins de Mouzon lui dédièrent une chapelle au fond de leur église, où ils mirent son

image. On conserva longtemps intacte la chambre où il avait séjourné. Cette pièce ayant été détruite avant les guerres, on appelait Angleterre un nouveau bâtiment qui fut édifié au même endroit et qui servit à l'installation de ce collège.

Signalons aussi l'établissement « d'une forge de monnaie » remontant à l'époque — ou environ — qui suivit l'occupation de la Gaule-Belgique par les Romains. Les plus anciens types de médailles connus sont des « tiers de sol d'or » représentant la Victoire, avec cette légende : VICTVR AVGG OV ICTURA OCC. On ne possède, pour les temps mérovingiens, aucune monnaie d'argent frappée à Mouzon. Les deniers mouzonnais de la période carlovingienne sont en argent, avec indication de l'atelier et le nom du roi : Charles ou Louis. L'atelier de Mouzon, rétabli en 1418 par le dauphin Charles, et dirigé par Aubert-Leclerc, fonctionnait encore en 1450.

Eglises. — Elles furent nombreuses à Mouzon. Nous ne pouvons que les mentionner; également pour le souvenir. D'abord la célèbre église Notre-Dame — un des « monuments historiques » les plus jolis de France — qui appartenait avant la Révolution à l'abbaye des Bénédictins; les églises de Saint-Martin et de Saint-Denis, détruites en 1792 et en 1630; autrefois, un peu en dehors de la ville; les chapelles Saint-Pierre et Saint-Maximin; au faubourg, l'église Sainte-Geneviève, dont on remarque les fenêtres et les contreforts.

fausse **Le Pré aux Bœufs.** — Voir à la rubrique WARCOQ : *la Chapelle Saint-Hilaire*. Warcq était alors, en 974, assiégé par Othon, emporté d'assaut, pillé, brûlé. Mais les flammes épargnèrent l'église, qui était en bois. Cependant l'archevêque Adalbéron, craignant de voir brûler le corps de saint Arnould, que conservait cette église, l'en fit sortir et le déposa sur un bateau, ordonnant qu'il fût transporté à Mouzon. D'après la légende, les bœufs qui traînaient ce bateau sur le chemin de halage, avant d'entrer à Mouzon, s'arrêtèrent d'eux-mêmes à cet endroit qui s'appelle, encore de nos jours, *le Pré aux Bœufs*.

Dans le Pré aux Bœufs passèrent les cuirassiers envoyés par le maréchal de Mac-Mahon contre l'artillerie allemande établie à Montebrun.

Les Trois Fontaines. — Au lieu dit *les Trois Fontaines*, les Allemands, le 30 août 1870, eurent à subir un feu terrible qu'envoyèrent une batterie de mitrailleuses françaises, ainsi qu'un détachement de l'infanterie de marine.

La Fourberie. — Emplacement, le 30 août 1870, de l'artillerie française.

La Tranchée. — A l'est des anciens remparts, une *tranchée* fut faite par le maréchal de La Ferté, alors qu'en 1653 il assiégeait Mouzon. Pendant la guerre de 1870, quartier général du prince royal de Saxe.

La Maladrerie. — En 1201, à la suite des croisades, on construisit, le nombre des lépreux étant considérable, une *maladrerie* sur le grand chemin de Sedan à Carignan, à gauche d'une maison appelée *Belle-Aire-en-Bourgogne*, assez proche l'auberge *Saint-Nicolas*.

Saint-Nicolas. — A Belair, écart de Mouzon, un lieu dit *Saint-Nicolas*, et à côté une ruelle dite de *Saint-Nicolas*. En cet endroit, s'élevait la chapelle *Saint-Nicolas des Bons-Malades*, affectée à la *Maladrerie*. Un arrêt royal de 1696 réunit cette maladrerie à l'hôpital de la ville.

La peste, outre la lèpre, ravagea souvent Mouzon. En 1636 — entre autres époques, — plus de trois mille cinq cents pestiférés moururent à Mouzon; et que de guerres encore ruinèrent souvent cette jolie petite ville dévastée, brûlée par les Normands en 882; incendiée en 889 par les Hongrois, et alors fortifiée par l'archevêque Hervé qui voulut « rendre à Mouzon son ancienne splendeur »; en 1212, détruite par le feu; ravagée en 1359 par les Anglais; pillée en 1521 par le comte de Nassau; la même année, éprouvée par une peste terrible; presque détruite entièrement, en 1618, par le comte de Mansfeld; en 1636, odieusement rançonnée par le prince de Lorraine, évêque de Verdun, à la tête d'une armée de Croates, de Hongrois, de Polonais; en 1639, assiégé par Piccolomini, que le maréchal de Châtillon force à lever le siège; ses anciennes fortifications démolies; puis reconstruite, notamment le fort Richelieu, près de *Belair*; enlevée d'assaut par les Espagnols en 1650; encore occupée par les Espagnols, de 1654 à 1653; démantelée par ordre de Louis XIV et rattachée au gouvernement de Sedan; en 1709, épidémie de pourpre, chaque bourgeois est obligé de faire un feu devant sa maison, au son de la cloche, pour purifier l'air corrompu; en 1711, pillée par les dragons impériaux; en 1848, misère si grande que des ateliers de charité furent créés; et en 1870, l'invasion allemande!

Dans ses *Centuries*, le chartreux DOM GANNERON nous a longuement parlé de cette peste cruelle, dont souffrit, en 1636, notre pays d'Ardenne :

« Je ne sçay pas ce qui se passa ailleurs, voire mesme en ce pays des Essuens, mais seulement ès-environ du Mont-Dieu — où DOM GANNERON était chartreux. — C'est là qu'arriva la contagion sur la fin de la présente année, 1636. Elle commença au village de Tasnay et, eu après sur le ban du Mont-Dieu, en la cense du Moulinet, où elle fut apportée par un habitant du village de Voulzy, qui s'y estoit venu réfugier chez un sien frère, bien qu'il ne fust infecté de peste. Incontinent après, on entendit qu'elle estoit à Mouzon, à Grandprez, à Mézières et presque partout le pays. Mais on dit qu'elle a esté encore plus violente dans les Pays-Bas et dans les Ardennes, où sont morts une infinité de personnes, et quelque personne d'autorité a dit que dans la Lorraine on trouva une fois sept, huit ou neuf curez disnans ensemble en quelque hostellerie, auxquels il n'estoit resté à eux tous ensemble que cinq paroisses.

« On compte vingt mille personnes mortes depuis Sedan jusques à Verdun, c'est-à-dire douze lieues environ de pays. En la ville de Verdun seule, il y en a eu dix mille ; à Mouzon, quinze cents ; terres de Mouzon, seize cents ; à Mézières, huit cents ; à Beaumont-en-Argonne, six cents ; à la Berlière, cent trente ; aux Grandes-Armoises, cent quarante-six ; à Chémery-sur-Bar, tant de peste que de dyssenterie, cent deux ; à Tasnay, deux cent soixante et plus ; à Grandpré, trois cents ; à la Neufville-les-Maire, cent vingt ; au Chesne, cinq cents ; au Vivier et Artaise, cent, en divers temps et reprises. A Setonne, il n'y eut qu'une maison d'infectée ; à Sy, deux ou trois au commencement, mais la dyssenterie en emporta plusieurs ; à Sauville, trente et plus ; à Bairon, trois maisons infectées, en moururent seulement quatre ou cinq enfants ; aux Petites-Armoises, cent quinze ; au ban du Mont-Dieu, en trois censes, seulement trente.

« Quant au monastère du Mont-Dieu, c'est un miracle, qui continue depuis sa fondation, que la peste n'y a jamais esté, notwithstanding les occasions qui se présentent cette année mesme de l'infecter. Car, premièrement, avant qu'on eust descouvert la dite maladie, on enterra au cimetièrre, en huit jours, trois ou quatre corps morts de peste d'une seule maison, où assistèrent les parens qui estoient aussi infectez. Peu après, un frère lay fut manier ces corps morts assez hardiement pour veoir de quelle maladie ils estoient morts. Plusieurs gens étrangers ne pouvans trouver giste aux villages ruinés des armées ou infectez de peste, s'en venoient loger au Mont-Dieu, ayant l'infection avec eux, comme aucuns ont confessé depuis.

« Aucuns marchands mêmes y sont venus trafiquer et faire des marchés, qui sont morts au bout de trois jours. Un des domes-

liques de la maison ayant gagné le charbon en quelque village voisin s'en vinst coucher le jour mesme au Mont-Dieu. Tous les pestiférés venoient ou envoioient des villages prochains, demander des médicamens ou victuailles, les pauvres pour Dieu, les riches pour argent, et outre ce, plusieurs autres sujets se sont présentez d'infecter et perdre le Mont-Dieu ; mais, louange au père des miséricordes, personne n'y a jamais esté peu ou point atteint.

« De dire que Dieu nous ait épargné à cause de notre profession de religieux, c'est un abus ; car d'autres religieux très réformés, d'ailleurs, ont senty les fléaux de Dieu comme les autres ; les Capucins de Mouzon y perdirent quatre de leurs religieux ; les PP. de Belleval, quatre ; Orval, douze ; l'abbaye de Saint-Hubert, treize ; et si ceux de Longwé ne se fussent retirés à Reibel, à cause des guerres, il y eust eu quelque eschec parmi eux, leur monastère ayant esté tout entouré de villages empestés...

« La contagion commença à diminuer sur la fin d'octobre, mais il semble qu'elle recommença à la Saint-Martin, en suivant, et semble que les paysans ne s'amendèrent guère de ce châtiement, retombans en leurs débauches premières. Le peuple ayant été tant éclairci et diminué, le curé de Mouzon fiança, pour un jour, dix-huit personnes, et celui de Tasnay, douze qui avoient perdus leurs femmes ou marys... La contagion commença d'affliger la ville de Reibel, au commencement de l'année 1637, où moururent seulement quarante personnes ; deux Pères Minimes qui assistèrent les pestiférés y moururent. Un autre, appelé le P. Pierre. L'homme leur fut subrogé, et eut aussy la peste mais en guérit. Comme il attendait la fin de quarante jours pour retourner au couvent, il fut invité de quelque curé du village prochain, sien amy, de l'aller veoir, et en retournant de chez luy, sur le bord de la rivière et disant son bréviaire, on tient qu'il se noya, et on n'a jamais sceu nouvelles de luy, sinon que quelque berger le veid proche de l'eau et qu'on trouva son manteau en la rivière. La contagion qui avoit cessé en ce pays, commença de paroistre encore vers le mois de mars à Sedan, Artaise, Setonne et Sy, qui avoit esté moins infectez que les autres. »

Le Fond de la Viseppe. — Poste qu'occupèrent les Lorrains commandés par de Tange, lors du siège de Mouzon en 1630. — Voir gazette de RENAUDOT : *Journal du Siège et de la glorieuse Capitulation de Mouzon.*

Warmonterie. — Belle-Fontaine. — Fermes au sud de Mouzon, où se trouvait le camp espagnol pendant ce même siège de 1630. — Voir encore RENAUDOT : *Journal du Siège.*

La Pointe de Richelieu. — Où fut pratiquée la première tranchée des assiégeants, lors de ce même siège.

Le Chemin-Creux. — Charge, en cet endroit, du 2^e escadron de cuirassiers. Mort du commandant Brincourt.

Baybel. — Nom d'un lieu-dit et d'une ferme où Napoléon III passa la nuit du 29 au 30 août. A quelque distance, au *Revers de Baybel*, le roi Robert et l'empereur de Germanie se seraient rencontrés. Les deux souverains firent assaut de luxe et de générosité. Puis, ayant, dit la chronique, « traité des moyens d'affermir la paix dans leurs états respectifs, puis de protéger le bien de l'église, » ils résolurent d'aller à Pavie, où se trouvait Benoît VIII, pour lui « faire signer quelques articles réglant certains droits litigieux. » Mais la mort du pape et de l'empereur rompit ce beau projet.

La Cour-Souveraine. — Sur ce lieu-dit, s'élève l'Hôtel de ville actuel. En 1397, alors que la *Cour-Souveraine* n'était qu'un champ, Louis, duc d'Orléans, et l'empereur Wenceslas eurent une entrevue « au sujet des antipapes ».

En 1401, toujours à la *Cour-Souveraine*, nouvelle entrevue entre le même Louis d'Orléans et le duc de Gueldre. Le duc de Gueldre, ayant reçu de forts riches présents, fit serment de servir la maison royale de France, « envers et contre tous, excepté contre l'empereur d'Allemagne. »

L'Abbaye. — Conférence entre le légat du pape, les envoyés de Louis XII et ceux de Maximilien d'Autriche, pour « concilier ces princes sur les différends qui existaient entre eux. »

Montgrignon. — Lieu-dit où s'élève la *Croix des Cuirassiers*, rappelant l'héroïque charge faite le 30 août par le 5^e cuirassiers.

Les Capucins. — Où furent construits, en 1792, des hôpitaux militaires.

Alma. — Lieu-dit et ferme occupés en 1870 par le général Lacrosette, pour déloger les Allemands cachés dans les bois de Villemonty.

Le Gué de l'Alma. — En cet endroit, un petit combat, en 1870, entre les troupes du génie et l'artillerie allemande.

Flaviers. — Cense et bois donnés à l'abbaye de Mouzon par l'archevêque Arnould. En 1870, emplacement des mitrailleuses qui foudroyèrent les Allemands le soir du 30 août.

Sarre. — Sur ce fief de Sarre, s'élevait autrefois un château-fort, dont le seigneur avait droit de haute-justice. En 1870, campement des troupes françaises.

La Thuilerie-les-Malades. — Le Jard. — Lieux-dits qui furent d'anciens fiefs. Au Jard, en 1870, une brillante charge à la baïonnette.

Mont-Brune ou Mont de Brune. — Au lieu dit *Mont-Brune*, campa, en août 1677, l'armée française, commandée par le maréchal de Créquy ; luttant contre les Impériaux qui s'étaient emparés de Mouzon. Occupé par l'artillerie française, le 30 août, au matin. Canonnades, le soir, par l'artillerie allemande, des troupes du 88^e et du 22^e de ligne, après la déroute de Beaumont.

Le duel d'artillerie qui avait suivi la prise de Beaumont venait de cesser. Les colonnes prussiennes restaient encore cachées par un pli de terrain ; mais on devinait qu'elles montaient. Les premières qui apparurent furent deux régiments de hussards et de dragons. Brusquement, des batteries démasquées les canonèrent de front, tandis que du bois de Givodeau nos tirailleurs les fusillaient de flanc. Cette cavalerie se retire ; l'infanterie prussienne lui succède. Elle marche au bruit des hurrahs, nous refoule dans le bois ; mais les taillis inextricables lui opposent un obstacle imprévu. Il est à peu près cinq heures lorsque ces troupes, décousues par la marche sous bois, débouchent au nord du taillis.

Tout à coup, une canonnade violente éclate sur notre gauche. Les Saxons, que tout à l'heure nous apercevions cheminant en longues colonnes sur l'étroite chaussée de la Meuse, auraient-ils réussi à nous tourner ? Nous sommes vite rassurés par la vivacité avec laquelle l'infanterie prussienne a regagné le bois. C'est le canon du 12^e corps qui nous soutient ainsi. D'une forte position sur la rive opposée, auprès de la ferme de l'Alma, ces batteries dirigent contre nos adversaires un tir de flanc qui les arrête. La marche du corps prussien s'en trouve suspendue, et les Saxons renoncent à nous couper de Mouzon.

Nos troupes avaient maintenant perdu de vue l'entonnoir de Beaumont, et la plaine de Mouzon commençait à se découvrir. Deux sommets isolés en commandent l'entrée : à droite, les hauteurs de Villemoutry ; à gauche, le Mont-Brune, un cône allongé qui coupe une voie romaine. Entre les deux escarpements, dans

le fond, s'apercevait le faubourg de Mouzon ; par delà, Mouzon dans une île de la Meuse. A notre grande surprise, il y avait là dans cette plaine une masse française en réserve. De l'infanterie et quelques batteries occupaient les pentes de Villemonty, et deux régiments de cavalerie se trouvaient installés en avant du faubourg.

Sur ce point, voici ce qui s'était passé. En entendant le canon, le commandant du 12^e corps avait acheminé vers la rive gauche quatre brigades d'infanterie, une division de cavalerie, et trois batteries. Déjà la brigade d'infanterie Villeneuve et la brigade de cavalerie de Béville avaient passé la Meuse, lorsque le maréchal, survenant, ordonna aux troupes qui suivaient de regagner les positions qu'elles venaient de quitter. En agissant ainsi, le maréchal cédait à cette même pensée qui lui faisait concentrer toute son armée sur la rive droite. Il eût cependant suffi de quelques heures pour jeter cinquante mille hommes dans la bataille, qui n'eût pas été perdue. Les troupes du 12^e corps, que le maréchal maintint sur la rive gauche, rendirent de grands services. Les soldats du 5^e corps, renforcés ainsi par la brigade Villeneuve, reprirent pied. Les Prussiens, écrasés par la pluie de mitraille qui leur venait à la fois de l'Alma et de Villemonty, furent une seconde fois contraints à rentrer dans le bois Givodeau.

A ce moment, la bataille est devenue générale. Dans la vallée de la Meuse, l'artillerie saxonne réussit à installer ses batteries et riposte au feu de l'Alma. Vers l'Yoneq, la bataille se continue. Enfin, vers l'ouest, dans le lointain, le feu des Bavares va en s'éteignant. C'est une terrible musique de deux cents canons, à laquelle se mêlent le grincement des mitrailleuses et le pétilllement de la fusillade. Bientôt, sur la gauche, l'action se trouve suspendue par la retraite de l'infanterie prussienne. C'était un succès ; le premier de la journée. Malheureusement, les coups décisifs se portaient ailleurs.

Tandis que les Prussiens échouaient contre Villemonty, ils réussissaient dans l'attaque du Mont-Brune. Nous avions jeté sur ce sommet quelques bataillons, de la cavalerie et trois batteries. Vivement canonné de la hauteur, l'ennemi gagna les pentes au pas de course. Son attaque fut si violente que notre infanterie prit la fuite le long de la voie romaine, abandonnant ses batteries.

C'est en ce moment que la cavalerie, rangée non loin du faubourg, allait charger. De Faily, en débouchant dans la plaine, avait aperçu les cuirassiers. Il avait aussitôt invité les officiers des deux régiments à exécuter cette charge. Le premier qu'aborde l'aide de camp du général est le colonel du 6^e cuirassiers.

— Qui êtes-vous ? lui répond le colonel. Je ne vous connais pas. Je n'ai ordre à recevoir que de mes chefs.

L'aide de camp se précipite vers le 5^e cuirassiers et renouvelle son invitation. Le colonel de Contenson a compris l'inutilité et la grandeur du sacrifice.

Il demande :

— Mais charger sur quoi ?

— Là ! répond brièvement l'aide de camp, en étendant le bras dans la direction du plateau couvert d'infanterie et d'artillerie.

C'était plus que suffisant pour déterminer le colonel à partir. Sans contester l'inutilité du sacrifice qu'on exige de ses escadrons, prêt lui-même à donner sa vie sans réplique, le colonel de Contenson fait mettre le sabre à la main.

Il est cinq heures. Un éclat d'obus vient enlever le ceinturon du lieutenant Ozanne, ainsi que son fourreau de sabre. Suffoqué, il tombe sur l'encolure de son cheval ; mais il reprend bientôt connaissance et se remet vite en selle.

Puis, sans se retourner, sûr de la valeur de ses hommes, le colonel prononce ce mot avec sang-froid : « Chargez ! »

Et l'ordre vole de bouche en bouche sur toute la ligne de bataille, court comme un frisson dans les rangs qu'il électrise. Les trompettes sonnent. On part... Les escadrons s'ébranlent ; ils se mettent presque de pied ferme au galop, pour courir à l'ennemi, qui, comme un flot montant, se répand, déborde, envahit. Les chevaux galopent, surexcités par une longue attente, sous ce feu intense, et par le choc des balles sur les cuirasses dont le tic tac cingle comme une lanière de cuir.

Le 5^e cuirassiers marche admirablement en ligne. Il surgit entre le faubourg de Mouzon et le moulin de Ponçay, dans son ordre naturel de bataille, et comme sur le terrain de manœuvres : chaque officier en tête de son peloton, les capitaines en avant de leur escadron, et le colonel à vingt-cinq pas devant eux. A cette apparition subite, le 27^e régiment allemand fait halte, tandis que les fractions dispersées du 93^e prussien se placent immédiatement sur les ailes, front vers Mouzon. La longue ligne des tirailleurs ennemis se déroule alors au bas du cône.

Le régiment gravissait une légère pente... Pas un coup de fusil n'éclatait. Nul bruit ne se faisait entendre. Rien que l'ébrouement saccadé des chevaux, au milieu de cette course rapide, haletante, dans les terres labourées.

Le grondement sourd du canon s'est interrompu. Le feu crépitant de la mousqueterie a cessé. Tout s'éteint et se fait. Le silence règne au-dessus du champ de bataille. Silence de mort qui plane ! Et sous le soleil clair qui tombe à flots d'or dans la vallée, fait

briller les casques et miroiter les cuirasses, passe la trombe d'acier aux éclairs fulgurants. Muraille de fer qui s'avance étincelante contre un mur d'airain, dans un frissonnement de tout l'air, avec un bruit à peine perceptible du froissement des armures ou le choc parfois sonore des fourreaux de sabre.

Nous apercevant là-haut, plusieurs compagnies prussiennes se sont portées en avant, au nord des tirailleurs qui se plaçaient à l'aile droite, sur la voie romaine. Puis quelques pelotons se disséminaient çà et là, tandis que d'autres contingents se massaient pour supporter le poids de l'avalanche. Pas un coup de feu pourtant ne partait. Mais tous s'agenouillaient pour nous recevoir...

Nos cuirassiers s'avancent vers ces lignes hérissées de baïonnettes et prêtes à cracher la mitraille. Le corps penché sur l'encolure, avec la crinière flottant au vent, ils bondissent sur le sol qu'ils font trembler. Dressés sur leurs étriers et le bras droit tendu, la latte à la hauteur des yeux, serrant leurs rênes dans leur main crispée, ils enfoncent l'éperon dans les flancs de leurs montures et foncent, tête baissée, sur les fusiliers de Magdebourg, qui déjà s'espacent entre eux pour laisser passer le flot. Plus que cent mètres à franchir avant d'aborder l'ennemi, lorsque le front du régiment vient se heurter contre une route encaissée.

Les cavaliers du premier rang sont alors précipités les uns sur les autres ou renversés pêle-mêle par le second rang. L'ordre de la charge est rompu, et la mitraille éclate. Elle s'abat avec violence sur les escadrons désunis, elle couvre ce chemin creux, où nombre d'officiers et de cavaliers sont tués, blessés, démontés.

Un temps d'arrêt se produit. Le général de Béville se rapproche alors et envoie les lieutenants de Beaurepaire et Audéoud pour faire retirer le régiment. Mais Audéoud arrive trop tard. Les 1^{er} et 2^e escadrons ont déjà franchi la route et escaladé les fossés qui la bordent pour se remettre face à l'ennemi ; ils s'efforcent de rattraper à une allure désordonnée les 3^e et 3^e escadrons de l'aile droite.

A ce moment, le capitaine Péon et le sous-lieutenant Pourtier, qui étaient botte à botte avec le chef d'escadron Brincourt, voient leur commandant tomber mort. Et tout un escadron passe sur son corps inanimé, étendu la face contre terre, les pieds tournés vers l'ennemi, atteint derrière l'oreille par une balle qui avait en même temps broyé le couvre-nuque de son casque.

Mais les mains serrent les poignées des sabres et... sus aux Prussiens ! Point de clameurs bruyantes dans nos rangs. A cinquante mètres, l'ennemi, qui nous laisse approcher, fait feu à volonté, aux cris mille fois répétés de : « Hurrah ! »

Alors le brave colonel de Contenson commande de nouveau la charge, d'une voix vibrante, en élevant son sabre comme pour marquer l'instant solennel de vaincre !

Mais la lame retombe. Il est foudroyé... à terre. Et c'est ainsi qu'au lieu de ménager la cavalerie, une arme précieuse, on la faisait hacher en pure perte, comme si le temps était encore où une charge bien conduite peut enfoncer un carré d'infanterie.

Les colonnes prussiennes, ne trouvant plus rien qui résiste, descendent les pentes du Mont-Brune et les deux rives de l'Yoneq. Le jour cependant baissait. La bataille s'éparpillait, se dispersait en mille petits combats. Entraînées dans la déroute du 3^e corps, les troupes du 12^e, qui avaient été envoyées pour le recueillir, s'entassaient aux abords du pont de Mouzon. La brigade Villeneuve et l'artillerie du 12^e corps, venant de Villemonty, s'y heurtent aux cuirassiers de Béville. Ce qui achève d'immobiliser cette masse, c'est la poussée formidable du 3^e corps en déroute. Le passage était cependant terminé, lorsque l'ennemi se présenta; une mitrailleuse, installée sur le pont, le tint longtemps à distance. Enfin l'obscurité vint réduire l'artillerie au silence. Il y avait sept heures que l'on se battait.

MURTIN-BOGNY

Le Bois du Lierry. — Il y aura bientôt une vingtaine d'années qu'une carrière, pour l'extraction des pierres, fut ouverte au lieu dit *le Bois du Lierry*. Les fouilles mirent à découvert plusieurs tombes qui semblent être d'origine fort ancienne, si l'on en juge par la forme et la vétusté des poignards, des épées, des anneaux, des boucles, des vases en terre qu'elles contenaient. Quatre immenses pierres fermaient ces tombes, soigneusement payées et même dallées. Mais ni médailles, ni la moindre inscription pouvant mettre sur la trace d'une origine.

SAINT-MOREL

Corbon. — Ecart de Saint-Morel, qui se divise en deux parties, Corbon-la-Vieille, Corbon-la-Neuve. Possédait un auditoire, que l'on voit encore, de haute, moyenne et basse-justice. Les constructions de Corbon-la-Vieille datent seulement du seizième siècle, tandis que Saint-Morel est d'origine fort ancienne. A signaler un cimetière gallo-romain inexploré et contenant plusieurs centaines de sépultures.

NEUFMANIL

L'Île d'Elaire. — Le nom de Neufmanil apparaît pour la première fois en 1174 — ou environ, — alors que Gilbert d'Orchimont céda aux chanoines de Laval-Dieu la quatrième partie de la dime dont, en cette paroisse de Neufmanil, il était propriétaire. On voit encore ce nom en 1194, année où Gilbert de Neufmanil et sa femme Marie vendent à l'abbaye d'Elan, près Mézières, leurs prés situés au milieu de la Meuse, en un endroit dit *l'Île d'Elaire*. — Voir DOM NOËL : *Monographie de Neufmanil*.

Ce village, son nom l'indique, succédait — vers le douzième siècle, sans doute — à un autre plus ancien appelé, tout simplement, *Manile* à son début, et plus tard, lorsqu'il n'en resta que des ruines : *Vetus Manile*, ancien Manile, par opposition à *Novum Manile*, neuf Manile. On entendait par *Manile*, dans le latin médiéval, un petit champ avec une habitation pour le métayer qui le cultivait et, par extension, un domaine rural sans grande importance. On a retrouvé quelques ruines qui s'étendent au sud-est de la commune actuelle, sur une longueur d'environ deux kilomètres; murs rougis par le feu, caves effondrées, poteries informes, et même quelques projectiles de guerre. Ces découvertes font penser que le *vieux Manile* avait une importance réelle. Toutefois, la chronique ne nous donne aucun renseignement sur la catastrophe qui ruina cet ancien village dont quelques historiens contestent l'existence. Le ruisseau des *vieux prés* coule aujourd'hui sur son ancien emplacement.

La Maison Blanche. — En ce lieu aurait campé l'armée du duc de Nivernais, dans cette guerre de la France contre l'empire, au seizième siècle. « Pour ce — écrit FRANÇOIS DE RABUTIN — au déloger de Mézières fit le duc camper son armée à l'entrée des Ardennes, en une vallée assez scabreuse et mal plaisante au bout de laquelle il y a un petit village appelé *Vieil Mesnil*, qui lui est bien proche à raison que c'était plutôt vieilles ruines de manoir que maisons habitées. »

Bois de la Chappe. — Le Chêne. — C'est par la vallée de Neufmanil que passèrent les dix mille échappés à la captivité, après la bataille de Sedan, pour rejoindre l'armée du général Vinoy, qui se reformait sous Mézières.

Un bataillon prussien, que précédait un peloton de cavaliers, entra dans Neufmanil, par la route de Cons-la-Grandville, le

jour de Noël, au deuxième coup de la grand' messe. Deux sonneurs furent saisis dans le clocher, et amenés au presbytère avec force horions.

Les Prussiens croyaient à un mot d'ordre indiqué par les cloches aux francs-tireurs et aux gardes nationaux de Nouzon, disséminés à travers les *Bois de la Chappe*. L'explication que donna le curé de la paroisse ayant été favorable aux sonneurs, ils furent relâchés. Mais le maire, M. Caltaux, fut déclaré prisonnier de guerre et placé en tête de la colonne qui se dirigeait sur Nouzon. Un engagement eut lieu au *Chêne*, vis-à-vis les *Bois de la Chappe*, puis l'ennemi s'empara de la Chappe, après y avoir lancé quelques boulets. Le maire, M. Jeunehomme, associé au maire de Neufmanil, fut emmené le soir, avec lui, à Cons-la-Grandville. Le surlendemain, malgré les démarches faites auprès de l'autorité prussienne, ils partaient pour la Prusse, où ils furent internés trois mois, dans diverses forteresses. Au moment même où le maire de Neufmanil était fait prisonnier, le curé recevait des Prussiens l'ordre de cesser toute espèce de sonnerie : la messe de Noël fut même annoncée dans la paroisse, sur une poêle à frire, et ainsi jusqu'au 14 janvier 1871. Une demande ayant été adressée à la commandature de Mézières, permission fut laissée aux cloches de sonner; elles se firent alors ré-entendre pour annoncer la mort de M. Tribut, curé de Gerspunsart, une victime de la guerre.

Moury. — En cet endroit, furent découverts des débris d'armes, des tombeaux, des urnes cinéraires, provenant sans doute d'un cimetière gallo-romain.

Bois-devant-la-Ville. — Ce qui signifierait devant « l'importante ville » qu'aurait été Neufmanil; sur ce lieu-dit, « une ancienne maison seigneuriale ».

La Chamille. — Le 16 mai 1769, étaient réunis à la France Cons-la-Grandville et Neufmanil qui, jusques à cette époque, relevaient du comté de Chigny et du grand-duché de Luxembourg. Cons et Neufmanil furent échangés contre d'autres communes françaises, situées sur la frontière du Luxembourg, et appartenant à la généralité de Metz. C'est quand vivait le baron Desprès de Barchon que s'opéra « le changement », selon l'expression encore usuelle à Neufmanil. « Le changement! » c'est-à-dire l'obéissance au roi de France substituée à la suzeraineté de l'impératrice reine de Hongrie. Cette date du 16 mai 1769 fait donc époque dans l'histoire locale. De magnifiques réjouissances célébrèrent ce jour, et la tradition conserve encore le souvenir d'un

banquet immense servi sur le lieu dit, en ce temps, *la Chamille*, que traverse aujourd'hui le chemin vicinal. Tous les habitants du village, sans exception, furent invités, et la fête se termina, le soir, par des rondes joyeuses sur la pelouse que pour la première fois foulèrent les pieds des roturiers neufmanilois. Mais quelques mois s'étaient à peine écoulés que déjà l'on regrettait l'échange. Le sel, jusques alors acheté à vil prix dans le Luxembourg, venait d'être frappé d'un impôt exorbitant ; la culture du tabac, l'une des principales ressources pour Neufmanil, fut mise en régie, si bien qu'il ne fut plus possible que de le cultiver clandestinement ; culture impraticable en semblables conditions. D'autant plus qu'un beau matin les agents du fisc vinrent arracher et brûler sur la place publique tout ce qu'ils trouvèrent de tabac planté. D'où très longue supplique à Louis XVI que présentait « humblement », au nom des habitants, « Nicolas-François Desprès de Barchon, seigneur, haut, moyen, et bas-justicier de Neufmanil et, en cette qualité, seigneur suzerain de Cons-la-Grandville » ; supplique qui d'ailleurs, comme maintes et maintes autres, alla rejoindre les vieux papiers.

Le Gros Bos. — En l'année 1767, deux ans avant « le changement », Nicolas de Barchon essayait une tentative pour réunir à ses domaines, puis soumettre à sa « haute-justice », Aiglemont et Gerspunsart. Par contrat, il se fit adjuger la seigneurie et les droits honorifiques appartenant au roi dans ces deux villages et ses dépendances, « afin d'y pouvoir nommer maires, échevins, greffiers et sergents. » Naturellement protestation, qu'il est inutile de raconter ici, d'Aiglemont et de Gerspunsart, puis animosité les uns contre les autres des habitants voisins ; disputes, combats.

En 1788, mourait Nicolas-François Desprès de Barchon. Quelques temps après, son gendre, M. d'Angeste, présentait au prévôt de Château-Regnault une requête exigeant l'enregistrement du contrat qui le déclarait propriétaire des seigneuries de Neufmanil, de Gerspunsart et d'Aiglemont, et réclamant son installation officielle « comme seigneur de Gerspunsart, pour y jouir de tous les droits acquis par son beau-père. » A cette requête, le maire de Gerspunsart opposait aussitôt les lettres du roi autorisant les administrés à ne tenir aucun compte de ces prétentions. Cette résistance, non prévue, irrita grandement M. d'Angeste, tandis que, de leur côté, ceux de Gerspunsart juraient de tenir bon. Or, voilà qu'un crime vint par surcroît surexciter les esprits déjà si fort énervés.

Un lundi matin, plusieurs jeunes gens de Gerspunsart allaient à la manufacture d'armes de Nouzon, où ils travaillaient. Ils tra-

versaient le lieu dit *les Gros Bos*, propriété du seigneur d'Angeste. L'un d'eux, nommé Copine Servais, allait se tailler un bâton dans une branche d'arbre, pour mieux porter son paquet au-dessus de ses épaules, quand, soudain, il aperçoit le garde forestier armé de son fusil. Surpris, il hésite ; puis, par bravade, il s'approche d'un arbre, le couteau ouvert. « N'y touche point, lui crie le garde, ou tu es mort ! » Ne s'arrêtant pas à cette menace, Copine coupe une branche. Le garde lâche son coup de feu, Copine tombe mort. Effrayés, ses camarades courent à Gespunsart, racontent ce drame qui soulève l'émoi et l'indignation de tous. En nombre, on revient au *Gros Bos*, pour y trouver le garde et le tuer, mais le garde avait disparu, et jamais plus on ne le revit. Sur le lieu même du crime, on fit élever une croix de bois, dont le pied n'a pas encore disparu.

D'ailleurs, Gespunsart et Neufmanil furent toujours en luttes. En 1649, quelques razzias de bestiaux avaient été faites à Gespunsart par des soudards luxembourgeois. Poursuivis, ils ne furent pas atteints. Mais alors, pour se venger, les habitants de Gespunsart usèrent de représailles contre les habitants de Neufmanil, dont, à la suite d'un coup de main hardi, ils enlevèrent la « herde » — troupeau communal, — plus, cinquante moutons et onze bœufs appartenant au « bourgeois Jacques Michel ». Aussitôt plainte au gouverneur de Linchamps. Il ordonna que ceux de Gespunsart restitueraient les bestiaux volés. Mais déjà le plus gras des bœufs avait été tué : donc restitution incomplète et plainte nouvelle. A quoi la défense répondit : « Des gens mal famés nous ont pris ce bœuf, nous ne le paierons point. » Jacques Michel, ne se sentant ni la persévérance, ni l'argent nécessaire pour rechercher et actionner en justice ces « gens mal famés », attendit des temps meilleurs. Il attendit quinze années, au bout desquelles il apprit que certains habitants de Gespunsart possédaient à Neufmanil un dépôt de bois. Immédiatement, saisie sur ce dépôt, pour prix de son bœuf ; mais la saisie fut déclarée nulle, Michel n'ayant point prouvé que les habitants de Gespunsart étaient les « gens mal famés » qu'il recherchait.

LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

Rouge-Ventre. — Parmi les écarts groupés autour de La Neuville-aux-Joutes, se remarque le lieu-dit, ou mieux l'écart nommé *Rouge-Ventre*. Ce nom rappellerait-il — ce n'est d'ailleurs qu'une simple hypothèse — les sanglants épisodes des guerres qui désolèrent

lèrent ce village appartenant aux Ardennes seulement depuis la division de la France en départements ?

Alors que Clugnet de Brabant, ou Brébant — pas originaire du Brabant, mais sans doute né à Brabant-le-Roi, près Bar-le-Duc, — autrefois serviteur de la France, et qualifié par nos chroniques *d'ex-amiral*, jetait l'épouvante dans nos Ardennes, à la tête de sa troupe d'Armagnacs, parce qu'il avait été cassé de son office par le duc de Bourgogne, La Neuville-aux-Joûtes souffrit cruellement de ses incursions. Tout, pendant cette terrible époque de la guerre de Cent ans, fut à feu et à sang. Et même la région fut tellement ravagée qu'elle eut à souffrir d'une terrible famine, les habitants ne pouvant alors songer à cultiver la terre et encore moins se livrer au commerce.

Les Colonies. — Partie de Neuville dite *les Colonies*, parce qu'elle se compose surtout, bordant la frontière belge, de gens sans industrie, sans propriété, exilés volontaires ou forcés, n'ayant pour vivre que la ressource de l'aumône ou de la contrebande. Ce cantonnement offre un aspect caractéristique fort particulier.

~ De nombreux et remarquables objets d'antiquités romaines auraient été retrouvés sur le territoire de La Neuville-aux-Joûtes : tombes en pierres, souterrains, une Vénus en plâtre, haute de six pieds, que les « ignorants auraient détruite, pour en retirer les quelques paillettes d'or qui ornaient la tête, le sein et les jambes. » Les armées romaines qui envahirent la Belgique ont laissé, de leur passage, maintes traces à La Neuville-aux-Joûtes d'abord, puis à Bossus, à L'Echelle, à Rumigny.

LA NEUVILLE - A - MAIRE

Les Marais. — Divers champs, diverses terres de La Neuville-à-Maire se nomment *les Marais*, sinon sur le plan cadastral, du moins dans l'appellation populaire et traditionnelle. La Neuville, autrefois village important, s'est dépeuplé peu à peu. Pourquoi ? Sans doute à cause des nombreux marais pestilentiels — aujourd'hui comblés, convertis en prairies — qui rendaient son climat insalubre, dangereux. Ces exhalaisons fétides engendrèrent souvent de terribles pestes, notamment celles de 1639, dont la Légende et l'Histoire gardent le souvenir.

Elle frappa le seigneur de La Neuville et tous les siens. Mais la terreur était si grande que personne n'osait aller leur porter

secours, les soigner. Ils moururent, et leurs corps « furent mangés par les chiens ». Quelques jours après, mourait la belle-mère du seigneur. Les habitants refusèrent de l'enterrer dans l'église, où pourtant elle avait son lieu de sépulture marqué. Ils l'ensevelirent dans son jardin. Une semaine plus tard, nuitamment, quelques vassaux dévoués voulurent transporter son cadavre de ce jardin dans l'église ; la puanteur était si forte qu'ils moururent empoisonnés, asphyxiés. Et certainement que la peste décima, ruina beaucoup plus La Neuville-à-Maire, que ne le décimèrent et le ruinèrent les troupes, pourtant si dévastatrices, du fameux duc de Mansfeld.

LA NEUVILLE-AUX-TOURNEURS

Le Bosneau. — Ce lieu-dit, écart de La Neuville-aux-Tourneurs — le dernier mot explique l'industrie des habitants qui exploitaient les arbres des forêts, — aurait été, jadis, le nom du château-fort construit alors que finissait le treizième siècle. On voit dans l'église de La Neuville la pierre tumulaire d'un certain Jean de Bosenoë, seigneur d'Origny-en-Thiérache. Cette forteresse était ce qu'alors on appelait une maison forte : bâtiment massif flanqué de quatre grosses tours et environné de petits étangs destinés à inonder les abords de la place, pour en rendre l'accès plus difficile. Alors que, pendant la guerre de Cent ans, les *routiers* ravageaient la région comprise entre la Sambre et la Meuse, la forteresse de Bosneau, qu'ils détenaient, eut à subir un assaut des plus rudes, donné par les troupes de l'évêque de Liège et du duc de Bourgogne ; tellement rude que les routiers furent obligés de se rendre. On les pendit, et Bosneau fut incendié, puis rasé. Sur l'emplacement une ferme s'éleva ; elle subsiste encore. Deux siècles plus tard, était construit, non loin de cette ferme, un haut-fourneau. Des travaux d'exploitation, exécutés en 1807, amenèrent la découverte de plusieurs armes, remontant sans doute à l'époque de ce siège dont nous parlions : javelines, fer de lance, ainsi qu'une chevalière d'assez grand prix. — Voir DOM NOËL : *Monographie de La Neuville*.

La Neuville-aux-Tourneurs, brûlé par Franck de Sickingen, après la levée du siège de Mézières — ces murs de l'église attestent encore cet incendie, — n'eut pas que le seul haut-fourneau de Bosneau. Il faut rappeler le haut-fourneau de *la Roche*, construit sur le château-fort, du même nom, que détruisit Turenne en 1650, alors qu'il avait mis son épée et sa haute valeur militaire au service de l'Espagne.

Les Cosaques. — Dans le bois de La Neuville-aux-Tourneurs, à l'extrême frontière belge, est un lieu dit *les Cosaques*. On raconte que pendant l'occupation des Ardennes par les alliés — de 1815 à 1818 — deux Cosaques qui allaient à Rocroi, en traversant la forêt, furent attaqués, tués à coups de hache et volés par quelques paysans de La Neuville. Tout aussitôt enquête et recherche qu'ordonna l'autorité militaire. Sans aucun résultat, car les assassins restèrent introuvables. C'est depuis ce double crime que cette partie du bois s'appelle *les Cosaques*.

LA NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY

La Cryère de Germigny. — Jadis, entre Cauroy et La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, existait un village nommé Germigny qui, pour se distinguer d'autres localités homonymes, était, du moins dans les derniers siècles de son existence, surnommé Germigny-lez-Machault ou Germigny-Pend-la-Pie, et formait une paroisse sous l'invocation de saint Remacle.

Aujourd'hui, Germigny n'existe plus qu'à l'état de lieu-dit de la commune de La Neuville, sous les désignations suivantes : *la Cryère de Germigny*; au Cimetière de Germigny; le Bois de Germigny; derrière le Bois de Germigny; budant au Bois de Germigny; dessous le Mont de Germigny; aux Bornes de Germigny; traversant le Chemin de Germigny; la Tommelle de Germigny.

On voit encore une partie du cimetière ayant appartenu à ce village, sur un monticule planté de sapins. Une croix y est l'objet de rendez-vous des pèlerinages de la contrée; on y vient prier saint Remacle pour les maladies de poitrine. Sous le monticule, on a découvert un souterrain qui paraît être la crypte de l'ancienne église; la statue de saint Remacle, qui en provient, a été transportée dans celle de Ville-sur-Retourne.

Germigny apparaît pour la première fois dans l'histoire vers l'an 650, alors que grâce à la munificence de Sigebert III, roi d'Austrasie, saint Remacle venait de fonder dans la vaste forêt d'Ardenne les monastères de Stavelot et de Malmédy, pour les placer sous la direction d'un même supérieur.

Germigny disparut à la fin du dix-septième siècle, à l'époque des guerres qui désolaient alors notre pays des Ardennes. « Village bien pauvre en ce temps. Il n'avait, nous affirme une relation contemporaine, que deux maisons, cinq communians, deux méchantes nappes pour l'église, un ciboire de cuivre point trop honneste, et un ciboire indécet. »

NEUVILLE - DAY

Les Vignes de la Comtesse. — Deux rues de Neuville s'appellent *rue du Château*. Elles s'étendent, dit la tradition, sur l'emplacement d'un ancien château dont les maîtres furent, autrefois, eux, seigneurs de Noinville. Il n'en reste rien, sauf quelques traces de souterrains et les fondations d'une tour que l'on voyait encore, il y aura bientôt une centaine d'années. Bien avant la Révolution, ce château était détruit, et ses dépendances converties en ferme, lesquelles fermes furent vendues lorsque leur propriétaire émigra. Certaines terres qui firent partie de ce château s'appellent encore *les Vignes de la Comtesse*. Le pressoir banal fut brûlé, en 1846, par un incendie ; sur son emplacement, le jardin de l'école des garçons. Le moulin banal existe encore et se nomme *le Vieux Moulin*. Du four banal, rien n'indique maintenant la trace. A cinq cents mètres nord, au-dessus de Day, le lieu dit *la Potence* évoquant un droit de haute-justice, la potence du château.

La Rue du Pissot. — Un souvenir s'attache à cette rue. En 1792, les émigrés faillirent incendier Neuville, le jour même où ils brûlèrent Voncq. Mais Neuville fut épargné parce que les habitants donnèrent aux émigrants tout ce qu'ils demandèrent : provisions, argent, et sans doute aussi parce qu'il ne vint point aux émigrants la pensée que leurs biens seraient vendus. Toutefois, ils délibérèrent quelques heures dans la maison Bellomet, sise en haut de la rue du Pissot, se demandant s'il ne fallait pas incendier et détruire le village.

☞ Du château de Day reste encore le donjon treizième siècle — fort bien conservé. Les étages sont voûtés. Dans la grande salle du premier, sur une cheminée reconstruite au seizième siècle, les armes, parties de Ligneville et de Bohan. Jacques de Bohan, l'aîné, seigneur de Day, se mariait en 1530 avec Isabeau de Ligneville, fille de Jean, sire de Tantonville, et de Jeanne Doiselet. — Voir dans ALBERT MEYRAE : *La Forêt des Ardennes*, la description d'un souterrain, dépendant à ce château et qui, jadis, appartient aux religieux du Mont-Dieu ; dans *Traditions et Contes des Ardennes*, la légende de Régina, cette belle et riche héritière que le traître Fodebert laissa croire morte, afin de l'épouser, mais dont le crime déjoué fut puni d'un affreux supplice. Toutes les nuits, même quelque temps encore avant la Révolution, Fodebert errait aux pieds de la tourelle, criant d'une voix déchirante :

« C'est en toute justice que, déjà frappé sur terre, j'expie mes forfaits dans les flammes de l'enfer. »

Au portail de la chapelle de Day se voit, dans la niche principale, une fort curieuse statue en pierre blanche : un jeune homme costumé comme aux temps de Henri III, et n'ayant aucun des attributs de Saint-Georges, le patron de cette chapelle.

NEUVILLE - ET - THIS

Le Mont-Jules. — La tradition affirme que Jules César aurait eu, dans les Ardennes, un de ses camps sur le lieu dit *le Mont-Jules* ; d'où l'origine toute naturelle de cette appellation.

HENRI MARTIN suppose que Labienus, lieutenant de César, se tenait « dans les environs de Mézières ou de Sedan. » — « Nous précisons, nous, écrit MASSON dans ses *Annales ardennaises*, en affirmant que Labienus était sur la montagne où César lui-même avait campé ; c'est-à-dire sur le *Mont-Jules*. De ce point au « camp de Cicéron » sur la Sambre, on trouve la distance de soixante-quatorze kilomètres indiqués par César. Or, cet espace fut parcouru en neuf heures — de trois heures à minuit, — lorsque les messagers rémois annoncèrent la victoire remportée par les Romains sur les Belges ; donc, deux lieues à l'heure. Grande rapidité qu'a signalée César, mais que les envoyés n'auraient pu certainement atteindre si Labienus avait eu son camp proche de Carignan ou de Mouzon.

« La position assignée à ce camp de Labienus, continue Masson, concorde avec les diverses indications que nous lisons dans les commentaires. Sa position avantageuse le défendait suffisamment contre les surprises ; et ses approches n'étaient pourtant pas assez bien gardées pour empêcher Induciomare et sa troupe de venir insulter les Romains, prudemment renfermés dans les retranchements. Et quand ceux-ci, ayant reçu leur cavalerie, jugèrent à propos de riposter aux Trévirien, c'était vers le soir, leur poursuite fut prompte, vive, de courte durée, et la rivière où Induciomare trouva la mort, en la passant à gué, n'était pas loin. Il est facile de voir que cette rivière était la Sormonne, distante du Mont-Jules de moins de quatre kilomètres, et dont le lit, sans être profond, cause un certain embarras pour son passage.

« A la rigueur, ce pourrait être la Meuse, dont les eaux, considérablement diminuées par la sécheresse, auraient permis cette année-là de la traverser à gué ; mais il est probable qu'alors César, qui connaissait parfaitement ce fleuve, l'eût désigné par son nom. S'il faut s'en rapporter aux chroniques et à la tradition, une bataille, gagnée par César, aurait été livrée auprès de Warcq ;

or, on ne voit guère que le combat de Labienus contre Induciomare qui ait pu être donné dans ces parages ; et si le fait est vrai, la mort du chef des Tréviriens a eu lieu sans doute tout près de l'embouchure de la Sormonne dans la Meuse. Ces faits se sont passés en l'an 54 avant notre ère.

« L'année suivante, Labienus avait encore pris ses quartiers d'hiver dans le Rémois, aux confins des Tréviriens. Son camp était, de même que précédemment, placé sur le Mont-Jules, et en regard du pays de Trèves. Il put surveiller les mouvements des partisans et des amis d'Induciomare, et être averti à temps de leur projet d'attaque de son camp. Nous avons dit que les Tréviriens n'étaient plus qu'à deux journées de marche du camp romain, lorsqu'ils apprirent que Labienus recevait le renfort de deux légions que lui envoyait César, et qu'ils s'arrêtèrent à quinze milles, attendant des renforts de la Germanie. Ils étaient campés sur les bords d'une rivière dont le passage était difficile, à cause de son escarpement. Toutes ces circonstances dénotent que le cours d'eau, dont il est question ici, est la rivière de Semoy dont la distance au Mont-Jules, sur une partie de son cours, est en effet de vingt à vingt-cinq kilomètres, et dont les rives sont souvent fort élevées. »

Vieille-Ville. — Neuville aurait donc existé, semblerait-il, lorsque César envahit la Gaule. Mais une autre tradition affirme que Neuville aurait eu pour origine quelques habitations construites, en 1225, par les religieux de Sept-Fontaines, avec le consentement de Louis, comte de Chiny. A côté déjà s'élevait This qui, en ces temps d'autrefois, occupait le lieu dit maintenant *la Vieille-Ville*. This — c'est toujours la Légende qui parle — fut détruit par un incendie, puis rebâti à l'endroit où il se trouve aujourd'hui. En cet endroit de la *Vieille-Ville*, furent mis à découvert de nombreux vestiges anciens : tombeaux, médailles, poteries, restes de fondations plus ou moins éprouvées par le feu. D'où l'appellation de la commune actuelle : *Neuville*, par opposition *Vielle-Ville*.

La Table des Fées. — En ce lieu-dit, furent trouvés sous une grosse pierre large, « la Table des Fées », de nombreux ossements et de nombreux débris d'armures.

La Forge Maillard. — Ce village de Neuville aurait été, d'abord, un domaine situé dans la « forêt de Thiérache ». Mais les chanoines l'augmentèrent, en firent une ferme, où leurs convers venaient s'appliquer à la culture des terres environnantes

qui avaient été défrichées. Le territoire de Neuville comprenait alors une partie de celui de Thin-le-Moutier qui, depuis, lui fut empruntée. Au lieu dit *la Forge Maillard*, avait été établie une chapelle dite « de tolérance ». Mais ce lieu-dit est, de nos jours, un écart de Thin. Le premier abbé de Sept-Fontaines avait assigné Neuville pour résidence à des religieuses venues se grouper autour de son monastère. « Les inconvénients qui pouvaient résulter d'un tel voisinage, dit DOM NOËL — car cette coutume se propageait pour d'autres couvents, — portèrent les Chapitres-Généraux à décider qu'aucun monastère de femmes ne serait établi à moins d'une lieue de celui des chanoines, ceux-ci, d'ailleurs, restant chargés de leur entretien et de leur éducation spirituelle. »

Bois des Ayviers. — Au milieu de ce bois, un signal topographique, dit *le Noir Trou*, mesurant une altitude de 321 mètres. C'est le point culminant le plus élevé du canton.

Ferme de la Basse-Ecogne. — A l'entrée du *bois de la Côte-d'Hiver*. Cette ferme, avec l'autre hameau du même nom, à Fagnon, formait l'antique paroisse d'*Ecogne*. — Voir ce que nous avons dit de cette paroisse sous la rubrique : FAGNON.

☞ Le 26 octobre, onze heures du matin, une avant-garde prussienne, précédée d'un uhlan, entra dans Neuville, puis remettait au maire, M. Guillaume, une note de réquisition. Bien que ce fut au moins la dixième, elle fut acceptée sans objection.

Le maire sortait de chez lui pour aller rassembler le montant de cette contribution, quand il fut arrêté sur le seuil de sa maison par l'arrivée d'un cavalier. C'était le uhlan qui venait se plaindre qu'étant en vedette sur la côte à l'ouest du village, il avait essuyé deux coups de feu dans la direction de Clavy.

L'officier sortit précipitamment, suivi de ses hommes. Le détachement courut dans la direction de Gruyères avec les trois voitures qu'il avait amenées.

Malgré le départ des ennemis, M. Guillaume s'empressa de réunir le montant de la réquisition à la mairie, et fit prévenir l'adjoint M. Bouxin, qui habitait la section de This, que cette section était comprise dans la réquisition pour cent kilogrammes de pain et cent kilogrammes d'avoine. A quatre heures, cette quote-part était réunie à la mairie de Neuville.

La journée du 26 se passa sans autre incident. Si dans le village on s'empressait d'exécuter les exigences allemandes, pour éviter

les terribles re présailles, au camp allemand on méditait les projets de vengeance.

Le lendemain, vers huit heures du matin, un fort détachement arrivait à Neuville. Le maire, soucieux de la vie de ses administrés, croyant, par sa présence dans la rue, mettre un frein à la fureur allemande, rappeler nos adversaires au respect du droit des gens, se vendit au devant d'eux. Il devait payer cher sa témérité.

Un cavalier, sur l'ordre d'un officier, se détache de la troupe et se porte à la rencontre de M. Guillaume.

— Où demeure le maire ? dit le soldat.

— C'est moi, répondit M. Guillaume.

Sans autre forme de procès, l'Allemand met pied à terre, prend une corde qu'il avait dans une de ses poches, fait un nœud coulant qu'il passe aux mains de M. Guillaume, et attache l'autre extrémité aux sangles de sa monture qu'il fait partir au trot.

On ne peut, sans un sentiment d'horreur, se représenter le martyre de ce vieillard âgé de soixante-seize ans. Renversé par terre, M. Guillaume fut traîné sur un assez long parcours. Lorsqu'on le releva, il était horriblement mutilé, ainsi que le constatait un certificat de médecin, qui dans sa simplicité est plus éloquent que tout ce que la plume pourrait ajouter.

Détaché du cheval, ce n'est qu'au prix des plus grands efforts qu'il put se relever sur ses genoux ; il n'avait pas encore payé entièrement son tribut à la sauvagerie prussienne. Après quelques minutes de repos, M. Guillaume fut exposé longtemps sur la place, malgré une pluie battante, aux insultes et aux violences des soldats. Après deux heures de ce nouveau supplice, on le fit comparaître devant un soi-disant conseil de guerre : « Vous savez, lui dit le président, qui a tiré hier sur la sentinelle ? » Après la réponse négative que le maire fit à son juge, on l'emmena dehors du poste, on le coucha sur trois bottes de paille disposées à l'avance, et deux soldats le bâtonnèrent à tour de rôle pendant plus de cinq minutes.

Des habitants indignés de ce supplice voulurent s'interposer entre les bourreaux et la victime ; leurs efforts se heurtèrent contre la soldatesque, qui les repoussa à coups de crosse ; les plus mécontents furent arrêtés et enfermés dans l'église.

Un officier, jugeant l'expiation corporelle suffisante, fit relever le maire et lui demanda : « Où est votre maison ? » Ils y allèrent ensemble. Entrant dans la première chambre, l'officier lui dit : « Vous êtes bien logé, vous devez avoir de l'argent. » M. Guillaume tira son porte-monnaie et le vida dans les mains du Prussien ; sa fille en fit autant. Après avoir mis l'argent dans sa poche, ce même officier, peu satisfait de ce qu'il avait reçu, dit : « Je

vous taxe à deux mille francs, ou votre maison sera incendiée. » Un *quart d'heure* après, la somme ne lui ayant pas été remise, il fit mettre le feu à quatre places dans cette maison, tandis qu'on emmenait le vieillard dans l'église où il y resta enfermé trois quarts d'heure.

L'adjoint, M. Bouxin, subit le même supplice. Après avoir reçu une cinquantaine de coups de bâton, on le somma d'indiquer dix notables de la section de This pouvant fournir contribution. M. Bouxin fut taxé à mille francs, deux notables à trois cents francs chacun, et la section à six cents francs. Les Allemands firent monter leur victime dans une voiture, en l'y poussant à coups de crosse ; deux officiers la ramenèrent chez elle pour y prendre la contribution.

Le curé ne fut pas non plus épargné. Il avait commis un bien grand crime aux yeux des soudards allemands. Il avait sonné la cloche de l'église à sept heures du matin. Il fut garrotté, attaché à un cheval, et, pour mieux jouir de leur crime, des soldats avaient passé une corde à l'une de ses jambes, que l'un d'eux tirait pour le faire tomber.

Ces horribles atrocités ne furent pas les seules dont souffrit Neuville-et-This.

Dans le rapport que le Préfet des Ardennes adressait le 4 novembre au ministère de l'Intérieur, on lit :

« Les détails que contient l'enquête n'ont pu être complétés ; les femmes violées ont reculé devant une déposition que la pudeur arrêta sur leurs lèvres. *On a vu l'une d'elles, maintenue par des uhans, le fer de leur lance sur les yeux de la victime, de façon à lui interdire le moindre mouvement.* »

NOIRVAL

La Justice. — Le Poteau. — Qu'indique le nom pourtant significatif de ce lieu-dit ? Un droit de basse, de moyenne ou de haute-justice ? Noirval aurait eu deux châteaux, pas de grande importance, dont on ne voit plus vestiges, et des seigneurs peu puissants qui ne laissèrent point grands souvenirs dans l'Histoire. On remarque sur les murs de l'église — fortifiée et percée de meurtrières — d'assez nombreuses traces d'incendie ; mais à quelle époque fut-elle incendiée, cette église ? Pendant la guerre de Cent ans ? Pendant la Ligue ? Pendant les invasions espagnoles ? Bien pauvres, bien pauvres en documents les archives de Noirval qui, d'ailleurs, ne sont plus à la mairie de cette commune !

Un lieu-dit se nomme *le Poteau*. Ce poteau fut-il une potence ? Y aurait-il corrélation avec l'endroit appelé *la Justice* ?

NOUZON

Le Bois des Hamillons. — Nouzon fut à l'origine un modeste hameau de l'immense et richissime paroisse de Braux. La collégiale l'avait bâti sur l'une des terres de son église, à la lisière méridionale de « la forêt d'Ardenne, à l'endroit où, du côté de France, elle venait mourir aux bords de la Meuse. » Une plaisanterie étymologique veut que les habitants de ce hameau, pêcheurs parce qu'ils habitaient sur les rives du fleuve, aient toujours répondu à ceux qui leur demandaient : « Avez-vous du poisson ? — Oui ! *Nouz-on* ce qu'il vous faut ! » Il n'en est pas moins certain que, dans les Ardennes, le peuple, ne connaissant par les arcanes de la conjugaison, dit assez souvent : « nouz-on » pour : « nous avons ».

Les Nouzonnais, dont aucunes fortifications ne défendaient le village, donnèrent le *Bois des Hamillons* — côté sud, tout proche de *Gély* — à la ville de Mézières qui, comme prix d'achat, s'engageait à « recevoir dans ses murs, en cas de guerre, tous les bourgeois de Nouzon. » Toutefois, Mézières ne put jamais jouir absolument en paix de sa propriété, car souvent les justices locales durent intervenir pour lui en assurer la paisible possession.

D'ailleurs, Nouzon fut souvent pillé, incendié, pendant la guerre de Cent ans ; après la levée du siège de Mézières, en 1521, quand les troupes de Charles-Quint ravagèrent le pays bien au delà de Braux ; plus tard, en 1532, lorsque Antoine de Louvain, seigneur de Cognac, s'étant emparé du château de Louvain, ravagea toute la contrée mise à feu et à sang. « Le village — écrit DOM NOEL — se relevait péniblement de ses ruines, quand une nouvelle catastrophe vint l'assaillir. En 1544, les Espagnols arrivant du Namurois reparurent sur nos frontières, qu'ils saccagèrent atrocement. Nouzon fut alors, de nouveau, livré aux flammes, ainsi que Joigny, Braux, Monthermé, Château-Regnault. L'énergie des Nouzonnais ne faiblit pas sous l'épreuve ; ils rebâtirent leurs maisons sans désespérer ; aussi le nom de la paroisse put-il figurer encore dans la liste des villages représentés à l'Assemblée générale d'avril 1575, tenue à Château-Regnault, chef lieu de la principauté. »

La Forge. — Se reporter à ce que nous avons dit sous la rubrique CHARLEVILLE, en parlant de la *Manufacture d'armes*.

NOYERS — PONT-MAUGIS — THELONNE

La Fosse aux Noyers. — En 1628, on découvrit, sur le territoire de Noyers, dans une carrière, au lieu dit *la Fosse aux Noyers*, un monument assez bien conservé sur ses quatre colonnes et qu'entouraient de curieuses antiquités romaines. Mais de ce monument, de ces antiquités, il ne reste plus vestiges. C'est dans cette *Fosse aux Noyers*, dont personne, aujourd'hui, ne connaît l'emplacement, qu'auraient été, dit la légende, cachés les cloches et les trésors de l'église, en 1814, quand les alliés entrèrent en France. On avait fait croire qu'on voulait, ainsi, les soustraire aux rapines des armées coalisées. Mais cloches et trésors ne servirent-ils pas, alors, à fondre des canons ?

Le Pré devant le Moulin. — Lieu-dit où se trouvait, jadis, le moulin banal ; démolé, puis remplacé par la « Foulerie du Milieu ».

La Baillerie. — Ces terres sont ainsi nommées, parce qu'autrefois elles appartenaient au bailli ; pour, dit la chronique, la justice qu'il faisait et la police qu'il rendait à Noyers.

Le Ban Notre-Dame. — Ces terres « appartenaient à la Vierge » — bien avant la Révolution ; — aussi ne pouvait-on y glaner, y récolter quoi que ce fût, sans « l'autorisation de Notre-Dame », que donnait le curé.

Le Poirier du Prince. — En ce lieu se trouvait, jadis, un poirier qu'avait planté « un prince souverain de Sedan ». Souvent il venait se reposer sous cet arbre, d'où facilement « il pouvait contempler tous ses domaines. »

Les Minettes. — On y ramassait, autrefois, du minerai de fer en toute petite quantité.

Sente du Fief. — C'est-à-dire le *sentier du fief*. Chemin qui conduisait au fief, entouré, assure la légende, de belles allées ombreuses « où le seigneur aimait à se promener en voiture. »

La Fosse à Noyers. — Au lieu dit *la Fosse à Noyers*, on mit à découvert, autrefois, « un monument à quatre colonnes ». Une défense faite par le conseil souverain de Sedan — en 1628 — empêche « d'enlever les antiquités qui se trouvaient dans la fosse à Noyers. »

Un souvenir. — On raconte que les couleuvres meurent dès qu'elles touchent le territoire de Brévilly, parce que saint Géry les a maudites. Jadis, pour une question de limites, une dispute s'élevait entre les habitants de Mairy et les habitants de Brévilly. Une couleuvre trancha le différend. On l'avait posée sur les bords d'un petit ravin que revendiquait Brévilly. Elle mourut, donc le terrain n'appartenait pas à Mairy.

De même, jamais les couleuvres ne purent vivre à Noyers-Pont-Maugis, parce que saint Lambert, tout comme saint Géry, les avait maudites. Mais lorsque la section de Thelonne fit construire une église — qu'elle dédiait à saint Lambert, — les couleuvres arrivèrent en foule, et sans danger rampèrent, vécurent dans cette section. A Chaumont, écart de Noyers, les eaux de la fontaine Saint-Hilaire, qui lui aussi avait maudit ces reptiles, cicatrisent et rendent inoffensives la morsure des couleuvres.

Saint-Quentin. — Lieu où s'élevait, autrefois, un château fortifié, dont les lignes d'enceinte sont encore visibles. Aujourd'hui ferme qui, jusques en 1789, appartient aux religieux de Sept-Fontaines et fut vendue, sous la Révolution, comme « bien national ».

Le Thumoy — c'est-à-dire « le tumulus ». — Sur ce lieu-dit, en fouillant le sol, on a trouvé des corps humains en assez grande quantité. Ils auraient été inhumés à une époque imprécise, mais probablement après la bataille de la Marfée ; car l'armée royale y passait avant l'action, et ensuite la repassait — du moins ceux qui survécurent — pour se diriger vers Mouzon.

La Marlière — terre du marlage. — Cette terre était affectée au paiement du marlier, c'est-à-dire de celui qui était chargé de tenir l'église toujours propre, de sonner les cloches et de chanter au lutrin. C'était, le plus communément, l'instituteur.

Le Carré Saint-Hubert. — Terres affectées, jadis, au fermier décimateur des reliques de saint Hubert, outre les menues dîmes dont un compte suit :

« 23 juin 1790. — Déclaration des menues dîmes de Noyers et Tellone faites par M. le curé de Noyers et le fermier décimateur des reliques de saint Hubert à Messieurs de la municipalité de Noyers et Tellone, le 23 juin 1790.

« Premièrement, vingt-sept agneaux estimés à neuf livres dix sols la paire fait cent vingt-huit livres cinq sols..... 128^l 3^s
et douze livres pour les sols des boîtes voiseuces..... 12^l

« Total des dites sommes..... 140^l 3^s

« Il appartient, de cette dime, les deux tiers aux fermiers des religieux de Saint-Hubert et le tiers à monsieur le curé de Noyers qui se monte à 43^l 43^s. »

Terre à l'Argent. — Ainsi nommée à cause de la grande quantité de monnaies romaines qu'on y a trouvées.

Fontaine Saint-Hilaire — patron de la paroisse. — Fut longtemps un lieu de pèlerinage, mais il est complètement abandonné aujourd'hui.

Le Torday. — Les habitants disent le *cou tordu*. C'était là que s'exécutaient les sentences capitales, ordonnées soit par la Prévôté de Donchery, soit par les moines de l'abbaye de Sept-Fontaines qui possédaient la ferme de Saint-Quentin.

Le Blocus. — Elévation où se trouvait une redoute, au temps des guerres de la première Révolution, et où se transmettaient les signaux. C'est aussi en cet endroit que se tenaient les troupes du marquis de Sourdis, de l'armée royale, lors du combat de la Marfée.

Montant à l'Arbre. — Terres ainsi nommées parce qu'elles conduisent en montant à « l'arbre Renaud » ou mieux à *l'arbre Naud*, à l'ombre duquel se reposèrent souvent, dit la légende, les quatre fils d'Aymon. A cette légende — que nous racontons dans notre volume : *La Forêt des Ardennes*, — se rattache l'origine de Balan, de Pont-Maugis et de Francheval.

Thelonne. — De Noyers dépendait, jadis, Thelonne, connu seulement depuis le 1^{er} janvier 1884. Néanmoins, ce hameau de Thelonne est d'origine fort ancienne. Son nom latin *Telonien*, signifiant *comptoir, péage*, n'indique-t-il pas sa provenance toute romaine ?

Thelonne fit partie d'un canton de chasse appartenant à Louis XV. Son ancien moulin est devenu filature. Est également transformée en filature sa papeterie d'autrefois.

~ Du Fond-de-Givonne, Napoléon III rentrait à Sedan. Péniblement, à travers les rues encombrées, il s'était frayé passage. Triste, abattu, mal en selle, il souffrait horriblement, alors, de cette terrible maladie qui, plus tard, devait l'emporter. Il était onze heures et demie. C'était le 31 août.

Le cortège impérial arrive sur la place Turenne, puis se dirige vers le pont de la Meuse.

A l'entrée du pont se tenait le colonel Stoffel. L'empereur le reconnaît, il s'arrête pour lui dire quelques mots. A peine ce temps d'arrêt dure-t-il une seconde. Au moment même où Napoléon s'engageait sur la chaussée du pont, un obus parti des hauteurs de *l'arbre Naud* vint éclater sous le nez de son cheval, comme si on l'eût visé.

L'empereur se retourne : « Colonel, dit-il à Stoffel, mais sans élever la voix, vous venez de me sauver la vie ! »

Où, en vérité, car si Napoléon ne s'était pas arrêté une seconde, cet obus le broyait !

Une seconde de plus ! Une seconde de moins ! Nous revient à la mémoire cette anecdote que raconte RILLICH DE CONSTANTS, dans son *Journal d'un sous-lieutenant de Cuirassiers*.

C'était en 1813, après la bataille de Dresde.

L'empereur de Russie et Moreau, le général français transfuge, étaient à cheval, côte à côte, suivant un chemin étroit, défoncé, qui conduisait à un plateau découvert sur lequel se trouvaient des réserves d'artillerie. Au débouché du chemin, le passage était très resserré. Moreau retint son cheval, pour laisser passer l'empereur.

— Passez, dit l'empereur courtoisement ; sur le champ de bataille, le pas est aux généraux.

Moreau pousse son cheval. Il n'est pas en avant d'une demi-longueur qu'un boulet tiré d'écharpe fait entendre un sifflement terrible. Le cheval de Moreau, celui de l'empereur se cabrent et retombent aussitôt.

— Oh ! s'écria tout l'état-major, l'empereur est blessé.

— Non, répond Alexandre, mon cheval a eu peur, voilà tout.

Moreau ne se releva pas ; il avait les deux jambes emportées. Il mourut six jours après !

L'Hameau, pour « le hameau », lieu où paraît s'être élevée la commune de Noyers, au moyen âge.

Sous la Ville. — Prés et jardins dits *Sous la Ville*, parce qu'ils se trouvent au-dessous du village. Entre cet endroit et le village, on a rencontré des ruines de maisons brûlées. En 1888, deux propriétaires ont fouillé la terre pour niveler leur propriété. L'un trouvait une cave, et l'autre des pierres brûlées, sous un toit en ardoises effondré entre les murs ; puis des braises, de la paille brûlée, aussi nettes que si l'incendie eût été récent. Toutefois, personne au village n'entendit jamais parler de constructions qui se seraient élevées en cet endroit.

En divers endroits de Noyers, on mit à jour, d'ailleurs, des tombes en pierre datant de l'époque mérovingienne ; des statuettes

anciennes ; la plus remarquable représente un cheval de bronze, petit et d'un travail ordinaire, mais dont l'ensemble ne manque ni d'expression, ni de mouvement. On y voit gravés en creux : à l'articulation de l'épaule, le disque de la lune à son déclin ; sur la cuisse gauche, un dauphin ; sur la cuisse droite, les deux lettres C et O ; le pied droit posé sur un signe en forme d'S, signe que l'on rencontre sur un grand nombre de médailles romaines. Puis des débris d'armes de toutes les époques ; puis des médailles à l'effigie de Henri, de Frédéric-Maurice de La Tour, ducs de Bvilo, princes de Sedan et Douzy ; et encore des médailles à l'effigie de Probus. Cet empereur romain, dit la légende, aurait assiégé Noyers — c'était donc en ces temps une ville importante, — mais sans succès. Obligé de lever le siège, il serait allé — c'est toujours la légende qui l'affirme — « châtier les peuples révoltés dans le nord de Gaule, du côté d'Arras. »

OLIZY

Boulençon. — Lieu-dit rappelant un village disparu, dont le nom seul a perpétué le souvenir. Il est mentionné dans le polyptique de Saint-Remy, parmi les villages du Vongois, à côté de Chardeny et de Grivy. Au seizième siècle, Boulençon appartenait au prieuré de Saint-Médard — de Grandpré, — dépendant, lui-même, de Saint-Denis de Reims. A Boulençon, une chapelle sous le vocable de saint Gorgon. Le prieur de Grandpré devait y dire la messe, lorsqu'arrivait la fête du saint, et le fermier « était tenu de donner à dîner au dit prieur, luy deux ou troisième. »

OMICOURT

La Tombe. — En cet endroit, se voyait encore, il y a quelques années, paraît-il, les vestiges d'une cave — d'où ce nom *la Tombe* — dans laquelle fut enfouie, autrefois, très autrefois, une « toise d'or. »

OMONT

Katagy. — Le Champ-Pavois. — Le château d'Omout, appartenant aux seigneurs de Villers, fut, en 1591, assiégé par le roi

Henri IV et pris d'assaut, après une héroïque résistance. Lorsque le vainqueur y fit son entrée, il trouva dans la première pièce la châtelaine qui se jetait à ses pieds, le suppliant de la laisser emporter seulement un objet qui lui était cher. La châtelaine était belle. Ses supplications touchèrent Henri IV courroucé, et sa demande fut accueillie. Quelques instants après, et devant ce dernier, que liait la parole donnée, la femme passait ayant sur son dos son mari. Elle le porta jusques au lieu dit *Katagy*, à quelques centaines de mètres plus loin, et le mit en sûreté dans la tour qui s'élevait en cet endroit. Cette tour n'existe plus; mais en ce lieu de *Katagy*, on voit encore, aujourd'hui, des blocs de pierre et des restes de murailles.

Le Champ-Pavois. — La Redoute. — Après la légende, voici l'histoire.

En octobre 1594, Henri IV partait d'Attigny pour se rendre devant Omont, retombé aux mains des ligueurs. Arrivé dans la tranchée, « il mande à la batterie haulte de la teste du château, où estoient les Allemans, qu'ils eussent à tirer à un certain endroit du portail qu'il leur envoya montrer; et le coup fut si heureux, qu'il emporta la jambe du capitaine Larcher, qui commandait dans Omont, et aussi la cuisse de son lieutenant, et tua l'enseigne. » On voit à quoi se réduit la tradition qui fait pointer le canon par le roi lui-même.

La garnison fut tellement décontenancée qu'elle capitula.

Henri IV, qui était allé coucher à La Cassine, put, le lendemain, voir la sortie de la garnison. Elle était forte de cent quarante hommes et comprenait aussi cinquante femmes, « quarante goudjals » et vingt-cinq manœuvres. Comme le pont avait été rompu, il fallut faire sortir par la brèche la charrette qui portait la femme de Larcher. L'équipage versa et la femme de Larcher « fit le moulin à vent du haut en bas de la montagne, sans se blesser, au rire de tous. » Le roi, ne jugeant pas le château en état d'être défendu, chargea le duc de Nevers de le faire démanteler. L'argent qui lui avait été destiné fut employé à fortifier La Cassine, de façon qu'elle ne pût se prendre sans mitaines.

Lorsque le château eut capitulé, l'armée royale illumina et pavoisa son camp, qui s'élevait sur les lieux dits, aujourd'hui, *la Redoute et le Champ-Pavois*.

~ A signaler dans la *Revue historique ardennaise*, p. 267, année 1893, un intéressant article sur l'histoire de la fabrication du verre en notre région : « Le four aux verriers de la forêt d'Omont ».

OSNES

La Croix de la Bataille. — Quel bataille rappelle le nom de ce lieu-dit? L'histoire et la légende restent muettes.

La Pièce de Luxembourg. — Encore un autre lieu-dit dont l'appellation n'évoque nulle origine. Aucunes découvertes ne furent faites à la *Croix de la Bataille*, pas plus qu'à la *Pièce du Luxembourg*; aucunes armes, ou débris d'armes, en fouillant le sol; aucuns squelettes. On se demande alors si ces endroits, ainsi dénommés, sont vraiment des lieux historiques. D'autant plus que les annales d'Osnes sont très pauvres en souvenirs, et que l'histoire de ce village n'est d'aucun intérêt.

PAUVRES

La Butte. — « A distance de cinq cents mètres sur la gauche de la voie romaine, territoire de Pauvres — dit M. MIALRET : *Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes, 1864*, — existait, il y a peu d'années, une butte en terre faite de mains d'hommes. Cette butte ne pouvait être qu'un tumulus. Le propriétaire, afin de faciliter la culture, a nivelé son champ. Or, en fouillant ce tumulus, on trouva des poteries qui ne furent point conservées. Nous avons fait pratiquer de nouvelles fouilles, elles amenèrent la découverte de fragments d'os brûlés, de poteries nombreuses plus ou moins brisées et d'urnes diversement grandes. Le sol naturel — sol crayeux — était excavé sur un mètre de profondeur et dix mètres environ, en tous sens. Des débris, de la cendre, de la terre, recouvraient le fond de l'excavation. Cet espace était, originairement, occupée sur toute son étendue par la butte en terre que nous avons signalée comme visible il y a quelques années encore, et dans laquelle il nous semble impossible de voir autre chose qu'un tumulus. » Cet endroit est toujours appelé, à Pauvres, *la Butte*.

Dans cette région, d'ailleurs, de nombreux vestiges romains ou gallo-romains; notamment à Vaux-Champagne où, près le *Moulin-à-Vent*, furent mises à découvert de fort nombreuses tombes, et au-dessus de Chardeny où l'on trouva des squelettes en quantité, tous orientés les pieds vers le levant. Toutefois, comme rien n'indique, dans le voisinage de cette nécropole, l'existence d'un établissement romain permanent, il faut penser que ces sépultures proviennent d'un combat dont ces lieux auraient été le théâtre.

SAINT-PIERREMONT

Le Château de la Demoiselle. — Sur cet emplacement ainsi nommé, s'élevait le château de M. de Simpé, qui fut « le dernier seigneur » de Saint-Pierremont, ayant droit de haute-justice. L'ancien donjon de ce château est une maison de ferme aujourd'hui.

La Sarrazine. — Au-dessus de la fontaine des Roises — chemin de Vaux-Dieulet, — se trouvait une forteresse qui fut détruite en 1560; tout proche, une autre forteresse d'importance moindre, appelée « le Vieux-Château » ou « Vide-Bouteille » : forteresse problématique, toutefois, bien qu'on ait cru voir, autrefois, quelques traces des fossés qui la protégeaient. Non loin, au lieu dit *la Sarrazine*, les vestiges d'un ancien village qu'auraient habité des Sarrazins!

POIX-TERRON

Le Chellois. — L'ancien château-fort de Poix, appartenant aux Boutillard, seigneur d'Arson, s'élevait au centre même du Poix actuel, sur l'emplacement des maisons Pêtre et Templier. Brûlé par les Espagnols en 1644, il ne fut pas râbâti. Mais un autre château — il existe encore — fut, quelque temps après, reconstruit sur le lieu dit *le Chellois*, un petit monticule d'où l'on domine le village.

Le Pré Wagnet. — Ce ne fut pas seulement le château que les Espagnols, commandés par le général Lambois, brûlèrent en 1644, mais aussi Poix tout entier. À cette époque, il occupait les deux rives de la Vence. En effet, quand fut construite la ferronnerie Henrat, puis établie la voie ferrée, on mettait à jour, en ces endroits, de nombreux débris d'habitation. Egalemeut, lorsqu'on fouillait jusqu'à un mètre de profondeur les terrains, rive gauche de la Vence, qui forment le lieu dit *Pré Wagnet*, on retrouvait les traces d'un ancien pont, et plusieurs vestiges de construction, recouverts aujourd'hui par les dépôts d'alluvions que laissent les débordements de la Vence. Le village fut en entier rebâti sur la rive droite de la Vence.

Le Moulin Simonet. — Tire son appellation d'un moulin à vent, aujourd'hui disparu. Se trouvait à la sortie de Poix, par la route de Charleville. Une source dite *la Fosse-aux-Prêcheurs* fai-

fait tourner ce moulin en même temps qu'elle alimentait une « laverie de mine », en patois local « un patrouillat ».

Le bassin initial de cette source aux eaux bleuâtres, qui semble être un gouffre, n'a pas manqué d'appeler l'attention des fabricants de légendes. Le nom de *Fosse-aux-Prêcheurs* lui viendrait de ce qu'un riche abbé, qui parcourait autrefois le pays en évangéliste bien équipé, y fut précipité, lui et son cabriolet attelé de plusieurs chevaux, et disparut dans les profondeurs de l'abîme liquide, sans fond : — de même que la *Fosse-à-Mortier*, de Signy.

Durecort ou **Durocort**. — Signalons la très singulière appellation de ce lieu-dit — sur le chemin de Poix à Terron, — laquelle répond exactement à l'ancien nom de la capitale des Rèmes : *Durocort = Reims*.

Beaupuis. — Le 30 août 1870, neuf uhlans arrivaient à Poix. Aussitôt ils coupaient les rails et les fils télégraphiques. Le lendemain, un bataillon du 42^e de ligne, envoyé de Mézières en reconnaissance par le général Vinoy, se heurtait, au lieu dit *Beaupuis*, contre la cavalerie allemande. Entendant la fusillade, les Prussiens mirent trois pièces de canon en batterie, au-dessus de l'église. Notre petite troupe fut obligée de battre en retraite. Dans cette escarmouche de *Beaupuis*, nous perdîmes quatre soldats, un lieutenant, et nous eûmes cinq blessés.

Le 3 et le 4 septembre, l'armée prussienne, forte de deux cent mille hommes, passa par Poix, allant de Sedan à Paris. Le défilé dura deux jours entiers, sans interruption. L'arrière-garde pillait les maisons et, particulièrement, toutes les caves du village.

POURU-AUX-BOIS

La Vanne. — Le territoire de Pouru-aux-Bois semble avoir fixé les premiers habitants de cette région, ou, tout au moins, leur avoir servi de passage. On a trouvé, en différents endroits et à diverses époques, notamment au lieu dit *la Vanne*, des pièces de monnaie à l'effigie des empereurs romains, des armes, surtout une épée et un sabre appartenant à l'époque de François I^{er}; l'épée, de fabrication espagnole, appartient sans doute à l'un des soldats de Charles-Quint.

La Fosse-la-Bataille. — Au lieu dit *la Fosse-la-Bataille*, un grand nombre d'ossements humains, quelques vestiges de constructions souterraines, permettant de supposer qu'une bataille,

on ne sait à quelle époque, se livra, tout proche d'un château entouré, selon l'usage, de fossés pleins d'eau ou que l'on pouvait remplir d'eau, pour rendre plus difficile l'assaut des assiégeants.

La Route Charlemoine. — Evidemment la route *Charlemagne*; l'empereur Charles se rendant par cette route de Douzy à Cugnon où se trouvait une de ses « villas » de chasse. Dans le *Bois Charlemoine*, un étang toujours plein, quoique situé sur un plateau très élevé. Dans cet étang, Charlemagne faisait boire ses chevaux, lorsqu'il allait à Cugnon.

La Redoute. — Lieu-dit, entre Escombres et Pouru. Un lieu de défense — d'où ce nom *la Redoute* — fut, en cet endroit, établi pendant les guerres de la Révolution, pour protéger le camp de Grand-Hez, en Belgique.

☞ Rappelons que Mac-Mahon, après sa blessure, fut transporté au château de Pouru. C'est là qu'il fut soigné jusques au jour où, étant guéri, il alla se constituer captif en Allemagne.

PRIX

La Cense d'Etion. — La collégiale de Braux tenait d'un de ses membres, Jean Collart, la cense de Prix, dite *Cense d'Etion*, que ce prêtre lui avait cédée en retour d'une messe à dire chaque vendredi de l'année et à laquelle il avait joint des censes levables sur diverses maisons du village de Prix : « l'un des plus anciens du canton et peut-être même de tout le département, » affirme DOM NOEL.

Datant du dixième siècle, il tirerait son nom de la grande quantité de poiriers qui croissaient autrefois sur son territoire et dont, par une syncope abusive de la voyelle médiane : *Villa de piris*, on aurait fait : *Village de Prix*. Un lieu-dit de cette commune se nomme encore *le Poirier*.

PUILLY ET CHARBEAUX

Chevray. — Emplacement d'une ferme aujourd'hui détruite, et dont il ne reste que le nom du lieu-dit.

Serves. — Nous lisons dans le *Manuscrit d'Orval* : « Nous avons la haute, moyenne et basse-justice sur Serves, en pro-

priété et en les dépendances, la dite justice indépendante de Carignan. La chapelle de Serves existe encore aujourd'hui — écrit en 1745, — mais on a osté l'autel et on l'a tourné en magasin de panier, et les religieuses qui vont travailler à Serves y mangent. A Saint-Martin, on jurait anciennement dans notre chapelle, en mettant la main sur la tête de nostre statue, et on disoit la messe, et maintenant on oblige les gens de Serves à venir les jours de fête à Orval. Depuis peu ils vont à Puilly et paient le curé sans qu'il ait le droit d'exiger aucune dîme. »

Saint-Saumont. — Au lieu dit *Saint-Saumont*, on a trouvé des os, des débris d'armes, laissant supposer qu'il y eut, en cet endroit, un champ de bataille.

La Chapelle. — Au lieu dit *la Chapelle*, on voit encore une petite maison ayant, jadis, servi de chapelle. Sur l'une de ses façades, une plaque en métal avec l'effigie de Notre-Dame d'Orval; au-dessus de la fenètre, ces mots gravés dans la pierre : *Regina sacratissim Rosary ora pro nobis — 1760.*

La Culée Grillot. — A environ un kilomètre du village. En cet endroit, d'importantes et de nombreuses découvertes, dont les principales semblent provenir d'un château, car on a rencontré des murs de fondation, des caves, des souterrains, des pièces de monnaie, qui sont pièces allemandes. Le *château Grillot* dut être détruit à l'époque de la domination autrichienne, dans cette partie de l'Ardenne. Assez proche on trouve un certain nombre de maisons et de caves. En ce lieu se trouvait, probablement, l'ancien Puilly.

En 1636, une armée de huit mille hommes : Polonais, Croates, Hongrois, fut battue, entre Yvois et Puilly, par le comte de Soissons. Une bande des troupes en déroute, commandée par le général Moskalki, pilla et incendia cette région. Puilly — l'ancien Puilly, dont nous venons de parler — fut en partie détruit. La dévastation du château date, également, de cette époque.

Puilly eut beaucoup à souffrir de maintes invasions. Ce village appartint jadis à Philippe le Bon. Le mariage de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, fit passer dans la maison d'Autriche cette bourgade qui n'appartint à la France qu'en 1659, après le traité des Pyrénées.

Pendant la Révolution, un camp, commandé par le marquis de La Fayette, aux environs de Puilly, où les Russes, en 1815, résidèrent fort longtemps.

Un fait assez curieux à signaler : après la reprise d'Yvois sur

les Impériaux — 1639, — Puilly resta désert, absolument, pendant trois années. La rentrée des habitants se fit en 1642, ainsi que nous le rappelle un procès entre la communauté et le fermier du moulin banal, situé sur le ruisseau des Pâquis — à cinq cents mètres des dernières maisons en allant vers Auflance — et qui s'appelait le moulin du *Rond-Buisson*.

Olvesse. — Au lieu dit *Olvesse*, un château qu'habita — treizième siècle — une dame Hanus, veuve d'un seigneur de Puilly. Quelques pierres indiquent l'emplacement de ce château, construit et détruit on ne sait à quelle époque.

Le Buisson d'Orval. — Lieu-dit sur le territoire de Charbeaux; village fort ancien, assez important autrefois, et dont le nom paraît venir de charbon, charbonnage — endroit où se faisait le charbon de bois. — D'autres étymologistes voient dans Charbeaux un nom indiquant un ancien cimetière.

Anciennement, ceux de Charbeaux avaient droit de vaine pâture dans la prairie de Villy; mais ce droit, plus ou moins solidement établi, fut, entre les deux communes, une cause de procès nombreux. Un arbitrage, daté de 1504, décida que les habitants de Charbeaux entreraient dans la prairie par un chemin longeant le territoire de Linay et par un pont sur la Chiers, appelé le *Pont de Charbeaux*, au lieu dit le *Buisson d'Orval*.

RAILLICOURT

Le Courtil-Brûlé. — Sur ce lieu-dit existait autrefois, au delà de la Vence, un petit village qui aurait été détruit ou brûlé, on ne sait au juste en quelle année; sans doute pendant les guerres de la Fronde. Egalemeut était fort peuplé jadis le quartier de la *Rosière*, où l'on ne voit maintenant que quelques maisons. Raillicourt, autrefois, fut-il un bourg beaucoup plus important qu'il ne l'est aujourd'hui?

RAUCOURT

Le Chemin des Romains. — Nous lisons dans la complète et savante *Histoire de Raucourt*, par SÉCHERET-CELLIER, qui d'ailleurs nous guidera souvent à travers ces lieux-dits de Raucourt: « Il est difficile d'admettre que le territoire où se formèrent depuis les villages de Raucourt et de Haraucourt, n'ait pas été traversé par les vainqueurs de la Gaule. Nous supposons même qu'il dut

y être établi quelque camp éphémère; une colonne put s'y fixer momentanément. Nous avons le souvenir de cette occupation dans le lieu dit *le Chemin des Romains*, que prenaient sans doute ceux-ci pour se rendre de Mouzon, où ils avaient une garnison, à Bulson, où très probablement existait un camp. D'ailleurs, la voie romaine de Reims à Trèves — construite onze ans avant J.-C., sous Agrippa, gendre d'Auguste, — qui passe à la limite méridionale du territoire de Raucourt, atteste le séjour des Romains dans notre contrée. Disons ici que cette chaussée, désignée dans les anciens terriers sous le nom de *chemin surélevé*, longe les bois communaux sur une longueur de dix-huit cents mètres, jusques à Haptout; de là, sépare le ban de Flaba de celui de la Besace, va traverser le ruisseau de Yoncq à la Hamelle, pour se rendre au faubourg de Mouzon; de là, à Yvois et à Trèves. Elle est encore très bien conservée aux environs de Haptout, une ancienne maison détruite par l'incendie en 1791, et dont les ruines et l'emplacement furent vendus en 1793 comme biens nationaux. »

Le Château. — La tradition affirme que se serait élevée, jadis, sur le lieu dit actuellement *le Château*, une villa; c'est-à-dire une agglomération comprenant la maison d'un homme libre, autour de laquelle se seraient groupées les chaumières des paysans, des serfs, des colons. Cette villa, fondée par un certain Raoul, aurait été l'embryon de Raucourt, dont le nom, étymologiquement, signifie *Radhulphi curtis* = ferme de Raoul — par contraction : *Raucurtis*, *Raucourt*.

Chantraine. — La Curpière. — Lieux-dits rappelant qu'autrefois le territoire de Raucourt abondait en eaux poissonneuses, en marais. *Chantraine* ne signifie-t-il pas, en effet, l'étang aux grenouilles? On lit, d'ailleurs, dans la *Charte de franchises accordée à Raucourt, par Gaucher, comte de Rethel*, avril 1255 : « Ils auront le droit de pêche dans les eaux courantes, par tout le territoire, sauf dans les viviers et dans l'eau courante, depuis le moulin dit *Pérona* jusqu'au gué qu'on appelle le *Gué au Perier*. » C'est sur ce lieu dit *Péronne* — ou *Pierronne*, signifiant carrière — que se trouve la gare de Raucourt. *Gué au Perier* est devenu l'étang *aux Carriaux*, réservoir en aval du moulin de Raucourt.

Le Couvent. — Dans le « mémoire des frais » occasionnés pour les travaux d'agrandissement du château, nous lisons : « Compte de noble homme, messire Josse de Hallewin, chevalier gouverneur du Rethémois, de plusieurs mises faictes en la répara-

cion et fortifications du chasteau de Raucourt et d'autres choses touchant le profit de monseigneur de Flandres, nostre très redoubté seigneur, depuis le jour de saint Jehan-Baptistre l'an mil CCCLXXIX, iusqu'au jour de saint Jehan-Baptistre suivant, l'an mil CCCIIIIX... A petit Jehan de Saussuelle et Jehan le grant de Rilli, quarieux, pour traire et charriez VIII milliers de pierres, dont ils eurent chacun milier VII francs et demy, montant en somme de LX francs valant XLVIII livres. »

Carrières d'abord ouvertes au lieu dit *Péronne*, dont nous venons de parler à propos de la gare, puis au lieu dit *le Couvent*, chemin de Raucourt à Bulson.

Ce château de Raucourt, souvent aggrandi, exhaussé, fortifié, appartient aux Anglais pendant cette désastreuse période de nos annales, qui s'appelle : la guerre de Cent ans.

Deux voies — toutes deux garnies de chaumières — donnaient accès à ce château : la *Voie Belmont* — de Beaumont — dont, sous le nom de *Chemin de la Besace*, une partie existe encore ; la *Voie Mozon* — de Mouzon — partant de la porte Nord, appelée plus tard porte de Sedan et venant rejoindre en biais le chemin des Ormes, à travers les terrains qui servent aujourd'hui de jardins aux maisons de la rue Haute jadis, maintenant Grande-Rue. Celle-ci ne s'ouvrit qu'à la fin du seizième siècle ; sans doute on trouve trace de ce nom avant cette époque, mais il paraît s'appliquer à la rue actuelle du ruisseau. Ce château et ses dépendances couvrirent, primitivement, l'espace que bornent, de nos jours, le chemin du Gué-Nolet, la rue de l'Abreuvoir, l'ancienne place du Pavé, la Grande-Rue et la ligne figurative servant de limite aux propriétés Malaisé et Thiriet. Au delà de cette dernière ligne, des marécages, qui disparurent à mesure que des alluvions successives comblaient le fond des vallées.

Au treizième siècle, l'enceinte primitive s'étendit vers l'ouest. Furent alors élevées quatre tours reliées entre elles par des murailles solides. Ces tours s'appelaient : celle du midi, *tour Belmont* ; celle du nord, *tour Mozon* ; celle de l'ouest, *tour des Gens d'Armes*. Une seconde enceinte extérieure, faite de forts pieux, « ourdissait » ce château. Au commencement du siècle dernier, on la voyait encore. A la porte nord, dite *porte de Mozon* et, plus tard, *porte de Sedan*, se trouvait un pont dormant, précédant un pont-levis, jeté sur les fossés. La porte sud, ou *porte de la Besace*, ouvrait également sur pont-levis. Une grosse tour à créneaux, située vers l'ouest, formait donjon.

Ce château de Raucourt — il n'entre pas dans notre cadre d'en raconter l'histoire, bien intéressante cependant, et pour laquelle nous renvoyons au volume de M. SÉCHERER, — ce château de Rau-

court devint propriété nationale en 1792, et fut, comme telle, vendu aux citoyens Toussaint père et fils, qui, ayant modifié la disposition des jardins et des appartements, en firent des ateliers de bouclerie. Il ne reste, de l'ancienne enceinte, rien qui mérite d'être remarqué; si ce n'est un mur épais, vers le midi, qui figure la limite de la clôture élevée, fin du seizième siècle, en deçà de la *petite porte*.

Les caves actuelles, qui servaient d'entre-sol aux anciennes constructions, offrent une solidité remarquable. La hauteur des voûtes est, approximativement, celle des vieux remparts qui existent au couchant et sur lesquels ces caves sont appuyées. Elles sont reliées par une petite galerie avec arceaux à double brisure, allant du nord au midi, et d'une maçonnerie très soignée. Cette galerie se prolonge, dit-on, en souterrain, dans la direction du nord-est. Elle aurait relié primitivement, affirme la tradition, les diverses parties de la forteresse. Sur l'emplacement de l'ancien château, s'élèvent les superbes écoles de filles.

Le Poirier Dumay. — Lieu-dit qui tire son nom d'un ancien possesseur du château.

Le Chemin des Huguenots. — C'est vers 1560 que nous voyons les noms des premiers calvinistes à Raucourt. Ils arrivaient de diverses contrées; notamment de la Beauce, du Vermandois, de la Thiérache. Quelques-uns aussi d'origine flamande ou ayant habité le Nord. Ils s'adonnèrent aux travaux de poterie, à la fabrication des serges, à celles des menus objets d'acier, et, par surcroît, introduisirent à Raucourt et à Haraucourt l'usage du tabac. La douairière de Raucourt, Françoise de Brézé, catholique intransigeante, fort inquiète de voir les progrès du calvinisme, obtint de son fils, Henri-Robert de La Marck, en 1561, une ordonnance « enjoignant aux protestants de ne se livrer à aucun exercice du culte réformé, en la terre de Raucourt ou en tous autres lieux de cette souveraineté. » Alors les protestants se rendirent au prêche de Sedan, en suivant la voie qui, depuis, fut appelée *le Chemin des Huguenots*.

Mais Henri-Robert et sa femme, Françoise de Bourbon, s'étaient faits huguenots. Lorsque Françoise fut devenue régente, elle se bâta de favoriser le calvinisme et l'établit, en droit, à Raucourt. Elle prit, en 1579, un édit autorisant le libre exercice de la P. R. R. dans l'église catholique, dont les calvinistes, au nombre de vingt-huit, s'emparèrent à main armée. Puis les protestants devenant de plus en plus nombreux dans la région sedanaise, on dut leur constituer un budget prélevé sur les « revenus des établissements

de charité », et, en ce qui concerne Raucourt, mentionnons que Françoise laissa, par testament, cinquante écus aux trois églises de Raucourt, de Francheval, de Givonne, et quatre cents écus au collège de Sedan.

La Justice. — La Potence. — Longtemps le seigneur de Raucourt exerça le droit de haut-justicier. « Si quelqu'un tue un bourgeois, ce sera à moi d'en disposer, » dit l'article 9 de la charte. Donc le coupable dépendait du seigneur, corps et biens, et la sentence était, le plus souvent, la condamnation à mort. Le château de Raucourt eut ses fers et ses salles de séquestration. Le souvenir lointain de cette époque s'est conservé dans les noms de quelques lieux-dits, notamment *la Justice, la Potence*. Ils rappellent l'emplacement où se faisaient les exécutions capitales et où se dressaient les fourches patibulaires. Plus le seigneur possédait de gibets, plus il était de haut lignage et d'illustre naissance. Dans une peinture, remontant au seizième siècle, figure un gibet aux portes de Mouzon. — Voir sous la rubrique CLIRON, au lieu dit : *la Loge aux Bois*.

Le Pré du Taureau. — Le Pré des Vées. — L'entretien et la santé du bétail furent toujours, à Raucourt et à Haraucourt, l'objet de soins minutieux. D'abord, les pâtres et les bergers devaient être de « capacité notoire pour reconnaître, soigner les maladies vulgaires, et en faire aussitôt la déclaration au syndic, à charge par celui-ci de prendre telle mesure qu'il jugera convenir. » Ces mesures consistaient dans « l'envoi d'un praticien » qui, le plus souvent, ordonnait que l'on éloignât du troupeau les bêtes contaminées, et, quelquefois aussi, prescrivait des bains au jus de tabac et des saignées.

Les épidémies le plus souvent signalées sont la gale : 1691-1729-1783; le clavin, 1768-1786; la « mort du poil », 1782; la goutte de lait, la morve, 1771-1774.

La sécurité des animaux de basse-cour, celle du troupeau commun en « païsson » au bois ou proche de la forêt, nécessitaient des battues, auxquelles prenaient part, obligatoirement, les bourgeois, convoqués par les louvetiers et les « garenniers ». Les communautés fournissaient alors « la poudre à fusil » et payaient les rabatteurs.

Les races chevaline et bovine, dont les animaux faisaient la principale fortune des censiers, ont été lentes à s'améliorer. L'élevage des chevaux du pays ne donnait pas de résultats satisfaisants. A la fin du siècle dernier, un entrepreneur de coche, de Sedan, secondé par Guillaume Rouy, procureur syndic de Rau-

court, tenta de louables efforts pour améliorer la race chevaline. En 1775, les laboureurs de Raucourt firent, à cet effet, « par l'organe du dit Rouy, des représentations à l'intendant de Metz ». Celui-ci chargea Jehan Guérard de rechercher, d'entretenir et de soigner un étalon de race, pour le besoin des deux communautés; Raucourt et Haraucourt.

Les autres animaux reproducteurs, nourris sur le produit des dîmes, étaient : pour Haraucourt, à la charge des abbés de Laval-Dieu de Beauménil; pour Raucourt, à la charge du curé qui avait, en compensation, les produits donnés par le *Pré du Taureau* près d'Ennemance, et par le *Pré des Yées*, des veaux.

Le Fourneau. — Au seizième siècle, s'élevaient des hauts-fourneaux sur ce lieu-dit qui, primitivement, s'appelait *le Moulin du Roi*.

Pissemoreau. — Fontaine dans un champ appartenant jadis à un certain Moreau; le mot *pissemoreau* dérivant de *piehot* = source à fleur de terre. Autrefois, aussi, ferme champêtre. En ce lieu-dit, des vestiges de bâtiments, un puits comblé, une citerne défoncée. Les bois de *Pissemoreau* appartenrent, en 1723, à la famille d'Orléans pour, en 1783, rentrer dans le « *Domaine* ».

Le Différend. — Cette ferme, sur le lieu-dit du même nom, fit partie — mais cette époque est lointaine — du *Domaine*. Le 5 mars 1551, « procès-verbal des bournages, ancises et divers lieux faisant la séparation des bâns, bois de Raucourt et Villers-devant-Raucourt dont il y avait différend entre monseigneur de La Marck, duc de Bouillon, et Gobert de Riges, seigneur de Villers. » Les bâtiments de ces fermes : *Pissemoreau* et *le Différend*, paraissent avoir été incendiés en 1641 et définitivement anéantis quelques années avant la Révolution.

La Tuilerie. — Lieu-dit tirant son nom de la fabrique de tuiles établie en cet endroit; puis, ferme champêtre, dont les bâtiments, brûlés en 1792, furent, au commencement du siècle, complètement rasés.

La Cense et le Moulin du Roi. — La Cense du Moulin appartenait longtemps au *Domaine*. Elle était exploitée par des meuniers, le plus souvent, et s'étendait sur l'espace que limitent les chemins de Haraucourt et de Villers jusques aux carrières de la Cense. Séparée du *Domaine* avant la Révolution, *la Cense du Moulin* — une ferme — appartenait alors à M. Petit, de Moran-

villers, qui l'appela *Cense d'Olizy*. Cette cense fut partagée en huit lots, comme « bien d'émigrés », et adjugés à divers propriétaires.

Dmane. — Altération de *Ennemane*, lieu-dit à la source de cette petite rivière et où la tradition veut qu'il y ait eu, jadis, une agglomération importante, presque un petit village — si l'on en croit d'assez importants vestiges de pierres calcinées, de murs secs, des squelettes — qui aurait été détruit aux temps des invasions croates ou pendant les guerres de la Ligue.

Le Coucy. — Lieu-dit d'un fief tenu — en 1260 — par le seigneur de Stonne et de Chémery, Thomas de Coucy, époux de Mahaut, de Rethel. A l'époque des « guerres privées », théâtre de combats nombreux entre le seigneur de Raucourt et le sire de Coucy. En 1870, l'arrière-garde française se laissait surprendre au Coucy par les avant-postes allemands.

Pierronne. — Dans la charte de 1255, il est déjà parlé du lieu dit *Pierronne*, signifiant carrière. Les réparations de l'ancien château de Raucourt furent faites avec les matériaux tirés de *Pierronne*, des carrières de la Cense, de celles du chemin de Bulson. Depuis ces époques lointaines, l'exploitation de ces carrières fut assez continue, selon, d'ailleurs, les besoins des deux localités.

A signaler d'ailleurs sur ces territoires de Raucourt, Flaba et Haraucourt, d'assez nombreuses carrières : à *la Cote-aux-Cerisiers*, au *Gué-Nollet*, aux *Ormes*, aux *Roches*, au *Champ-Pointu*, à *la Vigne*, au *Revers-de-Flaba*, à *Montjoie-Ancien*, à *Montjoie-Nouveau*.

Bernard Palissy, lorsqu'il séjourna dans les Ardennes — 1543, — étudia la *terre à foulon* — bancs d'argile — par laquelle se trouvent séparées les assises de sable dans la carrière de Montjoie. « Ces terres, dit le célèbre artiste, sont humides ou longues à sécher, dangereuses à brûler, lesquelles tiennent quelques substances de mine de plomb. J'ai trouvé, quelquefois, d'une espèce qui était fort nette, subtile et déliée, ayant apparence d'être fort bonne; j'en formai quelques pièces et les mis au haut-fourneau; mais quand je vins à chercher mes pièces, je trouvai qu'elles étaient fondues et que la dite terre avait coulé comme du plomb fondu. »

A l'époque où Bernard Palissy faisait ces observations, existait à Montjoie un chantier de poterie — poterie grossière.

Le Chemin des Potiers. — La Tuilerie. — Rappelent les nombreux potiers qui, jadis, en cet endroit, exerçaient leur industrie, surtout fructueuse à l'époque des princes de Sedan. « Un

chantier de potiers » existait à Raucourt, depuis le commencement du quatorzième siècle. Le plus ancien directeur de cette poterie, dont on ait retrouvé la trace, se nommait Dale, réfugié calviniste. Par traité passé, le 7 mai 1609, entre Henri de La Tour, souverain de Raucourt, et Théophile Dale, potier, habitant Raucourt, celui-ci s'oblige à fournir deux mille cinq cents pots pour le colombier du château, moyennant un sol par pot et un arpent de bois de cogneux. La tour du château de Raucourt devint, au seizième siècle, le colombier des princes de Sedan. La tradition garde encore le souvenir des terres appauvries, ruinées par les « colombes » de ces hauts seigneurs.

Dale n'occupait que fort peu d'ouvriers. La fabrication consistait en tuyaux pour conduite des eaux, en écuelles, en pots, en plats grossiers. Son fils et le fils de ce dernier continuèrent la fabrication. En 1660, l'atelier appartenait à Jean Demoulin, époux de Guillemette Dale. Un des chefs ouvriers de ce Demoulin, Jean Rouson, fabriqua de la tuile, d'abord à la poterie de Raucourt, puis, plus au nord de la commune, à l'endroit où se trouvait la ferme champêtre de *la Brûlerie*, aujourd'hui disparue.

Il y aura bientôt deux cents ans que ce « chantier de poterie » fut abandonné et vendu au sieur Wilmet qui, sur cet emplacement, construisit une brasserie.

La Malmaison. — Fief probablement aussi ancien que Raucourt, ayant, à l'époque primitive, un château sur l'emplacement duquel se voyait, au seizième siècle, un manoir avec pont-levis, fossés, tourelles, donjon. Les possesseurs de ce fief étaient seigneurs de *Mau-Garni* — mal garni de récoltes; — comprenant Maugarni bas, appelé encore le village de *Mollin*, aujourd'hui les *Huttles*, et Maugarni haut, dont on a fait *Montgarni*.

La Malmaison, les Huttles, Montgarni, eurent le sort de maints villages ardennais pendant les guerres des seizième et dix-septième siècles. Les *Huttles* furent détruites en même temps que La Besace en 1594; les troupes royales, après la bataille de la Marfée, ayant fait d'affreux ravages dans ces petites agglomérations. « Avons visité la *Malmaison* — dit le procès-verbal d'enquête, — la maison seigneuriale est grandement détériorée, les fenêtres, portes, carreaux et taques, estans toutes emportés, le pont-levis rompu et pareillement les portes des granges et estables. » Et plus loin : « A la cense de *Maugarni*, il y eut 7 quarterons enlevez et partie de prez mangez. La maison est fort ruinez et détérioréz. A l'autre cense de Maugarni, il y a 200 de méteil d'enlevez, la maison est fort ruinez et détérioréz. »

Une décision de l'archevêque de Reims — 1645 — attribue « les

dimes tant grosses que menues de La Malmaison » au curé de Raucourt. Il reste de la maison seigneuriale une muraille épaisse — paraissant remonter au seizième siècle — percée de meurtrières. Une échanquette, que termine un mur, rappellerait — dit la tradition — l'emplacement d'une prison. Au-dessus de la « porte principale », les armures des familles Mecqueneim et de Gentil.

Flaba. — Ce lieu-dit — dont le nom wallon « frapper, battre » rappellerait les persécutions des païens contre les chrétiens — est un écart de Raucourt. Le « ban » de Flaba, d'après un procès-verbal de 1668, avait une contenance de 1,018 arpents, 58 verges $\frac{3}{4}$. Sur le plan du territoire, un château à deux tours ayant pour bornes *le Chemin-Elevé* — voie romaine, — *la Grosse Borne d'Yoncq*, *Gerfaut*, *Fond de la Gabrielle*, *le Fond de Raucourt*.

Un incendie — nous sommes en pleine légende — venait de détruire les Hobettes, ou petites maisons de Flaba. Tout le hameau se trouvait ruiné, les familles étaient sans asile. Adalbéron, l'archevêque de Reims, était alors dans les Ardennes. Apprenant ce désastre, il se met en route, arrive à Beaumont et, de Beaumont, veut aller à pied jusques à Yoncq. Mais c'est en pleine nuit, en plein brouillard. Il s'égaré, avec ses compagnons, au milieu des marais. Fort heureusement qu'un bûcheron les peut remettre dans le vrai chemin. A Yoncq ils reçoivent l'hospitalité la plus généreuse et la plus cordiale, et le lendemain ils partaient pour Flaba. Mais voulant montrer combien cette hospitalité l'avait touché, Adalbéron donnait aux gens de Yoncq une somme assez forte pour que, chaque année, la rente leur permit d'aller dîner à l'abbaye de Mouzon. Ce « dîner d'Adalbéron » se faisait encore en 1612; mais, à cette époque, les religieuses s'avisèrent de « démembrer » les dineurs et « de leur refuser l'aubaine, attendu la notable augmentation de la population et les abus commis par icelle. » Il y eut discussion, et, comme presque toujours, la discussion se termina par un arrangement. Il fut convenu que, seuls, le curé, le marguiller, le maire de Yoncq et dix officiers de justice représenteraient à ce « dîner d'Adalbéron » tout le village entier. En outre, il était stipulé que « le fermier des dixmes de l'abbaye livrerait, par chaque année, à la susdite communauté, douze setiers de froment, à charge par elle de célébrer tous les ans, dans son église paroissiale, une messe solennelle pour le repos de l'âme d'Adalbéron. » Et ce traité, affirme la tradition, fut, jusques en 1790, scrupuleusement observé.

Que fut Raucourt, en 1870, pendant la guerre franco-prus-

sienne? On ne s'attendait pas à la défaite, tout au contraire. Après le petit succès de Sarrebruck, des réjouissances furent organisées. Mais, hélas! peu durable fut cet enthousiasme!

Le 28 août, Napoléon arrivait à Raucourt et logeait chez M. Guette-Roüy, actuellement maison Gustave Thiriet. De vives préoccupations absorbaient l'empereur, très pâle et paraissant consterné. La « débacle » commençait! De Raucourt s'entendait le bruit de la canonnade, et bientôt des obus tombaient dans le village. C'était le 30 août. Le drapeau hissé en haut de la mairie semblait être, pour les Allemands, un point de mire. La panique devint générale. Fallait-il fuir, et comment fuir? Les routes sont encombrées, les chemins, les sentiers regorgent de soldats.

La nuit arrive. Le calme se fait. C'est alors un silence de mort qui contraste avec l'extraordinaire animation du jour. Maisons abandonnées ou closes. A l'Hôtel de ville est l'ambulance, où sont amenés les blessés; ils gémissent douloureusement ou, dans le délire de la fièvre, répètent des commandements: « Chargez! A la baïonnette! » C'est à la fois navrant et lugubre.

Il est deux heures du matin. Un bruit sourd se fait entendre. L'anxiété redouble. Puis voilà que des crosses de fusil frappent le pavé. Les Bavarois sont à Raucourt. Mais halte de courte durée. Les Bavarois ont ordre de marcher sur Sedan. Deux jours après, le soir, on apprenait la capitulation.

Alors l'insolente joie des vainqueurs ne connaissant plus de limites, Haraucourt et Raucourt sont pillés, bestiaux tués et dépecés, et mangés en moins de temps qu'il ne faut pour le dire; magasins mis à sac, caves vides, tandis que des soldats allemands sont préposés, le revolver au poing, à la sécurité du pillage. Et, les habitants frappés, terrassés, menacés, tués!

Le prince de Saxe, encore dans la Meuse, avait arrêté un cultivateur, lui disant: « Tu connais la route, tu vas guider mon armée, et si tu nous mets dans le faux chemin, tu es fusillé. » Le cultivateur perd la tête, il se trompe de route, et vite reconnaît son erreur, il faut revenir sur ses pas. L'armée n'a pas, en tout, perdu vingt minutes. Ce pauvre guide, que gardaient à vue les Allemands, resta trois jours sans nourriture. Il arrive à Raucourt avec la troupe. Alors ces soudards lui lient les pieds et les mains, le traînent à terre brutalement; puis, devant les officiers encourageant ces horreurs, ils le lèvent à hauteur d'homme, le laissent tomber lourdement sur le sol, le relèvent, le laissent retomber encore. Le sang de cette victime se mêle à la boue du chemin. Enfin les bourreaux, croyant qu'il a rendu le dernier soupir, l'abandonnent.

Le docteur Ledant s'approche. « Qui êtes-vous? demande-t-il. » A peine entend-il un souffle de voix qui répond: « Je suis de Bar...

cultivateur... Je ne comprends pas l'allemand, j'avais indiqué une fausse route... » Il n'en put dire plus long. Quelques instants après, il mourait !

REGNIOWEZ

Renaudvoie. — Il y a environ cinq cents ans, un seigneur, qui chassait, se perdit dans l'immense forêt des Ardennes. Il fit le vœu d'élever une chapelle à l'endroit même où il retrouverait son chemin. Après avoir erré longtemps à travers sentiers, il arrivait enfin au lieu dit *Renaudvoie*, c'est-à-dire voie du Renard, et, alors seulement, il reconnut sa route. Dès le lendemain, pour ne pas faillir à sa parole, il faisait défricher le terrain par des moines-mathurins. Une année après, la chapelle était construite, et, petit à petit, venaient se grouper autour d'elle les maisons qui formèrent le village de *Renaudvoie*, dont le nom changea en Regniowez.

A Regniowez, en 1384, une forge assez importante pour l'époque, mais dont, maintenant, on ne voit plus vestiges ; et aussi un château-fort entouré de fossés profonds, toujours pleins d'eau. On trouva dans les ruines de ce château une pièce de canon fort bien conservée, et une curieuse batterie à rouet pour ancien fusil. A rappeler encore un « bénéfice attaché à l'ordre de la Rédemption des captifs, dits des Mathurins, qui, en 1679, rapportait soixante livres de revenus. L'abbé Desmarets y établit un collège qui vécut jusques à la Révolution.

REMAUCOURT

Saint-Berthauld. — On raconte que saint Berthauld, apôtre du Porcien, se rendant de Château à Chaumont-Porcien, fut insulté avant son départ par les gens de Château, qui ne lui ménagèrent ni les injures, ni les railleries. Saint Berthauld leur dit : « Gens de Château, gens inhospitaliers, toujours il y eut des fous parmi vous et toujours il y en aura. » Puis il se mit en route. Mais il n'avait rien mangé depuis longtemps, et, à peine entré sur le territoire de Remaucourt, au lieu dit *Saint-Berthauld*, il tombait inanimé, tant la faim l'avait affaibli. Son compagnon, saint Amand, alla lui chercher du secours. Mais saint Berthauld, ayant pris quelque nourriture, refusa d'entrer à la ferme de Flayé — elle porte encore ce nom — où les fermiers l'engageaient vivement à se reposer. « Je ne vous en suis pas moins reconnaissant de votre offre hospitalière, dit-il ; toutefois, Dieu m'ordonne de continuer ma route ; cependant, au nom de sa toute puissance,

je vous promets que vos terres seront toujours fertiles jusqu'à la consommation des siècles. » Et, se remettant en chemin, il alla bâtir sa cellule sur la montagne de Chaumont. — Voir CHATEAU-PORCIEN.

La Fosse le Charmeux. — C'est au lieu dit *la Fosse le Charmeux* que se cueillaient les plantes destinées à « ensorceler », à « charmer », à « se faire aimer ». Mais pour que le charme opérât, il fallait que la plante sautât en l'air, d'un seul coup de serpe. Ensuite, elle devait sécher à l'ombre : tiges, feuilles et racines séparément. Si l'on aspergeait, avec un rameau de cette plante, la salle où l'on mangeait, les convives placés dans les endroits arrosés devenaient subitement gais à l'excès.

Le Moto. — Ainsi nommé d'un revenant qui, toutes les nuits, autrefois, apparaissait, en ce lieu, sous la forme d'un coq ou d'un autre animal, et que l'on appelait, on ne sait pourquoi : *Moto*.

La Tonnelle. — Parce que de cet endroit, jadis, partait un chemin conduisant à un tumulus visible encore, sur la droite de la route Nationale, au sud-est de Seraincourt. On comprend la déformation du mot tumulus et tonnelle.

Les Marlys. — Corruption du mot marne, que l'on trouve en abondance dans le sous-sol de ce lieu dit *les Marlys*.

Le Moulin Fondu. — A cause d'un moulin *fondu*, c'est-à-dire disparu — peut être un moulin banal, — qui, jadis, s'élevait en cet endroit.

Le Pay. — Rappelle un petit bois de hêtres, aujourd'hui défriché.

La Poterie. — Furent trouvés, en cet endroit, des fondations et d'assez nombreux débris de vases provenant, dit la tradition, d'une ancienne poterie. Mais une autre tradition affirme que ce lieu fut, en 949, occupé par le camp d'un certain comte Hugues; car, outre des vases, furent trouvés des armes, des casques, de nombreux ossements et même un sarcophage. — Voir d'ailleurs la *Chronique de FLODOARD*, édition de 1835, page 125.

La Piscine. — Les Prés Saint-Hubert. — La légende raconte — 1638 — qu'un seigneur de Chaumont, nommé d'Aubilly, trouvant le monastère de Chaumont trop rapproché de son châ-

teau, obligea les religieux à s'établir ailleurs, d'où ces vers qu'un plaisant écrivit sur la cheminée de la chambre occupée par l'abbé :

Jadis, quand le saint père Berthauld
Chassa les diables d'ici hault,
Mais bien plus fort d'Aubilly,
Qui chassa saint Berthauld d'icy.
Il faut bien garder le retour,
Que saint Berthauld ne vienne un jour
Chasser d'Aubilly à son tour.

Mauvais prophète fut le poète, car les religieux vinrent rebâtir leur monastère à Remaucourt, au lieu dit aujourd'hui *la Piscine*, où ils demeurèrent jusques en 1791. Les champs appelés *les Prés Saint-Hubert* appartinrent, d'où leur nom, aux moines de cette abbaye.

REMILLY

Le Bac de Bazeilles. — Unis aux Espagnols, en 1638, les Bourguignons vinrent à Remilly. Mais, aussitôt prévenus, les habitants se rassemblèrent et purent repousser l'ennemi. Dans cette escarmouche « le capitaine du village » trouva la mort. Le 30 juillet suivant, les Bourguignons en garnison à Yvois — aujourd'hui Carignan, — sous la conduite du capitaine Josselet, ayant parmi eux « un traître de Vendresse », allèrent assiéger Cheveuges. Mais la garnison de Donchery et de Nouzon, que renforcèrent les bourgeois de Remilly, les attendaient sur les rives de la Meuse, devant le « bac de Bazeilles », qu'ils ne purent passer et où ils bataillèrent. D'où le dicton : « Tu n'es pas encore au bac de Bazeilles. »

Le Piez de la Chaussée. — Ainsi s'appelle un camp romain; à moins que ce ne soit un tronçon de voie romaine.

La Tour. — S'élevait sur ce lieu-dit une petite forteresse que surveillait sans doute, aux temps féodaux, un passage guéable de la Meuse. Fut détruite en 1563 par les Impériaux. Aux temps de ces invasions, fut souvent assiégée l'église à mâchicoulis et à créneaux de Remilly, construite sur la partie élevée du village ancien.

~ Remilly possédait autrefois, au lieu dit *la Tour* — englobé dans la propriété de MM. Lamour de Léocour et de Sainte-Valière, — une espèce de forteresse destinée évidemment, au temps de la féodalité, à défendre le passage de la Meuse, guéable en cet endroit, vers la route de Remilly à Douzy.

Fontaine des Malades. — Entre les deux Remilly, des anciens vestiges, maintenant disparus, d'un vaste établissement que la croyance populaire indique comme ayant été un *monastère*. Mais on ne sait sous quel vocable. Ce soi-disant monastère ne fut-il pas tout simplement une maladrerie ?

Nous lisons dans la charte du 25 juin 1606, que parmi les terrains communaux il existe à Remilly-le-Grand et à Remilly-le-Petit « une petite aisance où on avait accoutumés bastir les maladreries. » D'ailleurs la fontaine, dite *Fontaine des Malades* — sur le lieu du même nom, — située à proximité de cet endroit, justifierait, sans doute, l'hypothèse d'une maladrerie.

Non loin de cette fontaine, au Petit-Remilly, l'abbaye de Mouzon possédait une maison de campagne. On y voyait encore, au commencement du dix-huitième siècle, une petite chapelle dotée de deux messes par semaine. Elle fut détruite et remplacée par une grange.

La Grève. — Lorsque se faisait la voie ferrée de Lérrouville, en recherchant de la grève, sur le lieu-dit qui porte ce nom, vers l'embouchure de la Chiers, on découvrit les assises d'une très vaste maison, un palais presque d'origine évidemment romaine ; colonnes, pierres sculptées, débris de tuiles et de poteries, monnaies à l'effigie de divers empereurs ; puis de nombreuses pierres, et des murailles calcinées attestant un terrible incendie.

Trou aux Puces. — L'église de Remilly servait autrefois de forteresse. A l'intérieur de la tour du clocher, aucune fenêtre ; mais on remarque, d'étage en étage, d'anciennes ouvertures soigneusement bouchées, vestiges de vieux créneaux et de mâchicoulis. Deux des premiers existent encore. Au rez-de-chaussée, à l'intérieur de la cage d'escalier, se trouve l'entrée d'un souterrain parfaitement conservé, et qu'obstrua la construction d'une grange contiguë à l'église. On suppose que se prolongeant assez loin vers le nord, il permettait aux défenseurs de l'église, où se trouvait un puits, et aux habitants réfugiés à l'intérieur de se sauver, de recevoir des secours du dehors. Ce souterrain s'appelle *le Trou aux Puces*.

Chemin des Huguenots. — Malgré la Réforme, si vivace, si forte à Sedan, la population de Remilly resta toujours catholique, en grande majorité. L'abbé de Mouzon, seigneur du village, avait pris, d'ailleurs, ses mesures pour empêcher ce qu'il appelait : « le contact pervers » de ses sujets de Remilly avec les protestants des pays voisins. C'est ainsi qu'il donna l'ordre de tracer

l'itinéraire que devraient suivre les protestants de Sedan, qui se rendaient à Raucourt pour communiquer avec leurs coreligionnaires. Ils ne devaient point traverser Remilly, cependant la voie la plus directe entre ces deux villes, mais suivre en dehors du village, côté ouest, un chemin qui, depuis, s'est appelé et s'appelle encore *le Chemin des Huguenots*.

Le Trou Boulanger. — La tradition nous a raconté qu'un certain nombre de boulangers se noyèrent, jadis, dans la Meuse. L'endroit — berge et rivière — où ces boulangers qui, surtout, approvisionnaient Sedan, trouvèrent cette mort terrible, reçut et conserve toujours le nom de *Trou Boulanger*; en aval et peu éloigné de l'ancien passage de Remilly à Douzy. La tradition ne nous laisse aucun détail sur cette catastrophe. Elle se contente seulement de la mentionner.

L'Aisance des Chênes des Bourguignons. — Nom que porte une « aisance » communale située près le territoire d'Angecourt. C'est probablement en cet endroit que les Bourguignons unis aux Espagnols établirent leur camp en 1638, pour, de ce point, se répandre dans le pays et le piller, alors que les habitants croyant à une trêve, n'étaient plus méfiants.

Le Pi d'Argent. — Autrefois fief des *Pieds d'Argent*, que tinrent, en 1556, Colson Warin, et en 1570, J. Vualard. — Retraite, en 1870, des troupes de la division Bonnemain.

La Femme Morte. — D'après la légende, une femme serait morte en cet endroit; d'où le nom de ce lieu-dit. Morte en 1793, « dans des circonstances dramatiques, » ajoute sobrement la légende, sans dire quelles furent ces circonstances.

Le Liry. — Monticule occupé par l'artillerie allemande qui bombardait Bazeilles.

Le Clos Adèle. — C'est au Clos Adèle que fut, en 1023, pompeusement rendue à notre roi Robert la visite qu'il avait faite à l'empereur Henri II d'Allemagne.

Le Moulin à Vent. — Indique l'emplacement de l'un des derniers moulins à vent de la région sedanaise; poste d'observation pendant la bataille de Beaumont.

La Prairie du Sartage. — Fief relevant, au moyen âge, de

l'abbaye de Mouzon. Cette appellation rappelle l'opération du *sartage* si connue, autrefois et même encore aujourd'hui, dans les Ardennes.

~ Le 30 août 1870, les têtes de nos colonnes françaises débouchaient au milieu des riantes prairies qui bordent la rive droite de la Meuse. Tous les habitants, hommes, femmes et filles des villages voisins — Saint-Menges, Floing, Bazeilles, qui croyaient en nos victoires futures — étaient venus joyeux au devant de nos soldats qui, tout heureux d'une telle cordialité, vite, au son de la musique du régiment, improvisèrent un bal dans cette prairie du sartage ! Hélas ! qu'il s'écoula rapidement, ce moment de joie !

La nuit avait surpris le général Douay, sur la rive gauche de la Meuse, à Remilly ; trois ou quatre kilomètres à peine le séparaient des troupes allemandes. Pour obéir aux instructions du maréchal, pour éviter au VII^e corps un choc prématuré, funeste, il fallait effectuer le passage du fleuve, au milieu de l'obscurité la plus profonde, sur des ponts improvisés, sans solidité. Le général Douay voit, avec anxiété, le temps qui s'écoule. Il songe au nombre d'heures qui restent avant d'atteindre l'aube. Il ne dissimule pas que, le jour levé, les Prussiens atteindront la Meuse. Il comprend qu'il faut, avant trois heures du matin, n'avoir plus un homme en deçà du fleuve.

Ses inquiétudes ne sont que trop fondées. Dès le matin, le génie avait établi, à l'aide de quelques bateaux sur la Meuse, près de Remilly, une passerelle en bois ; étroit passage réservé à l'infanterie, et où deux hommes seulement pouvaient s'engager de front. A côté de la passerelle, il avait également construit un pont destiné à la cavalerie et à l'artillerie. Ce dernier était large, au plus, de deux mètres. Sous le poids des voitures, les terres avaient cédé, les bois qui supportaient le tablier du pont avaient été, en partie, submergés. Ce pont s'était affaissé. Il se trouvait à quatre ou cinq centimètres au-dessous du niveau des eaux. En outre, la fermeture du barrage destiné à inonder les abords de Sedan, avait amené une crue subite de la Meuse.

Le passage est lent. Le général Douay, impatient d'examiner lui-même la situation, de la juger, monte à cheval. Après une très longue demi-heure pour franchir la distance d'un kilomètre, au milieu d'un incroyable encombrement d'hommes, de canons, de voitures et de chevaux, il arrive enfin au pont. Il est dix heures. La division de cavalerie Bonnemain est engagée sur ce pont. Les chevaux, effrayés de ne pouvoir distinguer ce plancher mouvant, caché sous les eaux et qui se dérobe sous leurs pieds à chaque pas, n'avancent qu'avec répugnance, le cou tendu, les oreilles

dressées. Droits sur leurs étriers, enveloppés dans les grands manteaux blancs, les cuirassiers passent silencieux. Ils semblent portés par les eaux. Deux feux allumés sur chacune des rives éclairent seuls, de leur lueur blafarde, hommes et chevaux. Leurs flammes se reflètent d'une façon étrange dans les casques brillants des cavaliers, donnant à ce spectacle quelque chose de fantastique.

A dix heures et demie, le VII^e corps commence son mouvement. Notre artillerie divisionnaire s'avance sur le pont. Les chevaux se heurtent, ils se cabrent sous l'éperon du cavalier ou du conducteur. Ici, c'est un caisson qui se renverse et qu'il faut précipiter dans la Meuse. Là, c'est un cheval qui se prend la jambe entre deux madriers, tombe, cherche vainement à se relever, et qu'on abandonne au courant, pour déblayer la voie. Cependant on s'engage, on se pousse, on finit après mille efforts, sous l'étreinte d'une angoisse indicible, par atteindre la rive opposée.

Tandis que la plus grande partie du VII^e corps exécutait si péniblement son passage de la Meuse, le reste s'écoulait par la route de Remilly à Wadelincourt, et, dès le matin, le général Douay était assez heureux pour voir ses troupes atteindre les hauteurs de Floing et de Saint-Menges... où tant d'horribles désastres, hélas ! les attendaient !

REMILLY-LES-POTHÉES

Le Bois de la Haye. — Ainsi se nomme l'important massif qui subsiste, aujourd'hui, de la forêt des Ardennes, défrichée à l'endroit où se trouve le hameau de Hardoncelle, *Harduini Sylva*. Cet Hardouin était, évidemment, le possesseur de ce domaine auquel il a donné son nom. Hardoncelle eut son château. Il en est souvent question dans nos guerres du quinzième siècle, et les restes attestent aujourd'hui son ancienne splendeur. Sa chapelle castrale fut détruite pendant la Révolution. Non loin, à trois cent cinq mètres d'altitude, le signal dit : *Arbre de la Paix*. Rappelons aussi le *Chêne de la Vierge*, à trois cent trente mètres d'altitude, sur le territoire de Montcornet.

RENWEZ

Les Champs Gobert. — En ce lieu, certaines vestiges d'antiquités dites romaines, mais qui pourraient être, surtout, des restes de voies gauloises ou franques.

Le Grand-Butteau. — Renwez, dans les vieilles chartes, est nommé *Rennevez, Renvai, Rennoi, Remwé*. C'est au treizième siècle une commune assez importante. Elle possédait même une charte qui, sans être aussi célèbre que celle de Beaumont, servit comme elle de type et de règle à beaucoup d'autres chartes. En ces temps d'autrefois, Renwez occupait les deux rives du ruisseau de *Pise*, et rejoignait le *Château de la Motte*, avec quelques maisons sur le chemin dit du *Grand-Butteau*. Il était alors le chef lieu du marquisat de Montcornet. Pendant la guerre — écrit DOM NOEL — entre la France et l'empire, Louis XI régna, Renwez fut brûlé, et aussi une quarantaine de villages avoisinants, par l'archiduc Maximilien, en représailles des ravages commis dans le Hainaut. Nos annales racontent que l'église — l'église primitive datant d'environ 1390 — fut brûlée avec les malheureux habitants qui s'y trouvaient réfugiés. Ils y avaient, auparavant, déposé leurs titres, leurs papiers les plus précieux, même leurs meubles les plus indispensables. Après ce désastre, fut reconstruit le village, mais un peu plus au sud; à la place qu'il occupe actuellement.

Renwez fut encore incendié, en août 1653, par un détachement de l'armée espagnole qui assiégeait Rocroi, voulant garantir ses troupes commandées par Turenne et campées devant Mouzon. Tout devint la proie du feu, excepté deux ou trois maisons, au-dessus de la fontaine dite de *Pisselotte*. Les habitants ne tardèrent pas à rebâtir leurs demeures. On lisait, jadis, au fronton de diverses maisons, il y a quarante ans, les dates de 1654, 1655, 1668, 1671, 1689. Mais depuis, par suite de réparations plus ou moins intelligemment faites, ces curieux millésimes ont disparu.

Mais ces constructions hâtives ne furent jamais très élégantes. Seul, l'hôtel du seigneur de Saint-Léger, conseiller du roi et gouverneur de Montcornet, bâti en 1714, avait une certaine originalité. Le seigneur de Saint-Léger avait obtenu des officiers royaux la permission d'avancer son hôtel de deux mètres sur la rue, pour y placer une porte cochère ovale, et de planter, vis-à-vis, sur la place publique une allée d'ormes. Cette maison existe encore. C'est la seule de la Grande-Rue qui possède une cour séparée de la voie publique par un mur. En 1830, on voyait les restes d'une tourelle dans laquelle, sans doute, se trouvait la porte cochère.

Le 25 juin 1789, la foudre, tombant sur le clocher, incendia l'église; incendie terrible dont la tradition a gardé le douloureux souvenir. Un certain Remy Mourroux, ouvrier charpentier, voulant préserver la nef, monta, par une échelle haute de trente pieds, jusques à l'extrême charpente du chœur en flammes. Il recevait des seaux pleins d'eau, qu'il lançait sur le brasier, et les reje-

tail vides. Il fit un faux mouvement et tomba. Il ne se tua point, par miracle, mais toute sa vie il resta boiteux.

Basigny. — Sur ce lieu-dit, à un kilomètre de Renwez, s'élevait, autrefois, un petit hameau qui fut entièrement incendié en 1653, et dont le nom seul est resté pour tout souvenir. La légende nous raconte qu'à Basigny aurait existé un animal extraordinaire ayant le don de se métamorphoser à volonté pour épouvanter les voyageurs. Il survécut, d'ailleurs, au village, puisque deux bouchers de Bourg-Fidèle furent, un peu avant l'époque révolutionnaire, ses dernières victimes. Quelques mères disent encore à leurs enfants capricieux, qu'elles ne peuvent apaiser : « Je vais te faire manger par la bête de Basigny ! »

Lamotte. — Nom d'une seigneurie qui relevait directement du roi, comme plein-fief de Montcornet et arrière-fief de Château-Porcien.

Le château de Lamotte, situé à un demi-kilomètre au nord-est de Renwez, n'offre plus aujourd'hui aucun vestige apparent.

La Chèvre d'Or. — Le nom de ce lieu-dit rappelle une légende que nous avons racontée dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*. Une fois, le loup voulut manger cette chèvre, qui appartenait à une pauvre paysanne. Mais au moment où le loup allait la dévorer, de belles cornes d'or poussèrent subitement sur le front de la chèvre. Terrifié, le loup s'enfuit. Plus tard, cette chèvre, devenue la protectrice de tous les troupeaux d'alentour, tombait et mourait étranglée dans un piège de bricoleur, à l'endroit même qui se nomme aujourd'hui *la Chèvre d'Or*. Le lendemain, les loups étranglèrent à loisir toutes les chèvres du pays.

RETHEL

La Maladrerie. — « On doit regarder Hugues II comme le fondateur de l'Hôtel-Dieu, écrit JOLIBOIS dans son *Histoire de Rethel*. » — « Cette maison hospitalière fut fondée en 1210 par le comte Hugues III, écrit CARRUEL dans son *Essai sur Rethel*. » Elle était destinée à héberger les pauvres pèlerins. Cet hôpital détruit pendant les guerres du seizième siècle, et reporté près l'Hôtel de ville en 1570, était desservi par des Frères et des Sœurs de Saint-Augustin ; et parmi les peines sévères dont ces religieuses et ces religieux pouvaient être frappés, il faut remarquer celle-ci : « Si l'un des dits frères ou des dites sœurs maltraite quelqu'un, il

gémira pendant sept jours, mangera à terre, et se comportera, comme s'il était excommunié. » A cette époque, il y avait déjà près de la ville, sur la rive de l'Aisne, une *maladrerie* s'élevant sur le lieu même, qui conserve, encore aujourd'hui, ce nom.

Sous cette rubrique, *Chapelle de Saint-Ladre* ou la *Léproserie*, Carruel, ouvrage cité, dit : « On ignore l'époque de sa fondation. » Elle était située à l'extrémité du faubourg bas, tout près du dernier point qui se nomme *Pont Saint-Lazare*. Outre la chapelle, l'établissement comportait un corps-de-logis, qu'entretenait une ferme de trente-deux pièces cédée à la ville par les héritiers de Jehan Gouget, de Barby, en 1482, et au seizième siècle par d'autres importants héritages qui vinrent accroître la propriété.

En 1485, Saint-Ladre avait été brûlé, mais une taille, qui permit de reconstruire cette chapelle, fut imposée tout aussitôt aux Rethélois.

Le premier lépreux enfermé dans cette léproserie, en 1458, s'appelait Baudesson. Il lui fut donné un lit, trois aunes de cameline pour sa robe et l'argent nécessaire « pour la façon » ; une paire de draps, une couverture, quatre aunes de toile pour chemises, une palette d'airain, un bassin, une paire de gants, une ceinture, un couteau, un entonnoir, une paire de souliers, un châlil, une table, une chaise, une croix de bois « devant l'huy », deux cuillères, une écuelle, une cliquette.

Jolibois dit, en parlant de Hugues II, qu'il place vers 1228 : « A cette époque, une maladrerie existait déjà... » Carruel dit : « Le premier lépreux enfermé dans cette léproserie, en 1458... » Y eut-il donc, à Rethel, deux léproseries ?

La Croix Miraulin. — En 1564, au mois de mai, des troubles éclatèrent entre huguenots et catholiques. Les huguenots abattirent les croix, brisèrent les images pieuses, insultèrent les catholiques. L'intervention des échevins rétablit la paix, mais les plus coupables furent emprisonnés. Une enquête commença. Puis, comme l'affaire était grave, on voulut en référer à Reims où la cour se trouvait réunie pour le sacre du roi Charles.

Cette hésitation et toutes ces lenteurs sauvèrent les huguenots. Non seulement on n'ordonna pas de sévir contre eux, mais on trouva même que les échevins avaient outrepassé leur pouvoir en forçant quelques maisons particulières. Alors, fut donné l'ordre de mettre immédiatement les prisonniers en liberté ; puis le comte François de Clèves, qui suivait la cour, recommandait aux habitants d'éviter, à l'avenir, tout ce qui pourrait provoquer la division et la discorde, leur défendant, sous peine de mort, d'entrer dans aucunes contestations, rixes ou débats. On ne s'atten-

dait point à pareil résultat, et même on en aurait rejeté la faute sur l'échevin, si son catholicisme n'eût été au-dessus de tout soupçon. Il se nommait Remy Raulin. Quelques années après, il allait en pèlerinage à Jérusalem. Aussitôt revenu, il fit élever une croix, sur la route de Rethel à Reims, à égale distance de la rivière d'Aisne qu'on la peut compter du torrent de Cédron à la montagne du Calvaire. Ce pieux souvenir n'existe plus, mais le lieu s'appelle *la Croix Miraulin*.

La Halle-Haute. — En 1649, l'archiduc Léopold entra en Champagne, pour soutenir le Parlement et les Frondeurs. Trois régiments d'infanterie, quatre mille chevaux suédois campèrent devant Rethel. Ils pillèrent et brûlèrent les pays, aux alentours, traitant d'égale façon sauvages paysans et gentilhommes. Les soldats avouaient eux-mêmes n'avoir jamais commis pareils ravages en d'autres terres conquises ou à conquérir, ajoutant que toutes les plus extrêmes violences leur avaient été recommandées pour, ainsi, mieux châtier les parlementaires. Mais rien n'égala l'indiscipline, la férocité du régiment des Polonais, que le roi avait imposé aux Rethélois, pour s'assurer de leur fidélité, après l'arrestation des princes. Il mettait chaque jour la ville à sac, et lorsque le roi, connaissant enfin tous ses excès, lui ordonna de quitter la ville, il se révolta.

Les officiers exigeant une indemnité d'au moins quarante mille livres, les bourgeois indignés prirent les armes ; les Polonais également, et les mousquets en arrêt, mèche allumée, ils marchèrent sur la place de la *Halle-Haute*, pour s'en emparer. Mais déjà les habitants du quartier occupaient ce poste. Toutefois, l'intervention des échevins ne réussit point à prévenir l'effusion du sang. La menace imprudente, faite par le colonel, de livrer la ville au pillage avait exaspéré la population. La générale fut battue, les bourgeois chargèrent ; en un instant, les Polonais se trouvèrent cernés. L'attitude de la milice rethéloise était, d'ailleurs, si résolue que le colonel fit mettre bas les armes et « demanda quartier ». D'autant plus que maints de ses soldats et de leurs officiers avaient été tués. Le combat cessa.

Puis, revenus de leur première frayeur, les Polonais voulurent recommencer le combat. Les bourgeois, qui s'étaient fortifiés dans leur poste, les repoussèrent une seconde fois et les chassèrent de la ville. Tout l'avantage resta donc aux Rethélois. Cependant une douzaine d'entre eux avaient reçu des blessures graves, notamment l'échevin Etienne Durand qui, lors de la première attaque, chargeait à la tête des hommes du poste. Un coup de pistolet l'avait mortellement frappé dans les reins ; il était tombé. Il

mourut le lendemain, jour des Cendres, et toute la ville éplorée assistait à ses funérailles. La « jeunesse » précédait le cercueil, portant un cartouche, aux armes de la ville, avec cette inscription : *Dulce et decorum pro patria mori*. Pour rappeler la mémoire de cette mort civique, on fit élever une croix au bas de la Halle, près du puits, à l'endroit même où Durand avait été tué, et, le premier dimanche de chaque mois, pendant de longues années, le clergé allait processionnellement en faire trois fois le tour. Sous la Révolution, ce monument commémoratif fut transporté au cimetière.

Le Mont des Vaches. — C'était pendant la Fronde. Turenne assiégeait Rethel. Il fit dire aux habitants, par un trompette, qu'il désirait s'aboucher, pour le service du roi, avec deux ou trois des assiégés. Lui furent alors envoyés trois notables bourgeois. Le maréchal campait sur le lieu dit *Mont des Vaches*, près la ferme de Remicourt. Les députés lui exprimèrent la peine qu'avait la ville à prendre les armes contre un maréchal de France; qu'elle désirerait, au contraire, le recevoir avec tous les égards dus à son rang et à son mérite. Ils ajoutèrent qu'ils étaient heureux de conférer avec lui pour le service de Sa Majesté.

Turenne répondit : « Le but de toutes mes actions est pour le service du roi, et le bien de l'état. Mais, vous le savez, on ne lui ravit les princes que parce qu'ils n'ont d'autres desseins que celui de faire la paix générale. C'est Mazarin, un ministre étranger, qui soutient la guerre dans le royaume. Tous les princes intéressés demandent et recherchent la paix. J'ai voulu vous voir pour vous faire bien connaître mes intentions et vous prier de ne point vous perdre. Je suis chargé par l'archiduc Léopold d'Autriche de traiter avec vous. Rendez votre ville de Rethel. Je vous promets qu'elle ne changera point de maître. Tout se fera pour le roi. La garnison que je mettrai dans le château sera française et commandée par un gentilhomme français. Je réponds de vous, de vos biens. Enfin, je ferai tout ce que vous souhaiterez, pourvu que dans deux heures votre résolution soit prise. Le sort des armes est le pillage. Réfléchissez ! »

Les bourgeois s'inclinèrent, puis rapportèrent cette réponse à la ville. Mais les Rethélois, qui n'entendaient pas le service du roi comme l'entendait Turenne, se préparèrent, en tout événement, à se défendre.

A peine était-on sorti du conseil, qu'accourait un éclaireur à la porte de la ville. Il avait vu l'armée de l'archiduc. Dans quelques heures, elle aurait rejoint l'armée de Turenne. En effet, Léopold, qui se portait sur Reims par Neufchâtel, ayant appris la

vigoureuse résistance de Rethel, avait traversé l'Aisne pour secourir les assiégeants ; aussi, dès le soir, ceux qui faisaient le guet sur la grosse tour virent-ils la campagne, entre Inaumont et Sorbon, couverte de soldats. La ville, un moment, désespéra. Elle hésitait. Toutefois, les échevins purent maintenir chacun à son poste, et la résolution précédemment prise fut confirmée.

Cependant les hostilités cessèrent bientôt, et l'ennemi demanda trêve jusqu'au lendemain matin. D'Apremont, le gouverneur de Rethel, l'accorda. Mais, au milieu de la nuit, en pleines ténèbres, il eut, au pied des remparts, une entrevue avec le comte de Grammont et le chevalier de Saint-Quentin. Pendant cette rencontre très longue, l'anxiété des habitants fut terrible. Que se passait-il entre ces trois hommes ? On avait entendu le comte de Grammont dire à voix plus haute et plus emportée : « Mordieu ! un homme d'honneur ne doit avoir que sa parole ! » Reprochait-il à d'Apremont de ne point livrer la place que d'avance, tout semblait le prouver, il avait vendue ? Était-ce un reproche du comte dont le gouverneur aurait mis la parole en doute ? Toutefois, lorsque d'Apremont revint et qu'on voulut lui rendre les honneurs habituels, il dit aux bourgeois : « Rentrez ! Je ne suis plus rien ! » La place était livrée !

Cette défection rendait toute résistance impossible. Alors le conseil assemblé déléguait une députation à l'archiduc Léopold, pour lui faire de très humbles soumissions, prendre ses ordres, implorer sa clémence. L'archiduc exigea que la soumission fût écrite, et insista sur les indemnités très fortes que la ville devait à l'Espagne, pour avoir détourné de sa marche la plus puissante armée d'Europe. Il fut convenu que les Rethélois fourniraient cent pièces de vin, quatre mille paires de bas, quatre mille paires de souliers, trois mille rations de pain et cent mille livres qui furent modérées, quatre-vingt mille autres rations de pain. Moyennant ces conditions, la ville échappait au pillage et conservait ses privilèges. Turenne ratifia le traité à la porte Saint-Nicolas dont une de ses compagnies prit possession ; puis, le lendemain, l'archiduc, le maréchal, le fils du roi de Danemark, le comte palatin et d'autres nombreux seigneurs qui suivaient l'armée, entrèrent dans Rethel. Delponti, l'homme de son temps qui connaissait le mieux l'art de défendre les places, fut nommé gouverneur avec, sous ses ordres, dix-huit cents hommes de garnison. Entre temps d'Apremont, qu'escortaient deux cents cavaliers, se retirait à Reims, se conformant, sans doute, à l'un des articles de sa capitulation secrète ! La haine publique des Rethélois l'y suivit.

La Crête-des-Loups. — Tire son nom du drame terrible qui

s'y passait en 1667, dans une misérable cabane dont les habitants, plus misérables encore, furent mangés par les loups, affamés en temps d'hiver et de neige. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Le Chemin des Bouchers. — Le Blanc-Fossé. — Le Chemin de Reims. — Une chaussée nationale — quinzième siècle — conduisait de Rethel à Reims. On croit retrouver aujourd'hui les traces, hypothétiques, de cette chaussée, au lieu dit *le Chemin des Bouchers*, entre Witry et Isles, *le Blanc-Fossé* et *le Chemin de Reims*, territoire du Châtelet. Cette chaussée, qui s'appelait *le Grand-Chemin*, aboutissait à l'endroit dit *la Cerveille*.

La Croix des Prêtres. — Ainsi s'appelle une croix parce qu'à cet endroit sont — ou étaient jadis — enterrés les prêtres rethémois. Cette croix, assez jolie, décorait, au quinzième siècle, le parvis de la Halle. On l'a transportée de l'ancien cimetière Saint-Nicolas — dix-huitième siècle — dans le cimetière nouveau. D'ailleurs elle ne remet en mémoire aucune légende.

~ De Rethel, le 13 octobre 1870, le préfet allemand fit connaître aux Ardennais qu'une contribution d'un million frappait le département :

PRÉFECTURE DE RETHEL

Sa Majesté le Roi de Prusse, commandant en chef des troupes allemandes, a décidé qu'une contribution d'un million de francs soit levée sur tout département français occupé par lesdites troupes, et que cette contribution soit affectée à compenser, dans une certaine mesure, les pertes que la propriété privée allemande a subies par les vaisseaux de guerre français et par l'expulsion des Allemands de France.

Me conformant à cet ordre de mon auguste Maître, j'impose par le présent décret une contribution d'un million de francs au département des Ardennes, et je décide que les sommes afférentes aux différentes communes soient versées dans un délai de huit jours à la caisse de la préfecture de Rethel ou à celle de la sous-préfecture de Sedan.

J'espère que les communes du département des Ardennes se soumettront au présent décret dont la stricte exécution serait au besoin assurée par la force militaire.

La somme incombant à la ville de Vouziers est fixée à neuf mille francs.

Le Préfet.

Signé : VON KATTE.

Pour copie conforme :

Le Maire de Vouziers,

J. DÉA.

REVIN

Le Fond des Bauges. — Ce lieu-dit est une petite vallée dans le bois des Marquisades, au carrefour que forment les routes des Mazures, d'Anchamps, de Laifour et de Deville. C'est là qu'apparaissait un fantôme nommé « le Bayeux ». Il poussait des cris de détresse, des hululements plaintifs, ou souvent encore des appels désespérés : « Au secours ! je me noie ! » Ce « bayeux » s'appelait, lorsque vivait, Nicolas Mochet. C'était un homme avare, rapace, qui eût rendu des points à Harpagon. Un soir qu'il rentrait chez lui, fort avant dans la nuit noire, il fut surpris par des « pie-pie-van-van » qui l'attirèrent dans un marécage et l'y noyèrent. On appelait « pie-pie-van-van » des petits lutins lumineux, qui hantaient surtout les marais, les étangs, les bords des cours d'eaux. — Voir CONS-LA-GRANDVILLE : *Le Buisson Sainte-Genève*.

Mêmes légendes à Bogny, à Braux, à Pouru-Saint-Remy, à Francheval. Il fallait, pour éviter d'être noyé, se coucher subitement sur la route et fermer les yeux. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*.

Le Sentier du Prince-Colimé. — Pépin le Bref, que la tradition affirme avoir été enterré sous l'église actuelle de Molhain, eut à Revin une villa, ou mieux un rendez-vous de chasse, entouré de bois immenses. Il en gratifia l'abbaye de Prüm, en cela d'accord avec la reine Berthe aux grands pieds, qui fut la mère de Charlemagne. Cependant, malgré sa magnificence, Pépin s'était réservé une fort grande partie de la forêt dont, ensuite, il gratifiait Revin, la commune la plus riche de tout le département. Toutefois, la légende attribue ce don au prince Colimé, bâtard de ce même Pépin ; car à Revin, où Colimé se retira dans le château de la Close, pour y terminer ses jours, un sentier a gardé l'appellation de *Sentier du Prince-Colimé*.

En ce château de la Close, au milieu de la forêt, proche le prieuré de la Manise, sous le « vocable de Sainte-Marie », fut enfermé comme prisonnier d'Etat Charles le Chauve, qui donna tous ses biens au chroniqueur Nitard, notamment les bois de Hannapes. Or, Nitard, ayant pris l'acte de donation, l'enroulait autour d'une flèche qu'il lançait dans les airs. Cette flèche tomba cinquante lieues plus loin, sur l'autel de l'abbaye de Prüm, au moment même où le prêtre Arisbald y célébrait la messe. Tout aussitôt l'on envoyait à Hannapes prendre possession de ces bois qui, plus tard, appartinrent à l'abbaye des Prémontrés.

L'Histoire, en désaccord avec la Légende — naturellement, — nous affirme, au contraire, que Charles le Chauve aurait été enfermé non dans le château de la Close, mais dans ce même prieuré de la Manise; toutefois sans que les cheveux lui aient été coupés. C'est-à-dire que n'étant pas moine il pouvait être roi, ainsi qu'il le fut d'ailleurs. Que devint ce couvent? Sans doute qu'il fut saccagé et ruiné pendant les invasions normandes qui désolèrent les Ardennes. L'abbaye de Prüm ne fut pas épargnée davantage, ayant été, en 898, pillée et incendiée. De ses moines, les uns furent massacrés, et les autres faits captifs par les pirates.

~ Rappelons qu'aux temps où vivait saint Remy, le Porcien — ou Porcien — était limité au nord et au sud par un port, servant d'entrée ou de sortie aux diverses denrées destinées à l'alimentation du pays. Ces deux ports étaient Revin, et l'autre à Thugny — que cite le testament de saint Remy — dans l'Aisne.

Le Rempart des Sarrasins. — Ainsi sont appelés quelques importants vestiges d'une muraille qui fut jadis très épaisse et très longue. Y eut-il, en ce lieu-dit, un camp romain, et pourquoi ce nom *des Sarrasins*? Vis à vis le rempart, au pied de l'Esumont, un gué que l'on appelait le *Gué Prétivanne*, et non loin un lieu dit *la Balance*. Au *Rempart des Sarrasins*, fut trouvée, jadis, en fouillant le sol, une belle épée romaine, à large et courte lame ayant deux tranchants.

La Roche à Faux. — Peut-être « la roche à écho », endroit où, jadis, lorsqu'arrivait la fête locale, se réunissait la jeunesse, pour *danser et chanter à l'écho*.

La Fontaine. — Au lieu dit *la Fontaine* sybillique, moitié prairie, moitié marais, qu'aurait habité, aux temps de l'époque franque, « une velléda ardennaise », nous assure la légende, qui n'est pas, d'ailleurs, autrement explicite.

Le Ru de Fallières. — Voir les HAUTES-RIVIÈRES, au lieu dit : *Le Pré Mariette*.

Malgrétout. — Voici d'où tire son nom ce *Malgrétout*, qu'a surtout rendu célèbre le roman de George Sand. En l'année 1760, environ, un bourgeois de Revin, nommé Meurquin, était devenu propriétaire de terrains aussi maigres que marécageux, placés tout en haut du plateau dominant la Faligeotte, et le long du

chemin conduisant de Revin dans les Francs-Bois et dans l'Ardenne belge.

Revin était alors terre neutre et indépendante, placée sous la protection de la France et des Pays-Bas autrichiens. La communauté contestait le droit de propriété allégué par Meurquin; elle lui défendit alors de bâtir sur le terrain en litige. De là, procès devant la Cour souveraine. Enfin, après de longs débats, Meurquin gagna sa cause et il put faire édifier une petite ferme, malgré tout les obstacles à lui suscités.

La Vallée de Misère. — A la pointe orientale de Rocroi, le plateau se creuse pour donner naissance à un vallon étroit dit *la Vallée de Misère*. Cette dénomination répulsive est, précisément, ce qui lui attire quelques visiteurs. Le ruisseau du Moulin, dont les premières gouttes perdent au pied des remparts de Rocroi, blanchit le fond de ce sillon qui va s'enténébrant jusqu'à Revin, où il débouche brusquement dans la pleine lumière de la Meuse élargie. Rien sur la route, si ce n'est quelques douaniers et leurs chiens; nul bruit que celui du torrent qui écume sur le feuillage des schistes; aux deux côtés du ravin, les taillis sombres de chênes que le bouleau raye d'une ligne argentée; et dans le fond, les chutes de croupe barrant l'horizon, bleues par l'éloignement.

Dans cette vallée de misère, est une roche appelée *la Roche Raulin*; roche à pic, l'une des plus hautes de la région, avec, à l'intérieur, une cavité pouvant abriter, au moins, vingt personnes. La tradition affirme que cette roche aurait été l'habitation d'un faux monnayeur nommé Raulin qui, pour n'être pas surpris dans son travail de faussaire, se laissait passer pour sorcier. La nuit, de sinistres lueurs éclairaient les bois. Raulin faisait fondre ses métaux dans d'immenses brasiers où — nous dit toujours la tradition — il jetait, après les avoir égorgés, les femmes, les enfants, et même les hommes rencontrés dans ces parages et dont il pouvait redouter les indiscretions. Mais un beau soir, Raulin, ayant été capturé, fut pendu haut et court par ordre du seigneur de Montcornet.

Dans cette même Vallée de Misère, une autre roche dite *la Roche à la Dôme Blanche*. Au pied de ce rocher, nous raconte la légende, s'adossait, autrefois, une vaste cabane servant de repaire à des brigands qui, tous les matins, allaient en maraude, conduits par leur chef, homme d'une stature gigantesque. Il avait pour compagnie une femme énergique, audacieuse et d'une remarquable beauté. Lorsqu'elle mourut, il l'enterra sous cette roche minée et, avec ses compagnons de crime, abandonna le pays d'Ardenne.

Pendant maintes et maintes années, on raconta que cette roche, sous l'inspiration d'une sorcière, qui l'habitait invisible, avait le pouvoir de prédire l'avenir. Il ne fallait, toutefois, l'interroger qu'en temps de pluie, les réponses étant données par le son que rendaient les gouttes d'eau, quand elles tombaient dans les cavités de cette roche, ou qu'elles coulaient dans ses anfractuosités.

Chapelle du Han. — A l'orée d'un bois; but de pèlerinage ou mieux de promenade. Construite en 1704 par Jean Billuart, curé de Revin. L'église de ce gros village était alors située au milieu de l'emplacement qu'occupe le cimetière actuel et le presbytère, un peu plus bas, à la première maison de *Vieux-là-Haut*, en descendant de l'église.

Quelques fervents de la Vierge vont faire leur prière, chaque matin, à cette chapelle. On prie sous le porche, les yeux fixés sur l'autel, apparaissant derrière deux petites ouvertures à verre dormant; car la porte est fermée. Une sorte de sacristaine en garde la clef et n'ouvre cette porte qu'assez rarement, certains dimanches, certains jours de fêtes. De pauvres vieilles se tiennent en permanence sous le porche, un gros livre à la main, prêtes à dire des « paters » et des « ave » pour le compte du prochain, moyennant une rétribution que fixe la générosité des personnes. Elles se mettent alors en prières à l'intention des gens qui leur donneront procuration. Parfois, des amoureux se font réciter des chapelets pendant qu'ils s'en reviennent par les bois la main à la taille. Je n'affirme pas que ce soit aussi efficace, et je ne sache pas que Dieu ait encore supprimé le remplacement, comme l'ont fait nos législateurs militaires. Cela mettrait ces pauvres femmes en retrait d'emploi, ce qui serait dommage.

~ Au milieu des habitations enchevêtrées, et les dominant toutes, se dresse une maison qui présente une certaine allure dans son délabrement fier. Trouée, lézardée, comme le pourpoint de don César de Bazan, elle montre encore, parmi ses pans de bois et ses murailles en torchis, des vertiges d'une construction plus noble. Les grès du soubassement, une porte cintrée, une haute fenêtre à meneaux qu'encadrent des pierres taillées, attestent une splendeur déchue. Les gens du pays y connurent une clouterie. Elle est tellement ouverte à tous les vents, cette maison, qu'on l'appelle « le Château des Hirondelles »; puis aussi « la Maison des Espagnols ». Aux temps jadis, fut-elle le palais de quelque chef du fameux duc d'Albe, alors que Philippe II était le maître des Flandres? Evidemment cette maison n'est pas sans avoir son histoire; mais laquelle? L'imagination est toute prête

à lui en créer une mystérieuse et, sans doute aussi, une sombre légende. — Voir HENRY : *Campagnes d'un Paysagiste*.

RILLY

Le Vieux-Pont. — Lorsque fut construit et creusé le canal des Ardennes, on trouva sur le territoire de Rilly une grande quantité d'objets précieux; tels que monnaie d'or et d'argent, lingots, colliers, et aussi des pièces gauloises. Aux temps de Clovis, Rilly existait déjà, mais on suppose que le village était plus rapproché de la voie romaine qu'il ne l'est aujourd'hui, parce qu'en cultivant le sol, qui borde cette voie, on mit souvent à jour de nombreux vestiges de constructions anciennes. L'ancienne voie romaine, de Reims à Trèves, faisait, en regard de Rilly, une inflexion à droite pour franchir l'Aisne, dont le cours, en cet endroit, ne semble pas avoir changé. Le point où la chaussée rejoint la rivière se nomme *le Vieux-Pont*, et à cent mètres du pont — lorsque les eaux sont basses, on aperçoit les cinq ou six pieux restés debout — s'élève *la croix Saint-Waast*.

Voici la légende que rappellent cette croix et ce pont. Nous la trouvons dans les *Centuries du Pays des Essuens* :

« Après que Clovis eut épousé sainte Chlotilde, nièce de Gondobaud, roi de Bourgogne, il demeura encore dans son infidélité six ou sept ans, bien que sa sainte femme lui preschat toujours de quitter ses faux dieux de Sicambrie. Mais comme la bataille qu'il eut à Tolbiac, contre les Suèves et les Allemans, sembloit favoriser la victoire à ses adversaires, en se voyant presque vaincu, après avoir invoqué ses faux-dieux, il s'advisa finalement du Dieu de sa femme, promettant de se convertir s'il obtenoit la victoire; et Dieu lui ayant accordé sa requeste, il occit le roi des Suéviens et se rendit le pays tributaire.

« Après quoy il s'achemina vers Reims pour se faire baptiser, et, passant par la ville de Toul-en-Lorraine, ayant ouï nouvelles du bon prestre saint Waast qui y demouroit, pour lors il le fit venir à soy et le pria de l'accompagner à Reims, à quoy s'accorda volontiers le saint prestre, ne cessant de l'endoctriner et instruire par les chemins.

« Estans donc arrivés ensemble en ce pays d'Ardenne, sur la rivière d'Aisne, entre Yonc et Rilly il se présenta un aveugle, lequel demandoit l'aumosne à tous ceux qui passaient sur le pont de la rivière; mais ayant ouï dire que saint Waast passoit, il le pria de lui rendre la veue. Alors le saint, lui faisant le signe de la croix, lui fit venir aussitost la lumière du ciel, et ce, en

présence du roy, lequel s'estonnant d'ugne telle merveille, se confirma de plus en plus en sa créance nouvelle, et à prester l'oreille plus volontiers à ce que saint Waast lui preschoit. On bastit, depuis, une chapelle au mesme lieu, en mémoire de ce miracle; et je crois que c'est l'église du village de Semuy qui est prieuré et paroisse et est situé entre Yone et Rilly, distant... par un pont de pierre que le duc de Guise fit rompre il y a plus de soixante ans pour empescher le passage aux reistre qui venoient secourir les Huguenots de France. »

Mont-de-Jeux. — Sur le haut du *Mont-de-Jeux*, que certains étymologistes appellent « Montagne de Jupiter » à cause d'un temple qui aurait été, en cet endroit, consacré au « père des dieux », se voient encore les vestiges d'une forteresse que fit bâtir Bucelin, sire de Rilly-aux-Oies, et dans laquelle fut injustement enfermée la belle et vertueuse Yolande. — Nous avons raconté cette légende dans notre volume : *Traditions, Contes et Légendes des Ardennes*.

RIMOGNE

L'Enclos. — Le Sauvoi. — Les très riches et très abondantes mines ardoisières de Rimogne, exploitées à l'origine par les seigneurs du Châtelet, furent souvent concédées aux moines de Signy, de Bonnefontaine, de Foigny-en-Aisne. Entre les lieux dits *l'Enclos* et *la Bergerie*, se trouvait la carrière — aujourd'hui comblée — appartenant à l'abbaye de Bonne-Fontaine. Celle de Foigny ne laissa ni appellation ni souvenir. Mais à l'endroit nommé *le Sauvoi*, existait jadis une maison, avec une petite chapelle attenante, construite par les religieux de Foigny. Elle servait d'habitation aux frères lais chargés de garder l'ardoisière. Lorsqu'au seizième siècle ces moines eurent vendu leur domaine de Rimogne pour, dit la tradition, « se procurer des ressources contre les hérétiques », les religieux de Bonne-Fontaine occupèrent cette maison et la conservèrent jusques en 1760 environ. A cette époque, les seigneurs de Rimogne et du Châtelet ayant concédé à Jean-Baptiste Collard, président à la Cour souveraine de Charleville, le droit « d'ouvrir seul et fouiller la terre dans toute l'étendue de la seigneurie, d'en tirer pierres et d'en faire ardoises tel qu'il jugera à propos, à charge de rendre la dixième ardoise taillée », les religieux de Bonne-Fontaine accordèrent au président Collard les mêmes droits sur leur ardoisière.

Le Pré de Signy. — Au lieu dit *le Pré de Signy*, furent les

ardoisières appartenant aux moines de la célèbre abbaye ardennaise.

La première des concessions connues date de l'an 1158. Permission donnée par Pierre de Montcornet et ses frères, aux religieux de Signy, « de rechercher sur le territoire de Rimogne la pierre ardoise et d'extraire telle quantité qu'ils jugeraient convenable. »

Nouvelles autorisations et nouvelles concessions faites en 1186 et en 1202 à ces mêmes religieux de Signy, par les seigneurs de Montcornet, avec, en outre, chemin ouvert pour chevaux et voitures : *Viam per terram meam sufficientum bigis et quadrigis.*

En 1220, concession à l'abbaye de Foigny de la carrière dite *l'Écaillère* « ayant cent pieds de large » ; en plus une terre contiguë où gisent de « nombreux déblais d'écailles ». Enfin, et pour ne pas allonger cette nomenclature, la charte de 1230, que nous traduisons du latin :

« Nous Hugues, et Gilles, notre fils bien aimé, chevaliers, seigneurs de Montcornet et du Châtelet, salut en notre seigneur ! Que tous sachent que nous avons donné et concédé à l'église de Signy, en perpétuelle aumône, toutes les facilités pour faire et prendre des écailles autant qu'elle voudra et partout où elle en pourra trouver à Rimogne et sur nos terres de Montcornet et du Châtelet, avec tout ce qui sera nécessaire à leur fabrication. A la condition toutefois qu'il n'y ait qu'une seule écaillère en exploitation et sous la réserve pour nous et nos héritiers, à raison de cette concession d'une redevance de six deniers par mille d'écailles que la dite église nous paiera en monnaies de Paris. »

Nous n'avons pas à suivre la destinée de ces carrières à travers les siècles. Il nous suffira de dire qu'aujourd'hui quatre grandes carrières sont en pleine exploitation à Rimogne : la *Grande-Fosse*, l'une des plus anciennes ; *Saint-Quentin*, la plus importante ; *Pierka*, d'origine encore plus reculée que la Grande-Fosse ; *Truffy*. A mentionner aussi les ardoisières de la *Richolle* et de la *Rocaille*, à Harcy ; l'ardoisière du *Trou-Rigault*, à Renwez. — Nous ne pouvons, d'ailleurs, que renvoyer à l'ouvrage déjà cité de M. WATRIX : *Les Ardoisières des Ardennes*.

Le Château. — Lieu-dit où se trouve le château appelé, de nos jours, *le Château des de Robert* ; plutôt belle maison de campagne que château. Aux alentours, ni traces d'enceinte, ni traces de fossés. L'un de ses derniers châtelains fut Jean-Baptiste-Louis de Robert, seigneur de Rimogne, maire de la commune en 1793. Juste, bienfaisant, aimé de tous, on n'exigea de lui qu'une seule chose : la suppression de sa particule.

Autour de ce château des de Robert, paraissent s'être groupées les premières habitations qui formèrent Rimogne.

L'Enclos. — Au lieu dit *l'Enclos*, un deuxième château qui semble avoir été, véritablement, une forteresse féodale. Les anciens fossés se voient encore très distinctement. A l'origine, nous raconte la légende, cette maison-forte n'aurait été qu'une simple ferme, au milieu d'un grand clos, et sans fortifications. Or, au seizième siècle, continue cette même légende, le seigneur vassal aurait demandé au seigneur suzerain de Montcornet l'autorisation d'entourer son manoir de courtines et de fossés. « Soit ! aurait répondu le sire de Montcornet, mais point de girouettes, point de tours, point de donjons ! »

Il faut rappeler ici qu'autrefois les nobles de haute race avaient seuls le droit de faire dorer le fer, le bois et le plomb qui entraient dans la construction de leurs châteaux ; de disposer leur cour en forme de carré parfait, d'élever des colombiers, d'élever des tourelles avec escaliers et créneaux ; d'avoir devant leur porte un auvent, un perron et un *montoir* ou marche-pied qui leur servait à se mettre plus facilement en selle ; enfin de placer sur leurs toits des girouettes qui, signe de noblesse, indiquaient en même temps le rang du châtelain dans la hiérarchie féodale. Pour les chevaliers simples, par exemple, elles étaient échancrées du bout et se terminaient par deux pointes comme leur pennon ; pour les chevaliers bannerets, elles étaient carrées comme leur bannière.

Ce château « de l'Enclos » aurait été vendu pour aider au rachat de François I^{er}, prisonnier à Madrid, après la bataille de Pavie où « tout fut perdu sauf l'honneur ». Il fut acheté par messire d'Angers, sieur du Coizet, qui le surmonta de trois tourelles, dont « les très anciens de Rimogne » ont peut-être gardé le souvenir.

L'Etang de Rosinrue. — Un troisième château nommé Farigny, en cet endroit, où s'arrêtait La Fayette avec son armée, en 1792, et, vingt-trois ans plus tard, la division Vandamme allant à Waterloo. Ce château, d'une importance secondaire, fut détruit par les Liégeois, en 1436, lors de leur expédition contre Aubigny et Le Châtelet. Mais longtemps encore subsistèrent ses ruines, complètement disparues aujourd'hui.

Clos Saint-Brice. — Au *Clos Saint-Brice*, s'élevait l'ancienne église de Rimogne ; la nouvelle, construction inélégante et massive, commencée en 1845, fut inaugurée en 1847.

Cette église d'autrefois, qui servit, jusques en 1793, de sépul-

ture aux seigneurs du Châtelet et de Rimogne, existe toujours. Le clocheton qui la surmontait a disparu. Elle est, maintenant, remise et cellier. Le dernier curé qui la desservit fut l'abbé Varey. Il était borgne; borgne aussi sa servante, borgne aussi son chat, et borgne également son cheval!

ROCROI

La Croix-Rau. — A l'endroit où fut bâti Rocroi — dit la légende, — existait autrefois, très autrefois, une seule mazure isolée, construite sur un roc, dont le propriétaire ou seigneur se serait appelé *Rau*. Lorsque la maison, ou mieux la hutte, de ce Rau problématique eut disparu, on plantait une croix sur le lieu qu'elle avait occupé; depuis, il s'appela *la Croix-Rau* et, par suite, *Raucroix*. Nous n'insistons point sur la vulgaire puérité de cette légende. La tradition nous dit que le premier seigneur de Rocroi se serait appelé Raul I^{er}, fils de Henri II de Grandpré, comte de Portien.

Rocroi — Roc-Libre pendant la Révolution, — qui date, comme ville, du quatorzième siècle, dut ses progrès à l'importance de sa situation militaire. François I^{er} en fit une place forte pour protéger contre les Impériaux notre frontière ouverte, sur ce point, entre La Capelle et Mézières. La position en parut très heureuse — lisons-nous dans les *Mémoires* de RABUTIN, — car « l'assiette est stérile, à plus de deux lieues au plus près étant tous bois et hautes futayes, marescageux et pleins de mortes; et aux lieux défrichés n'y croist que des bruyères, ronces, genestes et menus tailliz, à cause que le terroir est argilleux et morveux... Ainsi il est impossible d'y pouvoir camper en grand nombre pour l'assiéger plus de vingt-quatre heures au plus, encore en y portant des vivres. » La place commande, il est vrai, le plateau et les vallées profondes qui y conduisent; mais elle est trop petite, ce qui ne lui permit jamais de faire une bien longue résistance. Aussi est-elle prise par les calvinistes, reprise sur eux par les ligueurs, enlevée au roi de France par le prince de Condé conduisant ces mêmes Espagnols dans ces mêmes lieux où, dix ans auparavant, il les avait vaincus. Elle capitule, en 1643, après un bombardement de deux heures. Elle ouvre ses portes, en 1871, à une colonne prussienne.

Dans les premiers jours de janvier, cinq bataillons, deux escadrons et six batteries étaient venus s'assurer de la possibilité de s'emparer par surprise de cette place, minuscule, certes, mais qui gênait l'ennemi en servant de point d'appui aux corps francs

de la région. Après un bombardement de quatre heures par les pièces de campagne, le général prussien estimait que l'entreprise ne pouvait réussir et donnait déjà l'ordre de rentrer à Mézières, lorsque le commandant de la place se décida à capituler. Rocroi avait cependant sur ses remparts cinquante-trois canons, rayés pour la plupart, et des approvisionnements considérables. — Voir SÉVIGNY-LA-FORÊT : *La Cense Macquart*.

Cense de l'Ourse. — Parce que cette terre était juste au-dessous de la constellation : la Grande-Ourse. L'origine de ce nom paraîtra singulière.

Hongréaux. — Signifiant « eaux froides, eaux dures » coulant sur un lieu élevé.

Les Rièzes. — Ainsi se nomment les terres labourables, les landes, les champs, où fut livrée la célèbre bataille de Rocroi ; sur lesquels aujourd'hui existent maintes et maintes fermes ; notamment les métairies des censes de l'Ours. La tradition ardennaise raconte que, lors de la journée de Rocroi, 1643, quand la victoire se fut décidée en faveur des armées françaises, six ou sept cents mousquets à rouet, laissés sur place par l'ennemi, furent ramassés par les gens de la « vallée de la Meuse » qui, de loin, avaient assisté à la bataille. Ils s'en armèrent, poursuivirent les soldats de Mello, les harcelèrent et les décimèrent tant que dura la retraite qu'ils firent sur Mariembourg et sur Château-Regnault. Or, pour récompenser leur courage, Noël de Champaigne, alors gouverneur de Rocroi, leur permit de garder ces mousquets et de s'organiser en compagnie de mousquetaires, ou mieux de « tireurs de mousquets ». Ces compagnies furent, jusques en 1837, très florissantes dans la vallée de la Meuse, surtout à Haybes, à Revin, à Fumay ; — et aussi à Oignies, à Philippeville, maintenant communes belges, mais qui, jusques en 1814, furent communes françaises. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, où il est longuement parlé des « Tireurs de Mousquet à Revin ».

~ On raconte — ou du moins on racontait — dans le pays de Rocroi où cette bataille laissera toujours un souvenir ineffaçable, que, chaque année, le 10 mai, avant le lever du soleil, en se plaçant à l'ouest du lieu où le combat s'est livré, on voit l'ombre des deux armées espagnole et française surgir du sol, s'élever lentement vers le ciel, se mesurer au milieu des nuages, s'attaquant, se défendant avec fureur, se confondre en une épouvantable mêlée

et retomber enfin, en vapeur, dans la plaine. D'aucuns, même, affirmaient avoir très distinctement vu les Espagnols, genoux à terre, demandant grâce au duc de Fuentès, assis sur sa chaise, dans laquelle, impotent, on le « traina » pendant le combat, pour qu'il lui fût possible de ne pas abandonner ses troupes. Cette chaise fut longtemps conservée à Rocroi, chez les descendants de Noël de Champagne, gouverneur de la ville, quand se livra la bataille. Puis elle fut envoyée à Louis XIV, en échange d'une tabatière d'or donnée à M. Leblanc. Où est-elle maintenant, cette chaise célèbre ?

Le petit ruisseau qui traverse le champ de bataille de Rocroi a, depuis cette époque, changé son nom et s'appelle *l'Eau noire*, tant le sang, ce jour-là, y coulait à flots. Rencontrant sur la frontière belge un autre ruisseau dit *l'Eau blanche*, ils mêlent leurs eaux et forment la Viron, qui se jette dans la Meuse, à Vireux. — Voir *ÉREIGNIÈRES : Le Chemin du Fort*.

En 1647, des lettres de noblesse furent envoyées à « Pierre, dit Noël, de Champagne, pour ses parents et sa postérité mâle et femelle à naître en légitime mariage, en considération des services qu'il a rendus depuis vingt ans, soit en qualité de soldat, enseigne, capitaine-major au siège de la Rochelle, de Privas, de plusieurs autres sièges où il s'est trouvé, pendant les guerres civiles aux barricades de Suzée, siège de Pignerol, combat de Carignan, secours de Casal et guerre d'Allemagne où il s'est rendu recommandable et considérable, et pour les diverses blessures qu'il a reçues ; enfin pour avoir repris, pendant le siège de Rocroi, une demi-lune sur les ennemis, ayant tué et fait prisonnier tout ce qu'il a rencontré, et, par ces belles actions, avoir reculé, puis arrêté la prise de Rocroi, et par là contribué beaucoup à donner le temps d'arriver au secours de cette place, et à livrer une fameuse bataille qui a ruiné les troupes ennemies et leurs projets ambicieux pour la France. »

Depuis la publication de *l'Histoire des Princes de Condé*, par M. le duc d'Aumale, tout a été dit sur la bataille de Rocroi. Elle est, d'ailleurs, fort bien décrite dans le volume de M. RAYEUR, *la Trouée des Ardennes*. Il ne reste plus alors que quelques petits faits de détails à glaner dans les archives locales.

Celles de Rocroi nous donnent par exemple des renseignements curieux sur les approvisionnements fournis aux troupes royales par les habitants de cette ville, alors que les armées de don Francisco Mello investissaient la place.

Ces approvisionnements comprenaient : dix-neuf poinçons de

vin de Champagne, à soixante-neuf livres le poinçon ; cinq cents livres de chair salée, à cinq sous la livre ; six vaches à cinquante livres chacune ; huit pièces de bière à neuf livres la pièce ; cinquante livres de tabac valant soixante-quinze livres ; soixante-dix livres pour achat d'huile et de vinaigre, tant pour les armes que pour rafraîchir les canons ; une caque d'eau-de-vie de soixante livres pour être distribuée aux soldats, tous les matins.

On eut en outre besoin, pour la subsistance de la garnison, de faire moudre des grains au moulin à cheval de Rocroi ; à cet effet, on dut requérir tous les chevaux de la ville, ce qui occasionna une dépense en avoine de quatre-vingt-dix livres, non compris la perte d'un cheval qui mourut pour s'être trop échauffé, en faisant tourner le moulin.

Pendant le siège, on employa six charpentiers, quatre charrons, huit armuriers et serruriers, pour réparer les palissades et raccommoder les armes et les canons. Deux chirurgiens, payés par la ville, furent occupés au pansement des blessés.

Toutes ces dépenses s'élevèrent à la somme de trois mille quatre-vingt-trois livres.

Après la bataille du 19 mai 1643, les habitants de Rocroi déboursèrent :

Deux cent vingt livres pour achat de paille, vin, vinaigre et compresses destinés aux blessés ;

Deux cent quarante livres pour le salaire des six personnes qui aidèrent les chirurgiens à panser et à médicamenter les prisonniers, enterrèrent ensuite près de quatre cents morts, et nettoyèrent le champ de bataille pendant douze jours ;

Quatre-vingt-dix livres pour les dépenses de ces six aides, nourris durant ce temps « avec vin et viandes, pour supporter les infections et puanteurs qu'ils recevaient des blessés et des morts. »

Quand il fut question d'emmener les prisonniers, on donna : quatre-vingt-seize livres tournois au sergent Lamotte, et à cinq voituriers, pour conduire à Novion-Porcien, au mois de juillet, par ordre de M. de Geoffreville, gouverneur de Rocroi, le nommé dom Balthazar et quatorze autres officiers ennemis restés dans la ville, à la suite de la bataille, à cause de leurs blessures ;

Six cent neuf livres à Etienne Lefebvre, Poncelet Petit, Fiacre Corbizey, Claude Cochon, Gérard Brice, Nicolas Jacquemin, Jean Louis, échevins, et à quinze voituriers de Rocroi et de Blombay, pour avoir mené à Mézières, du 22 au 30 mai, quatre cent quatre-vingt-dix-huit prisonniers blessés et vingt-huit soldats français et suisses.

On dirigea les autres prisonniers sur Charleville, Rethel, Reims ;

puis dans l'ouest : à Rouen, Caen, Alençon, Le Mans, Amboise, Loches, Nantes, Niort ; et dans le centre : à Nevers, Moulins et Clermont.

Leurs frais de subsistance furent mis à la charge des villes qui — nous fait observer M. le duc d'Aumale — réclamèrent des compensations toujours promises et rarement données.

Requête présentée au roi par plusieurs habitants de Rocroi, pour être payés des fournitures par eux faites aux troupes royales, lors du siège de la ville, du 13 mai au 19 mai 1643.

« Au roy et à nos seigneurs de son conseil, Nicolas de La Ramée, Nicolas Barré, Jean Foulon, Pierre Flocquet, Simon Bonnaire, Pierre Lombard et Jean Dauché, particuliers habitans de la ville de Rocroi, remonstrent très humblement à Votre Majesté, que les Espagnols et autres ennemis de votre couronne aians mis le siège devant ladite ville, le mercredy treiziesme jour de may dernier passé, où il a été jusques au mardy dix-neufiesme du mesme mois, il se trouva qu'il n'y avoit point de provisions en icelle pour la nourriture des soldats et qu'il estoit nécessaire d'employer plusieurs ouvriers pour travailler aux canons, palissades et aux fortifications, n'y ayans aucuns deniers communs en ladite ville, qui fut cause que les suppléans voyans la nécessité présente, furent induicts tant par le sieur gouverneur de la place, que par les maire et eschevins de secourir la ville en une si pressante nécessité, ce qu'ils ont faict :

« Ledit Ramée, ayant founy la quantité de dix-neuf poinçons de vin de Champagne, qui furent estimés par lesdits maire et eschevins à la somme de soixante-neuf livres le poinçon, montans à mille trois cent douze livres, qui est le prix qu'il valloit lorsqu'ils furent distribués aux soldats pendant le siège ;

« Ledit Barré, la quantité de cinq cents pesant de chair sallée, montant à raison de cinq sols la livre à six vingt-cinq livres ;

« Ledit Foulon, deux vaches estimées à cent livres ;

« Ledit Flocquet, deux autres vaches ; comme pareillement a esté founy deux par ledit de Bonnaire, chacune de la valeur de cinquante livres, à laquelle sommes ont esté estimées par lesdits maire et eschevins ; et ledit Dauché, huict pièces de bière, estimées à neuf livres pièces ; lesquelles viandes, vaches, vin et bière ont été distribués aux soldats pour leur nourriture pendant le siège.

« Aussy il a esté nécessaire pour la subsistance de la garnison, pendant ledit siège, qui avoit besoing de farines, de faire travailler le moulin à cheval qui est en la dite ville, afin de faire

moudre les grains, pour quoy faire on a employé tous les chevaux qui estoient en la dite ville ; pour la nourriture desquels a estéourny par ledit Lombard, trois muids d'avoine qui ont esté estimés à quatre-vingt-dix livres ; en faisant tourner lequel moulin est mort un cheval appartenant au dit Foulon, pour s'estre trop eschauffé, qui a esté estimé à la somme de cent quatre-vingts livres.

« Pendant lequel siège, six charpentiers et quatre charrons ont continuellement travaillé, aux canons, palissades et autres choses nécessaires ; et le siège levé, ont esté employés pendant six jours à faire quantité de réparations, auxquels a esté païé la somme de trois cents livres, et pareille somme à huit armuriers et serruriers qui ont esté aussy continuellement employé, tant pendant le siège qu'après qu'il a esté levé, à raccommo-der les armes, travailler au canon et fournir le fer nécessaire.

« Comme aussy a estéourny par ledit Ramée de l'huile et vinaigre, tant pour les armes, que pour rafraîschir le canon, estimés à soixante-dix livres ; par ledit Barré, cinquante livres pesant de tabac de soixante-quinze livres, qui a esté distribué auxdits soldats ; et par ledit Foulon, une caque d'eau de vie de soixante livres, qui a esté baillée aux soldats tous les matins ; et outre a esté païé la somme de deux cents livres à deux chirurgiens qui ont pensé et médicamenté ceux qui ont esté blessés pendant ledit siège, et en la bataille qui fut donnée proche de ladite ville, par l'armée de Votre Majesté qui défit celle des ennemis, toutes lesquelles sommes montent à trois mille quatre-vingt-trois livres.

« A ces causes, Sire, et que l'employ des dites sommes a esté fait pour le service de Votre Majesté, et qu'il est justifié par les certificats du gouverneur du dit Rocroy, et des maire et eschevins en la justice et police de la dite ville, il plaise à Votre dite Majesté ordonner que les suppléans seront paiez et remboursez de la dite somme, et ils continueront leurs prières pour sa prospérité et sa santé. Signé : LA RAMÉE. » — Voir la brochure de M. PAUL LAURENT, archiviste : *Avant et après la bataille de Rocroi*.

Quelques années plus tard, Condé revenait devant Rocroi ; mais alors avec les armées espagnoles auxquelles il s'était allié, trahissant ainsi la France. Noël de Champagne était toujours gouverneur de la place. Pendant le siège, les femmes apportèrent à leurs maris, qui se tenaient aux endroits les plus dangereux, des vivres et surtout des balles qu'elles coulaient elles-mêmes avec le plomb qu'elles arrachaient aux fenêtres de leurs maisons. Elles se montrèrent également courageuses, au-dessus de tout éloge, lorsque, pendant la guerre dite de la succession d'Espagne, ce

pays de Rocroi fut ravagé, pillé, incendié par les malandrins et les routiers de Drongard, dont on disait : « Mon Dieu ! préservez-nous de Drongard et de sa troupe ! »

Un notaire nommé Lemoine a laissé dans le souvenir traditionnel un renom de grand courage. Un jour il fit, avec plusieurs de ses concitoyens, une « sortie qu'il commanda », et prit aux Espagnols assiégeants un drapeau qu'il mit en trophée dans l'église. Il y resta jusques à la Révolution. Chaque année, on le portait triomphalement à la procession commémorative, en l'honneur de la victoire. Ce drapeau fut brûlé, dit-on, sur la place publique, en 1793, avec les tableaux, les habits et les linges sacerdotaux appartenant à l'église.

Sur la fin de la grande bataille, les Rocroyens donnèrent une nouvelle preuve de leur valeur. Comme l'ennemi pliait, les bourgeois, se mêlant à la garnison, firent une sortie sur la tranchée, enclouèrent quatre pièces de canon et prirent un drapeau.

C'est sous ce drapeau que marchaient nos bourgeois dans un simulacre de cette victoire célèbre qu'ils donnèrent en 1729 pour fêter la naissance du dauphin. Le récit nous en a été conservé par une lettre de l'officier qui commandait alors à Rocroi. Dans la représentation de cette bataille, l'élément féminin n'avait pas été oublié. Les Rocroyennes, avec un entrain endiablé, aidaient leurs maris et chargeaient dans la tranchée le régiment du Vexin qui jouait le rôle des Espagnols. Elles tiraient aussi vite que les soldats, et très habilement écartaient du pied les grenades de carton qui venaient, en roulant, crever sous leurs jupes. L'une d'elles fit même, en cette ascension, une réponse toute lacédémonienne. Comme elle se trouvait en état de grossesse très avancée, le commandant voulut l'obliger à se retirer. Elle répondit qu'à l'attaque de 1643 leurs mères n'y avaient pas regardé de si près, et que, pour faire de bons soldats, il fallait de bonne heure les accoutumer à faire la guerre.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'empire, Rocroi en manqua jamais de célébrer, avec le plus grand enthousiasme, une fête commémorative. On banquetait, on illuminait, on dansait. A l'époque révolutionnaire, la police de la ville — alors nommée Roc-Libre — était faite par une certaine citoyenne qui se faisait appeler « la mère Duchêne », toujours armée du sabre et coiffée d'un bonnet phrygien à cocarde tricolore. Elle forçait, se tenant aux portes de la ville, toutes les marchandes de beurre et de fromage à s'armer et à se coiffer comme elle. Puis son nom ne lui paraissant plus assez patriotique, elle se fit appeler « la mère La Montagne. »

~ A signaler enfin une coutume touchante : pendant longtemps il fut d'usage, lorsqu'arrivait la fête du 15 août, qu'une « rosière » se mariât avec un des éclopés ou avec un des blessés à la grande bataille.

~ A rappeler sur la bataille de Rocroi une plaquette rarissime imprimée à Charleville chez Raucourt. Voici le début et la fin de ce petit poème, dont les archives de Mézières conservent une copie :

Je chante dans mes vers ce siège mémorable,
 Je chante ce héros illustre et formidable,
 Dont le bras foudroyant, sous de terribles coups,
 Terrassa l'Espagne déchainée contre nous.
 Et toi noble cité, que nous vante l'histoire,
 Je veux éterniser et ton nom et ta gloire,
 Et peignant les vertus de tes fiers habitants,
 Leur faire pénétrer l'immensité des temps.
 De vingt mille ennemis, tu vis les funérailles,
 Tu les vis succomber aux pieds de tes murailles.
 Tu vis nos défenseurs abaisser leur fierté
 Et s'ouvrir le chemin de l'immortalité.
 — Et toi qui dans nos cœurs sus te bâtir un temple
 Qui de cœurs généreux sera toujours l'exemple ;
 Grand Condé, ta valeur, tes immortels exploits,
 Feraient l'étonnement des peuples et des rois.
 Que dans ses beaux écrits Homère vante Achille,
 Il ne peut en dix ans s'emparer d'une ville.
 Nous tenons en un jour, et par un seul combat,
 A confondre l'Espagne et délivrer l'Etat...

... Vous des murs de Rocroi, défenseurs intrépides,
 Revivez dans nos chants, indomptables Alcides,
 Et du sein de la joie et du bonheur des cieux,
 Puissiez-vous agréer l'encens de nos neveux.
 Généreux, toujours nos cœurs seront vos temples ;
 Vos vertus, à jamais, nous serviront d'exemple.
 — Et vous, dont les travaux triomphateurs des temps
 Arrachent à l'oubli les exploits éclatants ;
 Muses, de mon héros éternisez la gloire,
 Placez son nom fameux au temple de mémoire !
 Que des siècles futurs il soit l'étonnement,
 Ainsi qu'il fut du sien le plus bel ornement.

Nous lisons dans la préface qui précède ce petit poème, que nous nous contentons de signaler parce qu'il nous semble assez médiocre :

« On ne saura pas sans étonnement que cet ouvrage est sorti de la plume d'un jeune villageois, sans aucune instruction que celle ordinairement reçue par les enfants de la campagne. Cet ouvrage — dont le jeune Bouillon, de la Taillette, âgé de vingt ans, est l'auteur, — fût-il dépourvu de beautés, ne serait-il pas un phé-

nomène par l'ensemble, la mesure des vers et l'excellence des rimes. Monseigneur Son Altesse Sérénissime le prince de Condé, accompagné de Monseigneur le duc de Bourbon, voulut bien recevoir l'hommage de ce poème sur le champ même où le grand Condé remporta la fameuse victoire. »

Les Censes Corbineau. — De Corbinot, le premier propriétaire qui possédait « en une seule pièce cent arpents de terrain. »

C'est par les *Censes Corbineau* que Napoléon I^{er}, après Waterloo, rentrait en France, traversant en vaincu les Ardennes, qu'il avait si souvent visitées aux temps inouïs de ses victoires et de sa splendeur !

I

Le 9 thermidor an XI, le ministre de l'intérieur écrivait au « citoyen préfet des Ardennes », le baron Frain, pour le prévenir « que le premier consul partirait de Bruxelles le 10 thermidor, irait visiter Namur et, de Namur, se dirigerait, le 18, sur Givet où il coucherait ; serait, le lendemain 19, à Mézières et retournerait à Paris par Reims, après avoir, le 20, visité Sedan. »

Cet itinéraire fut modifié, car le premier consul ne vint à Mézières qu'après être allé à Sedan ; circonstance trop insignifiante pour qu'il soit besoin d'insister.

Singulier émoi ! Depuis Pierre le Grand, aucun souverain, aucun chef d'Etat n'avait passé par les Ardennes. Louis XVI les côtoya seulement lorsqu'il allait, de façon si sotté, se faire arrêter à Varennes.

Le « préfet du Palais » avise le « citoyen préfet » qu'il devra « se présenter à l'audience du premier consul » ; — viendront, ensuite, les « autres autorités ». Le « citoyen préfet aura soin de désigner celui qui devra parler au nom de tous ». — Dans le département, depuis les plus modestes bourgades jusques aux villes, sont apposées des affiches qui disent :

« Dès l'instant que vous avez appris le voyage du premier consul, tous nos vœux ont été pour que les Ardennes fussent honorées de sa présence. Cet espoir ne sera pas trompé. Le héros qui fixa tant de fois notre admiration, qui mérite, à tant de titres, votre amour et votre attachement, sera bientôt au milieu de vous. Je m'empresse de vous donner connaissance que j'ai, aujourd'hui, reçu l'avis officiel que le premier consul arrivera samedi prochain, 18 de ce mois, à Givet ; le 19, à Mézières ; et le 20, à Sedan.

« Je ne vous recommanderai pas, citoyens, de rendre au premier magistrat de la République les honneurs qui lui sont dus.

« Vous trouverez dans vos cœurs, dans les bienfaits dont il

vous a comblés, les guides certains de votre conduite en cette circonstance si flatteuse pour le département, et je suis persuadé d'avance que les fonctionnaires publics et les citoyens rivaliseront de zèle pour donner au sauveur de la France les marques les plus distinguées de leur respect, de leur attachement et de leur reconnaissance. »

Cet hommage — d'une si jolie courtoisie — au soleil levant est signé, très modestement : « Frain, préfet des Ardennes. » En d'autres occurrences, M. le « baron Frain » fut un baron fort épris de son titre.

Des chevaux, des mulets, des voitures sont réquisitionnés. La lettre que le préfet écrit, de sa main même, au maire de Nouvion, nous apprend dans quelles mesures se firent ces réquisitions :

« Aussitôt mon avis reçu, vous désignerez les chevaux demandés. Vous les prendrez parmi ceux propres au service pour lequel ils sont destinés. Cette désignation faite, vous en informerez les propriétaires et les préviendrez que les chevaux sont mis à la disposition de M. l'Inspecteur général des postes pour le service du premier consul.

« Vous choisirez les conducteurs ; — il n'en doit être admis qu'un pour deux chevaux de trait et un pour cinq bidets. Vous aurez soin de faire tomber votre choix sur des fils de propriétaires adroits et de bonne tenue.

« Ils devront veiller à ce que les chevaux ne s'égarerent pas, et ils en auront grand soin. Les chevaux de trait seront garnis de harnais solides et propres à conduire les berlines ; les bidets seront garnis seulement de leurs brides.

« Il sera payé pour chaque conducteur et pour chaque cheval trois francs par jour, pendant tout le temps qu'ils resteront au service. D'ailleurs, les déplacements n'auront lieu que pour deux ou trois jours, au plus. »

Tout est donc prévu, tout est donc réglé, tout est donc organisé. De Givet à Mézières, des arcs de triomphe sont élevés sur la route par où passera le premier consul. Les populations ont ordre — ordre ou prière, selon que « le préfet compte sur leurs sentiments » — de ne pas limiter leur enthousiasme.

Bonaparte peut entrer dans les Ardennes !

A Givet, rien de saillant ; ce sont les discours, les acclamations, les illuminations d'usage. La municipalité, pour que la réception soit aussi brillante que possible, a fait de son mieux ; et encore que la ville ne soit pas riche à ne jamais compter, elle dépense 2,883 fr. 20 c. : somme énorme pour l'an XI de la République ! — « Avoir orné et tapissé la chambre où couchera Bonaparte, 531 francs ; — fourniture de chandeliers et avoir empli les lam-

pions pour les illuminations, 483 francs ; — aux ferblantiers pour lampions, 180 francs — on voit que les illuminations, « quoique d'usage », furent particulièrement brillantes ; — élagage des arbres pour donner le point de vue au premier consul, 47 fr. 50. » Ce n'est pas ruineux, mais à Givet la vue est si belle de partout ! — Puis, rivalisant de complaisance, les Givetois prêtèrent, qui, sa vaisselle ; qui, son linge ; qui, sa batterie de cuisine ; qui, sa porcelaine ; qui, ses meubles. Et de tout cela, razzia fut faite, s'il faut en croire une délibération du conseil municipal déclarant : « Que 912 francs d'objets divers ayant été égarés (?) et que la fidélité des servants ne pouvant être soupçonnée, la ville rembourserait aux particuliers la valeur des objets prêtés par eux. »

De Givet, Bonaparte, en une seule poste, arrive à Sedan. L'enthousiasme monta jusques au délire.

Il entre par la porte de Torcy où se dresse un arc de triomphe magnifique orné de draperies, « toutes, produits de l'industrie sedanaise ». Au centre on lit :

Le Premier Consul à Sedan

A droite :

Jour mémorable, grave un éternel souvenir !

A gauche :

Jour fortuné, sois riche de nos sentiments !

Dans la ville, deux autres arcs de triomphe non moins magnifiques, non moins grandioses. Mais celui qui s'élevait à l'amorce de la Grande-Rue, formé de colonnes d'ordre corinthien, était exceptionnellement superbe. Au-dessus, deux trophées.

L'un :

Au régénérateur du commerce

L'autre :

*Au guerrier, au savant, au législateur,
à la gloire des Français !*

Au sommet de ces trophées figuraient :

Sur le premier : le dieu du Commerce tenant d'une main son caducée, montrant de l'autre *le chiffre de Bonaparte* sorti dans un transparent d'où se détachait cette devise :

Dotibus ingenii sæcula cuncta refert !

Sur le second : une Renommée déployant ses ailes, embouchant la trompette et couronnant, d'une branche d'olivier, *le chiffre du premier consul* ; — monument revêtu de drap bleu, bordé d'écar-

late et de casimir jonquille formant écharpe et draperie. Les colonnes se prolongeaient de distance en distance jusques à la place d'Armes. Toutes les rues étaient tapissées ; à tous les murs des drapeaux, des draperies flottantes ou clouées, les plus belles « que l'on eût su voir et trouver dans les manufactures de la ville. »

La garnison faisait la haie.

Alors qu'à la porte de Torcy M. Poupart de Neufelize, maire, reçut le premier consul, il lui dit notamment :

« Notre ville se glorifie d'avoir donné naissance au plus illustre capitaine de son siècle ; vous avez paru, Turenne est éclipsé. »

Cette fois, la flatterie n'exagérait rien ; car Bonaparte, homme de guerre, vaut bien Turenne. — Peut-être vaut-il mieux que Turenne, les stratégestes décideront.

Au banquet, M. le maire, qui, décidément, avait le tour libre, le beau choix des mots et, à profusion, des bouquets de rhétorique, déclara :

« Les cités, jadis, par un antique usage, offrirent toujours leurs productions aux chefs des peuples. Celles que j'ai l'honneur de vous offrir, au nom de cette ville, ne sont pas des vins du crû, mais des vins du cœur ! »

Le mot eut, paraît-il, grand succès. Bonaparte daigna sourire, et les Sedanais répétèrent que M. Poupart de Neufelize était l'homme le plus spirituel de France !

L'après-midi, les réceptions commencèrent. Les courtoiseries, alors, de se donner libre carrière. Le sous-préfet, M. Philippoteaux, indiqua la voie :

« Votre nom s'unira, dit-il, à celui de Turenne dans l'esprit de nos industriels habitants. Ils répéteront que Bonaparte, législateur et guerrier, a jeté sur le commerce de cette ville un regard bienveillant et que la prospérité qui l'attend est son ouvrage ! »

Pas un discours, si pompeux fût-il, pas une allocution, si modeste fût-elle, où l'on n'ait comparé Bonaparte à Turenne, où l'on n'ait appelé Sedan « ville imprenable », depuis que le premier consul, l'ayant visitée, lui laissait toute sa gloire militaire !

Et Joséphine, en ce voyage triomphal — car elle accompagnait Bonaparte, — ne fut pas oubliée !

« Madame, lui dit M^{lle} Poupart de Neufelize, agréez ces bouquets de nos cœurs. C'est tout ce que nous pouvons vous offrir quand l'univers vous rend hommage. Jouissez pendant de longues années du bonheur d'un époux auquel les destinées de la France sont attachées. Son heureuse étoile nous a conduits au port de la félicité ! »

Les poètes, eux aussi, ne manquèrent pas de dithyrambiser !

Le soir, un bal était donné dans l'une des salles du château, et, sur une glace, se détachaient en relief ces vers longuement médités par l'inspecteur des forêts, M. Deliard :

Reçois nos vœux et notre hommage :
Guerrier, savant législateur !
Que ton consulat, d'âge en âge
Trace la route du bonheur !
Fais briller notre République
D'un lustre inconnu jusqu'à toi ;
Réduis toute la politique
Au règne unique de la loi.

Que l'Anglais vainement conspire
Contre notre prospérité :
L'Océan n'est d'aucun empire ;
Fais-y régner la Liberté !
Alors des peuples, l'Industrie
Prenant le plus brillant essor,
Aura l'Univers pour patrie
Et te redevra l'âge d'or.

Quelques années plus tard, il est vrai, les Sedanais lisaient avec non moins d'enthousiasme ce quatrain mirlitonesque, gravé sur le socle du buste de Louis XVIII :

Qu'au fond de notre cour, se grave cette image,
Français ! Voilà, des rois, le meilleur, le plus sage !
Autour de lui rallions-nous
Pour le bonheur et le salut de tous !

Le lendemain, à la revue d'honneur, un de ces coups de théâtre qu'aimait si fort Napoléon. Sur son passage, un ouvrier, parmi les spectateurs, battait des mains. Le premier consul le regarde, l'arrête, et brusquement :

« Avance ! Je te reconnais ! Tu t'appelles Vaucher ? Tu étais avec moi en Egypte ! — Oui, mon général, balbutie l'ouvrier interloqué, heureux, fier d'avoir été reconnu. — Que manque-t-il à ton bonheur ? Que veux-tu me demander ? — Rien ! n'ai-je pas mon sabre d'honneur gagné sur le champ de bataille ? »

Et Bonaparte s'éloigna, « laissant, ajoute la chronique, le peuple émerveillé autant de sa mémoire que de la noble réponse de l'ouvrier. »

Avant de quitter Sedan, Bonaparte daigna faire « connaître qu'il avait trouvé fort satisfaisant l'état des fabriques — quoi qu'il eût réprimé une mutinerie naissante d'ouvriers criant : « A bas les mécaniques ! » et qu'il était heureux des sentiments dévoués que les habitants lui témoignèrent. »

Aussi envoyait-il à M. Poupard de Neufelize — fait chevalier de

la Légion d'honneur dès l'année 1804 — une belle écharpe qu'accompagnaient ces mots : « Je désire que vous la portiez le plus souvent possible ; les Sedanais y verront une preuve de la satisfaction que j'éprouvais au milieu d'eux ! »

Le jour même — l'après-midi, — Bonaparte et Joséphine arrivaient à Mézières. M. Poupart de Neulize ne put haranguer. Il s'en excusa, « faisant partie, dit-il, de la garde d'honneur », composée des Ardennais les plus enthousiastes pour le premier consul, les plus fanatisés par ce régime nouveau qui tentait de fouler aux pieds toutes les conquêtes de la Révolution. Les noms de ces partisans si chauds de Bonaparte sont tout au long couchés sur « les pièces » déposées aux archives. Faut-il les reproduire ? Les petits-fils de ces impérialistes forcenés vivent encore !

Toutefois, nous ne devons pas oublier la lettre curieuse qu'écrivit « au citoyen Frain, préfet » — ci-devant « baron Frain », — le conseiller général de Novion-Porcien, M. Gesteau. Tous les conseillers généraux avaient été présentés à Bonaparte, sauf M. Gesteau, arrivé trop tard.

« Hélas ! — écrit-il au préfet — hélas ! je n'ai pu le voir, ayant rencontré dans la cour mes collègues qui revenaient de cette présentation ; *mais j'eus du moins, le lendemain, la satisfaction d'apercevoir le premier consul monter à cheval*, lorsque, allant aux fortifications, il put passer la Meuse à gué pour faire manœuvrer ses troupes. Tout d'ailleurs fut malheur pour moi dans ce voyage. Je n'ai même pas eu, Monsieur le préfet, le bonheur de vous rencontrer. Et cependant, avec quel plaisir je le faisais, ce voyage ! »

Pauvre M. Gesteau ! Mais tout ne fut pas absolument perdu, puisqu'il eut, du moins, « la satisfaction d'apercevoir le premier consul monter à cheval ! »

II

Aux archives municipales carolopolitaines, nous trouvons ce « procès-verbal » du séjour que Napoléon I^{er} — ou du moins le premier consul — fit à Charleville :

« Ce jourd'hui dix-neuf thermidor an XI de la République, dix heures du matin, le canon de Mézières annonce l'arrivée du premier consul.

« A midi, la mairie reçoit l'avis que le premier consul donnera ses audiences à l'hôtel de la Préfecture, à trois heures. Elle fait en conséquence avertir le conseil municipal de se réunir à elle, à deux heures, pour faire sa visite et offrir les vins d'honneur.

« A deux heures, la mairie et le conseil se rendent à l'hôtel de ville de Mézières. Les deux mairies réunies et les conseils municipaux partent à trois heures pour la Préfecture où étaient assem-

blés les autres autorités des deux villes, les corps d'officiers de la garnison et le clergé. A quatre heures, elles sont introduites dans la salle des audiences, par un préfet de palais. Les maires présentent les vins d'honneur et haranguent le premier consul qui les écoute avec bonté. Il s'entretient ensuite quelques instants avec eux et leur fait différentes questions sur la population et les ressources du pays, après quoi on se retire.

« Le soir, il y eut un bal brillant à l'Hôtel de ville de Mézières, aux frais des deux communes. La fatigue du voyage empêcha le premier consul et M^{me} Bonaparte de s'y trouver.

« La ville de Charleville fut illuminée toute la nuit et offrait partout, aux yeux des spectateurs, des aspects ravissants par la régularité de l'illumination.

« Cinq transparents étaient placés sur le front de l'Hôtel de ville; on y lisait en inscriptions :

« 1^{re} inscription :

L'exemple d'un grand homme est un bienfait des dieux,
Et ce bienfait si rare est présent à nos yeux.

« 2^e inscription :

Du héros qui vient en ces lieux,
Peuple, célèbre la présence ;
Que le plaisir soit dans les yeux,
Dans ton cœur la reconnaissance.

« 3^e inscription :

Sous ses lois les François heureux
Dans leurs cœurs portent son image ;
Sans cesse pour lui font des vœux,
Chaque jour l'aiment davantage.

« 4^e inscription :

L'Anglois redoute son génie,
Des François il est le sauveur.
Bientôt, pour venger la patrie,
Il punira son agresseur.

« 5^e inscription :

Avec respect, l'univers le contemple,
A sa valeur les destins sont soumis.
Aux gouvernans il offre un grand exemple,
Il est partout l'effroi des ennemis.

« Inscriptions placées à l'arc de triomphe construit sur la place de Lille :

« Acrostiche au cintre de l'arc :

Brillant par sa valeur, fameux par ses exploits,
 On chérif ses vertus, on respecte ses lois.
 Neptune ordonne aux flots de conserver sa vie.
 Ardent, infatigable à servir la patrie ;
 Partout on voit des traits de son vaste génie.
 Adoré des François, ce sage magistrat
 Règle et sait affermir le salut de l'Etat.
 Toujours grand, toujours juste, il s'est couvert de gloire.
 Et Minerve à son char enchaîne la victoire.

« A la droite de l'arc de triomphe :

Les malheurs de l'Etat demandoient un grand homme.
 Bonaparte se montre et la gloire le nomme.

« A la gauche :

O Patrie, applaudis à ses brillants suffrages,
 N'est-il pas un héros, l'objet de nos hommages.

« A droite du portique des Allées :

Des sciences, des arts, de la philosophie,
 Il rouvre le domaine aux travaux du génie.
 D'un héros les vertus ont droit à nos honneurs,
 Et la pompe des rois est due à leurs vainqueurs.

« A la porte de la manufacture d'armes :

Deleatur Carthago.

« Un peuple nombreux circulait dans la ville et donnait partout des témoignages de la joie que lui inspirait la présence de l'auteur de son bonheur.

« La nuit se passa dans la plus parfaite tranquillité.

« Le lendemain, à sept heures, un aide de camp du général Dupont vient annoncer au maire que le premier consul allait se rendre à Charleville. Les membres de la mairie et du conseil sont à l'instant convoqués et se rendent à l'entrée des Allées pour le recevoir et lui présenter les clefs de la ville.

« On attend en vain jusqu'à deux heures : alors une ordonnance annonce que le premier consul n'arrivera qu'à trois. On va diner et on revient de suite. A trois heures et demie, une décharge de marrons avertit de l'arrivée du premier consul. Les acclamations du peuple qui bordait les Allées succèdent à cette décharge, et bientôt paraît le premier consul à cheval, accompagné de sa suite.

« Il s'arrête auprès du maire qui lui présente les clefs de la ville et le complimente ensuite.

« Le maire lui annonce qu'il a plusieurs pétitions à lui remettre. Le premier consul lui donne rendez-vous à la Manufacture qu'il

va visiter. Il fait son entrée dans la ville, et sur tout son passage il est accueilli par des acclamations universelles. La ville retentit des cris de : *Vive Bonaparte ! Vive le sauveur de la France !*

« Il arrive à la Manufacture et visite tous les ateliers ; plusieurs expériences sont faites en sa présence. On lisait dans la salle d'armes cette heureuse inscription dont il parut flatté :

Ainsi que notre cœur, tu peux les éprouver.

« Lorsqu'il eut tout examiné, le maire lui remit six pétitions ayant pour objet :

« La première, de faire rapporter l'arrêté du Conseil d'Etat du 24 prairial dernier par lequel il a adjugé aux Sarioz le petit jardin de l'Hôtel de ville et un bâtiment y attenant.

« La deuxième, d'obtenir la construction d'un manège.

« La troisième, la démolition du dôme de la porte de France.

« La quatrième, un tribunal de commerce pour les deux villes.

« La cinquième, le curage de la Meuze sur plusieurs points d'ici à Givet.

« La sixième, enfin, une pension en faveur de Noé Ledur, ci-devant hussard du 1^{er} régiment, retiré avec des blessures graves.

« Le premier consul a lu toutes ces pétitions et a promis d'y faire droit ; après quoi il a quitté la ville.

« A six heures, il a fait manœuvrer les troupes des deux garnisons, et à huit il est allé dîner. Il avait fait inviter à ce dîner le préfet, le président du tribunal criminel et les maires des deux villes.

« A la chute du jour, la ville fut généralement illuminée, comme elle l'avait été la veille.

« Tels sont les événements qui eurent lieu pendant le séjour de cet illustre voyageur, que les deux villes possédèrent deux jours, et qui a pu juger, par l'enthousiasme du peuple, combien sont sincères les sentiments d'amour, de dévouement et de reconnaissance qu'il a manifestés. »

III

Après Charleville-Mézières et Sedan, arrive le tour de Rethel. Mais les Rethélois ne virent Bonaparte qu'en voiture ; et pourtant, quels préparatifs ils avaient fait, les Rethélois !

Un étranger qui visitait alors la ville raconte ainsi cette journée, que l'on pourrait appeler aussi « la journée des dupes ». L'aventure est piquante :

« Rethel — écrit-il à l'un de ses amis, — ne pouvant rivaliser de luxe avec les autres villes, eut l'idée d'organiser une fête champêtre. Dans les rues où devait passer le premier consul, on avait

planté des rangées d'arbres, des massifs, des feuillages d'où s'élevaient des caisses d'orangers, de grenadiers, de myrtes, de lauriers. Aux deux extrémités de la ville, un arc de triomphe, avec cette inscription :

Notre ennemi le craint
L'homme juste l'honore :
L'étranger le bénit et la France l'adore !
Puisse un Dieu juste et bon, dispensateur des biens,
Retrancher de nos jours pour les ajouter aux siens !
Au titre de héros et de triomphateur,
Il joint celui de pacificateur.
Bannis, peuple français, bannis l'inquiétude,
Ta gloire et ton triomphe font son unique étude !

« Aux arbres, des médaillons entourés de fleurs, portant gravés les noms des différentes batailles gagnées par le premier consul et des traités de paix qui furent son ouvrage. Sur la place, un petit temple où l'on avait déposé les produits des principales manufactures rethéloises.

« Dans la salle de réception, à l'Hôtel de ville, des arbres odoriférants rangés avec art. Le mélange de la verdure et des fleurs, l'éclat des bougies, la parure des dames destinées à recevoir l'épouse du premier consul, produisaient une espèce de magie dont il était impossible de se rendre compte. Dans une autre salle voisine, s'élevait un temple majestueux dédié au 18 brumaire.

« Dès cinq heures du matin, la garde d'honneur, que composaient les bourgeois les plus notables, était sous les armes. L'impatience commençait à poindre. Puis, elle s'exaspéra, car le premier consul arrivait seulement à minuit !

« Sous l'arc de triomphe, s'arrêta la voiture où dormait le premier consul ; mais il est mieux de dire que le maire la fit s'arrêter, car autrement elle passait outre.

« Bonaparte ne put donc esquiver la harangue depuis longtemps préparée. M. le maire, lui ayant rappelé que Henri IV, que Louis XIV, que Pierre le Grand avaient visité Rethel, ajouta :

« Nous y voyons aujourd'hui — il eût pu dire cette nuit — un héros qui réunit toutes les qualités de ces grands hommes. Recevez donc les clefs d'une ville dont les premiers fondements furent jetés par César, ce chef illustre, qui vous ressemble à tant de titres ! »

Jadis, un maire de nous ne savons plus quelle commune de France commençait ainsi son allocution à Henri IV : « Monarque très libéral ! monarque très sublime ! monarque très puissant ! » — « Ajoutez aussi monarque très fatigué de son voyage, » interrompit le roi goguenard ; ce qui fermait la bouche à notre discoureur tout interloqué. De même Bonaparte fit comprendre au

maire de Rethel que minuit n'était pas l'heure des harangues, qu'il avait sommeil et qu'il était pressé de continuer sa route. Aussi ne descendit-il point de voiture, laissant tous nos Rethélois confus, dépités, jurant, « mais un peu tard », qu'on ne les y reprendrait plus. Vain serment que la colère expliquait, car, quelques années après, ne se souvenant plus de ce qu'ils appelaient « l'injure de Bonaparte, premier consul », les Rethélois firent à Napoléon, empereur, une réception grandiose.

IV

En octobre 1805, revenant de Mayence, Napoléon s'arrêtait à Vouziers.

Le conseil municipal décida que « le récit de ce passage à Vouziers serait transcrit sur le registre des délibérations, » et voici cette page intéressante pour notre histoire locale. Nous la reproduisons, sans en rien changer, car il faut conserver à la presse officielle toute la saveur de son style administratif et prudhomme :

« Cejourd'hui, cinq ventôse an XIII de relevée.

« Les membres du conseil municipal de la commune de Vouziers, soussignés, réunis chez le maire, sur sa convocation.

« Le dit maire annonce au conseil qu'il lui paraît convenable de consigner sur le registre de ses délibérations, le précis, en détail, du passage à Vouziers de Sa Majesté l'empereur, le 19 vendémiaire an XIII, afin que la postérité ait toujours en mémoire que cette commune a joui de l'avantage de posséder dans son sein le chef suprême de la France.

« Le conseil, partageant l'opinion émise, arrête à l'unanimité que le précis du passage à Vouziers de Sa Majesté l'empereur des Français, le 19 vendémiaire dernier, sera transcrit tout au long, à la suite de cette déclaration, ainsi que les divers compliments qui ont été faits, et ont, les délibérants, signé : LE VASSEUR, NOEL, GAIGNIÈRE, LANDRELLE, JACOTIN.

« Suit le récit du passage de Sa Majesté.

« Ce ne fut que le 18 vendémiaire an XIII, au matin, que le maire de Vouziers fut prévenu du passage de Sa Majesté. Jaloux de rendre au monarque les honneurs dus à sa dignité, il ne négligea rien et ne perdit pas un instant pour faire préparer ce que la localité permettait.

« Il fut promptement élevé, sur le premier pont, à l'entrée de Vouziers, un arc de triomphe garni de verdure et de guirlandes. Au milieu de cet arc était suspendue une couronne composée de fleurs et de feuillages de chêne, qui vacillait au gré des airs.

Au-dessous de cette couronne étaient écrits, en gros caractères, les quatre vers suivants :

A son peuple, un bon roi promettait l'abondance ;
Napoléon le Grand, plus heureux que Henri,
Déjà fait goûter à la France
Le bien que méditait ce monarque chéri !

« Toutes les rues furent, en un court délai, nettoyées et leurs ordures enlevées.

« Dans l'après-midi du 18, les voitures commencèrent à étaper. A sept heures du soir arrive le général d'empire, Moncey, qui ne resta à Vouziers que le moment qu'il fallut pour changer de chevaux. La beauté de l'illumination le frappa. Il en témoigna sa joie et sa reconnaissance, assurant qu'il en rendrait compte à l'empereur.

« Dans le cours de la nuit, les courriers se succédèrent.

« Le 17, au matin, une garde d'honneur à cheval fut organisée pour aller à la rencontre de Sa Majesté. Elle fut conduite et commandée par M. Levasseur, membre de la Légion d'honneur et chef d'escadron, retiré à Vouziers avec pension. Toute la garde nationale fut mise sous les armes pour accompagner la municipalité. Une pièce de canon fut placée sur une élévation près l'entrée de Vouziers. Elle devait tirer au moment de l'arrivée de Sa Majesté.

« Sept jeunes demoiselles, âgées d'environ dix-sept ans chacune, furent choisies pour présenter leurs hommages et une fleur à l'empereur. Ce furent : Jéséphine-Adélaïde Cazeneuve, fille du maire ; Adélaïde Buguinet, Eléonore Lalondrelle, Narcisse Noël, filles des membres du conseil ; Colette Mangin, Félicité Lepage et Flora Bara ; lesquelles, habillées de blanc, devaient être présentées à l'empereur.

« La jeune Colette Mangin fut chargée de lui faire le compliment.

« Le 17, à huit heures du matin, la municipalité se réunit à la mairie avec tous les fonctionnaires civils et militaires. Les jeunes demoiselles y furent « acconduites ». A neuf heures, la garde d'honneur partit pour aller à la rencontre de l'empereur. Elle devait envoyer une ordonnance qui annoncerait l'heure précise de son arrivée. La garde nationale, précédée de sa musique, se rendit également à la mairie.

« A dix heures, le maire, le conseil municipal, les divers fonctionnaires se portèrent au delà du pont où se trouvait l'arc de triomphe. Là, chacun ayant été placé selon son rang, nous attendimes l'arrivée de Sa Majesté.

« A onze heures, elle arrivait précédée de la garde d'honneur

et s'arrêtait vis-à-vis de la municipalité. Une décharge de canons annonça cette arrivée; les cris multiples de « Vive l'Empereur! » annonçaient aussi la joie que le peuple, réuni en grand nombre, avait.

« Le sieur Cazeneuve, maire, après l'avoir salué, adressa le compliment suivant :

« Sire! La véritable grandeur est toujours indulgente, et j'ose, alors, vous parler avec confiance.

« D'autres ont pu vous adresser des hommages plus dignes de Votre Majesté; mais le cœur a aussi son éloquence, et celle-là ne déplaît point à la noblesse de votre caractère. Le nôtre est plein de franchise, et vous pouvez nous croire quand j'ai l'honneur de vous présenter ici le tribut de notre admiration et de notre amour.

« Je m'estime heureux d'être l'interprète des sentiments d'une commune qui rivalise avec les cités les plus florissantes par son dévouement à Votre Auguste personne. Si elle ne mérite point d'être distinguée par sa grandeur et sa population, elle est, du moins, très intéressante par sa position et par l'industrie de ses habitants. C'est un utile entrepôt et l'un des greniers de la France.

« Sous ce rapport, elle a droit à votre sollicitude paternelle et aux encouragements de votre génie protecteur, bienfaisant. »

« Pendant ce temps, diverses décharges de canon furent faites; ce qui attira ses regards particuliers. Ensuite il salua le maire.

« Aussitôt la jeune Mangin, accompagnée de ses camarades, lui fut présentée, et les jeunes enfants, par son organe, lui adressèrent le compliment suivant :

« Sire! l'enfance aussi vient vous présenter ses hommages. Son vœu le plus vif est que vous viviez longtemps. Pour la gloire et le bonheur de la France, c'est le souhait de tous les âges; il fait l'objet de notre plus doux espoir. Agréez, Sire; dans cette fleur, le faible gage de notre amour, et daignez jeter un regard paternel sur l'exposé de cette cité. Ses habitants osent le soumettre, par notre voix, à la sollicitude de Votre Majesté. »

« Pendant le temps que ce compliment lui fut répété, il donna, à plusieurs reprises, des signes d'approbation et de joie.

« Ces compliments furent suivis de ces cris longuement répétés : « Vive l'empereur! »

« Il descendit à « l'auberge du Palais National » pour y déjeuner, où, étant arrivé, il fit de suite demander le maire qui fut aussitôt introduit près de lui par le général Mortier. Il eut alors avec le maire une conférence d'une heure et demie. Puis le maire l'accompagna jusqu'au moment de monter en voiture pour partir.

« Il s'arrêta avant pour recevoir les membres du tribunal civil de Vouziers et le curé de la paroisse. Il partit, ensuite, après avoir salué les spectateurs et aux cris toujours répétés de « Vive l'empereur ! » La garde d'honneur l'escorta jusqu'aux confins du territoire et, après l'avoir salué, le quitta.

« Ont signé le présent procès-verbal : LEVASSEUR, NOEL, LALONDRELLÉ et JACOTIN, membres du conseil. »

Que put dire Napoléon au maire, pendant cette entrevue qui dura plus d'une heure et demie ? Que répondit Napoléon à toutes ces allocutions, à toutes ces harangues ? Car il est peu probable qu'il n'ait rien répondu, encore que n'aimant point les bavardages inutiles et les longs discours. Il est regrettable que l'écho de ses paroles ne soit pas arrivé jusqu'à nous !

V

L'épisode qui va suivre pourrait s'appeler « la voiture mystérieuse ».

En 1810, Napoléon traversait à la hâte les Ardennes sans pouvoir s'y arrêter, et ne voulant, alors, que tout juste la cérémonie indispensable pour sauvegarder la dignité impériale. La seule trace que nos archives conservent de ce passage, est cette lettre écrite au préfet par Réal, « le grand maître de la police » :

« On m'assure, monsieur le préfet, que lorsque Sa Majesté devait arriver près de Sedan pour y être harangué, le commandant de la garde nationale, au lieu indiqué pour la station, s'aperçut qu'il y avait derrière un bosquet voisin, à l'endroit même où Sa Majesté devait s'arrêter, une charrette attelée dont la forme lui parut suspecte.

« Au moment où M. le commandant de la garde nationale allait s'assurer de ce que pouvait être cette voiture, elle disparut très promptement.

« M. le commandant s'empressa d'en faire la déclaration aux autorités compétentes ; mais, depuis, il n'entendit parler de rien.

« Il est possible que la sollicitude de cet officier l'ait trompé sur le danger qu'il pouvait y avoir pour l'empereur ; mais sur un pareil objet, rien ne doit être négligé. Je vous prie donc de recueillir, d'après cette déclaration, tous les renseignements possibles et m'en faire connaître les résultats. »

Il n'apparaît pas que l'enquête ait découvert quoi que ce soit, car au dossier n'existe que cette seule lettre de Réal. Mais voulait-on réellement attenter à la vie de l'empereur ? Cette voiture n'avait amené, sans aucun doute, à cet endroit où devait s'arrêter Napoléon, que des curieux avides de contempler l'empereur du plus proche possible. Dire dans les Ardennes : « J'ai vu l'Empe-

reur! » était, en ce temps-là, se donner nous ne savons quel relief, et nombreux furent alors les Ardennais qui s'efforcèrent de le rencontrer au passage.

VI

Le 8 novembre 1811, Napoléon, rentrant en France par la Belgique, désirait arriver tout aussitôt à Paris. Le temps était affreux. La Meuse, grossie par de longues pluies, avait emporté l'ancien pont de bois dont l'effondrement menaçait de jour en jour, tant il était vieux. Napoléon s'énervait, s'impatientait, se désespérait, il lui fallait absolument franchir le fleuve; or, le passage par bateau était des plus dangereux. Aucun batelier ne voulait le tenter. Mais, l'empereur s'étant souvenu qu'il y avait à Givet un dépôt de prisonniers anglais, ordonna qu'on en fit venir quelques-uns pour leur demander avis sur la possibilité de traverser la Meuse. Certains de ces prisonniers — ils étaient presque tous marins — assurèrent que la traversée, quoique présentant quelques périls, pouvait toutefois se tenter; et ils offrirent leurs services. Napoléon en choisit vingt, plein de confiance en leur habileté, surtout en leur loyauté, car il jouait sa vie. Les prisonniers le débarquèrent sur l'autre rive, non sans que cette courte navigation n'eût été fort accidentée. Les vingt Anglais reçurent immédiatement un costume complet, une somme d'argent et, par surcroît, la liberté; puis, dès qu'il fut arrivé à Paris, Napoléon ordonna la construction du pont qui relie aujourd'hui les deux Givet.

A Givet, comme la première fois, alors que Bonaparte y passait, les habitants s'empressèrent d'apporter les meubles, les glaces, les tentures qui devaient orner les « appartements impériaux ». Rien ne fut volé. Seule disparut la couverture, seule fut brisée la glace qu'avait prêtée le maire. Il ne fit aucune réclamation, M. le maire, mais le conseil municipal lui vota deux cent quarante francs, « ne voulant pas qu'il fût victime de son zèle en la circonstance. »

A Charleville, on se réjouissait de voir l'empereur; on se réjouissait d'autant plus que Charleville, avec sa manufacture d'armes occupant mille deux cents ouvriers, fut, sous le règne de Napoléon I^{er}, un centre d'activité des plus prospères. Aussi presque tous les Carolopolitains — il y eut toutefois de petites exceptions — étaient-ils des napoléoniens convaincus. M. Forest, alors maire, multiplia affiches sur affiches, proclamations sur proclamations, pour exciter et maintenir à chaude température le zèle de ses administrés — qui n'avaient guère besoin cependant de tous ces appels à l'enthousiasme.

« L'empereur et l'impératrice arriveront dans deux ou trois jours à Charleville — lisait-on sur l'une de ces affiches; — ce bonheur inattendu, cette nouvelle faveur de Leurs Majestés doivent augmenter les sentiments d'allégresse, de reconnaissance de tous les Ardennais. Le maire espère qu'à l'occasion de cet heureux événement Leurs Majestés recevront dans cette ville, puisqu'elles daignent y entrer, tous les honneurs, tous les hommages qui sont dus au plus grand des souverains. »

Deux jours après, cette nouvelle affiche :

« L'empereur et roi doit coucher à Mézières. Cette circonstance aussi heureuse qu'inattendue impose aux habitants de Charleville le devoir d'illuminer la façade de leurs maisons; devoir que tous, sans distinction, devront s'empressez de remplir pour rendre hommage au souverain que nous avons le bonheur de posséder! »

Nous passons sur les discours, sur les illuminations, sur les réjouissances qui furent, à Charleville-Mézières, absolument ce qu'elles furent, ce qu'elles sont toujours en semblables circonstances, et nous arrivons à Reithel où les Reithélois avaient une revanche à prendre.

Cette fois, l'empereur, quoique très pressé — mais n'était-il pas sans cesse très pressé, — fut plus gracieux : il s'arrêtait à Reithel, et la maison de M. Wattelier, président du tribunal civil, fut désignée pour servir de « palais impérial ».

Les appartements furent remis à neuf, de fond en comble, et y affluèrent tout ce que les Reithélois avaient d'objets précieux ou de meubles magnifiques.

Vivait alors, dans un village proche de Reithel, un ancien pédagogue nommé Istasse; et comme, nous ne savons pourquoi, l'on avait l'habitude d'accoler à son nom le mot « frère », on ne l'appelait plus que « frère Istasse ». Bon, modeste, pauvre, il s'efforçait d'accroître ses faibles revenus en utilisant, dans les campagnes, ses capacités, fort appréciées d'ailleurs, d'arpenteur géomètre.

Il avait un ami, M. Berthe, de Sault-les-Reithel, très riche, très opulent, très fastueux, ce qui ne l'empêchait pas d'être très serviable, très charitable. Pour ne pas trop faire sentir à « frère Istasse » le poids de sa générosité, il l'avait prié de donner à son fils quelques leçons de géométrie. Et tous les jours, arrivait inmanquablement, à Sault-les-Reithel, « frère Istasse » muni de son inséparable jalon d'équerre, qu'il portait aussi respectueusement que s'il eût porté le Saint-Sacrement.

Or, une fois, « frère Istasse », se laissant aller aux confidences — et certes, il n'en était pas prodigue! — racontait à M. Berthe que jadis il avait été maître d'écriture du « petit Bonaparte,

depuis devenu grand. » Etait-ce grand par la taille? grand par la renommée? « Frère Istasse » ne voulut pas s'en expliquer autrement, mais il ajouta :

— Le petit Bonaparte m'a donné un trésor; ce sont quatre tablettes d'ivoire qui lui servaient de memento et qu'il tenait de M^{me} Lætitia, sa mère.

Or, « frère Istasse » ne mentait point, car ces tablettes, il les montrait, le lendemain même, à M. Berthe, lui faisant remarquer sur l'une d'elles la signature au crayon, un peu effacée, de Bonaparte; preuve authentique du cadeau.

Apprenant que l'empereur devait passer par Rethel, M. Berthe se souvint de ces fameuses tablettes.

— Pourquoi, dit-il à « frère Istasse », ne verriez-vous pas Napoléon, pourquoi ne lui rappelleriez-vous pas que vous avez été son professeur d'écriture?

— A quoi bon, répondit le pauvre pédagogue désillusionné, à quoi bon? J'ai écrit à Napoléon, je lui ai envoyé la lettre aux Tuileries, il ne m'a jamais répondu!

— Mais, reprit M. Berthe, ne vous découragez pas! essayez de le voir! de lui parler! L'empereur est bon, peut-être vous donnera-t-il un petit secours qui mettrait votre vieillesse à l'abri du besoin!

Et « frère Istasse » de répéter obstinément :

— A quoi bon! à quoi bon! Pourquoi ne répondit-il pas à ma lettre? Et cependant, ajouta-t-il mélancoliquement, pourquoi m'aurait-il répondu? Il avait tant d'autres choses en tête! D'ailleurs, il me parut toujours un peu fou! Jamais il ne pouvait rester en place! Joséphine ne lui suffisait-il donc pas? Qu'avait-il besoin de courir le monde et d'aller chercher une nouvelle femme en Autriche! Evidemment il n'avait nul loisir d'ouvrir les lettres et, surtout, d'y répondre. Une femme arrivée d'Autriche! Pauvre Joséphine, si bonne, si généreuse, si belle! Il n'avait point d'enfants! Eugène n'était-il pas là pour lui succéder? Ce petit Bonaparte! Quel brouillon et comme souvent il avait inquiété M^{me} Lætitia!

Puis on repara des tablettes, et M. Berthe insista.

— Vraiment, « frère Istasse », vous n'êtes pas raisonnable! Que vous coûte d'essayer? Allons, vite! une nouvelle lettre! Tenez! Je vais la rédiger et je la ferai remettre à l'empereur par le maire de Rethel; il ne saurait, alors, manquer de la lire et d'y répondre!

« Frère Istasse » se laissa persuader. Bien mieux! en sa qualité d'ancien maître d'écriture, il voulut écrire la lettre lui-même, « parce que, affirmait-il, le petit Bonaparte reconnaîtra vite qu'elle vient de son ancien professeur. »

— Et surtout, lui recommanda M. Berthe, ne vous avisez pas de lui donner votre avis sur son second mariage!

Ce qui surtout étonna « frère Istasse », ce furent les préparatifs qu'il voyait faire à Reithel pour y recevoir « le petit Bonaparte ».

Jusques à dix kilomètres au loin, on sablait les routes; à l'endroit de la ville par où devait entrer l'empereur, on élevait un arc de triomphe couvert de devises, d'anagrammes. Plus fort, l'on démolissait l'une des murailles de la maison Watelier, transformée en palais impérial, pour que l'accès fût plus majestueux; « frère Istasse » n'en revenait pas! Et le maire, pourquoi se donnait-il si grand souci? Vraiment, était-ce donc chose si difficile que de discourir? Tant pis, ma foi, si le « petit Bonaparte » n'était pas content. Il lui en avait dit bien d'autres, lui, « frère Istasse », son professeur d'écriture!

Enfin, le 11 novembre, l'empereur arrivait à Reithel.

Le maire, M. Landragin-Taine — le grand-oncle de notre célèbre historien Henri Taine, qui naquit à Vouziers, — le maire l'attendait sous l'arc de triomphe. Il s'approcha de la voiture et, ouvrant la portière, fit à Napoléon une ronflante harangue que terminait cette trouvaille :

« Insolent Diogène! éteins ta lanterne! Tu cherchais un homme? Cet homme, le voici! »

Napoléon, certes, avait entendu beaucoup de harangues, et les discours avaient jeté sur sa tête maintes mirifiques fleurs de rhétorique, lui avaient lancé à la figure maintes prosopopées, maintes apostrophes extraordinaires; mais cette objurgation à Diogène le stupéfia tellement qu'il resta bouche ouverte, voulant remercier et ne rencontrant point sa phrase. Cependant, revenu à soi, l'empereur répondit au « compliment », et les voitures se faisant jour, péniblement, à travers la foule, arrivèrent au « palais » où le déjeuner attendait.

A la « table d'honneur », seulement quatre couverts : un pour Napoléon, un pour Marie-Louise, un pour la duchesse de Montebello, le quatrième pour le prince de Neufchâtel.

En déjeunant, l'empereur reçut tour à tour, et séparément, « les autorités ». Le maire fut appelé seul, le premier. Il ne lui dit pas grand'chose, mais le complimenta de sa harangue. Puis arrivèrent : le président du tribunal, M. Watelier, et le procureur impérial, M. Paufin. L'empereur leur adressa, de la main, un geste bienveillant, amical.

Debout, appuyé contre la cheminée, faisant face à la table où les trois autres convives étaient assis, il piquait dans son assiette, placée tout au bord, des pommes de terre maître-d'hôtel. Selon son habitude, il mangeait précipitamment : aussi eut-il très vite

achevé son repas. On lui présenta des fruits. Il les repoussa doucement. « Non, dit-il, servez-moi du café. » Immédiatement on lui en apporta. Il le sucra très légèrement et le trouva exquis.

Tout en buvant, il questionna le président et le procureur; questions brèves, ainsi qu'il les faisait toujours, appelant une réponse non moins brève, ainsi qu'il les désirait. — Combien d'affaires commerciales? Combien de délits? Combien de crimes? — Que furent les réponses? Souvent l'empereur ne les écoutait même pas, tant il précipitait ses questions. L'important était de ne pas hésiter! Car, alors, il s'inquiétait, devenait méfiant, ce qui n'était pas toujours sans danger pour l'interlocuteur.

— Et l'esprit public? monsieur le président.

— Excellent, sire, répondit M. Watelier, les Rethélois admirent et ils aiment le gouvernement de Votre Majesté!

— A merveille! cela d'ailleurs n'a rien qui m'étonne! Les Ardennes! pays frontière! Les Ardennais! braves gens, cœurs français! Je les connais! Et ces petites montagnes à ma gauche, avant d'arriver à Rethel?

M. Paufin lui donna les renseignements qu'il sollicitait et, au cours de ces explications, laissa, fort à dessein, échapper ces mots : « Turenne! Liège! » L'empereur allait sans doute parler stratégie, lorsque M. Paufin, sans lui en laisser le loisir, continua :

— D'ailleurs, sire, cette fameuse bataille de Rethel s'est livrée à trois lieues de Rethel!

— Ah! c'est bien cela, répliqua Napoléon, voilà comment toujours on écrit l'histoire!

Mais, l'heure du départ avait sonné. Dans la cour piaffaient les chevaux. Napoléon, qu'avait retenu à Givet, plus longtemps qu'il ne l'eût voulu, cette crue de la Meuse, obligé de coucher à Mézières alors qu'il eût désiré continuer sa route tout droit, sans s'arrêter, avait hâte de quitter Rethel.

— Messieurs, dit-il, je suis très satisfait de vous avoir vus.

Et il descendit.

Dans la cour était « frère Istasse ». Lorsqu'il vit l'empereur, il se troubla. Pourtant il avait juré de lui parler, de lui remettre, en personne, sa pétition; mais il n'osa, perdit contenance et ne put que la remettre à Berthier en balbutiant : « Je suis son ancien maître d'écriture!... de lui!... le petit Bonaparte... à preuve ces tablettes... prenez-les! — Qu'est-ce? Qu'y a-t-il? demanda l'empereur que cette scène intéressait. — Sire, c'est votre ancien maître d'écriture! — Ah! fit Napoléon, mon ancien maître d'écriture? Après tout, c'est possible, mais il ne devrait pas s'en vanter, car il a fait un « foutu élève! »

Quelques jeunes filles, vêtues de blanc, choisies parmi les plus jolies, étaient venues apporter à l'impératrice une corbeille de fleurs. Marie-Louise, qui ne les avait pas vues, tant la foule était grande, se disposait à monter en voiture, quand l'empereur, abandonnant le bras de la duchesse de Montebello, s'avança rapidement vers sa femme et la ramena vers ces demoiselles. Très gracieuse, remerciant affectueusement, l'impératrice accepta les fleurs et revint à sa voiture où prirent place, avec elle, Napoléon, la duchesse de Montebello, le général Berthier. Elle partit au grand galop des chevaux, mais, dans la rue du Collège, il lui fut presque impossible d'avancer à travers une muraille humaine. Les postillons furent obligés de mettre les chevaux au pas. Et de mille bouches sortirent les cris : « Vive l'empereur ! Nous voulons le voir ! nous voulons le voir ! »

L'empereur mit la tête à la portière :

— Merci, mes enfants, merci ! Mais laissez-moi partir, je vous en prie. Il faut absolument que je revienne à Paris le plus vite possible !

Enfin la voiture put reprendre le galop, emportant la corbeille de fleurs, la pétition de « frère Istasse », et longtemps les Rethélois parlèrent du passage de Napoléon à Rethel où les souvenirs qu'il laissa restèrent des plus agréables — sauf pour les conseillers municipaux.

Alors qu'il déjeunait, Napoléon ayant regardé par la fenêtre à travers les vitres, dans la cour, un groupe d'une vingtaine de personnes au milieu desquelles un général en grand costume, il appela son aide de camp :

— Vite ! allez voir quels sont ces messieurs et quel est ce général !

L'aide de camp revint :

— Sire, c'est le conseil municipal, et ce général est Dubois-Grancé, arrivé tout exprès de Balham pour vous rencontrer !

— Très bien, répondit l'empereur, ayez l'œil sur Dubois-Grancé, et dites à ces messieurs du conseil municipal que je ne pourrai les recevoir !

Quelques jours après que l'empereur eût quitté Rethel, deux montres en or, marquées au chiffre impérial, furent envoyées pour deux des jeunes filles qui avaient apporté la corbeille de fleurs, et « frère Istasse » reçut une gratification, mais les tablettes d'ivoire ne lui furent pas rendues ; aussi ne se consola-t-il jamais de les avoir jointes, comme preuves, à sa pétition.

Quel était ce « frère Istasse » ? Napoléon eut-il deux maîtres d'écritures ? ce qui, d'ailleurs, ne le rendit pas meilleur calligraphe. MARCHAND, dans ses mémoires, nous apprend qu'à Brienne

Napoléon avait Dupré pour professeur d'écriture. Or, un jour, ce Dupré vint à Saint-Cloud. L'empereur le reconnut :

— Mon bon Dupré, lui dit-il, que j'ai donc plaisir à vous revoir ! Mais, vrai ! vous avez fait un « foutu élève ! »

Et comme Dupré ne savait, au juste, si Napoléon voulait rire, si Napoléon se fâchait de n'avoir pas eu un bon maître, celui-ci, pour bien montrer qu'il était, ce jour-là, d'excellente humeur :

— Va ! va ! mon bon Dupré, je ne t'en veux pas, je te le prouverai !

Et, le lendemain, il lui envoyait le brevet d'une pension de douze cents francs.

Donc, sauf quelques insignifiants détails, une légende semblable pour Istasse et pour Dupré. « Frère Istasse » donna-t-il réellement, à Bonaparte, les premières notions d'écriture ?

Dans son intéressant et fort curieux volume : *la Jeunesse de Napoléon*, notre compatriote ARTHUR CHUQUET nous présente un troisième larron et conclut comme voici : « De pareilles anecdotes ne peuvent être accueillies qu'avec défiance. Il vaut mieux croire que le professeur d'écriture fut Leclerc qui faisait encore son métier à Brienne en 1787 et en 1788. Ce Leclerc, envoyé comme professeur d'écriture, dès la fondation de l'établissement, au collège de Saint-Cyr, logé dans la maison, pourvu d'un traitement annuel de mille francs, reçut sa nomination officielle le 24 avril 1801. »

VII

L'horizon s'est assombri. L'étoile a pâli. Les mauvais jours s'avancent. Napoléon, qui traversait jadis les Ardennes en vainqueur, les traversera bientôt en vaincu ! Le territoire est envahi par une armée de quatre cent mille hommes.

Napoléon met sur pied ce qu'il a pu retrouver de soldats après la retraite de Russie ; à peine cinquante mille, avec lesquels il livre de prodigieux combats ! Il paraît, disparaît, ne révélant sa présence que par des coups rapides, des victoires : Saint-Dizier, Brienne, Champaubert, Montereau. Jamais il ne fut plus extraordinaire que dans cette campagne de France. Mais les masses ennemies grossissent sans cesse ; si l'une recule, l'autre avance. Napoléon ne peut réussir à déloger les Prussiens de Craonne et de Laon. La bataille indécise d'Arcis-sur-Aube est impuissante à empêcher les alliés de s'avancer sur Paris. La capitale n'était point fortifiée. L'empereur espérait cependant qu'elle se défendrait quelques jours, mais Paris ne put résister plus de vingt-quatre heures. Il était trop tard lorsqu'arriva Napoléon ; la capitulation venait d'être signée ; 31 mars 1814. Le 6 avril suivant, l'empereur

signait son abdication à Fontainebleau. Un traité lui assurait la souveraineté dérisoire de l'île d'Elbe.

La famille des Bourbons était revenue ; avec elle, les émigrés, le drapeau blanc. Le 8 juin, était proclamée « la paix générale », assez mal accueillie dans les Ardennes, parce que nous perdions la Belgique. Cependant cette proclamation fut faite non sans un certain apparat. A Charleville, notamment, le préfet, le général Laplanche, commandant la garde nationale, les fonctionnaires militaires et civils parcoururent les rues, à cheval.

Sur les places Ducale, de Nevers et des Capucins, des hérauts d'armes, superbement costumés, proclamèrent cette paix, et chaque proclamation fut suivie de salves d'artillerie auxquelles se mêlèrent ces hurrahs : « Vive le roi ! Vive le prince de Condé ! » La « rue Napoléon » fut, ce même jour, débaptisée, et reprit son ancien nom : « rue de Condé ». Une nouvelle fois se justifiait la maxime éternellement vraie du poète :

*Donce eris felix, multos numerabis amicos :
Tempora si fuerint nubila, solus eris.*

Mais, voilà qu'échappant aux croisières anglaises, Napoléon, le 1^{er} mars 1815, débarque au golfe Juan, où l'attend son bataillon de grenadiers de la garde. A Grenoble, le colonel La Bedoyère se ralliait à son ancien empereur ; puis, de Grenoble à Lyon, de Lyon à Paris, ce fut une marche triomphale. Ainsi que l'avait dit Napoléon lui-même, rentrant aux Tuileries, vingt jours après avoir touché la terre de France, l'aigle « vola de cloches en cloches jusqu'aux tours de Notre-Dame. » Alors, les souverains alliés de remettre leurs troupes en mouvement. Napoléon, ne désespérant pas de vaincre, rassemble cent trente mille hommes, entre en Belgique, défait les Prussiens à Fleurus et à Ligny.

Ces premières victoires réveillèrent, surexcitèrent, dans les Ardennes, l'enthousiasme napoléonien.

« Sur le passage des armées — nous raconte « le vieux Sedanais », — ce fut, à Sedan, des acclamations formidables, des hurlements épouvantables, menaçants. Où donc allaient ces masses qui passaient par Sedan, par Mézières, par Charleville, par Givet ? Sans doute à Namur, à Fleurus, à Jemmapes ; autant de champs de batailles illustrés autrefois par nos victoires. Et l'on ne se trompait point ! Le 16 juin, les armées françaises se heurtaient aux coalisés et battaient les Prussiens à Fleurus, à Ligny. Les Sedanais commurent ce double succès par les blessés qui furent dirigés sur Sedan. L'élan pour soulager les victimes de la guerre fut spontané, général. Les transports se faisaient dans des chariots recouverts de toile, les laboureurs les conduisaient eux-

mêmes. Les revendeuses de fruits et de légumes furent sublimes de dévouement, de charité. Elles quêtèrent chez les bourgeois : on leur donna des vivres, des rafraîchissements, de la charpie, des vêtements, du linge, des chaussures, des couvertures pour les pauvres mutilés. Elles se portaient au-devant du triste défilé; elles arrêtaient les voitures d'où sortaient les plaintes et les gémissements. Elles distribuaient alors, avec tact et discernement, les secours les plus utiles. »

Et cette page de BERRYER dans ses *Souvenirs* :

« Au moment où le ciel travaillait à délivrer la France du revenant de l'île d'Elbe — Berryer n'en défendit pas moins, plus tard, Louis-Bonaparte après Boulogne, — M. Hennequin et moi nous nous acheminions, de compagnie, vers la ville de Sedan où nous allions plaider, l'un contre l'autre, un procès de famille entre fabricants de draps. Nous y arrivions, quatre jours avant la bataille de Waterloo, qui allait se livrer à peu de distance de nous. Le lendemain de notre arrivée, je vis défiler dans les rues de Sedan le brillant corps d'armée du général Gérard, qui se rendait sur le champ de bataille. La bouillante ardeur dont les soldats se montraient animés ne me permit pas de douter de la victoire.

« Hélas! quatre jours après, les mêmes rues de Sedan étaient encombrées de chariots remplis de blessés que l'on conduisait dans les hôpitaux. A peine étaient-ils casés que la ville de Sedan fut cernée par les Prussiens et les Hessois que commandait un général très modéré, et même d'un caractère très affable. La ville était trop faible pour soutenir un siège en règle. Des bombes y furent lancées en assez grand nombre pour alarmer sur le sort des fabriques, dont les riches mobiliers étaient si inflammables. Un éclat de bombes vint mourir dans ma chambre et la remplit d'une odeur de soufre insupportable.

« J'étais logé chez le maire, M. Jobert-Ternaux, mon client. Il ramena, en son hôtel, le général prussien, qui savait assez de français pour la conversation, mais pas assez pour l'écrire. Je m'offris pour être son secrétaire-rédacteur des proclamations à répandre dans les campagnes afin d'obtenir les approvisionnements dont son armée avait besoin. On croit bien que je les rédigeai de manière à moins effrayer les bourgeois requis. C'est pour cela que deux fois, en moins d'un an, moi, avocat à Paris, j'ai été prisonnier de guerre. »

De quelle façon les Ardennais apprirent-ils le désastre de Waterloo? Il est curieux de le rappeler.

« Nous apprenons par le récit des blessés qui passent dans nos murs — dit le *Journal des feuilles d'annonces* — qu'une bataille sanglante a été livrée entre Jemmapes et Bruxelles. N'ayant pu

recueillir des renseignements exacts sur cette affaire, nous attendrons, pour en rendre compte, le rapport officiel qui en sera fait. Nous pouvons assurer au surplus, quels que soient les bruits semés par la malveillance, que ce département jouit de la plus parfaite tranquillité et que, jusqu'à ce jour, l'ennemi ne l'a entamé sur aucun point. »

VIII

« Le 19 juin 1815 — raconte dans son *Journal* le commandant Traullé, alors gouverneur de la place forte de Mézières, — arrivaient à Charleville un trompette de grenadiers, puis un officier de cavalerie légère. Aussitôt conduits à Mézières, ils nous firent connaître ce qui venait de se passer à Waterloo. Le même soir arrivait le général Dumonceau venant de Givet. De cette ville il devait renforcer l'aile droite de l'armée, avec les gardes nationaux des Ardennes. L'échec de Waterloo lui fit rebrousser chemin. Par hasard, il avait rencontré les voitures de l'empereur.

« — Ne fermez pas les portes, cria-t-il au portier-consigne de Mézières, Napoléon me suit ! »

Alors sonnaient dix heures du soir.

Napoléon vaincu était parti en chaise de poste, devançant ses troupes dans leur retraite. Traullé le recut à « l'avancée d'Arches » : trois calèches formaient son cortège. Dans la première, l'empereur seul; dans la deuxième, Bertrand et Drouot; dans la troisième, le roi de Westphalie et son aide de camp. Jamais les rideaux de la voiture où se cachait l'empereur ne s'ouvrirent. Était-il seul ? Il n'avait pour toute escorte qu'un officier de hussards.

Ces voitures s'arrêtèrent devant la poste. Les postillons réclamèrent les chevaux de relais : il n'y en avait pas. Ils furent obligés d'en aller chercher à Lonny. Les officiers de l'état-major, pleins de déférence, restèrent debout dans la rue pendant plus d'une heure.

« Le général Drouot, m'ayant reconnu — c'est encore Traullé qui parle, — m'appela. Nous causions ensemble de la terrible catastrophe, quand l'officier de hussards accourut dire au général Bertrand : « Général, on vous demande ! »

« Le général, qui sommeillait, ne répondit pas. Quelques instants après, l'officier revint à la charge, en répétant d'un ton plus élevé : « Général, on vous demande ! » Cette fois, Bertrand descendit de sa voiture, alla près de celle de l'empereur, passa sa tête sous les rideaux et reçut, de la bouche même de Napoléon, à Mézières, le dernier ordre qu'il donnait à son armée. Cet ordre, que le général écrivit devant moi, chez le maître de poste,

fixait à tous les corps les environs de Laon pour rendez-vous de concentration. Le général me le remit en me disant de le faire parvenir comme je pourrais. J'en chargeai de suite un maréchal des logis de dragons, que jamais je ne revis et dont, jamais plus, je n'entendis parler. »

Il était minuit lorsque, de Lonny, arrivèrent les chevaux. Immédiatement ils furent attelés, et les voitures sortirent de Mézières, accompagnées par les vivats de ceux des soldats et des habitants de la ville « qui furent mis dans le secret du passage de l'empereur. »

En abandonnant le champ de bataille de Waterloo, Napoléon était entré dans les Ardennes par Rocroi, où quelques heures il se reposait : on montre même encore la maison qu'il avait choisie pour lieu de repos.

Désignation fantaisiste, croyons-nous, car il est probable qu'il traversa seulement Rocroi — et très rapidement — pour ne s'arrêter qu'aux *Censes Corbineau*, où à la hâte il mangea deux œufs à la coque, qu'il paya vingt francs. La maison qui l'hébergea fut incendiée en 1840.

La tradition veut aussi qu'avant d'arriver à Mézières il ait fait halte à Maubert-Fontaine où il déjeuna — à l'hôtel du Grand-Turc — très sommairement; encore, paraît-il : deux œufs à la coque. Son incognito ne fut trahi que le lendemain par les officiers venant à sa suite. La maîtresse de l'hôtel vendit plus de cent fois la table sur laquelle l'empereur avait mangé, et plus de cent fois aussi le clou où son chapeau avait été accroché.

La même tradition ajoute que Napoléon, ayant fait appeler le curé de Maubert, lui dit :

— Eh bien, monsieur le curé, voici votre empereur à Maubert! Qu'en pensez-vous?

— Sire, répondit le curé, j'eusse préféré vous savoir au delà du Rhin!

Napoléon resta silencieux quelques instants et, désignant du doigt la porte au curé, lui fit comprendre que l'audience était terminée.

Continuons ce que nous apprend la légende sur cet hôtel du Grand-Turc, si fier d'avoir eu Napoléon pour hôte.

Sous les premières années de la Restauration, il fut tenu par une hôtelière ultra-légitimiste, et tout voyageur qui n'affichait pas ses opinions pour le roi était assuré d'y être plus que mal reçu. Or, un jour, certain jeune officier, peu satisfait d'une réception maussade, résolut de tirer vengeance.

— Madame, dit-il en partant, si je ne connaissais vos principes, je ne permettrais pas que l'auguste voyageur qui doit passer à

Maubert mit le pied chez vous; mais je me fie à vos sentiments royalistes. Donc, Sa Majesté Louis XVIII, voyageant incognito, viendra chez vous ce soir, et c'est à votre discrétion que sa vie se trouve confiée.

Or, ce fameux voyageur annoncé n'était qu'un ancien notaire, aussi corpulent que le roi. Il demandait tout simplement un lit pour y dormir tranquille.

L'hôtelière du Grand-Turc, toute la nuit, fit monter la garde par son mari à la porte de l'« auguste voyageur », et, le lendemain, parée de ses plus brillants atours, elle entra dans la chambre de son hôte, demandant la permission de lui porter son déjeuner du matin, ce qui fut gracieusement accordé. Alors elle s'approcha du lit, et, s'agenouillant, offrit du chocolat dans une tasse de fine porcelaine avec une cuillère d'or.

— Sire, dit-elle, je n'ai pas violé et je ne violerai pas l'incognito que Votre Majesté désire garder, mais mon cœur ne m'a pas trompée. J'éprouve, aujourd'hui, un indicible bonheur : celui d'exprimer l'assurance de mon sincère attachement et de mon profond respect.

Le voyageur, qui se mourait de rire, eut, pourtant, la force de répondre :

— Madame, ou vous êtes folle, ou vous voulez me mystifier. Je ne suis ni roi de France, ni roi de Navarre, mais seulement un paisible touriste, prêt, d'ailleurs, à boire ce chocolat à votre santé, à la mienne aussi, et même, pour peu que vous le désiriez, à la santé du roi.

Pendant de longues années, à Maubert-Fontaine, on se raconta cette amusante anecdote dont le souvenir est aujourd'hui presque perdu.

IX

Pourquoi à Waterloo Napoléon fut-il vaincu?

La question paraît étrange, et pourtant l'histoire ne semble pas encore avoir enregistré de réponse définitive. L'enquête reste donc toujours ouverte. Dans un livre récemment paru : *Déclin et décadence de Napoléon I^{er}*, le maréchal Wolseley, l'un des plus remarquables stratégestes de l'Angleterre, attribue ce « déclin et cette décadence de Napoléon » à une maladie dont les effets pernicieux se seraient manifestés vers 1811 environ, et qui, à certains moments, plongeait l'empereur dans un engourdissement si profond, que ses facultés, quoique toujours aussi brillantes, se trouvaient, pendant toute la durée de la crise, absolument annihilées. A l'appui de sa thèse, Wolseley cite les deux exemples concluants, c'est du moins son opinion, du malaise qui s'empara de Napoléon

après la bataille de Dresde — ce qui lui fit négliger d'ordonner la poursuite de l'ennemi — et de l'apathie dont il fit preuve à plusieurs reprises, pendant les quatre jours d'opérations qui précédèrent la journée de Waterloo.

Cette opinion de Wolseley est très vivement combattue; mais pourquoi nous serait-il interdit de la partager? Notre garant est assez considérable pour que nous puissions nous retrancher derrière sa haute compétence. Les rapprochements à faire seront alors fort curieux.

Napoléon I^{er} perdit la bataille de Waterloo parce qu'il était, ce jour-là, travaillé par une horrible maladie. Pouvant se tenir à peine en équilibre sur son cheval, il n'aurait pas eu — d'après Wolseley — cette force morale, cette énergie nécessaire, ce coup d'œil indispensable qui dirigent l'action et donnent la victoire. De même, à Sedan, fut malade Napoléon III. Et, parce qu'il fut malade, peut-être avait-il mal engagé la bataille et inhabilement dirigé le combat. En ces quelques lignes très précises de la *Débacle*, Zola nous montre Napoléon III à cheval, « très pâle, la face déjà tirée, les yeux vacillants, comme troubles et pleins d'eau. » N'était-ce pas un état physiologique spécial aggravé par la souffrance? « Cette maladie, continue le romancier, dont l'empereur souffrait visiblement, n'était-elle pas la cause de cette indécision, de cette incapacité grandissantes qu'il montra depuis le commencement de la campagne? Cela aurait tout expliqué. Un gravier dans la chair d'un homme, et les empires s'écroulent! »

C'est vrai! Lorsque l'oncle et le neveu jouèrent, dans un dernier combat, la fortune de la France, ils souffrirent, l'un et l'autre, d'un mal qui leur enlevait toute lucidité d'esprit, toute confiance, toute force de résistance!

Le lendemain de Waterloo, le général Morin, qui se trouvait à Mézières, se répandait en plaintes acerbes :

— Qu'a donc pensé l'empereur? disait-il. Comment a-t-il pu si mal manœuvrer? Ce n'était pas cela! De front, la position de l'ennemi était inattaquable! Pourquoi s'est-il obstiné? Mais ne devions-nous pas être battus? Usé! usé, l'empereur! Malade à ne pouvoir plus commander! Depuis Moscou, il n'était plus reconnaissable!

Puis arrivait Ney. Il convoquait à la mairie « toutes les autorités » pour leur faire le récit de Waterloo.

Mais, au milieu de sa conférence, voilà qu'emporté par son caractère bouillant — et peut-être aussi par son ivresse de la veille — il jeta son chapeau violemment sur le plancher, outrageant Louis XVIII, blâmant Napoléon, se plaignant des généraux, « semblable plutôt à une bête furieuse qu'à un homme ». — « La tête de Grouchy! La tête de Grouchy! hurlait-il. Il la faut à la

France! Il n'a pas marché! Il n'a pas voulu marcher au canon, Gérard me l'a dit! L'empereur a été brave, sacré nom de Dieu! mais il avait ses hémorroïdes, il a dû visiter les avant-postes en voiture! »

Ainsi donc, cette fameuse maladie par laquelle — d'après Wölseley qui ne la connaissait pas — fut perdue la bataille, aurait été les hémorroïdes? A moins que Napoléon n'eût ressenti déjà les premières atteintes de ce mal d'estomac dont il mourut à Sainte-Hélène? Et pourtant, ces paroles de Ney, rapportées par les contemporains, semblent absolument authentiques. Mais n'est-il pas curieux qu'il soit alors, et pour la première fois — me tromperais-je? — parlé de ces hémorroïdes qui, parfois, fatiguaient Napoléon I^{er} au point de lui enlever toute force et toute liberté d'esprit?

Dans la même région, deux empires s'effondrèrent à la suite d'une bataille perdue; dans cette même région, deux empereurs, dont l'un était l'oncle et l'autre le neveu — celui-là souffrant des hémorroïdes, celui-ci souffrant de la pierre, — abandonnèrent ou livrèrent leurs armées vaincues; de cette même région partirent deux empereurs pour se constituer prisonniers de guerre et aller ensuite en exil; à Sedan, enfin, que le maire, Poupard de Neullize, disait « imprenable, invincible », parce que Napoléon I^{er} y passait, à Sedan, si proche de Waterloo, Napoléon III capitulait! N'y rencontrerons-nous pas deux des événements les plus tragiques, les plus fertiles en réflexions suggestives, les plus extraordinaires en leurs ressemblances que l'histoire puisse nous offrir?

RUBÉCOURT

La Vigne. — Rappelle le temps où le vin était, dans les Ardennes, plus cultivé et plus abondamment récolté qu'il ne l'est aujourd'hui. Nous avons déjà parlé, en nommant quelques lieux-dits, de nos anciens vignobles ardennais.

La Grande et la Petite Mécourt. — Autrefois, Lamécourt se composait de *la Grande* et de *la Petite Mécourt*. Au seizième siècle, les deux Mécourt échangèrent leur nom contre celui de Lamécourt, alors que le château de ce village, en 1588, tombait au pouvoir des ligueurs. A cette époque, Lamécourt était presque entièrement peuplé de protestants.

~ Le 30 août 1870, nos troupes, battues à Beaumont, reculaient sur Sedan; après avoir traversé les villages de Mairy et de

Douzy, elles rejoignaient le gros de l'armée venant dans la direction de Carignan; peu à peu les derniers soldats disparurent, et chacun se dit avec anxiété : « L'ennemi va bientôt arriver. »

Dans une modeste maison de Douzy, habitait un brave, ayant dépassé l'âge mûr, et bien connu, non seulement dans la localité, mais dans tous les environs, sous le nom de *Pa-Laume* — papa Guillaume. — Digne homme, occupé toute la saison à tendre aux vanneaux et aux pluviers dans les prairies de Douzy, de Mairy et de Brévilly.

En apprenant l'arrivée des Prussiens, il n'hésite pas, s'arme de son fusil de chasse, prend toutes les cartouches à balle dont il dispose et s'appête à rejoindre les troupes françaises.

Arrivé entre Douzy et Bazeilles, à la ferme du Rulle, il s'installe à proximité de la route et attend l'ennemi qui ne doit pas tarder à arriver. Celui-ci se présente bientôt, et notre héros ouvre le feu.

Chasseur émérite, il tire avec précision et chaque balle atteint son but. Un officier français, commandant quelques troupes restées en arrière, examinait depuis quelque temps cet homme tirant sur les Prussiens, presque à bout portant. Il détache plusieurs soldats avec mission de joindre le tireur et de l'amener vers lui. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant s'approcher presque un vieillard portant une longue barbe blanche et chaussé de sabots; il tenait en main son fusil encore fumant.

Notre officier ne put s'empêcher de lui tendre la main et il lui présenta sa gourde. C'est alors seulement que Guillaume s'aperçut qu'une balle ennemie, perçant son sabot, l'avait blessé au pied. Sur l'observation que lui fit l'officier français, il se débarrassa de son fusil de chasse, qu'il cacha dans un jardin à Rubécourt, et s'arma d'un chassepot.

A ce moment, il fut rejoint par un autre brave, Bruncaux, de Francheval, et, de concert, ils se mirent de nouveau à la recherche des Allemands.

Guillaume savait qu'un camp allemand devait s'établir entre Francheval et Villers-Cernay.

— Viens, dit-il à son compagnon d'armes, allons reconnaître l'emplacement des troupes prussiennes. Le soir, à la lueur du bivouac, nous pourrons nous approcher, et, en visant les têtes, nous ferons coup double.

En effet, le soir venu, nos hommes s'approchent du camp. Arrivés à quelques pas, à la lueur des feux, Guillaume ajuste son premier coup. Malheureusement, au même instant, deux bras vigoureux le saisissent et le renversent; sans avoir pu se défendre, il est garrotté et lié solidement; son compagnon subit le même sort.

Alors, commence pour ces deux patriotes une série d'épreuves cruelles. Condamnés à mort, ils sont conduits de poste en poste jusque Carignan. Durant tout le trajet, l'ennemi ne leur épargne ni les injures ni les mauvais traitements. Enfermés deux jours dans l'église de Carignan, ils sont ensuite ramenés vers Douzy, car, par un raffinement de cruauté, l'ennemi veut les fusiller dans leur pays même.

Le soir, la bande prussienne vint camper sur les bords de la Chiers. De l'endroit où il est placé, Guillaume peut apercevoir le toit de sa maison, et il se dit qu'en ce moment sa femme, très inquiète, se demande ce qu'il peut être devenu. Combien il voudrait pouvoir étrangler ces ennemis sauvages et leur échapper, mais il est lié solidement; d'un côté coule la rivière profonde, de l'autre veillent des sentinelles prêtes à faire feu à la moindre tentative d'évasion. Cependant il vient d'arrêter son plan; s'approchant de son compagnon d'infortune :

— Il fait noir, dit-il, sautons à l'eau, les Prussiens tireront sur nous, mais ils nous manqueront, et nous gagnerons l'autre rive.

— Je ne sais pas nager, dit Bruneaux, et je préfère tomber sous les balles prussiennes.

Guillaume insiste :

— Je nagerai pour toi, dit-il, et je te sauverai.

Mais c'est en vain; Bruneaux, comptant peut-être encore sur une clémence que ne connaissent pas les Prussiens, refuse de suivre son camarade.

Guillaume lui serre la main et saute à l'eau. Immédiatement, les coups de feu se succèdent, mais ils sont mal dirigés, et notre héros arrive sain et sauf à l'autre rive. Il regagne à la hâte sa maison où sa femme le débarrasse de ses liens.

Il coupe ras sa longue barbe, et, travesti, il franchit les lignes prussiennes et met la frontière entre lui et l'ennemi.

Le lendemain, Bruneaux, conduit derrière la petite église de Rubécourt, tombait sous les balles allemandes, et ce n'est qu'environ quinze jours après, que son corps, recouvert d'une légère couche de terre, fut retrouvé par des habitants du pays.

RUMIGNY

La Ferme de l'Hopital. — En cet endroit fut trouvée, année 1851, une sépulture mesurant deux mètres de long sur deux mètres cinquante de large, formée de grandes pierres posées

de champ, et recouverte par une dalle énorme. Cette sépulture contenait huit squelettes humains qui, dès qu'ils prirent contact avec l'air, se réduisirent en cendres. A côté de ces squelettes, huit tranchants de hache en silex, très bien taillés et polis, dont un encore monté dans un os légèrement recourbé. Les sept autres, plus forts, paraissaient enchâssés dans de la corne, d'après ce qu'il fut possible de croire reconnaître, au moment de la découverte. Tous ces tranchants étaient en silex blond. Une hache, avec taillant en silex rouge, fut également trouvée dans le sol, au même lieu. Ces armes appartinrent, évidemment, à des guerriers gaulois, ayant vécu bien avant l'arrivée des Romains en Gaule. — Voir dans *Revue historique des Ardennes*, MIALABET : « Recherches archéologiques ».

Sur le bourg de Rumigny, « dont la fondation est si ancienne que l'on n'en trouve point le commencement », la chapelle de Notre-Dame, et les seigneurs de Rumigny, voir une très complète étude de l'abbé ROLAND, dans la *Revue historique ardennaise*.

LA SABOTTERIE

La Cabre-d'Or. — En cet endroit étaient enfouies, jadis, des milliers de pierres précieuses, que gardaient le diable et deux sorcières, dont l'une, la Cagnole, n'abandonnait sa garde que lorsque naissait un enfant. Elle accourait, félicitait la mère, lui souhaitait « bonne santé, bonne prospérité »; puis elle prenait l'enfant, le coupait en tout petits morceaux. Si la mère, terrifiée, éplorée, criait au meurtre, cette sorcière abandonnait sur place ces débris sanglants et s'enfuyait. Mais la mère, ne soufflant mot, laissait-elle, impassible, s'accomplir l'horrible crime, vite la Cagnole raccommodait l'enfant et lui donnait un nom qui, toute sa vie, était un gage de bonheur. Une nuit, quelques hardis compagnons essayèrent de soulever la lourde pierre qui bouchait l'accès de la caverne où se trouvaient ces pierres précieuses. Au moment où ils faisaient, à l'aide de leviers, les premières pesées, finissait la messe de minuit. Le diable, alors, leur apparut, déchainant un orage terrible qui déracina les arbres et porta, enveloppés dans une trombe, jusques au village de La Sabotterie, nos chercheurs épouvantés. Depuis cette nuit effroyable, personne n'osa plus tenter l'aventure à la *Cabre-d'Or*, aujourd'hui prairie fertile où poussent de grasses moissons. — Dans notre volume, *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, voir : « La Chèvre-d'Or d'Eleignières ».

SACHY

Le Prince Carelle. — La légende nous raconte qu'à l'endroit désigné sous ce nom, deux princes, Louis XV régnaient, se battirent pour « vider leur querelle ». L'un de ces princes fut tué. Ce lieu fut alors appelé *la Querelle des Princes*, puis *le Prince Querelle*, et enfin, nom qu'il porte aujourd'hui, *le Prince Carelle*. La légende, d'ailleurs, ne nous donne aucun détail sur ce fameux duel. Il y eut à Sachy un château que fit construire, dès 1237, Robert de Hailly; on ne sait à quelle époque il fut détruit.

La Voie de Messincourt. — Au lieu dit *la Voie de Messincourt*, sur une élévation, se trouve un lac d'environ deux ares et dans lequel l'eau est toujours abondante. Il y a quelques années, les propriétaires du champ dans lequel se trouve ce lac le vidèrent. Un fossé profond fut creusé. L'eau s'écoula. Il fut alors possible d'entrer dans le lac et de l'explorer. Dans la vase furent trouvés enfouis quelques troncs d'aulne dont l'intérieur était rouge vif. Ces arbres n'avaient pas été jetés dans le lac, ils y avaient poussé, si l'on en juge par leurs racines encore attenantes aux troncs.

Milleroye. — La Besace. — Sachy. — Tels furent les noms portés, jadis, à la fois, par le même village, qui se composait alors de trois parties. Sachy eut son château; l'archevêque de Reims, Henri de Braine, voulut le faire démolir et raser, craignant qu'il ne nuisit à « ses villes de Douzy et de Mouzon ». Toutefois, après maintes et maintes contestations, un commencement de guerre presque, il fut décidé que le château ne serait pas rasé, à condition que son possesseur, Robert de Hailly, n'y pourrait ajouter aucune fortification, sauf toutefois « une enceinte de murs à la hauteur d'un homme de sept pieds », et qu'il en ferait hommage aux archevêques de Reims.

Sachy fut souvent incendié, pillé, assiégé. Il n'est pas rare de trouver, en divers endroits, d'assez nombreux débris de constructions, portant des traces d'incendies. La légende raconte que Sachy fut évacué pendant plus d'un demi-siècle, les habitants ayant abandonné sol et village et n'y voulant plus rentrer. Le village fut alors occupé par des Belges. « Depuis une soixantaine d'années — dit HANNEDOUCHE : *Dictionnaire des Communes de l'arrondissement de Sedan*, — les terres ont été vendues et achetées par des familles françaises. »

La Fontaine Lencou. — La famille d'Orléans posséda, jadis,

de grands biens à Sachy, surtout au lieu dit *la Fontaine Lencou* et aux environs de ce lieu.

SAILLY

La Houillère. — Saily fut habité par la famille de Berryer, où se trouve inhumé le grand-père du célèbre avocat. Les Berryer firent, dès 1790, des fouilles nombreuses et profondes, sur le territoire de Saily, pour y découvrir un gisement de houille.

La légende raconte que Berryer avait absolument confiance en son entreprise, tandis que ses ouvriers, presque tous de Mouzon, désespéraient, menaçaient de s'en aller. Berryer, alors, pour ranimer leur courage, descendait, la nuit, au fond du puits, et y déposait quelques fragments de charbon. Ruses naïves qui furent inutiles, les fouilles ayant été arrêtées aussitôt que les fils de Berryer refusèrent de continuer leur subsides.

On voit encore, au lieu dit *la Boulette*, les orifices supérieurs des puits. C'est en souvenir de ces fouilles que les habitants de Sachy changèrent le nom de ce lieu-dit en celui de *la Houillère*.

Blanchampagne. — Namenay. — Ferme appartenant à l'abbaye d'Orval « dont le gazon était formé par la terre de Namenay; il n'y avait pas, dans le duché, de métairie plus riche, mieux assortie. — *Archives d'Orval.* » — L'abbaye avait haute, moyenne et basse-justice sur *Blanchampagne*. Les bâtiments de cette ferme sont, actuellement, à peu près ce qu'ils étaient aux temps jadis. Il est alors loisible d'admirer, encore, les couloirs voûtés, larges et élevés, la magnifique chapelle de style ogival, et la grange, si vaste que dix chariots, attelés de quatre chevaux, peuvent y être remisés. A l'origine, six religieux convers d'Orval faisaient valoir cette propriété, y vivant avec la même régularité, avec la même austérité que dans leur monastère. Puis ils ne restèrent plus que deux. Blanchampagne fut, à l'époque révolutionnaire, vendue comme bien national.

La Maladrerie. — Inutile d'insister une nouvelle fois sur la signification de ce lieu-dit.

Le Petit-Margusson. — L'une des prairies appartenant à la ferme de Blanchampagne. La tradition conserve ce nom, parce qu'il rappelle un procès entre la communauté de Saily et l'abbaye d'Orval, à laquelle cette prairie avait été donnée en garantie d'une somme de cent écus. Lorsque le maire voulut rembourser la somme, les moines jouèrent la stupéfaction, affirmant que la

commune ne devait rien et que la prairie leur appartenait. D'où procès que gagna l'abbaye, sans doute, parce que la somme ne fut pas rendue lorsqu'arriva le jour d'échéance.

Les Noires-Terres. — Au lieu dit *les Noires-Terres*, des vestiges que l'on prétend, mais sans preuve, être ceux d'un ancien château.

SAPOGNE

Le Château. — Sur ce lieu-dit, les traces de l'ancien château fortifié de Tassigny; un gros pavillon flanqué de quatre grosses tours carrés. Traces de fossé sur le devant et sur les côtés. Une chaussée en pierres remplace le pont-levis. Ce château, souvent incendié, fut parfois occupé par une garnison française, dont la mission, alors, était de surveiller les frontières du Luxembourg autrichien, auxquelles il touchait.

SAPOGNE-FEUCHÈRES

Beauregard. — La Scierie. — Le Pré Ludet. — La Chatterie. — Inutile d'expliquer les deux premiers lieux-dits. Sur le *Pré-Ludet*, un ancien moulin devenu scierie. *La Chatterie*, ou retraite du chat, tire son nom d'un certain curé nommé Lechat, qui voulut toujours habiter en cet endroit, bien qu'il eut à Sapogne son presbytère. Curé bizarre, ne détestant pas — dit la légende — le bon vin, mais, au demeurant, brave homme et bourru bienfaisant.

Le Pavillon. — Jadis, sous le nom de Vandemaison, le séjour préféré des seigneurs d'Argy, dont les biens furent vendus, à la suite de la loi — mars 1793 — contre les émigrés.

~ Pourquoi le pain de Sapogne eut-il — pendant si longues années — une mauvaise réputation? En 1148, saint Roger arrivant de Bourges, avec douze religieux qui l'accompagnaient, s'arrêta à Sapogne. Ils y vécurent misérables, ayant faim, ayant soif, à peine vêtus, souffrant toutes les misères imaginables; car le pays était inculte, inhospitalier. Vers l'année 1170, un seigneur de haut lignage vint rendre visite à saint Roger et à ses compagnons. Voici l'adieu qu'il leur adressa : « Pour que, désormais, vous puissiez m'offrir d'autre pain que celui des prophètes, je vous donne sur mon territoire d'Alligny autant de terre que cinq

paires de bœufs peuvent en labourer, du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre. Le sol y est bon et vous y récolterez plus de froment que de seigle. » A cette époque, le pain avait déjà la réputation d'être détestable.

SAULCES-CHAMPENOISES

La Ruelle du Four. — Une prairie ainsi dite, parce qu'elle était, autrefois, traversée par un chemin conduisant au four banal.

Le Chapitre. — Ainsi nommée parce que cette terre dépendait, jadis, de la grande cense, du chapitre de Reims; même, aujourd'hui, le propriétaire du *Chapitre* paye certaine petite redevance à la fabrique de Saulces.

Le Mont-Tremblant. — Appellation pittoresque. La division des terrains compris sous ce nom général fut faite, en hiver, alors que sévissait un grand froid; tellement intense que, nous dit la légende, « tous les arpenteurs tremblaient. » Au pied du *Mont-Tremblant*, la *Fontaine aux Trois-Demoiselles*, parce que trois « nobles demoiselles » — il y a de cela fort longtemps — se noyèrent dans le ravin ainsi nommé.

Moscou. — C'est pendant la campagne de Russie que fut partagé un bois actuellement défriché; d'où ce nom historique : *Moscou*.

Le Trou des Bœufs. — Autrefois, une maladie contagieuse décima les bestiaux, et notamment les bœufs, qui furent tous enfouis dans une immense fosse, comblée maintenant par une prairie dite *le Trou des Bœufs*.

L'Etang de Perthes. — **L'Etand de Pouilly.** — Terres qui appartinrent au seigneur de Perthes et au marquis de Pouilly. On dit même que sur le lieu dit *l'Etang de Perthes*, s'élevait un château.

De la forteresse de Saulces, détruite pendant la Ligue, il ne reste plus vestiges. Quelques chambres, restaurées avec les débris de cette forteresse, forment, actuellement, une belle maison de ferme, où l'on remarque de curieux plafonds en ogives et d'immenses cheminées en marbre rouge.

On raconte que le dernier des seigneurs de Saulces fut, un jour,

très surpris de voir ses fermiers qui rentraient les récoltes avec une hâte inaccoutumée, pleine de crainte. Il leur cria :

— Eh! qu'avez-vous donc? Qui vous presse ainsi?

— Les ennemis sont à la Croix! lui fut-il répondu.

— Ah! Donc, pour les bien recevoir, que l'on monte une pièce de vin, et du meilleur, de la deuxième ruelle à gauche!

Or, ce disant, il tomba frappé de mort subite!

L'ennemi, en effet, était bien « à la Croix », celle qui se voit encore sur la route de Saulces à Juniville. Saulces fut pillé, incendié, ruiné. Ses pauvres habitants, en toute hâte, coururent se réfugier tous à Tagnon et y demeurèrent six mois, n'osant revenir à Saulces. Il fallut bien revenir, cependant, mais que d'appréhension, que de craintes; et de nouvelles maisons, qui formèrent le village actuel, furent alors construites.

Mont-Cochereau. — En fouillant le sol, en cet endroit, on a trouvé, jadis, une cloche d'argent qui serait, aujourd'hui, l'un des « timbres » de l'église communale. La tradition affirme qu'il y aurait eu, au *Mont-Cochereau*, une abbaye; mais on n'en retrouve aucune trace. Une ancienne maison était dite *Ferme de l'abbaye*. D'où lui vient son nom? Était-ce une dépendance du couvent de Saulces, plus que problématique? Appartenait-elle au chapitre de Reims?

Avègre ou Avêque. — Une maladrerie se trouvait tout proche du lieu dit *Avègre* ou *Avêque*, nom d'un ancien village — dit la tradition — que brûlèrent et détruisirent les troupes de l'aventurier hollandais Growstein. A signaler encore — toujours d'après la tradition — un couvent dit Notre-Dame d'Avêque. La ferme de l'abbaye en dépendait-elle? On a retrouvé des traces d'anciennes constructions sur, ou mieux, sous l'emplacement présumé de ce village, bien problématique, où ne se voyait plus, en 1820, que le *Moulin d'Avègre* et la *Ferme de Triève*.

SAVIGNY

La Côte Bricot. — Ce lieu-dit rappelle l'ancienne famille Bricot — famille dite « de robe », — originaire de Savigny. Dans l'église, on lit sur une pierre tombale : « Ci-gist honorable homme Jehan Bricot, en son vivant notoire royale Dime-Savigny. Qui trespasa le vingt-huictiesme jour d'avril l'an mil cinq cens quarante-six; priez Dieu pour luy et les trespasés. » Ce dit Bricot est représenté vêtu d'une robe fourrée de noir, et couché

sous une jolie arcade renaissance, que soutiennent deux pilastres composites.

~ Mais la famille de Savigny est encore plus célèbre. Nous rappellerons notamment Frédéric de Savigny, le célèbre juriste prussien qui vivait au commencement de ce siècle. Descendant d'une branche qui s'exila de France lorsque fut révoqué l'édit de Nantes, il avait conservé le nom et les armes des Savigny français : Gironné d'azur et d'or de douze pièces, à l'écusson de gueule en abîme et, sur le tout, une bande en devise d'argent emmanchée d'or des deux bouts. Timbre, un casque à cinq grilles. Cimier, une tête de chèvre ayant entre les cornes une bandelette flottante.

Sur un marbre funéraire, dans l'église, une inscription nous rappelle Honoré-Valentin de Savigny, « seigneur de ce lieu, lequel trespassa le 4 mai, l'an de grâce 1564. »

SÉCHAULT

Avegre. — Village où se trouvait, autrefois, une assez importante agglomération d'habitants : c'est l'*Averga* dont parle FLOBOARD dans son *Histoire de Reims*. En 1333, cure « avec bourgeois résidants », puis, en 1533, déjà localité presque déserte. Aujourd'hui, simple moulin sur un affluent du Jailly.

Les Rosiers. — Jadis, aux *Rosiers*, une abbaye de bénédictines, appartenant à l'ordre de Cîteaux, fondée en 1240 par Beaudoin II, « chatelain de Mézières » et l'un des signataires de la charte communale qu'octroyait à cette ville le comte Hugues de Reithel. L'abbaye des Rosiers périclita promptement. Elle n'était en 1490 qu'un simple prieuré, dont l'église, brûlée en 1617, ne fut jamais complètement restaurée. C'est aujourd'hui, d'ailleurs, une fort agréable maison d'habitation. Le prieuré des Rosiers fut vendu comme bien national.

SÉCHEVAL

Le Bois de Lort. — Le fief de Lort était situé à l'angle sud-est de Sécheval, non loin de la source du ruisseau des Trois-Fontaines. Il ne reste plus rien de la maison-forte : un bois qui en porte encore le nom perpétue le souvenir de ce château depuis longtemps disparu. Sans doute pendant la guerre de Cent ans,

alors que les Armagnacs — *les Arminaux* — mettaient à feu et à sang les deux rives de la Meuse. Le souvenir de ces Arminaux est resté tristement célèbre en Ardennes, notamment dans les cantons de Renwez, de Rumigny, de Monthermé. Ils auraient, aussi, ruiné, démoli, brûlé, outre de nombreux et encore de nombreux châteaux, le *Prieuré de la Manise*, près de Revin, où aurait été prisonnier le roi Charles le Chauve. — Voir DOM NOEL : *Monographie de Sécheval*.

Le Culviseau. — Le château du Culviseau a disparu depuis bien longtemps; sa chapelle castrale a survécu jusques à la Révolution. En vain Charles de Gonzague voulut changer ce nom original en celui de Charlebourg, la tentative ne réussit point. Ce petit domaine, devenu écart et lieu-dit, fut, au siècle dernier notamment, la propriété du dernier bailli de Montcornet, qui le laissait à son héritier, M. de Villantroys-Carbon, de Charleville. Tout proche était la ferme dite *du Moulin*. Disparu depuis quelques années, ce moulin qu'alimentaient différentes sources provenant tant des marais voisins que des bois de Narcy et de Lort, et dont la réunion forme l'étang dit *l'Étang du Moulin*. Est-ce dans ce bois qu'aurait assez récemment vécu, loin de tout commerce avec les hommes, un ermite rappelant les solitaires d'autrefois?

Dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, voir « Le Petit Berger du pont des Aulnes ».

Les Champs-Gobert. — En 1843, on trouva certaines constructions que l'on croit être les restes d'une ancienne chaussée romaine, paraissant venir du nord de Sécheval, vers le pont des Aulnes et se dirigeant vers Rimogne. Il en reste un tronçon découvert dans les *Champs-Gobert*. Ce tronçon montre que cette chaussée n'avait pas très grande largeur. Son noyau était construit en pierres rouges que l'on ne rencontre point dans les Ardennes. La chaussée signalée sur le territoire d'Haudrecy ne continuait-elle point celle dont on rencontra les traces à Sécheval?

SEDAN

Mont-Repos. — Ne semble-t-il pas qu'en parlant de Sedan, tout l'intérêt doive se concentrer sur cette fameuse journée du 1^{er} septembre, qui vit le plus lamentable, le plus cruel des désastres que puisse souffrir une nation. Aussi, sans fouiller le passé historique de cette ville, si riche cependant, et si curieuse en

souvenirs, en ne mentionnant qu'à peine le lieu dit *Mont-Repos*, où l'armée de La Fayette prit, en 1792, ses cantonnements et d'où ce général écrivit sa fameuse lettre qui commençait par ces mots : « Si la dernière goutte de mon sang pouvait servir à la commune de Sedan, elle mérite ce sacrifice... », arriverons-nous, sans autres détours, aux événements qui précédèrent la capitulation ?

La Garenne. — Pendant qu'on se battait sous le soleil levant, à Bazeilles, à Givonne, toute une admirable cavalerie se tenait massée sur le plateau ondulé, au nord de Sedan, un peu dissimulée par l'ombre du bois de *la Garenne*. Parmi des brigades de lanciers au noir shapska et de dragons au casque de cuivre, de chasseurs au dolman vert sombre et de hussards multicolores, la division légère Margueritte, celle que dans cette cavalerie on pouvait appeler la « division bleue », formait contre le bois tout un champ vibrant de bleuets. Plus en arrière, dans des ondulations de terrain, les six régiments de cuirassiers, très réduits, restes de Reischöffen et de Mouzon, scintillaient au soleil, semblables à des cordons de lumière.

Quand au nord l'ennemi débouchait, avec des grondements d'artillerie, sur le derrière des positions françaises vers Saint-Menges et Fleigneux, une pluie d'obus et de mitraille s'abattit sur ces belles troupes inactives dont les plus avancées se replièrent. La division Margueritte demeura la dernière sous ce feu calme, serrant les rangs à mesure qu'ils s'éclaircissaient.

— Bravo, les hussards ! criaient en passant les autres régiments qui se retiraient au trot.

Le général Tillard, qui commandait l'une des deux brigades de cette division, comprit toute l'étendue du désastre, dans ce vaste cercle d'ennemis, clos de toutes parts. Alors, se retournant vers ses chasseurs et ses ennemis à cheval :

— Mes enfants ! il nous faut tous mourir pour la France, aujourd'hui !

C'était les préparer à la charge qu'il espérait conduire. Hélas ! la Destinée le prit au mot.

Il venait de tirer l'épée et dirigeait ses escadrons vers *la Garenne*, au trot de leurs petits chevaux pommelés. L'artillerie prussienne n'avait pas davantage épargné le bois que la plaine. Des obus éclataient avec fracas dans les hautes ramures, cassaient, avec des craquements effroyables, des arbres énormes. A peine la brigade était-elle engagée, qu'un obus entra en plein corps du général et, faisant explosion, tuait de ses éclats son aide de camp à ses côtés ! Les deux cavaliers et les deux chevaux tués ne formèrent qu'un monceau de sang.

Le colonel de Bauffremont, commandant le 12^e hussards, qui arrivait immédiatement derrière, sauta à terre et se pencha sur ce tragique spectacle. Le général Tillard avait le ventre ouvert, le bras droit cassé, et, de sa main droite gantée de brun, il serrait encore convulsivement la poignée de son épée brisée.

Le colonel de Bauffremont remonta à cheval et prend le commandement de la brigade.

Il y eut alors, en ce moment, un carnage indescriptible. Soixante bouches à feu, des rives opposées de la Meuse, vomissaient la mort. Placée sur une hauteur à l'abri des attaques, cette artillerie foudroyait sans relâche nos intrépidescadrons. De Bauffremont, dont le cheval avait été tué, roula sur la terre, se releva, sauta sur le cheval d'un cavalier renversé et rejoignit ses hussards. La division allait toujours, mutilée, sanglante, au milieu des cadavres. Rien ne semblait devoir arrêter sa course vertigineuse. Les chevaux arabes bondissaient comme des cerfs, effleurant à peine le sol de leurs sabots délicats.

A chaque fusillade des Allemands, les morts couvraient la terre.

Le bruit strident des trompettes qui sonnaient la charge, le roulement sourd des canons, les feux de l'infanterie qui brillaient comme des éclairs, les rumeurs du champ de bataille, les hennissements plaintifs des chevaux blessés, tout donnait à ce spectacle un caractère épouvantable.

La tête du 1^{er} hussards était encore à douze cents mètres de l'ennemi, lorsque le colonel de Bauffremont eut un second cheval tué sous lui. Il cherchait à se relever, quand passa, comme une vision, un hussard dont les deux bras étaient enlevés et qui agitait leurs lambeaux suspendus à ses épaules. Le corps se balançait sur la selle. Un voile de sang enveloppait cet homme.

Le colonel ne se releva, cette fois, que pour voir la division dispersée. Tout était confondu, et l'artillerie prussienne tirait toujours. Des escadrons entiers étaient morts. On pouvait croire, tant étaient terribles les feux de l'artillerie et de la mousqueterie prussienne, qu'aucun cavalier ne reviendrait vivant.

Ce qui restait des régiments se réunit, et l'on se dirigea sur Sedan. Ce ne fut même plus une retraite. Les soldats se précipitaient en débandade aux portes de la ville, cherchant à s'y engouffrer. On s'écrasait dans la foule. Des officiers de tous grades, des colonels, des généraux s'étouffaient dans cette cohue. Derrière les masses, roulaient des canons, des caissons, des voitures dont les puissants chevaux se frayaient un passage à travers la foule des fuyards, les renversant sous les roues.

Pour ajouter à cette horreur, les batteries ennemies s'avançaient de plus en plus, et les obus éclataient au milieu de cette masse

d'hommes. Notre malheureuse armée était comme frappée par des marteaux gigantesques sur une vaste enclume couverte de sang et de lambeaux de chairs. Ce n'était plus la guerre. C'était une lugubre boucherie. Que ces carnages pèseront éternellement sur la mémoire du peuple prussien !

Le monument de Sedan, élevé place d'Alsace-Lorraine, très belle œuvre du sculpteur ardennais Croisy, glorifie le souvenir de nos soldats qui tombèrent sur le champ de bataille et retrace, en bas-reliefs, deux faits d'armes héroïques.

Le groupe principal représente un soldat ayant encore en main son fusil, mais qui s'appuie, blessé et chancelant, sur un canon. Au-dessus, une jeune femme, aux ailes déployées, personnifiant la Gloire, s'apprête à couronner le front de ce héros obscur.

Ce groupe est placé au haut de la stèle qui repose sur un socle massif ; en avant de cette stèle, une femme drapée à l'antique, personnifiant la France, trace quelques mots à la mémoire de ses enfants.

Sur le devant du monument, une couronne traversée par une palme ; à droite est un bas-relief représentant la charge de cavalerie de la division Margueritte ; à gauche, la défense du pont de Bazeilles.

Ce monument, lorsqu'on le regarde de face, produit en nous une impression imposante à laquelle, nous souvenant de cette journée terrible, se joint l'émotion. Glorifier les vaincus est une tâche difficile ; cette tâche, le sculpteur Croisy a su l'accomplir avec un grand art.

Le Champ de Bataille. — Le terrain sur lequel s'établirent nos armées est formé par une série de plateaux bordant la vallée de la Meuse ou celle de la Givonne, et se terminant, au sud, par des prairies basses, qui s'étendent de Sedan à Bazeilles, entre la Meuse et la route de Carignan. Au pied de ces plateaux, et dominée de tous côtés par des coteaux boisés, la place étendait ses vieilles murailles, appuyées à une petite citadelle d'une forme absolument surannée. Les fortifications arrêtées au nord, juste au pied des pentes, se prolongeaient, du côté de Givonne, par un ancien camp retranché, sans valeur aucune, *le Vieux Camp* ; sur la rive gauche de la Meuse, par la tête du pont de *Torcey*, qui englobait le faubourg ainsi nommé.

Au point de vue défensif, Sedan ne présentait aucune force de résistance. La ville n'avait ni vivres, ni provisions, et pas même les armements tout juste nécessaires.

Au sud, dans la vallée même, et sur la grande route, le faubourg de *Balan*, dont les dernières maisons se joignent aux pre-

nières constructions de Bazeilles, bâties entre la route et la Meuse. Les ponts sont entièrement dominés par les hauteurs de Remilly et de Wadelincourt. A l'est de la route, le terrain fortement accidenté se relève pour former un plateau allongé du nord au sud, et terminé par des pentes très raides sur la vallée de Givonne. Ce plateau se ramifie, au nord de la route de Sedan à Bouillon, aux hauteurs boisées de la Garenne, de Fleigneux, d'Illy, de Saint-Menges, hauteurs profondément ravinées, tourmentées, creusées de dépressions profondes qui se perdent au nord dans les bois, et descendent à l'ouest en des pentes semées de ressauts brusques jusques à la boucle de la Meuse, entre Saint-Menges et Casal. La vallée de la Meuse est extrêmement étroite; seule la partie qui s'étend sur la rive droite entre la voie ferrée et Sedan a une largeur moyenne de quinze cents mètres; encore avait-elle été inondée et demeurerait-elle impraticable à nos soldats. Le triangle formé par la Meuse, la Givonne et le ruisseau de Floing où se trouvait massée l'armée de Châlons tout entière, était donc à peu près exclusif de toute facilité de manœuvre et condamnait nos troupes à défendre sur place leurs positions. Ce fut la caractéristique de cette bataille du 1^{er} septembre, une des causes qui facilitèrent l'exécution de l'enveloppement tactique que les Allemands n'espéraient certes pas si complètement réussir.

La position de nos armées était donc celle-ci :

XII^e corps. — 3^e *division*, de Vassoigne, avec la brigade de Fallières à Bazeilles, et la brigade Reboul au sud-est de Balan.
2^e *division*, Lacretelle, sur les hauteurs rive droite de la Givonne et du château de Montvillers.

1^{re} *division*, Grandchamps, réduite à la brigade Cambriel, au Fond-de-Givonne.

I^{er} corps. — 4^e *division*, de Lartigue, de Daigny à Haybes.

1^{re} *division*, Wolff, de Haybes à Givonne.

3^e *division*, Lhérillier, derrière la quatrième, en seconde ligne.

2^e *division*, Pellé, derrière la première, également en seconde ligne.

VII^e corps. — 3^e *division*, Dumont, sur le plateau situé entre le bois de la Garenne et Floing, sa droite appuyée au bois.

2^e *division*, Liébert, à gauche de la troisième, avec la brigade Guiomar en crochet défensif, face à l'ouest pour surveiller la vallée de la Meuse et les défilés de Floing.

1^{re} *division*, Conseil-Dumesnil, en seconde ligne derrière les deux premières.

V^e corps. — Au Vieux Camp, sauf les brigades Mansion et de Fontanges, dont l'une était près de Casal derrière la gauche du VII^e corps, l'autre au sud du bois de la Garenne reliant le I^{er} corps au VII^e.

Les divisions de cavalerie des corps d'armée bivouaquaient derrière le centre de leurs corps respectifs. Les divisions Margueritte et de Bonnemains étaient massées au sud de Floing.

Aucun plan de défense n'avait été arrêté. Les instructions se bornaient à ceci : défendre le mieux possible les positions sur lesquelles on se trouvait. La ligne de retraite, en prévision d'un insuccès, n'était pas indiquée. Sans doute que Mac-Mahon voulait, avant de prendre un parti, voir se dessiner les mouvements de l'ennemi.

Comment une position aussi défectueuse avait-elle été choisie ? Comment cet entonnoir de Sedan allait-il servir de théâtre à la lutte décisive où devait se dénouer la sombre destinée de la dernière armée française ? Quoi qu'il en soit, la détermination funeste de se concentrer autour de Sedan avait été prise à la suite de la bataille de Beaumont, et le maréchal en avait instruit le ministre de la guerre par cette dépêche :

« Mac-Mahon fait savoir au ministre de la guerre qu'il est forcé de se porter sur Sedan. » — Voir commandant ROUSSET : *Campagne des Ardennes*.

La Capitulation. — A quatre heures du soir, l'empereur chargeait le général Lebrun d'aller trouver le général de Wimpfen, pour l'inviter à demander un armistice. On sait comment fut accueillie cette ouverture et de quel stérile effort elle fut suivie.

Une heure après, l'agonie commençait !

Il n'y avait plus à espérer aucun secours, à compter sur un appui dans Sedan, que l'ennemi entourait, bombardait de tous côtés.

L'empereur, ne voyant pas venir le général Lebrun, fit, pour la seconde fois, hisser le drapeau blanc sur la citadelle. Quelques instants après, son aide de camp, le général Reille, remettait au roi Guillaume ce billet :

« Monsieur mon frère, — N'ayant pu mourir au milieu de mes troupes, il ne me reste qu'à remettre mon épée entre les mains de Votre Majesté. — Je suis, de Votre Majesté, le bon frère. — NAPOLÉON. »

Guillaume répondit :

« Monsieur mon frère, — En regrettant les circonstances dans lesquelles nous nous rencontrons, j'accepte l'épée de Votre Majesté, et je la prie de vouloir bien nommer un de vos officiers, muni de vos pleins pouvoirs, pour traiter de la capitulation de l'armée qui s'est si bravement battue sous vos ordres. De mon côté, j'ai désigné le maréchal de Moltke à cet effet. — Je suis, de Votre Majesté, le bon frère. — GUILLAUME. »

Après le Drapeau arboré. — Quoique le drapeau parlementaire eût été arboré, la canonnade redoublait, les incendies se multipliaient. Des femmes et des enfants tombaient foudroyés. La Préfecture, où se tenait l'empereur, n'était pas épargnée. Les obus éclataient dans le jardin et dans la cour.

— Mais, dit Napoléon, il faut absolument faire cesser le feu. Ecrivez, général Ducrot.

Et, lui ayant indiqué la table près de laquelle il était assis, il dicta :

« Le drapeau parlementaire ayant été arboré, les pourparlers vont être ouverts avec l'ennemi. Le feu doit cesser sur toute la ligne. »

Puis, regardant en face le général, il lui dit :

— Signez !

— Oh non ! sire, je ne peux signer, répondit, Ducrot ; d'ailleurs à quel titre signerais-je ? Je commande le 1^{er} corps, mais Wimpfen est général en chef.

— Vous avez raison, sans doute, mais je ne sais où est le général en chef ; il faut que quelqu'un signe.

— Faites signer par son chef d'état-major, ou par le plus ancien général de division, qui est le général Douay.

— Oui, c'est vrai, faites signer par le chef d'état-major.

Le général Ducrot sortit et communiqua les ordres de l'empereur au colonel Robert. Celui-ci chercha le général Faure et, l'ayant trouvé dans la citadelle, lui fit connaître le désir de Napoléon.

— Je viens de faire abattre le drapeau blanc, dit cet officier, ce n'est pas pour signer un ordre pareil.

Le colonel Robert rentra dans la place avec le général Faure, et vint causer avec le général Ducrot. Pendant qu'il lui parlait, le général Lebrun sortit de chez l'empereur et annonça qu'il se rendait auprès du général de Wimpfen pour lui remettre une dépêche qu'avait dictée l'empereur, en vue d'obtenir la cessation immédiate du feu et un armistice. De Wimpfen protesta :

— Jamais je ne signerai ; d'ailleurs je veux continuer le combat.

Ce fut alors qu'il tentait, avec le général Lebrun, un dernier retour offensif dans la direction de Carignan. Il était six heures du soir.

Napoléon fit appeler le général Ducrot, et lui ordonna de prendre le commandement des troupes, le général de Wimpfen ayant donné sa démission.

Ducrot refusa. Le général de Wimpfen ayant, le matin, revendiqué l'honneur de diriger les opérations, il n'avait pas le droit de se récuser maintenant qu'elles avaient mal abouti.

— Du reste, ajouta-t-il, Douay est le plus ancien divisionnaire ; à lui, donc, revient le commandement.

Le général Douay allait accepter, puis, sur le conseil du général Lebrun, il se récusa, déclarant que « de Wimpfen devait commander jusques au bout. »

L'empereur, alors, envoya chercher le général de Wimpfen. Lorsqu'il arriva, huit heures sonnaient. Le général Ducrot était assis dans un coin. De Wimpfen entra avec éclat, levant les yeux au ciel, marchant à pas précipités, fébrilement. Puis, avec une explosion de colère contenue :

— Sire, j'ai perdu la bataille ; mais si je fus vaincu, c'est que mes ordres n'ont pas été exécutés, c'est que vos généraux ont refusé de m'obéir.

A ces mots, le général Ducrot se lève d'un bond, comme poussé par un ressort :

— Que prétendez-vous, Wimpfen, qui donc a refusé de vous obéir ? A qui faites-vous allusion ? A moi, peut-être ! Hélas ! Vos ordres n'ont été que trop bien exécutés ! Si nous avons subi cet affreux désastre, le plus cruel que l'on puisse rêver, c'est à votre folle outrecuidance que nous le devons. Seul, vous en êtes responsable... Si vous n'aviez pas arrêté le mouvement de retraite, en dépit de mes instances pressantes, nous serions maintenant à Mézières, en sûreté ; ou, du moins, hors des atteintes de l'ennemi.

Fort décontenancé par les brusques reproches de Ducrot, qu'en entrant il n'avait pas vu, de Wimpfen répliqua :

— Eh bien, puisque je suis incapable, raison de plus pour que je ne conserve pas le commandement.

Ducrot :

— Vous avez revendiqué le commandement, ce matin, lorsque vous pensiez qu'il y avait honneur et profit à l'exercer. Je ne vous l'ai pas contesté, bien qu'il fût contestable. Maintenant vous ne pouvez plus le refuser. Vous devez seul endosser la honte de la capitulation.

Le général Ducrot était très exalté. Napoléon et son entourage s'interposèrent pour le calmer. L'incident terminé, le commandant du 1^{er} corps se retira, et le général de Wimpfen, ayant reçu les instructions, se rendit au quartier général allemand. — Voir DONCHERY : *La Maison du Tisserand* ; GLAIRE : *Le Château de Bellevue* ; IGES : *Le Camp de la Misère*.

Le soir de la Capitulation. — La nuit était venue, à peine était-il possible d'entrer dans Sedan et surtout d'y circuler. Le spectacle était horrible. Partout des cadavres de soldats, des cadavres de civils, de femmes, mêlés à des éclats d'obus. Au milieu de

ce chaos, des hommes à peine couverts d'uniformes en lambeaux. Ils dépeçaient des chevaux morts, en faisaient rôtir les morceaux à la flamme et, affamés, les dévoraient.

Des armes brisées, souillées de sang et de boue, fusils, pistolets, casques, mitrailleuses, jonchaient le sol. A l'endroit où la Meuse traverse Sedan, des amas de corps humains, des monceaux d'armures barraient le cours de l'eau qui, sanglante, débordait sur ses deux rives.

Les rues, les maisons, les cours étaient noires de poudre, criblées de balles, labourées par les obus. Aux croisées pendaient des lambeaux d'étoffes. Une fumée, moitié poudre, moitié poussière, âcre, épaisse, obscurcissait, enpuantissait la ville. Une sorte d'ivresse rendait la marche incertaine, tandis qu'une clameur immense déchirait l'espace. Partout, on rencontrait la mort ! On eût dit la fin du monde. — VOIR GÉNÉRAL AMBERT : *L'Invasion*.

SEMUY

Maladrerie. — Ce lieu-dit est, actuellement, un vignoble situé en face de Semuy, sur une colline longeant la rive droite de l'Aisne, à peu de distance du Vieux-Pont, à côté du chemin des Romains.

Il doit son nom à une léproserie ou maladrerie qui y aurait été fondée au retour des croisades, avec une chapelle sous l'invocation de saint Lazare, frère de Marie-Magdelaine.

Le 3 août 1671, le cardinal Antoine Barberin, archevêque de Reims, voulant en prendre possession, envoyait Antoine Bodirot, son vicaire général, à Semuy, accompagné d'un notaire d'Attigny et des témoins requis.

Ce notaire, en présence des habitants, se plaça devant l'église paroissiale de Semuy, et déclara à haute voix qu'il mettait en possession le sus-nommé.

Mais celui-ci représenta qu'il avait appris que la chapelle de la maladrerie, et les bâtiments qui en dépendaient, étaient entièrement ruinés, sans qu'il y parût aucuns vestiges d'édifices, et qu'il était de son intérêt que les lieux fussent visités pour en reconnaître l'état, et en dresser acte. Mais tous les témoins attestèrent que c'était la vérité ; que la chapelle et les bâtiments qui en dépendaient étaient bien assis et situés proche la rivière d'Aisne, audit lieu de Semuy, et qu'ils avaient été ruinés et inondés par l'abondance des eaux. Vérification faite, Baudirot ne trouva *aucuns vestiges de chapelle*.

Une légende du pays attribue le nom de Semuy au monastère de *six moines*, établi autour de l'église romane, qui est devenue l'église paroissiale actuelle. Cette étymologie nous semble un peu fantaisiste.

Toutefois, il faut remarquer que l'ancienne orthographe du nom de Semuy est généralement Semuid en français, et Semouya en latin du moyen âge. Était-ce un revenu de *sept muids*, affecté à ce prieuré ? Car nous le trouvons signalé dans plusieurs pouillés, audit lieu de Semuid.

Rappelons qu'avant l'application du système métrique dans nos contrées, les céréales se vendaient au muid, ou à ses divisions : septier, mine, quartel et quarte ou écouelle.

Le muid comprenait douze septiers.

Le septier, deux mines.

La mine, deux quartels.

Le quartel, quatorze quartes ou écouelles.

La quarte ou écouelle, dont la matrice avait été déposée, vérifiée et épalonnée de nouveau en 1704, comprend près de soixante-douze pouces cubes et contient d'un froment ardennais deux livres trois onces environ.

Le septier en froment pesait près de cent trente-deux livres, et en seigle cent vingt-deux, y compris les droits qui étaient d'un quart en plus, soit deux pieds cubes et demi.

Le muid aurait donc représenté quinze cent quatre-vingt-quatre livres ou sept cent quatre-vingt-douze kilogrammes de froment.

Ou de seigle, quatorze cent soixante-quatre ; en kilogrammes, sept cent trente-deux.

SENUC

Avègre. — Lieu-dit rappelant une ferme aujourd'hui disparue, appartenant, jadis, au prieuré de Saint-Oricle. Fut vendue, sous la Révolution, comme bien national.

Le Camp d'Attila. — Au confluent des deux rivières, l'Aire et l'Aisne, existe un promontoire élevé, au flanc duquel est bâti le village de Senuc. On y trouva des vestiges d'occupation romaine. Sur la même hauteur, proche la ferme de Ricard, on a trouvé également des ruines et des antiquités gallo-romaines. La tradition conserve à ce plateau le nom de *Camp d'Attila*, ajoutant que ce terrible chef des Huns planta ses tentes en cet endroit. Non loin, la colline où furent martyrisés saint Oricle et ses deux sœurs, et où, mais sur un point plus éloigné, Dumouriez vint placer son

camp en 1792, lorsqu'il défendait contre les armées coalisées les précieux défilés de l'Argonne.

Les hauteurs offrent une position stratégique importante : aussi, de tout temps, ceux qui portèrent la guerre dans ces contrées voulurent-ils s'y établir fortement. De ces plateaux élevés, on arrive aux plaines de Champagne, sans rencontrer d'obstacles naturels. La topographie du pays est donc, ici, d'accord avec la tradition pour assurer que les hauteurs dominant les confluent de l'Aire à Senue furent occupés dès la plus ancienne antiquité.

A Bourcq et à Sugny, des monticules élevés de mains d'hommes qui commandent la direction de Vouziers à Reims et de Vouziers à Châlons. On dit que ces buttes furent construites par les Romains en arrière de la vallée de l'Aisne, afin de surveiller les mouvements des barbares toujours prêts à déboucher des forêts de l'Ardenne, pour envahir le pays. De ces hauteurs, on découvre facilement quinze ou vingt kilomètres au delà de la vallée de l'Aisne ; toutefois, rien dans les fouilles n'a confirmé cette hypothèse. Tout ce qui fut trouvé à Bourcq appartient au moyen âge, ou à l'époque moderne — éperons de chevaliers, étriers, lames d'épée, — bien que le sol ait été fouillé dans tous les sens.

Le Cimetière. — Senue reste célèbre dans l'histoire religieuse par le martyr de saint Oricle et de ses sœurs. Aussitôt qu'avait été signalée l'arrivée des Vandales, les « habitants de Senue — nous rapportons le récit de DOM GANNERON — se retirèrent es-forêt prochaine. Mais saint Oricle les attendit de pied çay, en son église, avec ses deux sœurs, sous l'espérance du martyre ; et comme il les veid entrer, il commença de leur prescher le christianisme, et eux, au contraire, le vouloient contraindre d'embrasser l'arianisme, à quoy ne voulant entendre, il fut conduit sur une montagne prochaine, où ils lui avallèrent la teste. Le tronc du corps se leva aussy tost sur ses pieds et, prenant sa teste entre ses mains, ainsi que saint Denys, la porta laver à une fontaine prochaine de ce lieu-là, et peu après s'en alla inhumer soy-mesme au sépulchre qu'il s'estoit préparé en l'église de Senue.

« Saintes Oriclette et Basilique, ses deux sœurs, vierges sacrées, furent aussi massacrées par les mesmes meurtriers avec quelques autres, dont le nom est incogneu... Les barbares s'estans retirés à Reims, pour y faire un autre plus grand carnage, les habitants de Senue sortirent de leurs tanières, et trouvèrent saint Oricle mort et desjà ensevely, et ses deux sœurs décollées en un autre endroit. Ils les ensevelirent proche de leur frère, et les couvrirent tous trois de terre. Depuis lequel temps, plusieurs miracles se

sont faits, tant au lieu de leur sépulture, qu'en la fontaine où saint Oricle lava sa teste... »

C'est à l'endroit même où se trouve aujourd'hui *le cimetière* de Senue que saint Oricle et ses sœurs furent martyrisés.

Le Gué de Madame-Anciaux. — Saint Oricle avait pour disciple un moine nommé Juvin. Dans un voyage qu'ils firent ensemble, ils arrivèrent sur les bords de l'Aisne, qu'il leur fallut traverser pour continuer leur route, et ils passèrent à gué, la rivière au lieu dit *le Gué de Madame-Anciaux*. Il faut ajouter que Basilique et Oriclette, les deux sœurs de saint Oricle, étaient du voyage; et comme elles furent obligées de relever leur robe pour entrer dans l'eau, Juvin, qui marchait derrière elles, s'écria, ne pouvant retenir son admiration : « Oricle ! Oricle ! Oh ! que tes sœurs ont de belles cuisses ! » Fort irrité de cette remarque inconvenante, Oricle admonesta sévèrement son disciple : « Juvin, Juvin, lui dit-il, voici que tu entres en tentation et que tu te laisses aller à des désirs coupables. Pour te punir, je te condamne à garder les cochons jusques à la fin de tes jours. » Et depuis ce moment jusques à sa mort, Juvin garda les cochons dans la forêt. Au plus épais du bois, coulait une petite source où Juvin venait boire et se reposer. Ce fut longtemps un lieu de pèlerinage. Dans cette source, étaient trempés, pour qu'ils fussent guéris, les cochons ladres. — Voir rubrique : SAINT-JUVIN.

La Haute-Chevauchée. — Négrepont. — Senue, comme l'indique son nom d'origine latine : *Sindunum*, est un village d'origine gauloise. Au lieu dit *la Haute-Chevauchée*, que longe la voie romaine, on a trouvé de forts curieuses médailles anciennes; et non loin du village, on voit au plateau de *Négrepont* d'importantes et très vieilles substructions.

Monte-en-Roie. — Au lieu dit *Monte-en-Roie* s'élevait, jadis, une somptueuse habitation, depuis longtemps détruite. A l'entrée de ce petit palais, se voyaient deux « inscriptions liminaires » qui furent conservées et replacées : l'une sur la façade extérieure de la maison Soudant, à Monthois; l'autre à Vaux-les-Mouron, au-dessus de l'une des fenêtres de la maison Bunel-Godard et Arnould-Colignon. Cette inscription disait : « Sois, ô seigneur, sois en toute saison, — Seul protecteur de moy, de ma maison, — Tiens-moi couvert sous l'ombre de ton aïse, — Dieu de mes vœux, ma deffence éternelle. »

Des fouilles faites à Monte-en-Roie révélèrent, parmi les décombrés, des colonnes de pierre cannelées, des pavés de céramique,

permettant de faire remonter cette maison superbe aux premières années du dix-septième siècle. Était-ce une dépendance du prieuré de Saint-Oricle, qui fut si souvent saccagé, incendié par les Anglais, pendant la guerre de Cent ans, et par les ligueurs ?

SEUIL

Les Serpillons. — Parce que ces prairies sont limitées par des lignes courbes indiquant plusieurs anciens lits de l'Aisne. A Seuil, comme un peu partout, d'ailleurs, maintes appellations de lieux-dits évoquent un accident de terrain, un nom de propriétaire, un rendement, un procédé de culture, par exemple : *les Sarts, Montfossé, les Moutures, le Pré la Fosse, la Garenne, la Terre louée, les Vigneux et l'Arbre à la Vigne, le Dieu d'Hotel, le Pré de la Bourse*. Arrêtons-nous plus spécialement à :

La Garenne. — Autrefois, les terres de *la Garenne* furent boisées. On croit qu'il y eut en ce lieu, jadis, un cimetière gallo-romain. En effet, lorsque furent défrichés les bois de la Garenne, on découvrit de nombreuses tombes renfermant, à côté de squelettes fort bien conservés, de très curieux objets : monnaies en or, en argent et en bronze ; vases en verre et en terre ; poteries, armes, boucles d'oreilles et fibules.

Le Tertre. — Petite hauteur, à l'ouest de Seuil, sur laquelle s'élevait — affirme la tradition — un château dont il ne reste plus vestiges aujourd'hui. Les « anciens » croient, cependant, qu'en fouillant *le Tertre* on trouverait les caves ou, tout au moins, les fondations de ce château. A quelle époque fut construit, à quelle époque fut détruit le château de Seuil, qui, pendant une assez longue période, appartint au seigneur de Thugny, et dont la mairie actuelle semble avoir été « une dépendance ». Un souterrain relierait la « maison commune » à l'église, mais jamais on n'eut la curiosité de s'en convaincre. — Voir ALBERT MEYRAC : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, « l'histoire du seigneur de Seuil et de son paysan ».

Le Fond de la Tuerie. — Après la bataille de Rethel, Turenne et ses troupes voulurent passer l'Aisne à Thugny, sans pouvoir réussir ; il ne put la traverser qu'en amont de Seuil, mais non sans avoir livré, pour assurer et protéger ce passage, un petit combat à l'endroit dit, actuellement, *le Fond de la Tuerie*. Un lieu voisin se nomme *la Tête de Chevaux* ; un autre, plus loin, sur

le territoire de Mesnil-Annelles, *la Bataille*; ces deux appellations ne justifient-elles point la croyance populaire?

Pourtant, *Fond de la Tuerie* ne proviendrait-il pas de la configuration même du sol? Vallon profond, étroit, fermé au couchant; endroit désert, éloigné de toute habitation, de tout secours, en cas de mauvaise rencontre.

SÉVIGNY-WALEPPE

La Montagne des Gens-d'Armes. — Lieu-dit qui s'appelle aussi le *Champ des Morts*; petite éminence à trois cents mètres au nord du hameau de Waleppe, formant l'extrémité d'un plateau assez étendu; terre blanche et crayeuse.

Il y a quelques années, des ouvriers, en extrayant de ce champ du silex pour l'empierrement d'un chemin d'intérêt commun allant de Waleppe à Renneville, mirent à jour, sous la couche de terre végétale, très faible en cet endroit, à une profondeur de trente à quarante centimètres dans la craie, une quantité considérable d'ossements humains. Cette découverte, qui justifiait les noms du lieu-dit, attira l'attention. Ces fouilles furent faites en 1881 et en 1882. Ce cimetière antique renfermait plus de quatre cents cadavres. Chaque sépulture en contenait rarement un seulement, souvent deux ou trois, quatre et même davantage. Une fosse en contenait huit : quatre dans le fond, deux la tête à l'est, deux la tête à l'ouest; quatre sur les premiers, en croix : deux la tête au nord, deux la tête au sud. Les sépultures uniques contenaient seules quelques armes et de la poterie.

Au centre du cimetière avait été inhumé un personnage sans doute important, car il avait eu les honneurs d'un cercueil en pierre. Malheureusement cette tombe, à une époque inconnue, avait été violée, et le sarcophage brisé. — Voir dans la *Revue historique des Ardennes*, art : A. LANNOIS, une très détaillée et très érudite description de cette découverte.

SÉVIGNY-LA-FORÊT

Royau-Lafleur. — Alors qu'allait se livrer la bataille de Rocroi, ceux qui n'avaient pu se réfugier dans la ville s'étaient cachés dans les bois avec leurs bestiaux, aussitôt qu'avaient été signalés les Espagnols. Un pâtre de Sévigny, nommé Lafleur, devait donner l'alarme en sonnant du cor. Dès qu'il aperçut l'ennemi, fidèle à la consigne, il avertit ses compagnons. Mais, irrités

d'être ainsi découverts, les Espagnols attaquèrent ce courageux jeune homme et le tuèrent sur place. Ce lieu, alors appelé *les Cinq-Arpents*, se nomme depuis ce drame *Royau-Lafleur*, royau signifiant *rigolé, rayon*. Quelques traditionnistes placent cet épisode en 1521, alors qu'ayant levé le siège de Mézières le comte de Nassau revenait en Belgique, pillant et brûlant tous les villages qu'il traversait.

Le Faux-Pré. — En 1780, une épidémie — laquelle? — décima toute la rue dite du *Faux-Pré*, et, chose curieuse, presque seulement cette rue, dont il reste à peine trace aujourd'hui. De cette époque date une dévotion toute particulière à saint Roch, que l'on fête le 16 août, et dont on voit la statue dans la rue de la Sarte; pèlerinage, d'ailleurs, assez peu fréquenté.

La Guinguette. — Rouge-Fontaine. — Avant la bataille de Rocroi, le village de Savigny fut complètement brûlé : à peine restèrent cinq ou six maisons. On remarque encore, au lieu dit *la Guinguette*, la ligne de circonvallation faite dans cette bataille célèbre; et aux environs de *Rouge-Fontaine* — un petit ruisseau dont les eaux furent rougis par ceux qui périrent à Rocroi, — le soc des charrues ou la pioche se heurtent à des boulets, des biscailens, des armes, des débris d'armes.

Les archives de Sévigny-la-Forêt conservent le curieux procès-verbal que voici :

« *Mathieu Col*, charbonnier, demeurant à Sévigny, le serment fait, a dict et affirmé que l'armée espagnolle ayant assiégé Rocroi, le 15 mai dernier, quelques compagnies de cavalerie de la dicte armée prirent leur poste au dit lieu de Sévigny où ils ont mis le feu et brûlé toutes les maisons qui estoient basées, partie de pierres, partie de bois, en telle sorte que le dict lieu est entièrement brûlé, les habitants estant en divers lieux réfugiés et une partie ayant pris les armes dans Rocroi. Et sy a dict que depuis que la guerre est déclarée, on n'y a plus labouré pour estre proche de ses ennemis et poursuiviez et couriez par eux tous les jours, et qu'en son particulier il a comme les autres — lui *Mathieu Col* — habandonné le lieu pour n'y avoir plus de demeure, ny couvert, qui est ce qu'il a dict et a signé, en la minute. — Signé : RAVIGNEAU, — COL.

La Cense-Macquart. — C'est à *Rouge-Fontaine* et à *la Cense-Macquart* qu'en 1870 les Prussiens installèrent les deux batteries par lesquelles, pendant cinq heures, Rocroi fut bombardé. — Voir ROCROI : *La Croix Raut*.

Le Bac à l'Homme. — En aval du *Petit-Moulin*, près la *Grande-Roche*, sur la rive du ruisseau de *la Sauterie*. Le nom de ce lieu rappelle un assassinat commis en 1737, affirmé de façon très précise la tradition, bien que jamais n'aient été connus le nom de l'assassin et le nom de l'assassiné, « dont le corps fut trouvé dans le ruisseau, arrêté par une grosse pierre. » Pendant longtemps on vit, en ce lieu, une croix plus que primitive, informe, appelée *la Croix de l'Homme*.

Le Trou de la Sorcière. — En cet endroit fut brûlée vive une femme que l'on soupçonnait d'être sorcière.

Le Marais du Violon. — Autrefois, presque toutes les nuits, une sorcière, sortant d'un trou creusé dans une tourbière, jouait du violon; on ne la voyait pas toujours, mais on entendait le violon.

La Cense-Gallois. — Jadis appelée *le Champ des Prêtres*, mais achetée par un nommé Dupont, dit Gallois, qui fit construire une ferme sur cette cense.

La Taille-Collardeaux. — C'est à *la Taille-Collardeaux* que les Prussiens, en 1815, établirent leur camp.

~ Pendant l'invasion, tous les Russes ne logèrent pas « chez l'habitant » où, quelquefois, dans une seule maison, ils se trouvaient douze, quatorze. La nuit, l'église était pleine. Le soir, ceux qui couchaient à la belle étoile jonchaient le sol de paille, s'étendaient à côté les uns des autres, tandis qu'une sentinelle, l'arme au bras, montait la garde auprès d'eux et entretenait un grand feu.

Marais des Ambres. — A l'époque de l'invasion des alliés, les Russes établirent un camp en dessous du *Marais des Ambres* et organisèrent une boucherie. Les Cosaques égorgeaient les vaches avec leurs sabres et les écorchaient avec une pierre. Primitivement, cette boucherie avait été installée dans l'église, débarrassée de ses bancs. On découpait la viande sur l'autel. Pendant ce siège, la femme d'un de leurs officiers fut tuée par un boulet de canon. Elle fut ramenée dans une brouette au village. Les soldats lui firent un cercueil avec les planches d'un tombereau, et elle fut enterrée devant la porte de l'église.

En 1816, Wellington et Souvaroff passèrent en revue quatre-vingt mille alliés, sur les rizières de Sévigny-la-Forêt.

SIGNY-L'ABBAYE

Le Faluel. — Ce lieu-dit, sur lequel une vingtaine de maisons forment un écart, fut incendié, en 1660, par les troupes espagnoles; d'ailleurs, en même temps que Signy qu'avaient déjà pillé et brûlé — 1649 et 1660 — les Allemands et aussi les Espagnols.

~ Le 1^{er} septembre 1870, le général de Wimpfen, arrivant de Reithel avec une escorte peu nombreuse, traversait, en voiture, la petite forêt de Signy, non loin de Faluel. Des franc-tireurs embusqués crient : « Qui vive? Halte-là! » Point de réponse! Ils font feu sur la voiture; un cheval qu'atteint la balle tombe mort. Si le franc-tireur avait visé quelques centimètres plus haut, il tuait le général de Wimpfen qui, à Sedan, fit hausser, par ordre impérial d'ailleurs, le drapeau demandant la capitulation.

Le Hurtaut. — En cet endroit, jadis, s'élevait un haut-fourneau, et existaient des forges datant d'au moins l'année 1550. Il ne reste, aujourd'hui, de tous ces établissements industriels, qu'une fonderie fabriquant surtout des oreilles de charrue.

La Fosse-au-Mortier. — Une curiosité ardennaise. En ce lieu dort un lac d'un demi-hectare de superficie, et dont la profondeur n'est pas encore connue. Aucune fontaine, aucun cours d'eau ne semblent alimenter ce lac, sans doute en communication souterraine avec un réservoir plus important. A signaler aussi une source ferrugineuse et pétroliante dite *Fontaine-Rouge*; puis une source jaillissante, nommée *le Gibergeon*, dont le débit considérable suffit à l'entière alimentation d'une filature.

Librecy. — Quelques moines, trouvant qu'ils étaient trop entassés dans l'abbaye de Signy, s'en allèrent — dit la légende — à quelques kilomètres en pleine forêt, dont ils défrichèrent un coin et où ils construisirent quelques cabanes, disant : « Au moins, nous sommes libre-ci, » d'où l'appellation de ce lieu ou plutôt de cet écart : *Librecy*.

A l'origine, Signy n'était qu'une solitude sauvage entourée de bois. A peine quelques huttes primitives; le village n'entre dans l'Histoire qu'en l'année 1134, après la fondation de son abbaye célèbre.

« Saint Bernard — écrit DOM MARLOT, — revenant du Concile

de Reims, visita, en passant, par devoir et civilité, les comtes Anselme de Ribemont, Henri de Chasteau-Portien, Carembault de Rozoy et Raoul, seigneur de La Tour; or, les voyant portés d'affections à l'endroit des parfaits religieux, les exhorta de contribuer charitablement à la fondation d'un monastère, leur promettant, de la part de Dieu, qu'ils « recevraient autant d'espace « dans le ciel qu'ils auroient aumonné de terre pour cet effect. » Les seigneurs, doucement persuadés par l'éloquence de saint Bernard, luy firent offre d'une grande étendue de pays et de quelques meterries, dont il se servit pour l'établissement de la maison de Signy, qui est l'une des plus copulentes de ce diocèse. »

Une autre légende raconte :

Au douzième siècle, saint Bernard s'était retiré dans son couvent particulier de Châtillon, avec le groupe de ses prosélytes. Il les organisa en communauté; mais ne voulant pas fonder un ordre nouveau dont il eût été le chef, il conduisit ses compagnons au monastère de Citeaux qui, pour supérieur, avait alors saint Etienne. Mais ce monastère devint bientôt trop étroit pour contenir les nombreux prosélytes qui arrivaient de toutes parts; si bien que l'on dut fonder de nouvelles abbayes de la même congrégation. Saint Bernard alla donc trouver à Reims le comte de Champagne et lui promit, dans le ciel, « autant d'arpents de terre que le comte lui en céderait ici bas. » Marché conclu. A dater de ce moment, saint Bernard, devenu propriétaire d'une vaste étendue de terrain et de belles forêts, fonda l'abbaye de Signy.

Le 22 février 1793, fut vendue « en la salle du conseil du district à Charleville » l'abbaye de Signy. Guillaume Dumoulin, notaire, rue d'Orléans, à Paris, l'acheta pour la somme de quatre-vingt-trois mille livres. — Voir dans PAUL LAURENT : *Variétés Ardennaises*, les souvenirs : tableaux, meubles, pierres, croix tombales, ornements d'église, qui restent de cette abbaye célèbre.

Le Château. — « Le palais de l'abbé commendataire — lisons-nous dans cette intéressante petite brochure de notre érudit archi-viste — s'élevait, assez proche de l'abbaye, sur un lieu actuellement dit *le Château*. DOM GUYTON, dans la relation qu'il nous laissa de son voyage à Signy, fait mention de ce palais : « Le logis de « M. l'abbé d'Harcourt est éloigné de l'abbaye, beau dans son « avenue, beau dans les vuides et jardins. »

Il fut vendu le 24 juin 1791 à François Loret père, Berthelemy-Colle, Lambert Henri et Couchot, architecte à Charleville, pour la somme de six mille sept cent vingt-cinq livres. Il fut ensuite

démoli et reconstruit à Reihel, sur le même plan, dans le parc des demoiselles Zénart. Il appartient actuellement au docteur Landragin. On y admire surtout la chambre à coucher de l'abbé commendataire, époque Louis XV, et un salon Louis XVI dont les boiseries sculptées, de la plus parfaite délicatesse, seraient dues au talent de l'artiste ardennais Cury.

La Croix du Convers. — Non loin du palais abbatial se dresse une ancienne croix monolithe, dite *des Convers*. Sur la bague en fonte entourant la naissance de la croix, au-dessus du piédestal, sont les initiales entrelacées de Louis d'Harcourt. Cette croix, qui fut souvent déplacée, rappelle un combat livré sous l'abbatiale de Gilles I^{er} — commencement du treizième siècle — entre les frères convers de Signy et « les gens » du comte de Porcien, au sujet d'un droit de chasse.

SIGNY-LE-PETIT

Chapelle de Gland. — Signy-le-Petit, entièrement brûlé pendant la guerre de Cent ans par Guillaume de Hainaut, Jean de Beaumont et le sire de Fauquement, et aussi par les Espagnols, en 1626, n'est pas un bourg fort ancien; ou, tout au moins, son importance dans notre histoire locale ne date que d'une époque relativement moderne. L'endroit où s'éleva ce bourg était, jadis, au plus épais de la forêt d'Ardenne, et appartenait à la maison de Rumigny. Il fut donné, avec la *Chapelle de Gland*, à Lucas, abbé de Cuissy — abbaye de l'ordre des Prémontrés, près Laon — pour y fonder une abbaye. On se contenta d'y bâtir une grange. Il paraît qu'en ce temps Signy dépendait du domaine de Gland où se trouvait une église, probablement paroissiale. — Voir NOËL : *Monographie de Signy*. — M. CÉRF : *Bulletin du Diocèse de Reims*, affirme que cette chapelle aurait été détruite au début du dix-huitième siècle. Son dernier chapelain, M. Aubry, vivait encore en 1733, lorsque M. de La Houssaye fit construire — ou plutôt reconstruire — le château de Signy. De cette chapelle fossilisée et entourée d'eau, il ne reste, aujourd'hui, qu'une petite madone, dans une niche, sur un arbre voisin. Les croyants vont souvent y prier et boivent avec confiance de l'eau — elle guérit les fièvres, affirment-ils — puisée à la fontaine qui coule tout proche.

La Cour des Prés. — En 1284, « la terre de Signy », lorsque mourut Hugues IV, sortit de la maison de Rumigny pour entrer

à suite d'un mariage dans la maison de Lorraine. Au seizième siècle, elle appartint à la famille Margival, originaire du Soissonnais, qui la vendit à un maître de forges nommé Martin, dont le fils, Louis Martin, fit rebâtir le château de la *Cour des Prés*. Or, ce Martin améliora si bien son domaine, le rendit si prospère, que Margival, regrettant de l'avoir vendu, voulut y rentrer, fût-ce par la force. Il ordonna de miner le château et de le faire sauter, espérant que Martin resterait enseveli sous les ruines. Cette criminelle tentative avorta. Mais, un jour, sachant que Martin était à la messe, Margival alla s'embusquer dans le clocher de l'église et, de là, tua ce malheureux d'un coup d'arquebuse.

La Rue des Bourguignons. — En cet endroit, pendant la guerre de Cent ans, les Bourguignons auraient été surpris, écrasés; tuerie si grande, dit la tradition, que pas un n'aurait survécu.

Le Moulin. — Le moulin passe pour n'être que la transformation d'un ancien petit temple romain. Aux murs de ce moulin, fort épais, attenait, autrefois, une tourelle aujourd'hui disparue.

La Moinerie. — En cet endroit, se trouvait une chapelle — dite des Glands et primitivement en pleine forêt — desservie par les moines de Bucilly. Elle fut détruite à l'époque révolutionnaire.

SIGNY-MONTLIBERT

La Voie des Romains. — Cette voie, dite *romaine* — et aussi *Chemin de Lamouilly*, — court sur la hauteur, au nord du hameau de Montlibert.

Le Vieux-Mousty. — En ce lieu, dont l'appellation — vieille église — désigne l'origine, furent trouvés de jolis petits bronzes, puis des monnaies romaines à l'effigie de Constance et de Constantin. Sur toute cette région, d'ailleurs, de semblables découvertes, de provenance romaine ou gallo-romaine, doivent être signalées; notamment celles faites sur la montagne de Saint-Walfroy où se dressait, au quinzième siècle, la fameuse statue colossale de la Diane ardennaise — voir notre *Forêt des Ardennes*, chapitre III, — celles proche le moulin de Sachy où fut mis à jour un vase contenant de nombreuses médailles et, à Charbeaux — section de PUILLY, — quelques pièces de monnaie romaine.

SINGLY

Le Courty-Mollard. — Tire son nom d'une famille qui possédait en ce lieu son manoir ; et, en effet, lorsque furent, en cet endroit, construites quelques maisons, il y a quarante ans, les fouilles mirent à découvert des ustensiles de ménage, une petite balance à peser les matières précieuses.

La Brûlerie-Molard. — Le chef de cette famille était considéré comme sorcier, ce qui lui valut de monter sur un bûcher dressé en un autre endroit appelé *la Brûlerie-Molard*.

Tout ce qui lui appartenait fut détruit par le feu.

Le Roué. — Cette appellation vient du genre de supplice infligé à certain personnage dont on ne se rappelle pas le crime, et qui fut ramené à cet endroit pour y subir son châtement.

La Croix Saint-Nicaise. — Croix dressée en ce lieu pour rappeler l'attentat commis sur une femme par un étranger qui, dit-on, ne pouvait parvenir à la tuer, et n'y réussit qu'après avoir dépouillé sa malheureuse victime d'un scapulaire qu'elle portait sur la poitrine.

Le Puits de Madame de Cuzey. — Sur le territoire de cette commune et dans les environs se trouvent des réservoirs naturels appelés gouffres que la tradition dit n'avoir pas de fond.

D'une étendue beaucoup moindre, ces vasques sont de même nature que la fameuse *Fosse-au-Mortier*, de Signy-l'Abbaye.

Situées ordinairement sur des endroits très élevés, elles ne paraissent alimentées par aucune source, par aucun cours d'eau, et, néanmoins, quelle que soit la pénurie ou l'abondance des pluies, le froid ou la chaleur, ces eaux conservent toujours un égal niveau.

Voici maintenant la légende :

Pour remédier à la fâcheuse pénurie d'eau dont souffrait son village, mais surtout son château, M^{me} de Cuzey, de Singly, une des dernières châtelaines, entreprit de faire creuser un puits où l'eau ne manquerait jamais, tant on le ferait profond.

Creuser un puits à trois cent cinquante mètres d'altitude, dans un sol alterné de couches très puissantes de calcaire et d'argile sans consistance, et le creuser n'ayant surtout à sa disposition que les deux bras d'un homme et une pelle et une pioche à mettre en œuvre, c'était un véritable tour de force.

Le puits fut cependant commencé — *le Puits de Madame de Cuzey* — puis délaissé, puis repris, puis abandonné de nouveau; l'opinion commune croyant que le puits de M^{me} de Cuzey était purement et simplement ensorcelé et que, eût-il atteint la profondeur inconnue des gouffres remplis d'eau, il n'en resterait pas moins à sec durant toute l'éternité.

SOMMAUTHE

La Sarrazine. — Au lieu dit *la Sarrazine*, on a découvert des fondations et des mosaïques. On affirme aussi qu'en cet endroit furent trouvées des pièces de monnaie à l'effigie d'Antonin et de Philippe. Remarquons l'originale appellation de ce lieu dit *la Sarrazine*, alors qu'il n'y eut pas dans les Ardennes d'invasion sarrazinoise. Il est vrai que, dans les *Chansons de Geste*, tous les infidèles, tous les ennemis sont nommés Sarrazins, et que, tout proche, à Buzancy, le *Mahomet* rappelle les peuplades de l'Orient. N'est-ce pas, d'ailleurs, des Ardennes, affirme la légende, que partait Charles Martel pour aller combattre les Sarrazins, dont il fut victorieux à Poitiers?

SORBON

Le Camp des Russes. — Lieu où campèrent les armées russes aux temps de l'invasion des alliés.

Le Hottin. — C'était en 1632. En ce temps, les troupes de la Fronde entouraient Rethel. La bourgeoisie rethéloise se tenait continuellement sur pied; car, tandis que deux quartiers étaient de garde, le reste travaillait aux fortifications. Les portes étaient fermées. Du haut de la tour tonnait le canon d'alarme. A ce signal, nobles, échevins, accouraient, des communes avoisinantes, avec leurs troupes, des armes et des vivres pour la conservation de la place. Condé commandait les troupes espagnoles qui tenaient le pays de Champagne; ayant occupé déjà Sainte-Menehould, La Capelle, Stenay, il convoitait Rethel et, alors, résolut d'attaquer.

Quelques escadrons de cavalerie parurent sur les hauteurs d'Acy. Bientôt toute la campagne fut couverte de troupes, et deux pièces de canon vinrent, au matin, battre la porte du « Bourg de Chef ». Elle fut renversée le soir même, et, la nuit favorisant, les fantassins pénétrèrent dans le faubourg, malgré la vigoureuse défense de cinquante bourgeois qui gardaient ce poste. Mais le

lendemain, dès le matin, quelques soldats s'étant réunis aux bourgeois, avec le sieur de Coucy, l'ennemi fut chassé. Une seconde batterie, tout proche de Sorbon, dressée sur le lieu dit *le Holtin*, une petite éminence, fut gênée par le canon de la place et ne produisit aucun effet. Reportée à La Neuville, près *les moulins à vent*, elle endommagea la tour de l'église, mais sans avancer le siège. En effet, pendant la nuit, les Espagnols attaquèrent les boulevards près de la porte du « Bourg de Chef ». Trois fois ils furent repoussés par la Jeunesse qui avait recherché l'honneur de défendre ce poste difficile. Au quatrième assaut, forcés de céder à des forces vingt fois supérieures, ces braves défenseurs se retranchèrent assez près de la porte dans un petit réduit où ils demeurèrent jusques au moment de la capitulation, empêchant, par un feu continu, l'ennemi, possédant déjà l'avant-porte, de passer les palissades. Il était désormais impossible de tenir plus longtemps; on n'avait pas espoir d'être secouru; la garnison était forte, au plus, de cent quatre-vingts hommes, mal armés, car on avait été forcé de convertir les faux en fers de hallebardes, et, par surcroît, les munitions manquaient.

Le conseil fut assemblé. Il voulut, malgré la certitude du danger, qu'on se défendit à outrance. Mais tandis que l'on délibérait, les femmes, les filles, les religieuses, redoutant les horreurs qui suivent, assez communément, le sac d'une ville, vinrent assiéger la salle des séances, suppliant leurs maris, leurs parents, les larmes aux yeux, d'épargner leur honneur et leur existence. On fut alors d'avis, mais à la très faible majorité, de capituler le plus avantageusement possible; même d'imposer les conditions de la capitulation et de continuer la lutte si ces conditions étaient rejetées. Alors on fit battre la chamade. Puis, lorsque les otages furent donnés, lorsque les sauf-conduits furent en règle, deux conseillers se rendirent au camp. Condé accepta les propositions, et ensuite, tout aussitôt, il prit possession de Rethel.

SORMONNE

La Prairie du Château. — A Sormonne, qui possédait un « auditoire de justice seigneuriale », avec une magistrature particulière, les sentences de son bailli se portant en appel devant le bailli royal de Saint-Ménéhould et, en dernier ressort, au Parlement de Paris, à Sormonne, jadis, s'élevait un château dont il ne reste plus trace. La tradition, toutefois, nous affirme qu'il se trouvait sur la rive gauche de la Sormonne — il tire son nom de sa rivière, — à cinquante mètres en avant du pont actuel. Un

bras de rivière l'entourait, ce qui le rendait d'un accès difficile. Aujourd'hui, sur son emplacement, une vaste prairie.

STONNE

L'Entrée de Ville. — La Belle Etoile. — On a découvert, jadis, au lieu dit *l'Entrée de Ville* — où, suivant la tradition, s'étendait l'ancien Stonne, — des pierres sculptées qui paraissent provenir de tombes romaines. Que sont devenues ces pierres ? Une seule d'entre elles se remarque à l'angle de la grange qui fait face à la maison d'école. On y voit un guerrier armé, à cheval.

Stonne est d'origine fort ancienne : on croit retrouver dans ce nom un mot d'origine germanique qui signifierait : *Pierre élevée*. Disons qu'au lieu dit *la Belle Etoile*, sur le Mont-Damion, furent trouvés une foule d'objets en silex taillé.

Le Moulin. — Il est tout naturel de supposer que les hauteurs de Stonne furent occupées par les Romains, qu'ils y eurent un camp dont on a cru reconnaître les vestiges entre le village et le *Moulin-à-Vent*, sur la route du Chesne à Stenay.

« On nous fit voir — écrit M. DONNAY dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne* — un des nombreux puits attribués aux Romains et qui sont un des arguments les plus puissants en faveur de l'antique importance de Stonne. On en compte quarante, tant dans le village qu'aux environs. La plupart, il est vrai, ne sont que des trous profonds, sans maçonnerie, des ébauches de puits où l'on a sans doute cherché vainement la nappe d'eau. Mais cette circonstance même, cette recherche opiniâtre de l'eau, prouve le grand besoin qu'on en avait et, par conséquent, le grand nombre d'hommes qui vécurent là-haut. Ce que l'on peut se demander, c'est si cette population était sédentaire ou passagère, — si Stonne fut réellement une ville, ou simplement un poste militaire destiné au logement et au ravitaillement des troupes. Cette dernière hypothèse est bien la plus vraisemblable, si l'on considère que Stonne n'a jamais dû présenter les conditions favorables à l'existence d'une population urbaine, tandis qu'elle était, par sa situation, un véritable camp retranché, placé en vedette au point culminant de la voie stratégique de Reims à Trèves.

« Cette fameuse voie, nous l'avions déjà entrevue en arrivant au pied de la montagne : en effet, elle descend par une pente raide sur le carrefour de la grand'route et du chemin des Huttes, pour se diriger, en ligne absolument droite, sur Mouzon et Yvois. Elle coupe la crête de Stonne perpendiculairement à la ligne de

faite, sans courbe, sans lacets, au moyen d'une simple tranchée profonde de quelques mètres. Nous avons vu de près cette tranchée, large encore, nettement creusée. Le fond est comblé de terre et de pierres, et il est impossible de voir la chaussée.....

« Stonne, c'est le village haut perché, le « nid d'aigle » qui domine tout le pays d'alentour, et qu'on voit de très loin, profitant sur l'horizon sa silhouette anguleuse. On la voit des hauteurs qui s'élèvent au nord de Sedan, et on la revoit encore à quatorze lieues de là, du haut de la colline de Boureq en Champagne, au sud de Vouziers. On dit qu'autrefois ce dernier village communiquait directement avec Stonne, au moyen d'un télégraphe aérien dont les gens de la plaine voyaient les grands bras de bois s'agiter étrangement sur le ciel. — On parle même de signaux de feu qui s'allumaient certains soirs sur ces points culminants, et sur d'autres, plus éloignés, qui étaient en rapport avec eux. Cela sent la tradition celtique, et nous reporte à des temps lointains où l'histoire devient légende. Mais Stonne a gardé d'autres preuves de son antiquité. Tous ceux qui sont passés là-haut y ont vu les vestiges de la grande voie romaine de Reims à Trèves. Des restes de substructions, de dallages mis à jour assez loin des limites actuelles du village, de nombreux puits creusés aux alentours, des débris de colonnes et de bas-reliefs, enfin des monnaies romaines d'or et d'argent trouvées dans la campagne, tout cela témoigne suffisamment de la vétusté de ce petit hameau si fièrement campé sur sa haute crête... »

Le Pain de Sucre. — « Partis de Raucourt à sept heures du matin, continue M. Donnay, nous étions aux Huttes une heure plus tard ; et après avoir traversé le bois de Raucourt, qui n'est qu'un morceau détaché de la forêt du Mont-Dieu, nous arrivions, à huit heures et demie, au pied de la montagne de Stonne. C'est de ce côté qu'elle se présente le mieux : faisant face au chemin, une haute et longue arête aux flancs escarpés, au faite rectiligne brusquement coupé à angle obtus, suivant le type caractéristique des côtes d'Argonne. Cette fin de crête est surmontée d'une butte artificielle appelée, à cause de sa forme, *le Pain de Sucre*, et dont le sommet atteint l'altitude de trois cent cinquante mètres. La route de Beaumont, qui arrive au pied de cette butte, gravit l'escarpement de la crête en se repliant deux fois sur elle-même. Le chemin des Huttes arrive juste au premier tournant. Nous grimpons donc avec la route à l'assaut du Pain de Sucre, dont nous escaladons non sans peine les pentes gazonnées.

« On peut contester aujourd'hui la valeur stratégique de ce point culminant ; mais, ce qu'on ne peut lui enlever, c'est la

magnificence du panorama que l'on découvre en arrivant sur son étroite plate-forme. C'est assurément la plus vaste vue d'ensemble de toute la région. Aux premiers plans se montrent, blottis dans les replis du terrain, tous les villages environnants : au nord, Artaise-le-Vivier, Maisoncelle, Villers-devant-Raucourt ; à l'est, Flaba, La Besace, Yoncq ; au sud, où se creuse la vallée de la Bièvre, La Berlière, Ochés, Saint-Pierremont. C'est du côté de l'ouest que la vue est le plus bornée : au-dessus des toits de Stonne, l'horizon est fermé brusquement par les sommets feuillus du Mont-Dieu. Mais dans toutes les autres directions, c'est, se déroulant sous nos yeux, comme un immense tapis bariolé des teintes les plus diverses, et dont les houleuses ondulations vont se perdre en la brume des lointains... »

La légende nous dit que sur les hauteurs du Pain de Sucre, les quatre fils Aymon allumaient, la nuit, des feux-signaux auxquels il était répondu des châteaux de Boureq, de Montfaucon et d'Omont.

Le Château. — De l'ancien château ne restent aucuns vestiges. L'emplacement sur lequel il s'élevait est un lieu dit *le Château*. On y trouve quelquefois des pièces romaines, mais rien n'indique d'une façon précise à quelles époques furent fondés les forts et le château de Stonne.

L'église primitive de Stonne sut mieux résister aux outrages du temps. La tradition dit que cette église fut, à l'origine, un temple païen. Rappelons-nous les instructions très précises que le pape Grégoire donnait aux évangelisateurs : « Ne détruisez pas les temples — leur écrivait-il, — ne détruisez que les idoles. Faites ensuite de l'eau bénite pour arroser ces temples où vous construirez des autels, où vous mettrez des reliques. Si ces temples sont bien bâtis, c'est une chose bonne et utile qu'ils passent du culte des démons au service du vrai Dieu. Tant que la nation verra subsister ses lieux de dévotion, elle s'y rendra plus volontiers, par un penchant d'habitude, pour adorer Jésus-Christ. »

L'église actuelle de Stonne — monument historique — n'est à vrai dire, si l'on peut parler ainsi, que la continuation de cette église primitive, si l'on en juge par certains fragments de chapiteaux sculptés, quelques fenêtres, les contreforts, les entablements à têtes d'hommes et d'animaux. Au-dessus du portail, un zodiaque, comme à l'église d'Arnicourt.

A propos de cette église de Stonne, encore un dernier et vraiment trop naïf récit du chartreux DOM GANNERON, nous remémorant le souvenir d'un orage terrible qui, en juillet 1637, s'abattit sur la région sedanaise des Ardennes :

« Un estrange tonnerre arriva en ce pays environ la feste de Saint-Jacques en juillet. On voioit dans le bois de gros arbres grilléz du foudre, desséchez et morts. Il tomba sur l'église de Saint-Sauveur, près Vertus, et mit en poudre toutes les ardoises de l'église et clocher, sans offenser les lattes. Il foudroya aussy les armoiries et écussons du dernier abbé commendataire Colbert, chantre et chanoine de Reims. Il tomba aussy sur l'église de Stonne et descouvrit une partie du clocher et rompit une partie de la charpente de l'église, peu après la messe dite. Le dommage en fut estimé à cinq cents livres.

« Mais ce fut bien pis en l'église de Donchery, le mesme jour de Saint-Jacques. Car on célébrait la grand'messe où il y avoit grande affluence de peuple. Le tonnerre tomba par trois endroits en l'église dont il y eut plus de cent personnes de blessés en divers endroits du corps, ayant même blessé quelqu'un sous les habits, et les pieds et les jambes chaussées ; bruslé aussi la peau de ceux qui estoient biens vestus, le tout sans rien faire aux habits, souliers ou chausses. Cecy arriva un peu devant l'Évangile. Or, comme tout le monde crioit miséricorde en la dite église, et que chacun pensoit à mourir, on contraignit les prestres, qui estoient cinq ou six, de quitter la messe pour aller confesser les blessés, et Dieu sçait que plusieurs se confessèrent qui n'en avoient guère d'envie auparavant. Entre autres, il y eut une jeune fille qui n'alloit guère souvent à confesse et un jeune autre bon compagnon qui n'estoit pas loin d'elle, qui se fust volontiers exempté de la confesse ; mais comme le mal les pressait tous deux, et que les prestres alloient par la foule pour entendre les plus blessés, la jeune fille commença d'attraper un prestre par une des jambes, et le pauvre garçon l'attrappa par l'autre, si serré qu'il ne peut jamais desgager d'eux qu'il ne les eust entendus en confession. Il y en eut quelque huit qui furent tenus pour morts, mais un seul mourut au bout de quelques heures. Aucuns y perdirent l'esprit. Après cecy, comme les prestres furent pour achever la messe, il en vint un en l'église, qui dist que le clocher estoit tout en flammes, et l'aller esteindre, et les prestres pareillement y furent. Il y eut encore des personnes qui furent prodigieusement sauvez du feu, estans accablez sous des cloches ou sous des pièces de bois. Enfin tout le feust esteint et le clocher costa quatre cents livres à refaire ; et Dieu sçait, dès qu'il tonne à Donchery, comment chacun court à l'eau besnite pour s'en préserver. »

La Rue des Fontaines. — Stonne eut beaucoup à souffrir, autrefois, des incursions ennemies : pillé en 1552 par Martin de Rossein, commandant un corps d'armée envoyé par Marie d'Au-

triche; par le maréchal de Châtillon, lorsqu'il chassait, en 1637, les Impériaux et les Espagnols des villes et des villages restés en leur pouvoir; les Espagnols, pour leur compte, incendièrent la *Rue des Fontaines*, dont l'emplacement est devenu lieu-dit; brûlé le 22 octobre 1650 par les Croates de l'armée de Turenne campée à Arlaise. De Stonne, alors, il ne resta que l'église et deux maisons.

~ Stonne, en 1792, pendant les guerres de la Révolution, fut, avec le Chesne, la Croix-aux-Bois, Grandpré, la Chalade et les Islettes, l'un des « postes principaux de la défense nationale ». Le 28 août 1870, l'armée de Mac-Mahon eut son quartier général à Stonne. C'est de ce village que l'empereur et le maréchal décidèrent d'aller passer la Meuse à Remilly.

Dans le cimetière, un monument élevé par le *Souvenir français* à la mémoire du capitaine Moreau — 21^e de ligne — « qui, blessé deux fois, parvint au plus fort de la mêlée en arrière de Reischaffen, après des prodiges de valeur, à sauver deux fourgons du Trésor, contenant chacun six cent mille francs. »

SUZANNE

Le Haut-Chemin. — En ce lieu-dit, on a trouvé de nombreuses haches en silex poli. Suzanne est l'un de nos plus anciens villages ardennais. Il y avait à Suzanne un château que la tradition dit avoir été construit un peu après l'an mille. Il était flanqué de six tours dont plusieurs existent encore, notamment la *tour Bucelin*, dont nous avons raconté la légende dans notre volume : *Traditions et Contes des Ardennes*.

-SY

La Cour. — Trois parties distinctes divisent le village de Sy : la ville, la petite ville et la *Cour*, lieu-dit séparé par un ruisseau de la petite ville et de la grande ville, qui rappelle l'ancienne basse-cour du château.

Le château de Sy paraît avoir été construit au treizième siècle par « le seigneur de Pau » dont la statue fut, jusques en 1792, conservée dans l'église de Sy. Mais ayant été ruiné, les travaux de construction furent repris — affirme la tradition, sans preuves d'ailleurs, — par Oger d'Anglure, dit le Saladin à cause de son voyage en Palestine. — Voir Buzancy : *Le Mahomet*. — Ce châ-

teau, qui s'étendait sur une longueur de quarante-cinq mètres, était flanqué de quatre tours et n'avait que deux ailes; des fossés larges et profonds l'entouraient. Aujourd'hui, il ne reste traces ni de ces fossés — convertis en prés et en oseraies, — ni du château qui fut détruit à l'époque révolutionnaire.

La Basse-Cour — sur le lieu dit actuellement *la Cour* — ne fut bâtie que longtemps après le château, et pour servir de remises aux récoltes provenant du domaine seigneurial.

La Potence. — Les seigneurs de Sy étaient hauts-justiciers. La maison où se rendait la justice existe toujours, et l'on voyait encore, en 1830, les pierres qui soutenaient les fourches patibulaires. Elles figurent sur le plan du terrier au lieu dit *la Potence*, à quatre cent trente mètres environ du chemin appelé *la Croix de Noscîé*.

Grande-Ville. — Cette appellation indiquerait-elle que le village de Sy fut, autrefois, plus considérable qu'il ne l'est maintenant? Aucune tradition, aucun document historique précis, ne nous permettent une opinion certaine. Toutefois, ce nom significatif semble n'avoir pas été donné sans cause. Sy, que traversait la voie romaine de Reims à Trèves, fut parfois incendié et pillé. Notamment lorsque le roi Henri II, entrant en Lorraine — 1552, — s'empara de Toul, de Metz et de Verdun. C'est alors que « pour faire diversion » Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, envoyait en Champagne des troupes nombreuses commandées par Martin de Rossein. Elles prirent Stenay, Beaumont, ravagèrent Stonne, Brioules, Attigny et Sy dont le château, principalement, fut assez malmené. Il ne serait pas étonnant qu'après tant d'incursions — dont nous n'avons rappelé que l'une des principales — le village de Sy, autrefois beaucoup plus grand, ait été reconstruit; mais, alors, dans des proportions plus modestes.

~ Le dernier seigneur du château, qui faillit être rasé en l'an 1616, pendant le conflit très aigre entre le duc de Nevers et le marquis de La Vieuville, lieutenant général en Champagne, conflit sur lequel vint se greffer une violente colère de la reine Anne d'Autriche, le dernier seigneur, disons-nous, fut le marquis de Sy. Le 4 octobre 1789, il donnait asile, en ce manoir, à la famille des Bourbons, avec laquelle, bientôt, se rendant à Londres, il quittait la France. Poète à ses heures, mais de fort modeste envergure et, aujourd'hui, d'une réputation microscopique, il publiait, sur la terre d'exil, un poème en deux chants : *La Chute de Rufin*, traduit de Claudien, où foisonnent les allusions aux grandioses

événements du jour bien faits pour surprendre ces comtes et ces marquis du « ci-devant régime ». Il craint de ne plus revoir, « sous les lois d'un Bourbon, » ni les tours de son château, ni le vallon fertile « où s'écoula le printemps de sa vie. »

Toutefois, même au milieu de ses plus grandes désespérances, jamais il ne désespéra complètement.

La France est où vit des Bourbons,
 La famille chère ;
 Partout où nous les trouverons,
 C'est là notre patrie.
 Nous pouvons encore
 Défier du sort
 Le caprice funeste.
 Ce n'est pour avoir
 Perdu tout espoir,
 Tant qu'un Bourbon nous reste ;

écrivait-il à Londres, en un couplet de circonstance, chez la comtesse de Monsoreau, pour célébrer l'anniversaire de Monseigneur le duc de Berry, « ayant eu le bonheur, dit-il, d'exprimer les sentiments et l'espérance de mes nobles compagnons d'émigration. »

D'ailleurs, il eut raison de n'avoir pas perdu confiance, car il revint en France, vers 1816, et habita Sedan où, plein de philosophie, il charma ses loisirs en traduisant — et en dédiant au roi — l'Art poétique d'Horace. De l'épître dédicatoire, détachons ces quelques vers. Ils nous révéleront l'état d'âme de « M. le marquis de Sy, maréchal des camps et armées de Sa Majesté très chrétienne, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis » :

Avant que des forfaits, le plus grand, le plus noir
 Eut de la France en deuil consterné les provinces,
 Je courus où guidait, sur les pas de nos princes,
 Et la voix de l'honneur, et le cri du devoir.

Et lorsqu'enfin au cœur timide,
 Las de l'exil, fatigué du malheur
 De la France, une paix éphémère et perfide
 Ouvrit la porte, avec horreur
 Je repoussai l'odieuse faveur
 D'aller fraterniser avec le Règicide
 Sous les lois d'un usurpateur.

Tandis que je te rappelle au trône
 De joie et de bonheur, tout un peuple enivré,
 Et que Louis tant désiré,
 Vient ressaisir son sceptre et sa couronne,
 Moi je cours visiter mes antiques donjons.
 Je cherche dans les airs ces tours ambitieuses
 Qui furent, un moment, heureuses
 D'être l'asile des Bourbons.

Elles ont disparu de leur ancienne place,
 L'œil, à peine, distingue une légère trace ;
 Seulement mes fossés, en marais convertis,
 De leur masse beroulée offrent quelques débris.
 J'ai du moins contemplé mes pertes,
 D'un œil sec et d'un front serein.

J'ai dit : « C'est pour mon roi que je les ai souffertes, »
 Et si quelque regret s'élève dans mon sein,
 C'est quand un orage soudain
 Une tempête passagère,
 A Gand, me rappela près de mon souverain,
 De n'avoir plus, pour lui, de sacrifices à faire.

Certes, ce furent d'excellentes intentions et de beaucoup meilleures que la manière de les déclarer ! Pauvre marquis de Sy, d'humeur enjouée, spirituelle, galante, l'un des derniers représentants de ces seigneurs aimables, quelque peu voltairiens souvent, charmants causeurs, un de ces *marquis de la Seiglière*, de Sandeau, et qui s'hyptonisèrent dans l'amour de « leur roy » : horizon circonscrit, qui, trop souvent, ne leur laissait pas d'apercevoir « la France ».

TAGNON

Pontolie. — Marflu. — La Cerveille. — Le ruisseau de Tagnon s'appelait, autrefois, *Pontolie*, mot qui semble dériver des ponts en planche sur lesquels on le franchissait. Puis l'établissement d'un vivier aurait transformé ce nom de *Pontolie* en celui de *Piloti*. Ce ruisseau prend sa source au lieu dit *Marflu* = mare d'où l'eau flue; mare qui fut comblée en même temps qu'était défriché le bois appelé *la Cerveille*. Ce défrichement fit tarir le ruisseau; maintenant il ne coule plus que tous les treize ou quatorze ans. Voilà, d'ailleurs, en dépit de toutes les légendes explicatives, la seule et vraie cause de cette singulière intermittence.

Lagein. — Au lieu dit *Lagein*, on a trouvé, en 1831, vingt-deux tombes d'origine gallo-romaine, renfermant des ossements humains et, dans l'une d'elles, un petit vase en terre cuite.

TARZY

Le Château. — Au lieu dit *le Château*, s'élevait naguère un fortin entouré de douves. Aujourd'hui, il n'en reste plus traces.

Ce fortin ressemblait évidemment à celui que l'on voit encore à Brognon, et sans doute que leur origine est commune.

~ A quelle époque précise fut construit le château de Tarzy? Nous voyons qu'il avait pour possesseur, en 1203, Hugues de Tarzy, seigneur de Rumigny. Il fut, sans doute, détruit en 1636 ou en 1638 par les Espagnols.

Un vieux mur de l'église de Tarzy paraît dater du treizième siècle; ce mur, qui penche très fort, est une ruine de l'église primitive; il est fait en pierres de tailles, grossièrement taillées, placées sans symétrie; surmonté d'un chapiteau, assez primitif, renversé. Au milieu, deux fenêtres géminées et à plein cintre.

Les églises de Tarzy et de Fligny furent fortifiées et soutinrent de nombreux sièges. Au-dessus de la voûte, dans l'église de Fligny, une vaste cheminée encore toute noircie de fumée.

Tarzy fut un de ces nombreux villages que brûlèrent les Impériaux, lorsqu'après le siège de Mézières, 1521, ils se replièrent en Flandre. Vingt années ne s'étaient pas écoulés que Tarzy, comme le Phénix, renaissait de ses cendres. Mais hélas! pendant la guerre de Trente ans, alors que les Espagnols ravageaient nos frontières, Tarzy fut encore brûlé, en 1636 environ, et aussi Eteignières, Fligny, La Neuville-aux-Tourneurs, Signy-le-Petit, et surtout Blombay, dont les habitants périrent étouffés sous les ruines de leur église.

Moulin du Chien-Fidèle. — Lieu-dit où se trouve la cote 279, à l'endroit le plus élevé de Tarzy; plus loin, du côté d'Auge, on relève 282 d'altitude.

Hautes-Soquettes. — Basses-Soquettes. — Hameaux rappelant les massifs forestiers, les plus importants qui soient, à Tarzy; restes de la forêt des Ardennes. Toutefois, le plus considérable de ces massifs est au lieu dit *Bois de la Ronchette*. L'orme qui se voit encore au cimetière date de Henri IV, alors que la plupart des chemins, surtout à leur entrée dans les villages, furent plantés d'arbres.

TERRON-LES- VENDRESSE

Les Minières. — Rappelle une tentative industrielle. C'est de ce lieu-dit que l'on tenta de retirer le fer, pour alimenter un haut-fourneau que l'on suppose avoir existé, jadis, à Terron-les-Vendresse. La légende rapporte qu'en creusant le sol, pour les fondations de l'usine, on aurait trouvé un squelette ayant à sa gauche une épée; sans doute un officier tué pendant le siège du château d'Omont. Terron-les-Vendresse, qui s'appelait, autrefois,

Arques, est surtout célèbre par la fameuse *Forêt Mazarin*, qui s'étend du Mont-Dieu à Omont.

~ A Terron-sur-Aisne — dans l'arrondissement de Vouziers — la tombe de « très noble Jehan Colbert, seigneur de Terron : Il administra sa ville natale avec distinction, et eut une nombreuse postérité, prodigue de ses exploits et de son sang au service du meilleur des rois. Il mourut le 17 novembre l'an 1663. »
Ce Jehan Colbert était l'oncle de l'illustre ministre de Louis XIV.

THILAY

La Maladrerie. — Nous avons expliqué déjà l'origine de ces lieux ainsi nommés.

Le Roc Latour : sur la limite de Thilay et de Monthermé. Entassement gigantesque de blocs quasi-réguliers, aussi durs que le granit, et qui semblent être trois tours crénelées dont la plus élevée domine ses sœurs d'au moins vingt mètres. Au pied, les blocs les moins résistants dont quelques-uns, mesurant dix mètres, se sont entassés semblables à des ruines.

Ce roc — ou mieux, cet amoncellement de rocs — que l'on appelle parfois le *Château de la Tour*, et aussi le *Château du Diable*, a sa légende; celle que nous avons racontée dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, et ensuite ces autres « versions » d'un même récit :

Un seigneur avait une femme jeune, belle, fière et ambitieuse, mais sans castel digne de l'abriter. Il vit un jour venir à lui un personnage qui le fit rougir de sa bicoque et lui proposa, en échange de son âme, de bâtir un magnifique château où sa femme aurait enfin une demeure digne d'elle. Le seigneur reconnut le diable et conclut le marché. Selon son habitude, messer Satanas devait construire l'édifice en une nuit, avant le premier chant du coq. Il se mit au travail avec son équipe de lutins et de diabolins. Le château était terminé; seule la dernière pierre était encore à poser, quand un coq chanta au fond de la vallée. Le diable était pris; dans sa colère, il jeta sa toque contre les murailles, et tout s'écroula. Ses débris forment aujourd'hui le Château de la Tour.

Autre récit. — Le diable dominait au temps jadis sur toute la basse Semoy. Il avait des forteresses sur le Liry, le Fay, le Roc de la Tour, et terrorisait le pays; ce diable désigne sans doute quelque méchant sire d'Haulmé. Un jour vint un pèlerin qui lui

demanda le gîte et la nourriture. « Audacieux, lui cria le diable, que viens-tu faire sur mes terres. Ignores-tu qui je suis? — Ta colère est vaine, lui répliqua le pèlerin; je ne te crains pas; et pour te prouver ma supériorité, faisons un pari. Tu vas dresser des quilles sur cette montagne — le pèlerin indiquait le Roc de la Tour, — et nous verrons qui sera le vainqueur de la partie. » Le diable consentit de mauvaise grâce; les quilles furent placées sur le Roc de la Tour, et les deux joueurs se postèrent sur le Fay, juste en face. Belzébuth saisit sa boule, une énorme boule de quartz, ajusta et lança; mais la boule alla piteusement rouler dans la Semoy : c'est aujourd'hui la *Roche du Diable*, appelée aussi *Roche du Tombeau*. Le pèlerin abattit, lui, d'une main sûre toutes les quilles, et mit en miettes le Château du Diable édifié sur le Roc de la Tour. Satanus reconnut Jésus-Christ et détala prestement en laissant une odeur de soufre. — Voir sur la « Pierre du Tombeau », pierre détachée du massif de la Corpia, la légende d'Odette et d'André, dans notre volume : *Traditions et Contes des Ardennes*.

Après les paysans, les savants ont voulu donner leur explication au sujet du Roc de la Tour. Ils y ont vu, soit des monuments mégalithiques, soit plus modestement un observatoire préhistorique. Inutile d'insister sur ces hypothèses. Y eut-il jamais un château bâti de main d'homme sur ces rocs dont la situation est si dominante? La chose est peu probable. Les archéologues n'y trouveraient aucun vestige, et les gens du pays n'ont conservé aucun souvenir d'un château-fort en cet endroit. Que viendraient faire d'ailleurs des ruines humaines sur ces ruines naturelles? — Voir HOUIN dans la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*.

THIN-LE-MOUTIER

Le Pré Arnould. — Nous lisons dans les *Centuries* de DOM GANNERON : « Saint Arnould, issu du pays de Lorraine, au delà de la Meuse, c'est-à-dire du royaume d'Austrasie, s'estant acheminé en France pour visiter les saints lieux, comme il s'en retournoyt chez soy, passant par le pays et le comté du Portian, il fut appréhendé de quelques voleurs, en quelque vallon appelé : *Morceolum* — sans doute, à présent, le lieu dit *Pré Arnould*, — proche la forest de Froidemont, commune de Thin-le-Moutier, qui le blessèrent jusqu'à la mort. Neatmoins prist tant de courage qu'il se traisna jusques au village proche, appelé Gruyères et se jetta proche de quelque buisson qui estoit dans le grand chemin royal.

Les habitants du village l'ayant apperçu, pensèrent au commencement que ce fust quelque passant qui se reposoit à la fraîcheur et à l'ombre; mais comme ils veirent qu'il ne se remuoit point, ils jugèrent que c'estoit quelque espion de valeur, et partant ils lui envoyèrent demander qu'est-ce qu'il foisoit là. Dès qu'on sceut l'accident qui luy estoit arrivé, ce fust de l'assister chrestiennement en ses besoins; mais le saint sachant que Dieu le vouloit appeler à soy, il pria les assistans qu'on luy donnast le sacré viatique, lequel ayant receu et fait sa prière à Dieu, il dit à la compagnie : « Mes amis, vous voiez que je suis un pauvre pèlerin, et, comme tel, je désire estre inhumé icy en ce lieu, le chemin de mon pèlerinage. » Il fust donc ensevely proche le chemin royal, jusques à ce qu'il pleust à Dieu de le relever. Car, comme tous ceux qui l'avoient mis en terre estoient morts, on ne sceust plus rien de sa qualité et de son nom, sinon que le bruit estoit qu'on avoit, aultrefois, inhumé quelque dévot pèlerin au lieu où l'on voioit quelque fosse eslevée de terre.

« Il arriva donc que certain habitant du lieu estoit grièvement tourmentée de fiebvres, lequel désespérant d'estre jamais guery par voye humaine, tout harassé d'ennuy et de sommeil, il se laissa endormir, et durant qu'il dormoit, il eust revelation de Dieu qu'il eust à s'acheminer au tombeau du saint martyr et qu'il seroyt guéry. Estant éveillé, il fait ce qui lui avoit esté commandé, et ayant fait ses prières à Dieu et au saint, il se relève guéry parfaitement.

« A l'occasion de ce beau miracle, ce fut incontinent de fréquenter la sépulture du saint et martyr et de luy bastir une sépulture. On délibéreroient de transporter son corps; mais, comme après avoir décombré la terre qui estoit dessus luy, ils voulurent tenter de le lever, ils ne purent jamais en quelque façon que ce fust. De quoy estonnés et pensans qu'ils n'en viendroient jamais à bout, ils se désistèrent de leur entreprise, croyans que Dieu vouloyt réserver cecy à leurs successeurs. La chapelle néatmoins demeura toujours sur pied esloignée d'un ject de pierre de la sépulture du saint. Plus tard, le corps feust transporté au village de Guillois — aujourd'hui détruit, entre Prix et Warcq — où on le mit en l'église de saint Hilaire jusques à ce que Otto, qui estoit de Warcq-les-Mézières, eust batti un temple où il fit, par après, transférer le corps de saint Arnould, fort solennellement. » — Voir MOUZON : *Le Pré aux Bœufs*, et WARQCQ : *Guillois*.

La Cense aux Corbeaux. — Un fragment de voie romaine, assez bien conservée, traverse la *Cense aux Corbeaux*; on peut d'ailleurs suivre la trace de cette voie jusqu'à la Meuse, près de

Wareq. Un gué dit *le Gué des Romains*, et le chemin dit *des Romains* encore à peu près visible dans la presqu'île de Saint-Julien, semblent fixer au delà de Wareq le tracé de la voie. La courbe très nette près de la *Cense aux Corbeaux* paraît avoir été motivée par un établissement romain dont on a retrouvé, près de Barbaise, d'assez nombreux vestiges.

M. MIALARET ajoute dans son mémoire : *Recherches archéologiques sur le Département des Ardennes, 1864* :

« La courbe s'étend sur le territoire de Wareq. Elle semble diriger la voie vers le village de ce nom, et pas vers Mézières. Elle appartient vraisemblablement au système de défense qui protégeait le passage de la rivière. La culture du sol, en cet endroit, ramène à la surface de nombreux débris qui semblent révéler d'anciennes constructions... Reims, la métropole, était évidemment en relation directe avec le poste important qui dut exister aux environs de Mézières et de Charleville, sur les hauteurs qui dominent ces deux villes, ainsi que l'accusent les nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine, exhumés du sol à chaque instant. A défaut de désignation plus certaine, nous avons appelé ce poste *Castrice*, parce que la tradition veut qu'une ville ainsi nommée ait, dans les temps antiques, existé sur ces hauteurs. »

La Grande-Fontaine. — En cet endroit tirant son nom de la source qui l'arrose, se voient les restes bien conservés d'un château-fort, aux murs crénelés, épais d'au moins un mètre. Ce château, reconstruit au seizième siècle, remonterait, affirme la légende, à l'époque mérovingienne; et la légende ajoute que Clovis l'aurait habité.

Les Fonds de Froidmont. — En ces lieux dits *Fonds de Froidmont*, il y aura bientôt quelque quatre-vingts ans, vivaient dans une maison solitaire un fermier nommé Georges, sa fille Jeanne, un domestique et une servante. Cette habitation, où s'étaient introduits des « chauffeurs », fut, à cette époque, le théâtre d'un horrible et double assassinat. Nous l'avons, avec tous ses détails, raconté dans notre volume : *La Forêt des Ardennes*.

Les Prés Marais. — Autrefois, une portion des prés de la vallée du Thin — la plus voisine du village — appartenait en commun à tous les habitants. Chaque année, la récolte de ces prés, dits *les Prés Marais*, était distribuée par portions égales entre tous les ménages, comme le sont, aujourd'hui, les parts affouagères. Il n'y avait pas alors une famille, si pauvre fût-elle, qui n'eût son porc et sa vache.

Le Fond des Linières. — Tire son nom des plantes textiles cultivées jadis, très abondamment, en cet endroit; culture aujourd'hui disparue.

La Vignette. — Ce lieu-dit tire son appellation de la vigne que l'on y cultivait autrefois.

Les Tombeaux. — Des fouilles faites en ce lieu dit *les Tombeaux* ont amené la découverte d'une grande quantité d'ossements humains; ce qui marquerait sur ce point l'emplacement d'une vaste sépulture, d'où ce nom : *les Tombeaux*.

Nous lisons dans la *Nomenclature générale des Communes du département des Ardennes* :

« Thin-le-Moutier existait avant l'établissement de la monarchie. Sa situation est remarquable à cause de la vallée connue sous le nom de *Val-de-Thin*. Lorsque César eut terminé la conquête des Gaules, il jugea que cette position était importante à garder; il en fit donc un poste militaire, moyennant quelques dispositions que son génie lui révéla. »

Et, parlant de Clavy, la *Nomenclature* ajoute :

« Jules César, lors de la conquête des Gaules, crut qu'il convenait d'établir un nouveau poste pour défendre et conserver le Val-de-Thin, qui allait lui devenir précieux. En conséquence, il le fixa sur le point où se trouve actuellement le village de Clavy, du latin *Clavis*, clef du chemin de la Meuse à Thin. » — Voir CLAVY-WARBY : *Le Chemin-Vert*.

Dans le vallon de Thin, près du ruisseau, et non loin du *Mont de Jules* que l'on croit avoir été un camp romain, on découvrit divers objets : un coq en terre cuite avec les yeux et le bec en verre bleu; un animal, chien, loup ou renard, également en poterie, les yeux et la gueule aussi en verre bleu; un vase en verre blanc, à deux anses, dans lequel se trouvaient des fragments d'ossements humains pulvérisés ou brûlés et qui étaient renfermés dans une pierre de taille creuse, fermée par une autre formant couvercle; une statuette de femme en terre de poterie, d'un joli travail, représentant sans doute une divinité; une pièce de monnaie romaine et une cinquantaine de vases ou urnes funéraires, remplis d'ossements humains calcinés, avec, dans chaque vase, *un clou*.

Dans la mythologie romaine, le clou avait une très importante signification.

D'après une antique prescription, lorsqu'arrivaient, chaque année, les ides de septembre, anniversaire de la fondation du culte et jour sacré pour les Romains, un clou était planté, dans

le temple de Jupiter, par le plus haut personnage de l'État. Il est impossible que ce clou ne fut destiné qu'à marquer les ans. Il avait, évidemment, une valeur religieuse. Nous rencontrons l'idée première de cette superstition chez les Etrusques. Ainsi, à Volsinier, on portait, tous les ans, un clou au temple de Nortia, la déesse du Destin. Ce clou avait pour valeur symbolique de représenter la décision arrêtée, irrévocable du destin. De là maintes légendes et l'usage proverbial du clou pour désigner une affaire arrangée, définitivement conclue.

Jupiter, lui-même, était invoqué souvent sous le nom de Tigillus, comme soutien et base du ciel. Ce clou des ides de septembre avait, sans doute, une valeur analogue. Peut-être désignait-il le caractère inébranlable de ses décisions célestes; peut-être aussi ne servait-il qu'à marquer ces ides dont nous venons de dire le rôle important dans l'année officielle. D'ailleurs, il y eut souvent des interruptions dans cette coutume religieuse, que l'on finit par ne plus suivre qu'exceptionnellement. On désignait alors, en temps de calamités publiques — comme de nos jours les processions dans le christianisme, — un dictateur *clavi figendi causa*, c'est-à-dire pour planter le clou. Mais l'usage de ces clous sacrés se continua surtout dans la vie privée. On s'en servait, par exemple, pour détourner de soi et fixer ailleurs les maladies, les mauvaises influences.

Les Escartiers. — En 1370, Thin, son église et son prieuré — d'où le village tire son nom — furent dévastés, brûlés par les protestants. Puis les guerres succédant aux guerres, les invasions aux invasions, la commune fut presque sans ressources, presque ruinée. Un procès-verbal, en date de juillet 1593, nous fait connaître la « misérable situation de la commune à l'occasion des troubles et guerres existant pour le présent cours de règne, et pour les grandes et excessives tailles et subsides que les habitants paient journellement. » La fabrique de l'église paroissiale prêtait alors « à la communauté » quinze écus d'argent et un demi-cent de terre sur son fond dit *les Escartiers*. Il ne semble pas qu'après ce désastre de 1370, le monastère ait été habité. D'ailleurs, en 1684, l'archevêque Letellier, de Reims, supprima, de son autorité personnelle, le prieuré de Thin et en unit les biens au séminaire diocésain.

De l'enquête « à fin de suppression et d'union », il résulte que « de mémoire d'homme on n'avait jamais vu de religieux au monastère. » Déclaration qui nous ramène à plus de cent années en arrière, c'est-à-dire jusques à l'année 1370 apparemment. La guerre avait ainsi ruiné l'œuvre si longtemps florissante de saint

Gérard et de sainte Beslande — dont on admire dans l'église le curieux édifice, — fille du comte Odelard, compagnon de Dagobert 1^{er}.

Signalons alors, dans l'église de Thin, le gracieux petit édifice en l'honneur de cette sainte Beslande, laquelle, « comme son père étant devenu lépreux, il eut commandé à sainte Bellande d'avaller le reste de sa coupe où il avait bu, et qu'elle ne le voulut faire, il la déshérita et la relégua au monastère de Sainte- Gertrude de Nivelles — près de Bruxelles — et institua le dit monastère héritier de ses biens.

« Quant à sainte Bellende, ou Beslende, ayant conçu quelque horreur de sa désobéissance, se délibéra de l'expier par le vœu qu'elle fit de se rendre en religion, qui fut au monastère de Mortzel — Moorsel, près d'Alort — où, comme une fois elle se préparoit pour dire matines, elle entendit le chant des anges qui conduisait l'âme de son père au ciel. Et après, elle vint demeurer à Merbeck, vivante toujours avec une austérité étrange, et comme on lui eust présenté un jour de Pâques pour sa réfection un peu de poisson, Dieu le changea en chair ; et encore une autre fois, il lui changea son eau en vin. Elle vécut après la mort de son père dix-sept ans et fit de grands miracles après sa mort ; car, comme elle fut ensevelie en un cercueil de bois, sept ans durant, ses parens voyans les miracles qu'elle opéroit, voulurent l'ensevelir plus honorablement, mais ils trouvèrent que son cercueil de bois estoit devenu pierre, ce que n'ayant voulu croire quelque femme incrédule, elle demeura trois jours durant, comme morte, sans sentiment, jusques à ce que la sainte lui rendit la santé par la prière de ceux qui estoient présens.

« Au lieu même on bastit une église où saint Aubert, évêque de Cambray, transféra son corps soixante-dix ans après sa mort ; où étant arrivé, une fois, un certain chanoine de l'église de Saint-Etienne de Toul, il fut adverty divinement d'entrer de nuit en l'église Sainte-Beslende et d'en emporter les reliques, ce qu'il fit ; car il chargea sur ses épaules une partie de ce saint corps, et Dieu lui donna si bonne yssue de son affaire qu'estant arrivé au comté de Portian, au village de Tin, près Mézières, il y déposa les saintes reliques où, depuis, fut un prieuré de Saint-Remy de Reims qui a donné depuis commencement à l'abbaye de Notre-Dame de Mouzon, qui garde encore les reliques de sainte Bellende. »

~ N'oublions pas qu'à Thin-le-Moutier mourut Pache qui fut, pendant la Révolution, maire de Paris et ministre de la guerre. A Thin, il laissait l'excellent souvenir sympathique d'un homme

de mœurs fort simple, d'une grande abnégation personnelle et d'une incomparable bienveillance.

LE THOUR

Saint-Simon. — C'est en ce lieu dit Saint-Simon que se trouve le cimetière ; emplacement — affirme la légende — d'un important village : le *Sanctus Simon in pago Porcensi* dont parle le polyptyque de saint Remy. Dans ce cimetière, les débris d'une croix datant du seizième siècle, mais à laquelle ne se rattache aucun souvenir légendaire.

Le Fief. — Tire son nom de ce que cette terre fut, autrefois, terre seigneuriale. En 1777, se voyait encore, en face la porte du château, « le poteau d'exécution ». Une maison assez proche s'appelait, il y a quelques années encore, *la Potence*, nom cruel si l'on songe aux pauvres condamnés forcés d'attendre « patiemment » la mort !

De ce château-fort, qui avait la potence, il ne reste plus vestige aujourd'hui. Il paraît remonter aux temps de Charles le Simple, alors que Le Thour était une maison royale, dont il fallait faire *le tour* avant de pénétrer dans la forteresse. Il va sans dire que nous ne donnons qu'en plaisantant cette étymologie singulière, bien qu'elle ait cours dans la tradition locale ; et même, à l'appui, cette tradition ajoute : « Jadis, Le Thour s'appelait Au-tour ! »

Cette forteresse du Thour eut d'illustres visiteurs et aussi d'illustres possesseurs, parmi lesquels Charles le Simple, Charles le Chauve, — qui fonda le prieuré de Bethancourt, aujourd'hui écart du Thour, — le comte de Soissons, Philippe-le-Bel, Louis d'Orléans. En 1432, elle fut prise d'assaut par Jean de Luxembourg, puis incendiée et rasée. Deux années plus tard, la seigneurie de Le Thour fut vendue par la famille d'Orléans à Antoine de Croy, seigneur de Renty, pour le prix servir à la rançon du duc d'Orléans, captif en Angleterre.

L'église actuelle provient de la chapelle castrale ; elle est construite, d'ailleurs, sur l'emplacement qu'occupait la cour de l'ancien château.

Rue de l'Allemagne. — Charlemagne aurait envoyé à Le Thour quelques-uns des Saxons qu'il fit prisonniers, d'où cette appellation d'autant plus vraisemblable qu'à Sissonne, dans l'Aisne, c'est-à-dire assez proche, tout un quartier porte ce même nom.

La Maladrerie. — Nous signalons ce lieu-dit pour mémoire seulement; nous en avons donné déjà et souvent la signification.

La Piscine. — Terre qui appartient au couvent de la Piscine, de Château-Porcien.

La Oiche. — Lassaux. — En outre de la forteresse que nous connaissons, il y aurait eu à Le Thour — souvent incendié, souvent ravagé, notamment pendant les guerres de la Fronde; presque entièrement détruit par l'archiduc Léopold, et par les troupes de Louis XIV qui réquisitionnèrent cruellement — il y aurait eu un second château-fort appelé *le château de Lassaux*, détruit en 1652. L'endroit sur lequel il s'élevait est encore dit aujourd'hui *Lassaux*. Lorsque fut démoli ce château, la cloche de sa chapelle fut jetée dans une mare nommée *la Oiche*. A la place de cette mare, s'étend une prairie, et la croyance populaire est que l'on trouverait la cloche si l'on faisait, en cet endroit, des fouilles suffisamment profondes.

THUGNY

La Tumelle ou la Tome. — Au sud de Thugny, un monticule qui semble avoir été fait de main d'homme; ayant l'aspect d'un tumulus. Ce monticule que garnit une bordure d'arbres est dit *la Tumelle*, et quelquefois aussi *la tome*. Une légende affirme que ce tumulus fut élevé sur la dépouille d'un guerrier romain illustre, aux temps de la conquête par Jules César; une autre légende, il est vrai, affirme, avec non moins de sûreté, que cette butte date du dix-septième siècle, ayant été élevée par les Espagnols, lors du siège de Rocroi.

A quelque distance de la *Tumelle*, un vaste champ, jadis cimetière gallo-franc, où des fouilles très intéressantes ont été faites. Consulter l'ouvrage — encore manuscrit — de M. A. LANNOIS: *Etudes sur les anciens lieux de sépulture et sur diverses découvertes d'antiquités préhistoriques, gauloises, romaines et franques, dans le département des Ardennes.*

TOURCELLES-CHAUMONT

Chardeny. — Ce lieu-dit, ou plutôt cet écart de *Chardeny*, paraît avoir été un important centre gaulois. En cet endroit se trouvèrent, et même se trouvent encore, en abondance des mon-

naies de bronze, d'argent et d'or, antérieures à la conquête romaine. Il y eut, d'ailleurs, à l'est de Chaumont, sur la route de Châlons à Mézières, un cimetière gallo-romain où l'on a exhumé un grand nombre de squelettes étendus les pieds tournés vers l'Orient, et, à leurs côtés, des vases ainsi que des armes.

TOURNES

La Rue de la Citadelle. — A quelle époque fut construit le château-fort de Tournes, aujourd'hui disparu, dont les dernières ruines servirent à construire une ferme appelée la Cour? La famille d'Argy en avait la garde, dès le seizième siècle, et peut-être l'avait-elle reçu en fief du seigneur suzerain. De ce château, on a, toutefois, conservé un pavillon. La légende affirme que pendant la retraite de Mézières, en 1524, la garnison du lieu, commandée par un seigneur d'Argy, fit une sortie du côté d'Arreux, et tua aux Impériaux plus de trois cents hommes. Il y aura bientôt soixante années qu'était démolie la dernière porte fortifiée de ce château où l'on arrivait par le chemin appelé maintenant *Rue de la Citadelle*.

Mais plus solidement fortifiée que le château, fut certainement l'église de Tournes, beau monument gothique à trois nefs, datant du quinzième siècle, et qui reste l'une de nos curiosités architecturales ardennaises. Que de fois, en temps d'invasion, elle servit d'asile. On admire encore, sur les bas-côtés, les meurtrières et les mâchicoulis qui complétaient la défense, sa tour massive au-dessus du portail principal, ses murailles épaisses de quatre mètres. A l'intérieur, dans une nef latérale, un puits encore très bien conservé, dont les eaux abreuvaient ceux qui se trouvaient assiégés dans l'église.

TOURTERON

Le Château. — Le Grand-Jardin. — Le Pré du Canal. — En ces lieux-dits, des fondations considérables nous attestent l'existence d'un très ancien château, dit « le château de Bouzonville ». Mais on ignore la date de sa construction, de sa destruction, et exactement le nom de ses possesseurs. Nous lisons dans le *Voyage du duc Antoine à Valenciennes, en 1342* :

Le prince alla d'igner à Von
Et le dict jour coucher à Tourteron,
En un chastou du seigneur Guillaucourt
Qui bien tratta et le prince et sa cour.

Un chemin qui suivait la rive droite du ruisseau de *Ferneuse* reliait ce château de Bouzonville au manoir de Guincourt. Les murs étaient environnés d'un canal qui laissa son nom au Pré du Nacle, mot corrompu de *Pré du Canal*; les jardins s'étendaient sur l'emplacement aujourd'hui nommé *le Grand Jardin*.

Le Clos des Mares. — Petit écart qui fut autrefois un village assez peuplé, si l'on en juge par les débris de constructions que l'on retrouve disséminés sur une longue étendue de terrain. Cet ancien village des Mares qui paraît avoir été détruit par les Anglais, en 1350, pendant la guerre de Cent ans, remonterait, dit la tradition, à la plus haute antiquité. Souvent, lorsqu'on fouillait son sol, on a trouvé des vases étrusques, des pièces romaines et gauloises. Aux Mares exista, jadis, une abbaye célèbre, datant de 1130, appartenant à l'ordre des Prémontrés, brûlée en 1218, sacagée en 1350 par les Anglais, en même temps, nous l'avons dit, que le village des Mares, puis de Day, de Montgon et de Marglois qui, lui, ne fut jamais reconstruit. Les religieux transférèrent leur abbaye à Longwé, canton du Chesne. Du couvent des Mares, ne reste aucun vestige. La seule indication qu'il soit possible de recueillir nous est donnée par une tradition locale. Les anciens du pays prétendent tenir de leurs aînés que l'ancienne maison des moines était située au sud, assez proche des maisons actuelles, et dans le clos qui s'appelle *le Clos des Mares*, ou *le Clos Nicol*.

Longwé, lorsqu'y fut transporté le monastère des Mares, se composait d'un seul moulin; celui qui se trouve actuellement proche la ferme appartenant à M. de Beaufort. Ce couvent fut bâti sur la rive gauche du ruisseau, un peu au-dessus du chemin qui mène au Chesne, tandis que la demeure abbatiale, la maison de ferme, les bâtiments des domestiques furent établis sur la rive opposée. Longwé viendrait de *Longum vadum* = long gué, endroit marécageux. Un pèlerinage à ces eaux de Longwé fut organisé par ces moines. En 1790 et en 1793, disparurent l'abbaye et l'église abbatiale, dont subsistent aujourd'hui, mais restaurés, quelques « bâtiments de ferme ».

Les Normands. — Ce nom évoque les invasions normandes dans cette zone de l'Ardenne. A signaler, dans le canton d'Omont, la *Normanderie* qui tire, évidemment, son appellation d'une même origine.

 Tourteron, — Sur un mont, — Dans un fond, — Entre deux vallons.

Ce mot dériverait de « tour ronde » — écrivent certains étymolo-

gistes — à cause de la forme qu'eut l'ancien château de ce village. Mais quelles furent ces tours rondes ? Et combien d'autres tours rondes qui ne donnèrent point leurs noms au bourg où elles s'élevaient ? Tourteron ne serait-il pas plutôt l'allongement du mot latin *tertrum*, c'est-à-dire tertre ? Tourteron, autrefois considérable, fut souvent ravagé par les Anglais qui, d'Attigny, où ils eurent une garnison, se répandaient, commandés par Eustache d'Auberthicourt, dans cette région, pillant, saccageant Attigny, Suzanne, Voucq, Alland'huy. Les populations, effrayées, creusaient des souterrains et s'y réfugiaient. Mêmes misères à souffrir aux temps de la Ligue et de la Fronde. Le 20 avril 1649, l'armée de l'archiduc Léopold dévasta tous les villages de cette contrée ; les chemins, les bois se couvrirent et se remplirent de fugitifs. Puis arrivèrent les soldats de La Ferté, et, dit la chronique, « il n'y eut ni bourg, ni village, ni château qui fut à couvert de leur avidité. »

Terre du Château. — Pendant la Ligue, fut détruit le château d'Arc par les armées du comte de Saint-Pol. Il s'élevait sur le lieu dit actuellement *Terre du Château*. Le chemin qui reliait ce château à celui de Guincourt longeait la rive droite du ruisseau. Un jour, raconte la légende, le seigneur, allant à Guincourt, faillit périr tout proche de cette fontaine qui, depuis, s'appela *Fontaine de Malheur*.

TREMBLOIS

Le Poste. — La voie romaine de Reims à Trèves passe sur le territoire de Tremblois et le coupe en deux parties. Cette voie, assez bien conservée, sert encore de chemin pour le transport des récoltes et des engrais. Au point culminant, un lieu dit *le Poste*, rappelant sans doute qu'il y eut, en cet endroit, un poste romain.

Au Calvaire de la Belle-Croix. — Sur ce lieu-dit s'élevait, à l'époque romaine, un temple consacré à Diane ; et sur les ruines de ce temple fut construite une chapelle, détruite en 1793 par les « soldats du district de Sedan ». Ces soldats, pour surcroît de butin, voulurent emporter une statue de Notre-Dame, en grande vénération dans le pays. Une femme de Matton, nommée Poncette, dit aux soldats : « Que ferez-vous de cette statue, veuillez me la donner. » Ils la lui donnèrent. Poncette la cacha dans le foin et ne la sortit de sa cachette que quelques années après. Nuitamment, et « l'ayant croftée », elle la plaça sur le *Calvaire de la Belle-Croix*, où, le jour venu, chacun s'étonna de la revoir. Or, comme il pleuvait depuis longtemps, comme la statue était toute souillée

de boue, le bruit courut dans le pays de Maillon et du Tremblois qu'elle était venue toute seule — on ne sut jamais, d'ailleurs, de quel endroit — se dresser sur le calvaire. Bientôt, lui fut attribuée fort grande puissance ; car partout se racontait qu'elle faisait des cures merveilleuses. Dès cet instant, le *Calvaire de la Belle-Croix* devint un lieu de pèlerinage célèbre. On y portait, comme à Mame, les enfants morts sans baptême. On les présentait à la statue, et ils ressuscitaient cinq ou six minutes, juste le temps de les baptiser, pour remourir une fois le sacrement administré.

LE THEUX

La Terre du Brouet. — Les chanoinesses du Saint-Sépulchre de Charleville possédèrent une propriété « ainsi dénommée » au Theux, dont l'origine est très ancienne et qui s'appellerait ainsi d'une pierre blanche — en latin *tophus* — friable, mais durcissant à l'air. Ne devint commune que le 20 avril 1872; fut, alors, gratifiée de deux écarts : *la Nouvelle France* et *la Californie*. En 1815, à l'époque du deuxième siège de Mézières, les Prussiens jetèrent, en arrière du Theux, un pont sur la Meuse pour relier leur camp de Villers à celui de Saint-Laurent.

VANDY

Le Château. — Tout aussi bien « écart » que lieu-dit. En cet endroit s'élevait le château de l'Aubrelle — détruit pendant la Révolution — que Turenne habita plusieurs jours, surveillant Condé, tandis que, transfuge, il venait de passer au camp espagnol et se préparait à défendre Montmédy assiégé par l'armée royale. Habita également plusieurs jours le château de Vandy, Henri IV, alors qu'il attendait des secours venant d'Allemagne et d'Angleterre. Dans une prairie du village dont le nom n'a pas gardé le souvenir, il passait en revue seize mille Allemands; ce qu'ayant appris, les Italiens et les Lorrains ligueurs, campés aux alentours de Vandy, jugèrent prudent de s'enfuir, d'autant plus que de nouveaux renforts allaient arriver. Dans ses *Mémoires*, M^{lle} de Montpensier parle longuement de son séjour au château de l'Aubrelle; cette page est fort intéressante.

~ A Vandy — où saint Vincent de Paul vint lui-même fonder un hospice — naquit le poète Voulté, célèbre par l'histoire, qu'il inventa, de François I^{er} perdu dans les bois, la nuit, et frappant

à la porte du charbonnier, pour lui demander à souper et à coucher, ce qui ne lui fut pas refusé; mais le maître de la hutte se servait toujours le premier en disant : « Charbonnier est maître chez soi ! » Axiome devenu proverbe.

~ Dans ses *Historiettes*, TALLEMENT DES RÉAUX nous a conservé les saillies spirituelles, mais souvent fort cyniques, de Jean d'Aspremont, seigneur de Vandy.

SAINTE-VAUBOURG

Le Pré des Diables. — Par quelle prodigieuse force d'expansion la légende des fameuses nuits de Walpurgis — ou de sainte Vaubourg, une sainte d'origine allemande, — qui prit naissance sur les bords du Rhin, est-elle venue s'implanter dans les Ardennes? Charles le Simple l'introduisit-il dans notre région quand il rapportait, de la France orientale d'alors, les reliques de cette sainte, en l'honneur desquelles il faisait bâtir, en 916, une chapelle à la villa Dione, dépendant de son palais d'Attigny. Les restes de sainte Vaubourg y furent déposés, avec leur étrange auréole de légendes qui continuèrent à rayonner en Ardenne.

M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, nous écrivait :

« J'entendis, de la bouche de nos vieillards, des récits se rattachant si fort à l'esprit de ces légendes fantastiques, qu'il est impossible de ne pas leur attribuer la même origine. Ces « éditions orales » présentaient, souvent, des variantes qui dépassaient leurs aînées en extravagances; par exemple, un fantôme décapité n'ayant plus qu'un œil au milieu de la poitrine pour se guider; des génisses blanches dont les formes vaporeuses échappent, par des bonds de sauterelles, aux regards des curieux qu'elles fourvoient. Puis, « des âmes de damnés », sous forme de langues de feu; puis des gnomes, des farfadets, aux queues flamboyantes qu'ils faisaient claquer comme des fouets de cochers infernaux. Et pour théâtre, *le Pré du Diable*, qui s'étend, encore de nos jours, au bas des ruines de cette chapelle que fit construire Charles le Simple. »

Tant de fantasmagories appelèrent, évidemment, l'exorcisme. Aussi lisons-nous dans *l'Histoire d'Attigny*, par l'abbé HULOT : « Le jour de Sainte-Valburge, tous les curés, d'abord du doyenné de Montmarin, ensuite de celui d'Attigny qui le remplaça, tous les curés, souvent au nombre de quarante, chantaient une messe, que terminait une procession. Le prieur de Sainte-Vaubourg était obligé de leur donner, en commun, soixante sous parisis, pourvu

qu'ils fussent au moins vingt présents; autrement il avait le droit de leur retrancher autant de trois sous parisis qu'il manquait de curés pour compléter ce nombre de vingt. Coutume encore observée au commencement du dix-septième siècle, nous ne disons pas dans toute son intégrité, mais avec des variantes qui n'en détruisaient pas le caractère essentiellement religieux. Ainsi, les premiers curés du voisinage qui se rendaient processionnellement à Sainte-Vaubourg recevaient, aussitôt arrivés, une paire de gants; et des rafraichissements, offerts dans la sacristie, remplaçaient les vingt sols parisis des premiers temps. »

Charles Martel, ayant rassemblé dans le Champ-de-Mars d'Attigny tout ce que la nation française comptait de guerriers, pour aller à la rencontre des Sarrazins, fit vœu, s'il remportait la victoire, de construire trois églises sur l'emplacement de son vaste camp. On sait qu'il défit les Sarrazins à Poitiers en 732. Revenant alors dans les Ardennes, il tint sa promesse, et, quelques années après, étaient entièrement édifiées les églises de Montmarin, de Thélène et de Dione. De ces trois églises, deux seules, de nos jours, sont debout : celle de Dione, devenue l'église de *Sainte-Vaubourg*; et celle de Montmarin, isolée sur la hauteur, car du village qui l'entourait et incendié au commencement du siècle, il ne reste plus la moindre trace.

L'église de Thélène, dite de Clines, fut démolie en 1787, et ses matériaux servirent à la construction d'un autre édifice religieux, l'église de Blaise. Certains débris du portail, mêlés de style ogival et de style renaissance, furent remis en œuvre. A l'intérieur fut réinstallé l'autel du dix-septième siècle, en marbre, avec son baldaquin soutenu par des colonnes composites géminées.

Notre annaliste, DOM GANNERON, n'attribue point la fondation de ces églises à Charles Martel.

« Charlemagne — écrit-il — faisant séjour en son palais d'Attigny et ayant mis fin à ses conquêtes éternelles; et comme il travailloit en divers lieux à y laisser des monuments de sa piété, il en laissa aussy quelques-uns en nostre Rethelois où il bastit trois églises. La première fust au village de Dione, appelée Sainte-Vaubourg depuis Charles le Chauve seulement, qu'il desdia à Notre-Dame; et c'est la belle église qu'on veoid dans les champs, car celle qui est dans le village est dédiée à sainte Vaubourg et est le prieuré; l'autre est la paroisse. Les deux autres églises basties par Charlemagne sont pareillement desdiées à Nostre-Dame; asçavoir celle de Montmarin non éloignée d'Attigny, et celle du village de Stonne à une lieue du Mont-Dieu, laquelle est bastie vrayement royellement et y a des cathédrales en France qui n'en approchent guères, à raison de sa structure magnifique

qui témoigne qu'un petit compagnon n'en est pas l'auteur. Cette dernière esglise a esté fort célèbre, jadis, à cause des fréquens miracles qui s'y faisoient, et du tems de Charlemagne, c'estoit seulement une église, et, depuis on bastit quelques demeures et hospices pour les pèlerins; et mesme, il n'y a pas cent ans que ce lieu n'estoit que bruyères et palissades de chesnes et d'ormes, qui ont esté essartés depuis. »

Mais terminons-en avec les légendes en disant que la construction, ou si l'on préfère, la reconstruction de ces trois églises contemporaines remonte à la seconde moitié du seizième siècle et qu'en tout cas les constructions antérieures n'avaient pas l'importance ordinaire des fondations souveraines.

Montmarin. — Revenons maintenant, avec l'histoire, à Montmarin — et à son église — dont le nom dériverait, non comme le veut HUBERT, de *Mons-Marinus*, à cause des eaux et des sources fort abondantes en cet endroit, mais plutôt de *Mons-Marini*, c'est-à-dire domaine de Marinus, personnage de l'époque franque ou mérovingienne.

« Nous ne possédons — écrivent MM. JADART et BAUDON dans la *Revue historique des Ardennes*, — nous ne possédons aucun relevé nous indiquant l'état du village avant le dix-septième siècle; mais il devait être florissant au début du seizième siècle alors que l'on reconstruisait l'église, après les fléaux de la guerre de Cent ans, sur un plan étendu et avec une grande élégance. Mais nous avons trouvé la preuve de cette déchéance d'une population dès le règne de Henri IV, suite continue des désastres du temps des guerres de religion, dans un contrôle des tailles de l'Élection de Rethel, dressé en 1636. On y mentionne douze ménages et quatre demi-ménages, parmi lesquels deux laboureurs seulement avec huit chevaux, ce qui indique, à un siècle d'intervalle, une notable diminution comme nombre et richesse des habitants. La diminution fut progressive et aboutit à l'unité de feu un siècle plus tard, signe d'une irrémédiable décadence.

« N'est ce pas un assez rare spectacle que la vue d'une église, survivant seule depuis trois siècles au village qu'elle ornait et signalait au loin. Son entretien serait devenu impossible, vu ses dimensions, si elle n'avait continué dans son isolement à attirer les pèlerins toujours empressés aux stations de saint Méen à Attigny, de sainte Reine à Sainte-Vaubourg, et de saint Antoine, premier ermite, à Montmarin. Leurs offrandes ont permis de préserver et de consolider un édifice pittoresque par sa situation et fort curieux dans les diverses parties de son architecture. L'État, le département, les habitants de Givry et d'Ambly-Fleury ont

aussi apporté leur part à l'entretien de cette église, qui est l'honneur de la contrée par ses souvenirs et sa décoration. »

Viville. — Corruption de *Vieille-Ville*. Ce lieu-dit est à égale distance de Sainte-Vaubourg et de Méry. On y retrouve encore, en fouillant le sol, des débris de tuiles et de briques. Sur l'emplacement de *Viville*, s'élevait, autrefois, un village assez important que mentionne une charte de 916; un des principaux chemins qui conduisaient à Vieille-Ville, se nomme aujourd'hui *Ruelle-la-Cense*.

Le Bois. — On désigne sous ce nom les terrains où se trouvait jadis l'un des « breuils » ou bois du palais d'Attigny, à l'est de la chapelle Sainte-Valburge. Dans les chartes de 916 et 1102, ce bois — entièrement défriché aujourd'hui — s'appelle *le Casnet*.

Le Chemin des Romains. — Le territoire de Sainte-Vaubourg est traversé, dans toute sa longueur, par un chemin rectiligne nommé *le Chemin des Romains*, et inscrit au plan cadastral sous cette désignation : *ancienne voie romaine de Reims à Trèves*.

~ Puis quelques autres lieux-dits, dont l'origine se trouve suffisamment expliquée par le nom : *les Aulnes, les Noires-Terres, les Blanches-Terres, les Patures, les Clozeaux, la Croix* où se trouve une croix comme on en rencontre souvent à l'entrée des villages, à moins qu'elle ne rappelle la mort du prieur Nicolas Millet que la légende dit avoir été assassiné en cet endroit ; *la Gloie*, du patois local signifiant « flaque d'eau » ; *la Marlière*, ou mieux la Marnière, endroit où jadis la Marne abondait ; *Marsa*, parce qu'il y eut en cet endroit, dit la tradition — bien audacieuse en cette occurrence, — un temple dédié à Mars ; *la Trouée des Moines, le Grand-Clou et le Petit-Clou*, peut-être altération du grand clos et du petit clos, ces lieux se trouvant proche de *l'Hermitage* ; *la Reposée de Coulommès* ; *le Champ-Bailly*, nom d'une famille fort considérable et fort influente au dix-septième siècle, un Rigobert Bailly, procureur fiscal, extrêmement riche, ayant loué pour quatorze cents livres les biens du prieuré.

Le Prieuré. — Désigne la partie, du village — à l'est de la place publique — où s'élevait, jadis, un ancien prieuré dont on ne voit plus traces.

~ Charles le Simple, ayant fait construire, ainsi que nous

l'avons dit, une chapelle en l'honneur de sainte Valburge, établit, pour la desservir, des chanoines qu'il dota richement.

Ces religieux, au nombre de quatorze, étaient soumis à la communauté de Compiègne d'où régulièrement ils devaient tirer leur prévôt et leur trésorier.

Cela dura jusqu'en 1102. Nous voyons alors Hugues, comte de Champagne, désirant pourvoir au salut de son âme, céder par forme de testament et abandonner à perpétuité à Sainte-Marie de Molesme et aux frères qui servent Dieu en cet endroit, la chapelle de Sainte-Valburge avec toutes ses dépendances, de l'aveu et du consentement de son épouse Constance, fille de Philippe, roi de France, et cela après que les chanoines se furent démis de leurs canonicats entre les mains de Manassès, archevêque de Reims.

Cette dotation fut confirmée en 1114 par Raoul, archevêque de Reims, et en 1120 par Louis, roi de France.

Après cette démission des chanoines, fut institué le prieuré de Sainte-Vaubourg. Dom Lespagnol, grand prieur de Saint-Remi, en était le titulaire, en 1615. Il le donnait, alors, aux jésuites, nouvellement arrivés à Reims, qui toujours préférèrent le prieuré de « Saint-Maurice de Reims », plus à leur convenance.

Cette chapelle n'était pas précisément somptueuse. Simplement quatre murs assez élevés, mais sans ornementation, puis un plancher formant la voûte, et un petit clocher couronnant la toiture. On entrait dans cette chapelle par une petite porte ronde; plusieurs marches servaient à y descendre, et on y voyait quelques bancs sans dossiers. L'autel, dédié à sainte Valburge, était surmonté de deux colonnes torsées en pierre dominées par une croix et encadrant le tableau de la sainte.

Voici ce que possédait la chapelle, en 1763, d'après l'inventaire fait à la mort du prieur Bourgeois :

Deux chandeliers; une croix de cuivre; deux nappes d'autel; un tapis de toile cirée double; un tapis de serge rouge; un missel; deux coussins; une chasuble avec la bourse, les voiles, manipule et étole; une aube avec son cordon et l'amiet; un calice avec sa patène et la custode; les canons pour la messe, neufs et vieux; un plat d'étain; une petite sonnette; deux corporaux; cinq purificateurs; deux lavabos; un manipule et deux petites cloches pendantes.

Cette chapelle, si simple dans sa construction, était cependant vénérée au loin. Dom Lespagnol, écrivant la vie de sainte Valburge, en 1612, dit que trente ans environ avant cette époque, c'était à cette chapelle que le doyen d'Attigny se rendait le premier jour de mai, de chaque année, pour y distribuer les saintes huiles aux curés de son doyenné. Elle était encore en grand

honneur au commencement du dix-huitième siècle, suivant le témoignage d'un habitant d'Attigny, dont on ignore le nom, vivant encore en 1741, et qui s'exprime ainsi dans un manuscrit déposé à Sainte-Vaubourg, dans la maison de l'ancien prieuré :

« Je me souviens d'avoir été, depuis 1700, en procession à l'église de Sainte-Vaubourg et ensuite à celle du prieuré, seconde fête de Pâques, comme habitant d'Attigny. Les curés du voisinage s'y rendaient en procession à peu près à la même heure, pour y chanter la grand'messe, suivis des plus dévots ou des plus curieux de leurs paroissiens. Le curé de la paroisse donnait au premier arrivant des dits curés, qu'il allait attendre à quelque distance de l'église avec les chantres, précédé de la croix, une paire de gants. On présentait aussi, dans la sacristie, quelques rafraîchissements dont usaient ceux qui en avaient besoin; mais trop d'intérêt de la part du curé encore existant, et quelque brouillerie survenue entre lui et le curé d'Attigny, ont mis fin à cette cérémonie, il y a environ vingt ans. »

Enfin, cette chapelle de Sainte-Vaubourg, jadis placée dans le palais des rois, et vénérée si longtemps, après avoir été dépouillée de tous ses ornements et vases sacrés, fut vendue, avec la ferme qu'elle possédait, comme biens appartenant au clergé. Elle fut démolie en octobre 1516, et la tradition raconte qu'un charpentier d'Attigny, qui travaillait à cette démolition, tomba du haut d'une poutre et mourut quelques jours après.

VAUX-LES-MOUZON

Les Horgnes. — Lieu-dit célèbre parce que La Fayette y campa avec son armée. Quelques bouleaux s'élèvent, aujourd'hui, à l'endroit même où le général avait sa tente. A La Fayette succéda Dumouriez, qui fit de ce monticule, nommé *les Horgnes*, un poste d'observation. En 1870, s'arrêtèrent quelques jours *aux Horgnes* un bataillon d'infanterie de marine, des tirailleurs algériens et des chasseurs d'Afrique.

La Thuilerie-les-Malades. — Fief roturier, dit *de lès la Thuilerie*, appartenant à l'abbaye de Mouzon.

Le Fond de Vaux. — Lieu-dit, ou plutôt ainsi se nomme la vallée où se trouvait autrefois le village de Vaux, reconstruit, aujourd'hui, sur une petite hauteur, après qu'il eut été incendié, en 1542, par les Espagnols.

Le Sart. — Au lieu dit *le Sart*, divisé en *Grande-Sart*, territoire de Vaux, et *Petite-Sart*, maintenant *Soiry*, sur le territoire d'Inor (Meuse), s'élevait, jadis, un château-fort dont on retrouve encore des vestiges dans *le Bois des Plantis*. Du domaine de Sart, il ne reste plus, aujourd'hui, que la ferme.

Les Noyons. — Le Terme. — Aux *Noyons*, extraction — depuis longtemps abandonnée — des minerais de fer qui alimentaient les forges de Margut. Au lieu dit *le Terme*, quelques carrières de moellons rougeâtres.

Précisément aussi à Termes, village de l'arrondissement de Vouziers, fut exploité le minerais de fer. Ce nom de Terme, soit qu'il désigne ce village, soit qu'il s'applique au lieu-dit, désigne la pierre qui servait à délimiter les propriétés. *Le Terme*, c'est-à-dire le dieu *Terminus*, était fort en honneur chez les Romains.

La division de la propriété immobilière n'avait-elle pas été le commencement de toute concorde en conciliant les prétentions contradictoires des propriétaires?

Rome attribuait aux deux rois sabins cette organisation territoriale. Tatius aurait consacré sur le Capitole le dieu *Terminus*, et Numa aurait fondé les *Terminalia*. Les bornes et les pierres qui séparaient les champs devinrent l'objet d'un culte, d'un respect traditionnel. Qui abattait, qui enlevait une de ces bornes, était maudit; chacun pouvait, sans crainte de répression, tuer le coupable.

Et quelles coutumes minutieuses avant de planter une borne! On commençait par la mettre debout, à côté de la fosse préparée pour elle, on l'oignait de parfums, on la ceignait de guirlandes; puis, dans la fosse même, on immolait un chevreau, une brebis, un jeune taureau, dont le sang arrosait le sol en même temps que l'on faisait des libations d'encens, de miel et de vin. Puis on fixait la pierre sur les os calcinés de la victime. Ensuite, tout autour on nivelait pieusement la terre. Fête de famille, souvent de bon voisinage; car, après cette consécration de la borne, on se réunissait en un somptueux banquet où l'on chantait des hymnes en l'honneur du dieu *Terminus*.

On comprend alors de quelle religiosité furent entourées ces bornes, dont quelques-unes plantées par les Romains dans les Ardennes. Au village de Termes, par exemple, on verrait encore les vestiges d'un monument dédié au dieu *Terminus*. C'est une énorme pierre, dite *Pierre du Diable*, enfoncée profondément en terre. Or, nos ancêtres ardennais eurent pour leurs bornes un respect au moins égal à celui qu'avaient les Romains.

Ne recevaient-elles pas l'hommage du buis béni, de même que celles des Romains étaient, à certaines fêtes, parées d'un collier ou d'une couronne de feuillages. Lorsqu'ils les plaçaient, ils faisaient venir leurs enfants, leurs pinçaient les oreilles jusqu'au sang ou leur donnaient de vigoureux soufflets pour bien imprimer dans leur mémoire le souvenir de ce qu'ils avaient vu. Qui déplacait une borne ne risquait pas d'être tué, comme aux temps des premiers Romains, mais il était sûr, après sa mort, d'être damné et misérable dans l'autre monde. Un verset du Deutéronome ne dit-il pas : « Maudit soit celui qui change les bornes de l'héritage appartenant au voisin ; et tout le peuple, répondant, dira : Amen ! »

Changer de place une borne, un terme, n'était-ce pas prendre malhonnêtement sa terre au voisin. De là toutes ces légendes, légendes ardennaises, maints de ces oyeux, de ces boyeux, que l'on retrouve au bois de Prix, à Fagnon, à Chaumont-Porcien, aux Ayvelles, à Gernelle, à La Neuville, à Saint-Menges, à Raillécourt, à Omont, dans maintes autres communes, et que l'on peut résumer ainsi :

Un propriétaire peu scrupuleux avait, de son vivant, déplacé, pour agrandir sa ferme, la borne qui séparait son champ du champ de son voisin. Celui-ci, qui n'aimait point les procès, ne se plaignit pas, disant : « Laissez ! Laissez ! Le voleur rendra compte, un jour, de sa mauvaise action. » Or, ce voleur mourut, et toutes les nuits son âme, portant la borne, vaguait dans la forêt. On entendait une voix lamentable qui gémissait : « Où la mettrai-je ? Où la mettrai-je ? » Chacun, saisi de crainte, se sauvait en hâte. Justement, il arriva qu'un soir un paysan attardé, revenant d'une fête où il avait caressé la bouteille et se sentant ainsi plus courageux, entendit cette voix qui demandait toujours : « Où la mettrai-je ? Où la mettrai-je ? — Eh ! parbleu, répondit-il, remets-là donc où tu l'as trouvée ! » Sans doute que, tout aussitôt, l'âme errante alla placer la borne à la bonne place, car, depuis ce moment, la voix ne se fit plus entendre.

VAUX-CHAMPAGNE

Le Moulin-à-Vent. — La voie romaine, de Reims à Trèves, traverse le territoire de Vaux-Champagne, au sud du village. En 1839, on trouvait, au lieu dit *le Moulin-à-Vent*, des sépultures contenant des armes, des vases en terre cuite, des plaques de fer incrustées d'argent ; ces divers objets d'origine gallo-romaine

et mérovingienne. Une borne milliaire aurait été trouvée, dit-on, il y aura soixante années bientôt, entre Vaux-Champagne et Coullommes. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

Le Ramichon. — Au *Ramichon* se serait élevé le château qui s'appelait d'ailleurs le Ramichon — une ferme aujourd'hui, — où naquit le fameux aventurier La Ramée, cet Ardennais qui se fit passer pour le fils légitime de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche. Le présidial de Reims le condamnait à la pendaison, sentence que confirma le Parlement de Paris, en ajoutant que « le corps de La Ramée serait brûlé après l'exécution, pour ses cendres être, ensuite, jetées au vent. » Au commencement du siècle, vint habiter le Ramichon M. Lespagnol de Bezonne, ex-grand bailli de Champagne, qui, furieux d'avoir perdu sa place et de n'être plus qu'un simple citoyen, voulut, mais vainement, terroriser le pays. La tradition ardennaise n'a rien conservé de plus sur La Ramée; car il ne serait pas vraisemblable d'attribuer à cet aventurier, bien qu'il en soit le héros, une suite incohérente de coups de force entrepris et exécutés, le sabre au poing, seul contre d'innombrables ennemis.

VAUX-DIEULET

Wamèle. — **Bois de Noé.** — Vaux-Dieulet rappelle plus particulièrement le martyre de sainte Gertrude. Fille d'un « roi du pays voisin », devenue chrétienne, elle fut obligée de fuir la colère paternelle, et arriva « au territoire d'Argonne, en un lieu où l'on adorait un démon laid et difforme nommé *Vau-Dieu-Laid*; d'où le nom du village. Ayant soif, à cause des longues fatigues du chemin, sans qu'il se présentât aucune fontaine pour étancher sa soif, elle obtint de Dieu, par sa prière, qu'une source d'eau vive vint à rejaillir avec abondance; qui fait que le ruisseau porte le nom de sainte Gertrude. Comme donc la sainte vierge reposoit proche de la fontaine, voicy que ses frères arrivent tout à coup, qui l'ayant abordée, tasebent par de belles promesses de la faire retourner au logis paternel, la menaçant en outre de mauvais traitements si elle persistoit en sa résolution. Mais leur charme n'eut aucun effet sur ses volontés, tant le saint amour avoit jetté de profondes racines en son cœur; et prévoyant l'issue du combat elle les requit de luy accorder quelques heures pour se préparer à la mort. L'ayant obtenue, elle pria Dieu, ensuite, que ses frères se pussent endormir l'espace de quelque temps, afin que pendant

leur sommeil elle eut le loisir d'aller sur une montagne voisine pour s'offrir en holocauste, par quelque élévation d'esprit, au divin espoux de son âme; ce qui arriva; mais estant éveillés et ne trouvant plus leur sœur près de la fontaine, ils cherchèrent partout comme des lions acharnés, pour la mettre en pièces; et l'ayant rencontrée, sur cette montagne, priant à deux genoux contre un arbre, ils la transpercèrent de flèches, immolant, à leur rage, cette sainte colombe, par un sanglant martyre qui luy avait acquis une double couronne, pour relever d'autant plus la gloire de la virginité. »

Fille « d'un roi du pays voisin; d'un roi païen, » dit la légende. L'histoire nous répond que d'après l'itinéraire suivi par Gertrude, de la *Wanèle* au *Bois Noé*, on peut la considérer comme la fille d'un comte de Dormois ou de Châlons. On voyait encore son tombeau il y a deux siècles. Les reliques en avaient été tirées et placées : le corps dans une châsse, la tête dans un reliquaire. Les soldats de Mansfeld, en 1621, s'emparèrent de ce reliquaire, ayant dédaigné la tête qui fut pieusement placée dans un vase d'airain sur lequel on grava cette inscription : *Stat hic copul sanctæ gertrudis carius auro* = « ici repose la tête de sainte Gertrude, préférable à l'or. »

Le reliquaire actuel consiste en un globe de cuivre doré posé sur un pied, sans inscription, surmonté d'une croix. La châsse, ayant pour première enveloppe un très ancien coffre bardé de fer, renferme les autres ossements. Elle est en bois et ornée de peintures qui semblent appartenir à l'époque du dix-septième siècle. Dans l'église primitive, dont l'emplacement est encore reconnaissable, hors du village, étaient reproduits, sur un vitrail, les épisodes du martyre de Gertrude.

Peu à peu, des habitations se groupèrent autour du lieu consacré par le martyre de la sainte. Elles formèrent Vaux-en-Dieulet. MARLOT eut la bizarre imagination de prétendre que ce village tirait son nom d'un temple dédié à un *dieu laid* et difforme. Avant lui, DOM GANNERON, dont sans doute il ne connaissait pas l'ouvrage, *Sacrarium Ecclesiæ Remensis*, avait écrit : « *Eo quod, ut fama refert, olim ibidem diabolus in specie turpi adoretur ab incolis* = parce que, jadis, en cet endroit, nous affirme la tradition, les habitants adoraient un diable à face hideuse. »

La Sarrazine. — Au lieu dit *la Sarrazine* — certains de nos lieux-dits font allusion, plus ou moins fondée, d'ailleurs, aux Sarrazins, — se voient des ruines assez importantes. On y trouva des monnaies gallo-romaines. — Voir D^r H. VINCENT : *Inscriptions anciennes de l'Arrondissement de Vouziers*.

VAUX-VILAINE

Derrière l'Église. — Les Prussiens venaient d'occuper le village de Vaux. Un de leurs sous-officiers ayant été tué dans une rencontre avec les francs-tireurs, quarante habitants du village sont enfermés dans l'église. Au presbytère se réunit un conseil de guerre que préside un colonel. Le maire, à qui l'on demande de désigner trois personnes pour être fusillées, refuse. On offre au curé de lui laisser indiquer les *trois plus méchants* qu'il connaît dans sa paroisse; le prêtre répond en offrant sa vie. Inpatienté, le colonel entre dans l'église : « Il faut, dit-il, que trois d'entre vous soient fusillés et que dans vingt minutes ils m'aient été désignés. Tirez au sort! » Les malheureux hésitent à comprendre, ils restent atterrés. Une voix alors s'éleva qui désigne deux mobiles blessés agonisant dans l'église depuis quelques jours. Un officier prussien déclare que cet impôt du sang est personnel à ceux de Vaux-Vilaine et qu'alors les militaires en sont exempts. La même voix s'élève encore, c'est celle d'Eugène Petit, manœuvre. Pour éviter les chances d'un choix mortel, une infâme le pousse à désigner les trois victimes : Jean-Baptiste Depreuve, ancien berger communal, vieillard âgé de soixante-dix ans; Louis Georges, berger en exercice; et Charles Georges, un jeune homme, âgé d'à peine vingt ans. Personne ne protesta contre cette désignation infâme; on vit, au contraire, les mains se lever en signe d'assentiment. Quelques minutes après, ces infortunées victimes tombaient mortes, frappées par les balles prussiennes.

Le lieu — aujourd'hui terrain cultivé — qui fut le théâtre de ce drame horrible s'appelle *Derrière l'Église*.

Le Chainon. — C'était encore en 1870, pendant la guerre. Les francs-tireurs, dans les bois, tiraient sur les Prussiens qui se trouvaient au lieu dit *le Chainon*. Un officier tombe mort; une balle l'a frappé dans le dos. Evidemment, ce n'était pas une balle des francs-tireurs, auxquels il faisait face. Encore moins avait-il été tué par un habitant de Vaux, car, depuis le matin, tous les fusils étaient réquisitionnés, sur l'ordre d'un capitaine allemand, et portés à la mairie où, pour les mettre hors de service, on avait, à coups de marteaux, aplati leurs canons.

La Petite Dime. — Le Terrage. — La Terre du Marquis. — La Tour. — Ces lieux-dits sont les seuls qui méritent d'être relevés; ils rappellent les deux châteaux de Vaux-Vilaine : — un château détruit pendant l'époque révolutionnaire, et dont les

pierres, les charpentes servirent à construire plusieurs maisons de Vaux-Vilaine ; — une forteresse qui s'élevait tout proche de la rivière au lieu dit, maintenant, *la Tour*. Et sans doute aussi une « maison seigneuriale » dont l'un des murs, fort bien conservé, fait partie d'une maison place du Hameau.

L'Aisance de Vaux. — L'église, fort ancienne, n'a rien de remarquable ; elle fut incendiée — les traces d'incendie sont encore visibles, — mais à quelle époque ? Dans l'intérieur, un tableau représentant « le baptême de Clovis par saint Remi » et, affirment tous les gens de Vaux-Vilaine, d'une « valeur considérable ».

Le souvenir de saint Remy s'est conservé dans la légende locale. Alors qu'il catéchisait Clovis à Thin, saint Remy fut averti qu'on voulait le tuer. Aussitôt, il envoyait à Vaux, priant ses habitants de lui venir porter secours ; et ceux-ci, tous en grande hâte, coururent protéger Remy ; lequel, en récompense — étant venu lui-même les remercier, — leur donnait, par indivis, un terrain très vaste, appelé aujourd'hui *les Aisances de Vaux*. Mais les habitants de Vilaine, qui n'étaient point allés protéger le saint, furent exclus de cette libéralité.

Le Bois des Pothées. — Toutefois, plus tard, saint Remy engloba Vaux et Vilaine dans une même générosité, en leur donnant la jouissance d'une vaste portion de terre — forêts, prés, champs — dite aujourd'hui *le Bois des Pothées*.

C'était aux temps de l'émigration, pendant l'époque révolutionnaire. Un seigneur — la légende n'a pas conservé son nom — traversait « le bois des Pothées », fuyant en Allemagne. Dans sa voiture, une énorme caisse toute remplie d'or. Cette caisse tombe. Le cocher arrête les chevaux et descend de son siège pour la ramasser. Son maître veut l'aider, mais la caisse était si pesante qu'ils ne purent la soulever. « Allons ! allons ! dit le seigneur, en route ! en route ! nous nous ferions prendre ; tant pis pour la caisse. Heureusement que j'en ai beaucoup d'autres cachées dans mon château ! »

VENDRESSE

Chemin de la Reine de Hongrie. — La célèbre reine de Hongrie passant un jour à Vendresse, sa voiture s'embourba dans une prairie qui se nomme, depuis cette époque : *Chemin de la Reine de Hongrie*. « Maudite prairie, s'écria-t-elle furieuse, puisse jamais l'herbe ne pousser sur ton sol ! » La malédiction

porta ses fruits, car, de temps immémorial, les vieillards affirment que les récoltes provenant de cette prairie sont toujours de qualité très inférieure.

A travers les champs, laissait trace ce *Chemin de la Reine de Hongrie* où passaient autrefois les chariots pour l'exploitation du minerai de fer. Puis, en 1570, des hauts-fourneaux s'étant établis à Vendresse, on abandonna ce chemin à la culture. Il est alors probable que ce terrain se trouva chimiquement et agronomiquement modifié sur tout son parcours et dans toute sa largeur, à cause du minerai tombé pendant le transport. D'où, sans doute, cette différence dans la qualité des récoltes recueillies en cet endroit.

« Marie, reine d'Hongrie et sœur de Charles V, voulant secourir son frère l'empereur, à l'encontre du roi Henri II, délibéra de lui tailler de la besogne, en entrant en Champagne par le Luxembourg. Son arrivée espouvanta moins les François que son attente, car elle y fit moins de mal qu'on ne pensoit ; bien qu'elle en fist beaucoup et peut estre autant que les Huns et les Normands. Cette amazone guerrière ravageoit tout par le feu et le glaive ce qu'elle avoit à la rencontre ; elle brusla des villes et châteaux ; elle prit la ville de Stenay sur le roy de France et la fit piller. Elle brusla le chasteau des Grandes-Armoises, elle ruyna celui de Sy... et le Mont-Dieu eut belle peur, car encore que la dite Marie fut princesse catholique... Néanmoins, comme son armée estoit composée de Luthériens, Hongres, Bourguignons et autres racailles et gens ramassez qui ne soucioient guère de piller comme leur sembloit, quelques censés du Mont-Dieu sentirent plustôt leur avarice que leur rage... »

~ Quelques mémento relatifs à l'histoire de Vendresse sont consignés dans un registre conservé à la mairie :

« 1643 : défaite des Espagnols à Rocroi. — 1643 : les Bourguignons ont été prendre les châteaux de la Morteau et d'Ambly. — 1645 : les Allemands sont venus à Vendresse, le 29 avril. — 1650 : le 23 octobre, les châteaux d'Ambly et de la Morteau furent pillés et réduits sans résistance de leurs seigneurs ; le 24 et le 26 octobre, les Bourguignons et les ennemis ont été à Vendresse et ont pillé l'église. — 1653 : au mois de juin, le cardinal Mazarin a fait démolir les fortifications du château de la Cassine. — 1658 : de mémoire d'homme de quatre-vingts ans, on n'a vu si grand déluge d'eau et de neige que depuis le 20 jusqu'au dernier de février de cette année, qui ont causé de grands dangers et des « fontes » de bâtiment. Plusieurs personnes et quantité de bestiaux furent submergés. »

~ C'est à Vendresse que le roi Guillaume de Prusse apprit la capitulation de Sedan. Il avait installé son quartier général dans la maison de M. Hanonnet de La Grange, qui fut si longtemps le conseiller général du canton d'Omont. Aussitôt arrivée cette extraordinaire nouvelle, la musique des Gardes joua la *Marseillaise*, les officiers de l'état-major allèrent au jardin et revinrent les mains pleines de lierre, dont ils couronnèrent la tête du roi, le sacrant — avant la consécration de Versailles — empereur d'Allemagne.

A dix heures, Guillaume alla se coucher. Cet homme, dont les armées venaient par leur nombre de vaincre la France et d'assurer à leur maître un des plus puissants empires de l'Europe, cet homme s'endormit en lisant un roman de l'enfantine « Bibliothèque rose » : *Les Exilés de Sibérie*. Ce volume resta ouvert dix années — en souvenir — sur la table de nuit, à la page même où l'avait laissé Guillaume lorsqu'il souffla sa bougie, le sommeil étant arrivé !

VERPEL

Le Fendoir. — Au lieu dit *le Fendoir*, sur une hauteur voisine de la rivière, on trouva des squelettes rangés à côté les uns des autres, avec une lance à côté de chacun. On découvrit également, au même endroit, des vases en terre et des médailles, d'origine gallo-romaine. Dans le village même, on mit à jour des monnaies romaines aux effigies de Constantin, de Maxime, de Maxence, de Dioclétien et de Licinius ; et aussi quelques armes peu caractéristiques.

VIEL-SAINT-REMY

La Bergeoterie. — Le nom de cet écart rappellerait-il ces anciennes et fort curieuses fêtes de la Noël, dites « bergeoterics » dont nous avons longuement parlé dans notre volume : *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes* ?

Un berger du village désigné pour organiser une « bergeoterie » invitait tous les bergers des environs, parmi lesquels il en choisissait deux qui représenteraient avec lui les trois rois mages. Et ces trois pasteurs, pour se déguiser en monarques, s'habillaient aussi fantastiquement, mais aussi richement qu'ils le pouvaient ; puis, accompagnés de leur cortège, allaient processionnellement à la messe de minuit.

Lorsqu'arrivait l'offrande, ces trois rois qui s'étaient, en attendant, arrêtés à la porte de l'église, s'avançaient vers l'autel, les yeux regardant la voûte et comme fixant une étoile qui leur aurait servi de guide. Ils s'arrêtaient devant le berceau de l'enfant Jésus, se prosternaient, offraient des présents à la poupée qui simulait le nouveau-né. Le défilé, dont les moindres pas étaient minutieusement réglés, se faisait au chant des cantiques qu'accompagnait une musique invisible. Dès que les trois mages avaient terminé leur adoration, hommes et femmes, déguisés en bergers et en bergères, passaient devant le berceau, tenant, tous et toutes, une houlette enrubannée ou un agneau en laisse. La messe terminée, on se réunissait chez celui des trois rois qui avait organisé la bergéoterie. Alors commençait un réveillon ne se terminant qu'à l'aurore, et qui, le plus souvent, n'avait rien de bien édifiant, ni de bien religieux.

VILLEMONTY

Les Trois Fontaines. — Au lieu dit *les Trois Fontaines*, « les bourgeois de Mouzon » livrèrent une petite bataille — 1673 — pour reprendre les reliques de saint Victor et de saint Arnould, que les bénédictins transportaient à Saint-Wamvre de Verdun, sous prétexte de les protéger contre les incursions espagnoles. Les reliques furent capturées. Grave affaire dont eut à s'occuper le Parlement. Les magistrats décidèrent que ces reliques seraient conservées, provisoirement, dans l'église des capucins de Sedan. Elles y arrivèrent conduites par une solide escorte que commandait M. de Termes. Six années plus tard, elles furent restituées à l'église Notre-Dame de Mouzon.

Giveaudeau. — **Ferme de Giveaudeau.** — Ferme appartenant à l'hospice civil de Mouzon. Maison forte au moyen âge. Fut plusieurs fois assiégée ; notamment par Turenne et par le comte de Grandpré.

« En fin janvier 1650 — lisons-nous dans le P. FULGENCE. — le comte de Grandpré, après avoir tenté de prendre Mouzon, vint assiéger le château-fort de Giveaudeau, qu'entourait un fossé rempli d'eau. Cinq personnes seulement se trouvaient dans le château. Elles résistèrent vigoureusement, en attendant que ceux de Mouzon arrivassent à leurs secours. Déjà les écuries étaient en feu, et le comte avait juré de raser ce Giveaudeau, bâti par les ducs de Vieuxville. Mais la résistance fut si vive que les agres-

seurs durent se retirer. Quelques jours après, Mazarin adressait une lettre d'éloges pour leur courageuse conduite à la défense de Giveaudeau. »

Cet ancien château-fort, reconstruit en l'année 1660 environ, existe toujours, ou du moins ses ruines imposantes. Elles se composent d'un seul corps de bâtiment rectangulaire, avec tourelles à chaque angle de la façade du midi, où se trouve la porte d'entrée qui avait son pont-levis. Cour au nord. Ecuries brûlées par l'incendie. La chapelle sert de poulailier. Elle devait être fort belle, si l'on en juge par la voûte et par les sculptures qui l'ornaient. Reste encore des cheminées remarquables et des escaliers monumentaux.

~ Le 88^e de ligne — que commandait le lieutenant-colonel Demange, — assailli comme tout le V^e corps dans les bas-fonds de Beaumont, s'était, en ordre parfait, retiré sur le plateau de *Giveaudeau*. Il formait, rive gauche de la Meuse, l'aile gauche de l'armée. Il avait, tout le jour, héroïquement combattu. Le soir, il avait seul tenu tête à l'ennemi, tandis que derrière lui le gros de nos troupes s'engouffrait sur le pont de Mouzon, pour entrer dans la ville.

Un moment, le petit bois, abandonné devant l'effort des divisions saxonnes lancées sur ce seul régiment, avait été envahi par les tirailleurs prussiens. Mais une centaine de nos hommes, commandés par le caporal Ganter, l'avaient repris.

Puis, le soleil couché, le régiment s'était, à son tour, replié par fractions, les unes au travers du plateau empourpré de rayons, d'autres à mi-flanc du revers abrupt, les autres en contre-bas dans l'ombre de la rivière. En se retirant, le tambour Dewars emporta sur son dos le sergent Laurens blessé de façon mortelle.

Après avoir erré longtemps sans trouver un gué, le groupe remonta sur le plateau devenu moins lumineux, que les masses prussiennes et saxonnes envahissaient de toutes parts, serrant de près l'arrière-garde française et occupant déjà le faubourg de Mouzon. Le passage du pont était fermé.

Le lieutenant-colonel dirigea son détachement vers la ferme de Giveaudeau et attendit que, la nuit tout à fait venue, l'ennemi sommeillât dans ses bivouacs. Puis, tous les feux éteints, il chargea l'un de ses officiers, le lieutenant Kelberger, qui parlait l'allemand, d'aller, à la faveur de l'obscurité et du silence, observer les positions respectives des deux armées. Le lieutenant reconnut que les Français occupaient toujours Mouzon sur la rive droite.

Ce que sachant, le lieutenant-colonel prit une résolution énergique : passer au travers du faubourg occupé par l'ennemi, franchir le pont, rejoindre l'armée. Aussitôt il fait, de ses deux cent dix soldats, onze sections disposées en colonnes, sur un front de dix hommes environ. Devant chaque section, un officier par rang d'ancienneté. Lui-même se met en tête, ayant à sa gauche le commandant Escarfaul, le capitaine adjudant-major Lordon, toujours prêt à marcher malgré qu'une balle, ce même jour, eut emporté son oreille ; enfin le lieutenant Kelberger qui vient d'explorer les positions franco-allemandes.

Vers quatre heures du matin, à voix basse, l'ordre : « En avant ! » est donné. La petite colonne s'avance silencieuse le long de la route. Elle marche sur ce plateau où dort toute une armée ennemie ! Tout à coup ce cri : « Wer da ! » On était tout proche de Mouzon. Pas un souffle ne répond. De nouveau et plus énergiquement : « Wer da ! » puis des coups de feu stridents. Cette fois, et à voix pleine, est jeté le cri : « En avant ! » Puis, au pas de charge, les Français s'élancent, enfilent le faubourg. Les grand'gardes allemandes accourent, ouvrent un feu violent. Ils sont aussitôt bousculés, traversés, dispersés. Le lieutenant Kelberger, qui guide la colonne, tombe à terre, tué net. Le lieutenant-colonel Demange, atteint dans le haut de la cuisse, tombe mortellement frappé.

— Couchez-moi sur la route, dit-il.

Puis du geste montrant le chemin à ses soldats :

— En avant ! ne vous occupez plus de moi !

A toutes les fenêtres, à toutes les portes se pressent des Allemands réveillés en sursaut. Des deux côtés de la route, ce sont, par toutes les issues, des bordées de coups de fusil, dont les maisons restent illuminées. La petite colonne passe au travers de ce torrent de feu, lardée dans ses flancs par des coups de baïonnettes lancés du rez-de-chaussée. Mais elle marche toujours sous la tempête de feu et arrive à la rivière. Le pont est barricadé, gardé solidement ; le poste renforcé. Sans hésiter, nos hommes se jettent sur l'entrée, escaladant les chariots qui l'encombrent. Des détonations les environnent. Parmi ceux qui tombent, le soldat Camors, qu'atteint une balle dans les reins. Le sergent Morel le prend sur son dos, l'emporte au travers des barricades, dans le flux des survivants.

Enfin le pont est franchi ! « Vive la France ! » On tombe dans les bras amis. On se compte ! Quatre-vingt-dix, seulement. Les autres jonchent la route sanglante. Mais à ce prix — si cher — on évitait la honte d'une capitulation, on conservait des braves pour la défense du pays !

VILLE - SUR - LUMES

La Ferme de Boisenval. — Jadis, l'un des principaux hameaux de Saint-Laurent. Erigé en commune le 20 avril 1872; recut pour *écart* le lieu dit *la Ferme de Boisenval*. La « terre de ville » appartient longtemps à la maison de Condé. Les carmélites de Charleville possédèrent sur son territoire d'importantes propriétés.

Pré de la Cave. — Bien que nous ne puissions signaler un lieu-dit à propos d'une ville fort importante qui, jadis, aurait existé sur le territoire où se trouvent aujourd'hui Saint-Laurent et Ville-sur-Lumes, nous n'en croyons pas moins devoir citer textuellement ces curieuses pages de Masson, dans ses *Annales ardennaises* :

« On a découvert des tombes anciennes au village de Watrincourt ou Saint-Laurent, sur le chemin qui conduit à Cons-la-Grandville et à Gernelle. Mais c'est surtout au hameau de Ville-sur-Lumes, dépendant de la commune de Saint-Laurent, qu'on a trouvé une source de richesses archéologiques, qui, malheureusement, n'ont pas été conservées pour la plupart. Entre les deux villages, sur le chemin qui conduit de l'un à l'autre, on rencontre des puits, des caves, des pavés, des briques, des pierres calcinées, des bois demi-brûlés, toutes sortes de restes de vieilles constructions, et, au milieu de tout cela, des médailles et monnaies romaines de diverses époques.

« La tradition locale place en cet endroit, dit *Pré de la Cave* à Saint-Laurent, une ville du nom d'*Angoury*.

« Ce nom d'*Angoury* est resté profondément gravé dans la mémoire du peuple, qui paraît, au contraire, avoir complètement oublié celui de *Castrice*; mais tout le monde n'est pas d'accord sur le lieu précis où l'on doit placer cet *Angoury*.

« De Châtillon dit que « d'anciennes chroniques, qui paraissent n'avoir d'autres fondements que des médailles que la « charrue des laboureurs a déterrées sur les hauteurs de Bertaucourt, rapportent qu'il y avait dans ce lieu une ville nommée « *Angory*, considérable du temps que les Romains faisaient la « conquête des Gaules, » ce qui lui donnerait une origine gauloise et lui assignerait pour siège, si l'on prenait les choses à la lettre, l'emplacement de *Castrice*. Aussi de Châtillon se hâte-t-il d'ajouter, lui qui n'est pas d'avis d'une aussi haute antiquité, qu'il est plus porté à croire que les Romains, ayant formé des

camps pendant plusieurs années en cet endroit, ont donné lieu à l'origine de *Castrice*, dont la ville retint le nom, ainsi que le comté. Mais il croit qu'après les désastres de la ville de Castrice, les peuples auront changé son nom en celui d'Angoury, qui, en langage vulgaire et ancien, dit-il, signifiait un lieu désert, abandonné, et propre à exciter la pitié. On voit que l'historien de Mézières, exclusivement préoccupé de Bertaucourt, et n'étendant pas sa vue au delà, n'y assigne à Castrice et à Angoury le même emplacement qu'en s'appuyant sur des conjectures et de vaines suppositions.

« Si le peuple a donné aux ruines de la première de ces villes le nom d'Angoury, il ne le leur a pas conservé ; car, en ce moment, ce lieu est devenu pour lui le *Basavau*, dénomination qu'un puriste a traduite par *Bazanval* (ce qui a permis quelques rapprochements avec Bazan, roi des Sicambres) ; et qu'un autre, se trompant sur la topographie, a modifiée et rendue plus présentable, en le transformant en Bois-en-Val, sans doute parce qu'il n'y a là ni bois, ni vallée d'aucune sorte.

« Il en résulte que la montagne dont il est question a eu successivement les noms de Bertaucourt, de Castrice, d'Angoury, de Basavau, de Bazanval, de Bois-en-Val, etc. Nous lui avons conservé sa première dénomination de *Bertaucourt*, qui est la plus connue dans l'histoire.

« Pour les habitants de Ville-sur-Lumes et de Saint-Laurent, l'emplacement d'Angoury n'est pas problématique. Ils l'indiquent dans le vaste champ situé entre les deux villages, au nord du hameau de Romery, où nous avons dit tout à l'heure qu'il existait tant de ruines, tant de vestiges anciens, et, pour eux comme pour nous, il n'y a pas de doute que Castrice et Angoury ne fussent deux lieux différents. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait admettre que la première de ces villes avait une étendue démesurée, et qu'elle embrassait, dans sa circonscription, jusqu'au village de Ville lui-même, ce qui lui donnerait quatre ou cinq kilomètres de longueur.

« Angoury, suivant nous, était un relais de poste ; mais il y en avait de différents caractères, et l'importance de ces établissements était plus ou moins grande, suivant les circonstances locales et les exigences du service sur la route qu'ils desservaient.

« C'est Auguste qui, à l'exemple des Perses et de Cyrus (les premiers qui, suivant Hérodote et Xénophon, ont établi les postes), plaça d'abord sur les voies militaires, de distance en distance, des jeunes gens agiles et bons coureurs, pour porter les ordres avec rapidité. Plus tard, le même empereur y ajouta dans les Gaules des voitures de transport, *rhedæ*, ses successeurs imitèrent

son exemple. En Italie, les courriers continuèrent à aller à pied et à courir déchaussés.

« Avec l'argent des provinces, on entretint bientôt des hommes et des chevaux dans les maisons de poste ; mais Alexandre Sévère mit cette dépense à la charge du fisc ; toutefois, les provinces restèrent chargées de l'entretien des étables. On nourrissait dans les angaries, non-seulement des chevaux, ordinairement au nombre de vingt, quelquefois de quarante, etc., mais encore, suivant les lieux, des bœufs, des mulets et des ânes.

« Pline dit que les stations étaient distantes les unes des autres de 150 stades ou 20 milles.

« Les postes étaient spécialement destinées aux messagers d'Etat chargés de porter dans les provinces les ordres de l'empereur, du préfet du prétoire, ou ceux des ducs ou gouverneurs. Les présidents de province pouvaient obtenir le service des angaries pour les chemins de traverse allant à une ville de leur ressort. Quatre chevaux avec un postillon étaient accordés aux comtes, trois aux tribuns militaires. Le droit d'user des postes ne s'obtenait que de l'empereur ou du préfet du prétoire, et l'autorisation devait être visée par le chef de la province où l'on voyageait.

« Aux relais de poste se rattachait le service des corvées, *angariae*.

« La corvée était d'abord l'obligation de fournir des chevaux ou des bêtes de somme pour la poste. Les habitants étaient aussi assujettis à des convois militaires ; ils se rendaient, pour satisfaire à cette corvée, aux lieux nommés *angara*.

« Dans ces endroits se faisaient quelquefois des dépôts de blé et de fourrages pour les troupes, de sorte que les relais étaient tantôt de simples maisons de poste où étaient nourris les chevaux et les postillons, tantôt un ensemble d'établissements divers où étaient réunis la poste, le magasin général des fourrages pour la cavalerie, le dépôt de blé pour les hommes de guerre, avec leurs accessoires et leurs dépendances.

« L'angarie de Ville-sur-Lumes devait avoir ce dernier caractère ; car ses ruines s'étendent sur une large surface, et l'emplacement était parfaitement approprié à sa destination. La station était au centre des grasses et riches prairies des bords de la Meuse, et elle était voisine de terres cultivées, produisant en abondance du grain et des fourrages. L'approvisionnement y était facile, et il devait s'y faire régulièrement.

« Angoury n'était pas seulement un relai de poste, un lieu de dépôt et d'approvisionnement, c'était encore un centre d'habitations nombreuses, variées, et renfermant une population qui appartenait aux classes diverses de la société. Nous ne voulons pas

dire que ce fût précisément une ville, quoique la tradition lui donne ce titre, et qu'en apparence le nom de Ville-sur-Lumes semble l'indiquer; mais on sait que le terme de *villa*, en latin, n'est pas synonyme de *urbs*, et qu'il s'applique à toute réunion d'habitations un peu considérable, et supérieure à celle de *vicus*, village. On l'emploie même dans un autre sens, pour signifier une simple maison de campagne, une métairie, où le propriétaire perçoit par lui-même le produit du domaine qu'il fait cultiver. Angoury devait avoir une activité commerciale assez grande et de l'industrie dans la même proportion. »

VILLERS-CERNAY

Saint-Renaud. — Au lieu dit *Saint-Renaud*, des fouilles mirent à découvert des constructions anciennes que l'on croit être d'origine gallo-romaine. Ce mot de Cernay semble rappeler « une clôture, une enceinte »; aucun vestige de remparts n'indique toutefois que Villers-Cernay — une commune peu riche en souvenirs historiques — ait été fortifié.

VILLERS-DEVANT-MOUZON

Le Chetaie. — C'est au lieu dit *le Chetaie* — corruption évidente de le châtel — que s'élevait, jadis, l'ancien château-fort de Villers, non loin de l'église actuelle. De ce château, ne restent aujourd'hui aucuns vestiges; sauf toutefois les caves mises à découvert lorsque fut construite la voie ferrée.

En 1436, le châtelain de Villers fit alliance avec Gauthier de Pierrepont, le seigneur de Bosneau, et quelques autres seigneurs, notamment ceux de Montigny et de Montcornet; cette alliance, pour venger Tristan, « damoiseau de Morialmé » qu'avaient décapité les bourgeois de Liège. La paix d'Arras ayant eu pour conséquence le licenciement des routiers et maintes bandes de mercenaires, ceux-ci furent achetés, soudoyés et, les seigneurs alliés à leur tête, ils allèrent ravager les terres, les domaines possédés par l'évêque de Liège, Jean de Himbert. Mais l'évêque eut aussi son armée: trois mille chevaliers et douze cents fantassins qui, ayant détruit les forteresses de Bosneau, de Borin et d'Aubigny, s'apprêtèrent à marcher sur Mouzon pour, de cette ville, aller incendier Villers. Les Mouzonnais, peu soucieux de voir ces troupes

et les redoutant, offrirent à l'évêque de détruire aussitôt le château-fort de Villers. La promesse fut tenue ; et ainsi fut évitée, pour le pays de Mouzon, cette incursion de l'armée liégeoise.

Le Bois Curmont. — En 1778, M. de Colin de Curmont achetait une partie de la seigneurie de Villers. Il a laissé son nom au lieu dit *le Bois Curmont*.

L'Etang. — Le lieu-dit où se trouvait une filature de laine, consumée par l'incendie, rappelle l'étang seigneurial, d'où les seigneurs de Villers tiraient leur poisson.

Le Mont de Brune. — Le Terme d'Autrecourt. — Le Chêne. — Le 28 août, une compagnie de sapeurs — 3^e régiment du génie — fut chargée de jeter un pont de chevalets sur la Meuse qu'en cet endroit devait traverser une partie de l'armée dite de Châlons. Nos braves sapeurs passèrent toute la nuit à dresser ce pont. A trois heures de l'après-midi, il était terminé. On attendait les troupes du général Douai. Mais de la Besace, où il était, le général, pensant que les Prussiens s'étaient emparés de ce pont, marcha sur Sedan en passant par Remilly.

A trois heures et demie, arrivaient les premiers fuyards venant de Beaumont, talonnés par les Prussiens qui, voyant ce pont, le criblent d'obus lancés du *Mont de Brune* et des hauteurs du *Terme d'Autrecourt*. Quelques obus égarés — ou lancés à dessein — tombent dans Villers, éclatent, labourent les maisons. Un de ces obus atteint, sur la route de Remilly, au lieu dit *le Chêne*, un fuyard qui fut enterré dans le cimetière de Villers ; c'est d'ailleurs le seul militaire, de la guerre franco-allemande, qui y soit inhumé.

Les Prussiens, ce soir-là, ne traversèrent point Villers, et campèrent à un kilomètre d'Autrecourt ; mais, le lendemain, ils prirent leur revanche, en pillant tous les villages d'alentour. Ce fut une panique : on se cachait dans les caves, on fuyait. Ce qui permit aux Prussiens de s'installer en maîtres dans les maisons, et faire main basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent : vins, liqueurs, bière, provisions alimentaires de ménage, sans compter les réquisitions.

Les uhlans rencontrent dans une rue de Cernay un camionneur qui voiturait un petit baril d'eau-de-vie. S'en saisir, le mettre en perce, le boire gloutonnement, fut chose bien vite faite.

Sur ce même pont à moitié démoli — et qu'enleva entièrement, pendant l'hiver de cette même année, une crue de la Meuse — passèrent les troupes allemandes lorsqu'elles continuèrent leur marche sur Sedan.

VILLERS-LE-TILLEUL

Le Moulin. — En ce lieu se trouvait le moulin banal et le four banal, dont les revenus appartenaient au couvent de Saint-Vincent et aux comtes de Rethel. Four et moulin disparurent lorsque Villers-le-Tilleul fut complètement incendié, après que fut pris le château d'Omout.

VILLERS-SEMEUSE

Chalandry. — Propriété appartenant aux Annonciades de Mézières.

D'après les pièces que conservent les archives des Ardennes, relatives aux mesures indiqués par Daniel de Sahuguet qui, outre le régiment du roi, commanda le régiment levé par Fabert dans la principauté de Sedan — vers l'an 1650, — les louanges données au courage et à l'excellence de ce chef militaire ne sont pas exagérées. Selon son avis, on construisit sur la rive gauche de la Meuse, de Saint-Mihiel à Revin, à tous les ponts, gués et passages, tantôt des tours en maçonnerie, tantôt des redoutes en terre avec corps de gardes. Les villages voisins, dans un rayon déterminé, durent pourvoir à leur entretien, fournir les hommes d'armes chargés d'y monter la garde tour à tour. Un nombre plus considérable de villageois, lorsqu'ils entendaient l'appel du tocsin, devaient venir prêter main-forte aux premiers, aussitôt la moindre alerte. Vers 1725, les défenses de la frontière entre la Meuse et l'Aisne furent complétées, d'après le même système, par le marquis de Hsle, au moyen d'une ligne d'ouvrages allant de Mézières à Signy-le-Petit. — Voir dans la *Revue historique ardennaise*, année 1894, pages 257-268, une intéressante étude de M. PÉLICIER, les « lignes de défense de la Champagne sur la Meuse et la Chiers en 1744 », — et pour « la ligne de défense de la Semoy », *Revue historique ardennaise*, pages 170-174, année 1895.

Censes des Suyans, des Chandeliers. — **Les Prés la Carpe.** — Furent des propriétés appartenant aux Chanoines de Mézières, qui possédaient encore le *Bois-Brûlé*, aujourd'hui figuré par quelques arbres seulement. A Villers-Semeuse, commune formée de deux hameaux réunis en 1828, s'élevait, jadis, une *maison forte*, d'où nous vient le château actuel. Dans cette « maison forte », Jean Oudin, de Verpel, l'un des conseillers favoris du roi Charles VI, fut enfermé par le duc de Bourgogne qui, aux temps

fameux de la démenche royale, cherchait à supprimer tous les serviteurs ou tous les amis dévoués du roi.

Villers est au centre du territoire; plus au nord-ouest est Se-meuse, non loin du fleuve. Un chemin conduit du village à la Meuse; au bout, une vieille tour, en ruines aujourd'hui. En cet endroit, jadis, un pont ou un bac permettant de communiquer avec Romery.

VILLERS-SUR-BAR

Le Fer-à-Cheval. — Nous avons souvent dit que maints et maints noms de lieux n'évoquaient aucun souvenir d'histoire ou ou de légende, mais tiraient leur nom, assez communément du moins, de leur situation géographique, d'un accident de terrain, d'un procédé de culture : par exemple, *le Fer-à-Cheval*, parce que ce champ a la forme d'un fer à cheval.

La Maladrerie. — Le Champ du Taureau. — Nous avons déjà mentionné semblables lieux-dits : celui-là rappelant les lépreux; celui-ci le « taureau banal ».

Le Grand-Condé. — Au *Grand-Condé* — il y a, pareillement, le *Petit-Condé*, — une ferme où passa la nuit le vainqueur de Rocroi, alors qu'avec ses troupes il allait en Hollande.

Le Moulin. — Lieu-dit où se trouvait le moulin banal.

Le Pré de la Rozière. — Une des censes — contenant quatre *fauchées* — qui appartenait aux ducs de Bethel-Mazarin. Dans l'état des recettes — 1737 — tenu par le sieur Payot, « procureur général de la duchesse de Mazarin », nous lisons, notamment :

« Madame la duchesse de Mazarin est seule dame justicière à Villers, tenue au droit de corvée, gîte, loyal aide, morte-main et releveur. Son droit de gîte est de deux quartels d'avoine, pour chaque laboureur; la femme veuve non labourant, une poule et un quartel d'avoine. Chacune charrue de Villers-sur-Bar doit faire par chacun an deux voitures pour ma dite dame, à quelconque usage quelle en a besoin au dedans des terres de la dite prévôté. Advenant guerre en la ville et terre de Donchery, les hommes de Villers-sur-Bar doivent aider ma dite dame, tant de leurs corps que de leurs biens pour la défendre, et si elle est prise en la guerre de la dite terre, ils lui doivent bailler secours et aide pour sa rédemption, jusques à la quantité d'icelle, et comme une autre terre si l'une l'aidera. Si aucun de Villers-sur-la-Bar va de vie à

trépas, sans hoirs procré de son corps en loyal mariage, la moitié de la succession mobilière échoit en morte-main au profit de madame et lui appartient : droit de releveur. Si aucun étranger délaisse à son trépas aucun bien, il appartient par ma dite dame par droit d'aubaine... Sur la rivière de Bar lui appartient l'autorité d'y avoir bac, ponton ou nacelle, pour passer et trajetier quand besoin est. »

Il est intéressant — et sans doute nécessaire — d'expliquer quelques-uns de ces termes en usage dans le droit féodal :

Corvée. — Etablie par les rois mérovingiens pour les besoins de l'Etat — Etat alors bien peu vaste, bien précaire — et aussi de la cité, la *corvée* fut appliquée par les seigneurs à leur profit personnel. Ils la considéraient comme dette, que les serfs avaient contractée envers eux pour prix de leur affranchissement ; et même sans qu'il y eut affranchissement. Les corvéables devaient fournir des *journées de corps et de bras*, des journées de bêtes de somme et de chariots. Suivant les régions, ils labouraient les terres du seigneur, épandaient ses fumiers, faisaient ses semailles, récoltaient ses blés, soignaient ses vignes, travaillaient à ses châteaux, traquaient le gibier. Prévenus deux jours à l'avance, ils devaient se rendre sur les lieux avec leurs attelages, leurs instruments aratoires, leurs outils, *se nourrir à leurs frais*, et travailler du lever au coucher du soleil. La corvée — un des droits seigneuriaux les plus arbitraires — se perpétua jusques aux derniers jours de la monarchie, comme un vestige de travail servile ; mais, au dernier siècle, elle ne devait pas dépasser un certain nombre de journées. Abolie le 4 août 1789, elle revit, mais bien amoindrie, dans les prestations.

Droit de gîte. — N'est qu'une conséquence du *droit de pourvoierie* par lequel le roi et les seigneurs s'arrogeaient le droit, l'un « chez ses sujets », l'autre, dans sa mouvance, « chez ses vassaux », de prendre pour eux, pour leur famille, pour leurs officiers, pour les gens de leur suite, pour leurs chevaux, pour leurs chiens, les provisions de toute espèce, et même des voitures, à charge par eux de fixer le prix de toutes ces réquisitions. Le roi Jean déclara renoncer au *droit de pourvoierie*, et défendit aux seigneurs d'en user. Mais de quelle façon fut, dans la suite, observée cette défense ?

En vertu du *droit de gîte*, le roi et les seigneurs, lorsqu'ils voyageaient, exigeaient pour eux et leur suite le logement et la nourriture pendant un jour et une nuit.

Loyal aide. — Le vassal noble n'acquittait envers son seigneur, aux premiers temps du moyen âge, comme impôts fixes que les « aides aux quatre cas » : 1^o quand le seigneur armait son fils

chevalier; 2^o quand il mariait sa fille; 3^o quand il partait pour la croisade; 4^o quand il était prisonnier de guerre, pour payer sa rançon. Les aides extraordinaires ne pouvaient être levés qu'avec son consentement. Les roturiers, au contraire, étaient soumis à la taille seigneuriale; c'était le signe de leur origine servile. Elle devait être appliquée à des dépenses d'intérêt général : entretien des chemins, réparation des ponts par exemple, mais elle ne recevait pas toujours cette destination. Pour un grand nombre de seigneurs elle n'était qu'une exaction dont ils profitaient seuls, et avec quelle injustice! Ils fixaient arbitrairement la quotité des tailles, en levaient plusieurs dans la même année, répétant que : « le vilain est taillable et corvéable à merci. » Quelquefois même, ils les levaient à main armée. Outre la taille, le roturier payait encore, à titre d'aides, les *lods et ventes*. Droits payés à la vente d'un héritage censier — nous avons plus haut expliqué le mot cens — chaque fois que la terre changeait de mains; le cens, rente foncière, perpétuelle et non rachetable, que certains feudistes — interprètes du droit féodal — regardent comme représentant le loyer de la terre, mais dans laquelle il faut plutôt voir une marque de roture, de dépendance vis-à-vis du seigneur. Le cens s'acquittait en grains, en argent, en volailles et, principalement, en chapons. Il était minime, mais le seigneur pouvait, à sa volonté, toujours y ajouter *le sureens* — ou accroissement de cens, — il finissait par devenir onéreux. A défaut de paiement pour l'année courante, le seigneur exigeait, parfois, les arrérages de vingt-neuf années.

Aubaine. — « L'aubain » était l'étranger qui, ayant habité un an et un jour sur la terre seigneuriale, devenait « son homme, sa chose ». C'était comme une *épave* jetée sur la terre féodale et appartenant au seigneur. Même certaines coutumes appellent l'aubaine une « épave ». Exemple : « Sont, dit la coutume de Laon, réputés épaves ceux qui sont natifs hors du royaume et demeurent au dit royaume. » Le 6 août 1790, l'Assemblée constituante abolit le droit d'aubaine, considérant que ce droit « est contraire aux principes de fraternité qui doivent lier tous les hommes, quels que soient leur pays et leur gouvernement; que ce droit établi dans des temps barbares doit être proscrit chez un peuple qui a fondé sa Constitution sur les droits de l'homme et du citoyen, et que la France libre doit ouvrir son sein à tous les peuples de la terre, les invitant à jouir, sous un gouvernement libre, des droits sacrés et inaliénables de l'Humanité. »

Morte-main. — Ce mot, sous l'ancien régime, avait deux significations. Il désignait les corporations ecclésiastiques ou laïques, dits *mainmortables* parce que les biens ne sortaient pas de leurs

mains, quand ils les détenaient. Ils avaient la *mainvivé* pour recevoir et la *mainmorte* pour rendre. Aussi ces corporations étaient-elles obligées, lorsqu'elles acquéraient, de payer une indemnité au seigneur ou au roi, représentant la part d'impôts qu'ils ne pouvaient plus prélever sur ces domaines.

Les gens de condition servile étaient dit mainmortables, parce qu'ils étaient « reconnus morts quant aux fonctions civiles et politiques ». Si l'on en croit le feudiste Laurière, le nom de mainmorte vient « de ce qu'après la mort du chef de famille, soumis à ce droit, le seigneur venait prendre le plus beau meuble de sa maison; et s'il n'y avait pas de meuble, on lui offrait la main droite du mort en signe qu'il ne le servirait plus. » Deux classes parmi ces mainmortables : les uns devenaient libres lorsqu'ils renonçaient à leurs terres; les autres serfs de corps, « attachés à la glèbe », n'étaient libres que si le seigneur les affranchissait. Louis XVI supprima la mainmorte par un édit du mois d'août 1779 que le Parlement n'enregistra pas sans protester vivement et avec des clauses restrictives. Aussi fallut-il la nuit du 4 août 1789 pour que la mainmorte fût définitivement abolie.

Releveur. — Qui pouvait user de *la relevoison*, droit de mutation payé au seigneur lorsqu'un héritage grevé de cens changeait de propriétaire soit à suite de succession, soit par vente, soit par quasi-mutation à suite de mariage.

Fauchées. — L'espace de prairie qu'un faucheur pouvait faire dans une journée, ou avant de re-aiguiser sa faux.

VILLERS-SUR-LE-MONT

La Grand'Rue. — En l'an 1200, environ, il est fait mention d'une ferme appelée *Villers-la-Montagne*, et son « écart » *la Louverie*. Autour de cette ferme se groupa, se forma Villers-sur-le-Mont. Le village n'occupait pas alors l'emplacement qu'il occupe de nos jours, mais se trouvait plus à l'est, sur le lieu dit *la Grand'Rue*, aujourd'hui pré communal où l'on voit encore quelques vestiges de maisons.

La Cense. — Villers-sur-le-Mont fut brûlé par les impériaux lorsqu'ils envahirent, François I^{er} régnant, la Champagne. Après ce désastre, une nouvelle ferme s'éleva, juste à l'endroit où se trouve actuellement l'école communale. Cette ferme et ce lieu se nomment *la Cense*. A l'ouest, un puits qui s'appelle *le Puits de la Casse*, c'est-à-dire *de la Cense*. Autour de cette cense fut recons-

truit Villers, tel, ou à peu près, que nous le connaissons maintenant.

Les Terres des Bois. — Villers-sur-le-Mont eut pour suzerains, jusques à la Révolution, les seigneurs et propriétaires de la forêt d'Enelle, dont le dernier maître fut le marquis d'Ecquevilly. Les habitants de Villers payaient au suzerain les redevances que voici : la seizième gerbe de toutes espèces de grains ; quatre quartels d'avoine, mesure de Charleville ; une poule ; trente-cinq centimes en argent, dit droit de bourgeoisie. En outre, défense de voiturer les grains avant ou après le coucher du soleil, parce qu'il fallait, « avant de rentrer la récolte, que les droits du seigneur eussent été payés au fermier. »

Par contre, les seigneurs permettaient aux habitants « d'aller couper le bois sec sur le vert et de laisser paître leurs chevaux et leurs poulains sur les terres en jachère, au lieu dit *les Terres des Bois*, dans la forêt d'Enelle qui se trouve, aujourd'hui, sur le territoire de Balaives-et-Butz.

Le Tilleul de Justice. — Sur ce terrain communal, dont la possession engendra de longs et ruineux procès, s'élevait un tilleul — arraché en 1845 — à l'ombre duquel « le seigneur » rendait la justice.

VILLY

La Croix de Villy. — Touchant presque la limite de La Ferté, un endroit dit *à la Croix de Villy*, — croix érigée en 1501, après un voyage que fit à Villy le comte de Chinny, et en souvenir de reconnaissance pour le droit d'usage qu'il accorda dans les bois de Merlanvaux.

Pendant la période révolutionnaire, un détachement de l'armée du Nord campait à la Croix de Villy. Il était commandé par le général Loyson, qui reçut l'ordre d'aller détruire la célèbre abbaye d'Orval.

La Grange de la Dime. — Les moines de cette abbaye prélevaient la dime à Villy. Leur *Grange de la Dime* existe encore, près de l'église, anciennement église fortifiée et dont il reste une tour. Le crochet — on l'a gardé longtemps — qui servait à ramasser les gerbes de la dime était en bois, recourbé aux deux bouts, chaque pointe étant ferrée pour piquer les gerbes et les porter ensuite sur l'épaule.

La Place du Four. — Le Moulin banal. — La Potence. — Lieux-dits que nous avons eu, déjà, l'occasion d'expliquer. On les retrouve un peu dans tous les endroits où le seigneur châtelain avait droit de haute-justice.

Waleppe. — Sur ce lieu-dit une fée fileuse, comme à Saint-Laurent, comme à Linchamps. Elle filait, filait, filait matin et soir, sans jamais s'arrêter. On entendait le bruit de son rouet, mais on ne la voyait pas, à moins que ce ne fut un peu avant la tombée de la nuit ou le lever du soleil. Et encore fallait-il être bien privilégié. — Voir LINCHAMPS : *Le Château*.

La Croix-Morelle. — La tradition veut que Villy fut, jadis, une localité fort importante. Ce village est-il d'origine romaine? Est-il d'origine gauloise? Son nom semble indiquer une provenance celtique et signifier *Ville des prés humides*; étymologie justifiée par la position de Villy, près de la Chiers, sur le bord d'une prairie presque toujours inondée. Mais toutefois, que de communes ne s'appellent pas Villy et n'en sont pas moins inondées tout aussi régulièrement, tout aussi longtemps! Cependant il est certain que le village ne se trouvait pas, jadis, à l'endroit où il se trouve actuellement; il était plus proche de la Chiers, à côté de la *Croix-Morelle*.

La Hache. — Au onzième siècle, Villy formait une double seigneurie. Vautier, seigneur du château de Dun-sur-Meuse, et Azeluse, sa femme, possédaient en franc-alleu l'endroit nommé *la Hache* sur le territoire de Villy. Ils donnèrent au prieuré de Dun-sur-Meuse, qu'ils venaient de fonder, l'alleu de Farceio qui dépendait de ce franc-alleu de la Hache sur lequel, alors, le prieur de Dun eut des droits considérables.

Entrait-il à Villy, il recevait « des manants » une somme d'argent pour son cheval de parade. En outre, ces manants devaient lui promettre de couper et de rentrer ses foins.

Ils ne pouvaient passer dans la seconde seigneurie qu'après une absence d'une année et un jour, par force majeure; défense leur était faite de se marier sans la permission du prieur. Ces abus iniques, appelés des « droits », furent en vigueur jusques au seizième siècle.

Le Camp de Bar. — En l'année 1410, André de Nancy, sire de Marchevelle, imaginait un moyen fort simple de prendre le château de Villy, pour s'y établir en maître. Il vint faire une visite toute d'amitié au possesseur de ce château et l'en expulsa bruta-

lement. Quelques mois après, Antoine de Brabant et le duc de Bar, après un combat au lieu dit *le Camp de Bar*, stipulèrent une trêve à suite de laquelle André de Nancy fut obligé de restituer le château à Jehel, son légitime possesseur et maître.

La Bataille. — En 1443, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, envoya Philippe de Vaudrey, avec de fortes troupes, assiéger le château de Villy. Le « damoiseau de Commercy, seigneur de Sarrebrück », étant venu au secours des assiégés, pénétra, par stratagème, dans le camp des assiégeants et fit Vaudrey prisonnier. Alors arrivèrent en renfort de nouvelles troupes bourguignonnes, qui rencontrèrent, au lieu dit *la Bataille*, les gens du damoiseau. « Or, ajoute la chronique, le choc fut rude, et il y eut grand carnage. »

La Forteresse. — Toutefois les Bourguignons furent vainqueurs; ils s'emparèrent alors du château qu'ils détruisirent complètement, « de façon à ne jamais plus se relever ». Son emplacement s'appelle *la Forteresse*, où deux lions gardaient les trésors de Jehel enfouis en cet endroit.

Voici d'ailleurs cette *légende de la fleur d'or* :

Il y aura de cela bien, bien et bien des années, une nuit d'hiver, Gilles Prugnon, enragé fumeur, revenait des champs, sa pipe à la main, mais ne pouvant l'allumer parce qu'il avait perdu son briquet. Il traversait, mélancoliquement, le pré de la forteresse. Tout à coup il aperçoit à terre, luisant dans l'obscurité, des tisons enflammés.

— Oh! oh! se dit-il, cela tombe à merveille, et les bergers, en faisant du feu, eurent une heureuse idée; je vais donc pouvoir allumer ma pipe.

Il se baissa pour ramasser une braise. Mais en même temps qu'il allongeait la main, il recevait un coup sec sur les doigts. Instinctivement il retira sa main. Toutefois, comme il voulait, son impatience de fumer grandissant, coûte que coûte avoir du feu, il allongea la main une deuxième fois : encore un coup plus sec que le premier. Et chaque fois qu'il avançait la main, chaque fois il recevait un nouveau coup.

— Voilà, fit-il, qui est vraiment singulier; il y a donc, ici, des sorciers invisibles qui se chauffent?

Et, regardant à sa droite, à sa gauche, il vit, semblant garder les tisons, deux lions la patte en l'air, prêts à lui décocher un nouveau coup de patte s'il tentait encore de prendre du feu.

Gilles Prugnon s'enfuit épouvanté.

Le lendemain il revint à la forteresse, à l'endroit même où lui

était arrivée cette singulière aventure. Plus de charbons incandescents, plus de lions veillant. A la place, une belle fleur jaune, dont les pétales étaient autant de pièces d'or. Vite il voulut s'en emparer. Il tendit la main, et, comme la veille, il sentit sur ses doigts un coup sec. Mais les lions étaient invisibles.

Encore plus épouvanté, Gilles Prugnon s'enfuit.

Il retourna, cependant encore, au pré de la forteresse. Cette fois, il ne vit pas la fleur d'or et ne sut même plus reconnaître l'endroit où elle avait poussé.

Car il faut vous dire que, dans ce pré, Jehel, seigneur de Villy, avant de mourir avait caché tous ses trésors, dont il confia la garde à deux lions, et que cette fleur jaune fut une fleur engendrée par toutes ces richesses enfouies sous terre.

La fleur d'or et les deux lions n'apparaissent qu'une fois tous les cent ans. Mais la centième année a déjà passé sans que personne ait vu et la fleur et les lions. D'ailleurs, à quoi servirait ? Les lions faisant si vigilante garde, on ne pourrait s'emparer du trésor et, le lendemain, on ne saurait retrouver la place où, dans le pré, poussa cette belle marguerite jaune ?

VIREUX-MOLHAIN

La Buchère. — « Au point où le Viroin se jette dans la Meuse — Voir MIALARET : *Recherches archéologiques*, — sur un coteau regardant le sud on a trouvé des poteries, des médailles, des armes, une grande quantité d'objets d'origine gallo-romaine; notamment quarante-cinq médailles dont dix-sept absolument frustes. Les vingt-huit autres portent les noms d'Antonin le Pieux, de Constantin, de Licinius, de Constant et de Constance. Les principales poteries sont des urnes funéraires remplies de cendres, d'os calcinés et d'un charbon gras semblant provenir d'une combustion de matières animales; des vases en verre, des bassins, ou bols, belle terre noire et grise, de formes très variées. Les armes sont des haches et des épées droites de différentes longueurs ! On a retiré de ces fouilles, en outre, une grande quantité d'objets de toute nature : ferrailles, peignes, ciseaux...

« Les armes et les vases étaient placés dans treize caveaux murés. Quelques-unes de ces médailles étaient dans les sépultures, mais la plus grande partie fut trouvée éparse sur le sol. Puis une urne funéraire, de grande dimension, remplie de fragments humains calcinés, laquelle était protégée par quelques pierres plates à l'entour et recouverte d'une sorte de dalle. Ce nom de la

Buchère qui désigne ce lieu semblerait indiquer un terrain qui aurait servi à la crémation des corps. »

M. l'abbé ANTOINE combat énergiquement ces conclusions dans son volume : *Molhain*, « le Hameau et la Collégiale, » où le polémiste clérical l'emporte beaucoup trop souvent sur l'historien.

« A première vue — écrit-il, — l'opinion de M. Mialaret paraît très plausible, très proche de la réalité. « Pourquoi bûcher et bûchère ne seraient-ils pas de la même famille? » Eh bien! cependant, n'en déplaise à notre habile ingénieur, ils n'ont pas plus la même parenté que port et porte. Avec ce genre d'étymologie approximative, on ne serait pas moins bien venu à dire que « Montigny », notre ancienne annexe de Vireux, est la montagne de feu. Ce qui est absolument contraire à toutes les décisions de la science. Non! les bûchers n'étaient ni à la Buchère, ni à Montigny; ils étaient « aux Busta et aux Goulfases » de Ham et d'Aubrives, dans cette partie du bois appartenant aux deux communes où les rochers couronnent le paysage de leurs crêtes grisâtres et où sous les pieds desquels on extrait ce grès si beau, si apprécié, frère de celui de Molhain. D'ailleurs, si les grands bûchers — *busta* — avaient une enceinte réservée autour de laquelle les corps crémés recevaient immédiatement la sépulture, les cendres, au contraire, qui provenaient des seconds bûchers — *ustrina* — étaient renfermées dans des urnes funéraires, que l'on enlevait aussitôt pour aller les ranger, soit dans des caveaux particuliers, soit dans des « tumuli » alignés en certains endroits spéciaux, tels sans doute que ceux dont l'hémicycle montagneux de Vireux a fourni tant de curieux spécimens, surtout sur le versant de la belle propriété du châtelain de la Buchère.

« Ce mot de la Buchère a certainement sa racine dans les langues primitives. Buxus, en latin; Bussa, en italien; Buchs, en allemand, désignent le buis. Ajoutez à ce dernier nom allemand cet autre qui est « schère », qui veut dire écueil ou brisant, on aura, clairement, un lieu planté de buis tout proche les « écueils » du Viroin... Enfin le haut de la colline de la Buchère continue à s'appeler *le Terné aux Panquis*, ou la montagne des buis. D'autre part, le nom de *Chenaie* donné au coteau voisin, tout planté de chênes, est bien le contraire de la colline où n'apparaissent que les modestes touffes de buis et de larges buissons. »

Le Prétoire. — Le Chestillon. — Le Lari. — Au sud-ouest de Molhain, une hauteur qui domine tous les autres monts; c'est *le Prétoire*. Ce mot latin *prætorium* désignait à la fois le lieu où la justice était rendue par le Préteur et la tente du général en chef. C'était, dans tout camp romain, le quartier général.

Le lieu dit *le Chestillon* est évidemment le diminutif de Castellun = petit camp; et *le Lari* rappelle ces petits établissements militaires qu'avaient les peuples du Latium.

La Rue des Juifs. — Le Bacchus. — Les souvenirs romains abondent à Vireux. M. l'abbé Antoine, dans son ouvrage déjà cité, écrit : « Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à cette appellation, pourquoi existe-il à Vireux-Molhain une ruelle qui a retenu ce nom : *la Rue des Juifs*. Jadis ne se trouvait-il pas en cet endroit une synagogue, de même qu'il y aurait eu, sur le terrain dit encore *le Bacchus*, un temple dédié à ce dieu? »

Le Mont des Haies. — Les haies dans les forêts servaient, jadis, plus spécialement à la chasse. Ces endroits réservés se nommaient : Warrenny, Warames, Varennes, Garennas. Du mont des Haies — un pic boisé — dont la base plonge dans la Meuse — à égale distance de Ham et de Vireux-Wallerand, — on aperçoit toutes les localités du canton de Givet, avec d'immenses échappées sur Dinant et sur Philippeville. Toutefois, on ne peut voir le vieux quartier de l'ancien Molhain qui se dérobe dans les plis de son vallon, caché derrière une espèce de rempart naturel, « où se dresse, pareille à une tête de lion, une partie de ces pierres statives si chères aux Gaulois qui les adoraient, » ainsi d'ailleurs qu'ils adoraient aussi les fleuves.

— A l'opposé, *le Mont-Vireux*, bossué en maints endroits de « mottes militaires » : tertres ou cônes qu'élevaient les soldats romains, de même qu'au moyen âge il y eut les « mottes féodales ». Il ne serait pas impossible qu'en fouillant le sol de cette colline on mit au jour des boucliers, des armes, des médailles d'origine romaine.

Le Rû de Lire. — Le Fond de Virevi. — Le nom de cette petite rivière qui s'appelle le Viroin signifie, si nous nous en rapportons aux étymologies grecques et latines : détour, circuit, courbe. Nous avons — avec le même sens dérivant de la même source — dans le langage maritime : vire-vire, virevolte, virevande. N'est-ce pas bien, ici, caractériser les méandres de la Meuse et du Viroin? Un voyageur du seizième siècle, qui visitait les Ardennes à cette époque, ne manque pas de constater que « la Meuse arrive à Liège enflée de plusieurs rivières et ruisseaux, et lors, se jouant doucement en divers endroits de cette ville par ses *virevoutes*, fait plusieurs îles. »

De chaque côté de la Meuse, dans cette région de Vireux, il y avait, jadis, d'assez nombreux îlots dont les traces sont encore

relativement visibles. Au sud de Wallerand, l'eau occupait toute la partie du terrain où se trouve le chemin de halage actuel, et les chevaux du batelage passaient sur le tertre contigu, où se découvrent encore les grosses pierres qui, d'abord, après avoir été pour les peuplades anciennes des « pierres qui virent », servirent ensuite de solides bornes d'amarrage aux barques et aux bateaux. A rappeler, surtout, maints et maints méandres, îlots ou marais qui s'étendaient jusques au lieu dit *le Rû de Lire*, et aussi *le Fond de Virevi*, nom qui nous arrive, évidemment, comme le dernier écho de virevolte ou de Vireux.

~ Vireux-Molhain eut, jadis, une collégiale célèbre qu'aurait, en 752, fondée « très illustre dame Ada, épouse de Wibert, comte de Poitou. » Mais ne faisant ici que l'histoire des lieux-dits, nous ne pouvons que mentionner cette « collégiale ». Ainsi s'appelaient les églises desservies par une société de chanoines réguliers ou séculiers, que liaient ensemble certains règlements loyalement acceptés. Avant la Révolution, il y avait en France cinq cent vingt-six collégiales, parmi lesquelles ne doit pas être comprise celle de Molhain, parce qu'elle appartenait, alors, à la principauté de Liège.

Bayard-Mont. — Vireux-Molhain, comme le nom l'indique, se compose de deux parties. Molhain paraît être le quartier le plus ancien. Ses rues étroites, l'ancien chapitre des moines, dont on voit encore les habitations et la chapelle, semblent donner la certitude que de cet endroit naquit, pour s'étendre, le village.

Molhain ne serait-il pas la corruption du mot moulin ? Quel lieu des Ardennes était le plus favorablement situé pour les anciennes constructions de moulins à eau, qui dans l'antiquité eurent une si grande importance ?

Le Viroin, qui donne la force motrice au moulin, était certainement très poissonneux, puisque aujourd'hui encore bon nombre de pêcheurs, profitant des saisons où le poisson quitte la Meuse pour remonter les petits cours d'eau, y viennent butiner à même et font toujours pêche fructueuse.

A l'embouchure du Viroin, à Vireux, une cabane de pêcheurs dut s'établir primitivement ; d'où le nom de Pêcheux si commun dans les anciennes familles de la localité.

Ce serait là, d'après une étymologie sujette à caution, où le village prendrait l'origine de son nom : Vireux = Viroin ; Molhain = Moulin.

La montagne la plus voisine s'appelle actuellement le mont Vireux ; mais autrefois elle se nommait *Bayard-Mont*. On retrouve

ce mot dans l'épithète injurieuse que donnent parfois les enfants de Vireux-Wallerand à ceux de Vireux-Molhain : « Tu n'es qu'un *Bayarmont*. »

Au sommet du mont s'élevait un château-fort, que l'on dit avoir été l'un des châteaux appartenant aux quatre fils Aymon. Toutefois, on ne distingue pas très bien les vestiges de cette forteresse, surtout le mur d'enceinte.

D'après la légende, ce château fut habité par des pirates qui forçaient les bateliers, passant avec leurs barques chargées sur la Meuse, à payer un large tribut, sous peine de confiscation et de massacre. Lorsque ces pirates étaient poursuivis, ils trouvaient le moyen d'échapper des mains de leurs ennemis en s'enfuyant par un souterrain qui les conduisait de la cave du château dans un lieu boisé. Ce souterrain se voit encore en partie. On raconte même qu'il existait un conduit souterrain allant du mont Vireux vers Haybes, et en Belgique vers Vierves, d'autre part.

A Molhain, on admire d'ailleurs une église très ancienne : c'était la chapelle des moines. A l'intérieur, un certain luxe. Des travaux minutieux, exécutés avec un art merveilleux, témoignent d'une main habile.

On lit sur les pierres tumulaires de la chapelle ou du cimetière des inscriptions très anciennes, remontant au douzième ou au treizième siècle. L'église de Vireux est bien moins ancienne. On voit par les anciens registres de baptême, écrits en latin, qu'elle était une dépendance du chapitre de Molhain.

Molhain étant une communauté indépendante, le village de Vireux s'appelait Vireux-Saint-Martin. Depuis le départ des moines, le nom de Vireux-Molhain seul a survécu.

VIREUX-WALLERAND

Wallin. — Ce mot wallon — ce n'est pas un lieu-dit — désigne le pays qui comprend les provinces méridionales de la Belgique, le nord de la France, le nord des Ardennes : d'où *Vireux* dit le *Wallin*, le *Wallrand* et enfin *Wallerand*. Quelques dates aux murs de plusieurs anciennes maisons encore debout ; sur le manteau d'une antique cheminée, se lit le millésime 1011.

Isolé des pays voisins par les bois et par la Meuse, Vireux, malgré sa proximité de l'ancienne forteresse du Mont-Vireux, du château de Hierges, de Charlemont, n'abonde pas en souvenirs historiques, et ses lieux-dits restent alors sans signification. Ils dérivent surtout d'un nom de propriétaire ou d'un terme géographique : *Pré Nosquet*, *Clos Baudoin*, *Clos du Gaux*, *Verger du Fossé*,

le Bonnier — ancienne mesure agraire valant un hectare quarante ares, — *la Réserve des Chanoines, les Fauæ-Sarts, Terne de Lire, Terne d'Hargnies, les Bruyères, la Sablonnière, les Roches*. Maintes de ces appellations remontent au seizième siècle.

Le Château. — Appellation de l'emplacement sur lequel s'élève le château; mot peut-être un peu prétentieux, car l'ancien manoir des seigneurs de Vireux-le-Wallerand est de plus que modeste apparence. L'un de ses propriétaires fut le baron Sibuet, conseiller d'Etat, grand chambellan et fort impopulaire. Depuis quinze ans, le château, inhabité, reste sous la sauvegarde d'un concierge qu'assiste un jardinier.

Les Roches. — Ainsi se nomme un plateau couvert de landes se terminant en pente abrupte et formant une falaise dont la Meuse, autrefois, baignait la base. On y voit d'énormes blocs disséminés qui mirent au bon vieux temps les imaginations en éveil. L'un de ces blocs s'appelle *la Pierre qui tourne*, parce que cette pierre remuait et tournait aussitôt que le premier coup de cloche avait annoncé la messe de minuit. Sur un autre bloc, *la Pierre Saint-Georges*, l'empreinte d'un genou et de deux sabots de cheval. Saint Georges, une fois, était à Vireux, dont il est resté le patron. Poursuivi « par ses persécuteurs », dit la légende, il peut atteindre les roches, au galop de son cheval. Un coup d'éperon et, d'un saut prodigieux, le cheval franchit la Meuse, va s'abattre sur l'autre rive, au pied de « l'arbre Saint-Joseph »; arbre aujourd'hui desséché, mais dont les branches immenses et le tronc énorme attestent l'âge plusieurs fois séculaire. Et c'est lorsqu'il prit son élan désespéré, que le cheval incrusta sur la pierre, qu'il pressa pour rebondir plus fort, l'empreinte de ses deux sabots. Sans doute ! mais le genou de saint Georges ? Qu'importe, nous racontons une légende.

Non loin dans les bois de Haybes, deux autres pierres à empreinte : celle où se trouve gravée la figure de M^{me} de Cormon ; celle où les larmes de saint Martin ont laissé de petits creux. Nous avons raconté ces deux légendes dans notre volume : *Traditions et Contes des Ardennes*.

VIVIER-AU-COURT

Aucourt. — **Moraimont.** — **Tumécourt.** — *Aucourt* fut, à l'origine, une métairie construite par des moines. Elle dépendait

de Vivier, dont l'origine remonte au dixième siècle. Avec le temps, ce lieu-dit se développa, devint hameau et fut englobé dans Vivier. *Moraimont*, jadis moulin à farine. — *Tumécourt*. Existait en cet endroit des propriétés appartenant aux Annonciades de Mézières. A signaler ici les lieux dits *Derrière Aucourt*, *Derrière Tumécourt* et *le Grand-Clos d'Aucourt*.

Au-dessus des Quinze Cents. — En creusant le sol de ce lieu dit *Au-dessus des Quinze Cents*, on trouva des tombeaux contenant des squelettes et des armures d'origine romaine. En cet endroit, les troupes de César auraient eu, dit la légende, un camp de fort grande importance.

Le Pré du Pâquis. — On y rencontre des vestiges de voie romaine.

Berlichamp. — Des fouilles faites en ce lieu-dit mirent à jour des substructions importantes, des traces de puits, des objets du culte religieux; par exemple un ostensor; des instruments agricoles, des ustensiles de cuisine; bref, maints et maints objets. Quelle agglomération vécut en cet endroit? Est-ce un indice que Vivier, plus grand autrefois qu'aujourd'hui, s'étendait jusques à Berlichamp?

VONCQ

La Chaussée de Brunot. — Voncq fut sans doute la première étape de la voie romaine allant de Reims à Trèves : *Vungo vicus... leugas XXII*; vingt-deux lieues gauloises ou onze lieues, vieux style, qui répondent à la distance séparant Reims de Voncq.

Cette chaussée romaine est désignée quelquefois aussi sous le nom un peu défiguré de *Chaussée de Brunot* : ce nom de Brunot rappelle les travaux de réfection que la reine Brunehaut fit exécuter sur la plupart des voies militaires léguées par les Romains à nos premiers rois, lesquels étaient bien incapables d'en construire.

FLODOARD, dans sa *Chronique*, appelle Voncq *Vungum municipium*. Et dans l'ordonnance de Louis-le-Débonnaire en faveur de l'église de Reims, Voncq est dit *Castrum Vouzense*; dans le testament de saint Remi : *Vongus delego... ecclesiæ... vongensi, agrum apud officinam molinarum...*

Et en effet, il existe, sur la rive droite de l'Aisne, au pied de la colline que couronne le village de Voncq, un moulin à eau, dont la fondation remonterait à l'époque de l'occupation romaine.

Le déversoir en maçonnerie massive qui servait à l'aménagement de ses eaux et qui remplit encore actuellement le même office, fut l'objet de nombreux examens. Or, ces examens ont établi que cette digue en maçonnerie de ciment réunissait les vraies conditions de masse et de solidité qui caractérisaient tous les monuments d'utilité publique prodigués en Gaule par nos vainqueurs romains d'il y a deux mille ans.

Cette digue maçonnée devait, sans nul doute, appartenir au moulin. Le testament de saint Remi fut-il même inventé par l'archevêque Hincmar de Reims, pour lui servir dans certain procès en revendication, comme l'ont pensé quelques auteurs? Le document apocryphe, fût-il de quelques siècles plus jeune, ne détruirait en rien l'opinion faite bien précise sur l'origine romaine de ce moulin.

Si l'archevêque Hincmar eut, au neuvième siècle, démêlés à l'égard du moulin de Voncq, c'est probablement durant sa gestion administrative. Car dans un capitulaire de Charles le Chauve, daté de Servais 853, Hincmar figure parmi les trois envoyés, *missi dominici*, de ce prince dans le pays de Voncq — *in Vonziso*.

La Courconde ou Cour le Comte. — La *Courconde* est l'emplacement d'un château féodal très important remontant environ au dixième siècle, où se tenaient les audiences des comtes de Voncq. La *Cour le Comte* devenue la *Courconde* rappelle les anciens comtes de Voncq parmi lesquels figura probablement le Ganelon des quatre fils Aymon, sous le règne de Charlemagne; d'où le surnom de *Ganelons* donné aux habitants de Voncq. Les Ganelons de Voncq. Les traîtres Ganelons.

La Courconde faisant partie de la maison d'habitation de M. Léon Robert, député des Ardennes, celui-ci l'avait transformée en un jardin qu'il ouvrait aux « Voncquois » en temps de fêtes.

Cette Courconde n'était pas la seule dépendance de la maison Robert : elle en avait une autre à peu de distance et beaucoup plus considérable, qui se nommait *la Brouille* — en bas latin, *broilum*; en vieux français, *breuil*, — c'est-à-dire une forêt de peu d'étendue, un bois.

Le Moulin-à-Vent. — Sur le point culminant du village, dit *le Moulin-à-Vent*, on voyait encore, en 1854, les restes d'une tour très ancienne, aux murs fort épais. Les fouilles pratiquées en cet endroit mirent à jour de nombreux débris d'origine gallo-romaine. A six mètres de la terre, fut découvert un large fossé rempli d'ossements humains; assez proche, de grands vases funéraires. La position stratégique de Voncq permet de supposer que

les Romains eurent, en cet endroit, un poste militaire des plus importants. Les traces de cette occupation romaine paraissent s'étendre sur une fort longue étendue de terrain.

Le Chemin de la Reine. — La Croix Saint-Waast. —

A propos de Voncq, le D^r VINCENT, dont nous avons très souvent cité le savant ouvrage, écrit avec grande vérité : « L'éclat jeté par Attigny, depuis les temps carlovingiens, a détourné de Voncq l'attention des historiens locaux. Voncq est cependant supérieur à Attigny sous bien des rapports, même pendant la première moitié du moyen âge, et son antiquité remonte beaucoup plus haut. »

M. DE LONGNON, dans ses *Pagi de la Gaule*, a très savamment et très complètement parlé de Voncq. Une enceinte fortifiée, des institutions communales et politiques privilégiées datant de la domination romaine, une population riche et nombreuse que desservaient deux églises, l'une à la Vierge, l'autre à Saint-Martin, faisaient de Voncq une petite ville importante. Outre ses églises, Voncq possédait-il d'autres monuments ? Il est permis de le croire, autant, toutefois, que les lieux-dits peuvent nous renseigner. Le Mont-de-Jeux ne rappellerait-il pas un temple dédié à Jupiter dans les premiers siècles de l'occupation romaine. Un *Chemin de la Reine* existe à Voncq, conduisant à un vallon régulièrement elliptique où, si l'on faisait des fouilles, on rencontrerait, sans nul doute, les restes d'un amphithéâtre. Et le grand pont de pierre — on en retrouva quelques vestiges — qui servait au passage de l'Aisne par la voie romaine, lieu dit aujourd'hui *la Croix Saint-Waast* ? Ajoutons, comme topographie locale, que le Voncq gaulois paraît être cantonné sur le plateau à l'est de l'église actuelle, tandis que le Voncq gallo-romain s'étendit fort loin en tous sens dans la vallée et dans le lieu dit *la Brouille*, ce « broilum » de l'époque carlovingienne. Quant au Voncq féodal, il semble s'être tassé entre l'église et la *Courconde*.

L'invasion des Hongrois en 926, l'impuissance, la nullité des derniers Carolingiens amenèrent la décadence de Voncq. A Rethel fut alors transféré le point central de la puissance féodale ; puis les rois de France ayant donné les villages voisins et Attigny aux archevêques de Reims en 1102, ceux-ci l'érigèrent en châtellenie et y transportèrent le siège du doyenné substitué au pagus de Voncq démembré.

~ Le 24 septembre 1792, Voncq fut incendié par l'armée des émigrés. Le *Moniteur* nous a conservé le récit de ce sinistre reproduit avec plusieurs intéressants détails nouveaux — numéro du

10 avril 1849 — par le *Courrier des Ardennes*. Quelque temps après, était fondue l'une des cloches de l'église. Une tradition locale fait provenir le bronze de canons pris sur les Prussiens à Valmy. Voncq aussi souffrit cruellement, en 1870, pendant l'invasion prussienne.

VRIGNE-AUX-BOIS

Le Sugnon. — Sur le chemin de Vrigne-aux-Bois à Saint-Menges, au bas du lieu dit *le Sugnon*, on voyait, jadis, tout au bord du petit ruisseau, la statue de sainte Apolline. Pour guérir du mal de dents, ou le prévenir, il fallait s'agenouiller devant la statue de la sainte, lui adresser une prière, puis tremper dans le ruisseau un mouchoir, un linge quelconque dont on se frottait les dents lorsqu'il était bien mouillé. Alors, on le suspendait aux buissons qui bordaient, aux arbres qui ombrageaient ce ruisseau.

C'est au Sugnon que les habitants de Vrigne, unis à ceux de Floing, se réunirent en 1554 pour arrêter les Impériaux, tandis que le comte de Nevers, qui « commandait pour le roi en Champagne », assiégeait le fameux château de Lumes. Pour récompenser les habitants de Vrigne, Henri II les exempta de la taille et fit reconstruire le fort de cette bourgade.

~ Vrigne-aux-Bois, d'origine relativement récente — si l'on songe à maintes et maintes de nos localités d'origine gallo-romaine — est l'une de nos communes ardennaises les plus pauvres en souvenirs historiques. Ses destinées furent en grande partie liées à celles de Donchery. La tradition veut que Henri IV soit venu à Vrigne ; en tout cas, Louis XIV y passa la nuit, en revenant de visiter les nouvelles communes que lui donnait — 1680 — le traité de Rimogne.

A Vrigne, s'opéra la jonction des troupes allemandes, dans leur mouvement tournant combiné pour cerner la ville de Sedan.

VRIGNE-MEUSE

Les Rutes. — Indépendamment des *tumuli*, des sépultures isolées, des autres endroits d'inhumation marqués par des pierres droites ou couchées sur chaque tombe, les Gaulois avaient, évidemment, de véritables cimetières que séparait des « lieux profanes » une enceinte, une clôture formée d'une levée de terre.

Ces endroits étaient sacrés et en si grande vénération que, suivant Tacite, « personne n'y entraît qu'il ne fût lié, pour rendre

hommage, par cette attitude humiliante, à la majesté du dieu qui les habitait; et que si l'on venait à tomber, il n'était pas permis de se relever, même sur les genoux; il fallait sortir en se roulant. »

A Vrigne-Meuse, sur la rive droite de la rivière, s'étend une vaste plaine, qui, suivant l'opinion générale des habitants régionaux, fut occupée autrefois par une ville. Les laboureurs y rencontrent souvent des objets antiques, tels que médailles, urnes, armes. Les fouilles dans la partie la plus élevée de cette plaine, nommée *les Rutes*, où, selon toute apparence, un lieu de sépulture dut exister, firent découvrir de nombreuses fosses rangées par files, alignées du sud au nord, et renfermant presque toutes trois squelettes, aux pieds de l'un desquels, celui du milieu, était déposée une urne en terre noire, et à côté une hache, une lance ou un coutelas en fer. Indépendamment de ces objets, il s'en trouva d'autres aussi en fer, mais tellement altérés par la rouille, qu'il ne fut pas possible d'en déterminer la forme primitive.

Le reste du terrain offrait une terre pierreuse, mêlée de charbon, de tuiles à rebord, et de fragments de poteries de diverses couleurs.

Rencontrer dans la même fosse plusieurs squelettes, dont l'un est accompagné de ses armes, nous reporte à ces époques où l'on immolait sur la tombe des guerriers, des esclaves, des prisonniers destinés qui devaient servir leur maître dans un autre monde.

Vrigne-Meuse, d'ailleurs, aurait été, jadis, si nous en croyons la légende, une ville importante. L'incendie l'aurait détruite, comme il détruisit maintes et maintes autres de ces agglomérations considérables qui couvrirent, à l'époque gallo-romaine, le sol ardennais.

Nous lisons dans les *Annales ardennaises* :

« Cette destruction s'est opérée avec une fureur inouïe, d'une manière raisonnée; elle eut surtout pour agent l'incendie. On a trouvé, dans des caves effondrées, des monceaux de cendres bien conservés, qui font voir que le feu a été entretenu avec persistance et obstination pendant un temps assez long, et de manière à ne laisser debout rien qui fût combustible. C'était là, du reste, la manière de procéder des hordes barbares de la Germanie, qui voulaient mettre un désert entre eux et les Romains, et qui agissaient, en ravageant la Gaule-Belgique, autant par politique que par le désir immodéré du pillage.

« La ruine de la ville, que l'on suppose avoir existé sur le territoire du village de Vrigne-Meuse, n'a pas eu sans doute d'autres causes; mais ici, l'oubli le plus complet a suivi la catastrophe; et, sans les recherches auxquelles s'est livré M. César Roussel, les

faits qui la concernent seraient restés à l'état de tradition sur le lieu même. Cet antiquaire a considéré les tombes qu'il a découvertes, comme étant d'origine romaine ; nous avons pensé, au contraire, qu'elles étaient gauloises ; mais nous n'avons pas assez d'autorité en cette matière pour vouloir le contredire absolument.

« Vincy, sur le territoire de Létanne, ruiné aussi de fond en comble, aurait été, suivant les uns, un camp permanent, et, suivant les autres, une ville antérieure même aux Romains, et d'une certaine importance. On a trouvé sur son emplacement ou dans son voisinage beaucoup d'objets antiques, des médailles, des armes, des poteries, des tombes. On peut lire dans le *Courrier des Ardennes* des 1^{er} et 4 août 1840, une notice archéologique intéressante sur la vallée de Létanne où ces fouilles sont relatées, et où l'on donne, entre autres choses, la description d'une statuette antique en bronze bien conservée, et d'une certaine valeur artistique, représentant un athlète, joueur de palets.

« Beaucoup d'autres lieux ont également disparu dans la catastrophe de la chute de l'Empire romain ; car sur une foule de points isolés où il n'y a plus trace d'habitation, on recueille souvent des débris nous prouvant que des populations très compactes vécurent en ces endroits. »

Rappelons que sur les *Rutes* se trouvait « une épine séculaire » vénérée par tous les habitants ; mais un ouragan plus irrévérencieux brisa deux des trois troncs qui faisaient la beauté de cet arbre et qui, pendant huit grandes semaines, servirent à chauffer les salles de l'école.

Le Terme. — Ainsi s'appelle le sommet d'une colline où les Prussiens, en 1870, eurent un poste d'observation, pour, disaient-ils, « surveiller le général de Vinoy. » En fouillant la terre en cet endroit, furent trouvés de nombreux pans de murs, des fondations, des ossements et des armes.

La Fosse au Marché. — Peut-être un ancien lieu de sépulture, aujourd'hui comblé, ou encore un marais, actuellement desséché.

La Culbute-Noizet. — Extrait du plan d'abornement :

Jean-Baptiste Noizet, aux jours de l'arpentage,
C'étoit en mars soixante, avoit bel et bien bu.
La terre étoit unie, et malgré son jeune âge,
Enfants, souvenez-vous qu'il tomba sur son cul !

Lecteur, tu sais déjà pourquoi ce cantonnet
Maintenant s'appelle la Culbute-Noizet.

WADELINCOURT

La Cense du Gué. — Les travaux faits pour la navigation de la Meuse révélèrent l'existence d'un gué, en face de la place principale du village, proche le viaduc du chemin de fer.

Les étymologistes, d'ailleurs — voir HANNEDOUCHE, ouvrage cité, — affirment que ce mot Wadelincourt, jadis *Waudelaincurtis*, *Waidelincourt* et *Vuadelincourt*, signifierait : Cense du Gué.

En tout cas, l'origine du village est fort ancienne. Aux temps de Charlemagne il existait déjà. La *voie royale* qui liait les palais d'Attigny et de Douzy le traversait.

Rien de particulier dans l'histoire de Wadelincourt. Il eut, ayant été pillé, saccagé, brûlé — de nombreux calcinés le prouvent, — le sort de maints autres villages, dont nous avons déjà parlé, de cette région ardennaise. Annexé à la seigneurie de Raucourt, puis appartenant aux princes de Sedan, il devint terre française lorsque la principauté de Sedan fut, en 1642, annexée au royaume.

On suppose qu'il y eut autrefois, à Wadelincourt, un couvent de jésuites qui — continue la tradition — auraient construit l'église actuelle, d'aspect assez étrange. Ce couvent aurait existé « sur l'emplacement de la petite ville qui touche à cette église. »

WADIMONT

La Maison Rouge. — Lieu-dit et ferme. Sur cette *Maison Rouge*, jadis entourée de fossés, aucune tradition, aucune légende ne se sont conservées dans le village. On croit, mais sans preuve aucune, qu'elle fut, jadis, un temple protestant construit aux temps de la Réforme.

WARCQ

Les Hermines. — **Les Valentins.** — **Les Granges-Bertholet.** — **La Haute-Prêle.** — En ces lieux-dits, les Hiéronymites de Belair, d'abord, puis les Prémontrés, possédèrent de nombreuses métairies. « La cense des *Granges-Bertholet*, située de l'autre côté de la Sormone, sur le chemin qui mène à Etion, appartient, jadis, à la ville de Mézières, les Prémontrés n'y ayant qu'une chenevière. Elle finit par appartenir aux chanoinesses de Charleville, et ce domaine eut une réelle importance. *La Basse-Prêle*, aujourd'hui maison de campagne, et la ferme de *la Haute-Prêle*, situées sur le chemin de Fagnon, étaient exploitées par des

gens de la paroisse. Ce sont, aujourd'hui, deux petits hameaux.»
— VOIR DOM NOËL.

Les Granges-Pavant. — Tirent leur nom des seigneurs de Pavant, d'origine champenoise, qui longtemps, au seizième siècle, possédèrent les terres de Saint-Marcel, Clavy et Bogny.

Guilloy. — La Chapelle Saint-Hilaire. — Un village aujourd'hui disparu, et dont Warcq recut, vers le milieu du onzième siècle, la succession, s'appelait *Guilloy*. Comment fut détruite cette ancienne paroisse? Il serait difficile de préciser. Peut-être pendant la guerre sanglante qu'Éudes, comte de Champagne, fit à l'archevêque de Reims, en l'année 1033. A cette époque, fut horriblement ravagé tout le comté de Castrice. Dans l'église de *Guilloy*, avaient été déposées les reliques de saint Arnould, pendant que l'on construisait, dans le *château de Warcq*, la chapelle Saint-Jean où le comte Othon voulait les déposer. Il ne reste plus aujourd'hui de cette florissante paroisse de *Guilloy* qu'une petite chapelle dédiée à saint Hilaire, sur l'emplacement de l'ancienne église, à un kilomètre environ au sud de Warcq, sur une colline, près la rive gauche de la Meuse. C'est un lieu de pèlerinage.

Ce château de Warcq fut assiégé par l'archevêque Adalbéron. A l'aide d'un stratagème, il parvint à s'approcher de ses murs qu'il fit incendier, et bientôt tout l'ensemble de la place fut réduit en cendres. Seule, la chapelle castrale, qui renfermait le corps de saint Arnould, échappa miraculeusement à la violence du feu, bien qu'elle fût de bois. D'après la *Chronique de Mouzon*, les fortifications de Warcq étaient aussi en murailles de bois revêtues de terre à l'intérieur, tours de bois fort élevées et placées sur les bords des deux rivières; des fascines et des haies d'épines garnies de redoules en terre leur servaient de revêtement à l'intérieur. Aussi les assiégeants, qu'aidait un vent violent, eurent-ils la facilité plus que grande pour incendier de telles défenses. Les maisons de la place étaient également en bois, la nature du terrain ne permettant pas de les asseoir sur des fondements de pierre.

DOM GANNERON, dans ses *Centuries des Éssuens*, raconte cette jolie légende :

« Ce lieu de Warcq, réduit et présentement à un village, estoit, alors, beaucoup fort et muni tant par la situation du lieu que par les fortifications nouvelles qu'on y avoit faict; car la rivière de Meuse et la rivière de Semoy — dom Ganneron veut dire, sans doute, la Sormonne — fertile en saulmons, qui lui a donné anciennement le nom de « *sulmona* », l'entouraient presque entiè-

rement, y faisant comme une péninsule qu'on ne pouvoit tant facilement approcher.

« Voylà donc le siège formé par Adalbéron devant Warcq où estoit Othon. On assaille par devant, on se deffend par dedans; et comme la victoire sembloit douteuse, l'archevesque va apercevoir une génisse qui sortit de son camp et s'en alla passer la rivière, à gué, non pas en nageant, mais marchant dans l'eau, ainsy qu'elle eust faict en pleine terre. Voyant cela, se douta aussytost que Dieu lui vouloit monstrer ce qu'il devoit faire; et après avoir exhorté ses gens, Godefroy, frère de l'archevesque, entra le premier dans l'eau et les autres après luy et mirent le feu à la ville, laquelle commença aussytost à faire son devoir, asçavoir de brusler.

« Mais comme il eust atteint l'église de bois qu'Othon avait fait faire pour y mettre le corps de saint Arnould, il ne passa pas outre et s'arresta sans rien brusler davantage, ce qui empescha la victoire entière. L'évesque, étonné d'une telle merveille, s'enquesta de ceux du pais qu'est-ce que cela vouloit dire, et lui racontèrent l'histoire de saint Arnould et comment son corps estoit dedans.

« L'évesque commanda aussytost aux prestres qui estoient en sa compagnie qu'ils eussent à entrer dans cette chapelle et en emporter ce qui estoit dedans. Iceux ayant exploité son commandement, le feu, qui sembloit auparavant estre assoupy et craintif, prist incontinent à l'église et au reste des édifices et brusla tout, facilitant ainsy la victoire à l'archevesque. Lequel n'estant point oublieux de l'honneur qu'il debvoit rendre à saint Arnould, il commanda à ses gens d'apprester ung batteau pour porter le saint corps à Braux où reposoit saint Vivien, évesque de Reims. Aussytost dict aussytost faict.

« Voylà tous les ecclésiastiques de l'armée, ensemblement qui escortent avec beaucoup de révérence le saint corps jusques à un batteau, où estant arrivé, comme Adalbéron eust renvoyé les soldats à leur quartier et vouloyt desputer quelques gens tant clerics que lays, pour la conduite du saint corps à Braux, on va appercevoir ung aigle qui va se nicher sur la poupe, et sans aide aucun poussa le batteau contre-mont au lieu de descendre à Braux.

« De quoy adverty l'évesque et voyant que c'estoyt un coup du ciel, il commanda à quelques-uns de suyvre à vue d'oïl le batteau, disant que là où le batteau s'arresteroit Dieu vouloit assurement que le corps saint y fust honoré et déposé. Comme donc chacun eust entendu ce miracle, asçavoir qu'ung aigle conduisoit le batteau où estoit le corps de saint Arnould, contre le cours de

l'eau de la Meuse, tous les villages y vindoient pour veoir ungne telle merveille. Entre ceux qui accoururent à ce spectacle, il y eust une femme veufve du village de Torey qui avoit perdue la veue depuis environ ung an, laquelle s'approcha du navire et ayant faict toucher le voile qu'elle présenta à la sacrée fierte et se l'ayant appliqué aux yeux elle fut illuminée soudainement. Comme on veid cete merveille, quelqu'un courut à Mouzon en advertir le clergé et le peuple de la ville et, à l'instant, on vint en procession pour recevoir le corps de saint Arnould martyr, qu'on mit en l'église de Notre-Dame. »

Une autre tradition veut que le corps de saint Arnould ait été porté à Mouzon, à travers bois et forêts, par des bœufs sauvages — devenus subitement dociles — marchant côte à côte. Ces bœufs s'arrêtèrent dans un pré qui aboutissait à l'*Étang des Moines*. Alors, d'elles-mêmes, personne ne les ayant mises en branle, les cloches sonnèrent à toute volée, et le peuple, criant : « Miracle! miracle! » accourut, « sans qu'il y manquât un malade, une femme, un enfant », adorer le saint dans ce pré qui, en ces temps-là, s'étendait à l'endroit appelé, de nos jours, *le Pré-aux-Bœufs*. — Voir à la rubrique MOUZON : *Le Pré-aux-Bœufs*.

Le Haut-Sart. — Praële. — En 1870, les Prussiens établirent sur le lieu dit *le Haut-Sart*, entre Warcq et *Praële*, proche l'ancienne voie romaine, deux des quatorze batteries qui bombardèrent Mézières.

C'est à *Praële* que se livrait un combat, petit il est vrai, mais excessivement glorieux.

Pendant la matinée du 13 novembre, le capitaine Wullemet remarqua des mouvements de troupes sur les crêtes qui dominant *Praële* à plusieurs kilomètres au sud. Il ne pouvait y avoir le moindre doute dans l'esprit de cet officier sur l'imminence d'une attaque, puisqu'il réservait pour sa troupe le rôle d'assaillant. Il envoya son lieutenant, M. Blairon, rendre compte à Mézières de ce qu'il voyait et prévenir qu'en attendant du renfort il tiendrait l'ennemi en échec sur les territoires de Warnécourt et de Fagnon.

M. Blairon — aujourd'hui industriel à Charleville — prenait un cheval dans une des écuries de la ferme, et, quoique ce fût sa première leçon d'équitation, il n'en poussait pas moins sa monture au galop jusqu'aux portes de Mézières.

Arrivé à la Place, il exposait au commandant le but de sa mission; mais lorsqu'il fut question de secours, l'officier supérieur fit semblant de ne pas entendre. Sans se décourager de l'accueil, si peu de circonstance cependant, qu'il recevait, le lieutenant Blairon employa tous les moyens de persuasion en sou-

pouvoir, poussant même son insistance jusqu'à faire ressortir les conséquences qui pouvaient résulter de l'abandon à elle-même d'une compagnie de francs-tireurs qui, conduite par un homme résigné à opposer une résistance énergique aux Allemands, allait infailliblement succomber devant le nombre. Impatienté par le langage du lieutenant Blairon, l'officier jeta cette réponse à son interlocuteur : « Allez chercher des francs-tireurs pour vous aider ; que le capitaine Wuillemet fasse son possible pour se débloquer. »

Le lieutenant Blairon prit congé de son interlocuteur, essayant d'étouffer le mieux possible son indignation, pour retourner auprès de son capitaine.

Après une réponse semblable, qu'eût fait tout chef de détachement ? Il aurait ramené sa troupe à Mézières. Le capitaine Wuillemet, tout au contraire, encouragea ses hommes en leur représentant la situation de notre pauvre Patrie, leur rappela leurs devoirs.

Les troupes allemandes qui avaient été aperçues quelques instants auparavant, débouchaient de la route Impériale à hauteur de la Hobette. Le régiment n° 41 venait de s'établir dans les villages de Warnécourt, de Fagnon, et dans la ferme et le château de Sept-Fontaines.

Le lieutenant Blairon avait rejoint depuis quelques minutes son capitaine et pouvait lui annoncer, malgré la réponse qu'il avait reçue à la Place, l'arrivée des troupes qu'il avait pu apercevoir à une certaine distance derrière lui. En effet, quelques minutes après, on voyait déboucher du village de Prix des soldats d'infanterie. Ces troupes, composées d'une compagnie du 3^e de ligne et de deux compagnies du 6^e de ligne, sous les ordres du commandant Verlet, avaient été devancées par une compagnie de francs-tireurs, sous les ordres du sous-lieutenant Sandras. Ce brave officier avait eu l'idée de suivre la route Impériale et était venu occuper les hauteurs en arrière de cette route ; ce fut fort heureux pour nous, car, quelques minutes plus tard, les Allemands s'en seraient emparés. Il ouvrit immédiatement le feu sur les troupes ennemies, qui, prévenues de l'arrivée des nôtres, avaient quitté Warnécourt pour se porter au pas de course, en avant, par la route Impériale.

Le capitaine Wuillemet fit avancer une partie de la troupe à environ quinze cents mètres de son cantonnement, en longeant la rive gauche du ruisseau de Warnécourt, tandis que son lieutenant Blairon, suivi d'une autre section, franchissait ce ruisseau et venait occuper la tête d'un bois au sud du point de son passage, tenant ainsi les Allemands de flanc. Le feu de la compagnie

Sandras avait forcé l'ennemi à descendre de la route pour venir occuper, à cinquante mètres en avant de ce point, un terrain très raviné.

En même temps, le 1^{er} bataillon du régiment n° 41, cantonné dans le village de Fagnon, arrivant par le chemin du moulin Pâté — ou moulin Remond, — était attaqué par le détachement du capitaine Wuillemet. Lorsque ces nouvelles troupes, débouchant d'un bouquet de bois situé entre le ruisseau de Warnécourt et celui de Fagnon, virent le peu d'hommes qu'elles avaient à combattre, elles poussèrent des hurrahs furieux. Mais elles avaient compté sans la présence de leurs adversaires. Le capitaine Wuillemet fit déployer ses hommes en tirailleurs, et tous accueillirent l'ennemi par un feu des plus nourris. « Ces francs-tireurs, dit la relation allemande, qui faisaient un feu meurtrier à une distance de cent mètres, allaient payer cher leur témérité, sans l'arrivée à leur secours des tirailleurs du 3^e de ligne qui vinrent les renforcer. »

En effet, en même temps que débouchait du bois, par le chemin du moulin Pâté, cette colonne allemande, les troupes d'infanterie venues de Mézières, et conduites par un jeune homme de Prix, nommé Colin, arrivaient sur le champ de bataille et se déployaient entre le bois de Prix et celui qu'occupait le lieutenant Blairon. Le sergent Curiez, qui commandait une section du 3^e de ligne, ayant reconnu la position périlleuse du capitaine Wuillemet, fit déployer ses hommes en tirailleurs sur la droite. On ne peut retracer, sans une émotion profonde, cette dernière phase de la lutte; francs-tireurs et soldats de ligne, les uns couchés, les autres à genoux, tiraient avec un sang-froid qui aurait pu faire croire qu'ils étaient à une séance de tir à la cible. Le sergent Curiez eut sa capote traversée par deux balles; le capitaine Wuillemet fut renversé sur le dos par la secousse si violente d'une balle, qui lui arriva sous le talon du pied gauche, effleurant le cuir de la chaussure dans sa largeur. « Le 1^{er} bataillon du 41^e régiment, écrivent les Allemands, résista bravement et perdit, en moins de *quinze minutes, cinquante-sept hommes hors de combat.* » Rien n'est plus éloquent, pour rappeler la conduite de cette poignée de braves, que le témoignage des Allemands. Ce bataillon, dont les hommes couchés n'osaient pas relever la tête pour viser les nôtres, battit en retraite sur Sept-Fontaines; les Prussiens rampaient « ventre à terre », ainsi que l'écrivit le correspondant du journal anglais *le Times*.

La nuit vint mettre fin à ce combat. Lorsque les clairons français sonnèrent : « Cessez le feu ! » les Allemands battaient en retraite sous la fusillade de nos troupes, dont une partie les poursuivait à moins de cent mètres. Dans cette affaire, que les

Allemands désignent sous le nom de « combat de Warnécourt-Fagnon », le régiment n° 41 de la Prusse orientale laissait sur le terrain : trois officiers tués — un chef de bataillon et deux lieutenants; — un capitaine blessé; cinquante-sept sous-officiers et soldats tués; cent trente-trois sous-officiers et soldats blessés.

De notre côté, nous avions *sept blessés*, parmi lesquels le capitaine Dubois, du 6^e de ligne.

Le lendemain, les Allemands, s'attendant à une nouvelle attaque de nos troupes, avaient eu soin de réparer l'erreur commise la veille. Les crêtes des hauteurs qui commandent le vallon du ruisseau de Warnécourt étaient couvertes de troupes, ayant en arrière de leurs lignes de l'artillerie; le village de Prix était également occupé; il n'y avait qu'une voie qui nous permettait d'attaquer : celle de Warcq à Praële. Nos troupes ne firent aucune tentative, et ce fut œuvre de sagesse; les dispositions du commandement supérieur à l'égard des défenseurs auraient pu faire changer nos succès de la veille en une véritable défaite.

WARNÉCOURT

Le Petit-Bonheur. — A l'entrée de la portion du *Bois de Prix*, qui se trouve dans Warnécourt, les Prussiens installèrent, en 1870, l'une de leurs terribles batteries qui bombardèrent Mézières. Le général ennemi, commandant le siège, avait établi son « poste d'observation » au lieu dit *le Petit-Bonheur*.

Voici d'ailleurs comment les Prussiens avaient placé leur artillerie : 1^o une batterie aux bois de Prix; 2^o deux batteries qui protégeaient le chemin de Warcq à Fagnon, à l'est du bois Chevreière; 3^o sept batteries, placées de distance en distance, depuis le ruisseau de Marby jusques à la forge Renaud, deux de ces dernières installées dans le *Bois Fortant*, avec un poste secondaire d'observation à vingt mètres de la *Folie-Macé*; 4^o une onzième, abritée par le chemin de Villers à Lafrancheville. Le dernier groupe était composé de deux batteries dont la ligne de tir prolongeait en quelque sorte celle des batteries du deuxième groupe. L'une d'elles était adossée au village de Saint-Laurent; l'autre, assez proche, sur le chemin de Dommery. Une quatorzième batterie, entre Etion et Damouzy, avait pour mission de surveiller Charleville, et les approches de Mézières, côté nord.

La Hobette. — Le 31 décembre, à sept heures et quart précises, on vit s'élever des hauteurs de la Hobette une première

fusée; une deuxième partit de la batterie n° 13; quelques secondes après, le premier coup de canon commençait la besogne meurtrière.

L'artillerie de la garde nationale, de service à la Couronne-de-Champagne, attendait le moment d'être relevée par un autre détachement, lorsque ce premier coup de canon se fit entendre; le capitaine Fortemps croyait que de la citadelle on appuyait une sortie, que le lieutenant-colonel Mallarmé lui avait annoncée; un second coup succède au premier; un obus tombant sur une maison du Pont-de-Pierre allume l'incendie. Dès lors, plus de doute, c'était le bombardement.

Le brave capitaine Fortemps, malgré ses soixante ans et la présence de toute sa famille dans Mézières, se dirige immédiatement au poste de ses hommes, prend ceux qui s'y trouvent et les place dans une batterie blindée armée d'une pièce de 24. Il la fait pointer entre Romery et Saint-Laurent dans la direction où il avait aperçu la fumée. La neige qui couvrait la terre empêchait de reconnaître exactement l'emplacement de cette batterie, dont les reliefs ne se distinguaient pas. On dut repérer la pièce, et vers huit heures on put ouvrir le feu. Le premier coup fut un peu court, mais le second tombait en pleine batterie, blessait le capitaine commandant, plusieurs canonniers, et mettait une pièce hors de service. Les capitaines Girault et Dufour, que le capitaine Fortemps avait fait prévenir, ne tardèrent pas à arriver, suivis *bientôt d'autres canonniers de la garde nationale sédentaire*. On put organiser le service de quatre pièces à longue portée; *deux autres pièces rayées* restèrent inactives, n'ayant personne pour les servir, car il manquait à l'appel les artilleurs de l'armée active et leur chef M. Mallarmé, qui n'osa franchir le pont de la Couronne-de-Champagne sur lequel tombaient de temps à autre des obus. Les capitaines Fortemps et Dufour prirent chacun le commandement d'une pièce tirant à l'est, tandis que le capitaine Girault et le maréchal des logis Wuillième prenaient le commandement des deux autres tirant au sud. A la citadelle, on répondit quelques coups; l'artillerie de la mobile était à ses pièces, mais on ne voyait aucun officier. Que pouvaient de simples artilleurs? Rien! Devant le silence de cet ouvrage le mieux armé, les batteries allemandes convergèrent leurs feux sur ces quatre pièces de la Couronne-de-Champagne. Malgré cette périlleuse situation, ces braves officiers et artilleurs restèrent à leurs postes jusqu'à trois heures, tandis que tous les officiers supérieurs étaient abrités dans la manutention de siège, à l'exception d'un seul cependant, le colonel Mallarmé, qui se tint toute la journée dans le corridor de la maison Fébur. A ce moment, le tir de notre artillerie n'était

plus possible. Une forte brume, à laquelle vint se joindre la fumée de l'incendie poussée par un fort vent du sud, empêchait le pointage et l'observation. Les officiers présents sur les remparts décidèrent de cesser le feu, espérant que l'ennemi allait user ses munitions par un tir rapide et continu et que le lendemain il serait obligé de se réapprovisionner. On descendit du rempart, puis on se réfugia dans les abris. Des quatre pièces, celle commandée par le capitaine Girault était démontée; un obus en avait brisé les arcs-boutants, le refouloir et l'écouvillon; c'est le cas de dire qu'un miracle se fit. Bien que chaque canonnier se trouvât à son poste réglementaire, aucun ne fut atteint. Le capitaine Girault, qui avait pointé la pièce, venait de retirer la hausse de son canal, lorsqu'arriva l'obus. Il n'avait eu que le temps de se jeter sur la droite. C'est à cette pièce que le canonnier Collot reçut deux blessures à la tête vers neuf heures du matin. Deux autres canonniers de l'armée active, les deux seuls qui fussent sur les remparts, les nommés Libasier et Caillaux, furent tués à la pièce commandée par le maréchal des logis Wuillième; plusieurs autres reçurent des blessures légères.

Le silence des différents ouvrages fit changer les différents objectifs désignés à chaque batterie allemande. Les batteries 1, 2, 3, 5, 6, 7, 11, 12, 14, l'emplacement de campagne 3 et deux pièces de l'emplacement 2, tirèrent contre la tête de Champagne.

Les batteries 1, 4, 6, 7, 8, 14, une pièce de la batterie 13 et l'emplacement 1 tirèrent contre la citadelle. La plupart des coups de la batterie 4 furent trop longs et atteignirent la ville, notamment la Préfecture.

Les batteries 2, 6, 7, 8, 9, dont les pièces avaient reçu un secteur particulier, 10, 11, 12, et deux pièces de la batterie n° 3 et les emplacements 2, 3, tirèrent sur la ville; la 3^e section de l'emplacement 4 fit feu sur le Pont-d'Arches.

Pendant la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier, les batteries 10 et 14 envoyèrent quelques obus incendiaires sur Charleville; pendant la matinée du 1^{er} janvier, les batteries 10 et 12 tirèrent des obus ordinaires sur le même point, tandis que la batterie n° 9 envoyait des obus incendiaires. Le 31 décembre, Charleville fut bombardé par les emplacements 4 et 5; quelques obus incendiaires lancés par cette batterie mirent le feu à la maison Hiver. Les Allemands croyaient atteindre les casernes.

Les batteries 10, 12, 14 et deux pièces de la batterie 13 tirèrent sur les ouvrages de Saint-Julien et le faubourg de ce nom.

A l'arrivée de l'obscurité, toutes les batteries prirent leurs dispositions pour le tir de nuit; les batteries de campagne rentrèrent dans leurs cantonnements; on renvoya une partie des servants,

et les batteries de siège continuèrent à vomir la mitraille, les unes avec toutes leurs pièces, les autres avec deux seulement.

A minuit, une secousse plus terrible que les autres se fit ressentir; les Allemands saluaient l'aurore de la nouvelle année par une salve d'artillerie. Les habitants, qui étaient réfugiés dans les caves, crurent que la fin du monde arrivait; car rien ne fut plus terrible à entendre que le choc de ces quatre-vingt-dix projectiles arrivant se heurter contre les murs et alimenter le foyer de l'incendie.

A ce moment, et pendant les heures qui suivront encore, un spectacle lamentable se déroule entre les murailles de la cité de Bayard.

Mézières n'est plus qu'une vaste fournaise. — Au milieu des flammes ardentes, on entend le sifflement des obus et de la mitraille qui attisent l'incendie, le craquement des charpentes que dévore la flamme, le sourd effondrement des murs croulant dans ce brasier ardent et homicide. Puis on voit, dans les rues, des habitants affolés, chargés de quelque meuble ou de quelques objets de literie, qu'ils veulent soustraire aux flammes, courant de maison en maison pour s'assurer un abri plus sûr dans une cave voisine. Au grondement du canon se joignent les cris d'épouvante, les appels désespérés, les adieux déchirants de familles entières, de maris, de femmes, de pères, de mères, de frères, de sœurs et d'amis, et quelque chose de plus terrible encore mêle sa voix à ce concert d'angoisse : les gémissements des petits enfants que les mères pressent sur leur sein.

Tout ce bruit, toutes ces terreurs, tout ce fracas, forment un concert dont les notes emplissent l'air, et montent emportés au milieu d'immenses gerbes de flammes qui font à la ville comme une toiture de feu.

WASIGNY

Rue Basse-du-Village. — Wasigny eut un château qui ne paraît pas remonter au delà du seizième siècle. En 1676, il appartenait à « François-Philippe de Ville-Longue, escuyer, seigneur de Remilly, Wassigny, Ardoncelle » et sans doute « autres lieux ». Pendant la Révolution il eut pour maître « Alexandre-J.-B. Rouillé, maréchal des logis général de la cavalerie, maître de camp, chevalier royal de Saint-Louis, demeurant à Paris, rue Vieille-du-Temple ». Aujourd'hui il est la propriété de M^{me} Louise-Octavie-Sophie Rouillé de Fontaine, veuve de Ch.-Hip. Le Sellier, vicomte de Chazel.

On raconte qu'antérieurement à la Révolution, le seigneur de

Wasigny et un enfant du village, homme du peuple, servaient dans le même régiment, celui-ci comme vétérinaire, celui-là comme officier.

Le vétérinaire — il s'appelait Bailly, — désirant revenir en permission, réclama certaine somme d'argent qu'il avait prêtée à son officier. Celui-ci, blessé d'une pareille réclamation, suivit son prêteur pour se venger.

Un matin, le noble, armé d'un fusil, joignit le roturier en promenade vers Grandchamp.

— Brigand, lui dit-il, il faut que je te tue!

Et, joignant l'acte à la parole, il le mit en joue à bout portant.

Le vétérinaire, s'agenouillant, pria son ennemi de lui laisser dire son *Confiteor*.

A peine à genoux, il prit, rapide, l'arme de son agresseur, le força à marcher devant lui et le souffleta publiquement dans la rue Basse-du-Village.

Rappelons que le territoire rémois jouissait, dès le douzième siècle, du privilège d'affranchir tout homme de condition servile qui s'y venait fixer : dans la liste assez longue des localités où cet avantage pouvait être mis à profit, nous trouvons Wasigny. Ce village appartenait au chapitre de Reims. Wasigny eut jadis, en outre, une importance qu'il ne possède plus aujourd'hui. En 1790, il était le chef-lieu d'un canton que formaient dix municipalités; on le qualifiait de bourg, non parce que sa population était fort élevée, mais à cause de ses marchés très courus du vendredi et de ses deux foires annuelles : ce qui lui donnait une quasi-réputation de centre commercial.

A signaler comme écarts, ou lieux-dits : *Belair, la Briqueterie, la Haute et Basse-Ficelle, la Gare, Lisgarde, le Pont d'Asoy.*

WILLIERS

Le Château d'Ardenne. — Est-ce le fameux *Château d'Ardenne* dont parle la chanson de *Cazotte*? Sur le territoire de Williers, un mamelon assez élevé : au sommet apparaissent encore quelques ruines, vestiges du *Château d'Ardenne*, forteresse fort ancienne. Très ancien, d'ailleurs, est également le village, dont le nom figure comme celui d'une villa royale — *villa regia* — dans une charte de l'empereur Arnould, 888 : « Willare, dit cette charte, est l'ancien *Château d'Ardenne*, sur le contrefort d'entre Chiens et Semoy. »

Le Château. — Ce mamelon fut sans doute camp romain. Il

domine le plateau sur lequel s'élève le village de Williers qu'entourent de tous côtés des pentes rapides. Ce plateau n'est accessible que par un seul point dit *le Château*. La grande voie romaine de Reims à Trèves passe au pied de ce mamelon. En cet endroit on a trouvé et l'on continue toujours à trouver de nombreuses pièces romaines.

YVERNAUMONT

Le Pré-sous-la-Ville. — Le nom de ce lieu-dit indiquerait-il qu'autrefois Yvernaumont fut, non le modeste village qu'il est aujourd'hui, mais une petite ville d'importance relative; à moins que les très anciens habitants d'Yvernaumont n'aient appelé ville, par gloriole, leur hameau.

YONCQ

Le Bochet de l'Ermité. — La légende affirme qu'un ermite habitait en pleine forêt, à environ trois kilomètres de Yoncq, et qu'il venait souvent au village pour y chercher des provisions. L'endroit où il résidait, aujourd'hui propriété communale, s'est appelé depuis *le Bochet de l'Ermité*. Non loin, une petite fontaine, *la Fontaine de l'Ermité*. Dans notre volume des *Traditions, Légendes et Contes des Ardennes*, nous avons reproduit, avec la musique, la chanson dont ce religieux est le héros : « Le Moine a fait le saut — Par dessus l'abbaye... »

Au *Grand Bochet*, en 1870, un combat entre Allemands et Français. Hélas ! nous ne fûmes pas victorieux !

La Belle-Epine. — Un des lieux-dits les plus élevés de la région. Jadis, endroit privilégié où venaient se promener les habitants de Yoncq, vulgairement appelés « chabots », et qui passent pour avoir été, autrefois, « trapus, de petite taille, avec la tête très allongée ». Pourquoi cette tradition désobligeante que rien ne justifie ? De même on disait : Le sol est tellement stérile que toujours les récoltes sont mauvaises, réduites à « rien du tout à *Oncq*, » d'où le nom du village Yoncq ; oncq, oncques, en vieux français, signifiant jamais ! Quelle étymologie ridicule !

La Périchelle. — On a trouvé en cet endroit d'assez nombreuses médailles, une grande tombe toute pleine d'ossements qui devinrent cendres aussitôt qu'on les toucha. *La Périchelle* est assez proche des tronçons nous rappelant cette grande voie romaine de Reims à Trèves.

La Potence. — Le Bois du Four. — Grange des Dîmes. —

Le mot *Potence*, que porte ce lieu-dit, s'explique assez de lui-même. Le *Bois du Four* était ainsi nommé, parce que ses arbres alimentaient le four banal, situé proche de l'église, dans laquelle certaines sculptures non sans quelque valeur ; notamment les évangélistes mutilés pendant l'époque révolutionnaire ; même deux d'entre eux eurent la tête coupée.

Non loin, une demeure sur laquelle, au fronton, on peut voir quelques traces d'armoiries. C'est là qu'habitait le receveur des dîmes. Cette partie du village s'appelle aujourd'hui *la Grange des Dîmes*.

~ L'histoire de Yoncq, village d'origine fort ancienne, ne laisse pas que d'être intéressante. Son église crénelée fut presque détruite aux temps des guerres religieuses. Reconstituée, elle fut incendiée lorsqu'après la prise de Stenay les troupes que commandait Henri de La Tour d'Auvergne — ce fut le père du grand Turenne, qu'il eut de sa deuxième femme, Elisabeth d'Orange — ravageaient toute cette région.

Nous sommes en 1591 ; — Charlotte de La Marck, âgée de dix-sept ans, est souveraine de la principauté de Sedan. Sa main a déjà été sollicitée par les ducs de Lorraine et de Guise ainsi que par ceux de Montpensier et de Nevers pour leurs fils. Mais Henri IV, soit par calcul politique — ce qui est assez probable, — soit, comme d'autres historiens l'affirment, par reconnaissance de services rendus, réservait un autre époux à la noble et riche héritière, dont l'avenir lui était, en quelque sorte, confié. Cet époux était Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne.

Malgré certaines oppositions, sur lesquelles nous n'avons pas à nous appesantir, le mariage projeté fut célébré en présence du roi, le 11 octobre 1591 ; et il fut convenu que Henri de La Tour, vicomte de Turenne, porterait le titre de duc de Bouillon, prince souverain de Sedan.

Or, le nouveau prince ne voulut pas qu'Henri IV quittât la principauté sans emporter un témoignage de sa reconnaissance ; et cette gratitude se traduisit d'une façon aussi soudaine que singulière.

Fort embarrassé tout d'abord sur la nature du cadeau qu'il ferait au roi, il ne tarda pas à songer au duc de Lorraine qui tenait encore en son pouvoir la ville de Stenay. Il conçut alors l'idée d'acquitter sa dette de reconnaissance aux dépens du vieux duc.

Et, le jour même de la noce, quittant les fêtes et les festins, il appelle à lui, dans une salle retirée du château, un petit nombre

de gentilshommes dont il connaît la discrétion et le goût pour les aventures. Brusquement, il leur soumet son plan : tenter, pendant la nuit, un coup de main sur la place-forte convoitée. Il trouve un assentiment unanime.

Départ, le soir même, aussitôt le soleil couché. Rendez-vous au pied de la tour Jamet où deux cents cavaliers, silencieux, doivent attendre leur chef.

Personne n'est prévenu ; encore moins que les autres, le roi et la jeune épousée.

Vers sept heures, Henri IV ouvre le bal, tandis que Henri de La Tour sort furtivement de la salle avec les affiliés qui vont, comme lui, changer leurs habits de fête contre des armures solides. Puis ils rejoignent ceux qui les attendent.

— Amis, je vous invite à venir avec moi cueillir chez le duc de Lorraine mon bouquet de noces !

Et la colonne se met immédiatement en marche, pleine d'allégresse, d'enthousiasme, de confiance.

Cependant, à dix heures, la princesse Charlotte s'était retirée dans ses appartements. Le roi, qui voulait lui-même conduire au lit nuptial le nouveau duc de Bouillon, prince et souverain de Sedan, le cherche vainement ; le secret a été si bien gardé qu'il ne peut obtenir aucun indice.

La consternation se peint sur tous les visages. On fouille sans résultats tout le château, jusque dans les souterrains les plus profonds. L'inquiétude est à son comble. La princesse, que l'on n'ose instruire de la disparition incompréhensible de son époux, interroge anxieusement ses dames d'honneur, ses amies, ses servantes. Elles ne savent que répondre.

Pauvre épousée de dix-sept printemps, ainsi délaissée dès la première nuit !

Ah ! cette nuit, comme elle est cruelle ! comme elle est longue ! car elle l'aime de profond amour, la petite princesse, son beau seigneur et maître. Le jour arrive : les larmes de Charlotte coulent encore.

Tout à coup des voix retentissent, et, les dominant toutes, on entend celle de Henri de La Tour qui rentre vainqueur, à la tête de ses gentilshommes. D'abord, il vient s'excuser auprès de sa jeune femme qu'il trouve évanouie de surprise, de joie ; puis il se rend vers Henri IV à qui il remet les clefs de la ville de Stenay.

— Ventre-Saint-Gris, s'écria le monarque, je serais bientôt maître de tout mon royaume si tous les nouveaux mariés me faisaient pareils présents de nocce !

Ge
seul
d'ins

1-25
Libraire
prépos
directe
Le Che
Républ
Leon P
senateu
mission
négocia

26-5
sano, g
— Del
et chaus
— Rat.
— Dr I
général,
directeu
La Pans
Meuse, I
général,
RICHARD,
général
H. GORRA
Charlevil

51-75
Emile A
ville. — B
Paris. —

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Ce volume a été tiré à **900 exemplaires** pour les **seuls souscripteurs** dont les noms suivent par ordre d'inscription.

1 à 100

1-25. — MM. PETITFILS, architecte-voyer, Charleville. — VAN PRAET, libraire, Charleville. — CROIZY, sculpteur, Paris, rue Vavin. — ANDRÉ, préposé d'octroi, Charleville. — ANDRÉ, juge de paix, Mézières. — PIOT, directeur de l'école Primaire, Rethel. — MARTIN, conseiller général, Le Chesne. — DOIZY, docteur, Flize. — BOURGUEIL, procureur de la République, Charleville. — WELTER, libraire, Paris, 3 exemplaires. — LÉON PIERQUIN, Charleville. — Edouard PRÉVOST, Charleville. — LINARD, sénateur des Ardennes, Saint-Germainmont, 8 exemplaires. — DEPREUVE, huissier, Charleville. — Lucien HUBERT, député, Le Chesne. — PIERQUIN, négociant en vins, place Carnot, Charleville.

26-50. — MM. HÉMERVY, secrétaire de la mairie, Charleville. — FLOCARD, gardien-chef de la prison, Charleville. — MATOT-BRAINE, Reims. — DELAHAUT Paul, maire de Warcq. — RIGAUD, ingénieur des ponts et chaussées, Mézières. — CHARPENTIER, agent voyer en chef, Mézières. — RAU, général, Mézières. — LÉON COHN, trésorier-payeur, Mézières. — Dr DESPLOUX, conseiller général, Rimogne. — COUET, conseiller général, Vouziers. — Isaac VILLAIN, ancien député, Sedan. — BARBIER, directeur des douanes, Charleville. — TIRMAN, sénateur, Paris. — De LA PERELLE, conseiller général, Olizy. — SOMMERLIER, député de la Meuse, Montmély. — L. DESMARETS, Bordeaux. — OLLIVET, conseiller général, Mouzon. — PARPAITE-DÉA (M^{me}), château de Day. — CHARPENTIER-RICHARD, libraire, Mézières, 3 exemplaires. — De SWARTE, trésorier général des finances, Lille. — G. GOBRON, conseiller général, Paris. — H. GOFFAUX, pharmacien, Charleville. — Emile CORNEAU, ancien député, Charleville.

51-75. — MM. CHARPENTIER, conseiller général, Torcy-Sedan. — Emile ANTOINE, cultivateur, Charleville. — MAÛR, percepteur, Charleville. — BIBLIOTHÈQUE Grand-Ducal, Saxe-Weimar. — SARRUS, publiciste, Paris. — BLIN, employé de commerce, Carignan. — VARLET, maire à

Remilly, 3 exemplaires. — DOM ALBERT NOEL, bénédictin, Saint-Maur de Glanfeuil. — EGROT, négociant, Charleville. — MALAIZÉ, notaire, Mézières. — GRENIER, dessinateur au chemin de fer, Charleville. — TONNELIER, conseiller de préfecture, Mézières. — BUR, négociant, Charleville. — EM. SEELMAN, docteur, Université de Bonn. — V. LEJAY, chef de comptabilité, Charleville. — LARBUE, instituteur, Rocroi. — G. de VITTELI, Charleville. — GAILLY, sénateur, Charleville. — BAZIN, directeur du Groupe scolaire, Charleville. — THOMSEN, sculpteur, Paris. — COLLINET, professeur agrégé, Faculté de droit, Lille. — HERMANN-LIGIER, trésorier-payeur, Alençon. — HANNEDOUCHE, inspecteur primaire, Sedan.

76-100. — MM. ARTHUR CHUQUET, professeur au Collège de France, Paris. — GAYET, inspecteur primaire, Rethel. — EMILE DUPAS, brasseur, Charleville. — DACREMONT, avoué, Charleville. — GUILLEMART, conducteur des ponts et chaussées, Mézières. — HULOT, instituteur, Euilly-Lombut. — HISSETTE, receveur des domaines, Mézières. — ROLET, instituteur, Aiglemont. — FRANÇOIS RAMBOURG, constructeur, Chémery. — LOGE MAÇONNIQUE, Charleville. — BITAILLE, carrossier, Charleville. — SARRAZIN, libraire, Sedan, 2 exemplaires. — DESCHARMES, avocat, adjoint au maire, Charleville. — P. LOUISE, avoué, Sedan. — MARSY (M^{lle}), directrice de l'école Normale d'institutrices, Charleville. — FIÉVET, professeur départemental d'agriculture, Charleville. — MALICET, secrétaire de mairie, Monthermé. — COPHIGNON, Carignan. — THOMÉ-FUZELLIER, contributions indirectes, Nouzon. — GRISARD, maire, Nouzon. — PROT, percepteur, Nouzon. — MAIRIE du Chesne. — MAX KISTEMANN, Sedan. — JOSEPH ROLAND, docteur, Charleville.

101 à 200

101-125. — MM. BOISTAY, matelassier, Charleville. — PROTCHE, notaire, Château-Regnault. — HENRI ETIENNE, Vouziers. — LEFORT, maître de forges, Mohon. — GUELLOT, pharmacien, Vouziers. — SAGERIN, messageries de l'Univers, Paris. — BERTHÉLEMY, instituteur, Monthois. — POTRON, principal clerc de notaire, Rocquigny. — PRIOX, Cambrai. — LEGBAND, instituteur, Neuville-les-Wasigny. — GEORGES WILLIAUME, Moulins. — OMER BRUQUELET, Givet. — DUCLOUX, instituteur, Sivry-les-Buzancy. — LOUIS, professeur honoraire, Charleville. — CAPITAINE-JOUART, Eteignières. — DAMUZEUX, constructeur, Balan-Sedan. — PONSART, instituteur, Bertencourt. — VICTOR MAHET, maire, Chémery. — LENOIR, liquidateur, Charleville. — CAMION frères, Vivier-au-Court. — LACHOWSKI, docteur, Château-Porcien. — LEMAIRE, directeur du Gaz, Cambrai. — PETIT, notaire à Beaumont. — JACQUET-CANU, Lion-d'Argent, Sedan. — ROÛY, représentant de commerce, Sedan. — LAROCHE, imprimeur, Sedan.

126-150. — MM. DECHAUD, cantinier au 23^e dragons, Sedan. — LOUIS PAIR, lamier, Sedan. — EM. CREPLET, marchand de laines, Sedan. — J. LEFEBVRE, 6, rue des Fausses-Braies, Sedan. — WILLEMIX, receveur

de l'Hospice, Sedan. — DRUY, Sedan. — MANY, Sedan. — GEORGES, quincaillier, Sedan. — ZÉNOBÉ FRANÇOIS, avoué, Sedan. — JAILLOT, Sedan. — DESOYE, Sedan. — LENOBLE-GILLET, Sedan. — NESTOR GODFRIN, Sedan. — MARC HUSSON, Sedan. — LAPIERRE, docteur, Sedan. — GUILLAUME, notaire, Sedan. — BERTRAND, boucher, Sedan. — DHALEINE, instituteur, Sedan. — RENÉ, libraire (pour archives), Mézières. — TRUBERT, facteur, Le Chesne. — Et. COLSON, Termes. — BUSQUET, instituteur, Etion. — Albert COLIN, fabricant de couleurs, Prix. — BIDAULT, contrôleur des douanes, Le Havre. — LELAUBIN-PÉRIN, Boulzicourt.

151-175. — MM. QUINART, docteur, Rimogne. — Armand NORMAND, Rimogne. — Martial CORMIER, chef de service aux contributions indirectes, Le Cateau. — LECAILLON, instituteur, Villers-devant-Mouzon. — BONDOT, inspecteur d'assurances, Charleville. — BOURGEOIS-LALLEMENT, commis des ponts et chaussées, Laon. — GILLET, instituteur primaire, Vouziers. — Docteur GARAUDEAUX, Vouziers. — Paul CHARLIER, bijoutier, Vouziers. — Léon OGÉ, négociant en vins, Vouziers. — André LOUPOT, entrepreneur de peinture, Vouziers. — Julia JACQUET (M^{lle}), directrice de l'école Maternelle, Vouziers. — Henri LUZOIR, surveillant général, lycée Lakanal. — Ch. ARMINOT, capitaine en retraite, Bressuire. — MOGLIA, L'Écaille. — Auguste GOFFIN, employé d'octroi, Paris. — HOUZELLE, instituteur, Montmédy. — LEROY, hôtel de l'Empire, Paris. — WILLIÈNE, directeur de l'usine à gaz, Creil. — LETA-LEBEAU, Charleville. — VILLE DE MÉZIÈRES. — PIERROT-MARTIN, Charleville. — ADNET-MARTINET, industriel, Charleville. — Albert ENGEL, Charleville. — Maurice PÈTRE, Charleville.

176-200. — MM. MULLER, industriel, Charleville. — A. PELTIER, Mézières. — NAUTRÉ, directeur des *Classes ouvrières*, Charleville. — PHILBERT, propriétaire de la *Belle Jardinière*, Charleville. — Paul HANRION, Mézières. — VELPBY, receveur municipal, Charleville. — SOMMÉ, agent d'assurances, Mézières. — DUEZ, avoué, Charleville. — DELETANG-LAMBRET, Charleville. — LEFORT, cafetier, Charleville. — Ch. SURER, greffier de paix, Charleville. — PELTIER-DAPREMONT, sculpteur, Charleville. — NININ, entrepreneur, Charleville. — Alf. THIERRARD, comptable, Charleville. — Jules MILLOT, Charleville. — SCHEL, négociant en vins, Charleville. — SALVÉ, agent d'assurances, Charleville. — BARCA, entrepreneur de calorifères, Charleville. — Henri d'HOTEL, docteur, Charleville. — LONGUEVILLE, Charleville. — MOUGIN, agent d'assurances, Charleville. — M. GOFFINET, substitut, Sedan. — Aug. DIEZ, Warcq. — Arthur LINGAT, constructeur mécanicien, Charleville. — BONNET, docteur, Mézières.

201 à 300

201-225. — MM. BARBADAUX, bibliothécaire, Charleville. — LEFEBVRE, employé au chemin de fer, Charleville. — DUPONT, instituteur, Logny-les-Chaumont. — VALENTIN, percepteur en retraite, Reims. — COLAS,

instituteur, Alincourt. — DONAU, lieutenant-colonel au 45^e d'infanterie, Compiègne. — BERTHELLOT, sous-préfet, Largentières. — DESPAYROUS, pharmacien, Paris. — MARCHAND, fabricant de chaises, Escombres. — HAMAIDE, entrepreneur, Lille. — D'HOTEL, docteur, Poix. — BAILLY, juge de paix, Sceaux. — AUBRY, instituteur, Lucquy. — Albert FORGET, Charleville. — VETZEL, notaire, Renwez. — Henry CHAMARANDE, menuisier. — BOUTU, percepteur, Saulces-Monclin. — Paulin MAUDIÈRE, Nouzon. — CLIGNET, notaire, Vouziers. — COMMUNE DE TOURCELLES-CHAUMONT. — JAMINET, instituteur, La Cerleau. — LEGAY, voyageur de commerce, Charleville. — RONDYAL (M^{me} veuve), La Fère. — GONDREXON, artiste peintre, Charleville. — TRÉVELOT, Vireux-Molhain.

226-250. — MM. THULLAT, Douzy. — LEROY, instituteur, Wagnon. — GRÉGOIRE, chef de division à la préfecture, Mézières. — Georges ACKER, publiciste, Paris. — Eugène ALLAIRE, Sedan. — CULAN, sous-directeur des contributions indirectes, Rethel. — DAUTRUCHE, maire, Andevanne. — Victor BODIN, Passy-Paris. — LAMBLINE, avenue Pasteur, Charleville. — Ed. GRODY, sous-préfet, Rethel. — MARCOTTE, pharmacien, Rethel. — BOURGOIN, secrétaire de la sous-préfecture, Rethel. — LEFRANC, docteur, Rethel. — CAYASSE, conseiller d'arrondissement, Rethel. — Ch. PICART, villa Saint-Nicolas, par Rethel. — LAURENT, juge de paix, Rethel. — COURTTE, professeur d'agriculture, Rethel, 2 *exempl.* — SCOYERS, chef de gare, Rethel. — TEMPLIER, négociant en vins, Rethel. — HATTÉ, négociant, Rethel. — BEAUVARLET, libraire, Rethel. — MEUNIER, école Primaire supérieure, Rethel. — SERPAGLI, entrepreneur, Rethel. — PRÉCASTEL, peintre, Rethel.

251-275. — MM. FOLLARD, aubergiste, Rethel. — SAVERS, avoué, Rethel. — TROYON, maire, Rethel. — COMPAS-THÉRON, épicier, Rethel. — DOMBIOS, receveur municipal, Rethel. — H. LESSIEUX, Rethel. — PÉRILLEUX, Auvillers-les-Forges. — Désiré BOIZET, Ecordal. — DESMONT-MARIN, propriétaire, Amagne-Village. — DESMONT, conseiller d'arrondissement, Amagne-Village. — MAGUIN, instituteur, Aire. — MAIRA, agent voyer, Chaumont-Porcien. — Gaston FROMENTIN, Charbogne. — VERNEAU, Cons-la-Grandville. — Léon LESCRIMIER, filateur, Glaire. — DUNAIME, député, Revin, 2 *exemplaires.* — Victor GONTHER, conseiller municipal, Floing. — COLAS (M^{lle}), professeur de piano, Attigny. — Paul VAILLANT, instituteur, Tagnon. — OLLIVET, maire, Mouzon. — Pasteur DEUTSCHENDORFF, Charleville. — Albert LEJAY, forge, Nouzon. — LELAURAIN, instituteur, Lumes. — TONNELIER, conseiller de préfecture, Mézières.

276-300. — MM. RUBEN, libraire, Charleville, 3 *exemplaires.* — Clouet-Cochard, café du Grand-Turc, Rimogne. — DROUART, Rimogne. — Gillet, tourneur, Rimogne. — Jacquemart-Martiny, Rimogne. — Pfeffer-Nonnon, ébéniste, Rimogne. — Cochart, peintre, Rimogne. — Clément, rentier, Rimogne. — X. PIGEON, Rimogne. — HANBAS, instituteur, Wadelincourt. — Charles Elysée, conseiller d'arrondissement, Eully. — Guillaume, pharmacien, Monthermé. — Galloy, Eva par Flize. — Lambert, brasseur, Carignan. — Desprès, vétérinaire, Mézières. —

MERGNY, Rumigny. — SAUVAGE-HÉNON, Mézières. — FRAY, percepteur, Francheval. — JACOB, archiviste de la Meuse. — WATRIN, contrôleur principal des mines, Mézières. — OVIDE MAY, Suzanne. — JADART, bibliothèque, Reims. — Albert MARTINI, Sartène.

301 à 400

301-325. — MM. Albert DEVILLE, industriel, Charleville. — DOIZY, entrepreneur de peinture, Charleville. — BEAUJET (M^{lle}), receveuse des postes, Château-Regnault. — ADAM, maire (pour la commune du Chesnois). — Henri FAURE, industriel, Charleville. — Jean-Baptiste COLAS, Sorendal. — Amédée JONVAL, négociant en vin, Charleville. — CHARLIER, appariteur, Charleville. — SANDRAS, directeur de l'école Annexe, Charleville. — LEFEBVRE-LIONNE, brasseur, Charleville. — Jules PENNING, mouleur, Neufmanil. — BLONDEL, Lille. — LEFEBVRE-DURBECQ (M^{me} veuve), Dommercy. — BONFELS-LAPOUZADE, procureur de la République, Rocroi. — CLAUDEAU, ex-notaire, Rumigny. — GAILLY DE TAURINES, Charleville. — FRANCK-FRANCK, chapelier, Charleville. — LAMBERT-LIZOT, agent d'assurances, Signy-le-Petit. — CAMION FILS, Vrigne-aux-Bois. — DESPAS-FRANCIS, agent voyer, Fumay. — Henry BAELER, Périgueux. — ROBINET, Balan. — DARBOUR, capitaine en retraite, Inor. — HETCH-DOLFUS, château de Frénois, Sedan. — Louis FAY, Charleville.

326-350. — MM. GAUBERT, agent voyer cantonal, Mézières. — Frédéric LORET, Sedan. — WILMET, brasseur, Sedan. — LESCOUET, Donchery. — REMY, instituteur en retraite, Savigny. — BARON, adjoint principal de génie en retraite, Givet. — FRÉAL, greffier de paix, Château-Porcien. — GOUTANT, conseiller général, Mézières. — HÉGAY, juge de paix, Charleville. — ROUSSEAU, publiciste, Mézières. — POIRIER, fondé de pouvoirs, banque Herbulot, Charleville. — GROSSELIN, Launois. — FAY-BOUXIN, Gruyères. — JURION, fermier, Mont-Dieu. — DEROCHE, libraire, Attigny. — LEROY, principal clerc de notaire, Villers-devant-le-Thour. — PIERQUET, instituteur, Brognon. — HARDY-COMPAS, Etion. — Georges SÉCHERET, Mouzon. — BAZELAIRE, ancien agent voyer, Attigny. — FERTIAULT, Paris. — Narcisse COFFIN, industriel, Paris. — O. GUEILLOT, docteur, Reims. — Léon BRAQUIER, confiseur, Verdun. — VAURY-GOFFIN (M^{me}), Paris-Vaugirard.

351-375. — MM. VILLETTE, vice-président du tribunal civil, Avesnes. — HULOT, avoué, Charleville. — PECKELS, avoué, Charleville. — BRUXELLE, adjoint au maire, Mézières. — Edouard RACINE, architecte, Mézières. — GENONCEAUX-VINGTDEUX, Les Mazures. — Fernand BAILLY, Les Mazures. — NIVOIX, instituteur, Mairy. — COLSON, receveur des contributions indirectes, Epernay. — Eugène BERTRAND, Sy. — BILLARD-MAHY, Mézidon. — DROMART, ingénieur civil, Haybes. — QUENART, ancien huissier, Aubigny. — NOTTEGHEM, industriel, Charleville. — GUÉRARD, agent d'affaires, Raucourt. — Auguste PARIS, juge de paix, Raucourt. — Charles GUILLAUME, brasseur, Raucourt. — Gustave THURLET, conseiller général, maire,

Raucourt. — BOUILLARD, agent d'assurances, Charleville (ex-instituteur à Blombay). — BARLET, professeur de lettres, Sedan. — HERQUES, Tournes. — Joseph ZARDÉE, Guettonville. — CORDIER, greffier de paix, Monthermé. — PÉCHENART, rentier, Monthermé. — JACQUEMART, pharmacien, Nouzon.

376-400. — MM. E. COMMAS, Laval-Dieu. — PARDAILLANT, chef de gare, Monthermé. — Félix ACHILLE, Monthermé. — WAUTHIER, boucher, Monthermé. — Paulin JACQUEMIN, Monthermé. — VALET-MELIN, Monthermé. — HUBERT, Reims. — COLLART, ancien instituteur, Bazeilles. — WAUTHIER, maire, Bazeilles. — GRAFTIAUX Léon, instituteur, Renwez. — HECHEMANN, chef de division à la préfecture, Mézières. — BOURGUIGNAT, membre de la Société des Etudes ardennaises, Sedan. — DURANDO, secrétaire de la préfecture, Rocroi. — Charles AUBERT, avocat, Rocroi. — Maurice AUBERT, avoué, Pontoise. — LALLEMENT, brasseur, Rocroi. — MORAIN, sous-préfet, Rocroi. — BOURGUIGNON, étudiant en histoire, Université de Paris. — DEROCHÉ, industriel, Paris-Villette. — DUMÉLOT, Paris. — Jules LECLÈRE, Sauville. — Ferdinand GILMAIRE, mécanicien, Warcq. — Henri DEVIE, fondeur, Bourg-Fidèle. — VANNIER, instituteur, Quatre-Champs.

401 à 500

401-425. — MM. Arthur LOSSE, huissier, Vouziers. — E. JOSEPH, meunier, Saint-Lambert. — FIGNIER, notaire, Vouziers. — Em. GÉNIN, coiffeur, Vouziers. — BÉCHARD (M^{lle}), institutrice adjointe, école Maternelle, Vouziers. — MINGUIN (M^{lle}), directrice de l'école des Filles, Mézières. — PROTIN, directeur de l'école Supérieure, Mézières. — BOUCHEZ-LEHEUTRE, maire, Charleville. — WINLING, libraire, Charleville. — GRULET, propriétaire du Salon des Familles, Charleville. — LAPORTE (M^{lle}), directrice de l'école Communale, Charleville. — NOIZET, avocat, Charleville. — BOURQUIN, architecte, Charleville. — VITAL, directeur de la maison Houdart, Charleville. — Maurice BOUCHER, juge suppléant, Charleville. — Ed. GIRRÈS, Charleville. — WUILMET-JACQUEMART, boucher, Sery. — DACY-GÉRARD, facteur, Charleville. — CAILLET, Sedan. — BRASSEUR, agent voyer principal, Charleville. — BILLUART, Mézières, 2 exemplaires. — PRUDHOMME, Estrebay. — MAIRESSE, inspecteur primaire, Rocroi. — GRISON Alexandre, à la Compagnie de l'Est, Givet.

426-450. — MM. René LOGNON, café des Boulevards, Givet. — BOULARD Désiré, tailleur, Aubrives. — PIERQUET, instituteur, Chooz. — FLEURY, facteur enregistreur, Compagnie de l'Est. — Paul RENNESSON, Givet. — NICOLAS, instituteur, Givet. — BARTHÉLEMY, sous-chef de dépôt, Givet. — PRESEAU, Givet. — Eug. PONCELET, receveur municipal, Givet. — LARTIGUE, maire, Givet. — DAHONT-BRICHET, Givet. — LETELLIER, bibliothécaire, Sedan. — Alphonse COLLE, Charleville. — M^{me} C. DE LA GRANGE, Vendresse. — DUBUIS, huissier, Château-Porcien. — BERTÈCHE, instituteur en retraite, Mézières. — MARTIN-WERCK, professeur de musique, Carignan. — HUSSON, cultivateur, Viel-Saint-Remy. — GUILLET-

THABEL, receveur d'enregistrement, Solesmes. — PIERQUET, instituteur, Nouzon-La Forge. — VAUCHER (M^{me}), Tourteron. — CURELY, directeur de l'école Normale, Charleville. — Paul LAURENT, archiviste, Mézières. — Aimé HENRAT-VARLET, Braux. — MIGEOT-DIDRICHE, instituteur, Tétaigne.

451-475. — MM. Ed. THOMÉ, Tournavaux. — DUHAL, agent voyer, Mézières. — E. ROSSIGNOL, pharmacien, Mézières. — COLLARD fils, cordonnier, Mézières. — CHEVALIER-LEMORE, directeur des postes, Mézières. — CÉSAR, inspecteur du travail dans l'industrie, Mézières. — NICAISE, chapelier, Charleville. — E. TEMPLEUX, Charleville. — CAZAJEUX, banquier, Paris. — CHOINIER, Grande-Rue, Charleville. — Ch. LENOIR, commissaire-priseur, Charleville. — Alfred DUPÉCHER, Charleville. — PASQUAL, Charleville. — Alcide BOIZET, Mairy. — Alcide MARCHAL, Briulles-sur-Bar. — J.-B. LINETTE, Bulson. — TILMAN, entrepreneur, Carignan. — RENAUD, peintre décorateur, Carignan. — MARY-MODESTE, employé de commerce, Carignan. — GAIBAL, docteur et maire, Carignan. — RICADAT, rentier, Carignan. — FRÉDÉRIK, menuisier, Carignan. — DENAÏFFE ET FILS, marchands de graines, Carignan. — L'HÔTE, pharmacien, Carignan. — Emile LAURENT, agent d'assurances, Carignan.

476-500. — MM. COLLIN frères, Carignan. — CHEHET-COZETTE, Carignan. — SIRODOT, Carignan. — LÉONARD, entrepreneur de menuiserie, Carignan. — TISSEAUX, chef de gare, Carignan. — COLLART, ancien instituteur, Bazeilles. — LONGIN, instituteur, Liry. — LÉON GUILLAUME, directeur de l'école Professionnelle Le Nôtre, à Villepeux (S.-et-O.) — DELSEAELX, marchand épicier, Soissons. — LAILLANT, Fumay. — V. GONDREXON, dépositaire, Charleville. — Léon BADRÉ, maire, Remilly-les-Pothées. — Emile LECOMTE, Sedan. — Alexandre JADOT, maire, Gespunsart. — Léon TATON, maire, Etion. — DELBOURG, notaire, Donchery. — TRAU, ex-professeur à Sainte-Barbe, Fontenay-aux-Roses. — Augustin AUBERT, Chilly. — Aug. SARRAZIN, quincaillier, Wareq. — VRÉVIN, directeur d'assurances, La Fère. — Victor MARBUANT, Mézières. — DEFERMONT, *Brasserie Parisienne*, Charleville. — Emile FIZAINE, Monthermé. — GUÉRIN, docteur, Challerange. — DURAND-RAGUET, propriétaire, Vouziers.

501 à 600

501-525. — MM. DUCHÈNE, Ambly-Fleury. — Nestor BAUDIER, Poix-Terron. — H. PAUL, chef de district, Longwy. — CINCENT, négociant, Charleville. — Auguste DOUDOUX, Nau. — FÉVRIER, commis principal des postes, Sedan. — Ernest GIOT, principal clerc de notaire, Semuy. — Félix RENNESSON, Donchery. — Léon FUZELLIER, Nouzon. — HAUMÉ, directeur du *Narrateur*, Rocroi. — Ch. PUEL, rédacteur au *Petit Ardenais*. — E. LAMBINET, contre-maître à l'imprimerie du *Petit Ardenais*. — MAGET, instituteur, Briulles-sur-Bar. — SÉCHERET, directeur d'école, Charleville. — Gaspard VASSAL, docteur, Charleville. — Georges CORNEAU, Charleville. — André CORNEAU, Paris. — BRUGE-LEMAITRE, Attigny. —

PIERRARD, gérant du *Petit Ardennais*. — COMPAS, comptable au *Petit Ardennais*. — GUEILLOT, docteur (pour bibliothèque de Vouziers). — CHATELIN, docteur, Charleville. — BRUNET DE BERNARDON (M^{me}), Moulins. — Valentine BRUNET (M^{lle}), Dannemoine. — Paul CHAPPE, avoué, Rethel.

526-550. — MM. LOISON, chef de section, Alland'huy. — J. PRINOT, Alland'huy. — Octave JADOT, Alland'huy. — LEBLOND, instituteur, Matton. — SOHET, brigadier des douanes, Monthermé. — L. MONJOT, filateur, Signy-l'Abbaye. — WINLING, libraire, Charleville, 2 *exempl.* — LETELLIER, ancien officier de cavalerie, Saint-Lambert. — VASSON-PÉCHENART, Château-Regnault. — MOUTON, instituteur, Leffincourt. — MATHIEU, meunier, Eclly. — Amblard (M^{lle}), Paris. — GARNIER, juge d'instruction, Charleville. — H. CAMIADE, Bayonne. — Alfred ANTOINE, Renwez. — JOURDAN, Sedan, 2 *exemplaires*. — GRANDJEAN-JULLION, bijoutier, Charleville. — DAMAS, artiste peintre, Charleville. — GILBERT, dentiste, Sedan. — FIÉRON DU PLANTYS, planteur aux Trois-Rivières (Guadeloupe). — MAGET, filateur, Sedan. — FOUCHER, entrepreneur, Sedan. — DEBOUZIE, receveur des contributions indirectes, Sedan.

551-575. — MM. GIRRÈS, adjoint, faubourg de Paris, Torcy-Sedan. — TELLIER, filateur, Torcy-Sedan. — SERVAT-LELONG, Dom-le-Mesnil. — GRÈS, instituteur, Prix. — PASTEUR, villa Beurmann, Bazeilles. — COPHIGNON, Carignan. — CULLOT, pharmacien, Givet. — GIRARD DE RIALLE, Paris. — ABD-EL-NOUR, docteur, hospice Flamenville, Bazeilles. — J. BOURGERIE, maison des *Dernières-Cartouches*, Bazeilles. — La COMMUNE DE BAZEILLES. — LÉON COLLARD, négociant, Saint-Germain-la-Ville, 2 *exemplaires*. — WAGNON (M^{lle}), institutrice, Bazeilles. — PHILIPPE-THOMAS, (M^{me} veuve), Bazeilles. — GUILLET-FAGOT, Vivier-au-Court. — J. MANIL, industriel, Vivier-au-Court. — MALICET, industriel, Charleville. — APPARUIT-JONET, fondeur, Vivier-au-Court. — Albert PRÉALLE, Sedan. — VAULET, percepteur des contributions directes, Sedan. — DENEUX, professeur au Collège, Sedan. — L. PIERRET, Sedan. — LAURENS, négociant, Sedan. — RENART, café de la Poste, Le Chesne.

576-600. — MM. HENNY, industriel, maire de Boutancourt, conseiller d'arrondissement. — DULIN, commis des postes, Mézières. — DARDENNE-PAULIN, plafonneur et débitant, Dom-le-Mesnil. — DEMAY, percepteur, Flize. — Emile PIERROT, greffier de paix, Flize. — Henri HAUDECOEUR, carrier, Dom-le-Mesnil. — A. PAUQUIET, Charleville. — H. GUYARD-ROSSIGNOL, hôtel de l'Industrie, Flize. — Em. BASTIN, mécanicien, Lafrancheville. — Ed. LAVAL, brasseur, Fond-de-Givonne. — ADAM, Sedan. — Ed. MASSET, marchand de houille, Sedan. — Charles LAMOTTE-DEPOIX, Sedan. — GOBERT, instituteur, Tourteron. — Paul DUVAL, Gespunsart. — NEVEUX-GILLET, Aiglemont. — LAPOIZE, café de la Marine, Attigny. — JUSTIN, rentier, Charleville. — LALLEMENT, syndic de faillites, Charleville. — PÉRET-DAUMAL, Charleville. — MEUNIER, ex-directeur de l'école du Petit-Bois, agent d'assurances, Charleville. — Emile LAIRÉ, docteur, Carignan. — BILLAUDELLE, inspecteur général honoraire des ponts et chaussées, Paris. — VAN PRAET, libraire, 2 *exemplaires*.

601 à 700

601-625. — MM. GENTIL-CRESNAUX, aux chemins de fer de l'Est, Mohon. — COLLÈGE TURENNE, Sedan. — Elysée DROUIN, cultivateur, Isly. — Marie CALISTI (M^{me}), Paris. — G. DUBUQUOY, greffier en chef, Rocroi. — GOFFART, instituteur, Hannogne-Saint-Martin. — GILMER, cultivateur, Omicourt. — GERBEAUX-WARTIGNIES, Omicourt. — Eugène THIÉROT, maire de Prix. — H. MORAND, Roxbury-Boston. — BOILEAU, juge de paix, Vouziers. — LEMASSON-DOUIN, boucher, La Bouverie. — PONSIGNON, conducteur des ponts et chaussées, Rehel. — DARDENNE, instituteur, Acy. — BONTÉ-D'HOTEL, Poix-Terron. — PINGARD-HENRIET, Bulson. — CONSTANT (M^{me} veuve), Juniville. — DOUDOUX Paul, Braux. — GAUDIER, instituteur, Sommauthe. — CHOQUENET frères, Liart. — Léon MERNIER, industriel, Braux. — Alfred MORAU, fabricant de brosses, Montey-Saint-Pierre. — Stanislas PARENT, Havys. — FOSSIER, facteur, Mohon. — PIERROT, instituteur, Dom-le-Mesnil.

626-650. — MM. MARTIN, meunier, Librecy. — FOUQUET, instituteur, Boutancourt. — FOSSARD, Mézières. — A. ROBINET, ancien instituteur, Charleville. — A. BRUCK, dentiste, Mézières. — HARLAY, pharmacien, Charleville. — DAUX, instituteur, Mohon. — GIBOUT, vétérinaire, Charleville. — MUNAET, marbrier-sculpteur, Charleville. — CORMARY, maréchal des logis au 23^e dragons, Sedan. — MULLER, Sedan. — WOSILY, Sedan. — COSSARDAUX, Charleville. — MIETTE, fondeur, Revin. — Eugène NONNON, Renwez. — E. SEGAUD, Château-Regnault. — END, Lonny. — CHARDAINE, instituteur, Haraucourt. — Alfred LEFORT, Charleville. — VAUDÉMONT, Grenoble. — SARAZIN-LERICHE, Mézières. — DOIZY (M^{lle}), institutrice, Romery. — PIROT, Charleville. — Aug. PIERROT, buffet de la gare, Charleville. — Léon TROIN, entrepreneur, Charleville.

651-675. — MM. MOREAU-GRISOT, Charleville. — L. ROYNETTE, usine à gaz, Charleville. — PICART, comptable à l'usine à gaz, Charleville. — ROBIN, Margut. — NOIRET, Nouzon. — Victor PIERROT, Mellier-Fontaine. — Henri NIZET, instituteur, Blaize. — H. MANY, Sedan. — PASQUIS-RAIMOND, Pont-de-l'Arche. — Paulin ROBIN, Monthermé-Laval-Dieu. — Léon DEFFAUX, sous-brigadier des douanes, Maison-Brûlée. — Emile DRELIÈRE, horloger, Charleville. — DUPONT-DARCHE, Poix-Terron. — CAPETTE, directeur d'école, Attigny. — SINET (M^{lle}), directrice d'école, Givet. — Alfred CHAPTEAU, Givet. — SAISELET-LENIQUE, Magenta-Dizy (Marne). — CHOQUENET frères, Liart. — BRAUDISSON, conducteur des ponts et chaussées, Sedan. — Victor GAUVIN, Signy-l'Abbaye. — O. REIZE, Paris. — ARNOUX, inspecteur de l'enseignement primaire, Mézières. — Alfred HUSSON, Viel-Saint-Remy. — MARCHAL, Reims. — GRANDY, lieutenant de réserve, agent voyer, Fontenay-sous-Bois.

676-700. — MM. MARTIN Paul, Tournes. — La COMMUNE DE WASIGNY. — Paul VEIBERT, libraire, Le Chesne. — Henri BIARD, Revin, 2 exempl. — CLERC-LEPÈRE, Nouzon. — LELIÈVRE, débitant, Tourteron. — NEVEUX,

lieutenant au 2^e bataillon d'infanterie légère, Djelfa. — CORDIER (M^{lle}), receveuse des postes, Flize. — Paul DOUCET, sergent aux tirailleurs sénégalais, Dakar. — Paul MÉNAGER, Charleville. — DESBANS, Mazerny. — Auguste DE HOOG, directeur des carrières, Vireux. — ROUSSEAU-D'HIRAUMONT, percepteur, Auwillers. — Arthur JEANTEUR, Sedan. — Paul JUBERT, industriel, Charleville. — Ernest JUBERT, industriel, Charleville. — LEFLON, libraire, Vouziers. — Ernest CHARPENTIER, Rethel. — NICAISE, libraire, Signy-l'Abbaye. — HENRIOT, Montfort. — HOURLIER, Château-Regnault. — LECHEVALLIER, éditeur, Paris, 3 exemplaires.

701 à 900

701-725. — MM. NOIRET, NOUZON. — MANTEN, architecte, Charleville. — R. GALLICE, Charleville. — DAUTEL, messenger, Jonval. — LAMBERT, Sedan. — GÉRARDIN, Sury. — SAUDÉ, vétérinaire, Buzancy. — Baron EVAÏN, Vrigne-aux-Bois, 2 exemplaires. — PIETTE, juge honoraire, Rumigny. — PELLOT, professeur à l'école Primaire supérieure, Mézières. — Albert CHOINET, Angers. — H. DOGNY, pharmacien, Mézières. — CHOUDEY, maître d'armes, Charleville. — PETITJEAN, principal clerc de notaire, Rethel. — BILLAUDÉLLE, conseiller d'arrondissement, Clavy-Warby. — Léon RONNET, filateur, Thelonne. — PÉRIN, instituteur, Marlemont. — PRÉVOTAUX, conducteur des ponts et chaussées, Rethel. — PHILIPPOTEAUX-PUISEUX, Paris. — CHAUVEL, Asile Ville-Evrard (Seine-et-Oise). — LOUIS MEYRAC, Mont-de-Marsan. — DE MONTREDON, Castelnau-Chalosse.

726-793. — MM. BACLER D'ALBE, percepteur, Laval. — A. DE LOYS, Blidah. — Amédée FORSANS, Nam-Ding, Tonkin. — Zélia DESQUERRE (M^{me}), Rivières. — NUMA-LAMÉSON, Grenade-sur-l'Adour. — MILLIÈS-LACROIX, sénateur des Landes. — THIRIET fils, propriétaire, Warcq. — COMPAGNON, instituteur, Sapogne. — DUFOSSE, ex-vérificateur des poids et mesures, Charleville. — LEBRUN-ODART, Signy-l'Abbaye. — Etienne SOUDANT, cultivateur, Adon par Chaumont-Porcien (correspondant-lauréat de diverses publications régionales). — LEFLON, libraire, Vouziers, 6 exemplaires. — Anna GREDT (M^{me}), rue Simart, 23, Paris. — RÉSERVÉ PAR L'AUTEUR, pour dons, hommage et service de presse : 50 exemplaires.

Les exemplaires restant sont pour les souscripteurs dont les noms, arrivés pendant et après l'impression de cette liste, ne purent alors prendre place à leur rang de souscription.



TABLE DES MATIÈRES

Les noms des communes mentionnées dans cet ouvrage se suivant par ordre alphabétique, nous n'avons pas cru devoir faire une *Table des Matières*.

OUVRAGES PUBLIÉS
PAR LA
LIBRAIRIE ÉDOUARD JOLLY

Les Ardoisières des Ardennes : *Description et exploitation du schiste ardoisier ; fabrication des ardoises ; lever des plans d'ardoisières*, par N. WATRIN, contrôleur principal des mines. — Un vol. in-8° de 332 pages, contenant 55 figures dans le texte, une photogravure hors texte, et une carte à l'échelle de 1/30000°. Prix..... 8 fr.
(Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère des Travaux publics.)

*
* *

Usages locaux et Règlements ayant force de loi dans le département des Ardennes, par EDGARD BOURGUEIL, procureur de la République près la Cour d'Assises des Ardennes et le Tribunal civil de première instance de Charleville, officier d'Académie, chevalier du Mérite agricole. — Un vol. in-8° de 432 pages. Prix..... 6 fr.
(Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de la Justice et d'une souscription du Ministère de l'Agriculture.)

*
* *

Tableau des Officiers-généraux ardennais.
Tableau des Illustrations ardennaises.

(Chaque tableau mesure 60 X 80.)

Les deux tableaux. Prix..... 1 fr. 25

*
* *

Carte routière du département des Ardennes, publiée par ÉDOUARD JOLLY, édition 1898, coloriée. Prix.. 2 fr.

*
* *

La Grotte de Nichet (*près Fromelennes*), avec un plan de la grotte et une planche hors texte en phototypie. Prix.. 0 fr. 50



Charleville. — Imprimerie du *Petit Ardennais*.
